

LE NOUVEAU MONDE OUBLIÉ



La naissance métissée des premiers Canadiens

Une histoire populaire
racontée par **Marco Wingender**

Préface de **Denys Delâge**

Sur la base de donations volontaires, ce livre est offert gratuitement.

Pour faire un don à l'auteur : <http://don.marco-wingender.ca>

© Marco Wingender 2020

Dépôt légal : 4^e trimestre 2020

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN (pdf) : 978-2-9819298-1-5

ISBN (epub) : 978-2-9819298-0-8

Révision du contenu : Denys Delâge

Design de couverture et mise en page : Alain Gignac – IA Web interactif Inc.

Illustration de couverture : *Canoeing on Child's Lake At Sunrise* par Mike Grandmaison

Mise en marché et distribution : Alexandre Guilmette – Marché B

LE NOUVEAU MONDE OUBLIÉ

La naissance métissée des premiers
Canadiens

Une histoire populaire
racontée par Marco Wingender

TABLE DES MATIERES

PRÉFACE DE DENYS DELÂGE.....	10
AVANT-PROPOS	11
INTRODUCTION	15
PROLOGUE : LES AUTRES COLONISATIONS DES AMÉRIQUES.....	20
L'Europe au sortir du Moyen-Âge	20
Les îles Canaries, prélude à la colonisation ibérique des Amériques	22
La Nouvelle-Espagne : les conquérants sanguinaires	23
Le rouleau compresseur anglais : la Virginie	27
Le rouleau compresseur anglais : la Nouvelle-Angleterre	31
PARTIE I : LE RAPPROCHEMENT (1524 – 1607)	44
Le voyage d'exploration de Giovanni de Verrazzano	45
Les voyages de Jacques Cartier.....	46
Des tentatives de colonisation plus au sud	51
L'essor de la pêche dans le golfe Saint-Laurent	51
L'avènement de la traite des fourrures	52
Le défi de coloniser les terres du Nord	54
Une colonie de mendiants à l'île de Sable (1598 – 1603)	55
Une colonie protestante à Tadoussac (1600 – 1601)	55
Henri IV et les cercles humanistes français	56
Samuel de Champlain	57
Une nouvelle entreprise coloniale se prépare	58
La Grande Tabagie de Tadoussac (1603)	60
Un événement fondateur	64
Alliés fascinants plutôt que sujets.....	65
Première tentative de colonisation de l'Acadie (1604-1607)	68
Premier voyage français sur les côtes de Norembègue.....	73
Le désastre de l'île Sainte-Croix.....	76
Deuxième voyage français sur les côtes de Norembègue.....	77
Troisième voyage français sur les côtes de Norembègue.....	82
Trois leaders, trois résultats différents.....	86
Des voyages d'exploration aux conséquences historiques.....	87
Un Éden éphémère à Port-Royal.....	87

PARTIE II : L'ENRACINEMENT (1608 – 1662)	101
Une compagnie à rebâtir	102
Une nouvelle expédition se prépare.....	105
Le retour des Français en Acadie.....	107
La fondation de Québec (1608)	108
Une colonie en territoire montagnais	109
La mutinerie de 1608	110
Consolidation des alliances franco-amérindiennes.....	112
Les Cinq-Nations iroquoises, les formidables ennemis	117
La bataille de Ticonderoga	118
La bataille du Richelieu.....	130
Une colonie toujours fragile	133
Port-Royal tombe à nouveau.....	135
Voyage au pays des Hurons	136
La bataille des Onondagas	140
Les Hurons dans le regard de Champlain	146
Une première famille française à Québec	148
Hélène Boullé, dite de Champlain	151
Les défis du maintien de la paix dans la vallée du Saint-Laurent	152
Un nouveau premier ministre pour le roi	156
Une colonie laissée à l'abandon	156
Cap Tourmente.....	158
La réforme du cardinal Richelieu et la Compagnie des Cent-Associés.....	160
Les frères Kirke et la chute de Québec.....	162
Une colonie française... sur papier	171
Le retour des Français en Amérique	175
Les travaux de Champlain.....	176
Un promoteur infatigable de la Nouvelle-France.....	184
L'enracinement.....	184
La famille Martin	186
La famille Giffard	187
Le modèle seigneurial de distribution des terres	188
Les missionnaires de la Nouvelle-France	189
La dévastation épidémique des Premières Nations	191

Le berceau de l'Acadie	193
Des marais côtiers à cultiver	197
Un dialecte propre aux <i>Cadjins</i>	198
Une relation quasi-symbiotique avec les Micmacs.....	199
Des gouvernements locaux autonomes	200
Un âge d'or éphémère	201
Trois-Rivières et les truchements de Champlain	201
Des voyages dépaynants et périlleux	204
Une confiance à bâtir	208
L'école des bois	209
Olivier Le Tardif, Jean Nicollet et les autres	211
Un nouveau type d'homme	215
Mort de Samuel de Champlain	216
Un héritage unique	219
La fondation de Ville-Marie (Montréal)	220
Un monde autochtone en pleine transformation.....	221
La Huronie.....	222
La Ligue des Cinq-Nations iroquoises.....	222
Le sort du prisonnier de guerre.....	226
La quête de la domination commerciale des Grands Lacs.....	227
De nouvelles communautés se constituent	228
L'expansion continentale de la Nouvelle-France	230
Des racines dorénavant solides.....	231
PARTIE III : LA NAISSANCE D'UN PEUPLE MÉTISSÉ (1663 – 1701)	235
Une colonie royale	235
Le retour de la paix dans la vallée du Saint-Laurent.....	236
Des soldats, des Filles du roi et des engagés	237
Une traversée initiatique	241
Les habitants de la vallée du Saint-Laurent.....	243
Des débuts modestes et laborieux.....	243
Un scénario multiplié des milliers de fois	245
Une menace iroquoise intermittente.....	246
Le pays par excellence de l'autosuffisance	247
Une mortalité relativement faible	250

La famille souveraine	251
Des fêtes longues comme des nuits	252
Des paroissiens difficiles à mettre au pas.....	253
Les femmes canadiennes	258
Une relative égalité civile	259
Une contribution incalculable à la vie coloniale.....	260
Des femmes fortes et capables de se défendre	263
Les coureurs de bois	265
L'appel de la liberté sous toutes ses formes	266
Des voyages aux conditions héroïques	267
Une occupation généralisée à toutes les classes sociales	272
Les prédispositions du coureur de bois.....	275
Alliés ou menace à l'ordre de la colonie?.....	278
Des combattants utiles à la défense de la colonie.....	282
La rencontre du folklore et de la mythologie.....	284
Des frontières poreuses entre catholicisme et animisme autochtone.....	285
Un continent à leur portée	288
Un vaste héritage occulté de notre mémoire	290
Les Amérindiens <i>domiciliés</i> de la vallée du Saint-Laurent	292
Un christianisme synchrétique	295
Échec de la politique française d'assimilation.....	296
Des communautés autonomes et ouvertes sur la colonie	297
Des communautés qui se « canadianisent »	299
Des alliés militaires précieux	301
Les autres Autochtones de la vallée du Saint-Laurent	303
Les Pays d'en Haut et le « middle ground ».....	305
La naissance de l'alliance des Pays d'en Haut	308
Le métissage en Nouvelle-France	309
La fascination européenne pour les sociétés autochtones.....	310
Les charmes de la femme amérindienne	312
Un va-et-vient continuuel entre le Canada et les Pays d'en Haut	319
Frères d'armes dans l'alliance franco-amérindienne	327
De nombreux transferts culturels	334
L'apparition de langues hybrides	344

Le métissage ethnique en Nouvelle-France.....	347
La reprise des sentiers de la guerre	361
La guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688 – 1697)	364
L'alliance franco-amérindienne renverse la vapeur	366
La légende de Pierre Le Moyne d'Iberville	368
Les Iroquois à bout de souffle	371
En route vers la Grande Paix de Montréal	372
Des négociations sur tous les fronts.....	372
Montréal, au rythme des Premières Nations d'Amérique du Nord	373
Ratification de la paix	376
Un événement historique majeur occulté de l'héritage colonial.....	377
PARTIE IV : UN PEUPLE DEBOUT (1702 – 1753)	380
La guerre de la Succession d'Espagne (1702 – 1713).....	380
Des raids canado-amérindiens dévastateurs.....	380
La chute de Port-Royal	383
Seconde tentative d'invasion du Canada (1711).....	383
La signature du traité d'Utrecht (1713)	384
La construction de Louisbourg à Cap Breton	385
L'expansion du commerce à l'ouest	386
Le pays des Illinois et la colonie de la Louisiane.....	389
Louis Jolliet et la découverte de la Louisiane.....	390
Une colonie de mauvaise réputation	392
Une société coloniale distincte et métissée	395
Les guerres des Renards.....	396
La première guerre des Renards (1712-1716)	397
La deuxième guerre des Renards (1728 – 1738).....	400
Les explorations du Grand Ouest par le clan La Vérendrye.....	401
Les malheurs s'acharnent sur le clan	403
La découverte des montagnes Rocheuses	404
L'esclavage au Canada	408
Une économie canadienne redressée et diversifiée.....	410
Une identité canadienne forte et distincte	412
Une trajectoire unique dans l'histoire des Amériques.....	414
La réduction des barrières de classe	415

Une langue française unifiée, près de deux siècles avant la France.....	417
Une acculturation inattendue	418
Le maintien d'un héritage européen	422
Une différence culturelle qui frappe les yeux	423
Un peuple debout et fier	425
La guerre de la Succession d'Autriche (1743 – 1748).....	426
La chute de Louisbourg.....	427
Le pays se fortifie	427
Le retour d'une paix fragile	428
PARTIE V : « THE FRENCH AND INDIAN WAR » (1754 – 1765)	430
La Vallée de l'Ohio, une région hautement convoitée	430
La revendication officielle de l'Ohio par la France	432
La fortification française de l'Ohio	433
La bataille de Fort Necessity	435
Une poignée d'hommes à la défense de l'Ohio	436
L'Angleterre passe à l'offensive	438
La déportation des Acadiens	438
1755 : L'alliance franco-amérindienne balaie tout sur son passage	444
La bataille de la Monongahela	444
La bataille du lac George	446
Les régions frontalières anglaises ravagées.....	446
1756-1757 : L'hégémonie franco-amérindienne se poursuit.....	447
Prise des forts Bull et Oswego	448
La bataille du fort William Henry	449
1758 : L'empire contre-attaque.....	451
Le « miracle » de la bataille du fort Carillon (Ticonderoga).....	452
Les problèmes se multiplient en Nouvelle-France	454
La (re)chute de Louisbourg et la destruction du golfe du Saint-Laurent.....	457
Le vent tourne à l'ouest.....	458
1759-1760 : La capitulation du Canada.....	460
L'avancée britannique se poursuit à l'ouest	461
Le siège de Québec.....	462
La bataille des Plaines d'Abraham	465
Une capitulation hâtive et troublante	466

La revanche des Plaines d'Abraham.....	468
La capitulation du Canada	472
La guerre des Canadiens.....	474
Des lendemains douloureux.....	475
La guerre de Pontiac et des nations de l'Ouest	478
Une guerre d'indépendance se fomenta	479
Un leader se lève	480
L'empire tremble à nouveau	481
La signature du traité de Paris (1763)	483
Le crime de guerre du général Amherst	484
Bushy Run, le Trou du Diable et la levée du siège de Détroit	485
La résistance se poursuit.....	486
Les voies de la diplomatie et de la guerre.....	488
La signature d'un traité de paix.....	490
La mort de Pontiac.....	491
Un legs précieux pour les générations suivantes.....	491
Le continent des Canadiens se referme	493
ÉPILOGUE : LA PEUR DE PASSER POUR DES « SAUVAGES »	496
CONCLUSION	506
REMERCIEMENTS	530
BIBLIOGRAPHIE	531

PRÉFACE

Toute histoire coloniale rime avec domination, expropriation et refoulement. Qui plus est, dans les Amériques, l'unification microbienne du monde a eu un effet dévastateur sur les premiers habitants. À cet égard, notre histoire oblige à la décolonisation, c'est à dire à la reconnaissance du processus séculaire de dépossession, d'oppression et de refoulement, cela à des fins de réconciliation et de réparations. Pourquoi les Québécois ne pourraient-ils pas s'inspirer d'une longue tradition de proximité et d'interaction avec les Autochtones pour renouveler une vieille amitié au nom de l'équité et de la reconnaissance de l'altérité?

Certes Jacques Cartier a-t-il, au nom du droit international d'alors, pris possession du « Canada » au nom du roi de France, mais nous savons que le chef stadaconéen Donnacona lui a signifié que cette terre lui appartenait! De même, les Abénaquis ont-ils protesté et poursuivi la guerre à la suite de la cession de leur pays par la France à l'Angleterre en 1713 et, en fut-il ainsi des nations des Grands Lacs et du Mississippi après 1763. Les guerriers autochtones ne furent jamais des soldats de la France eux qui ont appris la petite guerre aux miliciens canadiens dont ils furent tant de fois les compagnons d'armes. Le pouvoir colonial a certes visé la subordination de ces peuples, mais non pas leur refoulement parce qu'ils lui étaient indispensables pour sa sécurité, pour son commerce, pour la connaissance du pays. Qui plus est, l'absence de propriété privée du sol dans le mode de gestion seigneurial facilitait la cohabitation. L'Église catholique s'est consacrée à transformer les barbares païens pour les assujettir aux lois de l'Évangile, mais ses missionnaires, sans renoncer à leur vocation, furent à bien des égards des chantres des Premières Nations pour leur hospitalité, leur charité, leur générosité. La traite des pelleteries a certes conduit à la quasi disparition du castor, mais que d'employés des postes, que de voyageurs ont, à l'échelle du continent, épousé des femmes autochtones tout en s'intégrant à leurs sociétés. La proximité et l'interaction des colons avec les Autochtones ont fortement inspiré la distanciation des Canadiens et des Français à l'égard de leur société d'appartenance, introduisant le doute sur soi quant à la manière d'élever les enfants, au caractère privé de la propriété, à l'autorité absolue du roi et au caractère contraignant des ordres des officiers, des règles du mariage et de la sexualité, etc. Le choc de cette rencontre et cette confrontation culturelles, le dialogue qui en a résulté, tout cela ne fut-il pas porteur d'ouverture à l'Autre? Si nos enfants, notre folklore en est témoin, viennent au monde avec le « passage des Sauvages », n'y a-t-il pas là occasion d'une ouverture et d'une générosité réciproque?

-

Denys Delâge
Département de sociologie de l'Université Laval
Été 2020

AVANT-PROPOS

Mon nom est Marco Wingender et je ne suis pas un historien. Né au début des années 1980 en Californie, je suis le cadet d'une famille, toute québécoise, de trois enfants, d'un père pasteur et d'une mère infirmière. À l'âge de trois ans, j'ai atterri au Québec, où j'ai grandi en banlieue, au nord de Montréal. Lors de nos vacances estivales, nous partions toute la famille à la découverte de diverses régions de ce pays et, comme des nomades, nous transplacions notre tente d'un parc national à l'autre. Lors de ces expériences fondatrices qui m'ont fait tomber en amour avec ces régions nordiques, nous avons aussi l'habitude d'explorer des lieux à vocation historique.

Ces visites étaient toujours pour moi l'occasion de revivre l'histoire comme si j'y étais. Usant d'imagination, j'ai revécu le quotidien de ces premiers pêcheurs canadiens sur la péninsule gaspésienne, j'ai touché à la vie de ces soldats au fort de Chambly et j'ai regardé ces ouvriers, couverts de sueur et de suie, travailler le fer dans les forges du Saint-Maurice. Chaque année me permettait d'explorer une nouvelle région, sa nature, ses gens et son histoire. Depuis ce temps, je suis habité par une passion profonde pour l'histoire, celle des Amériques et, en particulier celle de ce pays, comme des mondes parallèles qui coexistent. Ces expériences ont aussi éveillé en moi une fierté d'appartenir à un peuple dont les racines remontent à loin. Dans le même élan, le contact avec la nature du Québec, ses montagnes et ses vallées, ses forêts et ses cours d'eau, sa faune et sa flore, a suscité chez moi une sympathie profonde pour les Premières Nations du continent, qui, à mes yeux, avaient toujours incarné un respect du lien qui unit l'humain à sa terre.

Avec mon imagination d'enfant, je jouais passionnément aux *Lego*, me plongeant dans des univers de chevaliers, de pirates et de cowboys. Je passais des après-midis complets à m'inventer des histoires dignes des plus grandes épopées. De même, je me délectais à parcourir les pages illustrées de bandes dessinées telles que *Yakari* le petit Indien, *les Toniques Bleues* et *Lucky Luke*. J'adorais aussi regarder certains dessins animés qui racontaient des histoires d'époques révolues tels que les *Mystérieuses Cités d'or*, *Il était une fois l'homme*, *Tom Sawyer*, sans oublier les films westerns et autres séries télévisuelles historiques dont la célèbre *Les filles de Caleb*.

À l'été 1990, la crise d'Oka prit par surprise le Québec entier. Encore jeune et n'ayant pas d'autres sources d'information que mon entourage ou les médias populaires, j'en vins à croire ce portrait ethnocentrique où l'on peignait les Mohawks de Kanasatake comme les belligérants dans une confrontation gratuite. À la polyvalente, mon intérêt pour l'histoire fut davantage refroidi. Entre des exposés moroses sur la vie des premiers colons racontée par un professeur au bord de la dépression, on me présenta notamment l'aseptisée série « Épopée en Amérique », commanditée notamment par la Banque Nationale et le Gouvernement du Canada. Elle était animée par Jacques Lacoursière, alors

enfoncé dans un fauteuil massif derrière un vieux bureau encombré de manuscrits illisibles. On me demandait de retenir toutes sortes de noms et de dates rattachés à des événements historiques sans relief, mettant en scène des personnages aux allures de bonhommes allumettes. Dans ce qu'on m'enseignait, je sentais qu'un bout de notre histoire manquait, sans être capable de mettre le doigt dessus. La flamme qui brûlait en moi s'éteignit alors quelque peu.

Comme pour beaucoup d'entre nous, j'ai fini par devenir indifférent à ma relative ignorance de notre histoire. Le sport prenait alors presque toute la place dans ma vie, le hockey et le football en particulier, dans lesquels j'y investissais mes plus belles énergies. Durant ces années d'adolescence, j'étais également habité d'une soif de comprendre les rouages du monde dans lequel j'avais grandi, ses institutions, ses communautés d'intérêt et les jeux de pouvoir entre elles. En découvrant les inégalités abyssales qui existaient entre les régions « développées » et celles du « tiers monde », de même que les siècles de ce génocide perpétré contre les Premières Nations des Amériques, un profond sentiment d'injustice s'empara de moi. Plus j'en apprenais, plus j'aspirais à jouer un rôle dont l'impact contribuerait à apporter un peu d'humanité à cette implacable réalité.

Les années passèrent et je poursuivis ma route jusqu'à l'Université McGill, où j'avais été recruté par son équipe de football, du nom des *Redmen*. Aspirant à devenir avocat dans le domaine des relations internationales et de la défense des droits humains, j'ai tenté de me faire admettre dans sa faculté de droit. Bien qu'il s'en eût fallu de peu, ce fut sans succès. Déçu, j'ai alors décidé d'entamer un baccalauréat dans un autre domaine en vue de tenter ultérieurement ma chance vers le droit. Cette fois-ci, c'est vers les sciences politiques et l'histoire que je me dirigeai. À ma surprise, j'éprouvais beaucoup de plaisir à étudier ces sujets touchant à toutes les régions du globe et à toutes les époques. J'ai donc décidé de compléter mon diplôme, dont la spécialisation portait surtout sur le thème des Amériques. Ainsi instruit pendant quatre années dans une idéologie globaliste portée par la bien-pensance de cette renommée université anglo-saxonne, ma ferveur nationaliste fut mise en veilleuse encore plus. L'indépendance du Québec ne m'apparaissait alors plus comme une voie souhaitable dans un ordre mondial où les États-Nations étaient progressivement relégués à l'arrière-plan de l'histoire.

De fil en aiguille, la vie me propulsa vers une carrière dans le domaine des communications stratégiques et des relations publiques. J'y ai travaillé durant une quinzaine d'années à titre de stratège et de rédacteur au service de petites firmes locales ainsi que d'autres plus imposantes, au rayonnement international. Il s'agissait d'un métier qui me motivait pleinement et les opportunités qui m'ont été offertes me permirent d'explorer de nombreux secteurs du monde des affaires : des petites entreprises en démarrage aux marchés des grands joueurs corporatifs évoluant autant dans l'immobilier, les affaires politiques, le commerce de détail, de la biotechnologie industrielle, que l'art, le divertissement et bien d'autres. Mon parcours m'emmena ensuite à œuvrer avec beaucoup de fierté auprès de la haute

direction du Mouvement Desjardins, l'un des fleurons coopératifs de l'histoire du Québec. Du haut de cette tour d'ivoire, j'avais droit à une vue imprenable sur le fonctionnement de cette grande institution, jadis centrale dans le développement de la société québécoise. C'est aussi à cette époque que j'ai compris intimement l'adage voulant que l'argent mène le monde.

Durant ces années fastes, j'étais aussi en quête de ma propre identité. Je me suis alors accordé l'inestimable privilège de passer de longues périodes à parcourir l'Amérique latine en sac à dos. Mes études universitaires m'avaient fait connaître en théorie la réalité de ces pays, j'avais maintenant l'occasion de les découvrir avec mes cinq sens. Chaque fois, je partais seul, à la découverte de ce grand continent afin d'en admirer les beautés et de m'ouvrir à ses multiples cultures. J'aspirais aussi à voir, de mes yeux, la misère de ces populations que l'on disait vivre dans la plus abjecte pauvreté. Sur tous les plans, j'ai été servi.

Malgré la souffrance, les inégalités et les injustices dont je fus témoin, plus j'apprenais à connaître de nouvelles cultures et plus je m'y mêlais, plus mon appréciation de la diversité sous toutes ses formes était grande. Les liens affectifs établis m'amènèrent même à marier une charmante Péruvienne de Lima. Curieusement, dans le même élan, l'amour pour ma grande famille québécoise et son unicité croissait au même rythme. De retour à la maison, je continuais à nourrir à temps perdu mon intérêt pour l'histoire des Amériques. Ici et là, je regardais un documentaire ou je lisais un livre portant sur ce sujet.

En 2015, épris d'une plus grande liberté de mouvement et caressant le rêve de vivre en pleine nature, j'ai décidé de quitter mon emploi auprès du Mouvement Desjardins et de désertier la grande ville. Je me suis alors lancé à mon propre compte dans l'intention de devenir maître de mon temps dans un lieu à mon image.

L'année suivante quelque chose d'inattendu se produisit. Au printemps, alors que j'écoutais un documentaire passé presque inaperçu, réalisé par Carole Poliquin et Yvan Dubuc et intitulé *l'Empreinte*, une porte s'est ouverte. Cette œuvre étalait devant moi les traces encore bien vivantes d'une cohabitation unique de nos ancêtres avec les Premières Nations de ce pays et m'invitait à revenir à cette passion pour l'histoire qui m'habitait. Appelé par une conviction que des découvertes insoupçonnées m'attendaient, je me suis résolu à pousser mes recherches plus loin. Malheureusement, je ne trouvais aucun livre, aucun ouvrage qui, à lui seul, me permettait d'assouvir ma curiosité. Avec les moyens du bord, j'ai réussi à recueillir des articles et d'autres ressources historiques pour les assembler et tenter de comprendre davantage la société canadienne à l'époque de la Nouvelle-France.

À l'été 2018, après avoir amassé suffisamment d'éléments d'information, j'ai publié un premier article, dans un jeune média du nom de *7 jours sur Terre*, afin d'exposer les grandes lignes de cette histoire méconnue. Ce texte connut un succès

surprenant. Si le nombre de personnes l'ayant lu fut appréciable, c'est surtout le caractère émotif des témoignages reçus qui m'interpella. Des réactions qui venaient directement du cœur. L'hiver suivant, à l'instar d'un professeur d'histoire du Saguenay offrant des cours hors cursus aux gens de sa communauté, j'ai décidé de le faire moi-même dans ma région des Cantons de l'Est. Inexpérimenté quant au rôle d'enseignant, mais avide de partager mes connaissances, j'ai eu un plaisir indescriptible à raconter le récit de nos ancêtres.

L'engouement des participants pour mon exposé me confirma leur soif manifeste d'en savoir plus. Il ne m'en fallut pas davantage pour me convaincre d'aller encore plus loin dans mes recherches. Ce sera au printemps 2019, assis au bord d'une rivière d'eau cristalline des Montagnes Vertes, que j'ai décidé de rapporter de cette exploration historique, une œuvre-synthèse qui s'adresserait à toutes celles et ceux qui sont épris de la même envie que moi de mieux connaître leurs racines identitaires.

Au cours de l'année qui suivit, j'ai mis toutes mes obligations de côté pour me consacrer corps et âme à la relecture de notre histoire nationale. Qui nous étions avant que le destin ne bascule sous le joug impérial britannique ainsi que la nature des alliances qui ont existé entre nos ancêtres canadiens et les nations autochtones. Chemin faisant, j'ai parcouru un nombre incalculable d'ouvrages académiques portant sur le régime colonial français. Au cours de ce voyage fascinant, couvrant bien plus que *quelques arpents de neige*, j'ai découvert un monde qui débordait loin au-delà des frontières de ce qui fut désigné comme la « Province of Quebec ». Un monde aussi vaste que ce continent, rempli de personnages inspirants, d'exploits, de tragédies, de conquêtes et surtout de récits d'amitié au cœur de la rencontre de deux civilisations que tout opposait. Un monde sauvage qui imposa son rythme et ses rigueurs à ceux qui en ont fait leur pays. Un nouveau monde mémorable, mais malheureusement, un nouveau monde oublié.

De ce périple révélateur de mille et un trésors, j'ai rapporté un livre d'histoires vivantes qui permet d'entrevoir un tout plus grand que la somme de ses parties; quelque chose comme un grand peuple. J'espère que la lecture de ce livre sera aussi riche et passionnante pour vous que sa rédaction l'a été pour moi.

-

Marco Wingender
Highwater, Québec
Printemps 2020

INTRODUCTION

Nous sommes plus de huit millions de Québécoises et de Québécois. Nous vivons d'une terre si vaste que notre esprit peine à en prendre la mesure. Sans discerner, elle accueille quiconque lui demande asile. Chaque jour, elle nous nourrit et nous procure tout ce dont nous avons besoin pour vivre dignement. Chaque jour, sa beauté boréale apaise notre âme et la fait rêver. Son fleuve majestueux, telle une voûte sacrée, révèle un royaume aux trésors plus grands que nature. Des falaises vertigineuses de la Gaspésie jusqu'aux doux vallons des Bois-Francs, ses montagnes et ses forêts défilent à perte de vue et transcendent notre horizon. Des torrents puissants se jetant dans la Baie James jusqu'au bouclier robuste des *Pays d'en Haut*, baignent des millions de lacs et coulent autant de lieues de rivières limpides. Du fjord du Saguenay à la vallée de la Jacques-Cartier et jusqu'aux cieux étoilés des Appalaches, cet univers aux mille merveilles nous invite à regarder avec les yeux du cœur.

Terre du Nord, elle impose le respect à ceux qui la foulent. À ceux qui embrassent ses grands froids, elle offre son manteau de neige et ses jardins de glace. À ceux qui savent arrêter le temps, elle apporte sa quiétude chaleureuse qui crépite dans son silence d'hiver. En son sein, des peuples ont pris naissance et d'autres y sont débarqués de l'autre bout du monde. Des Premières Nations jusqu'à nous, tant de destins se sont liés. Coureurs de bois, cultivateurs des plaines, pêcheurs des Maritimes et bûcherons du Nord, partout nous avons fait nos nids.

Nous formons un peuple unique au monde, animé d'une culture vibrante. Notre histoire, nos traditions, nos passions et nos valeurs n'ont que peu à voir avec celles de nos voisins. Un peuple dont les racines sont bien plus profondes et solides qu'il ne le pense. À l'image des Gaulois, enclavés par une mer d'anglo-saxons, nous sommes toujours là, à tenter de bâtir une société qui nous ressemble.

Ni Français, ni Anglais, ni même Américain. Nous avons su bâtir un modèle de société singulier au cœur d'un continent dominé par le culte du profit. Pionniers et champions mondiaux du modèle coopératif sous toutes ses formes, nous préférons la solidarité à la compétition. Nous avons toujours su intuitivement que ce n'est qu'ensemble qu'on tiendrait bon. Un peuple accueillant dont les ancêtres se sont vus offrir la main des Autochtones. Depuis, il l'aura tendue à son tour à toutes ces femmes et ces hommes venus des quatre coins du globe.

Reconnus pour notre joie de vivre, nous recherchons les consensus. Nous avons foi dans le gros bon sens et la sagesse du collectif. Créatifs, ingénieux et fiers de nos réussites, nous portons en nous l'esprit tribal du villageois. Débrouillards, nous avons appris à faire beaucoup avec peu, car pendant longtemps, c'est tout ce que nous avions. Pacifiques, nous avons toujours élevé nos voix contre les guerres qui n'étaient pas les nôtres. Devant l'inévitable toutefois, le courage de nos combattants aura été maintes fois prouvé. Nous chérissons l'harmonie, parfois au

détriment de notre propre bonheur. Nous sommes chialeurs aussi, mais préférons souvent acheter la paix. Déçus de nos échecs et désengagés quant à ceux qui nous gouvernent, nous nous sentons pris au piège d'un ordre établi dont on ne veut plus.¹

Je me **souviens... de quoi au juste?**

À l'instar des autres peuples de la planète, nous avons remis le gouvernail de notre destinée entre les mains de gestionnaires accrédités par une minuscule cabale financière et corporative. Trop longtemps, nous avons laissé des discours défaitistes nous faire croire que nous sommes nés pour un petit pain et colonisés depuis toujours. Sous l'emprise d'un empire qui n'est jamais vraiment disparu, nous ne savons que peu de choses de notre histoire, si ce n'est que la rébellion matée des Patriotes, la Grande Noirceur de Duplessis, les gloires révolues de la Sainte-Flanelle ou nos vaines aspirations souverainistes.

Observateur privilégié des dérives idéologiques du 20^e siècle en Europe, l'historien et écrivain tchèque Milan Hübl disait : « Pour liquider un peuple, on commence par lui enlever la mémoire. » Le Québec n'a pas échappé à cette logique des puissants. À preuve, pourquoi les héros de notre patrimoine sont-ils si peu inspirants? Pourquoi des personnages obscurs et repliés sur eux-mêmes tels que Séraphin Poudrier ou Ovila Pronovost, occupent-t-il une place plus importante dans notre esprit que des héros tels que le visionnaire de génie, Alphonse Desjardins, ou Léo Major, véritable légende de la Seconde Guerre mondiale aux actes de bravoure invraisemblables? Pourquoi la défaite des plaines d'Abraham est-elle le principal symbole qui nous soit resté de l'époque de la Nouvelle-France? Il doit bien y avoir un autre côté à la médaille.

Dans son livre intitulé *Les sept différences qui font de nous un peuple unique au monde*, l'analyste Jean-Marc Léger affirme que « les Québécois sont des Français modestes, des Anglais enjoués et des Américains pacifiques. » Il omet pourtant ce quatrième joueur évacué de notre conscience populaire. Celui dont l'empreinte en nous est toujours présente. Comme disait Pierre Falardeau, « l'histoire, c'est comme une montre, ça permet de savoir l'heure qu'il est ». Sans le souvenir d'où nous venons, le présent ne peut être qu'une suite impénétrable de hasards et de coïncidences mystérieuses. À n'en point douter, le Québec est aujourd'hui amnésique de son passé.

¹ Stéphanie Vallet (27 mai 2018). « Sondage Ipsos-La Presse : les Québécois ont soif de changement », sur *La Presse*, consulté le 18 décembre 2019, <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201805/27/01-5183394-sondage-ipsos-la-presse-les-quebecois-ont-soif-de-changement.php>

Redonner vie à notre histoire

Lire l'histoire populaire du Québec, c'est souvent s'informer de l'actualité des élites coloniales et religieuses de l'époque : les missions d'évangélisation en territoire autochtone, la prise en charge personnelle de la colonie par le roi Louis XIV, les politiques de développement de Jean Talon et le défrichage de la vallée du Saint-Laurent, les grands voyages d'exploration continentale, les rivalités entre gouverneurs, intendants et évêques, la guerre contre les Iroquois, la signature des traités de paix, et bien sûr, la conquête des Britanniques. Dans ce narratif où les projecteurs illuminent les plus puissants, les manuels scolaires accordent à ces castes dirigeantes le crédit des faits d'armes qui ponctuent le récit de la société coloniale canadienne. Quand on évoque les classes populaires, souvent dépeintes comme étant formées de fanatiques religieux passivement subordonnés à une autorité monarchique, c'est surtout pour raconter leurs drames, de même que les menaces et les fléaux auxquels elles faisaient face. Elles nous apparaissent plus souvent qu'autrement comme rassemblant des figurants sans profondeur qui devaient composer avec des conditions de vie précaires. À vrai dire, peu de place a été faite au rôle du vrai peuple, ces gens qui constituaient la base de la pyramide sociale, le véritable ciment et le terreau de la société en devenir, et rares sont les ouvrages populaires qui se sont intéressés aux nuances de ces visages humains.

En mettant dans le même bateau tous les immigrants européens, on s'imagine aujourd'hui que la colonisation des Amériques a été un long processus historique homogène, composé d'une litanie de cruautés, de crimes et de folies, où les explorateurs, voyageurs et colonisateurs européens sont perçus invariablement comme des oppresseurs racistes et les Amérindiens, comme des victimes sans défense. Dirigés par des « grands hommes », ces empires avançaient progressivement vers l'intérieur du continent, tassant de leur chemin des civilisations autochtones primitives. La réalité était toutefois beaucoup plus complexe.

Pour de nombreux Européens, ce fut plutôt une période d'exploration d'une nouvelle liberté sur un continent sauvage peuplé de centaines de nations autochtones. Il s'agissait d'une époque riche en expériences sociales de toutes sortes, où des groupes firent apparaître de nouvelles conceptions de la « belle vie » et, au contact des peuples autochtones, de nouveaux modèles d'organisations sociales. Durant plus de 300 ans, l'Amérique constituait un espace de tous les possibles et nombreux sont ceux qui se lancèrent dans l'aventure d'une vie nouvelle, libre et plus authentique. C'est dans cet esprit qu'il faut considérer ce peuple des premiers Canadiens qui émergea autour du commerce des fourrures.

Les mères et les pères de cette nation canadienne dans laquelle baigne notre ADN étaient des femmes et des hommes au cœur de circonstances si différentes des nôtres et, en même temps, qui renvoient aux mêmes enjeux fondamentaux de notre propre existence. Quand on le creuse, le premier chapitre de notre histoire

nous révèle un récit unique, inspirant et porteur d'espoir. Une histoire beaucoup plus vaste et riche que ce qu'on nous a raconté à la polyvalente. Un monde fascinant d'ouverture à l'Autre et de métissage intime au fil des générations. Un monde où ses habitants avaient la tête haute et le regard droit. Un monde qui peut nous renseigner sur ce qui nous habite encore aujourd'hui, mais qui s'effrite un peu chaque jour; un amour de la nature et de la terre, un sens du dialogue, une pensée collective, de même que des valeurs de partage et d'égalité.

Avec ce livre, je souhaite raconter l'histoire de la Nouvelle-France sous l'angle de la rencontre entre les colons français et les Premières Nations du Nord-Est de l'Amérique du Nord, du rapport qui s'est développé entre eux ainsi que du métissage qui en résulta. Pour ce faire, nous explorerons notre histoire dans ses profondeurs. Nous plongerons sous la surface convenue afin de déterrer le récit, brute et vivant, de ces Canadiennes et de ces Canadiens, cultivateurs, coureurs de bois, artisans, soldats qui ont pris racine sur une terre d'abord amérindienne. Nous verrons comment leurs vies forgèrent les origines de cette société qui est la nôtre et créèrent de nouvelles cultures et les identités originelles de ce continent. Ceci est l'histoire de l'Amérique française vue du peuple.

Outre quelques courtes analyses personnelles et la conclusion de cet ouvrage, tout ce que vous lirez dans les pages qui suivent est tiré de passages provenant d'au-delà de 150 livres, ouvrages, articles de journaux et de revues scientifiques ainsi que de sites web de référence, rédigés principalement au cours des trente dernières années par des historiens établis. Ceux de chercheurs québécois tel que Denys Delâge, Alain Beaulieu, Jean-Pierre Sawaya, Guy Frégault, Robert-Lionel Séguin, Louise Dechêne, Marcel Trudel, Jacques Lacoursière, Mathieu d'Avignon de même que les travaux d'historiens anglo-saxons et français, à commencer par William John Eccles, Allan Greer, Alan Taylor, Richard White, Olive Patricia Dickason, Peter Moogk, sans oublier Philippe Jacquin, Marc Jetten et le prolifique Gilles Havard, pour ne nommer que ceux-là.

Ce livre résulte d'un recensement de leurs écrits et constitue un amalgame de leur contenu, le tout recontextualisé dans un narratif qui laisse les faits parler d'eux-mêmes. Avec ma plume, je me pose ainsi en porteur non autorisé de ces nombreuses voix issues du monde académique qui nous informent, chacune à sa façon, souvent avec une précision chirurgicale, sur une partie de notre héritage. Depuis les premiers pêcheurs européens qui exploitaient les Grands Bancs de Terre-Neuve dès le début du 16^e siècle, nous remonterons la ligne du temps jusqu'à la signature du traité de paix mettant un terme à la guerre de Pontiac en 1765 et même au-delà.

Dans son premier tiers particulièrement, ce livre repose en bonne partie sur un condensé, traduit librement, du récit biographique magistral de Samuel de Champlain, écrit par le vénérable historien américain David Hackett Fischer et intitulé *Champlain's Dream* (*Le rêve de Champlain*). Ces emprunts furent motivés

par l'unicité de cet ouvrage remarquable racontant, dans le détail et de si belle manière, la vie exceptionnelle de cette figure historique considérée comme le fondateur de la Nouvelle-France. Par des histoires passionnantes qui ont marqué sa destinée et révélatrices de la trajectoire singulière de la colonisation française en Amérique du Nord, je souhaite permettre à tous ceux qui n'ont pas le temps ou la volonté de lire cet imposant chef-d'œuvre, d'avoir néanmoins l'occasion d'en saisir l'essentiel.

Au cours de cette exploration, nous accompagnerons les premiers immigrants français dans leur première traversée de l'Atlantique. Nous sillonnerons l'Amérique en canot à la découverte de ces myriades de nations autochtones et nous serons témoins des premiers contacts entre ces deux civilisations. Nous serons là, au beau milieu des premiers hivers canadiens, dans les petits forts français où le scorbut frappait sans avertissement ni discrimination. Nous prendrons la mesure des défis qui attendaient les premiers interprètes dans un monde sauvage aux mille dangers. Nous les verrons tisser des alliances avec des chefs de tribu et développer des liens fraternels avec eux. Nous admirerons le travail titanesque des premiers colons qui défrichèrent, à la sueur de leur front, d'innombrables arpents de forêt vierge, au pic et à la pelle et nous visiterons leurs chaumières en fête dans le creux de l'hiver. Nous irons au bout des rangs et jusqu'au fond des bois. Nous les verrons combattre, aux côtés de leurs alliés autochtones, les plus formidables guerriers d'Amérique du Nord et nous les accompagnerons, à pied ou en raquette, parfois durant des centaines de kilomètres, sur la voie de la guerre contre leurs grands rivaux britanniques. Nous explorerons aussi l'appel de l'Éros, si central à l'expérience humaine, qui a poussé tant de jeunes Canadiens, au contact du charme des femmes amérindiennes, à s'ouvrir à une sexualité libérée dont ils n'auraient jamais pu même rêver au sein de leur société européenne d'origine.

Cet ouvrage invite à revisiter la Nouvelle-France, théâtre de la création d'un nouveau monde où s'entremêlèrent Européens et Amérindiens. Par le fait même, cette histoire est non seulement celle des premiers ancêtres des Québécois mais aussi celle de la diaspora de toute la Franco-Amérique : Franco-Canadiens, Acadiens, Métis canadiens et étatsuniens, Cajuns de la Louisiane et Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, dispersés aujourd'hui, au nombre de quelque 20 millions, aux quatre coins du continent. Pour mettre en lumière cette grande épopée, je vous invite à entreprendre un voyage fascinant au cœur de notre identité. Mais d'abord, débutons ce périple par un bref survol des autres colonisations des Amériques : la conquête de l'Amérique latine par les conquistadors espagnols et celle de la Côte Est américaine, sous le rouleau compresseur anglais.

PROLOGUE : LES AUTRES COLONISATIONS DES AMÉRIQUES

L'Europe au sortir du Moyen-Âge

Pour comprendre la colonisation européenne qui s'est déployée à l'échelle des Amériques et, subséquemment, à celle de la planète entière, il faut remonter aussi loin qu'au 15^e siècle. À cette époque, l'ascension de l'Europe semblait encore improbable. Divisée en de nombreux royaumes féodaux, elle était aux prises avec d'interminables guerres internes et se remettait lentement de la dévastation d'une épidémie de peste bubonique, connue sous le nom de « mort noire », qui avait tué près du tiers de la population dans les années 1340.

Son voisin musulman à l'est, l'empire Ottoman, constituait une formidable puissance militaire et économique. Au cours des trois siècles précédents, les croisades chrétiennes avaient fait chou blanc dans leur tentative de capturer la ville sainte de Jérusalem des mains arabes et d'en maintenir le contrôle. Pire encore, au cours du 15^e siècle, les Ottomans avaient envahi le sud de l'Europe, s'emparant du même coup du carrefour stratégique de Constantinople en 1453, véritable point de rencontre de la civilisation occidentale et de celle du Moyen-Orient. À son apogée, cet empire contrôlait l'Afrique du Nord, les parties sud et est de la mer Méditerranée, en passant par les Balkans, le Proche-Orient, l'Asie centrale et l'Asie du sud-est. Le contrôle de ce territoire immense lui avait permis de sécuriser les routes commerciales du Maroc jusqu'aux Indes et du Sénégal jusqu'en Mongolie.²

Impuissants devant cette montée en force de leurs voisins, les dirigeants européens se retrouvaient en position de faiblesse dans cette course à la domination militaire, commerciale et religieuse du continent eurasiatique. Les avancées turques et le contrôle des musulmans sur tout ce territoire suscitèrent auprès des monarchies européennes un fort sentiment de claustrophobie géographique et religieuse, générant un profond désir de se défaire de l'étreinte du monde musulman et de le contourner pour accéder aux richesses d'Asie, rendues célèbres par la publication, au 14^e siècle, des récits de voyage du légendaire marchand italien Marco Polo. Elles savaient bien que le pouvoir de l'empire ottoman se nourrissait du contrôle qu'il exerçait sur ces routes commerciales lucratives. Contraints de payer des primes aux marchands musulmans pour l'achat d'or et d'ivoire provenant d'Afrique subsaharienne et de soie, de pierres précieuses et d'épices d'Asie, les consommateurs européens enrichissaient le monde arabe tout en vidant les royaumes chrétiens de leurs richesses. De surcroît, le sultan turc prélevait des taxes additionnelles sur les produits luxueux qui transigeaient à l'échelle de l'empire.

² Alan Taylor, *American Colonies. The Settling of North America*, New York, Penguins Books, 2001, p.25.

Bloqués à l'est, les dirigeants européens espéraient affaiblir leur ennemi et s'enrichir en cherchant des routes commerciales alternatives par la mer pour contourner les commerçants musulmans et les percepteurs de taxes turcs dans l'espoir d'atteindre l'Afrique sub-saharienne et l'Asie orientale. C'est ainsi que l'attention des marchands européens se tourna vers l'ouest, au-delà de la mer Méditerranée, vers l'Atlantique. Au cours du 15^e siècle, les marins et les marchands ibériques développèrent de nouveaux navires, des techniques de navigation novatrices, une meilleure connaissance des routes océaniques et des canons qui leur permirent de voyager à l'échelle du globe et d'établir leur domination par la force sur les populations côtières distantes.

À cette époque, les espoirs européens se tournèrent vers la péninsule ibérique, qui était tombée sous contrôle musulman depuis le 8^e siècle, alors que les royaumes d'Aragon, de Castille et du Portugal réussirent à repousser progressivement les Maures. Cette lente reconquête ouvrit la voie aux navires chrétiens, alors qu'au même moment, l'étau turc resserrait son contrôle à l'est de la Méditerranée. En 1469, le mariage de la reine Isabelle et du prince Ferdinand permit l'unification d'Aragon et de Castille et la création du royaume d'Espagne. Zélés, compétents et fortement expansionnistes, Isabelle et Ferdinand complétèrent la *Reconquista* (Reconquête) ibérique en reprenant le contrôle de Granada, la dernière principauté musulmane de la péninsule.³

Alors que les Européens élargissaient leur zone d'influence, ils s'engagèrent à la même époque dans le développement de leurs connaissances relatives aux domaines de la science et de la technologie. Leur permettant d'accroître la maîtrise de tout ce qu'ils découvraient, ces avancements se nourrissent les uns des autres alors que les explorations océaniques devenaient un champ d'essais pour mettre à l'épreuve les découvertes réalisées dans les domaines des mathématiques, de l'astronomie, de la géologie, de la médecine et de l'armement. Les Européens étaient ravis de ce revirement de situation ainsi que des nouvelles possibilités qui s'ouvraient devant eux. Un médecin italien du 16^e siècle s'émerveilla d'être né « dans ce siècle dans lequel le monde entier fut connu; duquel les anciens étaient familiers de bien peu plus que le tiers de celui-ci ».

Ces populations étaient alors portées par le courant de la Renaissance européenne, lui-même marqué par la redécouverte de la littérature, de la philosophie et des sciences de l'Antiquité. Jusque-là, leurs chefs spirituels et intellectuels avaient été habités par les croyances obscurantistes du Moyen-Âge, où l'on considérait que tout ce qui méritait d'être connu avait déjà été découvert par les Grecs anciens et les Romains ou bien avait été révélé par leur Dieu et inscrit dans la sainte bible. Quant à ceux qui s'investissaient dans l'avancement de la connaissance¹ dans un

³ A. Taylor, *American Colonies*, pp. 25-27.

esprit scientifique, ils risquaient d'être condamnés pour hérésie par les autorités cléricales.⁴

Les îles Canaries, prélude à la colonisation ibérique des Amériques

La longue et violente reconquête ibérique avait instigué un esprit de croisade au sein de la population, en faisant émerger un clergé particulièrement militant et une caste guerrière féroce connue sous le nom de *hidalgos*. Ces derniers regardèrent également vers l'Atlantique pour de nouvelles occasions de poursuivre leurs campagnes. À proximité de l'Afrique et face à l'Atlantique, l'Espagne et le Portugal étaient avantageusement situés pour mener l'expansion maritime européenne. Dans leurs explorations, les Espagnols et les Portugais bénéficièrent de renforts importants provenant d'Italie, particulièrement des marchands et des marins de Gênes.

Explorant d'abord la côte Nord-Ouest de l'Afrique, les marins ibériques et italiens découvrirent les îles Canaries, Madeiras et les Açores. Riches en bancs de poissons et en forêts, ces îles devinrent rapidement les premiers lieux de colonisation dans leur élan expansionniste. Par leur dur labeur, les colonisateurs transformèrent leur nouvel environnement afin de cultiver des produits de base pour les marchés européens. À partir de ces bases, ils partirent à la conquête de la côte africaine à la recherche d'or, d'ivoire, d'épices et d'esclaves. De ces avancées découlèrent des traités commerciaux avec de nombreux dirigeants africains.

L'absence d'une population indigène sur les îles Açores et Madeiras facilita l'établissement de ces nouveaux arrivants. Toutefois, aux Canaries vivait un peuple d'origine berbère du nom de Guanche. Au nombre de quelque 30 000 en 1400, ils formaient des communautés agraire, pratiquant l'élevage de bétail et dépendant d'outils et d'armes en pierre.

Au cours de la deuxième moitié du 15^e siècle, la rencontre, entre les Guanches et les colonisateurs, qui suivit constitua le modèle qui façonnera la manière ibérique de conquérir de nouveaux territoires. Montés à cheval et équipés d'armes en acier, les Ibères possédaient un avantage militaire de taille face à des Guanches sans armure et combattant à pied avec des armes en pierre. Rapidement, la résistance offerte par les Guanches fut écrasée et ceux-ci se virent soumis à l'esclavage dans des plantations de canne à sucre. Mais surtout, les virus et les pathogènes qu'amènèrent avec eux les Européens décimèrent les populations indigènes. Dépourvus de l'immunité naturelle dont jouissaient les envahisseurs due à une expérience millénaire de proximité avec les animaux d'élevage, les Guanches périrent par milliers d'épidémies, de peste bubonique, de dysenterie, de pneumonie et du typhus. En moins d'un siècle, on assista à l'extinction complète des Guanches.

⁴ A. Taylor, *American Colonies*, pp. 24-25.

Conditionnés par la *Reconquista*, les Ibères considéraient que les Guanches méritaient d'être conquis et asservis pour deux raisons : ils n'étaient ni « civilisés » ni chrétiens. Les conquérants se voyant dans l'obligation de répandre la foi chrétienne auprès des populations païennes, toute personne offrant une résistance à cette foi pouvait, en toute bonne cause, être asservie pour le bien de son âme et le profit de ses exploitants. En exposant les Guanches à la doctrine chrétienne, l'esclavage pouvait ainsi sauver leurs âmes de l'enfer, faisant de leur bref asservissement sur terre un juste prix à payer pour leur salut éternel. Toutefois, plus cupides que cohérents, les Ibères asservirent également les Guanches qui s'étaient convertis dans l'espoir vain de vivre en paix aux côtés de leurs envahisseurs.

Pour coloniser ces îles de l'Atlantique, les Portugais et les Espagnols apprirent à organiser et à supporter des missions océaniques prolongées, qui étaient à la fois exploratrices et prédatrices. Ces expéditions ont aussi permis de tester avec succès les nouvelles technologies militaires dont ils disposaient et leurs stratégies de conquête. En convertissant les populations locales en marchandise à vendre en tant qu'esclaves de plantation, les envahisseurs ont su développer une méthode efficace pour financer leurs entreprises. Les Ibériens furent également les premiers à développer une combinaison rentable d'un système de plantation et de traite d'esclaves. C'est ainsi que ces îles s'avérèrent un terrain d'entraînement qui permit aux Espagnols et aux Portugais de poursuivre avec grand succès leur expansion vers de nouveaux territoires.

L'exploitation rentable de ces îles constitua également un précédent qui encouragea les royaumes européens à se lancer à la découverte de nouvelles contrées à l'ouest. Toutefois, en 1492, personne ne savait que les prochaines îles à exploiter se trouvaient à proximité de deux immenses continents habités par des millions de personnes. C'est ainsi qu'en vertu de la conquête et de la transformation de ces petits archipels de l'Atlantique, la voie était pavée à la découverte, à l'invasion et à la refonte des Amériques pour des siècles à venir.⁵

La Nouvelle-Espagne : les conquérants sanguinaires

Dans sa quête de richesse et de nouveaux territoires à exploiter, l'Espagne fut la première puissance à réussir la traversée de l'Atlantique grâce à l'acharnement d'un ambitieux marin génois, Christophe Colomb. Aussitôt qu'en 1484, Colomb avait élaboré des plans pour traverser l'océan, espérant ainsi ouvrir une nouvelle route commerciale vers les trésors d'Asie. Après avoir cherché sans succès des appuis auprès des couronnes portugaise, française et anglaise qui jugeaient l'entreprise trop risquée, il se tourna vers la reine Isabelle et le roi Ferdinand, monarques d'Espagne. Ces derniers acceptèrent de lui fournir trois navires et le financement nécessaire, considérant que même s'il échouait dans sa quête d'une

⁵ A. Taylor, *American Colonies*, pp. 28-32.

route vers l'Asie, il pourrait tomber sur de nouvelles îles rentables comme celles des Canaries.

Contrairement au mythe populaire, les intellectuels et les dirigeants européens du 15^e siècle ne croyaient pas que la terre était plate. Depuis la Grèce antique, les hommes cultivés s'étaient entendus quant à la forme sphérique de leur monde. La valeur élevée des richesses exotiques qu'il recelait constituait un incitatif puissant pour mettre les plans de Colomb à l'épreuve.⁶

En 1492, trois navires transportant Christophe Colomb et environ 90 hommes quittèrent les îles Canaries et, après 33 jours de traversée, atteignirent les îles des Bahamas et les Antilles. Colomb était toutefois convaincu que toutes ces îles étaient à proximité du continent asiatique. Bien que leurs habitants indigènes, les Taïnos, n'avaient rien à voir avec les peuples qu'il avait déjà connus ou sur lesquels il avait lu, il persista à croire qu'ils étaient des « Indiens », une appellation erronée qui a perduré jusqu'à nous.

Dès le départ, Colomb considéra ces îles à titre de futures plantations commerciales et traita leur population indigène de la même manière que les Guanches aux îles Canaries, c'est-à-dire comme des esclaves. Colomb écrivit pendant ce premier voyage : « ... Ils n'ont pas d'acier... Ils feraient de bons serviteurs... Avec 50 hommes, nous pourrions tous les assujettir et faire d'eux ce que nous en voulons. » Pour impressionner et intimider les Taïnos, Colomb démontra publiquement le son et la furie de ses armes à feu. Unilatéralement, il déclara que ces populations locales étaient dorénavant des sujets de la couronne qu'il représentait. Ne comprenant pas un seul mot d'espagnol, les Taïnos ne purent discerner aucun indice qui les aurait incités à s'opposer à cette cérémonie. Pour Colomb, un tel traitement profiterait aux Taïnos, car il les exposerait au salut chrétien et aux bienfaits de la civilisation espagnole. Il poursuivit son périple en renommant chacune des îles de la région en l'honneur de la famille royale espagnole et de jours saints chrétiens.

Son plus grand vaisseau s'étant échoué sur l'île d'Hispaniola (aujourd'hui Haïti), Colomb décida d'établir immédiatement une colonie en ordonnant à 39 de ses hommes de demeurer sur l'île. Ces derniers construisirent un fort rudimentaire à partir de morceaux de bois du navire démantelé. Avec les deux embarcations restantes, le navigateur reprit le chemin du retour vers l'Espagne.

Grâce à l'invention récente de la presse mécanique, les échos du premier voyage de Colomb et de ses découvertes firent grand bruit et se propagèrent rapidement à l'échelle de l'Europe. Cet engouement contribua à la mise sur pied de d'autres missions d'exploration visant à tracer les contours des nouvelles terres et à exploiter leurs populations.

⁶ A. Taylor, *American Colonies*, pp. 33-34.

Dès septembre 1493, Colomb retourna vers les « Indes occidentales » pourvu de 17 navires, 1 200 hommes, des plantes de canne à sucre et du bétail. Cette fois, les Espagnols seraient là pour y rester, résolus à dominer le territoire et les populations locales ainsi qu'à intégrer ces nouvelles contrées à leur empire basé en Europe. À Hispaniola, toutefois, Colomb découvrit que les Tainos avaient tué tous les hommes de son équipage qui avaient été laissés derrière l'année précédente.

Constatant la mort de ses compatriotes, Colomb vit là le prétexte idéal pour déclarer une guerre de conquête sans merci. Utilisant les avantages militaires qu'offraient leurs chevaux, leurs chiens entraînés à la guerre, la poudre à canon et l'acier, Colomb et ses hommes tuèrent et capturèrent des centaines de Tainos répartis sur plusieurs îles. En 1495, il ramena 550 prisonniers vers l'Espagne en vue de les vendre. Suite à la mort de la plupart d'entre eux durant la traversée ou peu de temps après leur arrivée en Europe, en raison de leur exposition aux maladies du vieux continent, Colomb dut renoncer au projet de vendre des Tainos en Espagne. À la place, il distribua les captifs à des colonisateurs afin de les faire travailler sur leurs plantations.

Intensifiant les traversées de l'Atlantique pour transporter des colons et des cargaisons, reliant la péninsule ibérique à l'Amérique, l'empire espagnol envahit le nouveau monde à une vitesse fulgurante. Il s'appuya sur le modèle colonial développé aux îles Canaries et transforma agressivement les îles d'Hispaniola et de Cuba. Il y introduisit de nouvelles cultures, principalement la canne à sucre, et des animaux d'élevage incluant des vaches, des mules, des moutons, des chevaux et des cochons. Les envahisseurs dénaturèrent l'environnement pour répondre à leurs besoins de base, produire des marchandises ayant suffisamment de valeur pour les expédier en Espagne, puis dominer et convertir les habitants locaux.

Lourdement armés, les Espagnols contraignirent les Tainos à travailler dans les mines, les ranchs et les plantations coloniales, leur réservant un traitement brutal. Les locaux qui résistaient voyaient leurs villages être détruits par des raids des soldats espagnols. Abandonnant leurs maisons et leurs biens, des milliers de Tainos se réfugièrent dans les collines densément boisées. Complètement écrasés et traumatisés, surchargés et sous-alimentés, ils furent alors particulièrement vulnérables aux pathogènes européens.

Devant les avancées espagnoles, les populations autochtones des Caraïbes furent les victimes sans défense d'une combinaison fatale d'un micro-parasitisme, de la maladie, et d'un macro-parasitisme des colonisateurs espagnols qui firent d'eux une classe d'esclaves. Tout comme pour les Guanches aux Canaries, la colonisation espagnole détruisit rapidement la population taino d'Hispaniola. En 1494, un Espagnol rapporta que plus de 50 000 Tainos étaient morts : « ils tombent chaque jour, à chaque pas, comme du bétail dans un troupeau infecté. » D'une population d'au moins 300 000 en 1492, les Tainos sont passés à 33 000 en 1510 et à tout juste 500 en 1548. L'intention initiale des Espagnols n'était pas de les annihiler, car ils

auraient préféré les maintenir en vie en vue d'en faire des sujets et des esclaves de l'empire. Néanmoins, par son effet, la colonisation d'Hispaniola s'avéra un véritable génocide.⁷

Au début du 16^e siècle, devant l'extermination des Tainos de Cuba et d'Hispaniola, les Espagnols furent confrontés au besoin pressant de remplacer leur main-d'œuvre en vue d'exploiter leurs mines d'or, leurs fermes d'élevage de bétail et leurs plantations de canne à sucre. Pour se pourvoir en forces fraîches, les entrepreneurs militaires effectuèrent des expéditions sur le continent de l'Amérique centrale, capturant des autochtones en vue de les soumettre à leur tour à l'esclavage. Les nouveaux esclaves mouraient toutefois aussi rapidement que les précédents. La demande incessante pour des esclaves fit intensifier les raids, dévastant les villages autochtones aux alentours du golfe du Mexique, du Venezuela jusqu'en Floride et aussi loin au nord que la Caroline du Sud.

L'Espagne consolida un véritable empire américain sur le continent entre 1519 et 1550. Son expansion prit son envol avec la capture improbable de la capitale aztèque de Tenochtitlan (aujourd'hui la ville de Mexico), comptant quelques 200 000 habitants, lors d'une expédition dirigée par Hernan Cortés, accompagné de 600 volontaires lourdement armés. La cupidité étant un prérequis pour les *conquistadores*, Cortés déclara aux Aztèques : « Mes compagnons et moi souffrons d'une maladie du cœur qui ne peut être guérie qu'avec l'or. » Dans les années 1530, Francisco Pizarro avec tout juste 180 hommes réussit pour sa part à conquérir l'empire inca au Pérou, avec une brutalité sans nom. Durant la décennie 1540, les forces espagnoles surent progressivement et douloureusement soumettre les populations mayas d'Amérique centrale.

Au cours du 16^e siècle, les Espagnols créèrent le plus imposant empire de l'histoire européenne par la conquête et la colonisation de vastes contrées d'Amérique. Dès 1550, leur empire dominait les terres et les populations des Caraïbes et s'avancit profondément en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, pour un domaine au moins 10 fois supérieur à son territoire en Europe.

Les avancées espagnoles alarmèrent notamment les puissances française, anglaise et hollandaise. Craignant d'être soumises à la domination espagnole en Europe, elles encouragèrent les investisseurs privés à mandater des capitaines de navires armés pour prendre d'assaut et piller les cargaisons espagnoles. À titre d'exemple en 1523, une grande part de l'or qu'avait volée Cortés aux Aztèques en vue de l'acheminer vers l'Espagne, fut saisie par des pirates français dans l'Atlantique. De même, dans les années 1550, ces derniers avaient étendu leurs raids aux Caraïbes, allant jusqu'à capturer, piller et brûler la Havane, un important port espagnol de l'île de Cuba. Ces stratégies d'acquisition de richesse et de capital étaient toutefois risquées et peu efficaces pour s'approprier de manière durable les bénéfices d'un

⁷ A. Taylor, *American Colonies*, pp. 32-39.

empire outre-mer. Ces puissances rivales comprirent qu'elles devraient donc miser sur leurs propres colonies, d'où elles pourraient extraire de précieux minéraux et implanter des cultures agricoles à commercialiser, telles que le sucre, le tabac et le cacao, dont la valeur était élevée en Europe et qui ne poussaient pas dans les climats tempérés du vieux continent.

Pour y arriver, l'option de s'emparer par la force des puissantes colonies espagnoles s'avérerait dangereuse et coûteuse. Ces empires rivaux choisirent plutôt une alternative plus sûre et plus lente : trouver un territoire inoccupé par les Espagnols afin d'y ériger une colonie. C'est ainsi que durant le 16^e siècle, des marins explorèrent la côte atlantique de l'Amérique du Nord pour le compte de la France, de l'Angleterre et de la Hollande, à la recherche de nouvelles régions qui permettraient d'établir des ports de piraterie ainsi que des plantations.⁸

Le rouleau compresseur anglais : la Virginie

Au cours du 16^e siècle, des marins français et espagnols explorèrent la côte atlantique, du nord de la Floride jusqu'à l'actuelle Nouvelle-Écosse. Ils considéraient toutefois que cette région n'avait que peu de valeur à titre de colonie, étant trop froide pour les cultures tropicales, mais trop chaude pour avoir accès aux meilleures fourrures. Des marins anglais avaient précédemment tenté d'explorer les eaux glaciales et les côtes dénudées du Labrador dans le vain espoir d'y trouver de l'or et un raccourci vers la Chine. Dans la même période et avec davantage de succès, des baleiniers basques ainsi que des pêcheurs français, anglais et hollandais tiraient profit de l'abondance de bancs de morues dans les eaux de Terre-Neuve. Toutefois, les leaders anglais considéraient cette région trop froide et trop peu fertile pour tenter d'y établir des habitations permanentes. Négligé par les Français et les Espagnols, le littoral atlantique demeurait ouvert à la colonisation anglaise.

À cette époque, l'Angleterre était davantage préoccupée par la conquête et la colonisation de l'Irlande. Tout comme l'invasion des îles Canaries pour les conquérants ibériques, la conquête et la colonisation de l'Irlande par les Anglais servit de terrain d'entraînement pour l'expansion de leur empire outre-mer. Leur pouvoir solidement consolidé sur l'île celte, le succès qu'ils avaient connu là-bas leur procurèrent la confiance et les moyens pour poursuivre leur expansion coloniale le long du littoral de l'Atlantique.⁹

En 1607, après un timide effort avorté, deux décennies plus tôt, visant à coloniser l'île de Roanoke, située au large de l'actuelle Caroline du Nord, les Anglais tentèrent leur coup à nouveau dans la baie de Chesapeake. Ils appelèrent cette région la Virginie, en l'honneur de leur reine Elizabeth I, supposément vierge. C'est

⁸ A. Taylor, *American Colonies*, pp. 52-66.

⁹ A. Taylor, *American Colonies*, p. 118.

là qu'ils fondèrent la première ville anglaise en Amérique, baptisée Jamestown.¹⁰ La vaste plaine côtière qui l'entourait abritait quelque 24 000 Amérindiens divisés en une trentaine de tribus, mais partageant une langue algonquienne et le leadership d'un chef du nom de Powhatan. Tels des semi-nomades, ils vivaient de l'horticulture, de la pêche, de la chasse et de la cueillette.¹¹

En premier lieu, les colons anglais avaient espoir de s'enrichir rapidement, en cherchant de l'or dans la région ou en attaquant les bateaux espagnols remplis de ces mêmes trésors.¹² S'étant fait promettre par les dirigeants coloniaux que les Amérindiens les accueilleraient généreusement, à bras ouverts, les colons exigèrent initialement d'être nourris par ceux qui peuplaient la baie de Chesapeake, bien que ces derniers ne maintenaient pour eux-mêmes que de maigres surplus. Les Amérindiens se méfièrent aussi de l'arrogance affichée des Anglais à leur endroit et, rapidement, des violences éclatèrent quand des colons tentèrent d'intimider leurs hôtes.¹³

Ces efforts se révélant des échecs coûteux, les colonisateurs se tournèrent graduellement vers une approche d'exploitation plus longue et laborieuse, celle d'établir des plantations. En 1616, les colonisateurs découvrirent comment faire pousser du tabac, une culture qui s'avérera très rentable et qui mettra la table à une explosion démographique et géographique anglaise sur les terres veuves laissées par leurs premiers habitants.¹⁴

Avant 1620, la plupart des « engagés » de la Virginie avaient été transportés de force, soit des orphelins ou de jeunes malfaiteurs coupables d'itinérance et de petits larcins. Après 1620, la grande majorité était techniquement composée de volontaires, malgré que leur pauvreté en Angleterre limitait l'exercice d'un choix libre et éclairé. Ces immigrants anglais, débarqués sous le signe de la servitude, formèrent quelque 90 000 des 120 000 nouveaux arrivants débarqués dans la baie de Chesapeake au cours du 17^e siècle, soit les trois-quarts.¹⁵

La plupart d'entre eux avaient été les victimes d'un long processus de dépossession de leurs terres, connu sous le nom d'enclavement (enclosure) et perpétré par une classe aristocratique de puissants propriétaires terriens. Visant à augmenter leurs profits par la rationalisation de leurs domaines en propriétés dorénavant privées, l'enclavement excluait ainsi la majorité des habitants précédents. Dans ces domaines, des équipes d'ouvriers salariés et quelques locataires remplacèrent ainsi les petits paysans, plus nombreux, pour y pratiquer l'élevage de moutons. Probablement près de la moitié de ces paysans furent dépouillés de leurs terres

¹⁰ A. Taylor, *American Colonies*, pp. 129-130.

¹¹ A. Taylor, *American Colonies*, p. 125.

¹² A. Taylor, *American Colonies*, p. 118.

¹³ A. Taylor, *American Colonies*, pp. 131-133.

¹⁴ A. Taylor, *American Colonies*, p. 133.

¹⁵ A. Taylor, *American Colonies*, p. 142.

entre 1530 et 1630. Ces évincés et ceux qui se retrouvaient ainsi sans emploi gonflèrent les rangs des vagabonds qui erraient à travers le pays en quête de travail et de charité. Ces nouveaux pauvres gravitaient autour des villages ruraux, des villes et des cités portuaires, en particulier à Londres. Cette ville devint rapidement notoire pour sa saleté, sa pauvreté, ses épidémies, ses incendies, ses crimes et ses exécutions. En réponse à ces troublants maux sociaux, les promoteurs coloniaux anglais proposèrent une solution simple : exporter, vers une nouvelle colonie en Virginie, les pauvres fainéants et les petits bandits qui pourraient ainsi être mis au travail pour cultiver des produits de base destinés à être transportés et vendus en Angleterre.¹⁶

Trop pauvres pour s'offrir une traversée de l'Atlantique au coût de six livres sterling, ces « engagés » offraient quatre à sept années de leur vie au profit d'un capitaine de navire ou à un marchand, qui les transportait en Virginie pour les placer aux enchères auprès des propriétaires de plantations de tabac. Sans salaire durant leur servitude, ces jeunes gens avaient droit à une alimentation de base, des vêtements et un toit, généralement tout juste ce qu'il fallait pour les maintenir en vie et capables de travailler. À terme, le maître était supposé accorder à son engagé une contrepartie sous forme de nouveaux vêtements, d'outils et de nourriture. Durant la première moitié du 17^e siècle, la colonie de la Virginie et éventuellement celle du Maryland promettaient également à ces hommes, désormais « libres », 50 âcres de terre. Alors qu'en Angleterre, un mendiant n'aurait jamais pu espérer devenir propriétaire terrien, la colonie leur présentait une opportunité à laquelle il n'avait pu rêver à la maison. Bien sûr, cette opportunité requérait de ces hommes et de ces femmes de parier leur vie dans un pays dangereux de par ses pathogènes mortels et le labeur exténuant qu'on exigeait d'eux.¹⁷

Avant 1640, la plupart des engagés menaient des vies pénibles et courtes. Sous les rayons brûlants du soleil d'été, une humidité étouffante et des insectes auxquels ils n'étaient pas adaptés, les engagés mouraient d'une combinaison de maladies et de surcharge de travail. Dans la poursuite du rêve de devenir propriétaires d'une terre, une majorité fut enterrée avant l'expiration des termes de leur servitude.¹⁸ Entre 1607 et 1622, la Compagnie de la Virginie transporta quelque 10 000 personnes vers la colonie, mais de ce nombre seuls 20 % étaient toujours vivants en 1622. La population coloniale atteignit malgré tout 13 000 âmes en 1650 en raison principalement de l'importation massive d'immigrants, alors que le taux de mortalité demeurait à près de 25 %.¹⁹

Lors de la colonisation de l'Irlande au cours du siècle précédent, les Anglais avaient acquis les techniques et la rhétorique nécessaires à leur conquête. Ils y avaient

¹⁶ A. Taylor, *American Colonies*, pp. 120-122.

¹⁷ A. Taylor, *American Colonies*, pp. 142-143.

¹⁸ A. Taylor, *American Colonies*, p. 143.

¹⁹ A. Taylor, *American Colonies*, p. 130.

aussi appris à considérer les populations résistantes comme sales, paresseuses, surnois, meurtrières, composées de païens sauvages à peine plus dignes que des animaux, et à les traiter en conséquence. En Virginie, les Anglais employèrent le même langage et offrirent le même mépris à chaque fois que des Amérindiens se soustrayaient du rôle attendu d'eux, soit celui d'ignorants reconnaissants et pressés de se soumettre à leurs supérieurs et bienfaiteurs. Refusant de se plier, les Amérindiens durent composer avec la colère de ces intrus.²⁰

L'intention des leaders coloniaux était d'abord commerciale. Animés d'un fort sentiment de supériorité culturelle, ils visaient à civiliser les Amérindiens en les absorbant en tant que subalternes. Les Anglais considéraient que la poursuite de leur propre intérêt économique servait également celui de leur dieu. Dans un tel contexte, les Amérindiens pourraient être initiés à la foi protestante via les services d'églises établies par les colons. Les Anglais soutenaient que les bouleversements provoqués par leur venue étaient également dans l'intérêt des Amérindiens, qui n'avaient ainsi aucun droit de résister. Évidemment, en subordonnant et en convertissant les Amérindiens, les promoteurs anglais prévoyaient s'accaparer la majeure partie de leurs terres en vue de permettre l'établissement de plantations commerciales, en particulier de tabac.²¹

Rapidement, la culture du tabac explosa et la population s'agrandit au même rythme. Les propriétaires eurent alors besoin de plus de terres qui ne pouvaient être obtenues qu'au détriment des populations algonquiennes. L'apparition de plantations anglaises, s'accompagna également de bétail et d'animaux de ferme gourmands qui se déplaçaient sur de grandes distances, à proximité des villages amérindiens. Les conséquences furent dévastatrices pour les champs de maïs de ces derniers. Ces expansions intrusives menèrent éventuellement à des confrontations entre les colons et les Algonquiens qui n'eurent d'autres choix que de se dresser devant les envahisseurs pour défendre leurs terres et leurs cultures.²²

Une première réplique massive et concertée des Algonquiens, fédérés sous la férule du grand chef Powhatan, viendra en 1622, lors d'une attaque surprise savamment coordonnée. Cette offensive détruisit des plantations anglaises situées en périphérie de la colonie virginienne, faisant 347 victimes. Après avoir encaissé le choc initial et l'horreur de ce massacre, les dirigeants anglais saisirent cette opportunité pour prendre tous les moyens visant à déposséder et à exterminer les Amérindiens de la baie de Chesapeake. Les colonisateurs développèrent une stratégie qui servira de modèle lors de guerres coloniales subséquentes, celle d'attendre juste avant la récolte du maïs pour attaquer et détruire les villages amérindiens et leurs cultures, condamnant ces populations à un hiver de précarité et de famine. En mai 1623, alors que la faim des Amérindiens était des plus vives,

²⁰ A. Taylor, *American Colonies*, p. 123.

²¹ A. Taylor, *American Colonies*, p. 129.

²² A. Taylor, *American Colonies*, p. 134.

les dirigeants anglais prétendirent qu'ils étaient prêts à négocier paix. À la fin des pourparlers, ces derniers invitèrent les 250 Algonquiens présents à boire un verre d'alcool. La part qui leur avait été réservée avait toutefois été empoisonnée. Drogués et neutralisés, les victimes furent facilement achevées par les lames d'acier anglaises.²³

L'année 1644 fut le théâtre d'une seconde attaque surprise des Algonquiens, tuant plus de 400 colons sur une population d'un peu plus de 10 000. À leur tour, les contre-attaques anglaises détruisirent la plupart des villages amérindiens le long des rivières, dispersant les survivants dans l'arrière-pays. Au cours des décennies suivantes, les maladies et les guerres réduisirent le nombre d'Algonquiens en Virginie de 24 000 en 1607 à tout juste 2 000 en 1669. Virtuellement dépossédés de toutes leurs terres, les survivants furent confinés à de petites réserves, entourées d'établissements coloniaux. Impitoyable, la loi coloniale alla même jusqu'à inviter les propriétaires à tirer sur tout Amérindien mettant le pied sur les terres qu'ils avaient arrachées aux Premières Nations.²⁴

Alors que la présence amérindienne fut drastiquement réduite dans les régions côtières, celle des Anglais augmenta au même rythme, particulièrement dans les décennies 1650 et 1660. En réponse à cette opportunité à cause de la grande pauvreté que connaissaient dans leur pays les immigrants anglais, la baie de Chesapeake vit sa population coloniale passer de 13 000 en 1650 à 41 000 en 1670. Les nouveaux venus défrichèrent sans cesse de nouvelles terres en vue d'y faire la culture du tabac.²⁵ Malgré le coût immense en vies humaines – autochtones et britanniques – l'empire avait enfin réussi à établir et à sécuriser une base lucrative, dynamique et en pleine expansion sur le continent nord-américain.²⁶

Le traitement que les Anglais avaient offert aux Irlandais n'avait pas été meilleur que celui qui avait été réservé aux Guanches par les Espagnols. En Virginie, les colonisateurs n'eurent pas l'intention d'être plus justes et équitables à l'endroit des Algonquiens. Au plaisir de ces promoteurs, la Virginie absorba des milliers de travailleurs pauvres qui étaient considérés inutiles et dangereux en Angleterre. Du point de vue des Amérindiens toutefois, les Anglais correspondaient davantage aux métastases d'une tumeur maligne et vorace qui s'étaient répandues à une vitesse fulgurante, mettant en péril la survie de leur monde ancien.²⁷

Le rouleau compresseur anglais : la Nouvelle-Angleterre

Les pressions sociales et économiques en Angleterre qui ont suscité un mouvement migratoire vers les colonies de la Virginie au début du 17^e siècle firent aussi

²³ A. Taylor, *American Colonies*, p. 135.

²⁴ A. Taylor, *American Colonies*, pp. 135-136.

²⁵ A. Taylor, *American Colonies*, p. 136.

²⁶ A. Taylor, *American Colonies*, p. 137.

²⁷ A. Taylor, *American Colonies*, p. 137.

émerger la conquête et la colonisation d'une région plus au nord : ce que les Anglais appelèrent la Nouvelle-Angleterre. Dans cette région, les colons différencièrent fortement de leurs contemporains plus au sud. La Nouvelle-Angleterre attira principalement une classe bourgeoise qui disposait des moyens de payer les frais de sa traversée de l'Atlantique et ainsi préserver sa liberté une fois débarquée en Amérique.²⁸

Il s'agissait de chrétiens, connus sous le nom de puritains, qui partageaient la conviction que la réforme protestante en Angleterre était demeurée incomplète. Méprisant l'héritage du catholicisme médiéval, ces croyants visaient à rétablir l'église originale, pure et simple de Jésus-Christ et de ses apôtres. À leurs yeux, l'Église anglicane n'était rien de plus qu'un méli-mélo de doctrines et de cérémonies protestantes et catholiques.²⁹ Beaucoup plus exigeants sur le plan de la foi que les Anglicans qui s'étaient installés dans le Chesapeake et infatigables chercheurs de la volonté de Dieu, ils s'investissaient dans la lecture des écritures bibliques, perfectionnaient leur moralité et proposaient des réformes radicales visant à améliorer leur société et à discipliner les désobéissants et les indolents.³⁰

Les plus radicaux d'entre eux étaient devenus des « séparatistes », déterminés à se retirer dans leurs propres congrégations indépendantes. Celles-ci se divisèrent au gré de leurs croyances et de leurs pratiques, formant ainsi plusieurs sectes distinctes. Au cours du 17^e siècle, elles avaient fait l'objet de persécutions de la part des autorités royales et anglicanes, alors qu'on les menaçait de les expulser du pays.³¹ Devant le pouvoir grandissant du roi et de ses évêques anglicans, certains puritains décidèrent de rompre avec leur terre natale et de partir vers l'Amérique, habités d'une intention de purifier la foi protestante en y établissant une Angleterre renouvelée.

Dans cette région, les nouveaux colons durent s'adapter à un environnement plus froid et moins abondant que la Virginie. Contrée nordique et collineuse de forêts denses, de terrains accidentés et de sols rocailleux offrant une saison de récolte plus courte, la Nouvelle-Angleterre demandait un dur labeur pour y établir une ferme et peu de possibilités de s'enrichir rapidement.³²

Initialement, les puritains suivirent des marins anglais et français, des pêcheurs et des commerçants de fourrure qui visitaient le littoral atlantique durant les saisons estivales. Après une tentative ratée en 1607-1608 sur la côte du Maine, un premier groupe composé d'une centaine d'hommes, de femmes et d'enfants arriva dans la baie de Massachussetts en 1620 à bord du *Mayflower*. Connus sous le nom de « pilgrims » (pèlerins), ils profitèrent d'une épidémie dévastatrice qui, entre 1617

²⁸ A. Taylor, *American Colonies*, p. 159.

²⁹ A. Taylor, *American Colonies*, pp. 160-161.

³⁰ A. Taylor, *American Colonies*, p. 161.

³¹ A. Taylor, *American Colonies*, pp. 162-164.

³² A. Taylor, *American Colonies*, p. 159.

et 1619, venait tout juste de décimer les populations autochtones côtières, pour occuper un village abandonné entouré de champs déjà défrichés qu'ils nommèrent Plymouth.³³

Un premier hiver long et rigoureux tua la moitié des nouveaux arrivants. Toutefois, au cours des années qui suivirent, des récoltes annuelles plus abondantes permirent de stabiliser la population coloniale et d'attirer plusieurs vagues subséquentes d'immigrants anglais. En 1630, environ 1 500 colons vivaient déjà dans la colonie de Plymouth. Au cours de cette même année, la Nouvelle-Angleterre fut témoin de sa plus importante vague d'immigration. La « grande migration » fut menée par John Winthrop, leader d'un syndicat de riches puritains qui avaient obtenu une charte royale les autorisant à fonder la Compagnie de la baie du Massachussetts. S'installant d'abord dans un lieu qu'ils appelèrent Boston, ces gens fondèrent leur colonie sur la côte atlantique, au nord de Plymouth. Ils y établirent le gouvernement autonome le plus radical qu'avait connu le monde européen, dont l'éthos républicain s'appuyait sur l'élection de leur propre gouverneur et député-gouverneur ainsi que d'une assemblée législative. Après un hiver précaire en 1630-1631, les colons du Massachussetts purent produire assez de nourriture pour répondre à leurs besoins et à ceux des nombreux immigrants qui suivirent tout au long de la décennie.³⁴ Au total, cette migration massive fit venir près de 14 000 puritains durant la décennie de 1630.³⁵

À partir des villes côtières, les colons avancèrent progressivement vers l'arrière-pays. À compter de 1640 et au cours des décennies qui suivirent, l'expansion des établissements coloniaux fit naître de nouvelles colonies distinctes à l'échelle de la Nouvelle-Angleterre. Éventuellement toutes reconnues par la couronne anglaise, elles devinrent le Massachussetts, le Connecticut, le Rhode Island et le New Hampshire.³⁶

La Nouvelle-Angleterre était dépourvue de plantations commerciales qui auraient incité et financé l'importation d'engagés, alors qu'à la fin du 17^e siècle, ils représentaient moins de 5 % de la population coloniale. Non plus, les Néo-Anglais n'avaient les moyens de s'offrir une main-d'œuvre sous esclavage. En 1700, moins de 2 % des habitants de la Nouvelle-Angleterre vivaient dans un état de servitude, comparativement à 13 % en Virginie et à 78 % dans les Antilles anglaises dont le développement économique s'appuyait principalement sur les plantations de canne à sucre. En effet, au sein de l'empire britannique, la Nouvelle-Angleterre avait une population coloniale et une culture inhabituellement homogène : libre, blanche et anglaise. En comparaison avec le Chesapeake, plus chaud et humide, l'environnement naturel de la Nouvelle-Angleterre demandait davantage de labeur

³³ Denys Delâge, *Bitter Feast. Amerindians and Europeans in Northeast North America, 1600-64*, traduit par Jane Brierley, Vancouver, UBC Press, 1993, p. 86.

³⁴ A. Taylor, *American Colonies*, pp. 164-165.

³⁵ A. Taylor, *American Colonies*, p. 169.

³⁶ A. Taylor, *American Colonies*, pp. 165-166.

et offrait un rendement inférieur. En revanche, il permettait de vivre en meilleure santé et plus longtemps. Comparativement aux autres colonies britanniques, la Nouvelle-Angleterre se voulait aussi plus égalitaire. Les occasions d'avancement des colons étaient significatives, soutenues par une économie diversifiée et une stabilité sociale remarquable.³⁷

Ce portrait cache toutefois un côté plus sombre, marqué par une intolérance envers les dissidents religieux et ceux que l'on soupçonnait de sorcellerie. Également, la poursuite d'un idéal de société puritaine réformée et prospère aurait été impossible n'eût été un long processus de dépossession territoriale des Amérindiens et de transformation radicale de son nouvel environnement naturel.³⁸

Les populations autochtones du sud de la Nouvelle-Angleterre partageaient plusieurs affinités culturelles et linguistiques, sans pour autant être unies politiquement. Elles parlaient des langues algonquiennes, similaires à celles des Amérindiens de la Virginie. Les principales tribus de cette région étaient les Mohegans et les Pequots du Connecticut, les Narrangansetts du Rhode Island, les Patuxets et les Wampanoags de Plymouth ainsi que les Nipmucks, les Massachusetts et les Pennacooks du Massachusetts. Ces tribus étaient subdivisées en de nombreux clans locaux, chacun composé de quelques centaines de personnes partageant un village permanent occupé pendant les mois d'été et pour le reste de l'année, un territoire commun de chasse et de cueillette. La composition de ces clans fluctuait constamment en raison des liens familiaux qui pouvaient s'étendre à d'autres tribus par le biais de mariages.

L'horticulture que pratiquaient les Algonquiens était productive et répondait à la plupart de leurs besoins alimentaires. Un champ de culture consistait en de nombreux monticules où l'on faisait pousser du maïs ainsi que des courges, des citrouilles et en périphérie, des fèves. Ces mélanges de cultures ne plaisaient pas aux Anglais, qui préféraient séparer leurs plants en sections distinctes. Dans les faits, l'agriculture à l'amérindienne, similaire à ce qu'on appelle aujourd'hui l'approche permaculturelle, s'avérait bien plus efficace que la méthode européenne, produisant des récoltes substantielles à même de petits espaces et exigeant peu de labeur. Semi-sédentaires, ces communautés déménageaient leurs villages à toutes les quinzaines d'années.

Conséquence de la mobilité de leur mode de vie, le peu de possessions matérielles que les Amérindiens acquéraient, ils le partageaient. Ils ne gardaient avec eux que ce qu'ils pouvaient facilement transporter dans leurs déplacements annuels, c'est-à-dire des vêtements et leurs outils de bois et de pierre. Également, ces peuples chérissaient les loisirs et la générosité bien plus que l'accumulation laborieuse de possessions.

³⁷ A. Taylor, *American Colonies*, pp. 169-170.

³⁸ A. Taylor, *American Colonies*, p. 186.

En comparaison avec les colons, les Algonquiens n'étaient pas aussi exigeants à l'égard de leur environnement naturel. Ils y investissaient moins de labeur et en soutiraient moins de ressources et d'énergie. Ils n'étaient pas habités par une pensée capitaliste. L'embauche d'une autre personne en retour d'un salaire était un concept inconnu pour eux, tout autant que celui de « capital » ou de marché pour en faire l'échange. Les Algonquiens ne possédaient pas, non plus, de parcelles de terres, sous forme d'une propriété privée et perpétuelle. Plutôt, les chefs de tribus allouaient annuellement des lots de culture agricole ainsi que des territoires à certaines familles ou clans, selon leur nombre, leurs besoins et leurs capacités. Les tribus amérindiennes préservaient la plus grande part de leur domaine non-agricole à titre de bien commun pour la chasse et la cueillette. Pour eux, il était impensable de « posséder » la terre, alors qu'ils la percevaient davantage comme une figure maternelle nourricière. Jusqu'à ce qu'ils y soient contraints par les colons anglais, les Amérindiens étaient entièrement étrangers au concept d'achat ou de vente de parties de leur territoire.³⁹

Ne voyant dans le paysage précolonial « qu'une nature hideuse et désolante peuplée de bêtes et d'hommes sauvages », les immigrants anglais considéraient les Amérindiens comme leur antithèse, c'est-à-dire des païens qui s'adonnaient à leurs pires instincts au lieu de travailler durement pour conquérir la nature et la transcender. La soupçonnant d'être maléfique et séductrice, les autorités puritaines craignaient par ailleurs de voir leurs compatriotes dégénérer eux-mêmes vers la sauvagerie au contact des Autochtones et des forêts occultes.

Les Néo-Anglais s'appliquèrent dûment à se convaincre de leur supériorité à titre de chrétiens civilisés et à résister aux tentations de la vie à l'amérindienne. Pour y arriver, ils devaient transformer le territoire à leur image et convertir les Amérindiens qui l'occupaient. Un coup de hache à la fois, les colons œuvrèrent avec diligence pour remodeler leur environnement naturel afin qu'il ressemble à l'Angleterre, qu'ils considéraient comme le modèle divin d'une nature correctement « améliorée » par l'homme. Ils défrichèrent et clôturèrent leurs champs pour les cultiver à l'anglaise. Ils bâtirent des maisons, des granges, des moulins et des églises. Ils exterminèrent les animaux sauvages qui rôdaient, en particulier les loups et les ours qui menaçaient leur bétail. Les puritains travaillèrent aussi à soumettre, à convertir et à transformer les Amérindiens en répliques de bons chrétiens anglais. En somme, tant pour en bénéficier que pour se rassurer, ils œuvrèrent à dominer le monde sauvage qui les entourait, celui de la forêt, de la faune et des Amérindiens.⁴⁰

Plus les colons remodelaient leur environnement à leur guise et le rentabilisaient, plus celui-ci devenait hostile et étranger aux Amérindiens. En rasant les forêts, les colons ont progressivement éliminé les habitats dont dépendaient la faune et la

³⁹ A. Taylor, *American Colonies*, p. 188-191.

⁴⁰ A. Taylor, *American Colonies*, p. 188.

flore indigènes, elles-mêmes essentielles à l'alimentation des Premières Nations et à leur capacité de se vêtir. Les colons introduisirent également des cochons et du bétail qui, une fois laissés libres, pouvaient parcourir de grandes distances; jusque dans les forêts et les champs de maïs amérindiens. Lorsque les Amérindiens répondaient à ces intrusions en tuant et en mangeant ces bêtes, les colons exigeaient que les coupables soient jugés pour vol devant leur propre tribunal. Insistant sur la défense de leurs droits de propriété animale, les nouveaux venus demeuraient pourtant indifférents aux droits des Autochtones de protéger l'intégrité de leurs champs de maïs.⁴¹

La guerre des Pequots

Le premier conflit majeur mettant aux prises les Néo-Anglais et les Algonquiens éclata en 1636. Visant à étendre leur autorité sur la vallée de la rivière Mystique au sud du Connecticut, les leaders coloniaux exigèrent que ses habitants pequots leur versent un lourd tribut, leur rendent plusieurs de leurs enfants à titre d'otages de même que quelques adultes accusés d'avoir tué un marchand anglais. Devant le refus des Pequots, les colonies du Connecticut, de Plymouth et du Massachussets leur déclarèrent la guerre et firent pression sur les tribus des Narragansetts et des Mohegans pour qu'elles leur procurent leur appui militaire. Ces dernières consentirent, partiellement en raison d'une vieille rivalité existant entre elles, de même que d'un désir de se joindre au parti favori pour l'emporter. En guise de récompense, les alliés amérindiens espéraient accroître leur population en adoptant des prisonniers pequots.

En mai 1637, des guerriers narragansetts et mohegans guidèrent les troupes puritaines profondément en territoire pequot pour y surprendre, sur les berges de la rivière Mystique, une communauté constituée d'environ 400 habitants, en majorité des femmes, des enfants et des aînés. Les assaillants encerclèrent le village encore endormi et, un peu avant l'aube, mirent le feu aux wigwams. Les pauvres villageois périrent dans les flammes, abattus par les balles des colons anglais ou transpercés par leurs lances en tentant de fuir le brasier. Seule une poignée de survivants réussirent à se sauver en esquivant les lignes ennemies avant de disparaître dans la forêt.

Voyant la guerre comme un test d'inspiration divine, les puritains interprétèrent cette victoire sanglante comme une preuve convaincante de la faveur de Dieu à leur égard. Ce massacre sans discrimination choqua leurs alliés amérindiens dans leurs mœurs guerrières, eux qui souhaitaient plutôt capturer les femmes et les enfants pequots afin de les adopter. Ils dénoncèrent les façons anglaises de faire la guerre comme étant trop cruelles et meurtrières, mais sans succès.

⁴¹ A. Taylor, *American Colonies*, p. 193.

Au cours de la même année, des expéditions militaires permirent de tuer et de capturer la plupart des Pequots encore libres. Les puritains en exécutèrent certains et soumièrent d'autres à l'esclavage pour leur propre usage ou en les vendant aux propriétaires de plantations dans les Antilles. Toutefois, la majorité de leurs captifs – surtout des femmes et des enfants - furent échangés à leurs alliés amérindiens en retour de wampums, sortes de perles faites à partir de coquillages. Tout juste la moitié des quelques 3 000 Pequots d'avant la guerre survécurent, presque tous à titre de captifs des Mohegans et des Narragansetts. Les chefs coloniaux déclarèrent alors la dissolution de la nation des Pequots. Une génération plus tard toutefois, les colons décidèrent d'affaiblir les Narragansetts en encourageant les Pequots à faire sécession et à se reconstituer sur une partie de leurs terres natales, bien sûr sous stricte subordination aux autorités de la colonie du Connecticut.

Dépourvus d'une identité collective à titre d'Amérindiens devant les envahisseurs européens, les Autochtones continuèrent à se percevoir en tant que membres de leurs clans et de leurs tribus, ce qui les rendit vulnérables aux manipulations et à la domination coloniale. De leur côté, malgré leurs revendications rivales relativement à leur territoire et à leur théologie, les Néo-Anglais se considéraient comme une nation commune, drastiquement distincte de celles des Autochtones. Quand leurs intérêts étaient menacés, les colons mettaient généralement de côté leurs différends pour s'unir dans leurs efforts de guerre visant à mater leurs opposants.

Incapables de s'allier sur la base d'une identité commune et décimés par des épidémies, les divers clans amérindiens s'affaiblirent au point d'être réduits à de petites minorités tentant de survivre dans une région dominée par l'expansion rapide de la population coloniale. En 1670, les 52 000 colons néo-anglais étaient déjà trois fois plus nombreux que les Amérindiens de la région du sud-est de la Nouvelle-Angleterre. Témoins impuissants de l'écroulement de leur monde et de leur culture, les nations autochtones se retrouvaient placées devant un choix qui déciderait de leur survie ou de leur disparition : se soumettre à la tutelle anglaise ou se battre jusqu'au bout pour préserver leur souveraineté et leur autonomie.⁴²

Les “villes de prière”

Durant les années 1620 et 1630, les puritains n'avaient investi que peu d'efforts dans l'évangélisation des Amérindiens, mettant plutôt l'accent sur l'expansion de leurs villes et de leurs fermes. Quant à leurs missionnaires, ils considéraient que le premier pas essentiel à la conversion passait par la sédentarisation des Amérindiens au sein de communautés délimitées et supervisées. À la fin des années 1640, le révérend John Eliot mena la charge de cette mission, souvent malgré l'opposition de nombreux colons qui auraient simplement préféré balayer les Premières Nations des territoires conquis.

⁴² A. Taylor, *American Colonies*, pp. 194-197.

Réduits dans des « villes de prière » (praying towns) compactes et permanentes, les Amérindiens pouvaient ainsi être contenus et surveillés plus facilement afin de les inciter à changer de comportements et même d'apparence. Dans ces enclaves, croyait-on, ils seraient préservés de l'influence pernicieuse de leurs amis et des membres de leur famille qui avaient refusé de changer leur mode de vie traditionnel. De surcroît, le confinement des Amérindiens à des établissements permanents, permettait aux puritains de libérer encore davantage le territoire afin de poursuivre l'expansion coloniale.

Les missionnaires exigeaient une conversion complète des Amérindiens et ce, dans tous les aspects de leur vie. Ils devaient abandonner leurs noms algonquiens et en adopter de nouveaux, anglais ceux-là, ainsi que renoncer à pratiquer leurs sports traditionnels. On les obligeait également à se couper les cheveux très courts, à la manière des puritains. Par-dessus tout, les missionnaires les exhortaient à travailler de la même façon et au même rythme, c'est-à-dire de longues journées de labeur agricole. Insistant sur la division anglaise du travail selon les genres, les missionnaires pressèrent les hommes amérindiens à renoncer à la chasse et à la pêche en faveur de l'agriculture. Les femmes devaient quant à elles cesser de travailler dans les champs de maïs afin de se consacrer aux corvées de la maison et au tissage, comme le faisaient les femmes néo-anglaises. Obligés de travailler durement six jours par semaine, les Amérindiens vivant dans ces communautés étaient requis de se reposer le septième jour et de participer au service religieux du dimanche.

Ne présentant aucun attrait pour les Amérindiens qui appartenaient aux clans les plus peuplés et autonomes, ces villes de prière attirèrent plutôt les membres des clans les plus petits et les plus vulnérables, tels que les Massachusets, les Nipmucks et les Pennacooks, qui avaient été particulièrement éprouvés par les invasions coloniales. Diminués par la maladie, les bouleversements environnementaux et les intrusions coloniales, ils espéraient trouver dans le christianisme une voie spirituelle pouvant donner un sens à leur destin devenu tragique. Ils travaillèrent à stabiliser leur existence en cherchant de nouveaux guides, supérieurs à leurs chamans, qui, à leurs yeux, avaient échoué à les protéger des épidémies, du bétail et des envahisseurs coloniaux. Devant les technologies impressionnantes déployées par les Anglais et leur apparente immunité contre les maladies, les Amérindiens y soupçonnaient une forme de pouvoir supranaturel dont ils avaient désespérément besoin pour leur propre intérêt, à la recherche d'une nouvelle foi qui leur permettrait de retrouver leurs nombres et leurs forces.

Plusieurs clans parmi les plus vulnérables voyaient dans ces villes de prière un dernier espoir pour préserver leur identité de groupe sur une parcelle de leurs terres ancestrales. À l'intérieur du cadre établi, les Autochtones travaillaient à rendre ces villes plus adaptées à leurs propres besoins. Le caractère syncrétique de ces communautés devenait évident lors d'un décès, alors que les Amérindiens

tenaient un service funéraire chrétien, mais continuaient d'enterrer le corps en compagnie d'objets à apporter vers l'autre vie. Malgré tout, les puritains continuèrent de se méfier de ces Amérindiens enclavés et de les considérer comme des « sauvages » prétendant à un vernis de christianisme factice. En 1675-76, une guerre brutale viendra mettre à l'épreuve la sincérité des deux camps.⁴³

La guerre du roi Philippe

La guerre amérindienne la plus sanglante de l'histoire de la Nouvelle-Angleterre fut celle que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de la guerre du Roi Philippe, en l'honneur du chef wampanoag Metacom, que les Anglais appelèrent le Roi Philippe. Au printemps de 1675, les colons de Plymouth provoquèrent une confrontation quand ils capturèrent, jugèrent et exécutèrent trois Wampanoags pour avoir tué un résident d'une ville de prière qui avait agi comme informateur pour le compte des colons. Les exécutions enflammèrent des jeunes guerriers wampanoags, qui répliquèrent de leur propre initiative en attaquant des fermes coloniales isolées, les pillant et les brûlant.

Des soulèvements se multiplièrent durant tout l'été et l'automne qui suivirent alors que d'autres clans, ayant eux-mêmes souffert aux mains des colons, furent encouragés par les gains initiaux. Les contre-attaques des puritains, ne discriminant pas les clans neutres et de ceux qui étaient hostiles, générèrent des ennemis additionnels, notamment les Narragansetts. Au nombre de 4 000, ces derniers formaient la nation autochtone la plus imposante et la plus puissante de la région. Bien que les colons soient convaincus que Metacom était le cerveau derrière cette mobilisation sanglante, dans les faits, chaque clan combattait sous la direction de ses propres chefs de guerre. Loin d'être le plan d'un seul homme, il s'agissait d'abord de la conséquence des bavures puritaines qui avaient transformé leurs suspects en ennemis.

Au fil des années, les Amérindiens avaient graduellement fait l'acquisition de mousquets provenant de marchands anglais qui avaient ignoré à leur bon profit les lois coloniales d'interdiction de ventes d'armes aux Premières Nations. Devant la grande maîtrise de cette arme efficace qu'avaient développée ces dernières, les colons se voyaient dépourvus de l'avantage technologique qui les avait si largement favorisés durant la guerre des Pequots quarante ans plus tôt.

Durant les mois d'été et d'automne de 1675, les guerriers amérindiens attaquèrent 52 des 90 villes coloniales de la région, dont 12 furent entièrement détruites. Imitant les méthodes de guerre totale des Néo-Anglais déployées dans la guerre précédente, les Amérindiens tuèrent souvent des familles coloniales entières, incluant les femmes et les enfants. Quand les colons contre-attaquaient, les Amérindiens se repliaient dans les marais et repoussaient leurs ennemis en leur

⁴³ A. Taylor, *American Colonies*, pp. 197-199.

infligeant de lourdes pertes. Ils utilisaient également les embuscades en forêt pour éliminer les colons en retraite et désorientés.

Ces victoires des Amérindiens gonflèrent leur confiance et ébranlèrent fortement celle des Néo-Anglais alors qu'un nombre croissant de réfugiés coloniaux fuirent les régions frontalières pour se réfugier dans les villes côtières. Il devint par ailleurs de plus en plus ardu pour les colons de recruter des soldats dans une guerre incertaine contre des forces amérindiennes insaisissables.

Au cours des décennies précédentes, les colons avaient œuvré à remodeler les paysages de la Nouvelle-Angleterre en construisant des églises, des maisons, des clôtures, des granges et en y relâchant leur bétail dans les pâturages. Dans le but de mettre fin à cette aliénation de leurs terres, les Amérindiens brûlèrent, tuèrent, mutilèrent et profanèrent tout symbole de la civilisation anglaise. Ces derniers voyaient dans la mort de chaque colon, la destruction de chaque maison et de chaque église comme des preuves indiquant que le Dieu anglais n'était pas de taille devant leurs pouvoirs spirituels retrouvés. Aux yeux des puritains, leur « Commonwealth » biblique était menacé par des forces sataniques. Pour venger leur Dieu et prouver leur valeur, les colons se résolurent à détruire leurs ennemis amérindiens. Chaque ennemi tué et chaque wigwam brûlé devenait ainsi une confirmation de la volonté de Dieu et l'affirmation de sa faveur pour leur peuple « choisi ».

Tout au long de l'année de 1675, les colons peinèrent à repérer leurs adversaires, plus mobiles et imprévisibles, et à les attaquer avec force. Conséquemment, plusieurs colons s'en prirent aux Amérindiens les plus faciles à localiser, à piller et à abattre : les résidents des villes de prière. Furieux, de nombreux colons considéraient tous les Amérindiens comme des ennemis et ceux vivant dans les villes de prière, comme des espions insidieux. Pour les protéger de la menace d'un génocide et les empêcher de joindre les rangs ennemis, les autorités coloniales déportèrent les Amérindiens convertis vers deux îles froides et arides, dans la baie de Boston, où plusieurs centaines moururent de froid, de malnutrition et de maladies durant le rigoureux hiver qui suivit.

Au début de 1676, les autorités coloniales, désespérées devant la résistance amérindienne, reconnurent que la victoire leur serait impossible sans l'appui d'alliés amérindiens, principalement les Pequots et les Mohegans, soit près du tiers des Amérindiens du sud de la Nouvelle-Angleterre. La guerre prit alors une tournure inattendue, soit la forme d'une guerre civile au sein de la population autochtone.

Durant le printemps et l'été de 1676, les alliés amérindiens assistèrent les colons dans le renversement du cours des événements. Ces alliés enseignèrent aux colons à éviter les embuscades, à traquer et à détruire les rebelles dans leurs refuges. Les meilleurs commandants coloniaux abandonnèrent les tactiques militaires

européennes, basées sur des mouvements de masse compliqués visant à permettre des volées de tirs. Plutôt, ils adoptèrent les stratégies amérindiennes de dispersion, de furtivité, d'embuscades et de tirs ciblés.

Dès le printemps de cette même année, les rebelles amérindiens se retrouvèrent à cours de nourriture et de munitions, alors qu'ils faisaient face à une recrudescence des attaques des forces coloniales. Chassés de leurs villages et de leurs champs, désespérés, affamés et souvent malades, ils durent prendre la fuite. Les Néo-Anglais se tournèrent également vers l'ouest, du côté des puissants Mohawks pour obtenir leur appui. En retour de généreux présents, ils lancèrent des raids destructeurs contre leurs vieux rivaux, les Algonquiens de la Nouvelle-Angleterre.

L'été suivant, la résistance amérindienne s'effondra, alors qu'un à un les clans durent se résoudre à capituler devant l'ennemi. Au mois d'août, Metacom fut tué lors d'une bataille, succombant au tir d'un Amérindien converti rangé du côté anglais. Les vainqueurs lui coupèrent la tête et l'exposèrent sur le haut d'une tour de surveillance de Plymouth. Cette guerre sanglante et amère fut dévastatrice pour les établissements puritains, mais encore davantage pour les Premières Nations. Le conflit tua au moins un millier de colons anglais et plus de 3 000 Amérindiens, soit environ le quart de leur population dans le sud de la Nouvelle-Angleterre.

Plutôt que de traiter leurs captifs comme des prisonniers de guerre, les puritains les considérèrent comme des traîtres, exécutant les chefs et vendant les autres en esclavage dans les Antilles ou en Méditerranée. Des Amérindiens vaincus s'échappèrent vers le nord, auprès des Abénakis et en Nouvelle-France. Les réfugiés conservèrent dans leur cœur une haine viscérale des Anglais. Au cours du siècle qui suivit et jusqu'à la conquête de la Nouvelle-France par les Anglais en 1760, ces réfugiés et leurs descendants guideront des raids canadiens qui ravageront à répétition les régions frontalières de la Nouvelle-Angleterre.

Quant aux Pequots et aux Mohegans, malgré l'appui qu'ils avaient offert aux puritains, ils furent réduits au statut de petites minorités dans le sud de la Nouvelle-Angleterre, confinés par la population coloniale à quelques réserves enclavées. Assignés à la caste inférieure de la société néo-anglaise, ces Amérindiens travaillaient sur des fermes et des navires commerciaux en retour de maigres salaires. D'autres purent vivre humblement en fabricant des balais, des paniers et des remèdes à base d'herbes pour tenter de les vendre aux colons.

Durant les guerres impériales du 18^e siècle, les opposant aux Français et à leurs alliés amérindiens, les Néo-Anglais exigèrent des Amérindiens vivant sur leur territoire qu'ils se battent à leurs côtés. La plupart ne revinrent jamais des champs de bataille. Subsistant dans les marges des villes de la Nouvelle-Angleterre, les Amérindiens s'effacèrent progressivement jusqu'à devenir presque invisibles aux yeux de la société britannique, qui en vint à les déclarer officiellement disparus. Il fallut attendre le 20^e siècle pour que les descendants de ces survivants puissent à

nouveau être reconnus par les autorités. La population néo-anglaise continua de croître, passant de 52 000 en 1672 à 92 000 habitants en 1700. En remodelant la terre, les colons détruisirent les ressources dont dépendaient les nations autochtones pour assurer leur autonomie. Ce processus se poursuivit progressivement si bien que dès 1789, toutes les nations autochtones vivant le long de la côte est britannique avaient subi le destin tragique des Amérindiens de la Nouvelle-Angleterre : celui de vivre au sein de petites minorités ethniques enclavées, livrées au bon vouloir des envahisseurs coloniaux sur une terre qui n'était plus la leur.⁴⁴

⁴⁴ A. Taylor, *American Colonies*, pp. 199-203.

LA NOUVELLE- FRANCE

PARTIE I : LE RAPPROCHEMENT (1524 – 1607)

La France fit une entrée en scène plutôt tardive en Amérique. Initialement, ce ne fut pas sa monarchie qui mandata des expéditions vers le nouveau monde, mais des marchands, des commerçants et des armateurs. Dès 1504, des marins bretons se rendaient sur les côtes de Terre-Neuve pour y pêcher la morue.⁴⁵ En 1509, le marin français de Dieppe, Thomas Aubert, ramena avec lui sept Amérindiens captifs au retour d'un voyage de reconnaissance et de pêche. Probablement des Béothuks de Terre-Neuve⁴⁶, ils firent sensation à Rouen avec leurs costumes, leurs armes et leur canot.⁴⁷ On ignore toutefois ce qu'il advint d'eux. Il s'agissait de la première fois que des Français voyaient des représentants des Premières Nations d'Amérique. Par la suite et presque à chaque année qui suivit, des pêcheurs européens jetaient leurs filets dans les bancs de Terre-Neuve⁴⁸ alors que des baleiniers basques venaient y chasser la baleine pour son huile.

Tout au long du 16^e siècle, des marins français, anglais et hollandais traversaient l'Atlantique périodiquement dans le but de piller des navires commerciaux espagnols, remplis d'or, et des villes coloniales ou pour y pratiquer de la contrebande. Toutefois, à l'instar de ses puissants rivaux, la France réalisa qu'un approvisionnement plus sûr et plus stable des richesses de l'Amérique ne serait possible qu'avec l'implantation de ses propres colonies.⁴⁹ Pour ce faire, l'établissement d'une colonie française dans les Caraïbes ou près de la Nouvelle-Espagne pouvait sembler tentant en raison du climat subtropical permettant le développement de précieuses plantations de canne à sucre ainsi que d'une proximité facilitant la piraterie sur les navires et les ports espagnols. Toutefois, les Français apprirent à leurs dépens, comme ce fut le cas dans les années 1560, que les Espagnols constituaient de redoutables adversaires, dont les moyens militaires prévenaient toute tentative de colonisation rivale à proximité des territoires qu'ils contrôlaient.⁵⁰

Plus distantes des forces espagnoles, les latitudes nordiques offraient un environnement plus sûr pour y établir une colonie. Les perspectives de profit étaient cependant moindres, en raison des longs hivers et d'une courte saison de récolte ne permettant pas la production de ces cultures tropicales si prisées en

⁴⁵ Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec, Tome 1. Des origines à 1791*, Québec, Septentrion, 1995, p. 17.

⁴⁶ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 17.

⁴⁷ Gustave Lanctot, « AUBERT, THOMAS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 25 janv. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/aubert_thomas_1F.html

⁴⁸ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 17.

⁴⁹ A. Taylor, *American Colonies*, p. 92.

⁵⁰ A. Taylor, *American Colonies*, p. 92.

Europe.⁵¹ En revanche, on espérait découvrir de l'or, des métaux précieux ainsi que la « route de Cathay », cette Chine regorgeant d'épices et de trésors d'Orient.

Les Premières Nations du Nord-Est de l'Amérique du Nord étaient divisées entre les peuples de langues inuite, qui étaient situés bien au Nord, de même qu'algonquienne et iroquoienne. Occupant un espace central, les Iroquoiens étaient concentrés autour du Lac Ontario et le long des berges du fleuve St-Laurent à l'est et dans la vallée Susquehanna, plus au sud. Ils étaient entourés par un groupe plus nombreux et diversifié de peuples de langue algonquienne, dispersés sur le littoral de l'Atlantique, de la Caroline du Nord jusqu'au Labrador, et tout au long des marges nordiques et occidentales de l'Iroquoisie jusqu'au lac Supérieur.

Les Iroquoiens pratiquaient une économie mixte dans laquelle la chasse et la cueillette complétaient une horticulture hautement productive pouvant soutenir de nombreux villages permanents et populeux. Un mode de vie semblable prévalait également chez les Algonquiens du sud, ceux qui furent les premiers à se trouver sur le chemin de l'empire colonial britannique sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre et de la Caroline du Nord. De leur côté, les Algonquiens du nord, plus mobiles et dispersés, ne s'appuyaient pas sur l'horticulture. Ils vivaient plutôt de pêche, de chasse et de cueillette saisonnière à l'échelle de vastes territoires.⁵²

Le voyage d'exploration de Giovanni de Verrazzano

Il fallut attendre jusqu'en 1524 pour assister à la première mission d'exploration au nom de la couronne de France. Cette année-là, Giovanni da Verrazzano, appuyé par des financiers français et italiens ainsi que par le roi qui avait mis un navire à sa disposition, entreprit la recherche du « passage du Nord-Ouest » pour atteindre l'Asie et ses richesses.⁵³ Aux commandes de *La Dauphine* et d'un équipage d'une cinquantaine d'hommes, il quitta la région de Madère au mois de janvier 1524. Il traversa l'Atlantique et débarqua à Cape Fear, qui se situe aujourd'hui en Caroline du Nord. De là, il remonta le littoral vers le nord, jusqu'en Nouvelle-Écosse.⁵⁴ N'ayant pas trouvé l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, il conclut à l'absence d'une voie de pénétration vers l'intérieur du continent.⁵⁵ Malgré l'échec de sa mission première, ses découvertes démontrèrent aux Européens la continuité de la côte allant de la Floride jusqu'à l'île de Cap Breton. Également, ses récits de

⁵¹ A. Taylor, *American Colonies*, p. 92.

⁵² A. Taylor, *American Colonies*, p. 93.

⁵³ Jacques Mathieu, *La Nouvelle-France en Amérique du Nord, XVI^e-XVIII^e siècle*, Québec et Paris, Presses de l'Université Laval et Belin, 1991, p. 34.

⁵⁴ James H. Marsh, Erin James Abra, « Giovanni da Verrazzano », dans *L'encyclopédie canadienne*, consulté le 18 décembre 2019, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/verrazzano-giovanni-da>

⁵⁵ J. Mathieu, *Les Français en Amérique du Nord*, p. 34.

voyage fournirent aux Européens un premier compte rendu ethnographique de peuples autochtones au nord du Mexique.⁵⁶

Les voyages de Jacques Cartier

Dans les annales, la Nouvelle-France débuta officiellement en 1534, lors de la première des trois expéditions de Jacques Cartier. Ayant à son tour reçu le mandat du roi François 1^{er} de découvrir un passage vers l'Asie et de trouver possiblement des métaux précieux, Cartier quitta Saint-Malo le 20 avril avec deux navires et une soixantaine d'hommes pour atteindre le golfe du Saint-Laurent 20 jours plus tard.

Après avoir exploré la côte nord de Terre-Neuve et avoir confondu les îles-de-la-Madeleine avec la terre ferme, Cartier et son équipage progressèrent jusqu'à la baie des Chaleurs, où le 6 juillet 1534, ils rencontrèrent des Algonquiens de la nation micmac. Ces derniers les invitèrent à descendre à terre en leur « montrant des peaux sur des bâtons ». Insistants, ils encerclèrent de leurs canots les navires français et multiplièrent les signes de joie et d'amitié, criant aux visiteurs « Napou tou daman asurtat » (Ami, ton semblable t'aimera). Une telle manifestation d'enthousiasme suscita la crainte chez les Français qui indiquèrent aux « assaillants » de s'éloigner alors que Cartier donna alors l'ordre de tirer deux coups de passe-volant, sorte de petit canon. Malgré la froideur des visiteurs, les Micmacs refusèrent de se décourager et, le lendemain, ils revinrent à la charge. Par des signes, ils firent comprendre aux étrangers leurs intentions amicales. La confiance s'installa entre les marins et les Autochtones et l'on s'échangea des couteaux, des tissus et autres produits européens contre des peaux d'animaux. Il s'agit de la première cérémonie dûment documentée d'un échange commercial entre des Européens et des Amérindiens du golfe, bien que ces derniers aient déjà certainement pris l'habitude antérieurement de faire des échanges avec des pêcheurs et des explorateurs venus d'Europe. Toujours à la recherche du passage vers l'Asie, Cartier poursuivit son exploration de la baie. Encore là, l'accueil des Amérindiens fut des plus chaleureux. Ces derniers offrirent aux Français de la viande de loup marin qu'ils venaient de faire cuire sur la braise. Tout le long de la côte, les cris de joie retentissaient chaque fois que les navires français faisaient leur apparition.⁵⁷

Cartier atteignit ensuite la baie de Gaspé, où il fit la rencontre d'Amérindiens de langue iroquoienne venus pêcher depuis le fleuve Saint-Laurent. Le 24 juillet, il mit pied à terre sur la pointe Penouille et, dans le but de revendiquer la région au nom du roi de France, il y fit dresser une croix d'une hauteur de 30 pieds. Sur le croisillon, on installa un écusson où figuraient trois fleurs de lys et un écriteau portant l'inscription : « Vive le roi de France ». La solennité de cette cérémonie inquiéta les Amérindiens et leur chef Donnacona. Peu après, en compagnie de son

⁵⁶ J. H. Marsh et coll., « Giovanni da Verrazzano », dans *L'encyclopédie canadienne*.

⁵⁷ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 23.

frère et de trois de ses neveux, ce dernier s'approcha des navires français pour protester.⁵⁸ Par des signes, il fit remarquer, selon Cartier, que « la terre était à lui et que nous ne devons pas planter la dite croix sans son assentiment ». Bien qu'à moitié vraie, la réponse du commandant français fut un mensonge total, prétendant à tort que la croix ne signifiait rien d'autre qu'une balise pour indiquer l'entrée du port.⁵⁹

On feignit d'offrir au chef une hache et alors qu'il s'approchait pour la saisir, les Français s'emparèrent de son embarcation et obligèrent les Iroquoiens à monter à bord de leur vaisseau. Cartier les rassura sur ses intentions et réussit à les convaincre de repartir en France avec deux des fils de Donnacona, Domagaya et Taïnoagny, en promettant de les ramener en Amérique. On festoya et on se quitta alors en de meilleurs termes. Avec ces deux Amérindiens, qui pourraient bientôt servir d'interprètes, Cartier regagna la France le 5 septembre suivant.⁶⁰ Il avait exploré les côtes du Labrador, de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick et de la Gaspésie et avait établi un premier contact avec des Amérindiens, sans toutefois avoir trouvé de l'or ou une route vers l'Asie.

Aussitôt de retour, Cartier se prépara à repartir pour la Nouvelle-France afin de poursuivre ses explorations. Des deux fils de Donnacona, il avait appris l'existence d'un grand fleuve, de même que d'un pays mystérieux : le royaume du Saguenay. Le roi autorisa une seconde expédition de plus grande envergure que la précédente en mettant trois navires à la disposition de Cartier.⁶¹

Parti de Saint-Malo le 19 mai 1535, Cartier atteignit le golfe du Saint-Laurent après une longue traversée de 50 jours. Il reprit tout de suite ses recherches, longeant la côte nord. Il s'arrêta dans une baie qu'il appela Saint-Laurent (aujourd'hui Sainte-Geneviève) dont le nom s'étendra bientôt au golfe, puis au fleuve. De ses deux guides amérindiens, il apprit tout le schéma géographique du pays, alors qu'on lui montra « le chemin et commencement du grand fleuve de Hochelaga et chemin de Canada », qui va se resserrant à mesure qu'on avance et dont l'eau provient de si loin que personne n'en a jamais vu la source. Pour Cartier, il s'agissait du passage qu'il cherchait. Il fut guidé pour atteindre le village iroquoien de Stadaconé, près de Québec, où Donnacona fut soulagé de retrouver ses neveux. Ces derniers, heureux d'être de retour, semblaient cependant ne pas avoir apprécié leur séjour en France ou la compagnie des Français. Après avoir festoyé avec Donnacona, Cartier choisit de se fixer sur la rivière Saint-Charles en vue d'y passer l'hiver.⁶²

⁵⁸ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 24.

⁵⁹ Jacques Cartier, *Relations*, édition critique de Michel Bideaux, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986, pp. 116-117.

⁶⁰ Marcel Trudel, « CARTIER, JACQUES (1491-1557) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 25 janv. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/cartier_jacques_1491_1557_1F.html

⁶¹ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 25.

⁶² M. Trudel, « CARTIER, JACQUES », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

Il était impatient de remonter le fleuve et de se rendre à Hochelaga (aujourd'hui l'île de Montréal). Donnacona, soucieux de s'assurer le monopole du commerce qui s'annonçait, tenta toutefois de l'en dissuader par des cadeaux ainsi que par une mise en scène de sorcellerie. Néanmoins, le 19 septembre, Cartier prit la route. À la hauteur du lac Saint-Pierre, il décida d'abandonner temporairement son navire et de poursuivre son exploration en barque avec une trentaine d'hommes. Le 2 octobre, ils arrivèrent à Hochelaga, ville close et fortifiée à la mode iroquoise, près d'une montagne qu'il nomma Mont-Royal. Sur les berges, ils furent accueillis par près d'un millier d'Iroquoiens.⁶³ La réception fut joyeuse et prit même l'allure d'une cérémonie religieuse, alors que les hôtes présentèrent leurs malades à guérir. Sans s'attarder davantage, Cartier visita des rapides qui bloquaient la navigation à l'ouest. Les Amérindiens lui expliquèrent par des signes que d'autres rapides barraient la rivière et qu'un cours d'eau venant du nord se jetait dans le fleuve. Par lui, on pouvait atteindre l'or, l'argent et le cuivre du « Saguenay ». Sans pousser plus loin son enquête, Cartier quitta Hochelaga dès le lendemain, le 3 octobre.⁶⁴

Le 11 octobre, l'expédition était de retour à son poste sur la rivière Saint-Charles. Pendant l'absence de Cartier, les Français demeurés près de Stadaconé en étaient à construire un fort avec de grosses pièces de bois, devant les navires stationnés. Le tout était défendu par de l'équipement d'artillerie. Sentant la méfiance grandissante des Amérindiens, Cartier fit alors renforcer les défenses de l'habitation en faisant creuser des fossés et construire un pont-levis. Il établit aussi un quart de garde de nuit, dont la rotation était chaque fois soulignée par des sonneries de trompettes.⁶⁵

L'hiver canadien, que les Européens découvraient pour la première fois, s'installa dans la vallée du Saint-Laurent dès la mi-novembre. Jusqu'à la mi-avril, les navires furent pris dans les glaces, alors que l'accumulation de neige dépassa quatre pieds. Pire encore que le froid hivernal, la maladie fit son apparition dès le mois de décembre alors que les Français apprirent qu'une cinquantaine d'habitants de Stadaconé étaient morts d'une épidémie, probablement une maladie nouvelle, importée involontairement par les visiteurs européens. Afin de s'en prévenir, Cartier fit interdire l'entrée du fort aux Amérindiens. Cette mesure n'empêcha toutefois pas l'apparition du scorbut, cette terrible maladie causée par une carence en vitamine C, parmi les Français. À la mi-février, des 110 hommes de Cartier, on n'en comptait pas plus de dix en santé, alors que huit étaient déjà morts. Au total, le nombre de décès s'éleva à 25. Grâce à l'aide des Amérindiens qui lui apprirent l'utilisation médicinale de la tisane de cèdre blanc, l'équipage français survécut, mais de peine et de misère.⁶⁶

⁶³ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 29.

⁶⁴ M. Trudel, « CARTIER, JACQUES », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

⁶⁵ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 29.

⁶⁶ M. Trudel, « CARTIER, JACQUES », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

Le printemps venu, Cartier décida qu'il était temps de regagner la France. Avant de partir toutefois, il voulut consolider sa position politique dans la vallée laurentienne. Apprenant qu'un rival du chef Donnacona, du nom d'Agona, aspirait à plus de pouvoir, il exécuta un plan visant à éliminer le chef d'alors au profit du second. Le 3 mai, Cartier profita d'une cérémonie d'érection d'une croix pour s'emparer de Donnacona et de neuf de ses compagnons. Il apaisa la foule en colère en promettant de ramener leurs confrères dans dix ou douze lunes, avec de grands présents du roi.⁶⁷ Le 6 mai 1536, les Français quittèrent leur fort, laissant derrière eux l'un des navires, faute d'hommes pour le ramener en France.⁶⁸ Ce deuxième voyage avait été plus concluant que le premier. Se fiant à la parole des Amérindiens, Cartier était convaincu que ce pays contenait de l'or et d'autres métaux précieux. Il avait exploré le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Hochelaga et avait noté l'existence de ses principaux affluents, soit le Saguenay ainsi que les rivières Saint-Maurice, Richelieu et Outaouais. Néanmoins, il n'avait toujours pas découvert de passage vers l'Asie. La France, croyait-il, était maintenant prête à peupler cette nouvelle contrée.⁶⁹

Aussi intrigant puisse avoir été le rapport de Cartier sur ses découvertes et ce qu'elles laissaient présager pour la couronne, les guerres religieuses qui sévissaient en Europe et en France empêchèrent l'envoi d'une nouvelle expédition dans l'immédiat. Il fallut attendre en 1538 pour qu'une trêve soit appelée. Moins d'un an plus tard, François 1^{er} commença à envisager une nouvelle expédition qui lui donnerait accès aux richesses du « Royaume du Saguenay », dont il avait grandement besoin pour regarnir ses coffres épuisés. Cette fois, le voyage prévu se transformait en une importante tentative de colonisation appuyée par dix navires et près de 800 colons, dont des prisonniers du roi, hommes et femmes, qui avaient accepté l'exil en échange de leur libération.⁷⁰

Les explorations étaient confiées à Cartier, mais la logistique et la gestion coloniale de l'expédition relevaient de Jean-François de La Rocque de Roberval, un militaire protestant de famille noble. Alors qu'il accusait un retard dans ses propres préparatifs, Roberval donna à Cartier l'aval pour entreprendre le voyage sans lui, à la tête de cinq navires. Le 23 mai 1541, le navigateur leva l'ancre. Quant aux Amérindiens qu'il avait ramenés de force en 1536, ils étaient tous morts, à l'exception d'une fillette.⁷¹

Le 23 août 1541, les cinq navires jetèrent l'ancre au havre de Sainte-Croix, à proximité de Stadaconé. Agona, le nouveau chef, se rendit immédiatement à bord du navire de Cartier. Ce dernier lui annonça la mort de Donnacona, mais il affirma

⁶⁷ M. Trudel, « CARTIER, JACQUES », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

⁶⁸ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 31.

⁶⁹ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 31.

⁷⁰ William John Eccles, *The Canadian Frontier: 1534-1760*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 1969 (1999 revised edition), pp. 15-16.

⁷¹ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 35.

que ses autres compagnons vivaient en France comme des seigneurs et qu'ils n'avaient pas voulu revenir. Malgré ces tromperies, les relations cordiales ne durèrent pas longtemps. Jugeant peut-être que le havre de Sainte-Croix n'était plus un lieu sûr, Cartier remonta le fleuve et se fixa à l'embouchure de la rivière du Cap-Rouge. Le site paraissait beaucoup plus avantageux que le premier, alors qu'on y trouvait du cèdre blanc, des pierres aux allures de diamant et « certaines feuilles d'un or fin ».⁷² À la lumière de ces découvertes prometteuses, Cartier renvoya en France deux navires pour en faire rapport au roi. Finalement, croyait-il, l'Espagne ne serait plus la seule puissance à puiser dans des réserves de richesses dignes du Mexique ou du Pérou!⁷³

Le 7 septembre, pendant qu'une partie de ses hommes achevait la construction du fort, le capitaine partit avec d'autres en direction d'Hochelaga. Là-bas, les Iroquoiens se montrèrent aussi accueillants qu'en 1535. Cartier n'avait cependant toujours pas d'interprète et il ne fit aucun progrès dans sa connaissance de l'arrière-pays.⁷⁴ À son retour dans la colonie française, il constata que la méfiance des Stadaconéens s'était accentuée et que ses hommes étaient dorénavant sur la défensive. Les sources historiques dont nous disposons aujourd'hui ne révèlent presque rien de ce qui se passa au cours de l'hiver 1541-1542. Toutefois, selon les témoignages de pêcheurs espagnols⁷⁵ ayant jeté l'ancre le long des côtes de Terre-Neuve, les Amérindiens auraient tenu l'établissement français en état de siège et auraient tué plus de 35 Français.⁷⁶

Toujours sans nouvelle de Roberval au début du mois de juin 1542, Cartier décida de ramener tout son monde en France. Les trois navires quittèrent l'établissement de Cap-Rouge, avec à leur bord des barils supposément remplis d'or, d'argent, de diamants et de pierres précieuses.⁷⁷ Au port de Saint-Jean à Terre-Neuve, Cartier tomba sur Roberval qui s'amenait enfin avec son équipage. Refoulé par les Stadaconéens, Cartier expliqua à son supérieur « qu'avec sa petite compagnie, il ne pouvait résister aux Sauvages qui venaient l'incommoder presque tous les jours ». Roberval ordonna à Cartier de demeurer avec lui, mais parce qu'il croyait transporter de l'or et des diamants ou parce qu'il ne voulait pas affronter de nouveau les Amérindiens, ce dernier profita de l'obscurité de la nuit pour filer en douce vers Saint-Malo.⁷⁸

Roberval poursuivit sa route et s'installa sur le site abandonné par Cartier. L'hiver suivant fut pénible pour lui et ses hommes. Mis sous ration dès le mois de septembre et coupés des Stadaconéens, les colons souffrirent du scorbut sans avoir

⁷² M. Trudel, « CARTIER, JACQUES », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

⁷³ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 17.

⁷⁴ M. Trudel, « CARTIER, JACQUES », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

⁷⁵ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 38.

⁷⁶ M. Trudel, « CARTIER, JACQUES », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

⁷⁷ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 38.

⁷⁸ M. Trudel, « CARTIER, JACQUES », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

connaissance du secret de la tisane de cèdre blanc pour se guérir. Après avoir subi le froid hivernal, le scorbut qui réclama la vie d'une cinquantaine d'hommes, les querelles intestines et toutes sortes d'autres adversités, la colonie s'éteignit en septembre 1543 avec le rapatriement des survivants.⁷⁹ Pendant ce temps, Cartier essayait un cuisant revers à la cour royale. Ses diamants s'étaient avérés du quartz et son or, de la pyrite de fer. De là est issu le proverbe : « faux comme diamants de Canada ». ⁸⁰ C'est ainsi que la première tentative de colonisation française de l'Amérique du Nord se révéla sans équivoque un échec complet.

À la recherche de richesses à exploiter, les Français étaient arrivés en Amérique avec la même arrogance envers les populations autochtones qu'avait affichée les Espagnols. Convaincus de la supériorité de leur civilisation et de leur religion, ils ne respectèrent pas le pays dans lequel ils mettaient le pied ainsi que ceux qui l'habitaient. Devant leurs fourberies, l'attitude des Iroquoiens passa de l'amitié à la méfiance et finit par se transformer en véritable hostilité. Contrairement aux colonies européennes rivales, le rapport de force en Nouvelle-France favorisait largement les habitants locaux. Vulnérables devant la puissance guerrière autochtone qu'ils avaient antagonisée et un climat nordique aussi rigoureux, Cartier et Roberval l'apprirent à leurs dépens et furent contraints d'abandonner le projet de fonder une colonie permanente dans la vallée du Saint-Laurent.

Des tentatives de colonisation plus au sud

Déçus au nord, les Français tournèrent leur attention dans la direction opposée, vers les terres revendiquées par le Portugal et l'Espagne. En 1555, sous les auspices de l'Amiral Gaspard de Coligny, une base coloniale huguenot fut établie à l'embouchure du *Rio de Janeiro*. Cinq ans plus tard, elle fut capturée par les Portugais. Refusant d'abdiquer, Coligny tenta, en 1562, d'implanter une colonie protestante en Floride. Elle survécut trois ans, jusqu'à ce qu'une expédition espagnole ne s'empare des forts français et ne massacre plusieurs colons. Une chose devenait alors claire. Si les Français voulaient s'établir en Amérique, ils devraient le faire à l'abri de la portée des Espagnols et des Portugais, ce qui signifiait de se déplacer bien plus au nord. La patience serait toutefois de mise, alors qu'en 1572, le massacre de la Saint-Barthélemy plongea la France dans une violente guerre civile. Jusqu'à ce que la paix ne soit rétablie dans le royaume, toute entreprise coloniale était alors hors de question.⁸¹

L'essor de la pêche dans le golfe Saint-Laurent

Depuis les voyages de Cartier, il faudra attendre plus d'un demi-siècle avant que la France ne tente à nouveau de s'installer de manière permanente en Amérique du

⁷⁹ J. Mathieu, *Les Français en Amérique du Nord*, p. 38.

⁸⁰ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 40

⁸¹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 18.

Nord. Cela ne signifie toutefois pas que la région fut complètement délaissée pendant cette période, alors que des marins français, anglais, portugais, espagnols et basques, et d'autres Européens du nord continuaient de pêcher dans les abondants bancs de poissons sur les côtes de Terre-Neuve et dans le Golf du St-Laurent durant les saisons estivales.⁸² En 1580, les pêcheries et la chasse aux baleines et aux phoques occupaient quelques 1 200 hommes à bord d'au moins 400 navires. À cette époque, aucune nation n'avait encore su imposer son monopole régional sur ces activités. Il y eut bien Sir Humphrey Gilbert qui, en 1583, s'invita dans les camps de pêche de Terre-Neuve et proclama son autorité, au nom de la reine anglaise, pour les gouverner. Sur place, personne ne se soucia de cette déclaration pompeuse et sans fondement. Après son départ quelques semaines plus tard, il se noya au milieu d'une tempête alors qu'il était sur le chemin du retour au bercail.⁸³

L'avènement de la traite des fourrures

À cette époque, la pêche à la morue de ce côté-ci de l'Atlantique s'était imposée comme l'un des principaux moteurs économiques du nord-ouest de la France. À mesure que les navires se faisaient de plus en plus nombreux, Normands et Bretons commencèrent à rechercher des sites de pêche moins fréquentés. Ils s'enfoncèrent toujours plus loin, vers la baie de Fundy ainsi que dans le fleuve Saint-Laurent.⁸⁴ Pour trouver du bois, de l'eau douce et établir des espaces de séchage du poisson ou pour transformer le gras de baleine en huile, les pêcheurs et baleiniers établirent des camps temporaires sur les berges de baies protégées du vent. Ces espaces devinrent rapidement des lieux de rencontres avec des chasseurs amérindiens vêtus de fourrures attrayantes, telles que le castor, le renard, la loutre, le lynx et d'autres.

En leur offrant des produits européens, notamment des couteaux, des bouilloires et des perles, les marins purent mettre la main sur les fourrures que portaient les Amérindiens.⁸⁵ Ceux-ci en vinrent à apprécier la force supérieure et le caractère tranchant des pointes de flèche en métal, des haches, des couteaux et des hachettes, tous utiles en guise d'outils et d'armes. Les chaudrons en cuivre permettaient de cuisiner aisément et les bêcheoirs de métal facilitaient le labour dans la culture du maïs, des fèves et des courges. Tous ces équipements réduisirent la charge de travail des Autochtones et sa durée.⁸⁶

Du temps de Cartier, les pêcheurs échangeaient déjà avec des Amérindiens avides des produits européens. Néanmoins, les pêcheurs européens s'étaient d'abord

⁸² J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 41.

⁸³ A. Taylor, *American Colonies*, p. 94.

⁸⁴ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 18.

⁸⁵ A. Taylor, *American Colonies*, p. 94.

⁸⁶ A. Taylor, *American Colonies*, p. 97.

montrés peu enclins à exploiter le potentiel de ce commerce.⁸⁷ À chaque été toutefois, un nombre croissant d'Amérindiens s'amenèrent sur les côtes avec des fourrures à échanger en retour de marchandises européennes. Devant l'abondance grandissante de cette offre, les Européens comprirent que des profits substantiels pouvaient être réalisés, comparables à ceux provenant de la pêche, mais sans le pénible labeur d'attraper, de sécher et de saler le poisson.⁸⁸

La fourrure présentait des avantages distincts de plusieurs autres marchandises commerciales. D'abord, elle rencontrait le premier prérequis d'un produit de base provenant d'outre-mer : il ne pouvait être fabriqué dans la métropole. Les fourrures étaient légères et faciles à transporter; plus important encore pour les Européens, leur coût en Amérique était inférieur à celui des pelleteries en provenance de la Russie. C'était aux Amérindiens qu'il revenait de trapper les animaux, de traiter les fourrures et de les transporter jusqu'aux côtes du golfe du Saint-Laurent, auxquelles les navires venus d'Europe pouvaient facilement accéder.

La traite de la fourrure n'exigeait aucune compétence particulière de la part des Européens. Tout ce dont ils avaient besoin étaient un navire et un équipage pour traverser l'Atlantique, de même que des marchandises à offrir qui intéresseraient les Amérindiens. Une certaine connaissance des langues autochtones et de leurs coutumes s'avérait toutefois un atout précieux dans le cadre d'une rivalité croissante entre les marchands du vieux continent. Nul besoin de capturer et de soumettre à l'esclavage les Autochtones pour transformer les ressources ou d'importer des esclaves africains à grand frais. Du début à la fin, la traite des fourrures s'appuyait sur un partenariat économique entre Européens et Amérindiens. Ainsi, quand les Français s'établirent dans la vallée du Saint-Laurent, il en allait de leur intérêt économique vital d'entretenir des bonnes relations avec les premiers habitants du pays.

Il fallut attendre à la fin du 16^e siècle pour que la valeur de ce produit incite les marchands européens à s'y intéresser davantage, alors que les chapeaux de poils gagnaient en popularité en Europe. La fourrure du castor était à l'époque la meilleure matière servant à la conception de ces chapeaux. Les pêcheurs normands et bretons commencèrent alors à revenir de leurs expéditions de pêche avec des peaux de castor d'excellente qualité en raison du climat nordique qui donnait aux animaux une épaisse fourrure.⁸⁹ Bientôt, des navires quittèrent les ports du nord de la France avec pour seul but d'acquérir des pelleteries. Les marchands commencèrent à pénétrer dans les eaux du fleuve Saint-Laurent, à la recherche d'Amérindiens, tentant de les rejoindre avant que des rivaux ne leur dament le pion. Ces contacts s'intensifièrent au fil des années. Rapidement, cette ressource

⁸⁷ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 18.

⁸⁸ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 19.

⁸⁹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 19.

s'imposa comme le principal motif de la pénétration française vers l'intérieur du continent.⁹⁰

Les Amérindiens, tout aussi astucieux que les Européens, perdirent rapidement leur naïveté initiale devant ces hommes pâles et barbus, étrangement vêtus, qui leur offraient des produits fabuleux en échange de quelques fourrures chaudes. Ayant eu vent de ces occasions d'échange, ils continuèrent d'affluer toujours plus nombreux chaque été sur le littoral pour troquer leurs fourrures. Vers la fin du 16^e siècle, les Français prirent une avance sur leurs rivaux européens en établissant une présence estivale à Tadoussac, au confluent du fjord du Saguenay et du fleuve Saint-Laurent.⁹¹ Avec sa baie protégée, cette base devint rapidement un lieu de rencontres et d'échanges. Plus d'un millier d'Algonquins, de Malécites et de Montagnais s'y rassemblaient tous les étés. Afin d'obtenir les meilleurs prix pour leurs fourrures, ils comprirent rapidement qu'il valait mieux attendre l'arrivée de plusieurs navires européens, qui se feraient concurrence, avant de transiger. En vertu de leur positionnement géographique, les Montagnais s'imposèrent rapidement comme des intermédiaires auprès des nations autochtones plus éloignées, leur assurant ainsi une place de choix dans ce commerce de plus en plus lucratif.⁹²

Devant ces tactiques amérindiennes, il devint rapidement évident pour les marchands européens qu'ils étaient trop nombreux à offrir leurs marchandises et que ce nombre devait être réduit. Pour ce faire, le seul moyen semblait être celui de faire appel à la couronne pour obtenir les droits d'un monopole qui permettrait à ses récipiendaires d'exclure tous les autres et ainsi de stabiliser les prix à des niveaux rentables. Sans que cela ne lui coûte quoique ce soit devant le potentiel d'acquérir de nouveaux territoires et ainsi, d'étendre son pouvoir outre-mer, le roi de France fut naturellement tout à fait disposé à octroyer un tel privilège.⁹³

Le défi de coloniser les terres du Nord

Au tournant du 16^e siècle, les efforts des marchands français se concentraient autour de Tadoussac, dans le golfe du Saint-Laurent et le long de la péninsule que l'on appela l'Acadie (aujourd'hui la Nouvelle-Écosse). Aux commandes de la France de 1589 à 1610, et ayant ramené la paix dans le royaume en vertu de sa politique de tolérance entre protestants et catholiques, Henri IV décida de redonner vie au projet de colonisation de la Nouvelle-France. En janvier 1598, il confia cette mission à Troilus de La Roche de Mesgouez qu'il nomma « lieutenant général des pays de Canada, Terre-Neuve, Labrador et Norembègue ». Ce titre lui

⁹⁰ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 19.

⁹¹ A. Taylor, *American Colonies*, p. 93.

⁹² W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 20.

⁹³ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 20.

conférait ainsi la propriété du pays et le monopole de la traite des fourrures et interdisait à tous les autres d'y commercer sans son consentement.

Une colonie de mendiants à l'île de Sable (1598 – 1603)

Préparant son expédition colonisatrice, de La Roche recruta une quarantaine de futurs colons parmi des clochards et des mendiants qu'il fit accompagner d'une dizaine de soldats. Curieusement, l'endroit choisi n'était pas des plus hospitaliers : l'île de Sable, une petite île sablonneuse isolée et étroite, située à une trentaine de kilomètres au large de la Nouvelle-Écosse. Il y fit construire des habitations et un magasin où étaient entreposés vivres, vêtements, outils, armes et meubles. Chaque printemps, il faisait ravitailler l'île en vin et en habits alors que les colons tiraient leurs vivres du poisson et du gibier qu'ils pouvaient trouver sur place ainsi que du bétail débarqué dans l'île probablement par les Portugais vers 1520. En même temps, ils cultivaient « des jardins français » qui leur fournissaient des légumes.⁹⁴

Pour une raison inconnue, l'île de Sable ne fut pas ravitaillée en 1602 et les vivres commencèrent à manquer. Craignant d'avoir été abandonnés, les déportés se révoltèrent et tuèrent leurs deux principaux chefs. Quand un envoyé de La Roche se présenta dans la colonie l'année suivante afin de la ravitailler et de rapatrier quelques personnes, il la trouva dans un bien piteux état. Quant aux survivants, ils étaient tout aussi pitoyables, alors qu'il ne leur restait pour habits que des peaux de loups marins!⁹⁵

Une colonie protestante à Tadoussac (1600 – 1601)

Nommé lieutenant sous les ordres de La Roche en janvier 1600, le protestant Pierre de Chauvin de Tonnetuit se vit confier le monopole de la traite des fourrures dans la région de Tadoussac. Le printemps venu, il prit la décision d'aller tenter sa chance là-bas. Chauvin partit de Honfleur avec ses quatre navires et des colons sélectionnés. François Pont-Gravé, qui avait déjà remonté le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Trois-Rivières, l'accompagnait à titre d'associé et de lieutenant. Ce dernier était un homme courageux et un marin accompli qui avait derrière lui une longue expérience navale dans le nord de l'Atlantique. De même, Pierre Dugua de Monts se joignit au groupe à titre de passager.⁹⁶ Bien que méconnus, ces deux hommes joueront un rôle important dans la fondation de la Nouvelle-France. Contre l'avis de messieurs Pont-Gravé et de Monts, Chauvin choisit de s'implanter à Tadoussac. Bien qu'elle constituait un carrefour stratégique pour la traite des

⁹⁴ Gustave Lanctot, « LA ROCHE DE MESGOUEZ, TROILUS DE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 25 janv. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/la_roche_de_mesgouez_troilus_de_1F.html

⁹⁵ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 44.

⁹⁶ William F. E. Morley, « CHAUVIN DE TONNETUIT, PIERRE DE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 25 janv. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/chauvin_de_tonnetuit_pierre_de_1F.html

fourrures, cette région convenait peu à l'établissement de colons en raison de la nature accidentée de son terrain, de la pauvreté de son sol et du froid glacial de son hiver.⁹⁷ À la tombée de l'automne, seulement seize colons décidèrent de demeurer sur place pour l'hiver, alors que les autres préférèrent retourner en France. On construisit une petite cabane entourée d'une palissade de planches et d'un petit fossé « dans le sable de la grève ». Les hivernants passèrent la majeure partie de la saison froide enfermés dans leur habitation. À nouveau, le scorbut fit son apparition et ce ne fut qu'en vertu de l'hospitalité des Montagnais de la région que cinq d'entre eux réussirent à survivre. L'année suivante, devant le constat d'échec de la colonie, les rescapés furent rapatriés.⁹⁸

Encore une fois, les difficultés rencontrées par ces deux missions constituaient un dur rappel de la mesure du défi de coloniser de manière permanente le nord-est de l'Amérique du Nord. Pour la couronne française, ces terres nordiques apparaissaient plus que jamais comme inhabitables pour des Européens; un lieu que seuls les navires pouvaient fréquenter afin d'y pratiquer la pêche et la traite des fourrures pendant les mois chauds d'été. Les expériences cruelles vécues alors semblaient démontrer qu'à la tombée des premiers flocons, cette contrée devait être laissée aux mains de ses premiers habitants.⁹⁹

Henri IV et les cercles humanistes français

Au cours de la première décennie du 17^e siècle, la nature des relations diplomatiques entre les Français et les Autochtones prit une trajectoire historique singulière, plus cordiale et plus égalitaire que celles de toutes les autres colonies rivales à l'échelle des Amériques. Selon l'historien américain et récipiendaire d'un prix Pulitzer, David Hackett Fischer, l'instauration de ce rapport égalitaire fut l'œuvre d'un groupe d'hommes, aux influence humanistes, qui gravitaient autour du roi Henri IV entre 1585 et 1610. Qu'il s'agisse du grand philosophe Michel de Montaigne ou de noms moins connus tels qu'Aymar de Chaste, Pierre Dugua de Monts, Pierre Jeannin, Cossé Brissac et l'ainé Brûlart-Sillery, ces hommes demeurent des figures importantes de l'histoire moderne. Héritant des idées de la Renaissance et précurseurs du siècle des Lumières, ils vivaient à une époque de conflits sanglants, marquée par quarante années de luttes religieuses, neuf guerres civiles en France et des millions de morts. Dans cette ère trouble et violente, ils gardèrent vive l'impulsion humaniste.¹⁰⁰ C'est d'ailleurs de ces milieux de la haute bourgeoisie française qu'est issu le philosophe René Descartes¹⁰¹, auteur de cette célèbre phrase : « Je pense, donc je suis ».

⁹⁷ W. F. E. Morley, « CHAUVIN DE TONNETUIT, PIERRE DE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

⁹⁸ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 45.

⁹⁹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 20.

¹⁰⁰ David Hackett Fischer, *Champlain's Dream: the European Founding of North America*, New York, Simon & Schuster, 2008, p. 532.

¹⁰¹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 152-153.

Ces personnages s'inspiraient de grands idéaux de paix et de tolérance.¹⁰² Leurs principes ne s'appuyaient certainement pas sur les notions modernes de liberté et d'égalité. Ils croyaient néanmoins que tous les êtres humains étaient des enfants de Dieu et que chacun possédait une âme immortelle. Ils se dévouaient à la raison et encourageaient la quête scientifique (« *sciencia* »), comprise dans son sens large de la connaissance et de la vérité et ce, en opposition à la superstition et à la pensée obscurantiste du Moyen-Âge.¹⁰³ À maints égards, ces hommes jouèrent un rôle vital en Amérique. Après plusieurs tentatives échouées de colonisation, ils furent les premiers à réussir à implanter une colonie permanente dans la vallée du fleuve Saint-Laurent, que Jacques Cartier avait nommée « Canada ».¹⁰⁴ Pour prendre pied en Amérique du Nord au début du 17^e siècle, ils privilégièrent les alliances avec les Premières Nations plutôt que la conquête par la force.

Samuel de Champlain

Au cœur de ces cercles d'influence se trouvait un jeune géographe d'une vingtaine d'années du nom de Samuel de Champlain. Né vraisemblablement vers 1580 à Brouage, un port de Saintonge spécialisé dans le commerce du sel¹⁰⁵, il avait hérité d'une tradition éthique enracinée dans les enseignements de Jésus-Christ. Au cours de sa vie, il s'était converti à une foi catholique qui s'ancrait dans la vision d'une église universelle ouverte à toute l'humanité.¹⁰⁶

Courageux, adroit et astucieux, ce visionnaire était habité d'une grande fascination pour le nouveau monde. Champlain était un marin d'expérience qui avait été initié à l'art de la navigation à un âge précoce.¹⁰⁷ Soldat du roi de France, il avait guerroyé sur les champs de bataille d'Europe. Là-bas, il avait été témoin des pires atrocités. Il s'était aussi embarqué dans une mission, au service de son roi, qui l'avait amené à traverser l'empire espagnol en Amérique. Là-bas, il avait été affligé par la rencontre d'Autochtones et d'Africains soumis à l'esclavage et par les abus qui leur étaient réservés.¹⁰⁸ Il aspirait aussi à vivre dans un monde où les gens pourraient vivre en paix les uns avec les autres, malgré leurs différences. En plus, il possédait une compétence des plus recherchées dans son milieu : il savait très bien dessiner et avait appris à faire des cartes géographiques.¹⁰⁹

¹⁰² D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 532.

¹⁰³ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 152-153.

¹⁰⁴ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 153.

¹⁰⁵ Éric Thierry, *Les Œuvres complètes de Champlain, tome 1*, Québec, Septentrion, 2019, p.5.

¹⁰⁶ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 531.

¹⁰⁷ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 15.

¹⁰⁸ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 531.

¹⁰⁹ E. Thierry, *Les Œuvres complètes de Champlain*, p. 6.

Une nouvelle entreprise coloniale se prépare

À la cour du roi, le monopole dont jouissait Pierre de Chauvin faisait de nombreux mécontents et, malgré les protestations, Henri IV avait décidé de maintenir son privilège. À la mort de Chauvin, au début de l'année 1603, le monopole fut confié à Aymar de Chaste, gouverneur de Dieppe et chevalier de Malte.¹¹⁰

Bon catholique, de Chaste était un aîné respecté du roi et des membres du Conseil royal. Il possédait un grand réseau de relations à la cour ainsi qu'auprès des marchands qui commerçaient en Amérique. Sans perdre de temps, il mit sur pied un partenariat d'investisseurs provenant du nord de la France, notamment plusieurs familles de la noblesse, ainsi qu'un noyau composé des plus importants marchands des villes portuaires de la Normandie.¹¹¹ À la tête d'une nouvelle expédition vers l'autre côté de l'Atlantique, il nomma le vétéran François Pont-Gravé au poste de commandement.

Pendant ce temps, Champlain, rentré d'Espagne, jouissait d'une pension à la cour du roi.¹¹² Ayant entendu parler de ce nouveau projet d'exploration, il approcha de Chaste, qu'il semblait déjà connaître depuis quelques années. De Chaste lui parla de la vision de son entreprise. En cours de discussion, les deux hommes constatèrent qu'ils partageaient plusieurs affinités. Tous deux adhéraient à la même façon de voir la religion, la politique, les explorations et la colonisation, de même que la France et le monde, et de réfléchir sur ces sujets. Croyant que Champlain pouvait être utile dans la réalisation de sa vision d'une Nouvelle-France, de Chaste lui proposa d'être du voyage afin lui permettre de voir le pays et d'évaluer ce que les entrepreneurs pourraient accomplir là-bas. Sans hésiter, Champlain sauta sur l'occasion.

À titre de pensionnaire à la cour royale, Champlain n'avait toutefois pas la liberté d'accepter un autre emploi sans demander la permission à son monarque. De Chaste s'entretint avec Henri IV qui, non seulement accepta la proposition, mais qui commanda à Champlain de lui faire un « rapport fidèle » du voyage à son retour. Une lettre s'adressant aux dirigeants de l'expédition fut produite par le secrétaire royal, les ordonnant au nom du roi de « recevoir Champlain à bord du navire et de lui permettre de voir et d'explorer autant que possible ces lieux, et d'assister de toutes les façons possibles. »

C'est ainsi que tous les éléments se mirent en place. Aymar de Chaste, un fondateur oublié, était un meneur habité par un esprit large qui avait gagné le respect et l'affection de ceux qui l'avaient connu. Henri IV était le parrain royal qui contribuait au projet par sa vision, son énergie et son soutien résolu. Finalement,

¹¹⁰ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 45.

¹¹¹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 128.

¹¹² Marcel Trudel, « CHAMPLAIN, SAMUEL DE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 26 janv. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/champlain_samuel_de_1F.html

Champlain devenait un jeune partenaire qui jouissait de l'écoute du roi et de son appui. Ces hommes donnèrent de nouvelles bases à une grande entreprise historique qui combinait l'exploration, le commerce et la colonisation. Leur but était d'augmenter le pouvoir et la prospérité de la France, de répandre la foi chrétienne, de découvrir une nouvelle partie du monde et de réunir ses diverses nations dans un même esprit d'humanité.¹¹³

Avec la lettre du roi en main, Champlain prit congé de la cour et se dirigea vers le port de Honfleur. Il y fit la connaissance de Pont-Gravé, d'une dizaine d'années son aîné.¹¹⁴ Il lui présenta la lettre du roi qui permettait de clarifier son rôle dans l'expédition. À titre d'observateur, il serait exclu de la chaîne de commande. Son devoir était de faire rapport directement au roi de ce qu'il allait voir. Rapidement, les deux hommes développèrent une relation amicale et Pont-Gravé devint pour Champlain un mentor qui lui apprit les leçons de la vie d'explorateur à la dure école de l'Atlantique-Nord.

À Honfleur, Champlain rencontra aussi de deux personnages intrigants qui allaient l'accompagner durant le voyage. Il s'agissait de jeunes Montagnais qui s'en retournaient chez eux après avoir passé la dernière année en Europe. Pont-Gravé, à la fin de son dernier séjour au Canada, avait persuadé les aînés montagnais de permettre aux deux jeunes hommes de venir en France, afin qu'ils puissent découvrir le pays et apprendre le français. Le but visé était qu'à leur retour en Amérique, ils puissent agir comme interprètes et médiateurs entre les deux cultures. Leur séjour en France avait été un brillant succès. Ils avaient été invités à la cour royale et avaient rencontré Henri IV, qui s'était montré des plus accueillants. La porte des grandes maisons de France leur avait été ouverte, où ils avaient été reçus comme des « princes indiens ». Ils en vinrent à tenir en haute estime les gens de France et parlaient chaleureusement de leur expérience au milieu d'eux : un fait de grande importance pour la suite des événements.¹¹⁵

Le 15 mars 1603, deux navires quittèrent le port de Honfleur.¹¹⁶ Le développement du commerce était un motif important de cette expédition, mais sa véritable priorité n'était pas d'établir immédiatement une colonie. Il s'agissait plutôt d'évaluer la possibilité d'en fixer une dans un avenir rapproché. À cette fin, les instructions du roi consistaient à établir de bonnes relations avec les Amérindiens, à explorer les grands cours d'eau du Canada, à examiner des sites potentiels pour l'établissement d'une colonie et à revenir six mois plus tard.¹¹⁷

Après une traversée de dix semaines, les deux navires atteignirent l'embouchure du fjord du Saguenay et jetèrent l'ancre dans la petite baie protégée de

¹¹³ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 129-130.

¹¹⁴ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 131.

¹¹⁵ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 132.

¹¹⁶ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 46.

¹¹⁷ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 133.

Tadoussac.¹¹⁸ Même si l'équipage avait dû traverser une tempête violente et soutenue de 17 jours, Champlain s'en souvint comme d'un « heureux voyage ».¹¹⁹

La Grande Tabagie de Tadoussac (1603)

Le lendemain, par une synchronicité providentielle, une chance unique se présenta aux Français. Des Amérindiens s'étaient réunis de l'autre côté du fjord, aujourd'hui connu sous le nom de la Pointe-aux-Alouettes. Il s'agissait d'un rassemblement de grande envergure. Champlain compta plus de 200 grands canots et estima à près d'un millier le nombre d'Amérindiens présents. Parmi eux, divers groupes de Montagnais, (aujourd'hui désignés à titre d'Innus) dont les Pessamits de la Côte-Nord ainsi que des Atikamekws qui avaient fait le voyage depuis la région de Québec. Étaient aussi présents les Porc-Épic de la vallée du Saguenay et des Algonquins en provenance de la rivière des Outaouais. Des Malécites étaient là également, partis d'aussi loin au sud que la rivière Penobscot dans l'État du Maine. Ces Premières Nations s'étaient rassemblées pour célébrer une victoire militaire acquise aux mains des Iroquois, leurs ennemis communs.¹²⁰

Sans hésiter, Champlain, Pont-Gravé et les deux interprètes montagnais sautèrent dans une chaloupe et traversèrent l'affluent pour se diriger vers le camp amérindien. De l'autre côté, une scène des plus animées les attendait. Des nuages de fumée blanche tourbillonnaient au-dessus des gîtes autochtones, tandis qu'un spectacle de couleurs et de mouvements animait le camp. Au rythme des tambours qui résonnaient puissamment pour célébrer la victoire, une nuée de jeunes braves et de jeunes filles vêtues d'habits magnifiques dansaient et s'entremêlaient. Au milieu d'eux, des groupes d'enfants et des meutes de chiens couraient dans tous les sens. Dans un coin, plus d'une centaine de scalps iroquois avaient été placés à la vue de tous alors que la torture de quelques captifs iroquois attachés à des pieux avait déjà débuté. Du sang coulait abondamment de ce qui restait de leurs doigts entaillés ou écrasés, pendant que les autres prisonniers attendaient stoïquement leur sort.

Faisant preuve d'audace, les deux Français, accompagnés de leurs guides montagnais, mirent le pied dans le camp. Ils n'émirent aucun signe d'hostilité ou de peur et se présentèrent sans arme à feu. Pour la circonstance, ils portaient probablement une demi-armure ainsi qu'un casque d'acier, arborant les plumes blanches de leur roi appartenant à la dynastie des Bourbon.

Le petit groupe de visiteurs fut conduit à l'un des chefs montagnais du nom d'Anadabijou. Ils le trouvèrent dans une maison d'écorce longue d'une trentaine de pieds, tenant une tabagie, soit une célébration de tabac, pour « 80 ou 100

¹¹⁸ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 46.

¹¹⁹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 134-136.

¹²⁰ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 136.

compagnons ». Champlain désigna ces chefs sous le nom de « sagamo » et Anadabijou, chef des Montagnais de Tadoussac, comme le « grand sagamo » qui présidait le rassemblement à titre d'hôte.¹²¹ Ce dernier souhaita la bienvenue aux Français et les invita à s'asseoir à la place d'honneur. L'un des deux interprètes montagnais se leva alors et prit la parole. Il raconta les châteaux et les cités qu'il avait vues et parla chaleureusement de sa rencontre avec le roi Henri IV et du traitement qu'il avait reçu des gens de la France. Champlain rapporta que ce jeune amérindien avait été écouté par tous dans le plus grand silence.

Quand le jeune montagnais eut terminé, Anadabijou fuma une grande pipe, qu'il partagea avec les autres chefs ainsi qu'avec Pont-Gravé et Champlain. Il s'adressa ensuite à ses frères amérindiens, leur disant « qu'ils devaient être très heureux d'avoir sa Majesté (le roi de France) en tant que grand ami ». Les Amérindiens exprimèrent leur accord à l'unisson. Anadabijou poursuivit en affirmant aux nations amérindiennes présentes que ce serait bienvenu si « Sa Majesté, devait peupler leurs terres et faire la guerre contre leurs ennemis et qu'il n'y avait pas de nation dans le monde à qui il souhaitait le meilleur autant que les Français. » Après les discours, les Amérindiens retournèrent à leur festin et invitèrent les deux Français à se joindre à eux. On leur servit de la viande d'orignal, d'ours, de phoque et de castor et quantité de volailles sauvages. Débutèrent ensuite des cérémonies hautes en couleur qui fascinèrent Champlain. Elles furent suivies de danses jusque tard dans la nuit.

Le lendemain, aux premières lueurs du jour, Anadabijou réveilla ses gens et leur proposa de plier bagage pour aller visiter le camp de leurs nouveaux amis français de l'autre côté du fjord. Champlain fut impressionné de voir les hommes « démonter leur *cabanne* en un rien de temps. » Il nota également que le grand chef lui-même était le premier à saisir son canot pour le mettre à l'eau et y faire embarquer sa femme et ses enfants avec quantités de fourrures. Devant la scène, Champlain réalisa que les mécanismes de pouvoir et des rangs opéraient différemment chez les Amérindiens.

Stupéfiés, les Français admirèrent le spectacle de mise à l'eau de quelque 200 canots qui traversèrent les eaux puissantes du fjord à une vitesse étonnante. Champlain était notamment fasciné par le canot d'écorce de bouleau. À la fois robuste et léger, il pouvait supporter une cargaison d'un millier de livres ou le poids de plusieurs hommes tandis qu'un seul d'entre eux était capable de le transporter.¹²²

Les canots convergèrent vers le port de Tadoussac, là où les Français avaient jeté l'ancre de leurs navires. Les Amérindiens mirent pied à terre sur la berge, montèrent un nouveau camp et entamèrent une nouvelle célébration. Champlain

¹²¹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 137.

¹²² D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 137-139.

n'avait jamais rien vu de tel. Après de brèves réjouissances, les Algonquins, l'une des trois nations présentes, sortirent de leurs habitations et se placèrent dans un espace ouvert. Les femmes et les filles se rangèrent côte à côte, les hommes derrière elles. Tous chantèrent et dansèrent à l'unisson. Champlain était ravi du spectacle. « Soudainement, écrivit-il, toutes les femmes et les filles commencèrent à retirer leurs robes en peaux de cerf et se dénudèrent complètement, révélant les parties les plus intimes de leurs corps, et ne portant rien d'autre que des ornements de perles des cordons tressés faits de poils de porc-épic teintés de multiples couleurs. Champlain décrivit la beauté de ces femmes, leur corps souples ondulant devant lui. « Toutes ces personnes sont bien proportionnées dans leur corps, sans aucune déformité », observa-t-il. « Ils sont agiles et les femmes sont bien formées, remplies et ronde, d'une couleur basanée. » Quand le chant fut terminé, les guerriers amérindiens se tournèrent vers les femmes nues en hurlant, en signe d'approbation, « ho, Ho, HO! » Les danseuses se revêtirent de leurs robes, exécutèrent à nouveau leur chorégraphie qui les amena à se dénuder comme elles l'avaient déjà fait.

Suite à cette performance des plus sensuelles aux yeux des Européens, le sagamo algonquin nommé Bessouat (ou Tessoüat), se leva et dit aux Montagnais et aux Malécites : « Vous voyez comment nous nous réjouissons dans la victoire que nous avons remportée sur nos ennemis. Vous devez faire de même et nous serons contents. » C'est alors qu'Anadabijou et tous les Montagnais, aussi bien que les Malécites, se levèrent et se dénudèrent, à l'exception d'un bout de peau de cerf couvrant leurs parties génitales. Chacun ramassa quelque chose de valeur pour lui, des bijoux, des tomahawks, des chaudrons ou des pièces de viande, et les offrit à leurs confrères algonquins. Après de plus amples danses et autres célébrations, les Amérindiens se retirèrent dans leurs quartiers.

Champlain était enchanté de leur compagnie. Fasciné par leurs traits de caractère et leurs cultures, il avait rapidement saisi leur complexité. « Toutes ces personnes sont d'humeur joyeuse, et ils rient souvent », nota-t-il. Il avait aussi écouté attentivement leurs discours, probablement avec l'aide des interprètes montagnais qui les lui traduisaient dans le creux de l'oreille. « Ils parlent très délibérément, écrivit Champlain, comme s'ils voulaient se faire bien comprendre, et s'arrêtant soudainement, réfléchissant pour un bon moment, et ils recommencent à parler de nouveau ».

Champlain était curieux d'en savoir plus sur les Amérindiens et heureux d'être parmi eux. Cette attitude était réciproque, mais les sentiments étaient complexes. Au cœur de ce climat chaleureux, il y avait aussi une méfiance de part et d'autre et avec raison, les deux groupes demeuraient sur leurs gardes.¹²³ Malgré tout, lors de cette rencontre historique de deux civilisations si différentes, émergea une relation de confiance qui marquera le destin de la France en Amérique du Nord.

¹²³ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 139-140.

Après les festivités, pendant que son commandant traitait avec les hôtes, Champlain explora le fjord du Saguenay sur une quinzaine de lieues avec l'aide de guides montagnais. Ces derniers lui décrivirent le bassin hydrographique de la région et la présence d'une mer salée au nord, qu'il devina être la baie d'Hudson. Fêtes et traite terminées, Pont-Gravé entreprit le 18 juin la remontée du fleuve Saint-Laurent.¹²⁴

Depuis les voyages de Jacques Cartier une soixantaine d'années auparavant, les tribus iroquoiennes qui occupaient la région entre Montréal et Québec l'avaient quittée. Bien que les causes exactes de cet exode demeurent floues, tout semble indiquer qu'il fut provoqué par des épidémies et des guerres tribales.¹²⁵ En fait, cette région était devenue une zone tampon entre les nations iroquoises au sud-ouest et au nord-est, les Algonquins et les Montagnais. À l'arrivée des Français au début du 17^e siècle, ces terres n'étaient donc pas vierges, mais veuves. Conséquemment, quand ils s'implantèrent dans la vallée du Saint-Laurent, aucune nation amérindienne ne fut dépossédée de ses terres.¹²⁶

Accompagnés de guides amérindiens¹²⁷, les Français se rendirent jusqu'au Saut Saint-Louis (rapides de Lachine) dans la région de Montréal. Ce premier voyage de Champlain offrait aux Français une description plus détaillée et plus nette du fleuve et de ses affluents que celle de Cartier.¹²⁸ Le 4 juillet, ils reprirent le chemin du retour. L'équipage fit relâche pour quelques jours à Gaspé, ce qui permit à Champlain de contempler le Rocher Percé et d'admirer les nuées de fous de bassan à l'île Bonaventure. L'expédition regagna la France le 20 septembre 1603.¹²⁹

La mission avait été un succès sur toute la ligne. Les investisseurs avaient réalisé des profits provenant du poisson et des fourrures qui avaient été échangés à Tadoussac par les autres membres de l'expédition. Pont-Gravé et Champlain avaient amené à un autre niveau la compréhension qu'avaient les Français du littoral atlantique, du Saguenay et de la vallée du Saint-Laurent. Plus important encore, ils avaient établi le contact avec des nations amérindiennes et le ton était amical.

À mesure que le temps passa, l'importance de la Grande Tabagie de Tadoussac prit tout son sens. Cette rencontre imprévue confirmait la vision d'Aymar de Chaste, d'Henri IV et de Champlain pour la Nouvelle-France, celle d'un nouveau monde où diverses nations pourraient vivre en paix. Officiellement, Champlain était présent à titre de simple observateur, mais il démontra un talent inné pour bien s'entendre

¹²⁴ M. Trudel, « CHAMPLAIN, SAMUEL DE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

¹²⁵ D. Delâge, *Bitter Feast*, p. 86.

¹²⁶ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p.6.

¹²⁷ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 144.

¹²⁸ M. Trudel, « CHAMPLAIN, SAMUEL DE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

¹²⁹ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 47.

avec les autres. Cet événement pivot fit également ressortir un thème récurrent dans sa vie et dans son œuvre : le rassemblement amérindien était apparu comme une opportunité soudaine et Pont-Gravé et lui avaient su agir rapidement et en tirer le meilleur profit. Cette attitude, il l'appelait être « prévoyant ». Il ne s'agissait pas d'un don de prophétie, mais plutôt de la capacité d'agir avec un esprit préparé devant des circonstances fortuites, dans un monde incertain.¹³⁰

Un événement fondateur

Sous le signe de l'amitié, la Grande Tabagie constitue l'un des moments les plus importants de l'histoire de l'Amérique du Nord. Personne n'avait planifié cet événement, mais les Français autant que les Amérindiens présents saisirent cette occasion.¹³¹ Cette synchronicité ouvrait le pays aux Français, qui y ont élu domicile à titre d'invités de même qu'en guise d'alliés.¹³² Elle marqua le début d'une alliance entre les fondateurs de la Nouvelle-France et trois nations amérindiennes, les Montagnais, les Algonquins et les Malécites, dans laquelle chaque parti reconnaissait la nécessité d'un accord pour des raisons qui lui étaient propres. Chacun entra de plein gré dans cette relation et obtint quelque chose en retour. Les Amérindiens firent de la participation des Français à leurs guerres contre leurs ennemis, les Iroquois, une condition à la permission de vivre sur leurs terres.¹³³ Pour l'historien québécois Mathieu d'Avignon, cet échange mené par Anadabijou fixa un des fondements de la diplomatie franco-amérindienne en Nouvelle-France : la négociation d'un terrain de partage et d'entente, de nation à nation et en principe, d'égal à égal.¹³⁴ En échange de leur participation à des guerres intertribales, les Français obtenaient un appui de taille pour établir une colonie, explorer le continent et élargir leur réseau de traite des fourrures. Cette alliance ainsi formée restera solide pour de nombreuses années, car elle s'appuyait sur une convergence d'intérêts matériels.

Ces personnages qui s'étaient rencontrés à la Pointe-aux-Alouettes accomplirent autre chose également. Ils donnèrent un ton et une trajectoire humaniste à cette alliance. Anadabijou, Pont-Gravé, Champlain et les autres chefs amérindiens et surtout, les deux interprètes montagnais qui avaient connu Paris, y contribuèrent d'emblée. Ils se traitèrent mutuellement avec respect, dignité et indulgence. Ils commencèrent à bâtir un climat de confiance qui fut fondamental dans les relations entre les Amérindiens et les colons de la Nouvelle-France. Il va sans

¹³⁰ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 147-148.

¹³¹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 140.

¹³² Mathieu D'Avignon, « L'alliance franco-montagnaise de 1603 : un événement fondateur méconnu de l'histoire du Québec » dans Mathieu D'Avignon, Camil Girard, *A-t-on oublié que jadis nous étions 'frères'? : alliances fondatrices et reconnaissance des peuples autochtones dans l'histoire du Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 71.

¹³³ Denys Delâge. *Le pays renversé. Amérindiens et Français en Amérique du Nord-Est (1600-1664)*, Montréal, Boréal, 1991, p. 107.

¹³⁴ Mathieu D'Avignon, *A-t-on oublié que jadis nous étions 'frères'?* p. 71.

dire, cette rencontre marqua le début d'une alliance unique dans la longue et sombre histoire de la colonisation des Amériques.¹³⁵

Alliés fascinants plutôt que sujets

À leur retour en France, Champlain et ses compagnons furent consternés d'apprendre la mort d'Aymar de Chaste¹³⁶, survenue au mois de mai précédent, soit tout juste après le départ de l'expédition française vers Amérique.¹³⁷ Pour le remplacer, le roi jeta son dévolu sur Pierre Dugua de Monts, à titre de vice-amiral et lieutenant général de la Nouvelle-France. Il lui en confia du même coup le monopole pour une période de dix ans, à la condition qu'il y établisse 60 colons.¹³⁸ De Monts était un noble d'une famille ancienne, un soldat qui avait combattu bravement pour le roi et un homme de moyens, capable de travailler avec les plus importants investisseurs. Animé d'un esprit de tolérance, il était protestant alors que sa femme était catholique. Il avait déjà connu le Canada, ayant fait partie de la tentative avortée de colonisation à Tadoussac en 1600, sous la direction de Chauvin. Il connaissait aussi les défis et les opportunités que présentait la Nouvelle-France. Plus important encore, aux dires du roi, sieur de Monts était un homme d'une grande prudence, doté de beaucoup de « connaissance et d'expérience ».¹³⁹

Le 15 novembre 1603, soit huit semaines après avoir regagné le France, Champlain publia son premier livre sur ce qu'il avait vu en Amérique, qu'il intitula *Des Sauvages, ou Voyage de Samuel de Champlain de Brouage*. L'auteur y décrit l'immensité de la « Rivière du Canada », la profondeur des eaux du Saguenay, la hauteur des chutes Montmorency et les rapides rugissants de Lachine. L'œuvre renferme également une description des chutes Niagara que lui avaient offerte les Amérindiens, le tout premier rapport sur les Grands Lacs et un compte-rendu des dimensions vertigineuses de la forêt américaine de l'époque, plus vaste que tout le continent d'Europe de même que ses beautés sauvages et le drame de ses saisons. Plus qu'un simple livre visant à faire la promotion de la Nouvelle-France, cet écrit visait à éveiller chez le lecteur la passion qui animait Champlain devant l'exploration du nouveau monde et à faire naître en eux le désir de s'engager dans la grande aventure de la Nouvelle-France. Plus de quatre siècles plus tard, cet ouvrage est toujours en impression et se vend encore bien, demeurant un classique des débuts de l'histoire de l'Amérique du Nord.¹⁴⁰

¹³⁵ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 140-141.

¹³⁶ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 154.

¹³⁷ « Aymar de Chaste », sur *Wikipédia*, consulté le 8 janvier 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Aymar_de_Chaste

¹³⁸ W.J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 20.

¹³⁹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 154-155.

¹⁴⁰ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 148-149.

Le titre du livre peut confondre le lecteur moderne. Plusieurs interprètent le mot « sauvage », lorsqu'appliqué à des humains, comme signifiant primitif, non civilisé, grossier, simple d'esprit, barbare, brutal, violent et inférieur à des personnes civilisées. Toutefois, le sens que donnait Champlain à ce mot pour décrire les habitants de l'Amérique du Nord était bien différent. Au 17^e siècle, ce terme était utilisé pour décrire des éléments de la nature vivant dans la forêt et quand Champlain l'employait, il parlait des gens de la forêt. Cela ne signifiait certainement pas une race inférieure d'humains. Il n'y avait rien de raciste dans sa pensée. L'idée moderne de la race fit son entrée en Occident bien après l'époque de Champlain. Ce ne fut pas avant le 19^e siècle qu'émergea une véritable idéologie raciste, prônant la supériorité biologique des Blancs sur les « races de couleurs », sous la plume d'écrivains tels que Joseph Arthur Gobineau et d'autres de ses contemporains.¹⁴¹

Il est frappant de noter à quel point la « race », dans le sens moderne du terme, jouait un rôle mineur dans la perception des gens à cette époque. En effet, les Européens de cette période n'attachaient pas une grande importance à la couleur de la peau ou à d'autres caractéristiques visibles d'une différence raciale. Pas plus qu'ils ne croyaient généralement qu'un segment de l'humanité naissait avec de plus grandes capacités que les autres. Les gens étaient potentiellement égaux, mais ils ne vivaient pas tous selon les mêmes règles. Certains désobéissaient à la « volonté de Dieu » alors que d'autres refusaient de vivre de manière civilisée.¹⁴²

Bien que Champlain traitait les Amérindiens avec respect et sympathie, il considérait aussi que leurs traditions étaient inférieures aux pratiques des nations civilisées. Ayant discuté avec le grand chef Anadabijou à propos de ses valeurs et ses croyances, il conclut que les Amérindiens adoraient un Grand Esprit, qu'ils croyaient dans l'immortalité de l'âme et cultivaient une conception du diable. Il considérait toutefois qu'ils n'avaient jamais été amenés à la vraie religion chrétienne. Il tenta de persuader les sagamos autochtones que la foi catholique était plus vraie et plus universelle que la leur, apparemment sans succès.

Champlain croyait profondément que les Amérindiens étaient des âmes perdues, sans espoir de rédemption jusqu'à ce qu'ils se voient enseignés la seule foi véritable. Sur d'autres plans, il les considérait égaux en esprit aux Européens.¹⁴³ Il écrivit : « Je vous assure que beaucoup d'entre eux ont un excellent jugement et répondent très bien à n'importe quelle question qu'on peut leur poser ». Tout comme la plupart de ses contemporains, Champlain fut impressionné également par leur condition physique. Il nota que leurs jambes étaient droites, leurs muscles

¹⁴¹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 149-150.

¹⁴² Allan Greer, *The People of New-France*, Toronto, University of Toronto Press, 1997, p. 83.

¹⁴³ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 150-151.

étaient forts, leurs dents, bien alignées et blanches et leur santé paraissait excellente, suggérant ici un vif contraste avec les Européens de l'époque.¹⁴⁴

Il étudia aussi la structure d'autorité parmi les Amérindiens et observa que les chefs détenaient très peu de pouvoirs ou d'autorité sur les autres. Champlain nota à répétition que malgré des opinions fortement exprimées par les chefs, les Amérindiens agissaient et jugeaient par eux-mêmes. Il croyait surtout que les Amérindiens étaient trop libres. Pour lui, « sauvage » signifiait aussi vivre dans des conditions de liberté complète, voire démesurée, qu'il associait à du libertinage. Sous cet angle, certains jugements de Champlain envers les Amérindiens étaient négatifs, mais de nombreuses observations positives leur faisaient contrepoids et dans l'ensemble, nul doute qu'il prenait plaisir à la découverte de l'humanité sous toutes ses formes.¹⁴⁵

Tout au long de l'automne 1603, de Monts et Champlain mirent à profit leur accès auprès d'Henri IV pour faire avancer leur projet américain. Ils travaillèrent également avec ce qu'on pourrait appeler le « cercle américain » à la cour. En son centre, se trouvaient trois hommes : Pierre Jeannin, intendant des finances et président du Parlement de Bordeaux, Nicolas Brûlart, marquis de Sillery, un juriste bientôt chancelier de la France, ainsi que Charles II de Cossé-Brissac, maréchal de France et gouverneur de la Bretagne. Ces hommes étaient des membres de confiance au sein du Conseil royal. Ils occupaient plusieurs fonctions dans son gouvernement et exerçaient une grande influence à la cour. Tous étaient des érudits, habités d'une vision large et d'un intérêt particulier pour le nouveau monde. Ces humanistes français portaient en eux les courants intellectuels de leur époque, partageaient l'esprit du rêve de Champlain et supportaient son projet pour la Nouvelle-France.¹⁴⁶

Le 8 novembre 1603, à la lumière du rapport qui lui avait été présenté, Henri IV modifia la commission générale sur le territoire de la Nouvelle-France. Cette nouvelle commission statuait que les peuples autochtones étaient considérés comme des « alliés et confédérés » potentiels du roi. Le voyage de 1603 permit ainsi d'aligner la stratégie d'organisation et d'affirmation française sur le territoire à partir d'une politique d'alliance avec ses premiers habitants. Ce texte légal devint ainsi une reconnaissance officielle par la couronne française de la souveraineté des peuples autochtones au Canada. Par cette reconnaissance, le roi s'engageait à traiter, à contracter et surtout à respecter scrupuleusement les alliances convenues entre les nations autochtones en Nouvelle-France.¹⁴⁷

¹⁴⁴ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 150.

¹⁴⁵ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 151.

¹⁴⁶ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 155.

¹⁴⁷ Mathieu D'Avignon, *A-t-on oublié que jadis nous étions 'frères'?* p. 46.

Première tentative de colonisation de l'Acadie (1604-1607)

Pendant que de Monts et Champlain travaillaient avec leurs collaborateurs en France, ils discutèrent également de sites se prêtant à la colonisation en Amérique du Nord. Champlain était attiré par la vallée du Saint-Laurent, en vertu de sa vaste voie maritime de l'abondance de ses fourrures. Quant à lui, de Monts favorisait un emplacement plus au sud. L'expérience douloureuse qu'avaient connue les hommes de Chauvin à Tadoussac avait refroidi son ardeur à vouloir s'établir dans cette région qu'on appelait dorénavant le Canada. Il souhaitait plutôt opter pour un site le long de la côte américaine afin de jouir d'un climat plus hospitalier, d'une région côtière dont les hivers étaient plus chauds qu'à Tadoussac et d'un sol, plus fertile que dans la basse vallée du Saint-Laurent.¹⁴⁸ Dans l'esprit du sieur de Monts, cette région idéale s'appelait l'Acadie. Au début du 17^e siècle, cette région faisait référence aux deux rives de la baie de Fundy, incluant le littoral de ce qui constitue aujourd'hui la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et une partie du Maine.

En octobre 1603, de Monts avait proposé au roi l'établissement d'une colonie en Acadie. Il suggéra aussi que des intérêts privés assument les coûts de la colonisation, en retour d'un monopole sur la traite des pelleteries sur le territoire de la Nouvelle-France. Le voyage très rentable qui venait d'être réalisé à Tadoussac démontrait d'ailleurs qu'une telle entreprise pouvait générer des surplus pour la couronne.¹⁴⁹

Toutefois, avant d'implanter une colonie dans cette région, de Monts et Champlain devaient rallier des investisseurs à leur projet. Ils savaient qu'ils pouvaient compter sur le roi pour son appui moral, un peu d'assistance matérielle, mais pas pour de l'argent. De Monts devait aussi composer avec un problème majeur : le monopole octroyé par le roi faisait toujours de nombreux mécontents auprès des autres marchands français. En Bretagne, les domaines provinciaux continuaient de réclamer la « pleine liberté de trafic du Canada ». En Normandie, le parlement de Rouen refusait même d'entériner le décret royal de son monopole. Devant cet obstacle, Henri IV décida d'intervenir rapidement. Il fit savoir aux hommes de Rouen que ce projet d'une Nouvelle-France était vital à, dans ses mots, « l'avancement de Notre Pouvoir et Autorité », et qu'un monopole sur la traite des fourrures en était un instrument nécessaire. Aux marchands qui réclamaient la liberté de commerce, il rappela qu'ils étaient pleinement libres de se joindre à la compagnie du sieur de Monts. Sous les exhortations du roi, plusieurs emboîtèrent le pas. Des marchands de Rouen, de Saint-Malo, de La Rochelle et de Saint-Jean-de-Luz permirent alors de lever un important fonds qui fut investi dans l'aventure. L'avenir de la compagnie de sieur de Monts paraissait plus prometteur que jamais.¹⁵⁰

¹⁴⁸ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 155-156.

¹⁴⁹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 157.

¹⁵⁰ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 159.

Pour de Monts, Champlain et leurs amis, l'Acadie signifiait plus qu'un lieu géographique. Elle représentait une idée et même un sentiment. Ils l'imaginaient comme une région d'abondance naturelle, regorgeant de ressources en poissons, en bois et en sols fertiles, où l'on pouvait vivre confortablement. Plus encore, ils entrevoyaient l'Acadie comme un endroit où les catholiques et les protestants pourraient cohabiter en harmonie, une vision portée d'abord par le roi lui-même, qu'il s'appliquait à mettre en œuvre en France et à concrétiser en Amérique.

Ces hommes voyaient aussi l'Acadie comme une région où des colons européens et les premiers habitants autochtones pourraient vivre côte à côte d'une manière très différente de qu'avait observé Champlain en Nouvelle-Espagne. Ces humanistes français ne souhaitaient pas faire des Amérindiens une main-d'œuvre servile, ni les déposséder de leurs terres. Ils respectaient leur humanité, même dans leur état « sauvage », bien que jugé sans foi, ni loi, ni roi. Ils espéraient plutôt convertir les Amérindiens au christianisme et cohabiter. Ces hommes n'étaient pas de simples utopistes. Ils n'entretenaient pas l'espoir d'un paradis sur terre. Quarante ans de guerre civile et de conflits religieux avaient plutôt fait d'eux des réalistes. Les horreurs dont ils avaient été témoins leur avaient conféré un sentiment d'urgence pour des idéaux d'humanité et de tolérance. Il s'agissait d'un phénomène générationnel. Tout comme les fondateurs américains qui seraient marqués par les atrocités des guerres du 18^e siècle ou ces « hommes sages » survivant aux guerres mondiales du 20^e siècle, la génération, plus ancienne, de sieur de Monts et de Champlain combinait un réalisme éprouvé et un idéalisme déterminé dans leur construction d'un monde meilleur.¹⁵¹

Dans les premiers mois de 1604, de Monts commença à organiser une nouvelle expédition. Sans surprise, l'une des premières personnes qu'il invita fut Champlain, qui accepta avec enthousiasme. Encore une fois, le roi lui accorda sa bénédiction, à la condition que Champlain lui fasse rapport de ce qu'il verrait et découvrirait. Comme précédemment, le statut de Champlain n'était pas clairement défini. Il n'était toujours pas un officier inséré dans une chaîne de commande, mais il avait le rang d'un gentilhomme, jouissant d'une pension de la couronne et investi du mandat de rapporter ses observations et découvertes directement au roi. Champlain reconnaissait l'autorité du sieur de Monts à titre de commandant de l'expédition et il lui fut entièrement loyal. En même temps, il poursuivait ses propres desseins sous la sanction du roi de France.¹⁵²

L'étape suivante était de recruter des colons. Parmi le groupe assemblé, on comptait plusieurs nobles et un grand nombre de gentilshommes. On trouvait sieur de Monts au poste de commandant, accompagné de son secrétaire, de son serviteur ainsi que de son garde du corps. On comptait aussi un noble du nom de Jean de

¹⁵¹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 158-159.

¹⁵² D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 159-160.

Biencourt, sieur de Poutrincourt qui se plaisait à dire qu'il prenait part au voyage « pour le plaisir », étant à la recherche d'un site en Amérique « où il pourrait se retirer avec sa famille, sa femme et ses enfants ».¹⁵³

Sous ces gentilshommes se trouvaient des passagers de rangs intermédiaires, recrutés pour leurs compétences techniques. Le commandant à bord des navires et premier lieutenant du sieur de Monts sur la terre ferme était Pont-Gravé. De Monts recruta également « environ 120 travailleurs », des hommes qui œuvraient avec leurs mains, donc qui n'étaient pas des gentilshommes. Parmi eux des soldats, plusieurs chirurgiens, de même que des charpentiers, des maçons, des tailleurs de pierre, des architectes¹⁵⁴, des forgerons, des canonniers, des armuriers et des serruriers spécialisés en réparation d'armes à feu. À la demande du roi, de Monts employa également deux maîtres-mineurs, en provenance de la Slavonie, dans le sud-est de l'Europe. Leur mandat était de rechercher des gisements de minéraux. Il y avait encore plus d'artisans et d'ouvriers non qualifiés, dont quelques-uns étaient possiblement des prisonniers et des clochards.

Plusieurs groupes semblaient, quant à eux, vivre et manger à part des autres. Par exemple, un détachement de soldats suisses s'était joint à la mission. Il s'agissait de mercenaires en forte demande à cette époque, hautement respectés pour leur discipline et fréquemment employés pour protéger des princes de leur propre gens. Ils avaient probablement été engagés pour maintenir l'ordre parmi les artisans et les travailleurs. Ces soldats vivaient généralement dans des quartiers spéciaux, situés entre ceux des officiers et des rangs inférieurs.¹⁵⁵

Un groupe de matelots se tenait aussi à part. La majorité d'entre eux retournèrent en France à la fin du premier été, mais une douzaine demeurèrent dans la colonie au cours de l'hiver pour manœuvrer les barques et les chaloupes. Un autre groupe digne de mention était constitué de chasseurs professionnels, probablement recrutés parmi des gardes-chasse dans les domaines provinciaux de France. Ces hommes semblent avoir été très indépendants. Ils préféraient passer autant de temps que possible en plein-air, parcourant l'arrière-pays. Un autre personnage intéressant avait apparemment été engagé dans l'expédition pour des besoins de communication avec les Amérindiens. Vraisemblablement d'origine africaine, son nom était Mathieu Da Costa. Le motif de sa venue en Acadie est plutôt nébuleux. Néanmoins, Da Costa semble avoir vécu pour un temps parmi les Amérindiens d'Acadie et appris à parler leurs langues algonquiennes. De tels services d'interprète étaient hautement sollicités par les marchands qui pratiquaient le commerce en Amérique.¹⁵⁶ Enfin, on comptait au sein du groupe deux prêtres

¹⁵³ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 160.

¹⁵⁴ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 47.

¹⁵⁵ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 161.

¹⁵⁶ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 162.

catholiques, dont l'un était surnommé le « curé », de même qu'un pasteur protestant, le « ministre ».¹⁵⁷

Un esprit de tolérance régnait parmi les chefs de l'expédition, qu'ils soient catholiques, comme Champlain, ou protestants, comme sieur de Monts. Malheureusement, cet esprit de bonne entente n'était pas partagé par le curé et le ministre. Dès le départ, ils s'en prirent aux cheveux, en venant même jusqu'aux coups, désapprouvés par les autres membres du groupe qui démontraient certainement un meilleur esprit chrétien qu'eux! L'expédition était composée exclusivement d'hommes, alors qu'aucune femme ne se trouvait à bord des navires, pas plus que des familles ou des fermiers. Ce fait établit clairement que le motif de cette mission ne consistait pas à implanter une colonie permanente avec une population qui pourrait croître naturellement. Plutôt, il s'agissait d'ériger un avant-poste impérial en Acadie. Comme pour une station spatiale à notre époque, de Monts visait à faire construire une habitation sécurisée qui soit capable de se défendre contre de possibles attaques d'agresseurs européens. Elle devait servir de base pour des missions d'exploration, pour cartographier le littoral ainsi que pour découvrir des sites se prêtant à la colonisation en vue d'y faire venir des familles françaises qui permettent l'établissement d'une petite population locale.¹⁵⁸

Les deux navires de l'expédition étaient remplis d'absolument tout ce que la vie à l'européenne requérait, comme s'ils portaient pour la lune. Il y avait des tonnes de provisions telles que des caisses de vin rouge, de cidre et de l'eau; des barils de porc salé, de sardines et de morue; des sacs de grains, des légumes et des fruits séchés; des moutons, des cochons et des poules. Ils transportaient des matériaux de construction, des maisons préfabriquées, du bois de charpente, des fenêtres et des portes ainsi que tout ce qu'il fallait pour réparer un vaisseau ou pour en construire un nouveau. Également à bord se trouvaient des composantes préfabriquées de chaloupes et d'autres embarcations.

Ayant complété les préparatifs laborieux et finalisé la pénible paperasse administrative, le 7 avril 1604, l'expédition était fin prête. Le *Don de Dieu*, de Monts à son commandement et Champlain à son bord, quitta Le Havre. Pont-Gravé suivit avec la *Bonne-Renommée* le 10 avril. Les deux navires voyagèrent séparément, selon l'entente de se rejoindre en Acadie.¹⁵⁹

Les Français firent de leur départ une grande occasion, alors qu'à partir des autres navires du port et des forts du Havre, on tira du canon pour les saluer. Le *Don de Dieu* était un navire rapide. Une fois en haute mer, il traversa l'océan en un temps record, avec des vitesses de pointe supérieures à celle de certains convois transatlantiques de la Deuxième Guerre mondiale. Le voyage ne fut toutefois pas

¹⁵⁷ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 47.

¹⁵⁸ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 163.

¹⁵⁹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 164.

de tout repos, particulièrement pour les passagers qui n'avaient encore jamais pris la mer. Les vents étaient favorables, mais les vagues étaient si hautes, qu'elles se fracassaient sur le balcon arrière du navire. On rapporta qu'un charpentier fut projeté par-dessus bord par une vague : toutefois, en désespoir de cause, il réussit à s'agripper à une corde qui pendait par chance sur le côté du navire. On ne peut que s'imaginer les conditions de vie sur les ponts inférieurs, densément peuplés d'animaux effrayés et de passagers affligés par le mal de mer.¹⁶⁰

Le 8 mai 1604, le *Don de Dieu* atteignit les côtes de l'Acadie et jeta l'ancre dans une baie surplombée par un imposant cap qu'il nomma Cap de la Hève. Jugeant le site trop vulnérable aux attaques, les Français poursuivirent leur route jusqu'à un autre havre, aujourd'hui Liverpool. À cet endroit, ils surprirent un petit navire commercial français, appelé La Levrette, dont le capitaine, Jean de Rossignol, troquait des pelleteries avec les Amérindiens. Ce dernier prétendit détenir un permis de traite de l'amirauté française, mais celui-ci ne s'appliquait que pour la Floride. Sieur de Monts signala qu'il était en violation de son monopole décrété par le roi et lui offrit probablement des termes de reddition, mais Rossignol refusa de collaborer. De Monts décida alors de saisir son bateau et fit prisonnier le capitaine récalcitrant pour le ramener en France.

Au cours de l'altercation, deux des marins de Rossignol s'enfuirent en sautant de leur embarcation et en nageant vers la rive. Les deux hommes remontèrent la rivière jusqu'au lac Rossignol, où vivait une communauté micmac. Chaque famille avait sa propre île sur le lac. Les deux marins se marièrent éventuellement avec des femmes amérindiennes; mais comme aucune autre île n'était vacante pour s'y installer, les couples mixtes s'établirent sur la rive, en des lieux qui furent appelés *Peter's Point* et *Charles' Point*. La mémoire de cet événement et de ce qu'il advint de ces Français s'est d'ailleurs perpétuée dans la tradition orale des Micmacs de la Bear River. Elle fut enregistrée au 20^e siècle par un guide métis du nom de Henry Peters. Ce dernier, lui-même un descendant de ce marin prénommé Pierre, avait appris ce récit de ses aïeux. Son histoire décrit un processus fascinant par lequel une population singulière commença à croître en Acadie, dès 1604, à partir d'un mélange d'Amérindiens, de Français, d'Anglais, d'Écossais, de Basques, de Portugais et d'Africains.¹⁶¹

Le 13 mai 1604, l'expédition jeta à nouveau l'ancre en un paisible lieu que Champlain nomma Port-au-Mouton. Quelques jours plus part, il partit à la recherche d'un endroit où pourrait s'établir la colonie. Pendant un mois, il explora la baie de Fundy. À la mi-juin, toujours à la recherche d'un site, les Français trouvèrent un port magnifique que Champlain décrivit comme l'un des plus beaux ports qu'il n'avait jamais vus sur toutes les côtes où « pourraient loger en sûreté

¹⁶⁰ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 164-165.

¹⁶¹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 167.

2 000 navires ». Ils le nommèrent Port-Royal¹⁶², l'actuelle ville d'Annapolis en Nouvelle-Écosse. D'y entrer par la mer encore aujourd'hui, c'est partager l'émerveillement qu'ils éprouvèrent en découvrant cet endroit il y a plus de 400 ans.

Sieur de Monts aurait très bien pu prendre la décision de s'y établir, mais il souhaitait poursuivre l'exploration de la baie avant d'arrêter son choix. Le 24 juin, les Français furent conduits vers une large et profonde rivière qu'ils nommèrent la rivière Saint-Jean.¹⁶³ À son embouchure, deux îles apparurent à Champlain comme un site « facile à fortifier ». Il se rappelait le sort qu'avait connu la colonie française en Floride, détruite par un commandant espagnol qui avait ordonné à ses hommes de tuer les colons français de sang-froid. En 1604, les dirigeants de l'expédition étaient résolus à ne pas se faire prendre dans le même piège.

Au mois de juin, la plus grande des deux îles paraissait particulièrement attrayante en raison de sa végétation luxuriante et de son sol fertile. Ainsi, après avoir inspecté minutieusement l'île qu'ils baptisèrent Sainte-Croix, de Monts et Champlain prirent une décision rapide, celle d'en faire leur premier site de colonisation au nom de la France.¹⁶⁴ Sans perdre un instant, l'équipage se mit à l'ouvrage pour construire une habitation fortifiée, malgré les attaques répétées des moustiques, dont les piqûres déformaient les visages des pauvres colons. Les ouvriers construisirent un magasin pour y remiser les vivres, des logis, une forge et des palissades. Pendant ce temps, d'autres labouraient la terre en vue d'aménager des jardins.¹⁶⁵

Premier voyage français sur les côtes de Norembègue

Au début du mois de septembre 1604, de Monts renvoya une partie des membres de l'équipage en France, dont Pont-Gravé et Jean de Poutrincourt, alors que les autres, 79 au total, se préparèrent à hiverner sous son commandement. Quant à Champlain, il décida de demeurer à ses côtés. Cependant, avant le début de l'hiver, il se vit confiée la tâche d'explorer les côtes de Norembègue, qui constituent aujourd'hui le littoral de l'État du Maine, une région stratégique qui était revendiquée tant par la France que par l'Angleterre. Son destin sera déterminé par trois voyages français d'exploration qui furent effectués entre 1604 et 1606. Champlain mena le premier, de Monts commanda le deuxième et du sieur de Poutrincourt, le troisième. Tous trois poursuivaient la même mission, mais leurs résultats respectifs s'avérèrent fort différents.¹⁶⁶

¹⁶² J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 48.

¹⁶³ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 48.

¹⁶⁴ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 171-172.

¹⁶⁵ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, pp. 48-49.

¹⁶⁶ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 177.

Pour ce premier voyage, les ordres de Champlain consistaient à trouver des sites favorables à l'établissement d'une colonie dans un climat plus chaud. Une vingtaine d'hommes se joignirent à lui, soit douze matelots, de même que quelques engagés, un canonnier, un charpentier, un serrurier, un maître-mineur pour la prospection de gisements miniers et plusieurs arquebusiers. Également, deux Malécites s'étaient ajoutés au groupe pour agir comme guides sur ces côtes qu'ils connaissaient bien. Le 2 septembre 1604, ils quittèrent l'île Sainte-Croix et se dirigèrent vers le sud.¹⁶⁷

Les Français atteignirent la baie Penobscot et pénétrèrent la rivière du même nom jusqu'à son extrémité navigable. À cet endroit, des Amérindiens, déjà alertés de la présence des Français, vinrent à leur rencontre. Les guides malécites leur expliquèrent que les visiteurs étaient venus en paix. D'autres Amérindiens continuèrent de s'amener, dont une bande d'une trentaine de Pentagouets suivis du sagamo nommé Bessabez, un chef important dans la région. Cet homme deviendra un personnage bien connu des Européens. Les Amérindiens le tenaient aussi en haute estime. Un autre groupe de « vingt ou trente compagnons » se présenta sur scène avec à sa tête un chef du nom de Cabahis. Ces hommes demeuraient à l'écart de ceux qui suivaient Bessabez. Clairement, il y avait précédemment eu des différends entre eux, mais malgré tout, ils s'unirent pour accueillir Champlain.

Champlain s'avança avec deux Français et ses deux guides amérindiens. Contrairement à d'autres explorateurs français, il s'assurait de n'approcher les Amérindiens qu'avec un petit groupe, afin de ne pas paraître menaçant. Dans ce moment de rencontre avec l'Autre, conjuguant la curiosité et la prudence, Champlain fit preuve d'une grande audace, mais en indiquant clairement ses intentions pacifiques. À la manière qui lui était propre, il se prépara discrètement au pire, en ordonnant à ses hommes armés de se tenir prêts à toute éventualité. Les armes étaient toutefois gardées hors de vue et, d'aucun des deux côtés, il n'y eut signe d'hostilité.¹⁶⁸

Cette approche lui fit gagner le respect et la confiance des Amérindiens. Bessabez invita Champlain et ses compagnons et les fit s'asseoir. Ils entreprirent le long rituel de la tabagie et fumèrent ensemble. De la viande de gibier et de la sauvagine furent échangés pour des gâteaux français et des pois. Avec l'aide des interprètes, ils commencèrent ensuite à discuter. Champlain affirma qu'il souhaitait visiter les gens de ce pays magnifique, établir une amitié et promouvoir la paix entre eux et avec leurs ennemis autochtones. Il espérait aussi « s'établir dans leur pays et leur montrer comment le cultiver ».

¹⁶⁷ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 178.

¹⁶⁸ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 183.

Bessabez lui offrit une réplique gracieuse. Il lui dit que lui et les siens étaient « bien contents » de ce que Champlain avait dit et « qu’aucun bénéfice plus grand ne pourrait venir à eux que d’avoir leur amitié ». Le chef amérindien ajouta qu’il acceptait que les Français s’installent dans son pays et que les siens souhaitaient vivre en paix avec leurs ennemis amérindiens afin qu’ils puissent chasser davantage de castors qu’avant et échanger des fourrures contre des choses utiles. Après les discours, Champlain offrit des hachettes, des rosaires, de chapeaux, des couteaux et d’autres petits objets en guise de présents. On dédia le reste de la journée aux chants, à la danse ainsi qu’à la « bonne chère ». Les célébrations se poursuivirent toute la nuit. Durant ces rencontres qui se prolongeaient, Champlain semblait disposer d’un important atout dans son jeu : un don exceptionnel d’endurance sociale. À la levée du jour, les Amérindiens et les Français troquèrent des peaux contre des produits européens dans un esprit d’amitié et de paix, avec la promesse d’un commerce substantiel qui suivrait. Ils se quittèrent ensuite.

Le jour suivant, Champlain redescendit la rivière Penobscot en compagnie du sagamo Cabahis à titre d’invité et de guide. Ensemble, ils parcoururent une soixantaine de kilomètres. Durant le trajet, Champlain le questionna sur l’hydrographie de la région. Ce dernier lui apprit l’existence de portages débutant à la tête des rivières Penobscot et Kennebec et se rendant jusqu’aux affluents du fleuve Saint-Laurent. Ces conversations permirent à Champlain d’acquérir une compréhension claire de ce coin de pays. Les deux hommes se séparèrent ensuite et, peu après, les Français entreprirent le chemin du retour. Le 2 octobre 1604, ils regagnaient l’île Sainte-Croix.

Champlain n’avait pas réussi à trouver un site pour y établir une colonie, mais sur d’autres aspects, le voyage avait été un franc succès. Sa rencontre sur la rivière Penobscot avec les Amérindiens constitue un autre événement important dans l’histoire de cette région et de la Nouvelle-France. Encore une fois, Champlain et d’autres groupes autochtones, menés par les chefs Bessabez et Cabahis, mirent en place les fondations d’une amitié solide sur la base d’intérêts mutuels et d’une confiance réciproque. Tout comme à Tadoussac, il en résulta une autre alliance franco-amérindienne qui persista. Elle commença sur les berges de la rivière Penobscot en 1604 et s’étala sur près de deux siècles à l’échelle de l’Acadie française.

Champlain était un diplomate d’exception. Doté d’un entregent certain et de sang-froid, il avait une facilité déconcertante à établir rapidement un climat de bonne entente qui inspirait la confiance de ses interlocuteurs. Avec ses manières soldatesques, les guerriers amérindiens l’appréciaient spontanément et le respectaient. Champlain n’approuvait pas leur religion, ni leur code de lois et le leur fit probablement savoir. Néanmoins, il les traitait toujours avec respect et ainsi ils purent travailler ensemble à concilier leurs intérêts primordiaux.¹⁶⁹

¹⁶⁹ D. Hackett Fischer, *Champlain’s Dream*, pp. 183-185.

Le désastre de l'île Sainte-Croix

Au retour de l'expédition sur l'île Sainte-Croix, les colons demeurés sur place se préparaient à y passer l'hiver sous les ordres du sieur de Monts. La latitude de ce lieu étant sensiblement la même que celle de la province de Saintonge en France, du Monts s'attendait à un hiver semblable à celui de là-bas. À son grand désarroi, la première neige tomba dès la première semaine d'octobre. En janvier, trois pieds de neige s'était déjà accumulés, alors que les vents cinglants balayaient sans cesse la petite île. Les températures dégringolèrent et l'hiver devint glacial.¹⁷⁰

La rivière Saint-Jean gela dès la première semaine de décembre. Le mouvement des marées brisait la glace lourde en morceaux énormes qui se congelaient de nouveau, formant une barrière de blocs impénétrable. Incapables de traverser à pied ou en bateau, les hommes se trouvaient ainsi isolés de la terre ferme. Rapidement, leur cidre et leur vin gelèrent, à l'exception du vin fortifié d'Espagne. Ils n'avaient pour eau que la neige qu'ils faisaient fondre, mais rapidement, ils vinrent à manquer de bois de chauffage. Leur subsistance, consistant à manger des légumes séchés et de la viande salée, était misérable.¹⁷¹ Les hommes s'affaiblirent en raison de la malnutrition et les premiers symptômes du scorbut firent leur apparition. Malheureusement, depuis l'époque de Cartier, la mémoire du remède contre cette maladie, une concoction de cèdre blanc, semblait s'être évanouie.

Au milieu de l'hiver, la mort commença à frapper les habitants de l'île; certains au milieu de sévères souffrances. Des 79 colons qui hivernaient sur l'île, 35 périrent et 20 autres passèrent bien près.¹⁷² Champlain et les chirurgiens français étaient déroutés par ces décès. Ces derniers pratiquèrent des autopsies dans l'espoir de trouver la cause du mal qui les affligeaient.¹⁷³ Malheureusement, l'enquête menée ne permit pas aux colons de comprendre ce qui leur arrivait. Les corps des défunts furent enterrés dans des tombes si peu profondes qu'avec le froid, les squelettes se mirent à émerger du sol. Durant plusieurs années, les Amérindiens appelèrent ce lieu hanté, l'île aux Os.¹⁷⁴

Il fallut attendre à la fin mars 1605 pour que la rivière Saint-Jean commence à dégeler. Les Français purent enfin obtenir des provisions de viande fraîche apportée par les Amérindiens, ce qui les aida à se remettre sur pied.¹⁷⁵ Néanmoins, à l'arrivée du printemps, il ne restait plus que onze Français en bonne santé, alors que la plupart avaient péri. Le 15 juin, au grand soulagement de tous les survivants,

¹⁷⁰ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 174.

¹⁷¹ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 50.

¹⁷² D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 174-175

¹⁷³ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 49

¹⁷⁴ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 175.

¹⁷⁵ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 176.

Pont-Gravé se présenta à eux à bord d'une chaloupe, son navire étant ancré à quelques lieues de leur habitation.¹⁷⁶

De Monts et Champlain avaient fait un choix de site désastreux. Ils n'avaient pas étudié suffisamment l'île pour réaliser qu'elle n'offrait aucune source fiable d'eau et de combustible. Ils n'avaient pas anticipé que les communications avec la terre ferme seraient coupées durant l'hiver ou que leur lien avec les Amérindiens serait vital pour leur survie. Les deux hommes avaient lu les rapports sur les colonies précédentes qui avaient tenté de s'implanter sur des îles et qui s'étaient retrouvées coupées du monde, avec des résultats dramatiques. En 1560, l'amiral français Nicolas Durand de Villegaignon avait fondé un établissement sur une petite île dans la baie de Rio de Janeiro et avait échoué. Le même scénario s'était produit à l'île de Sable au large de la Nouvelle-Écosse deux ans auparavant.¹⁷⁷ Le choix de Sainte-Croix semble avoir été une décision que de Monts et Champlain avaient prise ensemble. Il n'y eut pas de récrimination. Les deux hommes apprirent de leur terrible erreur et tournèrent la page. Ils demeuraient toutefois résolus à persévérer en Acadie, mais cette fois dans un autre endroit plus accueillant.

Deuxième voyage français sur les côtes de Norembègue

De Monts décida de démanteler le camp de l'île Ste-Croix et de le relocaliser sur le site de Port-Royal, de l'autre côté de la baie de Fundy. Il s'agissait d'un site magnifique, dotée d'un havre qui l'était tout autant. Le terreau dans cette partie de l'Acadie était particulièrement fertile et le climat plus tempéré que sur l'île précédente.¹⁷⁸ Pendant que les hommes en état de contribuer procédaient au laborieux déménagement des bâtiments de la petite colonie, un nouveau voyage fut planifié au printemps de 1605. Cette fois, c'était de Monts qui allait prendre la tête d'une expédition visant à trouver un lieu propice pour s'établir plus au sud. Champlain était à ses côtés, de même que « quelques gentilshommes-aventuriers » et d'autres passagers, pour un total d'une trentaine.

Tous s'entassèrent dans un vaisseau similaire à la *patache* que Champlain avait utilisée l'automne précédent, avec des provisions pour six semaines. Avec eux se trouvaient deux interprètes amérindiens. L'un était un marchand malécite du nom de Panounias, qui pouvait correspondre avec les Premières Nations plus au nord. L'autre était sa femme almouchiquoise, qui maîtrisait la langue des nations plus au sud. Nous ne connaissons pas son nom, mais elle semble avoir été une personne extraordinaire. Elle fut la seule femme dont Champlain fit mention à titre de compagnon de voyage exploratoire et il la décrivit avec respect. Plus tard, il embellit l'une de ses cartes géographiques avec le dessin d'une Almouchiquoise

¹⁷⁶ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 50

¹⁷⁷ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 176.

¹⁷⁸ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 200.

d'une beauté et d'une grâce saisissantes. Peut-être s'agit-il de cette femme de Panounias?

Dès le départ, Champlain et de Monts exprimèrent des opinions différentes quant à l'itinéraire de navigation à suivre. Champlain proposait de se diriger directement vers la rivière Kennebec et de commencer l'exploration là où s'était terminé son dernier voyage. De son côté, de Monts souhaitait explorer la côte plus au nord et c'est ce qui fut décidé. Champlain était bien le subordonné loyal de son commandant, mais ses écrits de voyage laissent néanmoins percevoir un fond de frustration.¹⁷⁹

Les Français passèrent plusieurs jours à explorer la côte nord de Norembègue et après s'être arrêtés quelques temps sur l'île des Monts Déserts, ils se dirigèrent plus au sud, vers la baie de Penobscot. À l'embouchure, trois Amérindiens s'amènèrent vers eux en canot. Provenant d'un cap aujourd'hui appelé Owl's Head, ils leur communiquèrent le souhait de leur chef de faire connaissance avec eux. Une conversation s'ensuivit, mais aucune rencontre ni tabagie ne fut tenue. Il s'agira là d'un motif commun à l'ensemble de ce voyage commandé par de Monts.

Soudainement, le commandant français s'éveilla à l'échéancier qu'il s'était donné. Il avait pris deux semaines pour se rendre à la rivière Penobscot, alors qu'il s'agissait d'un trajet de tout juste deux jours à partir de Sainte-Croix. Un tiers des provisions avait été consommé et les Français n'avaient toujours pas rejoint les zones sondées par l'expédition précédente. Abruptement, de Monts accéléra le rythme du voyage. Les Français quittèrent Owl's Head le 1^{er} juillet 1605 et franchirent quelque 120 kilomètres en une journée pour atteindre la rivière Kennebec.

Enfin, ils arrivaient à l'endroit où s'était terminée la mission précédente et à partir de là, les écrits de Champlain devinrent plus détaillés. Les Français croisèrent deux canots transportant des Amérindiens qui chassaient le cygne et l'oie. Les visiteurs demandèrent à la femme de Panounias de leur « expliquer la raison de leur venue ».¹⁸⁰ Les Amérindiens leur offrirent de les guider en amont de la rivière pour qu'ils rencontrent leur chef. Ils arrivèrent sur la rivière Sheepscot, près de Wiscasset, et furent reçus par la sagamo du nom de Manthoumermer, qui se présenta à eux en canot. La femme de Panounias parla avec lui et le sagamo fit un discours, dans lequel il exprima son plaisir de les voir et son désir de faire alliance avec eux. Il promit de passer le mot à d'autres chefs amérindiens, Marchin et Sasinou. De Monts répondit par l'offre de petits cadeaux de galette et de pois séchés, mais encore une fois, sans qu'il n'y ait de tabagie ni discussion substantielle. De Monts ne se présentait pas sur la rive, comme Champlain se plaisait à le faire. Il demeurait à bord de son navire quand les Amérindiens s'en

¹⁷⁹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 185-186.

¹⁸⁰ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 187.

approchaient. Il semblait inconfortable en leur présence et se tenait à distance, contrairement à Champlain qui se mouvait avec aisance parmi ses hôtes. Les Amérindiens guidèrent les Français à l'endroit où ils devaient rencontrer les sagamos Marchin et Sasinou, mais ces derniers n'y étaient pas. Les choses ne tournaient pas rond avec les Amérindiens et les guides ne leur offrirent aucune explication. De Monts se vit incapable d'établir un lien avec eux ou une simple base d'amitié.

De Monts décida donc de rebrousser chemin et les Français redescendirent la rivière Kennebec jusqu'à son embouchure. Ils se dirigèrent ensuite vers le sud-est, le long de la côte, jusqu'à Casco Bay, où Champlain aperçut au loin les majestueuses Montagnes Blanches situées dans l'État du New-Hampshire. Le 10 juillet, l'équipage arriva à une baie et l'embouchure d'une petite rivière, que l'on nomme aujourd'hui Saco, où les Français jetèrent leur ancre. Champlain observa avec intérêt la scène qui s'offrait à lui, alors que « plusieurs Amérindiens s'approchèrent de la berge et commencèrent à danser ». Quelques heures plus tard, leur chef Honamechin se présenta avec deux canots et se mit à tourner en cercle autour du navire. Champlain écrivit qu'il était « beau, jeune et actif », mais les Français ne furent pas en mesure de communiquer avec lui. Il était de la nation des Almouchiquois et Champlain constata que leur langue était complètement différente de celles que parlaient les Micmacs et les Malécites. Leur guide Panounias ne pouvait en comprendre que quelques mots. Quant à sa femme almouchiquoise, elle avait soudainement disparue. Dans ses écrits, Champlain n'expliqua pas pourquoi. Se retrouvant coincée sur un petit navire parmi trente hommes qui étaient depuis plusieurs mois à distance de la maison, peut-être s'était-elle lassée du voyage ou avait-elle voulu visiter les gens de sa propre nation? Peu importe la raison, au moment où ses services étaient les plus pressants, elle n'était plus là.

Ces Amérindiens étaient distincts des autres nations de la région et le nom Almouchiquois n'était pas le leur. Il provenait de nations nomades au nord et aurait signifié quelque chose comme les « chiens qui cultivent le maïs ». Incapables de communiquer, les Français ne purent établir d'alliance avec la nation de Saco.¹⁸¹

Le matin suivant cette rencontre, les Français se trouvaient dans la baie du Massachussetts, tout près de Boston. Là se trouvaient des Amérindiens accueillants et désireux de commercer. De Monts demeura à bord du navire et envoya Champlain sur la berge pour établir le contact. Il donna « à chacun un couteau, ce qui les fit danser encore mieux que jamais ». Tentant de communiquer au moyen de gestes et de croquis, il commença à établir un lien de confiance avec eux. Pendant plusieurs heures, Champlain continua d'échanger par le langage des signes. Il s'intéressa particulièrement à leurs pirogues, creusées à même un tronc d'arbre. Il apparaît que Champlain essaya de manœuvrer l'une de ces embarcations

¹⁸¹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 187-189.

si promptes à se renverser. On peut facilement se l'imaginer tentant de demeurer en équilibre devant le regard amusé des Amérindiens!

Le ton devenait de plus en plus chaleureux entre les deux camps, mais de Monts décida qu'il était temps de poursuivre sa route. Près d'une île de la baie du Massachussetts, les Français aperçurent « de nombreuses colonnes de feu le long de la côte et plusieurs Amérindiens s'approchèrent en courant ». Les visiteurs envoyèrent un canot contenant de petits cadeaux sous la forme de couteaux et de galettes. Malheureusement, ne connaissant pas leur langue et sans interprète, ils ne purent « connaître le nom de leur chef ». Le jour suivant, le 17 juillet, les Français quittèrent la baie du Massachussetts sans avoir réussi à établir un véritable contact. Le même manège se répéta avec des groupes autochtones de la région de Brand Point et de la baie de Plymouth.

Les Français poursuivirent leur route vers le sud, jusqu'à la péninsule de Cape Cod. En ce lieu, ils rencontrèrent des Amérindiens qui s'aminaient de tous les côtés en dansant. Champlain observa que ces femmes et ces hommes ne portaient généralement pas de peaux ou de fourrures. Ils étaient pratiquement nus, à l'exception d'une pièce de vêtement faite de chanvre et d'herbes qui couvrait leurs parties intimes. Champlain les trouva beaux et bien soignés.¹⁸²

Le jour suivant, accompagné de neuf ou dix hommes armés, de Monts décida d'aller inspecter leur établissement, une approche très différente de celle préconisée par Champlain. Le commandant et ses hommes parcoururent à pied plusieurs kilomètres le long de la côte, traversant des champs de culture de maïs, de tabac, de fèves et de courges. Sans demander de permission à personne, les Français se servirent à même les plants. Probablement sous l'impulsion du sieur de Monts, Champlain demanda par le langage des signes aux Amérindiens s'ils recevaient beaucoup de neige en hiver. Ces derniers tentèrent d'expliquer par des gestes que « le port ne gelait jamais » et que « la neige tombait à raison d'environ un pied ». Champlain présuma alors que le pays était plus tempéré et son hiver, moins sévère qu'au nord. De Monts et ses hommes discutèrent entre eux, se demandant si la colonisation de l'Acadie ne devrait pas débiter quelque part plus au sud.

Les Amérindiens s'étaient d'abord montrés amicaux, mais à ce moment, le ton changea. Les Français s'étaient présentés armés comme s'ils s'en allaient en guerre. Ils s'approprièrent leurs cultures sans demander la permission et se comportaient comme s'ils possédaient le pays. La méfiance commença à s'installer. Le 23 juillet, un petit groupe de marins se présenta sur la plage avec de grands chaudrons en acier qui attirèrent le regard des hôtes. Alors que les Français les remplissaient d'eau, un Amérindien courut vers eux et en « saisit un par la force ». Un marin partit à sa poursuite, mais fut incapable de le rattraper. D'autres Amérindiens

¹⁸² D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 188-191.

s'approchèrent des Français d'une manière qui fut perçue comme menaçante. Ces derniers se retournèrent et au pas de course, se dirigèrent vers le navire en implorant leurs compagnons à bord de faire feu sur les Amérindiens qui se rassemblaient. Devant le branle-bas soudain, plusieurs Amérindiens, en visite sur le navire français, se précipitèrent à l'eau et nagèrent vers la rive comme si leur vie en dépendait. Les Français s'emparèrent de l'un d'eux et le firent prisonnier. Sur la plage, les Amérindiens se retournèrent contre le marin qui s'était fait voler son chaudron et tirèrent vers lui une volée de flèches. Atteint, il s'effondra et les Amérindiens « l'achevèrent avec leurs couteaux ».

Toujours à bord du navire, Champlain rallia des troupes et se dépêcha à se rendre sur la rive, armes à la main. Afin de protéger leurs compatriotes en détresse, les Français firent feu sur les Amérindiens. Champlain tira aussi, mais son arme lui explosa dans les mains et la déflagration « faillit le tuer ». Devant la fusillade, les Amérindiens prirent la fuite. Des Français tentèrent de les poursuivre, mais sans succès. Le petit groupe de marins avait été sauvé, malgré la perte d'un des leurs qui fut enterré. Il s'agissait d'un charpentier de Saint-Malo.

À distance, les Amérindiens se regroupèrent. Les Français placèrent leurs armes en joue, mais de Monts « leur ordonna de ne pas tirer, alors que les meurtriers avaient fui ». Il fit relâcher le captif amérindien qui « n'était pas à blâmer ». Avec difficulté, de Monts réussit à contrôler ses hommes, mais là encore, il ne réussit pas à établir de liens avec les Amérindiens. La colère et la méfiance s'accrochèrent entre les deux camps. Pour les Français qui pleuraient la mort de leur camarade, ce jour fut marqué par la tristesse. Un autre deuil, suite à cette altercation, fut celui du rêve d'harmonie avec les Amérindiens qui habitait Champlain. Ce jour-là, à Cape Cod, ce rêve avait frappé un mur.¹⁸³

Les Amérindiens étaient maintenant ouvertement hostiles aux Français et leur firent comprendre clairement qu'ils devaient partir. Le 25 juillet, de Monts ordonna à ses hommes de lever l'ancre. Ils reprirent la mer en s'assurant de demeurer à distance des Massachussets, alors que des feux, en signaux, commençaient à émettre des colonnes de fumée le long de la côte. Les Français s'arrêtèrent à Saco de même que sur la rivière Kennebec dans l'espoir d'y trouver le chef Sasinou, mais encore une fois, il fut introuvable. Ils rencontrèrent un autre Amérindien du nom d'Anassou, avec qui ils purent communiquer et troquer des fourrures. Ce dernier avait toutefois d'autres mauvaises nouvelles à leur transmettre. Champlain rapporta : « Il nous dit qu'à dix lieues (de Kennebec), il y avait eu un navire engagé dans la pêche, et que ceux à bord sous le couvert de l'amitié avait tué cinq Amérindiens de cette rivière ». D'après cette description, les Français déduisirent qu'ils étaient Anglais. Il s'agissait du navire de George Weymouth, *l'Archange*. Dans les faits, les cinq Amérindiens n'avaient pas été tués, mais plutôt kidnappés avec leurs armes et leurs canots.

¹⁸³ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 191-193.

Les Amérindiens du Maine étaient dorénavant sur leurs gardes, et avec raison. Lors d'un autre voyage des Anglais dans la région, celui-ci mené par Martin Pring en 1603, ils avaient apporté avec eux « deux excellents mastiffs ». Un des Anglais rapporta en parlant des siens : « Quand nous voulions nous débarrasser de la compagnie des sauvages, nous relâchions les mastiffs et soudainement avec des cris de frayeur ils s'enfuyaient ». Si ce contexte de violence avait offert une occasion pour les Français de se distinguer des Anglais, la mésaventure à Cape Cod avait certainement brouillé cette différence aux yeux des Amérindiens.

Épuisés et déçus, de Monts et ses hommes entreprirent le chemin du retour. Ils n'avaient atteint aucun des objectifs qu'ils s'étaient fixés. De Monts, malgré son esprit humaniste, n'avait pas réussi à s'entendre avec les Amérindiens. Il avait identifié des sites propices pour établir une colonie, mais ses occupants s'étaient retournés contre lui. Plusieurs facteurs contribuèrent à cette débandade, notamment la barrière de la langue et les prédateurs anglais qui les avaient précédés. Un autre obstacle avait été celui du style préconisé par de Monts pour approcher les Amérindiens. Parmi eux, il ne se sentait pas en sécurité. Pour ces derniers, sa distance et son inconfort paraissaient comme hostile et menaçant - davantage même qu'il ne le souhaitait. Vraisemblablement, une attitude humaniste seule n'était pas suffisante pour gagner le cœur et la confiance des Premières Nations.¹⁸⁴

Troisième voyage français sur les côtes de Norembègue

Un troisième voyage d'exploration suivit à l'automne 1606, dont la direction cette fois était assumée par le sieur Jean de Poutrincourt. C'était un membre de haut rang de la noblesse française et un soldat au courage éprouvé, un catholique de grande piété et, en temps normal, un gentilhomme qui traitait les autres avec bonté. Il avait toutefois une faiblesse en tant que meneur. Dans les moments critiques, ses hommes refusaient d'obéir à ses ordres. Cela s'était produit à l'automne 1604, quand il commandait les navires de la compagnie du sieur de Monts sur le chemin du retour en France, alors qu'ils avaient refusé de l'aider à ajuster les voiles de son navire lors d'un passage houleux dans la Manche. Cela se produisit à nouveau en septembre 1606, quand il prit la direction du voyage le long des côtes de la Nouvelle-Angleterre, encore une fois, dans le but de dénicher un site propice à l'établissement d'une colonie. Son navire n'était pas en bon état, mais n'ayant pas l'intention d'attendre, il décida de faire les réparations en route en comptant sur les bons services du charpentier de marine Champdoré et d'autres artisans. Une fois de plus, Champlain était du voyage.

En raison d'un long détour à Sainte-Croix et de multiples arrêts afin de réparer les fuites du navire, le groupe mit seize jours pour se rendre à Saco. À cet endroit, Poutrincourt fit rassembler trois chefs amérindiens : le Micmac Messamouet et les

¹⁸⁴ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 193-194.

Almouchiquois Onemechin et Marchin. Ces hommes étaient de vieux ennemis et Champlain ne croyait pas que de les réunir était une bonne idée. Quand ces rivaux se rencontrèrent, les Français perdirent le contrôle de l'événement. Messamouet fit un discours appelant à la paix, mais poursuivit néanmoins les hostilités dans une guerre de présents.

Dans un élan dramatique, il lança dans le canot de Onemechin des produits de traite valant plus de 300 couronnes. En retour, Onemechin lui donna du maïs, de la courge et des fèves, que Messamouet rejeta ouvertement en raison de leur valeur inférieure. Onemechin relâcha un prisonnier micmac, mais l'offrit à Poutrincourt plutôt qu'à son rival. Dans la manière qu'il fut rendu, ce cadeau constituait une insulte. Le ton et les gestes revêtaient une grande importance dans le monde autochtone. Les chefs étaient maintenant plus en colère que jamais et se quittèrent avec l'intention de se faire la guerre. Champlain observa la scène dégénérer, alors que Poutrincourt soutenait que lui seul pouvait parler au nom des Français. Champlain n'aurait peut-être pas fait meilleure figure, mais quoiqu'il en soit, une autre occasion d'établir des ponts cordiaux venait d'être perdue.

Après cette rencontre, les Français poursuivirent leur périple en direction de Cape Anne. Arrivés à une petite baie, sur le site de l'actuel Gloucester au Massachussets, ils virent des centaines d'Amérindiens se rassembler. Ils semblaient amicaux, mais les choses dégénèrent encore une fois. Les cadeaux des Français furent rejetés. Un Amérindien dont le pied était blessé refusa le traitement des visiteurs dans une expression de méfiance. Ces derniers offrirent aussi du jus de raisin, mais les Amérindiens le recrachèrent, « croyant... que c'était du poison ».

Le lendemain, quelques membres de l'équipage se retrouvèrent sur la berge pour y faire leur lessive, tandis que d'autres procédaient à des réparations du navire. Soudainement, Poutrincourt aperçut un « grand nombre d'Amérindiens » qui rôdaient dans les bois, armes à la main. Ils semblaient s'approcher discrètement des Français qui lavaient leur linge. Champlain courut seul pour intercepter le groupe. Il fut bien reçu bien et les vit commencer à danser. Il leur demanda de poursuivre leur danse, ce qu'ils firent en plaçant leurs armes à l'intérieur d'un cercle et la tension diminua. Tout à coup, les Amérindiens virent Poutrincourt venir vers eux avec, à ses côtés, un groupe d'arquebusiers. Craignant le pire, ils s'enfuirent dans toutes les directions. Cet incident illustre parfaitement le contraste entre les deux approches françaises auprès des Amérindiens : celle de Champlain réussissait, contrairement à celle de Poutrincourt. De vives tensions reprirent de plus belle.

Les Français apprirent qu'une centaine de canots s'approchaient, avec à leur bord quelque 600 guerriers. Poutrincourt ordonna un départ à la hâte. Les Français reprirent la mer et naviguèrent toute la nuit. À l'aube, ils atteignirent la baie de Cape Cod où ils explorèrent son cap intérieur. Ils y trouvèrent un port paisible offrant quantité d'huîtres d'excellente qualité, qu'ils nommèrent Port-aux-

Huistres. Il s'agit aujourd'hui de la ville de Wellfleet et ses fruits de mer y sont toujours aussi délicieux! Après un bref arrêt, ils quittèrent la baie, contournèrent Cape Cod et se dirigèrent vers le sud, le long de la côte. Ils arrivèrent dans un port, aujourd'hui la ville de Chatham. Ils y jetèrent l'ancre, non sans avoir endommagé le gouvernail du navire en raison des eaux peu profondes. En ce lieu, Champlain fut impressionné par la densité des établissements et vivement intéressé par le mode de vie de ces Amérindiens. Quant à leur forme de gouvernance, il écrivit : « ils ont des chefs auxquels ils obéissent en regard des affaires de la guerre, mais pour rien d'autre. Les chefs travaillent et n'ont pas de rang supérieur à leurs compagnons. Chacun possède seulement suffisamment de terre pour son propre support ».

Malgré la forte densité de population, cette région était favorable à une colonie, comme Champlain commençait à le croire. C'est pourtant à ce moment que les vrais problèmes commencèrent à apparaître. Poutrincourt décida de demeurer sur place pour un certain temps. Il n'afficha aucune intention de partir, mais au contraire, il semblait même vouloir s'installer. Fidèles à leurs passions culinaires, des Français construisirent un four à pain sur la plage. Ils ramassèrent du bois sans la permission des hôtes et commencèrent à faire cuire une miche. Dans le port, Champdoré réparait le gouvernail du vaisseau, tandis que Champlain étudiait le lieu pour le cartographier. Chaque jour, Poutrincourt se rendait sur la rive, accompagné d'un groupe de dix à quinze mousquetaires lourdement armés, pour aller explorer l'intérieur des terres. Il entra dans les villages amérindiens, « passant à travers les wigwams où il y avait plusieurs femmes, et leur donnait des bracelets et des bagues ».

Les Français commencèrent à observer des colonnes de fumée blanche s'élevant sur la côte. Près d'une semaine plus tard, alors que Poutrincourt poursuivait ses marches comme il le faisait chaque jour, ils remarquèrent que les Amérindiens démontaient leurs wigwams et dirigeaient leurs femmes et leurs enfants dans les bois, avec des provisions et « d'autres nécessités de la vie ». Ces mouvements firent craindre le pire aux visiteurs. Malgré tout, Poutrincourt continua de faire marcher quotidiennement ses mousquetaires, sur plusieurs kilomètres, au milieu des établissements amérindiens. Alors que la tension continuait de monter, il envoya au-devant deux hommes, épée à la main, avec l'instruction d'engager entre eux un duel simulé, ce qui eut pour effet de rendre les Amérindiens encore plus perplexes. Il ordonna aussi à ses hommes de procéder à une démonstration de tir de mousquets en s'assurant de montrer que les balles pouvaient pénétrer les troncs d'arbre. Tous ces déploiements de force avaient pour but d'intimider les Amérindiens. Ça ne fit que les alarmer davantage.

Le 14 octobre 1606, Poutrincourt et ses hommes s'amènèrent sur la berge à nouveau. Cette fois-ci, ils érigèrent une imposante croix. Devant le caractère solennel de ce geste, les Amérindiens comprirent qu'il s'agissait d'une prise de possession territoriale. Là où il passait, Poutrincourt plantait d'ailleurs

fréquemment des croix sans l'accord des premiers habitants. Champlain le fit moins souvent, habituellement avec une permission, et il invitait les Amérindiens à se joindre à la cérémonie. Le geste de Poutrincourt fit grimper la tension d'un autre cran. Il ordonna à ses troupes de se tenir prêtes en cas d'attaque, alors que tous les Français devaient retourner au navire pour la nuit. Certains refusèrent toutefois de lui obéir. Un petit groupe de quatre était demeuré sur la plage pour s'occuper du four à pain et trois d'entre eux défièrent l'ordre qui les intimait de regagner l'embarcation française. À bord, deux autres défièrent aussi leur chef et décidèrent d'aller rejoindre leurs confrères sur la plage.

Le lendemain matin, le 15 octobre 1606, un noyau d'éclaireurs amérindiens s'approcha furtivement des quelques Français endormis, à l'exception de l'un d'eux qui entretenait le feu. Les voyant aussi vulnérables, quelque 400 Amérindiens s'amenèrent à partir d'une colline à proximité et attaquèrent les malheureux. Ils « tirèrent une telle salve de flèches vers eux qu'ils n'eurent aucune chance. Tous les hommes furent atteints par des flèches. Ils luttèrent pour rester debout et tentèrent de retraiter vers le vaisseau en criant À l'aide! À l'aide! Ils essaient de nous tuer! » Une sentinelle s'écria aussitôt : « Aux armes! Aux armes! Ils sont en train de tuer nos hommes! » Sans hésiter, une quinzaine de Français menés notamment par Champlain, Pont-Gravé, Poutrincourt lui-même et son fils, le charpentier Daniel Hay, de même l'apothicaire Louis Hébert, que nous reverrons plus tard, sautèrent dans une chaloupe pour secourir leurs compagnons sur la plage. Devant la charge française, les Amérindiens prirent la fuite. Deux Français atteints par les flèches moururent sur place et un troisième dans l'eau. Un quatrième fut mortellement blessé et le cinquième, le serrurier Jean Duval, regagna le navire, mais avec une flèche lui transperçant la poitrine. Champlain relata de son camp : « Tout ce que nous pouvions faire fut de transporter les corps et les enterrer près de la croix. » L'un des défunts fut trouvé avec un petit chiot sur son dos, les deux transpercés par la même flèche. Durant l'enterrement, les Amérindiens dansaient et hurlaient au loin.

Les visiteurs regagnèrent leur navire. Trois heures plus tard, les Amérindiens retournèrent sur les lieux du drame. Les apercevant, les Français tirèrent des coups de feu en leur direction. Champlain rapporta que chaque fois qu'ils entendaient des déflagrations, ils se projetaient au sol pour éviter la charge. En dérision, ils détruisirent la croix et déterrèrent les cadavres, ce qui déplut grandement aux Français et les fit partir à leurs trousses une seconde fois. Les corps furent mis en terre de nouveau et de plus belle, les Amérindiens les exhumèrent. Ils tournèrent alors le dos au navire, et en guise de moquerie, ils lancèrent du sable entre leurs fesses avec les deux mains et hurlèrent comme des loups. À bord du navire, on discuta de tactiques dans le but de saisir des captifs. On essaya de tendre un piège aux Amérindiens, mais ces derniers ne furent pas dupes. Ce sont plutôt eux qui piégèrent les Français en faisant quelques victimes supplémentaires.

Finalement, le 16 octobre 1606, à court d'option, Poutrincourt ordonna à ses hommes de lever l'ancre et ils prirent le large en direction sud. Une fois hors de la vue des Amérindiens, ils bifurquèrent vers le nord et reprirent le chemin du retour vers la colonie. Les difficultés se poursuivirent pour les Français alors qu'ils connurent d'autres mésaventures en cours de route : par exemple, une chaloupe, attachée au bout d'une ligne de remorquage, tomba et endommagea à nouveau le gouvernail du navire. En pleine mer, Champdoré réussit une autre réparation miracle et le groupe put finalement regagner Port-Royal, mais de peine et de misère.¹⁸⁵

Trois leaders, trois résultats différents

En 1604, 1605 et 1606, trois voyages d'exploration avaient été réalisés par les colonisateurs français sur les côtes de l'État du Maine. Leurs commandants respectifs, Champlain, de Monts et Poutrincourt, avaient en commun plusieurs valeurs et maintes intentions. Tous partageaient un sincère idéal d'humanité et désiraient établir des bonnes relations avec les Amérindiens. Néanmoins, quand ils firent des rencontres, ils empruntèrent des styles bien différents. En 1604, Champlain avait répété le succès de Tadoussac en 1603. Il avait approché les Amérindiens avec seulement quelques hommes et s'était présenté à eux sans arme, bien que sur le navire, ses hommes étaient armés et prêts à intervenir. Il s'était assis avec eux à l'occasion d'une seconde tabagie. Il avait démontré de l'intérêt pour leurs façons de faire, honoré leurs coutumes et les avait traités avec respect. Les Amérindiens le lui avaient rendu dans le même esprit, avec chaleur et une confiance qui s'était installée dans les deux camps. Ensemble, ils avaient jeté les bases d'une alliance qui dura longtemps.

Les résultats du sieur de Monts en 1605 avaient été, au mieux, mitigés : un lent début, un manque d'attention et de communication ainsi qu'une perte de lien avec les Amérindiens. Il n'y avait pas eu de tabagie ou d'autres rencontres significatives. Il avait gardé ses distances et paraissait craintif aux yeux des Amérindiens. Ces derniers avaient interprété cette distance comme de l'arrogance, et son insécurité, comme de l'hostilité. Il en avait résulté une crainte croissante et une méfiance qui avait décuplé. L'aventure s'était terminée dans une altercation tragique et inutile, ayant coûté la vie à l'un de ses hommes.

Quant à Poutrincourt en 1606, son expérience avait été un désastre. Il n'avait pas su contrôler ses hommes et s'était aliéné les nations amérindiennes rencontrées. Il avait eu peur d'elles et il avait été insensible à ce qu'il pouvait leur faire vivre avec ses démonstrations de force. Poutrincourt s'était présenté parmi ses hôtes lourdement armé, avait fait marcher ses hommes sur leurs terres sans préavis, s'était servi à même les cultures de leurs champs sans demander de permission et avait érigé des croix qui étaient perçues, avec raison, par les Amérindiens comme

¹⁸⁵ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 193-198.

des symboles de prise de possession. Ces derniers étaient devenus profondément méfiants de ses intentions. Quand les choses avaient commencé à dégénérer, Poutrincourt avait répondu par un déploiement de force encore plus grand, avec des coups de feu et des combats d'épées. Les Amérindiens avaient mis en retrait leurs femmes et leurs enfants et attaqué soudainement. Le résultat fut une rupture totale des relations.¹⁸⁶

Des voyages d'exploration aux conséquences historiques

Ces échecs mirent un terme aux tentatives de colonisation française au sud de la rivière Penobscot. Entre 1617 et 1619, des épidémies frappèrent de plein fouet les populations autochtones de la côte¹⁸⁷ et leur affaiblissement marqua le début de l'hégémonie anglaise dans cette région, à compter de 1620. Néanmoins, grâce au succès diplomatique de Champlain au nord de la rivière Penobscot, un nouveau leader avait émergé en Nouvelle-France. Le cœur ouvert, cadeaux à la main plutôt que des armes : par sa manière de travailler avec les Amérindiens, il avait fait la différence.¹⁸⁸

Un Éden éphémère à Port-Royal

Revenons au printemps de l'année 1605. Suivant le désastre de l'île Sainte-Croix, de Monts avait décidé de faire démonter l'habitation française et de la relocaliser sur le site de Port-Royal, de l'autre côté de la baie de Fundy. Dans cette région, les Amérindiens étaient des plus amicaux. Les Micmacs aspiraient à des relations commerciales étroites et à établir une alliance avec les Français contre leurs ennemis. Ils accueillirent les colons français et les encouragèrent à établir une colonie à cet endroit. Une fois la décision prise par de Monts de déménager les troupes à Port-Royal, la petite bande de colons se mit au travail. Chacune des structures fut démantelée à l'exception de l'entrepôt qui était trop imposant. Plusieurs voyages furent nécessaires pour transporter les bâtiments de l'autre côté de la baie.

Une fois de retour à Port-Royal après son voyage d'exploration de la côte du Maine, De Monts y demeura jusqu'à ce que tout soit en ordre et à sa satisfaction. Vers la fin de l'été 1605, il était retourné en France, en compagnie notamment de sieur de Poutrincourt. La colonie avait de puissants ennemis à la cour royale et des marchands rivaux menaçaient son monopole. Après l'hiver passé à l'île Ste-Croix, les régions tropicales apparaissaient plus attrayantes pour la colonisation, au point où Henri IV considérait sérieusement implanter une colonie entre le Brésil portugais et la Nouvelle-Espagne. La Nouvelle-France était menacée en France et de Monts se devait « d'obtenir de Sa Majesté ce qui était nécessaire pour son

¹⁸⁶ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 198-199.

¹⁸⁷ D. Delâge, *Bitter Feast*, p. 86.

¹⁸⁸ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 199.

entreprise ». À cette fin, il rapporta avec lui plusieurs cadeaux dans l'espoir de raviver l'intérêt du roi pour l'Amérique du Nord. Le présent le plus impressionnant fut un grand canot d'écorce d'un rouge éclatant que des marins, de retour du voyage, lancèrent sur la Seine. Au grand plaisir du roi, ils avironnèrent devant le Louvre à « une vitesse incroyable ». D'autres cadeaux incluaient un orignal âgé de six mois, mais déjà « grand comme un cheval », un caribou, un rat musqué, un énorme panache d'orignal, un colibri vivant, une collection d'oiseaux morts, en plus d'arcs et de flèches, de portraits d'Amérindiens et d'autres merveilles destinées à la collection royale.

Avant de quitter l'Acadie, sieur de Monts avait nommé Pont-Gravé à titre de lieutenant pour gouverner la colonie en son absence. Champlain aurait pu lui aussi regagner la France à ce moment, mais il décida de demeurer à Port-Royal dans l'espoir de « faire de nouvelles découvertes vers la Floride ». De Monts acquiesça et accorda à Champlain plusieurs privilèges de même que son appui dans ses explorations.

Le fort de Port-Royal prit forme rapidement. Champlain en dessina un croquis et décrivit l'établissement comme un rectangle étanche, d'une longueur de 60 pieds par 40 pieds de largeur. Les hommes se souciaient constamment de la défense militaire du fort, non pas contre des Amérindiens, mais contre des assaillants européens. L'expérience de guerres incessantes à la maison leur avait inspiré l'habitude d'un sentiment d'insécurité. À la conclusion des travaux, l'habitation de Port-Royal ressemblait à un hameau fermier fortifié de France.

L'intérieur du fort avait été soigneusement planifié afin de maintenir les rangs sociaux et l'ordre interne. Seule dans le coin nord de l'habitation se trouvait une élégante petite maison arborant un toit en croupe et décorée d'une « charmante boiserie ». Il s'agissait d'un bâtiment préfabriqué en France et érigé initialement pour sieur de Monts à l'île Sainte-Croix. À Port-Royal, elle devenait la résidence de Pont-Gravé et de Champlain. Ces deux amis y vivaient ensemble confortablement et l'harmonie entre eux donnait le ton au climat qui régnait dans l'établissement. Du côté nord-ouest de leur maison, il y avait une rangée de petites habitations pour les officiers de rang. Le curé et le pasteur y vivaient aussi, de même que le chirurgien Deschamps et l'habile réparateur de navire, Champdoré. Au sud-ouest se trouvait un dortoir pour les artisans.

Au sud-est avait été construites une boulangerie, une cuisine, une forge ainsi qu'une maisonnette pour les petits bateaux et l'ensemble du matériel nécessaire à leur navigation. Quelques ouvriers et des serviteurs dormaient probablement dans la cuisine, la boulangerie et la forge, afin de demeurer au chaud durant l'hiver. Du côté nord-est, on trouvait le magasin, l'entrepôt offrant « un très beau cellier » creusé à cinq ou six pieds de profondeur, qui contenait les réserves de la colonie en vin, en cidre, en grains et autres provisions. La dernière partie, la plus près de la maison du commandant, servait vraisemblablement pour l'armurerie et les

baragues pour le petit détachement de soldats suisses qui étaient logés entre les officiers et les autres rangs, tout comme l'étaient les marines à bord des navires de guerre.¹⁸⁹

À Port-Royal, Pont-Gravé fit travailler ses hommes inlassablement afin de compléter les travaux avant l'hiver. Afin d'assurer leur subsistance et d'expérimenter divers types de plantes, Champlain et Pont-Gravé aménagèrent des jardins à l'extérieur du fort et incitèrent tous les colons à faire de même pour leur propre usage. Champlain entoura son jardin de canaux remplis d'eau claire coulant d'un ruisseau dans lesquels il avait introduit des truites. À cet aménagement, son domestique ajouta « un petit réservoir pour retenir les poissons d'eau salée ». Près de son jardin, de son ruisseau et de son étang, Champlain construisit un petit pavillon où il pouvait travailler sur ses cartes et ses rapports ou bien discuter avec Pont-Gravé et ses amis.

Un jour, Champlain et Pont-Gravé discutaient de l'intérêt du roi pour les minéraux. Sur la base d'un rapport, que leur avait fait un marin breton, de dépôts de cuivre dans la région de Port aux Mines, il fut entendu que Champlain irait y jeter un coup d'œil avec l'aide de maître Jacques, l'un des deux mineurs de Slavonie. À l'automne 1605, ils prirent un navire et traversèrent la baie de Fundy jusqu'à la rivière Saint-Jean à la recherche du sagamo malécite Secoudon, l'ami de Champlain et le guide du marin breton. Après l'avoir trouvé, Champlain lui demanda de le diriger vers le gisement de cuivre. Ensemble, ils se rendirent à Port aux Mines et trouvèrent « plusieurs petits morceaux de cuivre aussi épais qu'un sou, encastrés dans des roches grises et rouges ». Maître Jacques découvrit également du « cuivre rose ». Pendant que le mineur ébréçait la roche avec son marteau, Champlain fit tout en son possible pour rencontrer les chefs amérindiens du coin et il cultiva ses relations en discutant avec eux. Cet effort constant d'aller vers l'Autre et de lui tendre la main était certainement l'une des clés de son succès.

Quand Champlain retourna à Port-Royal, où les colons se préparaient à hiverner, il fut stupéfait de découvrir que certains d'entre eux commençaient déjà à montrer des signes de scorbut. Tout le monde se souvenait des horreurs de l'année précédente et anticipait l'hiver avec beaucoup d'appréhension. Heureusement, la première neige ne tomba pas avant le 20 décembre, soit deux mois plus tard qu'à l'île Sainte-Croix. L'hiver qui suivit fut plus court, plus doux et moins enneigé que le précédent. La colonie avait amassé suffisamment de grains et de provisions séchées et elle put bénéficier de ravitaillements en gibier frais apportés par leurs voisins micmacs. Néanmoins, le scorbut frappa encore durement. Des 45 colons hivernant, douze moururent de cette maladie terrible. Cinq autres tombèrent gravement malades, mais purent retrouver le chemin de la guérison au printemps suivant.¹⁹⁰

¹⁸⁹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 200-202.

¹⁹⁰ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 203-204.

Au retour du temps doux en 1606, des navires de ravitaillement étaient attendus de France. Leur venue se fit toutefois attendre et les colons de Port-Royal commencèrent à manquer de vivres. Le vin s'épuisa en premier, suivi, une après l'autre, des autres denrées. Au mois de juillet, les hommes n'avaient toujours reçu aucune nouvelle de la métropole. Pont-Gravé et Champlain craignaient alors qu'ils aient tout juste assez de provisions pour atteindre le littoral atlantique de la péninsule acadienne, d'où ils pourraient trouver un passage pour retourner en France. Les Français disposaient de deux petits vaisseaux dans lesquels ils s'entassèrent, à l'exception de deux intrépides qui acceptèrent d'être laissés derrière pour prendre soin du fort.

Le 17 juillet 1606, les colons prirent la mer en direction de Canso, à l'autre extrémité de la péninsule. Ils espéraient y trouver des pêcheurs qui pourraient les aider. La première nuit, pour une raison obscure, ils s'ancrèrent dans le détroit de Long Island au sud de Port-Royal. Ce ne fut pas une sage décision. Quand la marée se mit à monter, un câble d'ancrage de l'une des chaloupes céda et ses occupants furent chanceux de survivre à l'accident. Les Français prirent leurs distances de la rive et se retrouvèrent soudainement au milieu d'une bourrasque violente. La haute mer fit alors sentir sa puissance et fracassa les mèches d'acier du gouvernail de l'un des navires. Devant ce danger, l'homme de la situation fut encore le charpentier de marine Champdoré qui « adroitement répara le gouvernail ».

Ils poursuivirent leur chemin, encore loin de Canso, mais tout près de la famine. Les jours défilèrent, alors que les hommes se trouvaient au bord du désespoir. Soudainement, une voile apparut à l'horizon. Elle était française et fut accompagnée des acclamations de la voix familière de Jean Ralluau, le secrétaire du sieur de Monts. Il annonça qu'un navire de ravitaillement avait enfin rejoint Canso avec d'abondantes provisions, cinquante colons et un nouveau gouverneur dont les instructions étaient de « demeurer au pays ».

De Monts était encore leur chef, mais il avait décidé de demeurer en France pour rallier les appuis favorisant le projet américain à la cour royale et pour travailler avec les investisseurs. Il avait plutôt mandaté le sieur de Poutrincourt, qui était de retour, pour le remplacer à titre de gouverneur de Port-Royal et confié à Pont-Gravé la charge des opérations commerciales dans les zones côtières de pêche.

En 1606, Poutrincourt était âgé de 49 ans. En France, il avait hérité d'une seigneurie ainsi que d'une baronnie sur la rivière Marne en Champagne, mais il éprouvait des difficultés à gérer son patrimoine. Il avait un esprit large et un vaste champ d'intérêts. Homme de la Renaissance et humaniste, il s'intéressait particulièrement à la littérature et aux arts. La musique étant sa plus ardente passion; il était un compositeur actif de pièces musicales.

Aux côtés de Poutrincourt se trouvait un autre personnage remarquable : Marc Lescarbot, son avocat, son compagnon littéraire et un ami de la famille. Dans ses écrits, Lescarbot nous apprend qu'il avait souffert d'injustice aux mains de juges corrompus à Paris et avait décidé de « fuir » en Acadie, y voyant un lieu de refuge pour ceux qui « aiment la justice et haïssent l'iniquité ». Il était un autre produit de la Renaissance, un exemple vivant de l'idéal de « l'homme universel ». Lescarbot était un poète, un compositeur de théâtre, un historien et un érudit imprégné de valeurs humanistes qui lisait autant le latin, le grec, l'hébreu, l'italien que le français, sa langue maternelle. Son plus grand amour était la littérature classique et son rêve était de marcher dans les traces des figures de gloire de son époque.

Poutrincourt et Lescarbot se joignaient ainsi au cercle de gentilshommes humanistes qui ont participé à la fondation de la Nouvelle-France. Ils avaient beaucoup en commun avec Champlain et de Monts. Ils partageaient une passion pour la connaissance, une curiosité pour le nouveau monde, un intérêt sincère pour les Amérindiens et leurs cultures, une vision d'entreprise coloniale édifiante, un rêve d'humanité, une soif de paix, une loyauté envers l'esprit d'Henri IV ainsi que l'espoir d'une Nouvelle-France viable en Amérique du Nord. Ils agrandirent ce spectre en y greffant des intentions bien à eux, différentes de celles de Champlain et de Monts. Comme tant d'autres en Nouvelle-France, ils étaient aussi des rêveurs, mais ils étaient habités de leurs propres rêves.

Lescarbot avait été attiré par l'Acadie à titre de terrain d'exploration pour la littérature. Encouragé par Poutrincourt et de Monts, il espérait devenir le poète de cette entreprise colonisatrice. Durant le voyage de traversée de l'Atlantique, il se retira de la compagnie des autres et composa un long poème intitulé « Adieu à la France ». Enchâssant le ressenti de beaucoup d'immigrants qui s'amenèrent sur les côtes de l'Amérique à la recherche d'une nouvelle vie, cette œuvre marie habilement une nostalgie du vieux monde avec une forte anticipation pour le nouveau. Lescarbot la fit éventuellement imprimer à La Rochelle et se rappela avec fierté qu'elle avait été reçue par le public avec « beaucoup d'applaudissements ».

De son côté, Poutrincourt avait une autre vision de l'Acadie. Il espérait instaurer un ordre féodal dans le nouveau monde que lui-même et sa famille pourrait gouverner de manière bienveillante et pour le bien commun. Poutrincourt demanda à de Monts de lui attribuer une concession terrienne à Port-Royal, lui proposant « de vivre là, et d'y établir sa famille et sa fortune, au nom de Dieu par-dessus tout ». De Monts accepta et, le 25 février 1606, Henri IV octroya à Poutrincourt « la seigneurie de Port-Royal et les terres adjacentes ». En retour, il lui était requis d'implanter une colonie permanente dans les deux années suivantes.

Poutrincourt avait recruté une cinquantaine de colons, clairement stratifiés en rangs sociaux. Au sommet de la hiérarchie se trouvait un cercle de membres

familiaux et d'amis : le fils de Poutrincourt, Charles Poutrincourt de Biencourt et ses cousins, de même que Claude Turgis de Sainte-Étienne et de la Tour, avec son fils Charles de Saint-Étienne de la Tour, qui deviendront des figures importantes dans l'histoire de l'Acadie. Également, dans ce cercle se trouvait son cousin-germain de Paris, Louis Hébert, un maître de pharmacie qui venait d'une famille prospère de marchands apothicaires et de marchands d'épices. D'autres gentilshommes et officiers incluaient Jean Ralluau, secrétaire du sieur de Monts, et Robert Gravé, fils de François Pont-Gravé. De même, Champlain et le très adroit charpentier de marine Champdoré décidèrent de demeurer à Port-Royal.

Ces hommes de rang amenèrent avec eux plusieurs domestiques. Poutrincourt disposait d'un valet nommé Estienne. Quant à lui, Champlain avait à son service plusieurs laquais. Dans ses écrits, il ne faisait presque jamais référence à eux par leur nom, une attitude commune de la bourgeoisie humaniste de cette époque. Sous les gentilshommes, on trouvait les artisans de métier qui travaillaient de leurs mains, tel que le serrurier Jean Duval et le chirurgien Estienne. Au bas de la pyramide, les ouvriers sans qualification précise que Lescarbot considérait comme une bande d'impétueux. Il n'y eut aucune femme en Acadie entre 1604 et 1607 et leur absence fut fortement regrettée.¹⁹¹

Même dans un petit navire ou dans une colonie naissante, une grande distance séparait les nobles des autres. L'humanisme classique de Marc Lescarbot englobait certes les Amérindiens, mais pas les rangs inférieurs des Français. « Les gens du peuple sont des bêtes étranges », écrivit-il, comme si en une seule phrase, il niait leur humanité et leur individualité. Les nobles de la Nouvelle-France n'avaient pas de sympathie pour les classes populaires et encore moins de considération pour les notions de démocratie et d'égalité. En ce sens, ils furent bien plus prompts à reconnaître l'humanité des Amérindiens que celle de leurs propres subalternes, une attitude que Champlain partageait aussi.¹⁹²

La hiérarchie sociale du vieux continent fut bel et bien transplantée en Acadie, non sans qu'elle s'en trouve altérée cependant. Certains hommes au parcours plus humble s'élevèrent rapidement dans le nouveau monde. Le charpentier Daniel Hay gagna le respect des gentilshommes grâce à des actes de bravoure répétés. Lescarbot le célébra comme un homme « dont le plaisir est de démontrer son courage parmi les dangers des profondeurs ». Champlain louangea aussi sa bravoure et sa présence d'esprit. Il apparaissait comme un meneur naturel et commença à être traité avec respect par des gentilshommes qui n'auraient probablement pas daigné le remarquer en Europe. Un autre exemple est celui de François Addenin, « serviteur du sieur de Monts », un soldat qui avait été envoyé comme son garde du corps. Il se mérita la réputation du plus habile chasseur de la colonie et fut même accueilli à la table des nobles. Nous le reverrons plus tard.

¹⁹¹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 204-209.

¹⁹² D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 208.

L'expérience de ces hommes révèle un paradoxe de la Nouvelle-France, qui était à la fois hautement stratifiée tout en offrant une plus grande mobilité sociale que sur le vieux continent. Des lignes claires étaient tracées entre les rangs sociaux, mais grâce à leurs prouesses et à leurs talents, des hommes tels que Daniel Hay et François Addenin furent parfois capables de traverser ces frontières plus facilement qu'ils n'auraient pu le faire en France.

Le 27 juillet 1606, Poutrincourt fit débarquer sa cinquantaine de colons à Port-Royal. Il rencontra ceux qui venaient d'y passer l'hiver et leur expliqua ses intentions. Il leur exposa sa vision de l'Acadie à titre de colonie agricole auto-suffisante et commença à travailler en ce sens. En vue d'y faire la culture de céréales, de grands champs furent défrichés sur un sol riche en sédiments. Sur un petit ruisseau près d'une chute d'eau, il fit construire un moulin avec une meule ayant probablement été importée de France. Il planta aussi des vergers, « peut-être les premiers arbres à fruits dans une région qui deviendra célèbre pour ses pommes ». Poutrincourt fit également venir tellement d'animaux que son navire était devenu une véritable arche de Noé. Il introduisit un petit troupeau de vaches, de même que des porcs qui se multiplièrent rapidement, tout comme les pigeons et la volaille. On permit à un mouton solitaire de vivre dans la cour intérieure du fort en échange de sa laine que l'on tondait périodiquement. D'autres animaux furent involontairement amenés en Acadie, notamment des rats qui avaient fait le voyage dans les cales du navire français. D'où un fléau de rongeurs, problème qui survint dans les débuts de plusieurs colonies européennes. Ceux qui en souffrirent le plus furent les Micmacs, quand les bestioles se déplacèrent vers les villages amérindiens et s'en prirent à leurs réserves de nourriture.

À Port-Royal, Poutrincourt insuffla un ton différent à d'autres utopies féodales en Amérique dont la saveur se voulait fortement collectiviste. Il encouragea ses colons à œuvrer autant pour la colonie que pour eux-mêmes. Il en résulta un système d'entreprise mixte. Les hommes étaient requis de travailler à des tâches collectives pour une petite partie de la journée. Ensemble, ils creusèrent des canaux et des fossés autour du fort afin de renforcer ses défenses et améliorer sa propreté. Ces corvées quotidiennes se limitaient à deux ou trois heures. Pour le reste de la journée, les leaders encourageaient les colons à travailler sur leurs propres jardins. Lescarbot donna notamment l'exemple en labourant son propre lot, tout comme Champlain l'avait fait l'année précédente.¹⁹³

L'établissement de Port-Royal revêtait un caractère double. Poutrincourt et Lescarbot en firent une seigneurie féodale, soumise au roi de France. Ce caractère féodal contribua à rapprocher les Français des Micmacs en vertu de l'emphase mise sur la communauté et d'une exploitation des terres qui ne délogeait pas les premiers habitants. En effet, les usages du sol de chacun des camps étaient harmonisés

¹⁹³ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 208-210.

plutôt que concurrents, comme c'était le cas en Nouvelle-Angleterre où les colons clôturaient et gardaient vigoureusement leurs propriétés privées.¹⁹⁴

Les dirigeants français furent aussi prompts à réaliser que les colons étaient plus productifs quand ils travaillaient dans leur propre intérêt. Ces deux idéaux, l'un féodal et l'autre entrepreneurial, coexistaient donc à Port-Royal. De nombreuses expertises y étaient mises à profit et chacun œuvrait à son propre métier. Le rythme de travail était relativement détendu et la nourriture, abondante. Lescarbot nota que les hommes passaient une bonne partie de leur temps à ramasser des moules, « trouvées en grand nombre lors des marées basses devant le fort », ou des espèces de homards et de crabes qui abondaient sous les rochers. On y trouvait aussi des palourdes qui proliféraient, cachées dans la boue un peu partout sur les plages. Toute cette abondance marine était disponible sans même l'aide de bateaux ou de filets.

Le poisson était tout aussi prolifique. Lescarbot se rappela : « quand les Indiens [...] avaient attrapé des esturgeons, des saumons ou de plus petits poissons, ou du castor, de l'orignal, du caribou ou autre animal [...] ils [...] en donnaient la moitié et fréquemment, ils mettaient le reste à vendre publiquement, et qui le souhaitait troquait du pain en retour. » Une économie de troc se développa rapidement et un esprit d'improvisation était encouragé. « Quelques-uns des maçons et des tailleurs de pierre tentèrent leur coup pour cuisiner, et [...] firent un aussi bon pain que celui de Paris... Personne ne manquait de pain et chacun avait trois demie-pintes de vin par jour. »

À la fin de l'été et à l'automne 1606, comme nous l'avons vu précédemment, Poutrincourt, Champlain et une trentaine d'hommes partirent explorer le littoral atlantique plus au sud. Les autres demeurèrent à Port-Royal sous l'autorité de Lescarbot. Dans l'établissement, ce dernier put maintenir l'harmonie, entretenir des relations cordiales avec les Micmacs et soutenir la vie spirituelle de la colonie. Il passa aussi beaucoup de temps à écrire.

Le 16 novembre 1606, Poutrincourt et ses hommes regagnèrent péniblement Port-Royal dans un navire amoché, dont le gouvernail était brisé, avec à son bord trois blessés, suite aux altercations sanglantes avec les Amérindiens de Cape Cod. Ils furent étonnés d'être accueillis par un divertissement théâtral, une œuvre qu'avait spécialement écrit Lescarbot pour cette occasion. La pièce fut présentée sur l'eau, avec de la musique, des costumes et des décorations spéciales sur le fort, alors que les acteurs français arboraient des déguisements amérindiens. Les véritables Amérindiens y étaient aussi, certains à bord de leurs canots pour admirer le spectacle à leur grand plaisir. Ils étaient probablement plus d'un à être accoutrés d'articles vestimentaires européens acquis via le troc.

¹⁹⁴ Denys Delâge, Communication directe.

Lescarbot intitula sa pièce *Le Théâtre de Neptune*. Elle comprenait une distribution de onze comédiens : le dieu de la mer Neptune, six Tritons et quatre Français déguisés en Amérindiens, en plus d'au moins une trompette et un tambour. On demanda à Poutrincourt et Champlain de prendre place dans leur embarcation, pendant qu'une chaloupe s'approcha d'eux, avec à son bord Neptune dans sa robe bleu royal, couronne sur la tête et trident à la main. Il salua Poutrincourt avec un poème louangeant son courage. Neptune et ses Tritons prirent la parole à tour de rôle, récitant les vers de Lescarbot, ponctués par des sons de trompette et de tambour. Cette production théâtrale fut la toute première présentée en Nouvelle-France. Dans ses écrits, l'historien québécois Marcel Trudel cite les propos d'un contemporain anonyme de Champlain : « Quand les Espagnols fondaient une colonie, la première chose qu'il construisait était un couvent; les Anglais, un bureau de comptes; les Français, un théâtre »!

Cette œuvre n'était toutefois pas la première production théâtrale en Amérique du Nord. Les Espagnols avaient déjà produit au moins trois pièces en Floride en 1567, à Cuba en 1590 et au Nouveau-Mexique en 1598. Alors qu'on ne sait rien du contenu des deux premières, il est rapporté que l'œuvre présentée au Nouveau-Mexique fut « écrite par un soldat espagnol en célébration à leurs conquêtes ». En contraste avec l'œuvre précédente, le *Théâtre de Neptune* est d'autant plus fascinant. Il ne constitue d'aucune façon une célébration de conquête militaire. Poutrincourt et les colons français y sont accueillis par quatre Amérindiens qui « rendent hommage » à la fleur de lys sacrée des Français et qui espèrent l'établissement de « tout ce qui est bon et en paix ». Après les discours d'accueil, les Amérindiens sont reçus à leur tour dans les habitations françaises et ensemble, ils cassent la croûte. La pièce proclame l'excellence de la culture française, mais traite des Amérindiens avec respect. Elle célèbre une rencontre entièrement pacifique et se termine en représentant les Français vivant en paix avec les Amérindiens.

La musique et les célébrations occupaient une place importante dans la vie de Port-Royal. À l'œuvre théâtrale de Lescarbot, Poutrincourt ajouta ses propres compositions de musique classique. Il était un musicien doué qui, dans les mots d'un historien, peut prétendre sérieusement « au titre de premier compositeur de l'Amérique du Nord ». Dans ses temps libres, il créa des pièces religieuses et séculières à être produites à Port-Royal. Les journées saintes et les anniversaires royaux étaient ainsi observés scrupuleusement par des événements musicaux.¹⁹⁵

Les dirigeants de la colonie étaient voués à l'idée de bien vivre en Acadie. À l'hiver 1606-1607, Champlain ajouta sa contribution à l'expérience en fondant *l'Ordre du Bon Temps*, dont le but premier était d'enrichir la vie de la colonie.¹⁹⁶ « Cet ordre, écrivit-il, consistait en une chaîne que l'on utilisait pour placer lors d'une petite

¹⁹⁵ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 210-214.

¹⁹⁶ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 54.

cérémonie autour du cou de l'un de notre compagnie, lui commissionnant d'aller chasser ce jour-là. Le jour suivant, l'ordre était conféré à un autre et ainsi de suite. Tous rivalisaient avec les autres pour mieux le faire et rapporter le meilleur gibier. »¹⁹⁷ À toutes les deux semaines, chaque homme de la confrérie avait la responsabilité d'aller chasser ou pêcher et d'en rapporter des délicatesses culinaires qu'il offrait aux autres. Enchanté, Lescarbot rapporta que l'expérience fonctionnait si bien que jamais on ne manquait de viande savoureuse. Il ajouta que les Français profitaient d'une « abondance de gibier, tel que du canard, de l'outarde, de l'oie grise ou blanche, de la perdrix, de l'alouette et autres oiseaux, en plus, de l'original, du caribou, du castor, de la loutre, de l'ours, du lapin, du puma, du raton-laveur et autres animaux que les sauvages attrapaient ».

Champlain s'attendait à ce que *l'Ordre du Bon Temps* soit davantage qu'une simple société gastronomique. Il croyait aussi que le scorbut pouvait être évité par un régime de viande fraîche et que la santé pouvait être améliorée par l'exercice et le divertissement. Cet ordre encourageait la courtoisie parmi les responsables de la colonie, de même que l'idée du service et du soutien mutuel. Tout compte fait, cet ordre s'avéra un brillant succès.

Les « rangs inférieurs » parmi les colons français n'y étaient pas invités, mais les Amérindiens eux, faisaient partie intégrante de ces événements. Dans les mots de Lescarbot : « nous avons toujours 20 ou 30 sauvages, hommes, femmes et enfants, qui observaient nos manières de service. Du pain leur était donné gratuitement comme on le ferait avec les pauvres. Pour ce qui est du sagamo Membertou et d'autres chefs qui venaient de temps à autre, ils s'assoient à la table, mangeant et buvant comme nous. Et nous étions heureux de les voir, alors qu'au contraire, leur absence nous attristait, comme c'est arrivé trois ou quatre fois quand ils étaient tous partis vers les lieux où ils savaient qu'il y avait de la chasse ».

L'une des clés du succès de Port-Royal était la relation établie entre les Français et les Amérindiens de l'Acadie. Ils étaient quatre groupes selon les observations de Champlain et six, selon les ethnographes d'aujourd'hui. Il s'agissait des Micmacs, répartis principalement sur la côte est de la baie de Fundy, les Malécites sur la côte ouest, les Abénakis dans l'arrière-pays à l'ouest et les Canadiens, qui vivaient au nord de l'Acadie et au sud du fleuve Saint-Laurent. Ces derniers constituaient probablement une tribu issue de la nation montagnaise. Ces nations vivaient principalement de la chasse et de la pêche. Toutefois, contrairement aux portraits trop souvent présentés, ils n'étaient pas primitifs. Ils étaient très doués pour le commerce et se considéraient même supérieurs aux nations autochtones au sud et à l'ouest. Tous parlaient une langue algonquienne, mais sous différents dialectes. Tous avaient pour ennemi les Iroquois, mais ils se faisaient aussi parfois la guerre entre eux. Ils espéraient que les Français deviennent des partenaires commerciaux

¹⁹⁷ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 214.

auxquels ils s'alliaient dans leurs guerres récurrentes. De son côté, Champlain s'appliquait surtout à maintenir la paix entre eux.

Les Français s'installèrent délibérément à proximité des établissements amérindiens et ils étaient confortables en leur présence. Dans une contrée aussi vaste, ils ne tentèrent pas de les repousser ni de les déposséder de leurs terres, bien au contraire. Comme nous l'avons vu précédemment avec *l'Ordre du Bon temps*, les dirigeants français de Port-Royal invitaient régulièrement les chefs à partager leur table et à manger et boire avec eux à titre d'égaux. Les deux camps s'invitaient mutuellement à l'occasion de tabagies, semblables à celles tenues à Tadoussac et sur la rivière Penobscot. Durant ces événements hauts en couleurs, les Français adoptèrent rapidement les coutumes festives des Amérindiens, telles que des danses et des discours, et ils fumèrent avec eux. De telles relations chaleureuses se distinguaient vivement de celles qu'avaient développées avec les Amérindiens les Anglais en Nouvelle-Angleterre et en Virginie, alors que ces derniers, animés d'une attitude de méfiance et d'arrogance, maintenaient leurs distances et annexaient leurs terres.

Les Français confièrent aussi aux Amérindiens certains de leurs jeunes hommes provenant parfois des plus hauts rangs afin qu'ils aillent vivre avec eux, qu'ils maîtrisent leurs langues et apprennent leurs modes de vie. En Acadie, ce fut le cas de trois jeunes hommes en particulier. L'un était le fils de Poutrincourt, Charles de Biencourt, âgé de 15 ans en 1606, ainsi que son jeune cousin Charles La Tour, d'un an son cadet. Un troisième était le fils de François Pont-Gravé, Robert qui était sensiblement du même âge. Ces jeunes hommes sautèrent à pieds joints sur l'occasion. Biencourt et La Tour apprirent la langue des Micmacs et des Malécites. Pour sa part, Gravé en vint à maîtriser celle des Malécites. Leur apprentissage alla toutefois bien plus loin. Tel que l'écrivit l'historienne M.A. MacDonald, ils commencèrent à développer des habiletés pour travailler le bois et à assimiler des façons de faire amérindiennes. On leur enseigna à construire des canots à partir d'écorce de bouleau et à les manœuvrer sans faire de remous. Ils apprirent à marcher furtivement en forêt et en hiver, dans la neige profonde, à traquer l'orignal en raquette. Ils s'appliquèrent à éveiller leurs sens afin de les maintenir en alerte et à développer leur conscience de tous les éléments de la nature : la direction du vent, le bruit de brindilles qui se brisent et même les nuances d'expression sur un visage humain. Pouvant passer facilement de la culture française à celles des Amérindiens dans le respect des coutumes du pays, ces trois jeunes hommes devinrent des meneurs qui donnèrent un ton singulièrement cordial à la colonisation française en Acadie.

De son côté, Champlain nourrissait aussi ses relations avec les Amérindiens, à sa manière. Plus que tout autre colonisateur européen en Amérique, il partait à leur rencontre sur leur propre terrain et les visitait uniquement accompagné d'un ou deux compagnons. Il forma ainsi des relations durables avec plusieurs chefs amérindiens. Parmi eux, Secoudon, de la vallée St-John, Bessabez, de la vallée

Penobscot, Sasinou du pays de Quinibequi (aujourd'hui Kennebec) et plusieurs autres.

La plus importante de ces relations fut tissée avec le sagamo micmac Membertou, qui vivait à proximité de Port-Royal. Presque tous les observateurs écrivirent qu'il était un homme de grande influence aux attributs exceptionnels, chef d'un groupe de 400 Amérindiens et bâtisseur d'une « ville entourée d'une haute palissade ». Hautement estimé des Français, ce dernier combinait plusieurs rôles, dont ceux de guerrier, de magistrat et de devin. Il était aussi un chaman ou *aoutmoin* – un prophète, un guérisseur et un homme-médecine. Membertou menait également la charge en matière de commerce et il fit l'acquisition d'une chaloupe européenne qu'il décora de ses propres totems et qu'il utilisa pour naviguer le long de la côte acadienne. Il s'avancait parfois en haute mer, allant à la rencontre des navires qui s'approchaient du littoral et leur offraient des biens amérindiens à fort prix, bloquant du même coup les marchés côtiers. Quand les Français débarquèrent en Acadie, Membertou était déjà vieux, mais en bonne forme et encore très fort physiquement. Les colons étaient d'ailleurs stupéfaits par l'acuité de ses sens. Un matin, il annonça aux Français qu'un vaisseau se dirigeait vers Port-Royal. Tous coururent pour voir, mais aucun navire ne pouvait être aperçu à l'horizon. Il leur fallut patienter un peu avant de constater qu'il s'agissait d'un petit navire marchand.

Lescarbot, Poutrincourt et Champlain tenaient tous Membertou en haute estime, mais chacun le percevait à sa manière. Lescarbot était surtout intéressé par l'écriture d'une œuvre littéraire qui célébrait l'humanité des Amérindiens. Quant à lui, Poutrincourt approchait les Amérindiens dans un autre esprit. Il percevait Membertou comme un moyen de convertir les « sauvages de l'Acadie » au christianisme et le persuada de se faire baptiser avec sa famille. Poutrincourt lui-même servit à titre de parrain et donna à chacun des convertis des noms chrétiens. Membertou, sa conjointe et son fils aîné furent nommés respectivement Henri, Marie et Louis, en l'honneur de la première famille de France. D'autres membres de la famille de Membertou furent aussi christianisés avec des noms de nobles français. Sans succès aucun, Poutrincourt tenta également de supprimer les rituels autochtones de mort et d'enterrement. Pour sa part, Membertou tenait à pratiquer deux religions en même temps. Sans abandonner sa spiritualité originale, il adopta le christianisme avec zèle et proposa même de « faire la guerre contre tous ceux qui refusaient de devenir chrétiens ». Les Français l'implorèrent plutôt de faire des convertis par la persuasion plutôt que par la force, compte tenu des violences confessionnelles qu'ils avaient connues à la maison.

Quant à Champlain, il percevait aussi Membertou à sa manière. Il reconnaissait ses nombreuses vertus et constata qu'il était honorable et digne de confiance dans ses échanges avec ses amis, ses voisins et ses visiteurs. Il tenta néanmoins de comprendre le sagamo dans ses propres termes. Il admettait que Membertou vivait selon une éthique de vie très différente de la sienne. Vivant dans une nature

sauvage gouvernée par les crocs et les griffes, il demeurait fidèle à la loi du talion, œil pour œil, dent pour dent, souvent en menant des raids soudains et des attaques surprises.

Champlain écrivit qu'à la guerre, Membertou « avait la réputation d'être le pire et le plus dangereux de toute sa nation ». Par exemple, à l'été 1607, il mena ses guerriers contre les Almouchiquois de Saco. Champlain observa que cette guerre « était seulement à propos d'un membre de la nation de Membertou qui avait été tué »¹⁹⁸, son gendre Panounias¹⁹⁹ celui-là même qui avait fait office de guide pour les Français deux ans plus tôt. Quand le corps du défunt fut rapatrié, il tint des cérémonies funéraires des plus élaborées. Le corps fut enveloppé dans une étoffe rouge que Champlain lui avait offerte. Plutôt que de tenter de supprimer les rituels d'enterrement des Micmacs comme le faisait Poutrincourt, Champlain les soutenait. Ces différentes façons de percevoir les Amérindiens se confrontèrent et se mêlèrent chez les humanistes français qui s'étaient établis à Port-Royal.²⁰⁰

Le 24 mai 1607, les habitants de Port-Royal aperçurent au loin une voile qui se dirigeait vers eux. Il s'agissait d'un petit vaisseau commandé par un jeune capitaine de Saint-Malo nommé Chevalier. Il avait en sa possession des lettres provenant de sieur de Monts et celles-ci étaient porteuses de bien mauvaises nouvelles. Les colons furent choqués d'apprendre que la compagnie avait échoué. Elle avait été amenée au tapis en raison d'investisseurs qui l'avaient fraudée. Ces derniers avaient envoyé leurs propres navires pour y faire le commerce des pelleteries et de la pêche, mais ils avaient gardé les profits pour eux. Le coup fatal provint toutefois du Conseil royal qui considérait que de Monts n'avait pas respecté les conditions qui lui avaient été imposées, mettant ainsi un terme à son monopole. Sans son appui, la compagnie ne pouvait plus subvenir aux besoins d'une colonie en Acadie. Avec beaucoup de tristesse, sieur de Monts ordonnait à Poutrincourt d'abandonner l'Acadie et de rapatrier les colons en France.

Certains habitants de Port-Royal étaient enchantés de retourner à la maison, mais les responsables de l'entreprise étaient réticents à quitter la colonie aussi rapidement. Les cultures de céréales poussaient généreusement et Poutrincourt souhaitait être témoin du fruit des récoltes. Le travail de Champlain, qui consistait à cartographier la région, demeurait inachevé. D'autres, croyant qu'ils pourraient acquérir suffisamment de fourrures et de poisson pour aider de Monts à surmonter la crise financière, décidèrent de demeurer en Acadie trois mois de plus pour en tirer profit autant que possible.

¹⁹⁸ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 215-220.

¹⁹⁹ Lucien Campeau, « MEMBERTOU (baptisé Henri) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 27 janv. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/membertou_1F.html

²⁰⁰ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 220.

En juillet, un autre message parvint à la colonie. C'était Ralluau encore une fois, avec de nouveaux ordres de retourner en France. Un navire avait été envoyé dans ce but et les attendait au Cap Breton. Les colons fermèrent la colonie et embarquèrent à bord des vaisseaux de la compagnie. La plupart quittèrent dans l'une des deux barques mises à leur disposition le 30 juillet 1607, mais les dirigeants étaient toujours réticents à partir, souhaitant rester quelques semaines de plus, soit jusqu'à la récolte des cultures de céréales. Ils tenaient aussi à faire leurs adieux à Membertou, qui était parti mener un raid contre les Almouchiquois de la région de Saco.

Le 10 août 1607, Membertou fit un retour triomphal. Le lendemain, les Français récoltèrent une partie de leurs grains, les embarquèrent dans leur chaloupe et se préparèrent à partir. Membertou et sa tribu étaient attristés de les voir les quitter de la sorte. Il y eut des larmes et des lamentations. Les Amérindiens s'engagèrent à protéger l'établissement colonial, une promesse qui fut respectée rigoureusement. Le lendemain, soit le 11 août, les derniers Français prirent le large. Les habitants de Port-Royal quittèrent la région, habités d'un sentiment de fierté et d'accomplissement. Même si Poutrincourt avait fait piètre figure aux commandes de son expédition d'exploration, il avait connu du succès à titre de commandant d'un poste fortifié, parmi les Amérindiens qui lui avaient démontré leur amitié à répétition.

Malgré l'échec financier de Port-Royal, les dirigeants de la colonie avaient le sentiment que quelque chose avait véritablement réussi avec les Amérindiens, entre eux ainsi que sur le territoire lui-même. Ces hommes reconnaissaient Port-Royal comme un établissement colonial idéal et comme un modèle « bien adapté aux conditions nord-américaines. » Ils demeuraient déterminés à tenter le coup à nouveau et à établir une autre colonie qui, cette fois, serait durable. Mais pour ce faire, ils avaient d'abord des problèmes urgents à régler en France.²⁰¹

²⁰¹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 221-222.

PARTIE II : L'ENRACINEMENT (1608 – 1662)

De retour dans la métropole française, Champlain alla à la rencontre du sieur de Monts qui lui expliqua ce qui s'était passé avec la compagnie d'investissement. Ironiquement, l'un des facteurs qui avait provoqué son effondrement était le changement de mode des chapeaux à Paris. Les plumes étaient dépassées et les fourrures de castor s'imposaient dorénavant comme la nouvelle tendance de l'heure. En Europe, la demande pour ces pelleteries, de haute qualité, était devenue considérable et continuait de croître. Les fourrures qui offraient le plus bel éclat provenaient des latitudes nordiques de l'Amérique du Nord. Elles incluaient les peaux de martres, de lynx, de renards blancs et celles de la superbe loutre noire. Leurs meilleures sources d'approvisionnement se situaient dans la vallée du fleuve Saint-Laurent, où l'on pouvait se procurer des fourrures à une fraction du prix qu'il en coûtait à Paris ou même au nord de la Russie.

Pour la colonisation de la Nouvelle-France, la valeur grandissante des fourrures américaines amena son lot de problèmes. Plusieurs marchands voulaient leur part de ce commerce lucratif et ils unirent leurs forces pour mettre fin au monopole de sieur de Monts. À Paris, la puissante association de fabricants de chapeaux se joignit à la danse. Certains de ses membres se plaignaient qu'un monopole en Amérique faisait grimper le prix des pelleteries. D'autres espéraient eux-mêmes devenir des monopolistes.²⁰²

De Monts savait très bien qui étaient ses adversaires dans cette lutte pour le contrôle des richesses naturelles du nouveau monde. L'un d'eux était son vieux rival, le duc de Sully. En 1607, Sully se trouvait au sommet de sa carrière à titre de ministre le plus puissant du roi. Durant ses années de service auprès de la couronne, il s'était bâti une fortune privée considérable, dont la majeure partie provenait de cadeaux de son monarque, mais les chapeliers de Paris y avaient aussi contribué. À ses yeux, rien de bon ne pouvait provenir de colonies américaines au-delà du 40^e parallèle, soit la latitude de Philadelphie. Sully aspirait depuis longtemps à mettre un terme à la colonisation française en Amérique du Nord, mais bien au fait des sentiments du roi, il avait attendu le moment opportun avant d'agir. En 1607, Champlain évaluait à quelque 80 le nombre de navires qui pratiquaient illégalement la traite des fourrures dans le Saint-Laurent. La plupart appartenaient à des intérêts français, d'autres étaient des navires hollandais, pilotés par des capitaines français. Sur les côtes poissonneuses du golfe du Saint-Laurent, des agents de sieur de Monts avaient saisi plusieurs vaisseaux français de façon autoritaire. De telles démonstrations de force avaient provoqué une vague de colère dans les ports de France. Il était devenu clair que le monopole ne fonctionnait pas et qu'il engendrait de profonds ressentiments. Cette année-là, Sully était prêt à sauter sur l'occasion.

²⁰² D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 226.

Sieur de Monts faisait aussi face à un autre problème. Il avait perdu la confiance de ses investisseurs. Ces derniers n'avaient pas reçu les dividendes qui leur avaient été promis après la première année et ils s'étaient raidis devant les coûts de colonisation qu'ils s'étaient engagés à couvrir. Champlain estima plus tard que de Monts avait dépensé plus de 100 000 livres pour fonder les établissements de Sainte-Croix et de Port-Royal. En retour, il avait bien peu à offrir à ses investisseurs. Sainte-Croix avait échoué à titre de colonie, provoquant de lourdes pertes en vies humaines. Port-Royal avait fait chou blanc à titre d'entreprise d'investissement. En plus, ces établissements demeuraient très éloignés des centres les plus profitables pour la traite des fourrures.

Avec un bilan aussi désastreux en main, Sully persuada le Conseil royal que de Monts n'avait pas rencontré les termes de sa commission et réclama sa révocation. Toutes ces offensives contre la compagnie de sieur de Monts lui causèrent de lourds préjudices et constituaient un troublant pas de recul dans la réalisation de sa grande vision de la Nouvelle-France, celle qu'il partageait avec Champlain. Dans un tel marasme, beaucoup auraient abandonné et à l'automne 1607, de Monts passa tout près de jeter l'éponge. Malgré l'adversité, les deux hommes continuèrent néanmoins de se parler et après mûre réflexion, de Monts décida de persévérer.²⁰³

Une compagnie à rebâtir

De Monts prit aussi une autre décision. Afin de protéger son entreprise à la maison, il allait demeurer en France. Cela signifiait que quelqu'un d'autre devait mener la charge en Amérique. Il avait observé Champlain en 1604 et en 1605, quand les deux hommes avaient travaillé ensemble étroitement. Ce dernier avait fait bonne figure lorsqu'il avait été aux commandes d'une expédition indépendante, certainement bien mieux que ses supérieurs dans le même rôle. D'autres aussi avaient commencé à remarquer ses qualités de meneur.

Il n'y avait qu'un seul problème. Champlain n'était pas un membre de la noblesse et les grandes entreprises en France étaient rarement menées par un commun des mortels. Néanmoins, plus de Monts réfléchissait, plus il en venait à croire que Champlain constituait son meilleur choix. À la fin de l'été 1607, il proposa à son jeune ami de prendre les commandes en Nouvelle-France. Pour Champlain, il s'agissait d'une occasion unique de réaliser son rêve d'un nouveau monde. Cette opportunité comportait aussi son lot de risques. Sans exception, chacune des tentatives de colonisation des Français en Amérique du Nord avait jusqu'à présent échoué. Malgré la mesure du défi qu'une telle entreprise représentait, Champlain était convaincu qu'il pouvait réussir. Il accepta l'offre du sieur de Monts et dès lors, les deux hommes s'appliquèrent à reconquérir l'appui du roi pour leur projet d'une France en Amérique.²⁰⁴

²⁰³ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 227-228.

²⁰⁴ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 228-229.

À l'hiver 1607-1608, de Monts retourna à la cour royale et fit campagne auprès du roi. Il plaida pour une colonie permanente et pour le retour d'un monopole de traite pour la supporter. Il présenta en outre un argument de poids : tandis que les Français avaient échoué à répétition dans leurs revendications du territoire nord-américain, les Anglais avançaient rapidement. En 1607, des investisseurs à Londres avaient fondé une colonie à Jamestown, dans la baie de Chesapeake en Virginie. Une autre, survivant qu'une seule année, avait été aussi fondée à Sagadahoc, à l'embouchure de la rivière Kennebec dans l'État du Maine.²⁰⁵ Cette dernière se trouvait d'ailleurs sur le territoire revendiqué par la Nouvelle-France. Si ces initiatives réussissaient, la France se verrait contrainte d'abdiquer ces prétentions territoriales américaines. Devant une telle éventualité, les marchands de Rouen et de Paris seraient alors privés d'un accès privilégié à la traite des fourrures. Les demandes des investisseurs pour un libre commerce, des taxes minimales et l'absence de soutien royal à une colonie permanente ne pouvaient, à terme, que mener à l'établissement de nouveaux monopoles pour l'Angleterre et la Hollande, desquels les Français seraient certainement exclus.

Devant ce plaidoyer, le roi fut convaincu. Il avait aussi été interpellé par les rapports de Poutrincourt à propos des succès de l'agriculture à Port-Royal et des progrès du christianisme en Acadie. Le 7 janvier 1608, Henri IV émit un nouveau décret. Il réfuta Sully et le Conseil royal et accorda un nouveau monopole à de Monts. Cependant, cette commission avait une durée de douze mois, afin de permettre à ce dernier de se refaire financièrement. Après coup, le roi favorisait un retour au libre commerce. Il s'agissait d'une opportunité bien mince pour une mission si importante, mais de Monts et Champlain étaient prêts à passer à l'action.

L'étape suivante consistait à lever les fonds nécessaires à l'entreprise. De Monts usa d'une combinaison de coercition et de persuasion. À Rouen, il employa un marchand respecté du nom de Lucas Le Gendre pour agir à titre de procureur général, investi des pleins pouvoirs permettant de traduire en justice les traiteurs français sans permis. Ensuite, il se dirigea vers les villes portuaires de France, celles de Saint-Jean-de-Luz, de Saint-Malo, de Dieppe, de Le Havre, de Honfleur, de Rouen et de La Rochelle, ainsi qu'à Paris. Là, il prit entente individuellement avec des marchands qui étaient ses amis. Une clause commune stipulait qu'un quart des profits irait à sa compagnie. Contrairement à l'aventure acadienne, la nouvelle mission était bâtie sur des promesses de remboursement et les dépenses encourues devaient être assumées à même l'argent emprunté. La base de crédit de la compagnie était fragile, alors que la majeure partie des prêts provenait d'investisseurs qui puisaient à même leur propres fortunes, imposant à leur tour des frais d'intérêt oscillant entre 25 % et 50 %.

²⁰⁵ « Colonie Popham du Maine », dans *Wikipédia*, consulté le 27 janvier 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Colonie_Popham_du_Maine

Tandis que ces arrangements financiers précaires commençaient à se concrétiser, Champlain et de Monts se trouvaient devant une décision déterminante : celle du prochain lieu d'implantation d'une colonie. Après l'hiver brutal qu'il avait connu sur l'île Sainte-Croix en 1604, de Monts espérait toujours s'établir plus au sud pour « fonder une colonie plus saine et plus tempérée ». Pour sa part, Champlain favorisait davantage le nord, vers le fleuve Saint-Laurent. Les deux amis s'entendirent pour se rencontrer et Champlain rassembla ses idées pour faire valoir son point de vue. D'abord, à la lumière des mouvements récents des Anglais et des Hollandais, au sommet de sa liste se trouvait le problème de la défense contre des envahisseurs européens. Il prédit que l'Acadie serait « difficile à tenir en raison du nombre infini de ses ports qui ne peuvent qu'être défendus par de larges forces ». De l'autre côté, la vallée du Saint-Laurent pouvait être contrôlée à partir de quelques points de rétrécissement le long du fleuve. Champlain favorisait aussi le Saint-Laurent pour une autre raison. Il était situé plus près du foyer de la traite des pelleteries, pouvant être conduite par la voie maritime qu'offrait le fleuve. Il avait évidemment en tête ces multiples peuples autochtones qui disposaient de leurs propres réseaux d'échanges. Il prévoyait y établir un vaste commerce couvrant de grandes distances entre un petit nombre de marchands français et de nombreuses nations amérindiennes, travaillant toutes ensemble, sans coercition, dans une relation ouverte et mutuellement bénéfique. Cette vision de la Nouvelle-France faisait contraste avec celle mise en œuvre en Nouvelle-Espagne ou celle qui allait soutenir la création d'une nouvelle Angleterre en Amérique.

À tous ces arguments, Champlain ajouta que davantage d'âmes païennes pourraient être sauvées dans la vallée du Saint-Laurent. Il argua que les nations amérindiennes de cette région étaient réceptives aux colons français et que la terre était propice à la colonisation. Enfin, un élément particulièrement important de la pensée de Champlain : la promesse d'un passage vers l'Asie par la voie du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs.

De Monts reconnut la force du raisonnement de Champlain, mais persista dans la poursuite de ses propres desseins. Il en résulta un compromis. La compagnie affréterait trois navires au printemps de 1608 : deux pour fonder un établissement permanent dans la vallée laurentienne et un troisième pour raviver la colonie de Port-Royal en Acadie. Avec cette résolution, de Monts obtint l'aval d'Henri IV pour entreprendre une nouvelle expédition.

À titre de chef de la mission, Champlain reçut le titre de « lieutenant pour le pays de la Nouvelle-France ». Ses ordres étaient de négocier des « traités d'amitié » avec les nations amérindiennes, d'implanter une colonie et de jeter les bases d'un « édifice permanent à la gloire de Dieu et la renommée du peuple français. » Après les échecs coloniaux essuyés par le passé, la permanence était devenue un motif central de cette mission.

Pour la première fois dans sa carrière, Champlain se trouvait en position de commande d'une entreprise coloniale. Son mentor, Pont-Gravé, se joindrait à l'expédition à titre de second, avec les instructions d'aller traiter dans le port de Tadoussac et de revenir avec des fourrures et du poisson qui pourraient aider à défrayer les coûts de la colonisation. En 1603, Pont-Gravé avait été le commandant et Champlain, son subordonné. Cinq ans plus tard, leurs rôles étaient inversés. D'avoir su bien travailler ensemble en pareilles circonstances est tout à leur honneur. Ils s'entendirent pour une division des responsabilités : Pont-Gravé prendrait la charge du commerce et Champlain celle d'implanter une habitation permanente.²⁰⁶

Une nouvelle expédition se prépare

Dès les premières semaines de 1608, Champlain et de Monts commencèrent à recruter des colons. Les expéditions acadiennes de 1604 et 1606 avaient surtout puisé dans le haut de la pyramide sociale française et dans sa base ouvrière. En 1608, les colons de Champlain venaient davantage des couches médianes. On ne comptait que peu de nobles et de gentilshommes-aventuriers. Les responsables de la mission étaient des marins d'expérience, soit Champlain, Pont-Gravé et le capitaine Guillaume Le Testu.

La plupart des colons recrutés étaient des artisans et des travailleurs issus des métiers de la construction : des bûcherons, des charpentiers, des maçons, des forgerons et des ouvriers. Il y avait un chirurgien aussi, de même qu'un jardinier du nom de Martin Béguin. Ces hommes avaient accepté de demeurer dans la colonie pour une période de deux ans en retour d'un salaire annuel qui variait entre 150 livres pour un artisan qualifié et 65 livres pour un ouvrier. Plusieurs jeunes hommes se joignirent au groupe, probablement à titre d'*engagés*, dont deux se révélèrent des personnages importants de l'histoire de la Nouvelle-France : Étienne Brûlé et Nicolas Marsolais. Comme lors de la plupart de ses voyages en Amérique, Champlain était aussi accompagné de domestiques dont il ne mentionnait que rarement les noms. Encore une fois, l'expédition ne comptait aucune femme, une omission surprenante pour une colonie qui se voulait permanente. De même, aucun soldat suisse ne faisait partie de l'expédition cette fois, possiblement en raison de contraintes budgétaires.

Par ailleurs, aucun membre du clergé ne prenait part au voyage. Les dirigeants de l'expédition se rappelaient l'expérience malheureuse de tolérance religieuse en Acadie, alors que le curé et le pasteur s'en prenaient constamment aux cheveux. Après une invitation infructueuse aux Jésuites, Champlain et de Monts décidèrent d'aller de l'avant sans prêtre ni chapelain.

²⁰⁶ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 229-232.

Au printemps 1608, de Monts et Champlain se dirigèrent vers le port de Honfleur sur la Seine où trois vaisseaux les attendaient. Le plus imposant, dont le nom ne fut jamais retrouvé, serait commandé par le capitaine Guillaume Le Testu, tandis que Champlain l'accompagnerait à bord. Le navire, de 150 ou 200 tonnes, était lourdement chargé de matériaux, de provisions et dans les mots de Champlain, de toutes « choses nécessaires et appropriées pour un établissement ».

Les deux autres navires étaient beaucoup plus petits. L'un d'eux, commandé par Pont-Gravé et d'au plus 80 tonnes, était le *Lévrier*. Transportant un certain volume de provisions, le *Lévrier* devait agir principalement comme navire marchand à Tadoussac. Un troisième vaisseau avait été affrété pour une mission distincte. Son capitaine était l'ami de Champlain, le charpentier de marine Champdoré, dont la mission était de se diriger vers Port-Royal, rétablir une colonie en Acadie, explorer le littoral et renouveler les alliances avec les nations autochtones de la région. Le petit format de ces navires et les lourds emprunts contractés à haut taux d'intérêt témoignaient de la fragilité financière de la compagnie de sieur de Monts. À vrai dire, cette mission ne tenait qu'à un fil.

Le 5 avril 1608, Pont-Gravé appareilla le premier, suivi de Le Testu et de Champlain le 13 avril. La traversée se déroula rapidement et sans heurt. Le navire transportant Champlain traversa les Grands Bancs de Terre-Neuve le 15 mai et deux semaines plus tard, il atteignit le Rocher Percé. Il continua sa route en remontant le fleuve Saint-Laurent et arriva à Tadoussac le 3 juin 1608. Là, il vit plusieurs vaisseaux qui posèrent un défi majeur à son autorité. Pont-Gravé était arrivé plus tôt et avait trouvé un baleinier basque ancré dans le port. Sans permis valide, son capitaine y troquait des fourrures avec les Montagnais. Cet homme était probablement Martin Darretche, d'une famille franco-basque notable de la région de Saint-Jean-de-Luz. Pont-Gravé avait avisé les Basques qu'ils se trouvaient en violation du décret royal. Darretche avait pu déjà le connaître, alors que les Basques et les Malouins étaient de vieux rivaux sur les côtes du continent nord-américain. Les deux hommes étaient du type à tirer d'abord et à poser les questions ensuite. À Tadoussac, les Basques étaient armés jusqu'aux dents et déterminés à se défendre, à plus forte raison lorsque défiés par un marin de Saint-Malo. Pont-Gravé leur montra la commission signée de la main d'Henri IV et les baleiniers illégaux répondirent en sortant leurs armes. Selon Champlain, Pont-Gravé fut le premier à passer à l'attaque et les Basques « se défendirent très bien ». Dès le premier échange de coups de feu, Pont-Gravé fut blessé grièvement. Trois de ses hommes furent également atteints, l'un d'eux mortellement. Les Basques abordèrent le navire français et firent de Pont-Gravé leur prisonnier.

C'est à ce moment que Champlain entra en scène. Il était en colère, tant contre les Basques que contre Pont-Gravé. Les Basques l'avertirent qu'il ne pourrait entrer dans le port « que par la force ». Champlain, ne disposant pas de ressources suffisantes pour imposer sa volonté, proposa de parlementer. Les Basques acceptèrent. Au fil des discussions, le capitaine Darretche commença à y réfléchir

à deux fois avant de se dresser contre des hommes qui avaient été investis d'une commission du roi de France. Il savait très bien qu'Henri IV pouvait réagir rapidement pour punir toute résistance à son autorité. Les Basques avaient réussi à neutraliser un premier navire français, mais il y en avait maintenant un second et un troisième n'était pas loin derrière. Avec patience et ouverture, Champlain poursuivit les pourparlers et réussit à établir une entente entre Pont-Gravé et Darretche.

Les Basques conservaient le droit de chasser les baleines et peut-être celui de troquer avec les Amérindiens sous une quelconque licence. En retour, ils jurèrent qu'ils ne s'en prendraient plus à Pont-Gravé, pas plus qu'aux intérêts du roi et à ceux du sieur de Monts. Tous les partis s'accordèrent, déposèrent les armes, signèrent une entente et commencèrent à cohabiter pacifiquement. Champlain était doué pour ce type de travail de réconciliation. Il avait un talent naturel pour rétablir la paix en vertu d'une approche combinant fermeté et retenue. Ce don, il le mit à profit à maintes occasions au cours de son illustre carrière.

Après le rétablissement de la paix avec les Basques, Champlain ancrâ son navire dans le petit port de Tadoussac. Dans le but d'explorer le fleuve Saint-Laurent, il mit aussitôt ses charpentiers au travail pour assembler une barque d'une douzaine de tonnes, dont les pièces détachées avaient été transportées de France. Il profita de ce délai pour aller à la rencontre des Montagnais qui se rappelaient très bien de sa visite en 1603. Ils échangèrent des pelleteries contre des marchandises françaises et Champlain les questionna sur la géographie du pays au nord de Tadoussac. Encore une fois, désireux de protéger leur rôle d'intermédiaires commerciaux entre les Français et les nations plus au nord, les Montagnais refusèrent qu'il y accède, mais lui permirent d'explorer le cours inférieur du fjord du Saguenay.²⁰⁷

Le retour des Français en Acadie

Pendant que Champlain explorait le Saguenay et que Pont-Gravé récupérait de ses blessures, leur ami Champdoré dirigea le troisième navire de la mission vers les côtes de l'Acadie. Il visita Port-Royal qu'il trouva en parfait état. Il reçut aussi un chaleureux accueil du sagamo Membertou. En l'absence des Français, les Micmacs avaient assuré la protection de l'habitation et avaient même pris soin de leurs champs de céréales et de leurs jardins qui prospéraient. Membertou avait d'ailleurs récolté six ou sept barils de grains et en donna une partie aux Français.

Dans un effort de renforcer leur revendication sur le territoire de l'Acadie et de garder à distance les Anglais, les dirigeants français encouragèrent des colons à s'établir individuellement en Acadie en leur accordant de petites propriétés terriennes. Certains de ces établissements échouèrent, mais même ces échecs

²⁰⁷ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 232-236.

n'empêchèrent pas des Français, occupant les bâtiments et se mariant à des Amérindiennes, de s'implanter dans la région côtière.

Champdoré traversa la baie de Fundy et se rendit aussi loin au sud qu'en « terre des Almouchiquois ». Là-bas, il s'appliqua à réconcilier entre eux ces derniers, les Malécites et les Micmacs. Cette idée que les Français voulaient imposer leur pouvoir en dressant les nations autochtones les unes contre les autres, au début du 17^e siècle, est erronée. De Monts, Champlain et Champdoré croyaient tous que la paix entre les Amérindiens était fondamentale pour leurs intérêts. Sur les côtes de l'Atlantique, Champdoré rencontra une nouvelle génération de chefs autochtones, en particulier le sagamo penobscot Asticou. Au fil des décennies, les Français, devenus Acadiens, et les Amérindiens développèrent des relations cordiales qui perdurèrent, donnant lieu à un métissage ethnique et culturel remarquable.²⁰⁸

La fondation de Québec (1608)

Durant la dernière semaine de juin 1608, Champlain compléta son tour de piste du Saguenay et se prépara à remonter le fleuve Saint-Laurent à la recherche d'un site d'établissement permanent. Le 30 juin, sa barque étant fin prête, il reprit la route pour entamer son exploration. Quand il arriva à la hauteur de l'île d'Orléans, il examina son rivage attentivement et cartographia ses dangereux haut-fond. Il mit ensuite pied à terre pour sonder l'île. Il y admira ses charmants prés fertiles et ses boisés ouverts composés de « plusieurs beaux chênes et arbres à noix » ainsi que des « vignes et autres arbres comme ceux [...] en France. » Il s'agissait d'un site des plus prometteurs pour un établissement de grande envergure.²⁰⁹

Le 3 juillet, Champlain et ses hommes poursuivirent leur route à l'ouest sur un autre kilomètre ou deux et atteignirent un lieu que les Amérindiens appelaient *Uepishtikueiau*, signifiant « là où le fleuve rétrécit ». C'est là que les Montagnais auraient invité les Français à débarquer en employant le mot « kapak », qui serait à l'origine du toponyme qui deviendra Québec.²¹⁰ Champlain y était allé cinq ans auparavant et cette fois, il jugea qu'il s'agissait de loin du meilleur emplacement pour une colonie permanente. La force de sa position géographique attira l'attention du soldat en lui. Son imposant promontoire rocheux surplombe la pleine largeur du fleuve. À cet endroit, un fort puissant, armé de canons, pourrait contrôler le trafic maritime sur l'ensemble de la vallée du Saint-Laurent. Plus bas, se trouvait un terrain plat, aujourd'hui la basse-ville de Québec, qui se prêtait à merveille pour accueillir des bâtiments et des habitations. Les colons débarquèrent et commencèrent aussitôt le labeur exigeant du défrichage. Champlain divisa la main-d'œuvre en plusieurs groupes. Un premier était chargé d'abattre les arbres,

²⁰⁸ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 236-237.

²⁰⁹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 237-238.

²¹⁰ Mathieu d'Avignon, *Kapak! Nous sommes tous débarqués à Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2016, p. 1.

un autre de transformer les billes en madriers. Un troisième creusa des fossés et la cave, tandis qu'un quatrième faisait l'aller-retour à répétition entre Québec et Tadoussac pour transporter des matériaux de construction et autres fournitures.

La priorité de Champlain était de faire construire un entrepôt sécurisé. Celui-ci aurait deux utilités : servir à la traite des fourrures avec les Amérindiens ainsi qu'à la conservation des provisions pour l'hiver. À nouveau, Champlain prit tous les moyens pour s'assurer d'une abondance de réserves en nourriture, encore hanté par les désastres du passé.

Les hommes s'attaquèrent ensuite au bâtiment que Champlain appela l'Habitation. Sa configuration différait de celle de Port-Royal, qui avait été construite de forme quadrilatérale. À Québec, on érigea trois bâtiments interconnectés. L'un servait aux artisans, tandis qu'un autre sur la façade sud avec vue sur le fleuve, constituait la nouvelle résidence de Champlain. Un troisième hébergeait la forge et les ateliers. À l'ouest se trouvait l'entrepôt dont la cave était profonde.²¹¹ Chaque section de l'Habitation était montée sur deux étages.²¹² Reproduction miniature d'une forteresse européenne dans son essence, cet édifice avait été conçu pour résister à un siège. Le complexe entier était entouré d'une palissade (achevée en 1610) et protégé par d'importants fossés ne pouvant être franchis qu'avec un pont-levis. Dans ces fossés, on fit ériger des monticules sur lesquels étaient fixés des canons. Un drapeau de la France fut aussi hissé au bout d'un long mât surplombant l'établissement grouillant d'activités.²¹³ Flottant bravement au gré des puissants vents du fleuve, ce symbole traduisait la détermination des Français d'enfin prendre racine en Amérique.

Autour de l'édifice de Québec, Champlain donna l'ordre à ses hommes d'aménager des jardins comme dans chaque établissement où il était passé. Rapidement, il avait pris conscience de l'expertise botanique des Amérindiens et tenta d'apprendre d'eux. Il introduisit également plusieurs variétés de plantes provenant de France, notamment le blé et le seigle. Il planta aussi des fleurs, parmi lesquelles les roses étaient ses préférées. Ses hommes, qui se tapaient le travail, ne partageaient visiblement pas sa passion pour le jardinage. Souvent, Champlain se plaignait du sort de ses jardins : « après que j'aie quitté la colonie pour retourner en France, ils étaient ruinés par manque de soin, ce qui m'affligeait beaucoup ».²¹⁴

Une colonie en territoire montagnais

Lorsque les Français s'installèrent à Québec en 1608, ils s'établissaient au milieu d'une communauté estivale amérindienne, principalement des Montagnais, dont

²¹¹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 238-239.

²¹² J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 58.

²¹³ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 239-240.

²¹⁴ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 240-241.

c'était le territoire, mais aussi des Algonquins, des Micmacs et des Malécites. On s'y rassemblait surtout pour la chasse aux oiseaux migrateurs et pour la pêche à l'anguille. Les premiers observateurs de l'époque nous ont laissé de nombreuses descriptions de l'environnement naturel du site. Dans le fleuve et ses affluents, les poissons de toutes sortes abondaient, tels que l'anguille, l'esturgeon, le saumon et d'autres. Des marsouins et des bélugas passaient nombreux devant Québec et l'on pouvait également apercevoir des loups marins. On observait un « nombre infini » d'outardes, d'oies, de canards, de sarcelles et de grues, dont on faisait festin. Les champs de framboises sauvages attiraient des tourtes en si grand nombre que les arbres en étaient couverts, alors que l'orignal et le cerf y proliféraient. C'est dans cet environnement qu'avaient lieu les retrouvailles de plus d'un millier d'Amérindiens durant la saison de l'abondance. Ce temps était propice aux mariages, aux festivités, aux départs d'expéditions guerrières contre l'Iroquoisie et, à la fin octobre, on repartait pour les territoires de chasse en vue de l'hiver.²¹⁵

Ces Premières Nations occupaient la région périodiquement, probablement depuis plusieurs décennies. Cette reconnaissance est d'ailleurs confirmée par une première carte européenne qui atteste de manière explicite la présence montagnaise dans la région de Québec. Dessinée par Champlain entre 1608 et 1613, cette carte illustre un fait indéniable : les Montagnais et les Français y cohabitaient en paix.²¹⁶

La mutinerie de 1608

Compte tenu que la saison estivale était déjà bien avancée quand les travaux de construction avaient débuté, Champlain poussa ses hommes durement. Le labeur était exigeant et acharné. La nourriture était de piètre qualité et les frustrations s'accumulaient. Vers la fin de l'été et à l'automne de 1608, quatre colons décidèrent de se retourner contre Champlain. Leur meneur était Jean Duval, un serrurier spécialisé dans la réparation de fusils qui jouissait d'un accès aux armes entreposées. Il avait déjà été fauteur de trouble dans le passé. Lors de l'expédition tragique de Poutrincourt à Cape Cod en 1606, c'était lui qui avait refusé d'obéir à l'ordre de son supérieur de demeurer à bord du navire, préférant aller dormir sur la plage avec ses comparses. Tous furent tués par des Amérindiens locaux, à l'exception de Duval, le seul survivant.

À Québec, il convainquit trois ouvriers de joindre son complot d'assassiner Champlain. Les quatre hommes résolurent d'agir dans la plus grande discrétion. Tous étaient d'accord pour assassiner Champlain, mais ils ne s'entendaient pas sur la manière. Ils se rencontrèrent en secret et débattirent des options s'offrant à eux, qu'il s'agisse de l'empoisonner, de le faire sauter avec une bombe, de l'étrangler

²¹⁵ Denys Delâge, « Kebhek, Uepishtikueiau ou Québec : histoire des origines », dans *Les Cahiers des dix*, no 61, 2007, pp. 108-112.

²¹⁶ M. D'Avignon, *A-t-on oublié que jadis nous étions 'frères'*, p. 63.

dans son sommeil ou bien de sonner une alarme et de le tirer à bout portant quand il émergerait de ses quartiers. Ils planifiaient, une fois Champlain mort, de prendre le contrôle de la colonie et d'établir une alliance avec les Basques ou même, possiblement, avec l'Espagne. Duval réussit à obtenir l'appui de plusieurs ouvriers dans la colonie, notamment l'un des domestiques personnels de Champlain. Un tel mécontentement atteste certainement d'une intransigeance dans le style de direction du commandant, qui frustrait ses hommes au cours des premières années de sa carrière en Amérique. Les conspirateurs s'accordèrent sur une date pour passer à l'action et tous prêtèrent serment de garder secret leur plan, sous peine de mort à coups de poignard.²¹⁷

La veille du jour fatidique, une barque de rivière arriva de Tadoussac et les hommes à bord commencèrent à décharger sa cargaison. Son commandant, le capitaine Guillaume Le Testu, était un homme qui avait su gagner le respect de ses hommes. Un artisan du nom d'Antoine Natel²¹⁸ approcha Le Testu et l'informa du complot imminent. Sans hésiter, la capitaine partit à la rencontre de Champlain qu'il trouva aménageant ses jardins, complètement absorbé par la tâche. Les deux hommes marchèrent ensemble dans les bois et Champlain comprit rapidement ce qui était en train de se tramer.

Sans perdre de temps, Champlain décida d'agir. D'abord, il discuta avec le délateur Natel, qui tremblait de peur. On lui offrit un pardon complet et il révéla l'identité des quatre têtes fortes derrière le complot. Rusé, Champlain tendit alors un piège à ces derniers. Il s'arrangea pour qu'un jeune marin invite le chef du groupe à venir prendre un coup à bord de l'embarcation de Le Testu. Les conspirateurs acceptèrent et une fois à l'intérieur, ils furent sans tarder saisis par l'équipage, loyal à Champlain et à Le Testu, qui leur mit les chaînes aux pieds.

Par la suite, Champlain retourna vers l'Habitation. Il était dix heures du soir et la scène baignait dans l'obscurité. Il convoqua tous les habitants de la colonie. Debout, à ses côtés, se trouvaient le capitaine Le Testu et quelques-uns de ses hommes, tous lourdement armés. Sous la faible lueur des torches qui faisait briller l'acier de leurs armes, Champlain annonça aux colons que Duval et ses acolytes étaient maintenant détenus. À chaque homme, il présenta un choix : le pardon s'il disait la vérité ou la mort s'il refusait. Tous les habitants se confessèrent et témoignèrent contre les conspirateurs. Champlain fit transporter ces derniers à Tadoussac et revint à Québec avec Pont-Gravé, pratiquement rétabli de ses blessures, et d'autres hommes qui étaient eux aussi bien armés. Avec quatre de ses officiers, il mit en place un tribunal composé de Pont-Gravé, Le Testu, le chirurgien Bonnerme et lui-même. Tous possédaient une longue expérience de la discipline navale.²¹⁹

²¹⁷ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 241-242.

²¹⁸ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 58.

²¹⁹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 242.

Ensemble, ils constituèrent une cour formelle de justice et un procès public s'ensuivit. Cette cause donna lieu à des déclarations très détaillées dans lesquelles les colons français témoignèrent contre les complotistes. Sous le poids des preuves incriminantes, Duval se confessa lui aussi et implora la pitié. Cette fois, il n'y eut pas droit. Le tribunal le condamna à la peine de mort et Champlain ordonna son exécution immédiate. Jean Duval fut ainsi pendu et décapité. En guise d'avertissement sinistre aux autres, sa tête fut plantée au bout d'une lance à l'endroit le plus élevé du fort.²²⁰ Les trois autres accusés furent aussi condamnés à mort, mais à la recommandation de Champlain, le tribunal ordonna qu'ils soient renvoyés en France et que leur sentence soit révisée par la cour du roi. Le 19 septembre, Pont-Gravé les embarqua avec lui vers la France et beaucoup plus tard, ils furent graciés par Henri IV.

Champlain avait fait face à une menace mortelle pour la colonie. Il avait agi rapidement et énergiquement, mais aussi avec une certaine retenue. Il avait exécuté un seul homme, en avait renvoyé trois en France et pardonné aux autres habitants. Il regagna leur loyauté par une combinaison de force, de fermeté et de retenue qui contribua à maintenir la cohésion dans la colonie.

Les mutineries survenaient fréquemment dans les premières colonies françaises et mirent fin à plusieurs d'entre elles. Ce fut le cas lors du meurtre de La Pierria à Charlesfort, à l'occasion de l'attaque sur Laudonnière au fort Caroline en Floride et lors des révoltes répétées sur l'île Au Sable au large de la Nouvelle-Écosse. Contrairement aux dirigeants des colonies précédentes, Champlain réussit à tuer dans l'œuf l'insurrection et il géra la crise d'une manière qui fut perçue comme légitime par ses hommes. Cette menace avait rendu la colonie plus forte, de même que l'autorité de Champlain.²²¹

Consolidation des alliances franco-amérindiennes

Plus tard au cours de l'été 1608, des délégations d'Amérindiens visitèrent Québec pour s'entretenir avec Champlain. La plupart étaient Montagnais et pour eux, il affichait un grand intérêt. Il savait que les Montagnais constituaient une nation nomade et il les considérait comme les meilleurs chasseurs qu'il n'avait jamais rencontrés. Ils étaient aussi de brillants commerçants qui avaient su bâtir des réseaux d'échanges complexes. Champlain admirait leur beauté physique, les décrivant comme « bien proportionnés de corps, sans déformité et agiles ». Il trouvait d'ailleurs les Montagnaises attirantes, « bien formées, en chair, d'un teint basané acquis de certains pigments avec lesquels elles se frottent, qui leur donnent une couleur olive ».

²²⁰ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 58.

²²¹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 243

Des Algonquins commencèrent aussi à apparaître. Ils provenaient de plusieurs nations qui vivaient le long du fleuve Saint-Laurent, de Québec jusqu'aux Grands Lacs. L'un d'eux était le fils d'un sagamo du nom d'Iroquet, chef de la Petite-Nation, située près de la baie Georgienne sur les rives du lac Huron. Ces peuples, Algonquins et Montagnais, avaient « longtemps été en guerre » contre leurs ennemis anciens, les Iroquois, et particulièrement les Mohawks, qui vivaient dans la région du fleuve Hudson. Personne ne se rappelait quand les hostilités avaient commencé, alors qu'elles remontaient à bien plus loin que l'arrivée des Européens; avec l'expansion de la traite des fourrures, la violence de ces guerres s'était intensifiée. Il en résultait des cycles de vengeance qui maintenaient tous les partis en conflits perpétuels.²²²

À Québec, Champlain les accueillit tous et dans les mots d'un sagamo algonquin, leur offrit « une gentille réception ». Ensemble, Amérindiens et Français commencèrent à bâtir des alliances, mais avec des visées respectives différentes. Les Montagnais et les Algonquins souhaitaient que Champlain les appuie dans leurs campagnes guerrières contre les Mohawks. Le commandant français acquiesça et leur affirma qu'il « souhaitait les aider contre leurs ennemis ». Son objectif était toutefois différent. Il espérait amener la paix dans la vallée du Saint-Laurent et briser le cycle de violence en frappant avec force les Iroquois, à qui il attribuait le rôle d'agresseurs. Le but n'était pas d'anéantir leur puissance, mais plutôt de les faire réfléchir à deux fois avant d'effectuer des raids dans la vallée du Saint-Laurent. Au cours de l'été et de l'automne 1608, ces hommes firent alliance avec ces visées distinctes en tête.²²³

De la perspective amérindienne, les Français étaient venus, dans les mots de l'historien Allan Greer, « non pas en conquérants, mais comme une nouvelle tribu qui tentait de faire sa place dans les réseaux diplomatiques amérindiens de l'Amérique du Nord. Au sein de cet écosystème, les nations amérindiennes négociaient en position de force. »²²⁴ Cette alliance franco-amérindienne, amorcée lors de la Grande Tabagie de Tadoussac en 1603 et consolidée cinq ans plus tard à Québec, deviendra la pierre angulaire de l'histoire de la présence française en Amérique. Devant la puissance de leurs ennemis iroquois, le prix de cette alliance sera cependant chèrement payé par tous les camps au cours des décennies qui suivront.

Un premier hiver mortel

Pendant que Champlain rencontrait des Montagnais et des Algonquins, les saisons se succédèrent rapidement. L'hiver arriva tôt à Québec en 1608. Les imposantes chutes de neige qui ensevelirent la région dès le 18 novembre constituaient le

²²² D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 243-244.

²²³ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 243.

²²⁴ A. Greer, *The People of New-France*, p. 5.

présage d'une longue saison froide. Les mois d'octobre à décembre furent bien pénibles avec leurs vents féroces, leurs précipitations abondantes et la crue des eaux. Par la suite, la température chuta abruptement et donna lieu à un hiver très sec; une combinaison cruelle pour les colons, alors que leurs maisons ne pouvaient pas bénéficier d'une isolation par la neige. Les transports aussi devinrent difficiles alors qu'une épaisse couche de glace encombrait les cours d'eau tandis que les pistes enneigées ne pouvaient prendre forme au sol. Sans un profond couvert de neige, la chasse au gros gibier se trouvait plus ardue.

Toutes ces conditions rendaient pénible la vie des colons français et encore plus celle des chasseurs amérindiens. À l'approche de l'automne 1608, les Montagnais s'étaient déplacés vers Québec, comme ils le faisaient chaque année. Champlain avait observé qu'ils vivaient parfois au seuil de la subsistance et suivaient des rythmes complexes dans leurs entreprises annuelles de chasse et de pêche. De la mi-septembre à la mi-octobre, ils s'amaient pour y pêcher l'anguille, qui abondait dans le fleuve. Ces poissons constituaient une source vitale de nourriture pour la saison hivernale.²²⁵

Suite à cette pêche, les Montagnais partaient à la chasse au castor vers la fin du mois d'octobre jusqu'en décembre. Enfin, durant les mois les plus froids, ils chassaient le gros gibier, tel que l'orignal qui était plus facile à attraper quand la neige était profonde. Champlain avait un grand respect pour les aptitudes des Montagnais et leur maîtrise de l'environnement naturel. Il était fasciné par leurs habits beaux et chauds : « En hiver, écrivait-il, ils sont vêtus de bonnes fourrures, telles que des peaux d'orignal, de loutre, de castor, d'ours, de phoque, de cerf et plus, qu'ils ont en grande quantité ». Il était aussi impressionné par leurs raquettes. Il nota : « Quand la neige est profonde, ils produisent une sorte de raquette, deux ou trois fois plus grosses que celles en France, et les attachent à leurs pieds, et de cette façon ils marchent sur la neige sans s'enfoncer; sans quoi ils ne pourraient pas chasser ou marcher en plusieurs endroits ».

Quand les Montagnais avaient une bonne étoile dans leurs chasses successives, ils pouvaient se nourrir suffisamment tout au long d'un hiver nord-américain. Cependant, par un effet domino, l'échec d'une seule chasse pouvait signifier plus tard une période de faim. Quand plusieurs de ces chasses échouaient, une véritable famine s'ensuivait. Les Montagnais ne constituaient pas de réserves de nourriture, contrairement aux Hurons et aux Iroquois, qui étaient des cultivateurs prospères, produisant même des surplus grâce à leur agriculture. Champlain exhorta les Montagnais d'adopter ce mode de production, non pas à l'européenne, mais selon le modèle que leur offraient leurs voisins amérindiens.

À l'automne 1608, Champlain s'inquiéta pour les Montagnais, alors qu'il fut témoin d'une suite d'événements tragiques. La saison des anguilles avait été plus

²²⁵ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 244-245.

courte qu'à l'habitude. La chasse aux castors avait échoué, principalement en raison d'un automne très pluvieux, alors que la crue des eaux avait rendu difficile l'accès des chasseurs aux huttes du grand rongeur. Un hiver sec suivit et, avec le peu de neige tombée, la chasse aux originaux fit chou blanc à son tour : le troisième échec pour les Montagnais.

La crise frappa en février 1609. Des familles montagnaises commencèrent à arriver sur la rive sud du fleuve, juste en face de l'Habitation française. Le niveau de l'eau était élevé et son courant puissant, emportant avec lui de gigantesques blocs de glace. Les Montagnais implorèrent l'aide des Français et en désespoir de cause, lancèrent leurs canots dans les eaux torrentielles. Leurs fragiles embarcations furent alors piégées entre les glaces et « brisées en mille morceaux ». Impuissants, les Français ne pouvaient qu'observer la scène pendant que les hommes, les femmes et les enfants, affaiblis par la faim et le froid, tombaient à l'eau en s'accrochant comme ils le pouvaient aux débris de glace qui flottaient autour d'eux. Soudainement, par miracle, le courant les conduisit vers la rive et ils purent regagner la terre ferme. Champlain rapporta qu'ils s'amènèrent « vers leur établissement tellement amaigris et épuisés qu'ils avaient l'air de squelettes ». Il leur offrit du pain, des fèves et de l'écorce pour leur permettre de se construire des logements de fortune. Il était touché par les difficultés rencontrées par les Montagnais et les défis de leur mode de vie nomade : des échecs consécutifs pouvaient signifier le désastre et la famine pour toute la communauté.

L'hiver n'épargna pas non plus les Français. Ils disposaient d'une abondance de pain et de fèves, de même que des réserves de poisson et de viande salée, mais sans plus. Dès la fin-novembre 1608, des colons étaient tombés malades, présentant des symptômes sévères d'un mal que Champlain appelait la « dysenterie ». Des Montagnais en avaient également été affectés. Selon Champlain, cette maladie avait été causée par l'ingestion d'anguilles mal cuites. Ce fléau fut tellement sévère qu'il tua plusieurs Français, incluant Antoine Natel, le délateur qui avait sauvé la vie de Champlain à l'été précédent.

Au creux de l'hiver, ce fut au tour du scorbut de frapper sévèrement les colons. Durant trois mois, ils avaient relativement réussi à le garder à distance, probablement grâce aux réserves de viande fraîche obtenues lors de sorties de chasse et de pêche à la fin de l'automne et au début de l'hiver. Toutefois, en février, ils commencèrent à manquer de tout ce qui aurait pu les prévenir de cette terrible affliction. Champlain rapporta que « le scorbut commença très tard en février, et perdura jusqu'à la mi-avril ». Au sein de la colonie, la maladie fit des ravages. Champlain ordonna au chirurgien Bonnerme de pratiquer des autopsies sur les corps des défunts afin de déterminer « s'ils étaient affectés comme ceux dans d'autres colonies ». Selon Champlain, les mêmes conclusions furent constatées. Puis, le chirurgien lui-même tomba malade et mourut de la même cause. Dans ses écrits, Champlain relata ces moments de détresse pour lui-même et les siens : « Tout ceci nous causa beaucoup de mal, car nous avons de la difficulté à soigner

les malades ». Au total, sept Français moururent du scorbut et treize de la dysenterie.²²⁶

Après quatre mois de souffrances et d'angoisse à côtoyer la mort, le printemps arriva enfin et, avec lui, une abondance de poissons s'amenant dans le fleuve Saint-Laurent. D'innombrables aloses descendirent le courant, plus que ce qu'on pouvait manger. Cette migration providentielle permit aux Français de découvrir un délice culinaire, grâce à l'abondance d'œufs d'aloise qu'ils agrémentèrent d'un peu de bacon français pour en rehausser la saveur. Les dernières poches de neige disparurent au soleil et le paysage retrouva son vert printanier. Seule une poignée de Français avaient survécu à l'hiver. Champlain rapporta que des vingt-huit hivernants initiaux, huit étaient toujours en vie dont « la moitié des vivants étaient très malades ». Néanmoins, la colonie avait résisté à cette terrible épreuve.²²⁷

Le 5 juin 1609, des alliés amérindiens aperçurent au loin une voile qui remontait le fleuve Saint-Laurent en direction de Québec. Les colons accoururent au bord de l'eau et purent discerner une petite chaloupe dont l'enseigne arborait l'effigie de la France. Elle contourna l'île d'Orléans et se dirigea vers la colonie, où elle toucha terre. Son capitaine se présenta sous le nom de sieur Claude Godet des Maretz, l'un des beaux-fils du prolifique Pont-Gravé. Avec lui se trouvaient maître Pierre Chauvin de la Pierre, le pilote Jean Routier et un équipage de matelots français qui commença à décharger la cargaison.

Les survivants se réjouirent de leur arrivée. Ils étaient également soulagés d'apprendre que Pont-Gravé se trouvait à Tadoussac avec ses hommes et qu'il avait transporté avec lui des provisions qui pourraient pallier les lourdes pertes de l'hiver précédent. Champlain décida aussitôt d'aller le rejoindre et demanda à Godet des Maretz de le remplacer à titre de commandant de Québec. Champlain descendit alors le fleuve aussi vite que le vent le lui permettait.

À Tadoussac, il s'entretint avec Pont-Gravé et s'informa des dernières nouvelles de France. Elles étaient en deux teintes. Comme prévu, le monopole de traite des pelleteries de la compagnie du sieur de Monts n'avait pas été renouvelé et une nuée de marchands indépendants étaient attendus incessamment sur le fleuve. Les investisseurs avaient bien levé des sommes destinées à l'approvisionnement et à l'envoi de nouveaux colons, mais tout juste assez pour faire grimper la population de Québec à seize en prévision du prochain hiver; un nombre dramatiquement petit. De Monts avait également envoyé un petit détachement de soldats pour aider au maintien de l'ordre dans la colonie.

Vint ensuite la mauvaise nouvelle. Pont-Gravé livra à Champlain une lettre privée signée de la main du sieur de Monts. Celui-ci l'ouvrit et fut atterré par ce qu'il lut.

²²⁶ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 245-247.

²²⁷ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 247.

Il avait été relevé de ses fonctions de commandant de Québec. De Monts lui ordonnait de rentrer en France à l'automne 1609 et de faire rapport sur la colonie. Pont-Gravé avait reçu les instructions de poursuivre la traite à Tadoussac durant l'été et de prendre les commandes de l'Habitation l'hiver suivant. Cette lettre constituait un dur coup pour Champlain, qui ne comprenait pas la raison de cette décision. Quelles qu'elles soient, il serait remplacé.

D'autres auraient été dévastés par une telle annonce. Certains auraient démissionné sur-le-champ, mais Champlain était fait d'un autre bois. Pour l'heure, il était toujours à la direction de la colonie et ne pouvait pas revenir au bercail avant que les navires marchands ne reprennent le chemin du retour vers la France à la fin de l'été. Dans l'intervalle, Champlain décida de concentrer ses énergies sur les prochains mois. Une grande vision l'habitait. Durant l'hiver, alors que la colonie frôlait l'effondrement, il avait conçu un plan ambitieux pour la saison suivante.

Les Cinq-Nations iroquoises, les formidables ennemis

À ses yeux, la violence et les conflits incessants qui affligeaient les nations autochtones de la vallée laurentienne constituaient une menace majeure à la réalisation d'une Nouvelle-France forte et prospère. Ces conflits opposaient d'un côté les Cinq-Nations iroquoises, particulièrement les Mohawks, et de l'autre, les Algonquins et les Montagnais au nord, les Hurons à l'ouest et les Malécites à l'est. Pour Champlain, tant que les violences se perpétueraient, il ne pourrait y avoir de paix durable au Canada, de sécurité pour le commerce et, ultimement, d'espoir quant à ce rêve d'une cohabitation pacifique des Amérindiens et des Européens.

L'année précédente, Champlain avait promis à ses alliés de leur venir en aide quand ils seraient attaqués par leurs ennemis. Il en était maintenant arrivé à la conclusion que la paix ne pourrait être établie que par une action militaire concertée contre les Mohawks. L'intention n'était pas de lancer une guerre de conquête, mais de les frapper suffisamment fort pour les décourager à entreprendre des raids dans la vallée du Saint-Laurent.

Dans le même élan, il espérait aussi étendre ses relations avec de nombreuses autres nations autochtones, pas uniquement pour des motifs commerciaux, mais aussi pour en faire un instrument de paix. Les Amérindiens partageaient également cette vision. Tel que l'historien William Fenton a rapporté d'un Amérindien qui, jadis, avait affirmé : « Le commerce et la paix, nous les prenons pour la même chose ».²²⁸

²²⁸ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 248-250.

La bataille de Ticonderoga

Au printemps 1609, Champlain était déterminé à progresser dans la réalisation de ses desseins malgré les lourdes pertes en vies humaines. Après un très dur hiver, il commandait désormais un grand total de quatre survivants valides à Québec! Heureusement, Pont-Gravé avait amené avec lui davantage d'hommes. Quand les deux dirigeants se rencontrèrent à Tadoussac le 7 juin, Champlain lui présenta un plan des plus téméraires. Il ne visait rien de moins que d'entrer en pays iroquois avec ses « alliés les Montagnais ». Les deux hommes savaient que ce scénario signifiait une confrontation avec les plus formidables guerriers d'Amérique du Nord. Considérant la petite taille des forces dont Champlain disposait, cette décision était d'une audace inouïe, mais ce qui manquait en effectifs, il pouvait le compenser avec sa rapidité d'action. Sous ses ordres, il avait aussi des arquebusiers, contrairement aux Mohawks, alors que de Monts lui avait envoyé quelques bons soldats dûment entraînés à l'usage de cette arme redoutable. De plus, Champlain pouvait compter sur ses alliés amérindiens, représentant des centaines de guerriers.

Pont-Gravé écouta attentivement la proposition de Champlain et après réflexion, lui offrit son plein appui. Les deux compagnons s'accordèrent sur une stratégie : Champlain partirait avec une chaloupe et vingt hommes – un groupe imposant pour un voyage d'exploration, mais très petit pour une campagne militaire. En route, il recruterait des guerriers amérindiens additionnels. Durant les deux semaines suivantes, l'équipage de la chaloupe fit la navette entre Tadoussac et Québec, s'affairant à transporter des hommes et des provisions vers l'Habitation en vue d'une offensive en pays iroquois.²²⁹

Le 18 juin 1609, tout était prêt. Champlain quitta Québec avec ses troupes pour remonter le fleuve.²³⁰ Bon nombre de Montagnais les suivaient déjà dans leurs canots. À mesure qu'il progressait, Champlain fut charmé par les paysages et nota la qualité et la fertilité du sol de la vallée laurentienne. À une cinquantaine de kilomètres en amont, il accéda à une île qu'il nomma Sainte-Croix, près de Bastican. Il y trouva deux ou trois cents Amérindiens, la plupart des Hurons et des Algonquins de la Petite-Nation qui descendaient le fleuve pour venir à sa rencontre. Ils étaient curieux de connaître Champlain et ils réfléchirent à la possibilité de se joindre à lui au « pays des Iroquois ». Pour l'heure toutefois, ils n'étaient pas au clair avec ce Français qui sortait de l'ordinaire et ils voulurent s'enquérir davantage à son sujet.

Champlain mit pied à terre et se présenta aux deux sagamos principaux : Iroquet, un Algonquin de la Petite-Nation et le Huron Ochasteguin. Le Français et les chefs autochtones s'échangèrent des visites et fumèrent ensemble le calumet cérémonial.

²²⁹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 250-251.

²³⁰ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 59.

Champlain leur présenta son plan d'entrer en territoire mohawk et laissa les deux chefs en discuter. Ces derniers se tournèrent alors vers le commandant français et montèrent dans sa chaloupe pendant que des centaines de guerriers amérindiens étaient rassemblés pour épier la scène. Parmi eux, plusieurs n'avaient encore jamais vu d'Européens de leur vie.²³¹ À bord de la chaloupe, d'autres paroles furent échangées. Les deux sagamos sortirent à nouveau leurs pipes et commencèrent à « fumer et à méditer » en silence. Soudainement, ils se levèrent, se tournèrent vers les guerriers sur la berge et leur annoncèrent que Champlain était venu pour les aider contre leurs ennemis anciens. Les chefs amérindiens proposèrent alors que tout le monde se dirige vers Québec.

Les Amérindiens étaient très curieux d'observer Champlain et de juger de la force de son esprit vital, ce que les Hurons appelaient « orenda ». Ils croyaient que toute chose naturelle détenait en elle une orenda à divers degrés. Il s'agissait d'une forme de pouvoir spirituel qui pouvait être employé pour le bien ou pour le mal. Les bons chasseurs, notamment, avaient une orenda forte, davantage que les animaux qui s'offraient à eux pour être abattus. Les grands guerriers, quant à eux, détenaient une orenda encore plus puissante. Iroquet et Ochasteguin voulaient donc évaluer celle de Champlain : était-elle forte et bonne?

Les chefs présentèrent une requête surprenante à Champlain. Ils lui demandèrent de donner l'ordre de tirer de l'arquebuse. Les Français s'exécutèrent et les Amérindiens répondirent avec de « forts cris d'étonnement ». Après les coups de feu, Champlain se lança dans un discours exhortant les Amérindiens à prendre note de sa tenue et de celle de ses hommes. Ils étaient venus en guerriers et non en marchands. Ils avaient apporté des armes et non des marchandises d'échange. Dans un geste d'hospitalité, il convia tous les Amérindiens à venir visiter l'Habitation. Il s'agissait d'un acte extraordinaire de générosité et, pour ses alliés autochtones, une splendide démonstration d'orenda.

Tous les partis se mirent d'accord et se dirigèrent vers Québec. Ensemble, ils formaient un groupe hétéroclite certainement fascinant pour ceux qui en étaient témoins. Les Français dans leur chaloupe, arquebuses à la main, armures bruniées, casques et chapeaux emplumés, bannière au vent et toute la panoplie d'équipements de guerre européens à bord. Autour d'eux, des guerriers amérindiens de maintes nations, au nombre de 300 ou 400; Montagnais, Algonquins et Hurons formant une armada de plus d'une centaine de canots de guerre. Certains étaient peints de couleurs vives, alors que d'autres arboraient des symboles vives d'ennemis tués et scalpés.

Quand tous atteignirent Québec, Champlain envoya un message urgent à Pont-Gravé à Tadoussac, lui demandant de s'amener rapidement avec toute les forces dont il disposait de même qu'avec autant de nourriture que possible. Quelques

²³¹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 251-252.

jours plus tard, ce dernier apparut devant l'Habitation avec deux chaloupes « remplies d'hommes ». Tout le monde se joignit en un grand festin, suivi de cinq à six jours de danses rituelles. Pour les Amérindiens, chaque étape de cet événement constituait un test de l'orenda de Champlain. Pont-Gravé et lui en étaient bien conscients et ils n'épargnèrent aucun détail. Le ton des écrits de Champlain sur ce chapitre de sa vie suggère également que ces deux bons vivants s'amusaient grandement et se délectaient de la bonhomie de leurs alliés amérindiens.²³²

Suite aux festivités, les Français et les Amérindiens reprirent la route le 28 juin 1609. Deux chaloupes françaises étaient maintenant remplies de soldats lourdement armés et de nombreux canots étaient bondés de centaines de guerriers autochtones. Champlain était enchanté du nombre de ses troupes, mais il s'inquiétait de l'échéancier. Le temps passait très vite. Le 1^{er} juillet, le groupe n'avait toujours franchi qu'une cinquantaine de kilomètres. Pour sa part, Pont-Gravé ne pouvait rester encore très longtemps, alors qu'il devait s'occuper de la traite à Tadoussac et offrir une protection à l'Habitation de Québec. Rendus à Sainte-Croix, les dirigeants français se consultèrent et s'entendirent sur le retour de Pont-Gravé à Tadoussac, de même que celui de quelques soldats à Québec pour assurer sa défense.

Champlain poursuivit sa route avec ses alliés et 12 soldats français. Le 5 ou 6 juillet, ils atteignirent l'embouchure de la rivière Richelieu. À cet endroit, ils s'arrêtèrent pour se reposer et recharger leurs forces avec le gibier, la volaille et les poissons que leur offrirent gracieusement les Amérindiens. Durant cette pause, tous prirent le temps de réfléchir aux défis et aux dangers qui les attendaient. Ils s'apprêtaient à entrer en pays iroquois pour aller défier les Mohawks, l'une des plus puissantes nations de la ligue iroquoise et les « gardiens de la porte de l'Est », dont le territoire couvrait aussi loin à l'est que la rivière Hudson et les lacs qui se trouvaient en amont. Au sein de la Confédération iroquoise, les Mohawks étaient les « frères aînés », les premiers parmi les égaux. Les lois non-écrites des Cinq-Nations leur accordaient une place d'honneur toute spéciale. Ils étaient aussi les combattants les plus décorés de l'Amérique du Nord.

Tandis que les compagnons amérindiens de Champlain méditaient sur les risques de cette entreprise, certains se rappelèrent soudainement toutes sortes de raisons urgentes les incitant à se trouver ailleurs. Champlain écrivit que « seulement une partie se décida de continuer avec moi, et les autres retournèrent vers leurs propres pays avec leurs femmes et les biens européens qu'ils avaient troqués ». Il avait entamé l'expédition avec 300 à 400 hommes et plus d'une centaine de canots. À peine quelques jours plus tard, seule une soixantaine de combattants répondaient toujours présents, à bord de 24 canots. Pour sa part, Champlain demeura imperturbable. Il décida de continuer à avancer, avec un petit nombre

²³² D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 252-253.

d'irréductibles, en territoire ennemi où « aucun chrétien » n'avait jamais mis les pieds.

La rivière Richelieu était magnifique, mais difficile à manœuvrer pour la seule chaloupe française restante. Toutes les paires de bras disponibles devaient sans cesse ramer contre le courant. On franchit une cinquantaine de kilomètres et on atteignit le bassin de Chambly. En amont, Champlain fut arrêté devant des rapides impossibles à remonter avec son embarcation imposante, contrairement aux canots des Amérindiens, plus légers et plus maniables.²³³

La seule manière de progresser était désormais de rejoindre les Amérindiens dans leurs canots, alors que la chaloupe devait être laissée derrière. Pour certains Français, s'en était trop. Même Champlain considéra un instant d'abandonner la mission, mais il persévéra. À ses hommes qui n'en avaient pas le cœur, Champlain ordonna de retourner à Québec, où il espérait qu'avec « la grâce de Dieu, je puisse les revoir à nouveau ». Seuls deux Français courageux restèrent : l'un d'eux, probablement François Addenin, qui avait été envoyé par le roi pour servir de garde du corps à sieur de Monts en Acadie et qui était demeuré avec Champlain à Port-Royal. Il était un soldat de longue expérience, un tireur d'élite et le plus doué des chasseurs de la colonie française.

Champlain se retourna vers ses alliés et leur annonça qu'avec ses deux compatriotes, « j'irais sur le chemin de la guerre avec eux dans leurs canots; car je souhaitais leur montrer que pour ma part je ne manquerais à ma parole envers eux, même si je devais y aller seul. » Les Amérindiens furent ravis de son attitude et promirent de « lui montrer de belles choses ». Champlain s'apprêtait à défier des centaines de guerriers mohawks sur leur terrain, avec seulement une soixantaine de guerriers amérindiens et deux soldats français à ses côtés. À l'instar de tous ceux qui avaient rebroussé chemin précédemment, nombreux sont ceux qui auraient considéré un tel risque au mieux, téméraire, au pire, de la véritable folie! Champlain était généralement prudent, mais il était aussi capable de tout risquer dans les moments critiques. Un motif qui lui traversa probablement l'esprit était son rappel par sieur de Monts. Cette expédition guerrière était peut-être sa dernière chance de faire sa marque en Nouvelle-France.

Le groupe fit un portage d'un peu moins de deux kilomètres pour contourner les rapides du Richelieu et atteignit une île couverte de pins, l'île Sainte-Thérèse. Ces hommes étaient maintenant en pays iroquois et les Mohawks étaient reconnus pour la patrouille constante par leurs sentinelles des lieux d'accès empruntés par leurs ennemis. Les alliées modifièrent alors leur méthode pour avancer. À la fin de chaque journée, ils construisaient un fort semi-circulaire sur la berge de la rivière. Certains recueillaient de l'écorce des arbres pour en faire des wigwams, alors que d'autres abattaient des gros arbres afin de constituer autour du campement un

²³³ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 253-254.

abatis, sorte de structure défensive faite de branches entremêlées et étalées en rang, dont les pointes effilées étaient dirigées vers l'extérieur, laissant la rivière comme seule porte de sortie en cas d'attaque. Champlain fut impressionné de voir ces hommes compléter une telle armature en moins de deux heures. À ses yeux, ils le faisaient si bien que « cinq cents de leurs ennemis auraient de la difficulté à les déloger sans perdre plusieurs hommes ».

Le 14 juillet, ils atteignirent un immense lac d'où la rivière Richelieu prend sa source. Champlain et ses deux compagnons français furent vraisemblablement les premiers Européens à contempler ce paysage spectaculaire. Les Amérindiens n'avaient certainement pas exagéré sa beauté et sa taille de plus de 200 kilomètres de longueur. Champlain fut fasciné par les forêts magnifiques qui recouvraient cette région de nature vierge, ces charmantes îles, ces prés à ciel ouvert et l'abondance de « cerfs, de daims, de faons, de chevreuils, d'ours et d'autres animaux » qui nageaient du rivage jusqu'aux îles. Il nota par ailleurs que cette abondance était due à l'absence d'humains habitant ce territoire, « en raison de leurs guerres ». Il explora les deux côtés du lac, identifia les Montagnes Vertes du Vermont à l'est et les Adirondacks à l'ouest. Dans toutes les cartes géographiques qu'il dessina, ce lac est le seul lieu auquel il donna son propre nom.

Champlain put admirer et étudier le lac et sa région durant près de deux semaines en raison du ralentissement de la cadence du groupe, probablement motivé par les phases de la lune. En effet, ils avaient rejoint le lac une journée avant la pleine lune, ce qui les rendait plus visibles à la surface de l'eau pour leurs ennemis cachés dans les bois. Tant que l'astre de nuit fut lumineux, ils demeurèrent dans la partie supérieure du lac et sur ses rives orientales. Finalement, le 26 juillet, la lune se réduisit à un étroit croissant et les nuits redevinrent plus sombres. Les explorations de Champlain furent alors interrompues quand ses alliés lui indiquèrent que le temps était venu de reprendre la route. Ces derniers estimèrent qu'ils se trouvaient à « moins de deux ou trois jours du territoire de l'ennemi ».

À nouveau, ils modifièrent leur routine et commencèrent à avancer uniquement durant la nuit, tous d'un seul corps, à l'exception des éclaireurs. Juste avant l'aube, ils retraits dans les bois, se reposaient sans faire de feu et ne mangeaient que des galettes de maïs froides et de l'eau. Ils consultèrent leur sorcier et ensemble, ils développèrent une stratégie d'attaque avec des bâtonnets à même le sable. Tous les guerriers s'engageaient dans les discussions et à maintes reprises, ils s'exerçaient en simulant des attaques. Impressionné par leur préparation, Champlain relata : « Ils s'organisent dans l'ordre dans lequel ils avaient vu ces bâtonnets. Ensuite, ils se mélangent entre eux et retournent au camp sans avoir besoin d'un sergent pour leur faire garder leurs positions, qu'ils sont bien capables de maintenir sans tomber dans la confusion. Telle est la méthode qu'ils observent sur la voie de la guerre ». À la tombée du jour, les Amérindiens se remettaient en route rapidement. Encore une fois, Champlain était fasciné par leur aisance à se déplacer en forêt et par leurs habiletés inouïes de pistage.

Dans les campements dissimulés, des tensions commencèrent à se faire sentir à mesure que les guerriers s'enfonçaient en pays mohawk. Les Amérindiens recherchaient des signes de leurs hommes-médecine qui pratiquaient des rituels et des cérémonies visant à prévoir ce qui leur arriverait. Ils étudiaient leurs rêves, qu'ils considéraient comme une réalité transcendante. À maintes reprises, ils demandèrent aux Français s'ils avaient eux-mêmes eu des songes dans lesquels se trouvaient leurs ennemis. La réponse de Champlain était toujours la même : « Je leur disais que je n'en avais pas eu, mais néanmoins, je continuai à les inspirer de courage et d'espoir ».²³⁴

Chaque nuit, ils progressaient de plus belle. Un matin, à l'aube, ils établirent un campement sur une rive densément couverte de végétation. Une fois la fortification complétée, Champlain assura la garde pour quelques heures. En fin de matinée, il décida de se reposer et s'endormit sur le sol. À son réveil, ses alliés lui demandèrent à nouveau s'il avait rêvé. Champlain leur répondit par l'affirmative et tous se hâtèrent autour de lui pour en savoir davantage. Il leur raconta : « J'ai rêvé que je voyais dans le lac près d'une montagne, nos ennemis les Iroquois se noyer devant nos yeux. Je voulais les secourir, mais nos alliés amérindiens me dirent que nous devions les laisser mourir ». Les Amérindiens reconnurent l'endroit, dont parlait Champlain dans son rêve, comme étant un site qui se trouvait un peu plus loin et ils en furent grandement soulagés. Champlain écrivit : « Cela leur donna une telle confiance qu'ils n'avaient plus de doute à propos de la bonne fortune qui les attendait ». Pour ses alliés, les rêves ne faisaient pas que révéler le futur; ils le contrôlaient. La nuit suivante, ils avancèrent avec un moral remonté.

À la tombée de la nuit du 29 juillet, ils levèrent le camp, se déplacèrent silencieusement en bordure du lac et mirent leurs canots à l'eau. Là aussi, Champlain admirait les Amérindiens pour le contrôle stupéfiant des sons qu'ils émettaient. Ils avironnaient « sans faire aucun bruit »; pas la moindre éclaboussure ou de contact entre la rame contre le canot. Désormais profondément enfoncés en territoire ennemi, soixante Amérindiens et trois Français glissaient silencieusement tels de véritables fantômes sur la surface du lac encore endormi. Sous un ciel étoilé, Champlain aperçut alors au loin la montagne qu'il avait vue dans son rêve. Ses alliés la connaissaient déjà très bien.

Les Iroquois l'appelaient Ticonderoga, ou « le lieu de rencontre de deux eaux ». Le nom venait de deux magnifiques lacs, le lac George au sud-ouest, situé quelque deux-cents pieds au-dessus du lac Champlain. Dans une suite de chutes spectaculaires et de cascades, les eaux du premier se jettent dans le second à Ticonderoga. Durant plusieurs générations, ce lieu s'avéra l'un des points les plus stratégiques en Amérique du Nord, agissant comme la clé d'une longue chaîne de lacs et de rivières qui reliaient par portages le fleuve Saint-Laurent à la rivière Hudson.

²³⁴ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 254-257.

Les Mohawks considéraient cet endroit comme sacré et magique. Ils croyaient que le promontoire, avec sa falaise de calcaire et ses grottes rocheuses, était habité par des esprits. On disait de la plage sablonneuse se trouvant au nord, qu'elle était visitée par des êtres invisibles, vivant au fond du lac Champlain, qui apportaient des fragments de silex parfaitement tranchants pouvant servir de pointes de flèches et de lances, laissés là à titre de cadeaux pour les Mohawks. En retour, ces derniers leur présentaient des offrandes de tabac. Encore aujourd'hui, il est possible de trouver sur cette plage des tels mystérieux éclats de silex.

Au milieu de la nuit, les alliés s'approchèrent avec leurs canots de cet endroit mythique. Alors qu'ils contournaient le promontoire de Ticonderoga, les rameurs entrevirent des ombres qui remuaient devant eux dans le reflet de l'eau. Rapidement, il devint clair que ces ombres étaient celles d'humains à bord d'embarcations imposantes. Nul doute, la rencontre historique allait finalement avoir lieu. C'était des guerriers mohawks!

Chaque groupe aperçut l'autre au même moment, ou presque, et les deux furent surpris. « À l'extrémité du cap », écrivit Champlain, « nous avons rencontré les Iroquois... Tant eux que nous avons commencé à faire de grands cris, et chaque guerrier prépara ses armes ». Les deux groupes bifurquèrent pour s'éloigner dans la direction opposée. Leurs canots d'écorce de bouleau étant plus mobiles et agiles, les alliés franco-amérindiens retraits vers le milieu du lac. Faites d'écorce épaisse d'ormes, les embarcations des Mohawk étaient plus imposantes et robustes, mais aussi plus lentes et moins maniables. Positionnés au milieu du lac, les Montagnais, les Algonquins et les Hurons s'assuraient ainsi de contrôler les conditions de l'affrontement.

Les Mohawks choisirent de ne pas défier leurs ennemis sur l'eau et se dirigèrent vers la rive qu'ils connaissaient très bien. Ils regroupèrent leurs canots, grimpèrent sur une berge surélevée et se rassemblèrent dans un espace dégagé, dos à la forêt. Ils commencèrent à abattre des arbres et à bâtir une barricade. Pour ce labeur, ils étaient tout aussi doués que les alliés de Champlain. Ces derniers demeurèrent au centre du lac et relièrent leurs canots avec des perches pour éviter qu'ils ne se séparent durant la nuit. À la surprise de Champlain, des pourparlers se tinrent dans l'obscurité, alors que les Montagnais, les Algonquins et les Hurons envoyèrent deux canots « pour savoir des ennemis s'ils souhaitaient se battre ». Les Mohawks répliquèrent « qu'ils n'avaient pas d'autre désir, mais pour le moment, rien ne pouvait être vu et il était nécessaire d'attendre la lumière du jour pour se distinguer les uns des autres ». Ils proposèrent « qu'aussitôt que le soleil se lève, ils nous attaqueraient ». À cela, écrivit Champlain, ses alliés acquiescèrent.

À une distance de tir d'arc de leur barricade, seuls des chants et des cris perçaient le voile de la nuit alors que de part et d'autre, on insultait l'ennemi. Son camp ne manquait pas de répartie, se rappela Champlain, prévenant les Mohawks « qu'ils

allaient voir des faits d'armes tels qu'ils n'en avaient jamais vus avant, de même qu'une bonne dose d'injures usuelles à un siège de la sorte ».

À l'imminence de l'aube, les deux camps se préparèrent au combat. Dans la noirceur qui précède la première lueur du matin, les alliés de Champlain contournèrent le promontoire et mirent pied à terre, dans un endroit à l'abri des regards. Durant tout ce temps, Champlain et ses deux compagnons français étaient restés cachés, à plat ventre, dans les canots. Les alliés amérindiens envoyèrent des éclaireurs pour évaluer la fortification des Mohawks. Les autres se rassemblèrent en formation de combat et avancèrent vers l'adversaire. En marche, les trois Français restaient minutieusement dissimulés derrière les guerriers autochtones. Chacun prépara son arme, une arquebuse à rouet que l'on tirait à l'épaule. Champlain chargea quatre balles dans le canon de l'arme. Il s'agissait d'une manœuvre dangereuse : quatre ans plus tôt à Cape Cod, la même arme lui avait explosé dans les mains, passant tout près de le tuer. Malgré tout, la surcharge de l'arquebuse pouvait être une tactique très efficace en situation de combat à courte distance et il décida de prendre le risque.

En rampant, quelques guerriers montagnais s'approchèrent du fort iroquois. Avec l'apparition des premiers rayons de soleil, un guetteur mohawk sortit la tête avec prudence pour inspecter la scène. Furtivement, un archer montagnais banda son arc et laissa filer une flèche dans le silence matinal. La gorge probablement transpercée, le pauvre guetteur tomba au sol sans faire de bruit. À la vue de leur camarade sans vie, les guerriers mohawks se regroupèrent rapidement et sortirent de leur abri, plusieurs d'entre eux portant des armures en bois qui paraient aux pointes de flèche en silex. Les deux groupes s'assemblèrent en formation rapprochée, des deux côtés d'une clairière coincée entre la forêt et le lac.

Champlain jeta un œil à travers les rangs de ses alliés et examina les Mohawks à mesure qu'ils émergeaient. Il compta quelque 200 hommes, « forts et robustes dans leur apparence », et il les observa alors « qu'ils avançaient lentement [...] avec une gravité et une assurance que j'admirais hautement ». Les Mohawks formaient des rangs serrés, une méthode qui avait fait ses preuves contre nombre d'ennemis auparavant. Devant leur groupe se tenaient debout deux guerriers, chacun arborant trois grandes plumes au-dessus de la tête. Selon les alliés de Champlain, ces hommes étaient des chefs et « je devais faire ce que je pouvais pour les tuer ».

Les alliés amérindiens se trouvaient maintenant à moins de 200 verges de leurs ennemis et ils commencèrent à avancer eux aussi en formation rapprochée. Encore là, Champlain demeura derrière eux, là où il ne pouvait pas être vu par l'autre camp. Les deux autres Français, sur ses ordres, se glissèrent discrètement dans la forêt et rampèrent en contournant le flanc droit des Mohawks. La consigne était de demeurer invisibles pour l'ennemi jusqu'à ce que Champlain décharge son arme. Ils allaient ensuite avancer à leur tour et faire feu sur les flancs de la formation ennemie.

Champlain se remémora que, à une distance d'une cinquantaine de verges de ses adversaires, ses alliés « commencèrent à m'appeler avec de grands cris ». Soudainement, ils se divisèrent en deux flancs et Champlain fut dévoilé aux guerriers mohawks. Cuirasse d'acier scintillant au soleil d'aurore, il s'avança bien au-devant de ses alliés. Seul, le voilà qui se tenait debout face aux plus redoutables guerriers du continent, à une distance de tout juste quelques dizaines de verges. Les Mohawks, figés de stupeur, n'avaient jamais rien vu de tel. Pour un bref moment qui dut paraître une éternité, ils examinèrent cette figure étrange et barbue qui venait de leur apparaître. Un des chefs mohawks dirigea son arc vers lui. Champlain nous dit qu'il posa son arquebuse contre sa joue et visa directement l'un des chefs. Voyant ses adversaires bander leurs arcs pour le cribler de leurs projectiles, Champlain fit feu. Une puissante explosion retentit dans un nuage de fumée blanche. Deux chefs mohawks tombèrent sans vie et un autre combattant fut atteint mortellement. Devant la scène historique, les alliés de Champlain élevèrent un puissant cri, si fort « qu'on n'aurait pas pu entendre le tonnerre ».²³⁵

Les Mohawks étaient stupéfaits de voir deux de leurs hommes tomber subitement. Malgré le choc, ils se ressaisirent courageusement. Les deux camps s'échangèrent des nuées de flèches pendant que Champlain rechargeait son arme. Au même moment, les deux soldats français surgirent de la forêt. Ces hommes étaient vraisemblablement des combattants aguerris, hautement disciplinés et de bons tireurs d'arquebuse. Utilisant les arbres pour se couvrir, ils s'agenouillèrent côte à côte et braquèrent leurs armes vers leurs adversaires. Chacun tira dans le flanc de la formation mohawk. L'impact fut dévastateur. Un troisième chef tomba et la formation hermétique de l'ennemi se désintégra soudainement. Champlain rapporta qu'ils furent tellement atterrés que, voyant leurs chefs morts, ils perdirent courage et « ils abandonnèrent le terrain ainsi que leur fort et s'enfuirent dans les profondeurs de la forêt ».

Champlain et ses alliés enchaînèrent avec une charge qui fit tomber plusieurs autres ennemis. Ces fameux guerriers, reconnus pour leur bravoure au combat, avaient été anéantis par une tournure soudaine des événements. Il s'agissait d'une grande victoire pour les alliés montagnais, algonquins et hurons. Ils firent une douzaine de prisonniers, tandis que les autres avaient pris la fuite avec les blessés. Au total, les Mohawks auraient perdu une cinquantaine d'hommes. Dans l'autre camp, on dénombrait une quinzaine de blessés, atteints par des flèches, « qui guérissent rapidement ». Quant aux trois Français, ils s'en tirèrent indemnes.

Champlain fut vraisemblablement le premier Européen en Amérique du Nord à se joindre à une bataille entre des puissances amérindiennes. En 1609, ces Amérindiens nordiques se battaient dans des affrontements en formations serrées. Ils portaient des armures de bois et étaient munis de boucliers qui, selon Champlain, étaient hautement efficaces contre les flèches et les lances en pierre.

²³⁵ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 257-261.

Dans ces batailles en formation groupée, les pertes humaines n'étaient jamais très élevées. Tout changea quand Champlain et ses compagnons arquebusiers s'invitèrent dans l'action, alors que les armures de bois n'offraient aucune protection contre les balles de plomb. De plus, la formation des Mohawks les avait rendus particulièrement vulnérables aux tirs français. Devant cette nouvelle réalité, les Amérindiens tirèrent rapidement la leçon et adaptèrent leurs manières de faire la guerre en incorporant davantage de mobilité et de furtivité, ce qui devint plus tard le mode de la guérilla. Il va sans dire, cet événement avait été un moment pivot de l'histoire guerrière amérindienne.

Après la bataille, les alliés de Champlain pillèrent le campement des Mohawks et s'approprièrent de grandes quantités de maïs et de viande, de même que des boucliers laissés derrière. S'ensuivit un festin en guise de rituel, accompagné de chants et de danses visant à concilier les esprits des morts et des vivants. Tandis que les Amérindiens menaient leur cérémonie, Champlain retourna à son rôle d'explorateur. On lui avait parlé d'une chute, dans laquelle coulait l'eau du lac George pour joindre celle du lac Champlain. Durant les quelques heures dont il disposait, il put trouver ce lieu et en sonder une partie.

Ses alliés lui avaient aussi parlé d'une puissante rivière derrière les lacs, coulant vers le sud. De la bouche des prisonniers mohawks, il apprit qu'il était possible de rejoindre cette rivière, par des portages, en deux jours. Par coïncidence, au cours de ce même été de 1609, alors que Champlain se dirigeait vers le sud sur le lac qui porte aujourd'hui son nom, le marin anglais Henry Hudson, au service de la Compagnie hollandaise des Indes orientales, naviguait vers le nord sur la rivière nommée en son honneur. Hudson atteignit le site d'Albany et de Troy le 19 septembre 1609. À deux mois d'écart, les deux explorateurs s'étaient donc trouvés à quelques kilomètres l'un de l'autre, dans la région entre le lac Champlain, le lac George et la rivière Hudson.

Tout le pillage, les explorations et les célébrations se firent en l'espace de quelques heures après la bataille. Champlain et ses alliés savaient qu'ils devaient repartir rapidement devant la menace d'une réplique des Mohawks. Ils grimpèrent prestement dans leurs canots et quittèrent les lieux sans tarder avec, à bord, leurs captifs iroquois bien ficelés. Ils franchirent une vingtaine de kilomètres vers le nord sur lac qui les ramenait à la maison. La nuit venue, ils montèrent leur camp, probablement sur la rive est du lac, pour se mettre à l'abri d'une poursuite de leurs ennemis. Les vainqueurs se tournèrent alors vers leurs captifs et commencèrent à les haranguer sur la cruauté des Iroquois envers leurs prisonniers. Ils leur firent comprendre que le même sort les attendait et ordonnèrent à l'un d'eux de chanter. Champlain se rappela qu'il s'agissait d'une bien triste chanson.

Tout le monde savait ce qui allait suivre. Un feu fut allumé et Champlain regarda plusieurs guerriers s'avancer pour réclamer ce rôle de tortureur qui revenait aux vainqueurs. Il écrivit : « Chacun prit un tison et brûla le pauvre homme un petit

peu à la fois, afin de lui faire souffrir de plus amples tourments. Ils arrêtaient de temps à autres et lui jetaient de l'eau sur le dos. Ils lui arrachèrent ensuite les ongles et lui brûlèrent le bout des doigts et celui de son pénis. Après coup, ils le scalpèrent et lui versèrent une gomme très chaude sur le dessus de sa tête, lui percèrent les bras près des poignets et avec des bâtons, lui arrachèrent les tendons par la force brute. Quand ils n'arrivaient pas à les sortir, ils les coupaient en deux. Le misérable émettait des cris étranges et j'éprouvai de la pitié de le voir être traité de la sorte. Malgré cela, il encaissa ce traitement si fermement que parfois on aurait dit qu'il ne ressentait presque aucune douleur ».

Les Amérindiens invitèrent Champlain à se joindre à eux, mais il refusa en répliquant que, s'ils souhaitaient qu'il le tire avec son arquebuse, il serait prêt à le faire. Ils refusèrent, car alors il ne ressentirait pas la douleur. Champlain rapporta : « Je me suis retiré comme si j'étais en colère de les voir pratiquer tant de cruauté sur son corps. Quand ils virent que j'étais contrarié, ils me demandèrent de revenir et m'indiquèrent de lui tirer dessus avec mon arquebuse. C'est ce que j'ai fait sans qu'il ne s'en aperçoive et un coup lui permit d'éviter toutes les tortures qu'il aurait subies. Il reprit : « Quand cette exécution fut terminée, nous avons repris le chemin du retour avec les autres prisonniers qui suivaient le groupe en chantant, sans autre attente que d'être torturés ».

La torture et le cannibalisme de captifs était une coutume ancienne chez ces nations. Ce n'était toutefois pas tous les Amérindiens du Nord-Est qui la pratiquaient, comme ceux de l'Acadie qui ne traitaient généralement pas de la sorte les guerriers faits prisonniers. Toutefois, des éléments de preuve archéologiques indiquent que les Iroquois et leurs voisins au nord utilisaient la torture depuis des siècles. Les chercheurs expliquent cette coutume comme un rituel, où tout le monde avait un rôle à jouer : l'assistance, les tortureurs et surtout, le torturé qui devait endurer ses tourments avec courage, dignité et un calme stoïque. Plusieurs y parvinrent avec une résolution inouïe.

Sur le chemin du retour, Champlain et ses alliés se déplacèrent à grande vitesse, parcourant entre 80 et 100 kilomètres par jour, de peur d'être rattrapés par de possibles poursuivants ennemis. Le groupe rejoignit finalement le fleuve Saint-Laurent par la rivière Richelieu. Les Algonquins et les Hurons repartirent vers leurs pays respectifs à l'ouest, avec quelques-uns des captifs. Champlain et les Montagnais descendirent le fleuve en direction de l'Est et de Québec.

Sur l'invitation des Montagnais, Champlain les raccompagna dans leurs villages pour prendre part à de plus amples cérémonies. Les guerriers décorèrent les scalps de leurs victimes et les placèrent bien en vue dans leurs canots. À l'approche des villages montagnais, on scanda des chants de victoire, alors que les femmes de la tribu se « dénudèrent presque entièrement, et se lancèrent à l'eau, nagèrent jusqu'aux canots et prirent les scalps de leurs ennemis qui étaient au bout de longs bâtons à l'avant des canots ». Elles firent pendre les scalps autour de leur cou

« comme s'ils étaient des chaînes précieuses, et elles chantèrent et dansèrent ». En cadeau, les Montagnais offrirent à Champlain un scalp et une paire de boucliers « à montrer au roi ». Le commandant français écrivit, avec une pointe de gêne : « pour leur plaisir, je leur ai dit que je le ferais ».

De retour à Québec, Champlain suivit les ordres de sieur de Monts et se prépara à passer les commandes de la colonie à Pont-Gravé avant de retourner en France. Il y avait toutefois un problème : la santé de ce dernier était trop fragile pour qu'il passe l'hiver en Amérique. Les deux hommes décidèrent donc de déléguer leurs pouvoirs, en leur absence, à deux officiers à Québec : le capitaine Pierre Chauvin de la Pierre, un marin et soldat de Dieppe, ainsi que le très compétent jeune noble Jean de Godet du Parc.

Champlain laissa la colonie entre leurs mains et s'embarqua pour la France, qu'il rejoignit en octobre 1609. Comme à l'habitude, il bénéficia d'un accès rapide au roi à Fontainebleau, au sud-est de Paris, à qui il présenta toutes sortes de cadeaux exotiques. À la lumière du rapport de Champlain, Henri IV lui offrit ses encouragements et son plus solide appui. À Fontainebleau, Champlain commença ainsi à se démarquer dans nouveau rôle, celui de promoteur de la Nouvelle-France. Il avait un flair pour la tâche et des aptitudes certaines dans ce sport féroce qu'était la politique de cour. De même, il avait ce talent particulier pour rallier les autres grâce à ses cartes et à ses livres.

À Fontainebleau, Champlain alla aussi s'entretenir avec sieur de Monts. S'il y avait encore des doutes dans l'esprit de ce dernier concernant la compétence de son plus jeune partenaire, il n'en reste aucune trace dans les archives. De cet entretien, Champlain rapporta : « Je l'ai informé en détail de tout ce qui s'était passé durant l'hiver, et aussi des nouvelles explorations. Et je lui ai parlé d'un espoir pour l'avenir, concernant les promesses des Amérindiens appelés Ochateguins (Hurons) ». Il les surnommait les « bons Iroquois ». « Les autres Iroquois, leurs ennemis, vivaient plus au sud », expliqua-t-il.

Après leur audience à Fontainebleau, Champlain et de Monts se hâtèrent de se rendre à Rouen pour rencontrer leurs investisseurs. Ils s'entretenirent avec deux d'entre eux qui renouvelèrent leur soutien en faveur de la colonie à Québec et pour l'exploration du pays. Ils approuvèrent également l'alliance créée avec les Hurons et appuyèrent la promesse que Champlain leur avait faite de « les assister dans leurs guerres ». De Monts et Champlain retournèrent alors à Paris, où ils tentèrent de se réapproprier le monopole de la traite des fourrures « dans les parties nouvellement découvertes par nous ». Devant le refus du roi, de Monts décida de demeurer à la cour royale et de persister dans ses requêtes. Il reconfirma également Champlain dans ses fonctions. À nouveau, celui-ci pourrait poursuivre sa mission à titre de commandant à Québec.²³⁶

²³⁶ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 261-268.

La bataille du Richelieu

Champlain passa l'hiver en France. Au printemps de 1610, il retourna avec empressement en Nouvelle-France, excité de poursuivre ses projets de ce côté-ci de l'Atlantique. Il quitta Honfleur au début du mois de mars et rejoignit Tadoussac le 26 avril. Sur place, il trouva d'autres navires qui étaient arrivés dès le début de la saison de pêche. Avec le nouveau système de libre commerce en vigueur, des navires basques, normands et bretons avaient jeté l'ancre à Tadoussac et son petit port grouillait d'activités. Après un hiver doux, les Montagnais étaient là, en bon nombre et en bonne santé.

Champlain se dépêcha de remonter le fleuve en chaloupe jusqu'à Québec. Il rencontra les responsables de l'Habitation en son absence, Pierre Chauvin de la Pierre et le jeune Jean Godet du Parc. Bien que ces deux hommes soient méconnus dans l'histoire de la Nouvelle-France, ils jouèrent un rôle capital dans la survie de la colonie naissante. Ces derniers informèrent Champlain du bon état de la garnison entière, alors que « seulement quelques-uns avaient été légèrement malades ». Peu après l'arrivée du commandant français à Québec, un groupe d'une soixantaine de Montagnais se présenta à lui. Devant leurs attentes quant à un soutien français contre leurs ennemis iroquois, Champlain réitéra sa promesse de les aider dans leur campagne militaire. En échange, il leur rappela leur engagement à l'assister dans l'exploration des rivières au nord et à l'ouest du fleuve, jusqu'à la baie d'Hudson. L'année précédente à Québec, il avait également fait promettre aux Algonquins et aux Hurons de lui faire découvrir leur pays jusqu'au lac Huron et au-delà. Il commenta de sa stratégie : « J'avais deux cordes à mon arc; si l'une faillait, l'autre pourrait demeurer tendue ».

Champlain quitta Québec le 14 juin. Après avoir franchi une soixantaine de kilomètres en remontant le fleuve, il croisa un canot rempli d'Algonquins et de Montagnais qui étaient partis à sa rencontre. Ces derniers l'implorèrent de le suivre. 200 guerriers se trouvaient sur la rivière Richelieu et autant devaient aller les rejoindre là-bas. Il poursuivit sa route jusqu'à la hauteur de Trois-Rivières, où il trouva des Montagnais qui l'attendaient.

Le 19 juin, un canot s'approcha d'eux à grande vitesse. Les rameurs annoncèrent que les Algonquins et les Hurons avaient déjà atteint la rivière Richelieu et ils étaient tombés sur une expédition de guerriers mohawks d'une centaine d'hommes. Ces derniers s'étaient solidement barricadés en bordure de la rivière, près du lieu de Sorel, et la bataille avait cours. Le message des rameurs était simple : amenez-vous au plus vite! Les Amérindiens implorèrent Champlain et les Français qui l'accompagnaient de se joindre à eux. Champlain acquiesça et sauta dans un canot avec quatre de ses arquebusiers. Les alliés parcoururent une courte distance sur l'eau et débarquèrent sur le rivage pour rassembler leurs armes. Certains transportaient des arcs et des flèches, d'autres avaient des assommoirs, des tomahawks et des lances. Le groupe s'élança dans la forêt en se déplaçant

rapidement. Champlain et ses compagnons français, équipés de cuirasses et de casques d'acier, ne purent toutefois maintenir le rythme de leurs alliés. Ils s'égarèrent à maintes reprises en traversant les denses boisés, des marécages et des marais, avec de l'eau jusqu'aux genoux et des nuages de moustiques voraces les assaillant.

À distance, les Français aperçurent deux Amérindiens qu'ils interpellèrent. Ils continuèrent d'avancer et trouvèrent un chef algonquin. Ce dernier les pressa d'arriver. Les alliés avaient déjà tenté de percer les lignes de défense de la barricade mohawk et avaient été repoussés. Dans leur tentative, quelques-uns des plus braves guerriers montagnais avaient été tués ou blessés.

Les Français poursuivirent leur chemin et commencèrent à entendre des « hurlements et des cris des deux partis, se lançant des insultes les uns aux autres, et se chamaillant continuellement ». Ils rejoignirent enfin le champ de bataille, situé au cœur d'une végétation dense sur la berge de l'affluent, à quelque 5 kilomètres de son embouchure sur le fleuve Saint-Laurent. Champlain rapporta que dès que les Mohawks aperçurent les Français, ils commencèrent à tirer sur eux.

Il ordonna à ses arquebusiers de demeurer avec lui et tenta une incursion de reconnaissance de la barricade iroquoise, faite « d'arbres forts, placés l'un sur l'autre en cercle ». Les Montagnais et les Algonquins s'approchèrent aussi de la barricade. À ce moment, les Français commencèrent à faire feu à travers les branches de la fortification. Au moment de tirer son premier coup, Champlain fut atteint par une flèche qui lui trancha la pointe de l'oreille et lui perça le côté du cou, ratant d'à peine un pouce son artère carotide. Chanceux d'être encore en vie, Champlain relata qu'il saisit la flèche, la retira et poursuivit ses attaques. Le feu de l'action ne l'empêcha pas non plus d'admirer le courage des Mohawks. « L'ennemi se battit bien » nota-t-il, tellement qu'on voyait « des flèches volant de tous les côtés aussi densément que la grêle. »

Les arquebusiers français commencèrent alors à faire sentir leur présence. Chargeant triplement leur arme, ils les appuyèrent sur des bûches et canardèrent la barricade à bout portant. Champlain nota que les Mohawks étaient abasourdis par ces arquebuses et « apeurés de l'exécution faite par les balles, voyant plusieurs de leurs compagnons tomber morts et blessés, pensant ces tirs d'être irrésistibles. » Au son des déflagrations, les Mohawks se projetaient au sol pour se protéger, puis, courageusement, se relevaient et poursuivaient sans relâche le combat.

Au fil des salves, les arquebusiers commencèrent à manquer de munition. Champlain se tourna alors vers ses alliés et les encouragea à prendre le fort d'assaut. Il leur recommanda aussi d'abattre plusieurs gros arbres, « afin de les faire tomber sur l'ennemi et d'écraser les murs du fort ». Promptement, ils

s'exécutèrent pendant que d'autres guerriers utilisaient leurs boucliers pour protéger les bûcherons des flèches iroquoises.

Au moment où les alliés s'apprêtèrent à lancer un assaut contre la fortification, des renforts français débarquèrent sur la scène avec des armes et des munitions. Ils avaient entendu les arquebuses au loin et plusieurs s'étaient dépêchés d'arriver. Parmi les meneurs se trouvaient un marchand du nom de Des Prairies, « un jeune homme plein de courage », dans les mots de Champlain, qui « dit aux autres qui restaient derrière qu'il était disgracieux de leur part de me laisser me battre de cette manière avec des Sauvages, sans venir à mon aide ».

L'assaut des alliés amérindiens sur la barricade fut freiné, mais les renforts français, commençant à faire feu, firent tomber davantage de Mohawks. Champlain et ses alliés se mirent ensuite à progresser, avec des arquebusiers sur les flancs, et créèrent une brèche dans la forteresse. Champlain hurla : « Ne tirez plus! » et, en un instant, une vingtaine d'Amérindiens et de Français bondirent dans l'ouverture « sans rencontrer beaucoup de résistance ». Champlain se rappela que cette percée mettait un terme à l'affrontement et « par la grâce de Dieu, la victoire fut acquise ».

Quelques Mohawks tentèrent de s'enfuir, mais ils ne purent se rendre bien loin. La grande majorité de la centaine d'adversaires avait été tuée par les balles, les flèches ou noyée dans la rivière. Seuls quinze malheureux furent faits prisonniers. Dans le camp des Montagnais et des Algonquins, on comptait trois morts et quinze blessés. Les Français s'en tirèrent avec deux blessés, incluant leur commandant. Quant aux marchands français, il appert qu'ils s'en sortirent indemnes.

Provoquant le dégoût de ceux qui avaient mis leur vie en jeu dans les combats, d'autres marchands français arrivèrent juste « à temps pour ramasser le butin, qui était peu ». Champlain embarqua dans une chaloupe sur la rivière s'en remit aux bons soins d'un chirurgien français, nommé de Boyer, pour lui recoudre le cou et l'oreille.

Jusqu'à la fin de la vie de Champlain, les Amérindiens de la vallée du Saint-Laurent reconnaissaient cette cicatrice distinctive à son oreille et la touchaient comme s'il s'agissait d'un talisman. Après ces deux victoires éclatantes contre leurs formidables ennemis, Champlain acquit le statut de figure mythique à leurs yeux. Triomphants, Hurons, Algonquins et Montagnais se rassemblèrent sur une île au milieu du fleuve et festoyèrent pendant trois jours pour célébrer leur victoire. Les Français et leurs alliés s'échangèrent alors de jeunes hommes pour apprendre leurs langues respectives.²³⁷ Parmi eux, le jeune Étienne Brûlé fut confié à Iroquet, chef des Algonquins de la Petite-Nation. En retour, le Huron Savignon, qui souhaitait

²³⁷ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 268-273.

découvrir la France, fut remis aux Français.²³⁸ Par la suite, chacun repartit de son côté.

Plusieurs historiens ont critiqué le choix de Champlain de s'impliquer dans la guerre contre les Iroquois. Certains ont écrit que sa décision avait déclenché des hostilités qui continuèrent pendant près d'un siècle. Toutefois, vers la fin du 20^e siècle, les ethnohistoriens étudièrent la question dans un nouvel esprit et en arrivèrent à une conclusion bien différente. La plupart s'entendent sur le fait que Champlain n'avait pas initié ces guerres qui avaient cours bien avant son arrivée dans la vallée du Saint-Laurent. Ces victoires eurent également le mérite de mettre un terme à des affrontements majeurs dans cette région au cours des deux décennies suivantes. Selon l'historien Bruce G. Trigger, « Il s'agit de la dernière fois que les Mohawks constituaient une menace sérieuse le long du fleuve Saint-Laurent jusqu'aux années 1630. Ayant subi de lourdes pertes lors de deux batailles successives, ils évitèrent les forces militaires françaises. »

Les deux campagnes militaires de Champlain en 1609 et 1610, coûtèrent la vie à quelque 200 guerriers mohawks, soit entre 10 et 20 % de leurs effectifs militaires, dans une période où ils menaient aussi des guerres contre d'autres nations amérindiennes au sud et à l'est de leur territoire. Dans ce contexte, il est facile de comprendre que, pour l'heure, ils préférèrent se tenir loin d'une autre collision frontale avec les Français. Non seulement voulaient-ils éviter de tels affrontements, mais ils approchèrent plusieurs fois les Français pour conclure des traités de non-agression. Champlain tenta la même chose à leur endroit, mais il lui était impossible d'établir une paix durable sans s'aliéner ses alliés montagnais, algonquins et hurons. Néanmoins, il avait réussi à instaurer une quasi-paix obtenue par la force des armes. Fragile certes, mais celle-ci perdura durant une génération entière, soit jusqu'en 1634. Les dirigeants français qui succédèrent à Champlain ne furent pas en mesure de maintenir cette paix, utilisant parfois une force trop grande, parfois insuffisante. La politique de Champlain consistait en la recherche d'un équilibre dans le dosage judicieux de l'usage limitée de la force. Selon son biographe David Hackett Fischer, nous ne faisons que commencer à comprendre comment il y est arrivé.²³⁹

Une colonie toujours fragile

Au cours des années qui suivirent, Champlain traversa à maintes reprises l'Atlantique, faisant l'aller-retour entre la France et sa nouvelle colonie. Les années 1610 à 1612 furent particulièrement éprouvantes. Le 4 mai de l'an 1610, alors qu'il était au sommet de sa gloire, le roi Henri IV avait été assassiné par un fanatique religieux qui lui en voulait pour sa politique de tolérance religieuse. Cet assassinat était un dur coup pour Champlain et pour la colonie française. Par la lame du

²³⁸ M. Trudel, « DE CHAMPLAIN, SAMUEL », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

²³⁹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 273.

couteau d'un assassin fou, la France avait perdu l'un de ses plus grands rois. Avec cette mort, Champlain perdait aussi son parrain, son protecteur, son mentor et son ami. Le roi avait été son plus grand supporteur et soudainement, il était disparu. Autant en France qu'à Québec, plusieurs partagèrent sa peine.²⁴⁰ La France était dorénavant gouvernée par la reine régente de confession catholique, Marie de Médicis, en attendant que son fils, Louis XIII, atteigne l'âge de maturité pour agir à titre de nouveau monarque. Elle détiendra les rênes du pouvoir jusqu'en 1617.²⁴¹

À la fin de l'année 1611, la situation de la compagnie de commerce formée par de Monts était plus que précaire. En l'absence d'un monopole royal, les investisseurs s'étaient désistés et de Monts avait dû racheter leurs parts, devenant ainsi l'unique propriétaire de l'Habitation de Québec.²⁴² Ne jouissant pas d'un accès privilégié auprès de la reine régente, Champlain réussit tout de même à organiser plusieurs centres de soutien pour la Nouvelle-France. Il y arriva grâce à son vieux cercle américain, à des amis de Paris ainsi qu'à un réseau d'officiels royaux à la cour.

Ses efforts déployés pour élargir la base d'appui à son projet américain devaient d'ailleurs prendre compte de la structure complexe du pouvoir en France au 17^e siècle. L'un des grands obstacles, avec lesquels Champlain devait composer, résidait dans la division des pouvoirs en France, la fragmentation du contrôle ainsi que des frontières floues entre les différentes autorités. Contrairement à l'empire de la Nouvelle-Espagne, les colonies françaises en Amérique avaient commencé à titre d'expériences d'entreprises mixtes. Pour réussir sa mission de bâtir une Nouvelle-France, Champlain avait besoin du soutien de la couronne, de l'église catholique et de ses ordres monastiques, de grands nobles, de ministres, d'officiels de la cour, de parlements provinciaux, de villes, de tribunaux, de marchands, de compagnies commerciales, d'avocats et de bien d'autres acteurs. Même pour des affaires mineures touchant à l'avancement de son projet, il devait gagner constamment l'appui de plusieurs personnes sur place.²⁴³

Dans le même élan, il gardait un œil sur ce qui se passait en Amérique du Nord. La jeune colonie faisait face à toutes sortes de dangers. Chaque hiver canadien constituait une menace mortelle pour ses habitants. Chaque printemps apportait avec lui davantage de marchands et de pêcheurs qui percevaient les colons comme des rivaux et leurs dirigeants, comme des régulateurs embêtants. Les marchands capitalistes considéraient comme de la folie l'idée d'une colonie permanente en terre aussi nordique. Les colonisateurs anglais voisins la percevaient comme une menace à leurs intérêts économiques et géopolitiques. Durant cette période, même

²⁴⁰ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 275.

²⁴¹ « Marie de Médicis », dans *Wikipédia*, consulté le 8 janvier 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Marie_de_Médicis

²⁴² J. Lacoursière, *Histoire Populaire du Québec*, p. 64.

²⁴³ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 285.

pour ses plus fervents supporteurs, l'avenir de Québec laissait planer de sérieux doutes.²⁴⁴

Malgré les complexités du pouvoir dans la société française et les défis de la colonisation au Canada, Champlain demeurait résolu. Devant chaque revers ou à chaque pas de recul, sa réponse était toujours la même. L'adversité le poussait invariablement à continuer d'avancer et le danger, à redoubler d'effort. Les défaites renforçaient sa détermination à essayer de nouveau. Il écrivit plus tard : « Toute ceci, je l'affirme, insuffla de la vie nouvelle en moi, comme ça l'était, et redoubla mon courage pour continuer mes labeurs dans l'exploration de la Nouvelle-France »,²⁴⁵

Champlain œuvra à élargir la base de soutien envers la Nouvelle-France des deux côtés de l'Atlantique. En Amérique, son plan consistait à bâtir de nouvelles alliances avec les nations autochtones à l'ouest, en particulier les Hurons ainsi que les nombreuses nations algonquines au nord-ouest de la vallée laurentienne. Cette stratégie reposant entièrement sur la communication, Champlain l'appliquait en recrutant des jeunes hommes, tant européens qu'amérindiens, pour en faire des interprètes. L'un d'eux était le Huron Savignon, qui venait de passer une année en France. Un autre était un Français du nom de Nicolas de Vignau, qu'on avait envoyé vivre parmi les Algonquins au nord.²⁴⁶

Pour réaliser ses ambitions durant la période de 1611 à 1615, Champlain fit la navette entre les deux continents, passant rapidement d'une occasion à l'autre. À une époque où chaque traversée pouvait être la dernière, le nombre de voyages qu'il entreprit constitue une autre preuve de son dévouement entier pour la cause de la Nouvelle-France. Plusieurs de ces voyages furent réalisés avec son vieil ami Pont-Gravé. En 1615, les deux hommes cumulaient déjà à eux seuls plus d'une cinquantaine de traversées de l'Atlantique-Nord et ils n'avaient jamais perdu un seul navire d'importance en mer. Un voyage heureux était une chose. Une longue série de tels voyages en était une autre et elle portait en elle une profonde signification pour les hommes qui embarquaient avec eux. Chaque voyage réussi contribuait à la renommée grandissante de Champlain à titre de commandant de bonne fortune.²⁴⁷

Port-Royal tombe à nouveau

À cette époque, les Français n'étaient plus les seuls Européens à s'être établis sur la côte de l'Atlantique. Des pêcheurs anglais avaient tenté d'implanter des postes de pêche sur la rivière Kennebec, mais ils avaient été repoussés par les Abénakis.

²⁴⁴ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 286.

²⁴⁵ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 278-279.

²⁴⁶ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 286.

²⁴⁷ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 311-312.

En 1607, une colonie s'était constituée en Virginie. Son gouverneur sir Thomas Dale, considérant que le continent n'était pas assez vaste pour contenir les deux puissances rivales, mandata en 1613 un commandant anglais, Samuel Argall, de détruire avec ses hommes les établissements français en Acadie. Le fait que l'Angleterre et la France ne soient pas en guerre à ce moment n'avait aucune importance aux yeux de ces Anglais.²⁴⁸

Argall et sa troupe assaillirent un poste français sur l'île des Monts Déserts. Ils y tuèrent un prêtre jésuite, firent prisonniers les autres colons et rasèrent les habitations. Vint ensuite le tour de Port-Royal. Tout ce qui ne pouvait être ramené par les pilliers fut brûlé. À l'exception d'une vingtaine d'hommes qui s'étaient absentés à ce moment, tous les captifs furent amenés de force en Virginie ou en Angleterre. Ceux qui avaient pu s'échapper des griffes anglaises purent se forger une existence discrète jusqu'à ce que de l'aide leur arrive de France. Ce raid créa un précédent dans un manège qui se répéta à maintes reprises dans la région. Bien que bénie d'une grande richesse en ressources naturelles, en raison de sa position géographique mitoyenne, l'Acadie demeurait une zone tampon entre les empires rivaux jusqu'à ce qu'un des deux l'emporte sur l'autre.²⁴⁹

Voyage au pays des Hurons

À l'approche du printemps de 1615, alors qu'il avait passé l'hiver en France, Champlain était à nouveau enthousiasmé à l'idée de repartir pour l'Amérique. À la fin du mois de février, il se dirigea vers Rouen et rencontra ses partenaires commerciaux. Les rencontres se déroulèrent rondement. D'anciens investisseurs revinrent à la table de la compagnie et de nouveaux se manifestèrent.

Champlain demanda à ses partenaires financiers de supporter quelques missionnaires au Canada et rapporta qu'en étaient forte aise ». Le 20 mars 1615, il organisa une autre rencontre à Rouen, afin que les investisseurs puissent faire la connaissance des prêtres récollets recrutés. Chaque groupe était essentiel au succès de la colonie, mais ensemble, ils formaient un partenariat fragile. L'une des résistances reposait sur la tension éternelle entre Dieu et Mammon. Une autre était le conflit continu entre les autorités protestantes et le clergé catholique. Dans un rôle d'intermédiaire et de conciliateur, Champlain permit aux deux camps de se parler et de s'engager l'un envers l'autre dans la poursuite d'une mission commune.²⁵⁰

Le 24 avril 1615, Champlain embarqua à bord du *Saint-Étienne*, un imposant navire de 350 tonnes commandé par son ami, le capitaine Pont-Gravé. Les récollets bénirent le vaisseau, de même que tous ceux qui s'y trouvaient, et on leva les voiles.

²⁴⁸ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 22.

²⁴⁹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 22-23.

²⁵⁰ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 309.

Le *Saint-Étienne* profita de vents favorables pour effectuer une traversée rapide et sans heurt, qui s'ajouta à la bonne fortune de Champlain, et de Pont-Gravé à titre de commandant. À Québec, Champlain donna l'ordre aux résidents de l'Habitation de poursuivre le défrichement des terres environnantes et de bâtir une nouvelle résidence pour les pères récollets ainsi qu'une chapelle où la messe pourrait être célébrée.²⁵¹

Avec ces projets bien en selle, Champlain reprit la route pour remonter le fleuve à destination de l'île qui deviendra Montréal. Avec lui se trouvaient Pont-Gravé, quelques récollets, un groupe de soldats et des marins qui travaillaient sur le bateau. Bien rendu, le groupe fut accueilli par une foule qui les attendait, notamment des Hurons et des Algonquins. Tous leur souhaitèrent la bienvenue. Pour les Amérindiens, ce rassemblement, aussi chaleureux puisse-t-il être, avait des motifs bien précis. Leurs anciens ennemis « étaient continuellement sur leurs chemins de traite et les empêchaient de passer ». Ce n'était toutefois pas des Mohawks qu'il était question, eux qui avaient mis un terme à leurs raids nordiques suite aux batailles livrées contre Champlain et ses alliés en 1609 et 1610. Les responsables de ces attaques venaient plutôt de l'Iroquoisie centrale, alors que les nations des Onondagas et des Oneidas (dans leur désignation anglophone) pillaient allègrement les routes commerciales empruntant le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Outaouais. Les Hurons et les Algonquins s'en trouvaient profondément préoccupés pour la sécurité dans leur propre pays.

Pont-Gravé et Champlain en discutèrent et les deux se mirent d'accord. Ce dernier relata : « il était très nécessaire de les assister, tant pour s'engager envers eux pour qu'ils nous aiment davantage, et aussi pour offrir les moyens de poursuivre mes entreprises et découvertes, qui apparemment ne pourrait être réalisées qu'avec leur aide, et aussi parce que ceci pourrait être pour eux une sorte de voie et de préparation pour la venue du christianisme ». Pour les colonisateurs français, une autre campagne expéditive contre ces Iroquois était la voie à suivre pour ramener la paix en Nouvelle-France, comme cela avait été le cas avec les Mohawks cinq années plus tôt.

À la hauteur de la Rivière-des-Prairies, Champlain convoqua une tabagie pour présenter aux Amérindiens ses intentions de visiter les nations à l'ouest, « d'examiner leur territoire » et d'explorer la route vers la « mer de l'Ouest ». Encore une fois, il promit « de les aider avec leurs guerres ». Champlain et les chefs autochtones discutèrent entre eux de ces questions.

Pour Champlain, l'objectif était de frapper une cible stratégique importante, affaiblir les forces guerrières ennemies pour ensuite se retirer rapidement. Ce motif n'en était pas un de conquête ou d'extermination. À chaque fois qu'il prenait les armes, l'intention de Champlain n'était jamais de faire la guerre contre des

²⁵¹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 311-313.

femmes, des enfants et des aînés. Il livrait bataille uniquement contre des guerriers. Le but était de prévenir des attaques à l'avenir et de créer une base sur laquelle une paix pouvait être bâtie. Pour ses alliés autochtones, l'intention était autre. Il ne s'agissait pas d'une expédition punitive à l'européenne, mais d'un raid de vengeance motivé par d'anciennes pertes humaines subies aux mains de leurs ennemis et par un désir de les remplacer par de nouveaux prisonniers à adopter.

La distinction entre la vision des Amérindiens et celle de Champlain n'apparut toutefois pas lors de cette tabagie. L'emphase fut davantage mise sur un effort combiné; tous s'entendirent pour envoyer une puissante expédition contre les Iroquois. Il s'agirait d'une grande alliance des nations de la vallée du Saint-Laurent, d'autres situées près des Grands Lacs et même au-delà. Les chefs promirent d'assembler une armée de 2 500 guerriers. Quant à lui, Champlain proposa de retourner à Québec et de revenir rapidement avec autant de soldats que possible.

Malgré l'empressement des Amérindiens pour lancer l'expédition, Champlain repartit vers Québec en leur promettant qu'il serait de retour quatre ou cinq jours plus tard. Il descendit le fleuve rapidement et regagna Québec le 26 juin. À son arrivée, il fut contrarié par l'absence d'une douzaine d'hommes avec qui il comptait repartir vers Montréal, alors que ceux-ci étaient partis au nord avec l'un des pères récollets. Sans se décourager, il quitta Québec le 4 juillet et remonta à la hâte le fleuve jusqu'au point de rendez-vous fixé avec les Amérindiens. Il arriva toutefois en retard sur l'échéancier convenu : ces derniers étaient déjà partis. Après deux semaines d'attente, une rumeur s'était répandue voulant que Champlain ait été tué par les Iroquois. Les Amérindiens avaient perdu l'espoir qu'il revienne et avait repris le chemin de la maison.

Les ayant manqués de peu, Champlain partit à leurs trousses. Il obtint l'assistance d'un interprète et de dix Amérindiens qui se répartirent dans deux grands canots. Ils quittèrent Rivière-des-Prairies et remontèrent le courant, déterminés à aller de l'avant avec l'expédition. Le trajet fut des plus exigeants. Près de 800 kilomètres en amont les séparaient de la Huronie, parsemés de plusieurs portages éreintants. Sous la lumière radieuse du soleil d'été, ils franchirent cette distance en 23 jours, les Amérindiens plongeant leurs avirons dans l'eau, du matin au soir, au rythme de leurs chants de canoteurs.

Durant la première partie du périple, le groupe suivit la rivière des Outaouais. Peu après avoir passé l'île Morrison, le groupe bifurqua vers l'ouest et traversa le bouclier canadien, une région « sauvage, aride et inhabitée », aux dires de l'explorateur. En chemin, les voyageurs firent la rencontre de plusieurs nations autochtones avec qui Champlain discuta pour les inviter à se joindre à une alliance avec les Français. Après plusieurs portages, le groupe atteignit le lac Népissingue, où la nation du même nom qui y vivait leur offrit un accueil chaleureux. Puis, il poursuivit sa route sur la rivière des Français et atteignit le lac Huron. Émerveillé

par son immensité, Champlain l'appela la « mer douce ». Bien qu'il aurait préféré que son eau soit salée, indiquant la promesse d'une route vers l'Asie, il fut consolé par la capture de truites et de brochets de quatre pieds et demi de longueur, alors que les esturgeons pouvaient atteindre jusqu'à neuf pieds : « un très grand poisson et merveilleusement bon à manger ».

Au lac Huron, le groupe traversa la baie Georgienne et entra en Huronie. Si Champlain fut surpris par son étendue, il était d'autant plus impressionné par sa population, qu'il estima à 30 000 habitants. Il fut aussi étonné par le nombre de villes et encore plus par leur taille et la robustesse de leurs fortifications, notamment la ville de Carhagouha avec sa triple palissade massive de la hauteur d'un immeuble de quatre étages, soit environ 35 pieds.²⁵²

Les villages, chacun habité par plus de 2 000 personnes, étaient composés de maisons longues, dont les dimensions pouvaient atteindre 80 pieds par une trentaine. Leur structure était constituée d'une série de perches, courbées et attachées entre elles à l'extrémité pour former une voûte supportant un toit couvert d'écorce, tandis que les murs étaient tapissés de peaux animales. À l'intérieur, on trouvait des compartiments, chacun occupé par une famille. Ces alcôves, pourvues de banquettes à deux étages, étaient placées le long du mur extérieur et séparées par un large corridor qui traversait l'habitation sur toute sa longueur. Recouverts de fourrures chaudes, il s'agissait des quartiers pour dormir : les enfants en haut et en bas, les plus vieux.²⁵³ Chacun des feux de cuisson, aménagés à quelques mètres les uns des autres au centre de la longue maison, était partagé par deux familles de cinq à six personnes.²⁵⁴ Les compartiments étaient généralement séparés par des cloisons, afin d'offrir un peu d'intimité.²⁵⁵

Dispersées entre les maisons longues, on trouvait également des plus petites structures, telles que des fumoirs pour la viande, des séchoirs pour le poisson et des tentes de sudation, sortes de saunas autochtones aux vertus multiples. Entre les habitations, des abats, lancés aux chiens qui s'en régalaient, des déchets et des os jonchaient le sol. Pour un gentilhomme français de bonne famille, élevé dans la France du 17^e siècle, la saleté, les odeurs nauséabondes et les nuées d'insectes, volants ou rampants, représentaient certainement un grand défi d'adaptation. Pour ceux qui provenaient du bas de la pyramide sociale cependant, ce ne pouvait être bien pire que ce qu'ils avaient connu dans les quartiers surpeuplés des villes françaises.²⁵⁶

²⁵² D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 314-318.

²⁵³ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 28

²⁵⁴ « Les maisons longues », dans *Le patrimoine religieux du Québec*, consulté le 8 janvier 2020,

<http://www.gdcr.umontreal.ca/patrimoine/connaissance/amerindiennes/maisonslongues.html>

²⁵⁵ « Maison longue amérindienne », dans *Wikipédia*, consulté le 8 janvier 2020,

https://fr.wikipedia.org/wiki/Maison_longue_amérindienne#cite_note-9

²⁵⁶ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 30.

Les villages hurons étaient entourés de vastes champs de maïs, certains dépassant le millier d'âcres. La production de cette céréale excédait les besoins de consommation de la population, qui utilisait les surplus pour les échanger avec d'autres nations amérindiennes contre des fourrures et des biens. La Huronie était ainsi le grenier agricole de la région des Grands Lacs. Elle produisait également une abondance de courges, de tournesols, de prunes, de framboises, de fraises et de noix.

Champlain visita la plupart des villages importants de l'Huronie de manière systématique. Il put ainsi connaître la structure politique ouverte exercée dans cette culture autochtone. Chaque village huron avait des groupes de chefs, femmes et hommes, pour chaque clan qui y vivait. Champlain put s'entretenir avec plusieurs d'entre eux durant une bonne partie du mois d'août. Le 17^e jour du même mois, il se retrouva dans la ville de Cahiagué, « le village en chef du pays ». Il y fut reçu dans une certaine euphorie. C'est là que les guerriers de la Huronie s'étaient rassemblés en prévision de la campagne militaire projetée contre les Iroquois. Il fut déterminé qu'une longue marche serait entreprise vers le centre de l'Iroquoisie, en vue d'une attaque périlleuse lancée contre un centre important de la nation des Onondagas.²⁵⁷

La bataille des Onondagas

Le 1^{er} septembre, les guerriers hurons quittèrent Cahiagué et, en chemin, ils furent ralliés par d'autres nations algonquines. Ce fut le cas notamment des Algonquins de la Petite-Nation et ceux de l'île Morrison. Des hommes d'autres tribus rejoignirent les rangs en cours de route, qui gonflèrent à quelque 500 combattants, peut-être même davantage. De son côté, Champlain avait sous ses ordres entre dix et treize arquebusiers français.

D'après lui, les troupes chassaient continuellement en cours de route. Il décrit une chasse comme le fait de « 400 ou 500 » Amérindiens qui formaient une ligne poussant les cerfs vers des sites entourés de lacs et de rivières. Coincées, les bêtes se jetaient à l'eau où elles étaient tuées avec de longues lances. Les Français se joignirent à la chasse avec leurs armes à feu et provoquèrent un accident malheureux, alors qu'un arquebusier blessa un chasseur en tentant d'abattre une bête. Devant le tollé provoqué par l'incident, les Français offrirent des cadeaux à la victime et à sa famille, ce qui, dans les mots de Champlain, était « la méthode ordinaire pour apaiser et mettre un terme aux querelles ».

La route de Cahiagué jusqu'au centre de l'Iroquoisie exigeait une quarantaine de jours de déplacement. La majeure partie fut parcourue en canot, via une série de lacs et de portages qui menèrent l'expédition jusqu'au nord-est du lac Ontario. De

²⁵⁷ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 318-319.

là, on lança les canots et on entreprit la traversée du grand lac vers sa rive sud en passant d'une île à l'autre sans s'exposer en eau libre pour plus de quelques kilomètres à la fois. Rendus de l'autre côté, les Amérindiens dissimulèrent soigneusement, et très habilement, leurs canots dans un dense boisé. Cette opération était capitale pour le succès de la mission, car privés de leurs embarcations, les guerriers alliés se retrouveraient pris au piège en pays ennemi.

De là, ils poursuivirent leur expédition à pied vers le sud en traversant maintes rivières. Après plusieurs jours, ils entrèrent finalement en pays onondaga. Ils modifièrent alors leur discipline de marche et commencèrent à se déplacer furtivement et en silence. Enfin, les éclaireurs, se trouvant à la tête de l'expédition, aperçurent leur cible, une grande ville onondaga fortifiée. Assise près d'un cours d'eau coulant à l'extrémité sud du lac Onondaga, elle était bâtie sur le lieu de la ville actuelle de Syracuse dans l'État de New York.

Champlain proposa que ses arquebusiers demeurent à l'abri du regard de leurs adversaires et qu'ils attendent que la bataille soit enclenchée. Quand les guerriers onondagas émergeraient du fort, les Français interviendraient au moment opportun sur les flancs, comme ils l'avaient déjà fait deux fois contre les Mohawks. Toutefois, au premier contact avec l'ennemi, le plan tomba à l'eau et l'opération fut dissoute dans un chaos de petits combats isolés desquels les Iroquois avaient le meilleur. Champlain rassembla ses arquebusiers et les mena vers le front. Ces derniers ouvrirent le feu et, sous le choc des « bâtons de tonnerre », les Onondagas retraitèrent dans leur fort avec leurs morts et leurs blessés. Champlain fit de même avec les éclopés de son camp.

Le commandant français profita de cette accalmie pour étudier la ville fortifiée qui était entourée de quatre palissades massives d'une trentaine de pieds de hauteur. Il convoqua ses alliés en conseil de guerre et recommanda une nouvelle stratégie. Il proposa que l'on construise un « cavalier », une sorte d'engin de siège, constitué d'une plateforme sur pilotis, d'une hauteur supérieure aux palissades. Le plan fut approuvé et en un temps record, les Amérindiens et les Français avaient édifié l'énorme structure sur laquelle on fit grimper les arquebusiers. Tel un seul corps, 200 hommes poussèrent le cavalier à « environ seize pieds » de la palissade. De leur plateforme surélevée, les soldats français commencèrent à tirer en direction de la ville, rechargeant leurs armes avec trois ou quatre balles après chaque tir. Ils disposaient d'une abondance de munitions et la puissance de leur feu terrassa l'intérieur du fort durant près de trois heures, infligeant de lourdes pertes à leurs adversaires. Des alliés amérindiens s'avancèrent alors en se protégeant de boucliers surdimensionnés. Ils tentèrent de mettre le feu à la palissade, sans succès. Les Onondagas profitèrent de la confusion pour revenir en force sur les remparts. De nouveau, les Français canardèrent leurs positions en causant d'importantes pertes, mais les défenseurs continuaient de remplacer leurs camarades tombés au front. Dans les mots de Champlain, « leurs flèches tombaient [...] comme de la grêle ».

Au cours de l'affrontement, deux des trois principaux chefs hurons furent blessés. Puis, ce fut le tour de Champlain, atteint de deux flèches. L'une d'elles lui pénétra la jambe, là où il n'y avait pas de protection, et une autre s'enfonça dans son genou. Il tomba au sol, incapable de marcher et raconta que ces blessures lui causèrent des « douleurs extrêmes ». Malgré son état, il tenta d'inciter ses alliés à reprendre l'assaut de plus belle, mais ces derniers refusèrent. Ils décidèrent de retraiter en attendant les renforts de leurs alliés susquehannock, qui devaient se joindre à eux incessamment en provenance du sud. Durant ces quelques jours d'attente, des détachements d'Onondagas s'aventurèrent hors du fort et des escarmouches s'ensuivirent. Ils se réfugièrent à nouveau dans leur fortification quand Champlain dépêcha vers eux ses arquebusiers, « que les ennemis craignaient et redoutaient ». Finalement, le 16 octobre, les Hurons et les Algonquins décidèrent que l'attente des Susquehannock était terminée et que le temps était venu pour eux de rentrer à la maison. C'est ainsi que le siège du fort des Onondagas prit fin.²⁵⁸

Au terme de la bataille, les alliés amérindiens organisèrent une retraite sans tarder avec une grande adresse. Les Iroquois se mirent à leur poursuite, en quête de prisonniers pouvant servir à leurs propres cérémonies de vengeance. Heureusement pour l'alliance franco-amérindienne, ils n'y arrivèrent pas. Champlain rapporta que l'ennemi les suivit sur un demi-lieue, mais à distance, pour essayer de capturer certains de ceux qui formaient l'arrière-garde. Finalement, leurs efforts furent vains et ils se retirèrent. Champlain fut grandement impressionné par la conduite disciplinée de la retraite exécutée par ses alliés. Il nota qu'ils se déplaçaient avec une grande prudence, plaçant les blessés et les plus vulnérables au centre, tandis que les plus solides couvraient le front, les flancs et l'arrière des rangs jusqu'à ce qu'ils atteignent un endroit sûr.

Pour récupérer leurs canots sur la rive est du lac Ontario, ils devaient parcourir 120 kilomètres à pied. Laisser les blessés derrière n'était pas une option, car elle les aurait condamnés à une mort certaine, dans les souffrances inimaginables que leur réservaient les tortures iroquoises. De même, ç'aurait signifié d'avoir déclaré forfait devant ce raid de vengeance. Les Amérindiens improvisèrent de grands paniers d'écorce dans lesquels les guerriers blessés, dont Champlain, furent placés et « liés d'une manière qu'il était impossible de bouger davantage qu'un jeune enfant emmaillotté dans ses vêtements ». Les paniers étaient attachés dans le dos des guerriers les plus robustes afin de les ramener sains et saufs.

Dans ces conditions, le chemin du retour fut un véritable calvaire selon le témoignage de Champlain : « Ceci causa aux blessés une grande et extrême douleur. Je peux le dire avec vérité dans mon cas, ayant été transporté pendant plusieurs jours car je ne pouvais me tenir debout, principalement en raison de la flèche dans mon genou. Jamais je ne me suis retrouvé dans un tel enfer pendant ce

²⁵⁸ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 319- 324.

temps, car la douleur que j'éprouvais en raison de la blessure dans mon genou ne fut rien en comparaison avec ce que j'ai enduré, lié et ligoté sur le dos de l'un de nos Indiens. Ceci me fit perdre patience, et aussitôt que j'ai pu me tenir debout, je suis sorti de cette prison ou plus précisément cet enfer dans lequel j'étais. »

Pour les porteurs, le défi était d'autant plus épuisant. Le 18 octobre, tout juste après le début de la retraite, l'expédition fut balayée par de puissants vents, de lourdes chutes de neige et de la grêle. Au cœur du tumulte, les Amérindiens gardèrent néanmoins le cap avec une détermination inébranlable qui suscita l'admiration de Champlain. Les hommes en état de contribuer se succédaient tour à tour pour partager la charge tout au long de l'interminable et périlleux trajet. Après des jours d'efforts héroïques, ils atteignirent finalement le lac Ontario et récupérèrent leurs canots là où ils les avaient cachés.²⁵⁹

Un « succès » militaire à l'héritage controversé

Champlain jugea l'issue de cette bataille sur la base de ses objectifs et la considéra comme une défaite. Son but avait été de capturer le fort des Onondagas et, à cet égard, il avait échoué. Pendant longtemps, la plupart des historiens ont partagé cette opinion. Toutefois, plus récemment, des ethnohistoriens examinèrent la question d'un autre angle. Ils étudièrent la campagne du point de vue autochtone et en arrivèrent à une conclusion surprenante. Bruce G. Trigger, reconnu pour son expertise sur les cultures huronnes, conclut que les Amérindiens impliqués dans la campagne de 1615 ne la considéraient comme une défaite. Après cette bataille et les deux autres déjà menées contre les Mohawks, comme Trigger le constata, les Iroquois des Cinq-Nations « ne voulaient pas se battre contre les Français ». Un facteur important qu'il invoque est le coût élevé pour les Iroquois de leurs hostilités contre les Français. Durant l'attaque sur le fort des Onondagas, les arquebusiers de Champlain leur infligèrent de lourds dommages. Les alliés purent se retirer avec succès sans essuyer de pertes importantes. Trigger conclut donc que pour les Amérindiens des deux côtés, une telle attaque était considérée comme un succès.²⁶⁰

José Antonio Brandao, un autre ethnohistorien dont l'intérêt porte sur les Premières Nations du Saint-Laurent est du même avis. Il soutient que la campagne fut un succès selon les standards guerriers autochtones. Les assaillants avaient entrepris une marche audacieuse au cœur de la Confédération iroquoise, avaient lancé un assaut majeur sur l'un de ses plus formidables bastions et avaient infligé des pertes humaines importantes aux guerriers onondagas qui effectuaient régulièrement des raids dans la vallée du Saint-Laurent. Dans cette perspective, ces attaques avaient été brillamment efficaces en guise de revanche et il appert qu'elle avait été interprétée de cette façon par les Amérindiens de plusieurs

²⁵⁹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 326-327.

²⁶⁰ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 324-325.

nations. William Fenton, ethnohistorien des Iroquois, se range également du côté de Trigger et de Brandao. Il fait remarquer qu'après cette bataille, les raids iroquois au nord ont grandement diminué. Durant les deux décennies qui suivirent, les Onondagas et les Mohawks tâchèrent de ne pas se mesurer aux Français. Fenton note que les Iroquois n'ont pas déclenché de nouvelles hostilités avant la décennie de 1640, selon sa lecture des faits. Pour lui, cette campagne contre les Onondagas fut un exemple réussi d'une guerre limitée, ayant pour buts le maintien de la paix et une stabilité dans la région.²⁶¹

Un hiver parmi les Hurons

Se trouvant dorénavant en sécurité relative sur les berges du lac Ontario, Champlain demanda à ses alliés de le raccompagner à Québec, ce qu'on lui avait promis avant la campagne militaire. Quatre Amérindiens offrirent de ramener les Français jusqu'à l'Habitation. Toutefois, les chefs présents s'y opposèrent sous prétexte qu'ils avaient besoin de tous les canots disponibles. Champlain était mécontent, mais il comprit rapidement qu'il n'avait pas le choix de se plier à leur décision. Dans les faits, ses alliés s'inquiétaient qu'un tel petit groupe de Français et d'Amérindiens, voguant sur le fleuve Saint-Laurent, ne puisse être intercepté par les Iroquois, avec les risques que cela aurait encourus pour la jeune alliance établie entre les deux camps. De plus, ils souhaitaient que Champlain prenne part à leurs « conseils et assemblées, et se joigne aux décisions à propos de ce qui peut être fait dans le futur contre leurs ennemis ».

Champlain décida de tirer profit de ce revirement et d'utiliser le temps dont il disposait pour étudier la vie que menaient les Hurons et celle de leurs voisins. Les Hurons traitèrent Champlain avec hospitalité et générosité. Un sagamo du nom d'Atironta mit à sa disposition son habitation et d'abondantes réserves de nourriture. Champlain fut notamment invité à se joindre à leurs chasses aux cerfs, aux cours desquelles les hommes imitaient des cris de loups et conduisaient le gibier effrayé dans une sorte d'enclos fait de longs pieux. Champlain était renversé par les habiletés de ces chasseurs, par leurs succès, favorisés par la collaboration, ainsi que par les formes élaborées de leur organisation sociale.²⁶² Il était ébahi également par la capacité d'endurance de ces hommes. Sur le chemin du retour après la chasse, Champlain transportait une charge d'environ une vingtaine de livres, en plus des autres équipements qu'il avait sur le dos, qui le fatiguait rapidement. De leur côté, les Hurons pouvaient se déplacer à grande vitesse et sur de longues distances, avec des charges d'une centaine de livres, apparemment sans se fatiguer. Très rares étaient les Européens qui pouvaient rivaliser avec de telles prouesses.²⁶³

²⁶¹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 326.

²⁶² D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 327-328.

²⁶³ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 329.

Durant son séjour hivernal, Champlain parcourut en tous sens la Huronie ainsi que les nations voisines. Parmi elles, les « Cheveux-Relevés », des Outaouais dont les cheveux « relevés très haut, et mieux arrangés et peignés », selon lui, que les courtiers de France, ainsi que les manières, suscitèrent particulièrement son affection.²⁶⁴ Il visita les Algonquins plus à l'ouest, de même que les Pétuns, ou la nation du tabac. Il visita à nouveau les Népissingues avec qui il forma une alliance.²⁶⁵

Un jour, alors que Champlain revenait d'une visite chez les Népissingues, il constata de vives tensions au sein des alliés. Les Algonquins de la Petite-Nation et leur chef Iroquet hivernaient avec les Hurons, échangeant des fourrures contre de la nourriture. Les Hurons leur avaient offert un prisonnier Iroquois, « s'attendant à ce qu'Iroquet exerce sur ce prisonnier la vengeance coutumière parmi eux. » Or, Iroquet en vint à apprécier le captif, le considérant comme un bon chasseur. Il l'adopta et le laissa libre de ses mouvements. Les Hurons en furent fortement contrariés et envoyèrent un guerrier pour tuer le prisonnier, qui fut exécuté en présence de chefs de la Petite-Nation. Ces derniers furent doublement outrés par le meurtre et l'affront diplomatique que cela représentait. En guise de représailles, ils tuèrent le meurtrier huron.

C'était maintenant au tour des Hurons d'être indignés. Ils prirent les armes, encerclèrent le village algonquin et l'attaquèrent. Iroquet fut blessé par deux flèches et ses habitations furent pillées. En forte infériorité numérique, les Algonquins acceptèrent de payer un lourd tribut sous la forme de colliers de wampum, de haches, de chaudrons ainsi que de deux femmes faites prisonnières. Ce prix était exorbitant et n'apporta pas de solution au différend. Les deux nations entretenaient une grande colère l'une envers l'autre, chacune entretenant un sentiment d'injustice. C'est alors que deux Hurons de Cahiagué demandèrent à Champlain d'intervenir et de réconcilier les deux camps. Ce dernier agit rapidement et avec beaucoup de tact. Il rassembla au même endroit les plus importants chefs et des aînés des deux côtés : tous acceptèrent que Champlain agisse en tant que médiateur. Il leur dit que la meilleure solution « était pour tous de faire la paix et de demeurer des amis » et leur reprocha de s'être comportés les uns envers les autres de manières « indignes d'hommes raisonnables, mais qu'elles devraient plutôt être laissées à des bêtes brutes ». La paix fut ainsi ramenée.

Dans un village qu'il appelait Carmaron, Champlain fit aussi une rencontre d'un autre ordre. Alors qu'il dormait dans une loge bondée, il fut assailli par des puces au milieu de la nuit. Il se leva et sortit dans l'obscurité du village endormi. En Huronie, les jeunes femmes et hommes avaient la même habitude nocturne, mais pour des raisons différentes : non pas pour fuir les puces, mais pour se trouver un partenaire dans un rituel de rendez-vous intimes. Il était en effet admis pour les

²⁶⁴ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 317.

²⁶⁵ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 329-330.

jeunes femmes d'avoir des unions sexuelles avec plusieurs hommes, parfois vingt ou davantage, avant de se ranger avec l'un d'eux. Il s'agissait d'une coutume qui favorisait un choix éclairé pour elles, bien que fort éloigné des mœurs de Champlain. Alors qu'il marchait seul dans le village, une jeune femme l'approcha et s'offrit à lui, présumant vraisemblablement qu'il était là pour la même raison qu'elle. Comme l'histoire le démontrera, de nombreux jeunes Français furent ravis de se lier à ces femmes libres et entreprenantes. D'autres préféraient s'abstenir, tels les prêtres catholiques, les chamans de même que Champlain. Ce dernier était un soldat et un homme du monde, mais sur le plan sexuel, il semblait plutôt se comporter comme un saint. Il s'agissait d'une combinaison tellement inhabituelle que les Amérindiens et les Européens parlaient de lui avec étonnement et admiration, de son vivant et même après. Aux yeux des Amérindiens, son abstinence ajoutait peut-être à son pouvoir spirituel, c'est-à-dire à son *orenda*.²⁶⁶

Au terme de cet hiver parmi les Hurons, Champlain put enfin redescendre le fleuve Saint-Laurent pour gagner Québec. Au mois d'août 1616, Pont-Gravé et lui reprirent la route à destination du port d'Honfleur en France, qu'ils atteignirent une trentaine de jours plus tard.²⁶⁷

Les Hurons dans le regard de Champlain

Les impressions de Champlain sur les Hurons furent à plusieurs égards très positives. Il admirait leur agriculture et leurs abondantes pêcheries. Il s'émerveillait de leurs habiletés à la chasse et en vint à développer un grand respect pour leurs artisans du bois. Il considérait ces Amérindiens comme les égaux des Européens sur le plan de l'intelligence et supérieurs en force physique. Il reconnaissait aussi en eux un courage et une endurance qui surpassaient ce dont étaient capables les Européens. De leurs attributs physiques il nota : « Ils sont bien proportionnés dans leur corps; les hommes grands et bien bâtis, aussi les femmes et les filles sont plaisantes et belles, tant en figures, faces et complexion.... Certaines des femmes sont très fortes et d'une taille extraordinaire ». ²⁶⁸ Champlain n'était pas le seul à penser ainsi. D'autres humanistes français de cette période, tel que l'historien et écrivain Marc Lescarbot, accorda le même respect pour les Amérindiens quand il écrivit : « Ils ont du courage, de la fidélité, de la générosité et de l'humanité, et leur hospitalité est si innée et tellement louable qu'ils reçoivent parmi eux tout homme qui n'est pas un ennemi. Ils ne sont pas des simples d'esprit. » ²⁶⁹

Dans le raisonnement de Champlain, les nombreuses qualités des Amérindiens étaient toutefois atténuées par ces trois aspects qu'il jugeait négatifs : ils étaient

²⁶⁶ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 330-331.

²⁶⁷ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 338.

²⁶⁸ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 331-332.

²⁶⁹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 150.

sans foi, ni loi, ni roi. Comme plusieurs Français de son cercle humaniste, il croyait que les Amérindiens détenaient une âme, ce que certains Européens n'iaient. Il s'intéressait à leurs croyances et étudia leurs idées sur le monde des esprits. Il passa en outre du temps avec leurs chefs spirituels. De ces échanges, il conclut « qu'ils n'adorent et ne croient en aucun Dieu ou en quoique ce soit de la sorte ». Il considérait en effet que les Amérindiens n'avaient rien qui soit à la hauteur de la foi universelle qu'offrait la religion chrétienne.

Champlain déplorait aussi que ses hôtes n'aient pas de loi. Il comprenait que leur coutume était celle de la loi du talion, c'est-à-dire celle de représailles qui punissaient une faute par une autre. Dans sa vision, ce code de conduite ne valait pas celui d'une loi ancrée dans les valeurs de justice et d'équité communes à tous : *lex equitatis*. Devant ce qu'il regardait comme une absence de loi, Champlain dénonçait également l'éthique des cultures amérindiennes qu'il qualifiait parfois de primitives. L'exemple le plus frappant était le traitement réservé aux prisonniers qui étaient condamnés à subir d'inimaginables souffrances dans des rituels cruels en guise de compensation pour des actes similaires commis par d'autres. Certes, en Europe, on pratiquait également la torture, mais dans l'esprit de Champlain et des Européens, cette pratique devait être réservée à la monarchie comme outil de dissuasion pour imposer sa loi. Ce fut le cas notamment du sort effroyable réservé à l'assassin du roi Henri IV. Pour Champlain, la coutume d'un œil pour un œil trahissait l'absence d'une véritable loi reposant sur une justice se voulant « universelle ».

Il croyait aussi que les cultures autochtones d'Amérique du Nord souffraient de l'absence de l'autorité d'un monarque et de la discipline d'une subordination. Il désapprouvait l'indulgence avec laquelle les Autochtones élevaient leurs enfants et le traitement que réservaient les guerriers amérindiens aux femmes, qui se voyaient contraintes de « servir comme des mules ». Quant aux hommes, il jugea « qu'ils ne font rien d'autre que de chasser les cerfs et d'autres animaux, de pêcher, de bâtir des loges et de s'engager sur le chemin de la guerre. Après avoir fait cela, ils visitent d'autres nations pour commercer et échanger, et à leur retour, ne cessent de festoyer et de danser, avec quoi ils se divertissent les uns les autres, et après ils vont se coucher, ce qui est leur plus belle activité ».

Vers la fin du 20^e siècle, certains ethnographes ont critiqué sévèrement Champlain pour ces attitudes. Ils lui reprochèrent d'être incompréhensif à l'égard de la culture autochtone et ethnocentrique dans ses jugements. Il est vrai que Champlain avait une foi chrétienne fervente et qu'il était habité par une profonde croyance dans l'idéal d'un droit monarchique commun à tous ainsi que par une allégeance et une subordination à un roi. Néanmoins, il était aussi profondément intéressé par les perspectives amérindiennes. Il vécut avec eux durant de longues périodes, voyagea avec eux et participa à trois campagnes militaires à leurs côtés. Il connaissait intimement les Malécites et les Micmacs, les Montagnais, les Algonquins et les

Hurons ainsi que de nombreuses autres nations autochtones. Il comprenait leurs politiques complexes et leurs façons de faire la guerre.

Il y eut certes des limites à sa compréhension. Il ne maîtrisait pas très bien les langues amérindiennes et travaillait par le biais d'interprètes lors d'occasions importantes, bien qu'il ait appris à communiquer en *pidgin*, sorte de la langue contact hybride improvisée. Sa perception des différents groupes autochtones était certainement incomplète et parfois même erronée. Néanmoins, il respectait profondément les Amérindiens et il admirait leur force de caractère. Il soutenait aussi que les Amérindiens pouvaient devenir chrétiens et apprendre à vivre selon une idée de loi comprise dans un droit chrétien universel. En même temps, il considérait que l'humain était capable d'identités complexes et qu'il était possible d'être à la fois Huron et chrétien tout en préservant l'intégrité de cette culture unique. Il croyait aussi qu'il était possible pour les Français d'être fidèles à leurs manières tout en respectant celles des autres.

Encore une fois, il nous est permis de comprendre son grand dessein pour la Nouvelle-France, durant ce long hiver parmi les Hurons, comme une vision où les Amérindiens et les Français, vivant près les uns des autres, préserveraient le meilleur de leurs cultures, guidés par des principes de foi universelle et respectueux d'une loi commune. Champlain était certainement ethnocentrique à plusieurs égards, mais sa pensée était plus large et plus généreuse que ce que laissent croire certains jugements qui ont été émis contre lui.²⁷⁰

Une première famille française à Québec

Près d'une décennie après sa fondation, Québec n'était toujours essentiellement qu'un poste de traite. En 1617, entre 50 et 60 Français y vivaient, pour la plupart des marchands et des marins. Presque tous étaient des hommes ou des adolescents qui n'avaient nulle intention de s'y établir de manière permanente. À vrai dire, neuf ans après sa fondation, le lieu ressemblait toujours davantage à un poste militaire ou un camp transitoire qu'à une communauté bien implantée.²⁷¹

En France, plusieurs investisseurs ne partageaient pas la vision qu'avait Champlain de la Nouvelle-France. Ils appuyaient ses explorations, qui leur faisaient miroiter davantage de profits du commerce pelletier, tandis qu'on entretenait toujours le rêve de trouver un passage vers l'Asie. Ils demeuraient toutefois peu enthousiastes à l'idée de coloniser la vallée laurentienne. Une telle entreprise représentait des coûts importants et constituait un risque à la bonne conduite de leurs affaires. Quant à lui, Champlain insistait sur l'importance de la colonisation pour le succès commercial à plus long terme de la Nouvelle-France,

²⁷⁰ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 333-334.

²⁷¹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 346.

tandis que les actionnaires de la compagnie se souciaient davantage des profits à courte échéance.²⁷²

Dans les premiers mois d'hiver de 1617, Champlain profita d'une accalmie dans ses affaires en France pour préparer un voyage en Amérique. Il quitta Honfleur le 11 mars à bord du *Saint-Étienne*. Son séjour au Canada s'avéra très court, tout au plus de quelques semaines. Il atteignit Tadoussac le 14 juin et aussi tôt que le 22 juillet suivant, il était de retour à Paris. Bien qu'il se fût agi d'une visite éclair, elle n'en fut pas moins marquante pour l'histoire de la Nouvelle-France.

Pour l'occasion, Champlain avait emmené avec lui, en plus de trois pères récollets, son comparse Pont-Gravé pour le charger des opérations commerciales. De même, à bord du navire se trouvait la toute première famille française qui s'apprêtait à s'établir à Québec et à vivre de la terre. Le chef de cette famille était un autre bon ami de Champlain, Louis Hébert, un jeune apothicaire parisien dont les siens avaient vécu près du Louvre, et qui faisait partie du cercle américain là-bas. Par alliance, Hébert était indirectement apparenté à Jean de Poutrincourt et, par amitié, à sieur de Monts et Champlain.²⁷³

Le jeune Hébert avait déjà connu la Nouvelle-France de première main. Il s'était joint aux voyages d'exploration du littoral du Maine aux côtés de Champlain ainsi qu'aux premiers efforts de colonisation de l'Acadie. En tant qu'apothicaire à Port-Royal, il avait soigné des Français et des Amérindiens et s'était occupé, semble-t-il, des aliments et des médicaments. En 1613, il dirigeait même l'établissement colonial, lorsque lui et ses compagnons avaient été faits prisonniers par Samuel Argall et ses hommes, cet été-là. Une seconde fois, Hébert avait été contraint de retourner en France.²⁷⁴

En 1616, Champlain l'avait convaincu de s'établir à Québec, sous la promesse d'une importante concession de terre, d'un salaire équitable pour ses services d'apothicaire (où il s'intéressera aux plantes américaines inconnues des Européens), ainsi que d'un gîte et de la nourriture pour lui et sa famille pendant la période du défrichage. Hébert décida d'émigrer avec tout sa famille : sa femme Marie Rollet et leurs trois enfants, Anne, une adolescente, Guillemette, âgée de onze ans et Guillaume, encore un petit enfant. Également avec lui, il y avait son beau-frère Claude Rollet et un domestique du nom d'Henri Choppard.

Quand les Hébert arrivèrent au port de Honfleur pour entreprendre leur périple, ils furent choqués d'apprendre que la compagnie refusait d'honorer leur contrat.

²⁷² D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 342.

²⁷³ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 343-344.

²⁷⁴ Ethel M. G. Bennett, « HÉBERT, LOUIS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 1 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/hebert_louis_1F.html

Cette volte-face aurait été l'œuvre d'une faction au sein de la compagnie qui s'opposait fortement à la colonisation de la Nouvelle-France. La famille Hébert avait pourtant vendu sa propriété à Paris et ne pouvait plus revenir en arrière.²⁷⁵ Hébert dut se contenter d'un nouveau contrat qui réduisait de moitié son salaire et ses concessions et qui stipulait que les siens et son domestique agiraient au service de la compagnie sans rémunération. N'ayant d'autres choix, il accepta de s'embarquer pour l'Amérique sous ces conditions avec sa famille.²⁷⁶

Louis Hébert était un homme particulier, habité de son propre rêve d'une Nouvelle-France. Il avait accepté d'émigrer, même selon des termes très défavorables, confiant qu'il pourrait malgré tout améliorer son sort en Amérique. À Québec, Champlain fit tout en son pouvoir pour l'appuyer. Il ordonna à des employés de la compagnie de travailler pour sa famille et de lui bâtir une robuste maison de pierres.²⁷⁷ En dépit du temps qu'ils durent consacrer à la compagnie, les Hébert réussirent tout de même à défricher et à cultiver une partie de leur nouvelle terre. Pendant plusieurs années, ils furent les seuls, outre Champlain lui-même, à pratiquer l'agriculture.²⁷⁸ Grâce à un travail ardu, ils réussirent à établir une ferme viable produisant suffisamment de nourriture pour répondre à leurs propres besoins et à ceux d'autres habitants de Québec.²⁷⁹ La petite production de grains et les talents d'apothicaire de Hébert furent une bénédiction pour les colons lorsqu'ils étaient malades et affamés.

Avec lui, Européens et Amérindiens étaient traités de la même manière. Tout comme Champlain, il jouissait de la confiance de ces derniers, qu'il considérait comme des êtres pleinement humains et intelligents.²⁸⁰ Il les respectait et les accueillait dans sa demeure, où l'on peut s'imaginer qu'il échangeait avec eux sur les propriétés des plantes locales. Ces derniers développèrent une grande affection pour lui et sa famille²⁸¹ et les exemples de respect à leur endroit furent nombreux.²⁸²

Champlain aida aussi le clan Hébert à acquérir de nouvelles terres le long de la rivière Saint-Charles et ses membres s'imposèrent éventuellement comme des propriétaires terriens importants à l'échelle de la colonie.²⁸³ Les prés en bordure de la rivière offraient les pâturages nécessaires à ses bovins, alors que les terres plus hautes logeaient ses champs de céréales, les jardins potagers et un verger

²⁷⁵ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 344.

²⁷⁶ E. M. G. Bennett, « HÉBERT, LOUIS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

²⁷⁷ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 344-345.

²⁷⁸ E. M. G. Bennett, « HÉBERT, LOUIS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

²⁷⁹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 345.

²⁸⁰ E. M. G. Bennett, « HÉBERT, LOUIS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

²⁸¹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 345.

²⁸² E. M. G. Bennett, « HÉBERT, LOUIS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

²⁸³ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 345.

de pommiers importés de Normandie. Malgré les obstacles placés sur sa route, Louis Hébert réalisa ainsi son rêve le plus cher, celui de posséder suffisamment de ces terres vierges du nouveau monde pour vivre en autonomie avec sa famille. Il avait accompli tout cela malgré la résistance de la compagnie. Dépourvu d'une charrue, ce fut au moyen de simples outils manuels et à la sueur de son front qu'il y arriva. Tragiquement, à l'hiver 1626, une banale chute sur la glace lui faucha la vie. Il était âgé d'une cinquantaine d'années.²⁸⁴

Malgré la mort prématurée du père, la vie continua pour le clan Hébert. Les deux filles se marièrent à des Français et la famille commença à se multiplier. Au fil du temps, ses membres jouèrent un rôle clé dans la survie de la colonie naissante en devenant un pilier de stabilité et d'ordre. Durant plusieurs années, la ferme familiale des Hébert demeura la seule solidement implantée à Québec. Leur exemple démontra aussi qu'il était possible d'établir une population immigrante autonome dans la vallée du Saint-Laurent.²⁸⁵

Hélène Boullé, dite de Champlain

Au printemps de l'année 1620, Champlain venait de passer les deux dernières années en France, durant lesquelles il avait œuvré à faire avancer le projet colonial américain auprès de la couronne et des marchands investisseurs. S'étant vu décerné les titres de capitaine de la Marine royale, de lieutenant de la Nouvelle-France et de commandant de Québec, il bénéficiait de la pleine confiance du nouveau vice-roi de la Nouvelle-France, Henri de Montmorency, ainsi que du soutien actif du jeune roi Louis XIII.

À Honfleur, doté de ses nouveaux pouvoirs, Champlain s'embarqua une fois de plus pour l'Amérique à bord du *Saint-Étienne* le 8 mai 1620.²⁸⁶ Voyageant à ses côtés pour la première fois, se trouvait sa jeune épouse, Hélène de Champlain dite de Boullé.²⁸⁷ Dix ans auparavant, en 1610, Champlain avait décidé de se marier avec cette fille d'un membre de la haute bourgeoisie à Paris, dont la carrière était au cœur des affaires du régime royal. Les deux hommes étaient amis depuis plusieurs années et ensemble, ils avaient arrangé un mariage en retour d'une généreuse dot. À cette époque, Champlain était âgé d'une trentaine d'années, alors qu'Hélène n'en avait que douze. Vu son jeune âge, il fut entendu qu'Hélène atteindrait l'âge de quatorze ans avant qu'elle déménage chez lui et que le mariage puisse être consommé.²⁸⁸

²⁸⁴ E. M. G. Bennett, « HÉBERT, LOUIS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

²⁸⁵ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 345.

²⁸⁶ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 362-363.

²⁸⁷ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 68.

²⁸⁸ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 280.

À Québec, la présence d'Hélène de Champlain, maintenant âgée de 22 ans, se fit sentir dès son arrivée et elle sut certainement laisser sa marque dans le cœur des gens de la colonie. Champlain écrivit qu'elle avait décidé de venir en Amérique de son plein gré. Dans la fleur de l'âge, sa beauté, sa jeunesse, sa grâce et son raffinement séduisirent autant les Amérindiens que les colons français. Elle était aussi très brillante. Tout comme son mari, elle était remplie de curiosité sur le nouveau monde et elle en vint à développer un grand intérêt pour les Amérindiens. Après s'être installée dans la colonie, Hélène étudia les langues algonquiennes de la vallée du Saint-Laurent et les maîtrisa suffisamment pour enseigner aux enfants autochtones. Les femmes amérindiennes, quant à elles, aimaient s'assembler autour d'elle. Elle soignait leurs maux, les confortait dans leurs problèmes et leur parlait de sa foi chrétienne. Elle gagna aussi l'affection de la famille Hébert, qui lui demanda d'être la marraine de ses enfants. Quand Hélène et son mari étaient séparés, elle soutenait son travail en gérant ses investissements dans les compagnies commerciales, en défendant ses intérêts et en se faisant ambassadrice de son grand dessein pour la Nouvelle-France.²⁸⁹

Les défis du maintien de la paix dans la vallée du Saint-Laurent

Durant l'année qui suivit, Champlain fit travailler quelques-uns de ses hommes à la fortification de la jeune colonie de Québec et ordonna à d'autres de remettre en ordre l'Habitation qui avait été négligée au cours des années précédentes.²⁹⁰ Champlain continua aussi à encourager autant de gens que possible à vivre de la terre. Douze ans après sa fondation, Québec était toujours dépendante de la France pour son approvisionnement en nourriture. Champlain était déterminé à changer cela en utilisant les ressources publiques pour promouvoir les initiatives agricoles privées de petits fermiers produisant leurs propres grains.²⁹¹

Tout en s'occupant de la gestion de la colonie, Champlain demeura fidèle à sa politique à l'égard des Amérindiens. Il savait fort bien que la survie de la colonie, peu peuplée et dépendante du commerce pelletier, nécessitait entre autres de bonnes relations avec ses fournisseurs. Pour développer des liens solides, il passait beaucoup de temps avec eux. Avec l'aide d'interprètes, il participait à leurs conseils, il écoutait leurs discours et s'informait de leurs coutumes. Il était avide d'apprendre d'eux et d'acquérir les nouvelles connaissances qu'on lui transmettait. Il s'appliqua à bien comprendre leurs principaux intérêts et tenta de bâtir des alliances dont tous les partis profiteraient abondamment. Fervent catholique et loyal sujet de la couronne française, Champlain était certes critique de certains éléments des cultures autochtones, il admirait néanmoins leurs nombreuses forces et les traitait avec respect. Et ses alliés le lui rendaient.

²⁸⁹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 367-369.

²⁹⁰ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 68.

²⁹¹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 367.

Dans ces efforts de rapprochement avec les sociétés autochtones, il confia de nombreux jeunes hommes de la colonie aux Premières Nations afin qu'ils vivent parmi elles. Par exemple, Nicolas Marsolet fut envoyé auprès des Montagnais dans le pays du Saguenay; Jean Nicollet et Jean Richer vécurent parmi les Népissingues. Étienne Brûlé et Du Vernay travaillèrent avec les Hurons et Olivier Le Tardif fut reçu par les Algonquins. Lors d'une seule rencontre, les nations algonquines du Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais acceptèrent de prendre avec eux pas moins de onze jeunes Français, chacun confié à son propre tuteur.²⁹²

Le maintien de bonnes relations avec les partenaires amérindiens requérait un travail soutenu. Malgré toute la bonne volonté humaniste de Champlain, il demeurait un agent à la solde de son monarque et des puissants marchands des villes portuaires françaises, dont les intérêts en Nouvelle-France dépendaient du développement du commerce pelletier et des pêcheries. Pour leur part, les Montagnais, dont le réseau commercial s'étendait au nord du fleuve, loin à l'intérieur des terres, disposaient depuis le 16^e siècle d'une position avantageuse d'intermédiaire commercial, récoltant les peaux des nations éloignées contre les lesquelles ils échangeaient une partie des précieuses marchandises achetées des Européens.²⁹³

La Grande Tabagie qui s'était déroulée à Tadoussac en 1603 avait marqué la naissance d'une nouvelle alliance, dans laquelle les Montagnais jouaient un rôle prépondérant. Après la fondation de Québec, la bonne entente franco-montagnaise avait été renforcée par la participation de Champlain aux expéditions militaires contre les Mohawks en 1609 et 1610. Les rapports n'avaient toutefois pas tardé à se détériorer. Avec l'expansion de la traite des fourrures, l'empreinte des Français sur le territoire s'inscrivait inévitablement dans un projet colonial qui supposait l'affirmation et l'établissement progressif d'une nouvelle souveraineté européenne. Cette souveraineté ne pouvait s'affirmer que dans les vides créés par l'effritement de celle des Montagnais qui occupaient déjà la région.²⁹⁴ L'un des enjeux qui fit surface reposait sur la volonté de ces derniers à conserver leur rôle de premier intermédiaire dans la traite des fourrures de la vallée laurentienne. Ils tenaient aussi à leur liberté de transiger avec des marchands d'autres nations et des contrebandiers qui leur offraient de meilleurs prix que ceux du monopole français.²⁹⁵ Devant les avancées des Français qui se permettaient d'aller eux-mêmes au-devant des autres nations autochtones, celles-là même qui faisaient auparavant affaire avec les Montagnais, ces derniers se voyaient progressivement délogés de leur position avantageuse d'intermédiaires.

²⁹² D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 375-376.

²⁹³ Alain Beaulieu, « "L'on n'a point d'ennemis plus grands que ces sauvages." L'alliance franco-innue revisitée (1603-1653) », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 61, no 3-4, 2008, p. 370.

²⁹⁴ A. Beaulieu, « "L'on n'a point d'ennemis plus grands que ces sauvages." », pp. 369-370.

²⁹⁵ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 376.

Les premières tensions avaient éclaté au grand jour en 1617, lorsque deux Français, partis pour une excursion de chasse, avaient été tués par deux Montagnais. Le meurtre survenu au printemps, les corps, ligotés, attachés à des pierres et lancés dans le fleuve, ne furent découverts qu'à l'automne suivant, après avoir été rejetés sur le rivage par la marée. La vengeance était apparemment à l'origine de cet acte, l'un des deux Montagnais ayant été rudement battu par l'une des victimes. À l'annonce de la découverte des corps, la tension monta rapidement. Les Français se retranchèrent derrière leur palissade de l'Habitation et les Montagnais décampèrent rapidement des environs de Québec, par crainte de représailles. La crise dura plusieurs jours, voire quelques semaines. Pendant que des guerriers montagnais projetaient de déloger les Français de la vallée laurentienne, une faction pacifiste se présenta à Québec pour tenter de rétablir la paix avec eux.

La possibilité d'une attaque surprise des Montagnais fut alors prise au sérieux. Émery de Caën, en poste en l'absence de Champlain, fit monter le pont-levis de l'Habitation, ordonnant aux Français de prendre les armes et de surveiller les mouvements suspects à l'extérieur de l'établissement. Certains, notamment les récollets, auraient souhaité que les coupables soient soumis à la justice française et mis à mort, mais les Français n'étaient certainement en position d'imposer leurs conditions. Ni eux ni les Montagnais ne désiraient d'ailleurs ouvrir les hostilités, comme l'écrivit Gabriel Sagard : « la paix était nécessaire à l'une et à l'autre des parties ». Informé de l'incident tragique à l'été 1618, Champlain et les dirigeants du monopole commercial décidèrent finalement « de couler cette affaire à l'amiable » et de « passer les choses doucement. »²⁹⁶

Quand Champlain fut de retour dans la colonie en 1620 après deux ans d'absence, il constata que cette attitude pragmatique n'avait pas fait disparaître la méfiance et les tensions. Les relations s'étaient envenimées au point où il décida de prendre les choses en main afin de rétablir les ponts. Il offrit davantage de privilèges aux Montagnais et des termes plus généreux que ceux de ses concurrents. Il en invita à s'établir sur des terres défrichées afin de leur permettre d'ajouter des produits agricoles à leur économie axée sur la chasse et la cueillette. Champlain croyait qu'une partie du problème des Montagnais était due à leur vulnérabilité à la famine. Nomades, ils ne maintenaient que très peu de réserves alimentaires dans leurs campements. Il n'en allait pas de même des autres nations amérindiennes qui, elles, pratiquaient l'horticulture.

Une large portion du territoire des Montagnais, dans la vallée du Saguenay, ne se prêtait pas à l'agriculture, alors que les terres plus fertiles se trouvaient près de Québec. Champlain leur offrit des provisions de grains et la possibilité de cultiver des lots déjà défrichés à leur propre bénéfice. Il ne s'attendait pas qu'ils abandonnent entièrement leur chasse au profit de l'agriculture, il souhaitait plutôt les inciter à créer pour eux-mêmes une économie mixte, similaire à celles de

²⁹⁶ A. Beaulieu, « L'on a point d'ennemis plus grands que ces sauvages », pp. 370-372.

nombreuses nations amérindiennes du Nord-Est américain. Son but était d'améliorer leurs conditions de vie, de les encourager à faire des réserves pour l'hiver et ainsi à échapper aux épisodes de famine comme ceux qu'ils avaient déjà subis.

Au printemps 1622, Champlain intercédait aussi en faveur d'un sagamo montagnais du nom de Miristou, dont le père avait été proche du puissant chef Anadabijou, afin de l'aider dans son ascension à la tête de sa tribu. En retour, Miristou lui offrit 105 fourrures de castor que Champlain utilisa pour tenir un grand festin pour les Montagnais. En sa qualité de meneur parmi les siens, Miristou travailla de concert avec Champlain afin d'améliorer les relations franco-montagnaises.²⁹⁷

Durant toute cette période, Champlain tenta également d'établir une paix durable avec les Iroquois. Il persuada ses alliés amérindiens d'envoyer une mission à cet effet chez les Mohawks. Une délégation de très braves guerriers montagnais se rendit alors en pays iroquois et ils furent bien reçus. Le 6 juin 1622, deux ambassadeurs mohawks se présentèrent à Trois-Rivières pour discuter avec les nations de la vallée du Saint-Laurent. Ils rencontrèrent également Champlain dans un camp près de Québec. Ensemble, ils festoyèrent et dansèrent. Suivant son retour à Québec, Champlain reçut la visite d'autres négociateurs iroquois qui étaient venus « en pourparlers de paix ». Les Iroquois mangèrent avec les officiels français et amérindiens, ils dansèrent ensemble à nouveau et Champlain enchaîna avec un autre festin. Tous les espoirs étaient alors permis.²⁹⁸ Malgré la tentative d'un guerrier montagnais de saboter les efforts de rapprochement entre les partis en assassinant un Iroquois, une paix fut finalement conclue en 1624. Sans avoir fait l'objet d'un accord formel, cette entente tint bon durant plus d'une décennie.²⁹⁹

Le maintien de la paix était un défi constant dans la vallée du Saint-Laurent, alors que de petites escarmouches entre des nations amérindiennes menaçaient parfois de se transformer en véritable guerre. Un tel incident se produisit quand des Hurons se plaignirent que des Algonquins les avaient traités injustement, leur barrant certaines routes, leur imposant un tribut sur leur marchandise et les flouant dans les échanges. À l'initiative de Champlain, des représentants de ces nations se rassemblèrent près de Québec et furent amenés à s'entendre unanimement. Après maints efforts et malgré des faux pas, Champlain et les chefs amérindiens surent créer des conditions propices à la paix entre les nations autochtones de la vallée du Saint-Laurent.³⁰⁰

²⁹⁷ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 377-378.

²⁹⁸ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 378.

²⁹⁹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 378-379.

³⁰⁰ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 379.

Un nouveau premier ministre pour le roi

Le 1^{er} octobre 1624, après avoir passé les quatre dernières années dans la colonie, Champlain et son épouse étaient de retour en France.³⁰¹ Rapidement, Champlain nota qu'un changement majeur était en train de s'opérer au sein du cercle des conseillers les plus proches du roi Louis XIII. Une nouvelle génération aspirait dorénavant à accéder aux sièges de pouvoir du gouvernement royal et parmi eux se trouvait un jeune trentenaire ambitieux du nom d'Armand Jean du Plessis de Richelieu.³⁰² Passionné par la poursuite du pouvoir politique, il avait été un proche de la reine-régente Marie de Médicis. Il l'avait accompagnée dans son ascension et avait payé le prix de son déclin. En 1620, après un passage à vide, l'étoile de Richelieu avait retrouvé de son lustre et il fut nommé cardinal par le Pape en 1622. En avril 1624, il rejoignit le Conseil royal et, moins d'un an plus tard, le roi Louis XIII en fit son « premier ministre ». Il exercera ce rôle jusqu'à sa mort en 1642.³⁰³

Une colonie laissée à l'abandon

En 1625 et 1626, la cause missionnaire de la colonie obtint un renfort d'importance avec l'arrivée de huit prêtres jésuites. Portant de longues tuniques foncées, ces religieux en vinrent à être connus des Amérindiens sous le nom de « robes noires ».³⁰⁴ Ces membres de la puissante Compagnie de Jésus, des hommes au caractère héroïque, hautement entraînés et disciplinés, connurent un bien plus grand succès dans l'évangélisation des Amérindiens que les récollets. Aussi, ils furent d'une valeur inestimable dans l'expansion du pouvoir royal français en Amérique du Nord. Prêts à endurer les pires épreuves, même la torture et une mort lente, pour accomplir leurs desseins, ils exercèrent une grande influence dans les conseils des nations amérindiennes. Bien que d'abord au service de l'église catholique romaine, ils agissaient aussi en loyaux sujets du roi de France, étant dépendants de l'avancement du pouvoir royal pour maintenir des postes missionnaires dans les communautés autochtones.³⁰⁵

Vers la fin de l'été et à l'automne 1625, des lettres commencèrent à arriver en provenance de la colonie. Écrites par des jésuites et des récollets, elles attestaient du triste déclin des conditions de vie dans la colonie en l'absence de Champlain. En France, ces rapports profitèrent d'un vaste lectorat. Tous s'entendaient sur le fait que les affaires n'allaient pas bien à Québec. Dans certains comptes rendus, on se plaignait des rigueurs de l'hiver canadien tandis que d'autres témoignaient du manque de provisions à la disposition des colons. Chose certaine, la colonie s'amenuisait. À Québec, Champlain avait laissé derrière lui une soixantaine

³⁰¹ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 70.

³⁰² D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 383-384.

³⁰³ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 384.

³⁰⁴ A. Taylor, *American Colonies*, p. 108.

³⁰⁵ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 32.

d'habitants à la fin de l'été 1624. En son absence, ce nombre chuta à 52 au cours de l'hiver suivant et à 43 en 1625-1626.

Les hommes du clergé décrivirent aussi les tensions grandissantes entre les Français et les Amérindiens. Les missionnaires éprouvaient des difficultés à rejoindre les Premières Nations et certains interprètes amérindiens étaient réticents à les aider. Ces lettres des jésuites et des récollets affichaient une hostilité croissante envers les Amérindiens. Les pères se plaignaient qu'ils ne les traitaient pas avec respect et qu'ils « considèrent les Français comme étant moins intelligents qu'eux ». ³⁰⁶ Curieusement, cette crainte et cette hostilité ne sont jamais apparues dans les écrits de Champlain. Parfois, il pouvait certainement être très contrarié par leurs agissements, ceux des Montagnais en particulier, mais sa frustration n'avait rien en commun avec cette attitude généralisée empreinte de terreur, d'hystérie et d'aversion envers les peuples autochtones. Ces lettres qui furent envoyées de Québec constituaient des preuves tangibles que l'absence de Champlain se faisait sentir dans la colonie.

La majorité des missives dénonça aussi la mauvaise conduite des marchands français. Les missionnaires des deux ordres étaient très mécontents de la Compagnie de Caën, qui détenait le monopole du commerce pelletier depuis 1620, particulièrement d'Émery de Caën, qui avait brièvement remplacé Champlain à titre de commandant à Québec, et de son cousin Guillaume de Caën, qui commandait les navires de la compagnie sur le fleuve Saint-Laurent. Les jésuites et les récollets rapportèrent que les dirigeants protestants de la compagnie refusaient de leur offrir un logis. Selon un rapport du père Lalemant, quand les jésuites étaient arrivés, Émery de Caën leur avait dit qu'il leur serait impossible de leur procurer un hébergement « dans l'établissement ou dans le fort », et qu'ils devaient se retirer avec les pères récollets ou retourner en France. Ces derniers les accueillirent et ils survécurent à l'hiver, mais dans un état de furie contre les détenteurs du monopole.

Les récollets ajoutèrent une autre raison de se plaindre : la Compagnie de Caën ne faisait rien pour assurer la sécurité de la colonie. Le père récollet Le Caron écrivait que le fort de Québec était grossièrement négligé. Avec une pointe d'ironie, il rapporta que pour le défendre, on comptait sur deux pauvres vieilles dames et, pour seules sentinelles, sur les loyaux services de deux poules! S'ajoutant à tout le reste, le commerce avec les Amérindiens ne florissait pas du tout sous la gouverne du clan de Caën. Devant un portrait aussi déplorable, le père Le Caron s'entendait avec ses collègues jésuites sur la nécessité d'une réforme en profondeur. Son mémoire constituait une sérieuse incrimination de la Compagnie de Caën et de ses dirigeants protestants à Québec. Il exhorta le vice-roi de la Nouvelle-France à venir vivre à Québec, ajoutant que seuls les catholiques devaient être admis au Canada. Le Caron croyait aussi que la compagnie de Caën avait échoué devant ses

³⁰⁶ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 392.

responsabilités et qu'elle devait se voir retirer son monopole. Finalement, il recommanda d'ouvrir les marchés comme en France et afin qu'un système de libre commerce soit établi pour tous, sauf pour les Huguenots, ces Français de confession protestante. De ces lettres ressortait même une teinte de désespoir. Tellement que, dans l'une d'elles, le père Lalemant implora Champlain de revenir rapidement dans la colonie pour « déterminer ce qui sera bon de faire ».³⁰⁷

Cette litanie de plaintes venant de Québec fut clairement entendue à Paris. Au printemps de 1626, le nouveau vice-roi de la Nouvelle-France, Henri de Lévis, duc de Ventadour, un jeune noble dévoué à l'église catholique qui avait combattu lors de campagnes contre les Huguenots³⁰⁸, demanda à Champlain de retourner rapidement en Amérique et de « prendre résidence à Québec ». Ses instructions répétaient les discours impériaux de Louis XIII de même que les visées de création d'un État du cardinal Richelieu. Champlain gagna à la hâte le port de Dieppe et se mit au travail avec les responsables de la Compagnie de Caën. Ensemble, ils affrétèrent cinq vaisseaux à destination de la Nouvelle-France.³⁰⁹

Ce fut une longue et périlleuse traversée. Des convois importants encouraient des délais qui l'étaient tout autant, alors que les navires étaient contraints de maintenir le rythme du plus lent navigateur. Le 23 mai 1626, la flotte rencontra une violente tempête qui dura deux jours, au cours de laquelle le petit navire transportant des jésuites disparut. Champlain craignait le pire, mais par miracle, l'équipage survécut et put trouver son chemin jusqu'en Amérique. Retardés par le mauvais temps, les vaisseaux mirent deux mois et six jours pour compléter la traversée.

Cap Tourmente

Le 5 juillet 1626, Champlain atteignit finalement Québec. Il fut heureux de retrouver les habitants de la ville en bonne santé, mais choqué de découvrir que « rien n'avait été fait » pour l'entretien des bâtiments qu'il avait laissés deux ans auparavant. Avec les nouveaux arrivants à bord des navires, Champlain compta 55 personnes dans l'établissement, dont 24 étaient des ouvriers à l'emploi du monopole. Aussitôt, il les mit au travail sur le fort et les habitations.

Quand tout fut mis en place pour apporter les améliorations nécessaires aux bâtiments, Champlain tourna son attention vers un autre objectif. En 1623, en compagnie de sieur de Caën, il avait visité un lieu qu'il avait nommé Cap Tourmente, situé sur la rive nord du fleuve à une cinquantaine de kilomètres en aval de Québec. Avec ses grandes prairies qui ne requéraient que peu de défrichage, il constituait un endroit tout désigné pour élever du bétail.

³⁰⁷ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 392-393.

³⁰⁸ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 388.

³⁰⁹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 393-394.

À l'été 1626, Champlain passa à l'action avec toutes les ressources dont il disposait. Malgré l'été déjà bien avancé, il employa une bonne partie de ses effectifs à ériger un petit hameau fermier à la mode des villages de Normandie. Pour opérer la ferme, il mandata un agriculteur du nom de Nicolas Pivert et son épouse, Marguerite Lesage, ainsi que leur jeune nièce. Pour les assister, il leur prêta cinq ouvriers additionnels qui allaient s'occuper du bétail importé de France. Durant l'hiver qui suivit, Champlain veilla à ce que tout se passe bien pour les habitants de la ferme et se réjouit quand tous eurent passé au travers en bonne santé. Au printemps 1627, il confia à plus de la moitié de ses hommes l'achèvement des bâtiments de la ferme et pour y apporter du foin en prévision de l'hiver suivant. Ce fourrage était essentiel à la survie des animaux d'élevage dans le climat canadien. Enfin, la ferme commençait à se développer.

Champlain ordonna aussi aux ouvriers de fortifier le hameau et d'ériger une solide palissade, non seulement contre des ennemis d'Europe, mais aussi des Amérindiens. Cette opération s'avérait nécessaire, puisque plusieurs Montagnais exprimaient ouvertement leur mécontentement face au traitement des Français. Un jour, deux charretiers en chemin pour prêter main-forte avec le bétail furent tués suite à une querelle avec des Montagnais. Cet incident perturba grandement Champlain. Il se présenta sur la scène macabre et constata la violence de l'assaut : « leurs crânes avaient été fracassés par des coups de hache et il y avait plusieurs autres blessures par épées et couteaux. »

Les colons français étaient à la fois en colère et effrayés. Certains voulaient tuer des Montagnais en guise de représailles. Dans les colonies espagnoles, anglaises et hollandaises, c'était cette politique de rétribution qu'on adoptait le plus souvent, mais Champlain rejeta le scénario. Il déclara : « Pour ce qui est de se venger sur ceux qui n'étaient pas coupables, il n'y aurait pas de raison dans cela. Cela serait une déclaration de guerre ouverte, et ruinerait le pays ». Plutôt, il convoqua tous les chefs montagnais à une rencontre. Il leur montra le corps des deux victimes et tenta de leur expliquer que ces actes étaient inacceptables. Il leur demanda de se joindre à lui dans la recherche d'une solution que tous pourraient accepter comme juste.

Champlain réussit à s'accorder avec les chefs sur le fait que les meurtres étaient l'œuvre d'individus montagnais. Il réitéra son vœu que, si la paix devait triompher dans la vallée du Saint-Laurent, justice devait être faite d'une manière que tous les groupes jugeraient légitime. La crise se poursuivit sur plusieurs mois, donnant lieu à de franches discussions, avant qu'une solution ne soit trouvée.³¹⁰ Afin de maintenir la bonne entente, les responsables montagnais s'entendirent pour lui livrer un des coupables et offrir deux enfants en otages. Il en fut ainsi. Le premier croupit en prison pendant les 14 mois suivants.³¹¹ Signe d'un désir de vengeance

³¹⁰ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 394-398.

³¹¹ Champlain, *Œuvres*, op. cit., 3 : 1205.

entretenu dans le camp français, on se contenta de le nourrir au pain et à l'eau et, lorsqu'il fut libéré de sa geôle, il se trouvait dans un état de santé des plus précaires. Quant aux enfants otages, ils furent heureusement traités avec humanité et les tueries s'arrêtèrent.³¹² La tension demeurerait toutefois élevée et, pour des « raisons d'État », Champlain interdit aux récollets de tenir de grandes cérémonies publiques à l'occasion du baptême d'Autochtones, craignant que des factions montagnaises belliqueuses n'en profitent pour surprendre les Français.³¹³

À l'hiver 1627-1628, alors que les relations franco-montagnaises étaient assombries, un groupe de Montagnais se présenta à Champlain. Ce dernier rapporta que les visiteurs souhaitaient « se joindre à nous dans une amitié plus proche que jamais, et d'éliminer toute méfiance d'eux que nous pouvions possiblement avoir ». Dans le but d'initier un rapprochement et d'asseoir leur alliance, ils décidèrent de confier aux Français trois de leurs jeunes adolescentes. Champlain rapporta avoir été « hautement surpris par cette offre » et à la demande des Montagnais, « de les avoir instruites et traitées comme ceux de notre propre nation, et de les voir se marier si cela nous apparaît comme bon pour nous ».

Après mûre réflexion, Champlain accepta d'adopter les jeunes Montagnaises, qu'il prénomma Foi, Espérance et Charité. Selon le missionnaire récollet Gabriel Sagard, elles furent instruites durant deux années en matière de religion et de « petites aptitudes de jeune femme ». Champlain ajouta qu'elles apprirent aussi le tricot, qu'elles exécutaient avec beaucoup d'adresse. Sagard ajouta que ces jeunes Montagnaises « honoraient Champlain comme leur père et qu'il les traitait comme ses filles ». Enfin, l'amitié entre les Français et les Montagnais, renforcée par ces nouveaux liens de parenté, se rétablissait.³¹⁴

La réforme du cardinal Richelieu et la Compagnie des Cent-Associés

Pendant que Champlain œuvrait à Québec, de plus amples rapports des récollets et des jésuites parvinrent au cardinal Richelieu. Cette fois, il fut persuadé que le temps était venu de passer à l'action et de remettre de l'ordre dans les affaires commerciales de la Nouvelle-France. En octobre 1626, il décida d'en prendre le contrôle personnel. Il ajouta à ses nombreux pouvoirs celui de « grand maître, chef et superintendant général de la Navigation et du Commerce de France ». Au printemps 1627, Ventadour se vit dépouillé de son titre de vice-roi et Richelieu le remplaça à titre de gouvernant de la Nouvelle-France.

Le cardinal ne perdit pas de temps. D'abord, il attaqua sommairement le problème persistant de la rivalité entre les différentes compagnies marchandes. Au printemps 1627, la Compagnie de Caën se vit retirer son monopole et ses privilèges

³¹² D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 398.

³¹³ Sagard, *Histoire du Canada*, op. cit., 2 : 512.

³¹⁴ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 398-399.

commerciaux en Nouvelle-France. Elle fut remplacée par une toute nouvelle entité, créée par Richelieu lui-même, qu'il nomma la Compagnie de la Nouvelle-France, également connue sous le nom de la Compagnie des Cent-Associés. Il requérait de chaque investisseur qu'il débourse 3 000 livres alors que tous les profits seraient réservés à la compagnie pour une période de trois ans. Sur la liste d'une centaine d'actionnaires datant de 1628, le cardinal apparaît le premier. Champlain se trouve le 52^e. Plusieurs investisseurs étaient de conseillers royaux et des hauts-fonctionnaires à la cour. D'autres, des marchands et des financiers, notamment de Rouen, de Bordeaux et encore davantage de Paris.³¹⁵

La colonie entière de la Nouvelle-France devint alors un fief de la compagnie, cette dernière revendiquant un vaste territoire de l'Amérique du Nord, de la Floride jusqu'au cercle Arctique. Elle avait pour mandat de soutenir l'implantation de colons à une échelle sans précédent; au moins 200 par année pour un total de 4 000 d'ici à 1643.³¹⁶ Plusieurs incitatifs furent mis en place pour encourager l'immigration dans la vallée du Saint-Laurent. Ceux-ci incluaient la garantie de trois ans de nourriture et d'un gîte. En plus, ceux qui avaient exercé un métier en Nouvelle-France se voyaient offrir la possibilité d'être réputés maîtres à leur retour en France en échange d'un engagement de six ans à œuvrer au sein de la colonie.³¹⁷ Enfin, pour barrer la route aux intérêts des huguenots protestants, Richelieu décréta que seuls des catholiques romains pourraient désormais s'établir en Nouvelle-France.³¹⁸ En quelques mois, le cardinal remplaça la Nouvelle-France sur de nouvelles bases qui excluaient désormais tous les marchands protestants de France.

De son côté, Champlain avait profité de cette période pour redonner vie à l'établissement de Québec. Il avait fait réparer les bâtiments de la ville, rebâtir le fort et avait permis à la jeune colonie de faire un pas de plus vers l'autosuffisance. Il avait contribué à assainir les relations entre le clergé, les marchands et les habitants. Plus important encore, il avait freiné l'étiollement inquiétant de la bonne entente avec les Amérindiens et restauré l'amitié avec les Hurons, les Algonquins et plusieurs des Montagnais, tandis qu'il avait déjà fait la paix avec les Iroquois.

Champlain avait fait des progrès sur plusieurs fronts, mais sur d'autres plans, la petite colonie demeurait fragile. Sa population était toujours aussi faible et, avec l'exclusion d'immigrants protestants, sa croissance s'en trouvait encore plus ralentie. À l'hiver 1627-1628, Champlain écrivit que « 55 personnes, hommes, femmes et enfants dépendaient de l'Habitation pour leur subsistance, sans inclure les habitants indigènes. » En comparaison, les autres colonies européennes prenaient rapidement de l'expansion. En 1628, les Hollandais comptaient 270

³¹⁵ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 401-402.

³¹⁶ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 33.

³¹⁷ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 71.

³¹⁸ W.J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 33.

colons en Nouvelle-Hollande, située tout le long de la rivière Hudson dans l'État de New York. Il y avait déjà 300 pèlerins à Plymouth en 1629. Un recensement en Virginie, réalisé en 1624, établissait à 1 275 le nombre de colons anglais en plus d'une vingtaine d'Africains. La colonie du Massachusetts, quant à elle, s'appuyait sur une population de puritains anglais de 506 âmes en 1630. La Nouvelle-France avait des voisins dangereux et, dans la course démographique qu'elle leur livrait, sa position demeurerait toujours aussi précaire.³¹⁹

Les frères Kirke et la chute de Québec

En 1625, la France et l'Angleterre s'étaient déclarées la guerre, encore une fois. Depuis la mort d'Henri IV, les monarques d'Angleterre, d'Espagne et de France rivalisaient dans des jeux de pouvoir d'une grande complexité. Leurs visées étaient similaires : une autorité absolue sur place, un positionnement fort en Europe et l'expansion d'un empire colonial en Amérique.

À bout de ressources, mais habité de grands ambitions, le roi Louis XIII avait proposé une alliance franco-anglaise et, pour la cimenter, il suggéra un mariage entre sa sœur Henrietta Maria et le roi d'Angleterre, Charles 1^{er}, avantaagé par une dot de 2 400 000 livres. Charles accepta et le mariage suivit en mai de 1625. L'espoir d'une paix durable entre les deux puissances fut toutefois de courte durée. Henrietta Maria était une catholique dévouée, alors qu'en 1625, la population anglaise était fortement protestante. La reine était malheureuse et l'union s'en trouva déchirée par des disputes. Un jour, dans un élan de furie, en colère contre son exil à Londres, la reine fracassa avec son bras la vitre d'une fenêtre du palace anglais. Après cet incident, les choses dégénérèrent. En plus, la moitié de la dot royale n'avait toujours pas été payée par Louis XIII. Quant à Charles, il avait urgemment besoin de cet argent.

En France, les tensions montèrent à cause d'un conflit interne opposant le roi et les huguenots de La Rochelle, qui avaient transformé leur cité en forteresse et qui, dans le regard absolutiste de Richelieu, en avaient fait un État au sein de la France. Louis XIII les considéra dorénavant comme des sujets insoumis et réanima les vieilles guerres confessionnelles en prenant d'assaut la ville. Pour la défendre, les Huguenots bénéficièrent de l'appui de Charles 1^{er}, menant à une déclaration de guerre opposant les deux beaux-frères. Une importante force navale britannique vint en aide aux Huguenots, mais elle fut défaite dans des affrontements violents à l'île de Ré. Après un siège brutal qui fit chuter la population de la ville de 27 000 habitants à 8 000 survivants affamés, Louis XIII fit une entrée triomphale dans la ville le 1^{er} novembre 1628.³²⁰

³¹⁹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 402.

³²⁰ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 403-404.

En rupture avec l'héritage de tolérance de son père Henri IV, le roi et le cardinal Richelieu avaient soumis brutalement les huguenots de La Rochelle, mais à fort prix. La guerre se transporta en Amérique : Charles 1^{er} et ses ministres résolurent de détruire les établissements de la Nouvelle-France et de prendre le contrôle du commerce de la pêche sur le littoral de l'Atlantique. Ne disposant pas des sommes nécessaires pour se financer une armée royale, le monarque décida d'attaquer la Nouvelle-France par un moyen plus économique : des bandes de mercenaires se livrant à la guerre dans l'espoir de se rémunérer par le pillage.

Charles 1^{er} autorisa aussi deux familles écossaises, les Alexander et les Stewart, à prendre possession de l'Acadie. Après la destruction de Port-Royal en 1613 par Samuel Argall, Jean de Poutrincourt et son fils y étaient revenus l'année suivante pour y rétablir un poste de traite de même qu'un petit fort sur la rivière Saint-Jean. Durant quelques années, ils gèrent un commerce profitable, mais peu d'efforts furent investis pour augmenter la population coloniale. À mesure que déclinait le commerce de la pelleterie, cette base française était laissée à l'abandon, à un moment où les colonies anglaise et hollandaise commençaient à prendre de l'expansion. Dans la même période, remarquant qu'une Nouvelle-France, une Nouvelle-Angleterre et une Nouvelle-Amsterdam avaient été établies en Amérique du Nord, sir William Alexander décida qu'il était temps de fonder aussi une Nouvelle-Écosse.³²¹ C'est dans ce contexte, après avoir pillé un navire de pêcheurs basques dans une petite baie, que James Stewart érigea un fort pour revendiquer le contrôle sur la région côtière.³²² Alexander, quant à lui, fit établir une petite colonie écossaise, nommée Fort Charles, près des vestiges de Port-Royal en 1629. De 50 à 75 colons écossais y vécurent durant quelques années.³²³

En 1627, un autre groupe de mercenaires fit son entrée sur la scène. Il s'agissait d'une famille d'entrepreneurs au nom écossais, aux origines anglaises et de résidence française. Le patriarche se nommait Jarvis Kirke, un marchand qui vivait à Dieppe, au cœur d'une enclave d'aventuriers écossais. Son épouse, Elizabeth Goudon lui avait donné cinq fils : David, Louis, Thomas, John et James. Ensemble, la famille opérait une compagnie commerciale florissante, jouissant d'un réseau de partenaires dont les bureaux d'affaires se trouvaient en Angleterre et en France.³²⁴

Les Kirke reçurent une commission de Charles 1^{er} afin de s'emparer des navires français sur le fleuve Saint-Laurent. En 1628, ils envoyèrent une expédition et commencèrent à intercepter les vaisseaux qui se dirigeaient vers Québec. Son commandant, David Kirke, n'était ni un soldat, ni un marin. Selon un huguenot qui le connaissait bien, « il était un homme d'affaires qui avait trempé dans le marché du vin à Bordeaux et à Cognac, ignorant de la mer et de la navigation et

³²¹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 33-34.

³²² D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 404.

³²³ Nicolas Landry, Nicole Lang, *Histoire de l'Acadie*, Québec, Septentrion, 2001, p. 25.

³²⁴ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 404-405.

n'ayant à son actif que deux voyages ». Servant sous ses ordres se trouvaient ses frères Thomas et Louis. Leur pilote, un fugitif huguenot, le capitaine Jacques Michel, connaissait bien les côtes de la Nouvelle-France et avait certainement des comptes à régler avec les dirigeants catholiques français après le siège de La Rochelle.

Tandis que la guerre battait son plein entre la France et l'Angleterre, la Compagnie des Cent-Associés se vit ordonner de préparer un très large convoi vers la Nouvelle-France. Ses directeurs avaient demandé à Richelieu un délai, jusqu'à ce leurs navires puissent être protégés, mais ce dernier refusa. Le 28 janvier 1628, une proclamation royale ordonna que l'expédition quitte sans tarder à destination de Québec. Contre leur gré, les dirigeants de la compagnie obéirent. Mal leur en prit, essuyant la perte du puissant réseau d'investisseurs et de l'expertise des marins de La Rochelle, qui venait d'être rasée par Richelieu, ils furent incapables de lever le capital nécessaire, n'amassant que 56 000 livres. Sous l'insistance du cardinal, ils durent se résoudre à emprunter près de 165 000 livres à un taux d'intérêt exorbitant. Sans avoir l'argent en main, ils mirent néanmoins sur pied la plus importante mission à être dirigée vers la Nouvelle-France. Sous les ordres de Richelieu, la compagnie allait miser tout ce qu'elle avait dans cette traversée des plus téméraires.

On commença par envoyer un seul navire de ravitaillement, de nourriture et de provisions, dont la population à Québec avait urgemment besoin. Sur les quatre autres navires, plus imposants, on trouvait quelque 400 personnes, des colons pour la plupart. Ne pouvant plus, désormais, compter sur l'expertise des marins de La Rochelle, on dut se rabattre au poste de commande sur l'amiral Claude Roquemont de Brison, un homme d'un grand courage, de peu d'intellect et encore moins de discernement. Il n'était pas familier avec le Saint-Laurent et ne connaissait rien de ses voies navigables.

Après de nombreux délais, le convoi quitta finalement le port de Dieppe le 28 avril 1628. Le voyage fut troublé dès le début. La flotte traversa deux tempêtes majeures et put échapper de justesse aux attaques de deux navires pilotés par des marins de La Rochelle déterminés à détruire le convoi de Richelieu avec la même vigueur que ce dernier avait employée contre leur ville. Après sept semaines en mer, la flotte atteignit la côte de Gaspé. Roquemont fut alors informé par des pêcheurs qu'une escadre de puissants navires britanniques avait pris possession de Tadoussac et s'emparait des vaisseaux français qui s'avançaient sur le fleuve.

Ces Britanniques étaient les frères Kirke et ils étaient sortis en force. Pendant que les navires français se préparaient à prendre la mer, les flibustiers écossais étaient arrivés en Amérique du Nord avec une flotte de trois ou quatre imposants vaisseaux de guerre, tous lourdement armés et bondés d'hommes prêts au combat. Les Kirke avaient commencé par saisir des bateaux de pêche français à l'île Miscou dans la baie des Chaleurs, pour ensuite s'emparer d'un navire-marchand basque.

Ils avaient poursuivi leur razzia en interceptant le premier navire de ravitaillement de la compagnie française, avec, à son bord, les provisions destinées aux habitants de Québec. Détenant désormais six vaisseaux, les Kirke avaient remonté le Saint-Laurent et s'étaient ancrés dans le petit port de Tadoussac.

À Québec, les colons français manquaient désespérément de vivres. Les barques de rivière avaient été laissées à Tadoussac, alors que seule une petite chaloupe en mauvais état était demeurée dans la colonie. Le 9 juillet, deux hommes se présentèrent devant l'Habitation en provenance de Tadoussac. Là-bas, ils avaient vu six vaisseaux qui s'y étaient ancrés. Toutefois, personne n'était au clair sur leur identité. Pour en avoir le cœur net, Champlain ordonna à un jeune interprète « dans la nation grecque » de se déguiser en Amérindien, de descendre le fleuve en canot et de découvrir qui étaient ces visiteurs.

L'interprète partit en compagnie de deux Amérindiens. Une heure plus tard, il était déjà de retour avec un autre canot transportant un Français grièvement blessé, dénommé Foucher, qui avait tenté d'acheminer des approvisionnements à la ferme de Cap Tourmente. Tout juste derrière eux, le père Joseph s'amena en courant le long de la rive. Ces hommes avaient une histoire sinistre à raconter.

Le père Joseph avait quitté l'Habitation de Québec pour aller administrer les sacrements aux hommes qui travaillaient à Cap Tourmente. Il n'avait franchi qu'une courte distance quand deux canots de Montagnais s'amènèrent en remontant le courant à une « vitesse incroyable ». Les Montagnais lui crièrent « À terre! À terre! Sauvez-vous! » Ils expliquèrent ensuite que les Anglais étaient arrivés à Tadoussac et avaient plus tard ravagé et brûlé Cap Tourmente.

Champlain commença alors à comprendre ce qui se passait. Les imposants navires à Tadoussac étaient britanniques. Leur commandant David Kirke avait envoyé une cinquantaine d'hommes, armés jusqu'aux dents, en amont à Cap Tourmente, où ils avaient attaqué l'établissement français sans défense et capturé ces habitants : quatre hommes, une femme et une petite fille. Dans leur élan destructeur, les assaillants avaient tué des animaux de pâturage, enfermé les autres dans les étables et mis le feu aux bâtiments. Ils avaient ensuite brûlé deux maisons dans lesquelles Foucher s'était retranché, rasé les champs de culture et partout sur leur passage, ravagé tout ce qu'ils pouvaient. Tant bien que mal, Foucher avait réussi à s'échapper, gravement blessé, mais il ne savait rien de ce qui était advenu de ses compagnons français à la ferme. Les pillers anglais avaient toutefois échoué dans leur principale tâche, alors que six bovins avaient pris la fuite. Les Montagnais en attrapèrent cinq et les mangèrent. Quand Champlain envoya une embarcation au cap pour évaluer ce qu'il subsistait de la ferme, les Français ne trouvèrent qu'une pauvre vache solitaire et effrayée errant dans les bois.

Champlain était attristé par la destruction de la ferme et profondément bouleversé par une nouvelle encore pire : Foucher lui apprit que plusieurs guerriers

montagnais avaient joint le raid britannique, les guidant jusqu'à la ferme et les aidant à tuer le bétail et à piller les maisons, comme « s'ils avaient été [...] ennemis ». Dans les faits, seule une poignée de Montagnais avaient assisté les prédateurs, mais plusieurs savaient ce qui se tramait et n'en dirent aucun mot à Champlain. Pour ce dernier, cet épisode était de très mauvais augure.³²⁵ Selon le récollet Sagard, plusieurs exprimaient « assez ouvertement un désir de changement », souhaitant le départ des Français dans l'espoir d'être mieux traités par les nouveaux venus.³²⁶ Si la Nouvelle-France perdait l'appui de ses alliés amérindiens, son avenir paraissait sombre et les grands desseins de Champlain d'un nouveau monde, une simple chimère.

Le 10 juillet 1628, les habitants de Québec aperçurent une petite chaloupe sur le fleuve qui s'approchait des quartiers des pères jésuites à Saint-Charles, tout près de Québec. Champlain envoya des hommes armés d'arquebuses pour les intercepter. Il s'agissait des prisonniers français qui avaient été capturés à Cap Tourmente : le fermier Privert avec son épouse et leur jeune nièce. Avec eux se trouvaient également six captifs basques qui avaient en main une lettre de David Kirke s'adressant à Champlain.

Kirke lui annonçait qu'il avait reçu une commission du roi d'Angleterre l'autorisant à prendre possession de la Nouvelle-France. Dans sa lettre, il informa Champlain qu'il avait saisi le poste de l'île Miscou et qu'il s'était emparé de toutes les embarcations françaises sur la côte, de même qu'à Tadoussac. Il mentionna également la destruction de la ferme à Cap Tourmente et la saisie du navire de ravitaillement de la compagnie, « car, écrivit-il, je sais que lorsque vous êtes à court de nourriture et de provisions, je pourrai acquérir plus facilement ce que je désire, qui est d'avoir votre établissement. »³²⁷

Champlain lui envoya une réponse d'une délicieuse courtoisie et d'une grande audace. Il avertit Kirke que « l'honneur demande que nous nous battions jusqu'à la mort ». Il conclut en invitant le commandant écossais à visiter Québec et signa : « Votre affectionné serviteur, Champlain ». ³²⁸ À la lecture de la lettre, les flibustiers britanniques décidèrent qu'il était plus sage de ne pas passer à l'attaque. Le bluff de Champlain avait fonctionné.³²⁹

Dans les faits, la situation à Québec était quasi-désespérée. Chaque homme était réduit à sept onces de pois par jour et les défenses de l'Habitation ne disposaient plus que de « 50 livres de poudre à canon, peu de mèche et de toutes les autres marchandises ».³³⁰ David Kirke en savait déjà beaucoup sur les conditions de la

³²⁵ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 405-408.

³²⁶ Alain Beaulieu, « L'on n'a point d'ennemis plus grands que ces sauvages. », p. 373.

³²⁷ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 408-409.

³²⁸ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 74.

³²⁹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 410.

³³⁰ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 74.

colonie française, mais à titre d'entrepreneur, il était bien plus intéressé par les profits que par la gloire de la guerre. Pour l'heure, les frères Kirke avaient déjà réalisé un retour très profitable par le pillage des navires français et de leurs provisions, de même que par la saisie de plusieurs riches cargaisons de poissons et de fourrures. David Kirke ordonna à ses hommes de brûler les barques françaises qui étaient trop petites pour traverser l'océan; les Britanniques levèrent l'ancre avec l'intention de revenir l'année suivante.

Pendant que se déroulaient ces événements en amont du fleuve, le convoi de navires de la compagnie française avait jeté l'ancre en aval. L'amiral Roquemont savait que les forces britanniques se trouvaient plus loin à Tadoussac et que les habitants de Québec étaient confrontés à un urgent besoin de ravitaillements. Roquemont et ses officiers prirent alors une décision certainement brave, mais insensée. Ils décidèrent de remonter le fleuve sous le couvert du brouillard, en espérant que les vaisseaux britanniques ne les verraient pas. Au pire, ils allaient engager le combat afin de poursuivre leur chemin jusqu'à Québec, un choix déraisonnable pour un commandant de quatre navires marchands ayant à leur bord des femmes et des enfants. Roquemont ne connaissait pas non plus la géographie du fleuve, alors qu'une force navale britannique beaucoup plus puissante lui bloquait le chemin. Il s'agissait d'une décision désespérée et téméraire, mais à son crédit, il la prit avec beaucoup de courage.³³¹

Les vaisseaux français et britanniques se mirent en route à peu près au même moment. Les Français se dirigeant vers Québec à partir de Gaspé et les Anglais, descendant le fleuve depuis Tadoussac. Malheureusement pour les Français, les deux flottes s'aperçurent le 18 juillet, à la hauteur de l'île Saint-Barnabé, à proximité de Rimouski. L'affrontement qui suivit dura plus de quatorze heures, durant lesquelles quelque 1 200 boulets furent projetés de part et d'autre.³³² Les tirs soutenus des Britanniques finirent par avoir le meilleur sur leurs adversaires et, parmi les victimes du côté français, on compta l'amiral Roquemont lui-même. À bout de munitions, les Français se résignèrent à se rendre. Les plus importants navires de la Compagnie des Cent-Associés étaient perdus, de même que leurs précieuses cargaisons. Quant aux 400 personnes à bord, elles furent faites prisonnières.

Les frères Kirke offrirent de ramener les captifs en France, à l'exception des responsables du convoi, qui furent maintenus sous leur garde aux fins de rançon.³³³ Au total, ils avaient capturé 18 vaisseaux sur les côtes de la Nouvelle-France et en avaient brûlé une douzaine d'autres. Le plus important effort de colonisation des Français à ce jour venait tragiquement de faire naufrage.³³⁴

³³¹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 410-411.

³³² J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 72

³³³ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 412.

³³⁴ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 413.

À Québec, une année d'agonie attendait la centaine d'habitants de la colonie.³³⁵ Champlain n'avait presque plus de nourriture à leur offrir. Ils avaient toujours des fèves et des pois séchés, assez pour une ration de sept onces par jour, mais Champlain rapporta que déjà à l'été précédent, ils mangeaient leurs pois par compte, ce qui diminuait beaucoup leurs forces, la plupart des hommes « devenant faibles et débiles ». ³³⁶ Il décida de rationner encore davantage la colonie et prit la plus petite part pour lui.³³⁷

Avec l'automne vint la saison de la pêche à l'anguille qui selon Champlain, « aida beaucoup ». ³³⁸ Les Français, cependant, n'avaient toujours pas maîtrisé l'art de ce type de pêche, souvent pratiquée dans l'obscurité, au moyen d'une torche et de harpons. Les Montagnais étaient d'habiles pêcheurs d'anguilles, mais ils avaient gardé leurs secrets pour eux. Champlain écrivit qu'ils « en donnèrent que fort peu [...] les vendant bien chères, chacun donnant leurs habits et autres possessions pour le poisson. » ³³⁹

Avec la saison hivernale vint la chasse au gros gibier. Certains Amérindiens aidèrent, en particulier le chef montagnais Chomina, qui était prêt à soutenir son ami Champlain. Malgré cette assistance, au cours des mois les plus froids de 1628-1629, la population de Québec s'affaiblissait dangereusement par la faim. En plus de tout le reste, l'hiver fut long et rigoureux. Les habitants devaient endurer le labeur intensif de la préparation du bois de chauffage et son transport sur plus d'un mille. Néanmoins, ils purent demeurer au chaud durant les moments les plus rigoureux de l'année et furent épargnés de ce vieil ennemi implacable, le scorbut.

Au printemps de 1629, les maigres provisions restantes de légumes étaient presque complètement épuisées et aucune nouvelle n'était encore parvenue de France. Les enfants pleuraient de faim et les habitants manquaient cruellement de tout, notamment de pain, de vin... et d'espoir. Il ne leur restait qu'un mois de provisions sèches et Champlain s'en inquiétait sérieusement.

Les Français durent survivre de chasse et de cueillette en forêt. Champlain exhorta aussi ses compagnons à pêcher, mais, en raison du manque de filets, de lignes et d'hameçons, leurs moyens étaient limités. « Notre seul recours, bien que misérable, était de partir à la recherche d'herbes et de racines », se rappela-t-il. Cette sévère famine incita les habitants de Québec à se tourner plus que jamais vers l'agriculture. Ils avaient en main suffisamment de semences pour en planter chez la famille Hébert, dans les jardins des jésuites et autour de l'Habitation.³⁴⁰

³³⁵ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 414.

³³⁶ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 75

³³⁷ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 414.

³³⁸ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 75

³³⁹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 415.

³⁴⁰ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 415-416.

Durant cette période désespérée, les Amérindiens apportèrent aux Français une aide inestimable. À l'approche de l'hiver 1628-1629, Champlain avait demandé aux Hurons de prendre avec eux vingt Français « afin d'alléger notre fardeau ». Ils acceptèrent et les hébergèrent jusqu'au printemps suivant. Ils offrirent aussi aux Français une généreuse quantité de sacs de semoule de maïs. L'été venu, ils accompagnèrent les rescapés français vers Québec. Malheureusement, il n'y avait toujours pas de nourriture pour eux dans la colonie. Champlain se tourna alors vers une autre Première Nation et les envoya vivre dans un village abénakis. Il en dirigea quelques-uns parmi les Malécites au sud ainsi que d'autres en Gaspésie, au sein de la nation qu'il appelait les *Canadiens*. Un de leurs chefs du nom de Juan Chou promit aux Français de faire de « son mieux pour les accueillir ». Il leur donna un baril et demi de sel et leur offrit de prendre « vingt [...] compagnons et de les distribuer parmi son peuple pour y passer l'hiver, où ils seraient à l'abri de la faim, à un prix de deux peaux de castor par personne. » Champlain écrivit que les *Canadiens* fournirent un appui solide aux Français.

Alors que Champlain traversait ces moments difficiles, les Anglais étaient de retour en force et s'approchaient de Québec. Deux flottes avaient fait le voyage pour l'Amérique du Nord. L'une, sous le commandement de sir William Alexander, fut envoyée en Acadie et l'autre se dirigea vers le Saint-Laurent sous les ordres de David Kirke. Les succès de l'expédition réalisée l'année précédente avaient mis l'eau à la bouche des investisseurs britanniques et attisé leur appétit pour le profit. La richesse venant de la traite des fourrures et de la pêche était des plus alléchantes et la frêle colonie française leur semblait bien mûre pour être facilement cueillie.³⁴¹ Dans ce but, un groupe d'investisseurs écossais, notamment la famille Alexander, s'était jointe aux Kirke pour former la « Scottish and English Company ». Cette compagnie, tout comme sa rivale française qui l'avait précédée, n'était pas aussi intéressée par la colonisation que par la recherche de profits rapides à partir du commerce pelletier et des pêcheries.³⁴² En février 1629, Charles 1^{er} leur avait octroyé un monopole sur la traite des fourrures dans la vallée du Saint-Laurent. Ils avaient aussi reçu le mandat de détruire tous les établissements français qui s'y trouvaient.³⁴³

Les frères Kirke, cette fois-ci les cinq présents, atteignirent Gaspé le 15 juin 1629. Ils interceptèrent une petite barque que Champlain avait envoyée pour chercher de l'aide. À la lumière des témoignages de l'équipage pris en otage, la précarité de la colonie à Québec n'était maintenant plus un secret pour les belligérants. Cela signifiait que cette fois-ci, Champlain ne pourrait jouer la carte du bluff.

Au matin du 19 juillet 1629, le domestique de Champlain, sorti du fort pour aller cueillir un petit déjeuner de baies et de racines, s'amena à toute vitesse pour

³⁴¹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 417-418.

³⁴² W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 34.

³⁴³ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 418.

annoncer à ses compagnons que des vaisseaux anglais se trouvaient derrière le cap de Lévis, à quelques kilomètres de Québec. Champlain convoqua alors un conseil avec ceux dont le jugement lui inspirait confiance.³⁴⁴ Après une courte discussion, considérant qu'ils étaient sans défense, sans provisions, sans poudre ni mèche et sans secours, il était clair pour tous, comme le disait Champlain, « qu'il nous était impossible de nous maintenir ».³⁴⁵

Quand la marée le permit, les Anglais traversèrent le fleuve et envoyèrent un bateau dans l'intention d'initier des pourparlers. Un gentilhomme anglais aux manières impeccables mit pied à terre et tendit à Champlain une lettre signée par les frères Kirke, rédigée encore une fois avec une grande classe. Après l'avoir assuré de l'amitié de David Kirke, la missive soulignait sur un ton de regret que les Kirke connaissaient très bien « la destitution extrême » dans laquelle se trouvait les Français « en regard à toute chose ». Elle l'invitait ensuite à « placer le fort et l'habitation » entre les mains des Britanniques et assurait du meilleur traitement pour lui-même et pour ses gens. La teneur de cette lettre ne présentait aucun abus de langage, de menace, d'expression d'hostilité ni même de mépris.

Champlain répondit avec la même élégance et offrit ses propres termes de reddition. Il exigea d'abord que les Kirke lui présentent leur commission royale à titre de preuve que leur campagne était un acte de guerre légal. Il demanda aussi qu'un navire soit assigné pour ramener dans leur pays la centaine d'habitants de Québec.³⁴⁶

Après avoir acquiescé aux termes de capitulation proposés par Champlain, le 20 juillet, Louis Kirke débarqua dans la ville avec ses hommes. Il insista pour que Champlain puisse conserver ses quartiers et mandata des gardes anglais pour protéger la chapelle, les jésuites et les récollets. Kirke offrit aussi des provisions aux colons affamés.³⁴⁷ Dans la matinée du 22 juillet 1629, au son des tambours, ce dernier prit officiellement possession du fort et de l'Habitation de Québec.³⁴⁸ Les soldats anglais s'assemblèrent en rangs sur les remparts et le commandant écossais fit hisser le drapeau de l'Angleterre sous les salves des canons postés sur les navires stationnés et autour du fort. Québec passait ainsi sous contrôle anglais.

Certains habitants refusèrent de quitter Québec. La famille Hébert, qui détenait des terres, décida de rester en Amérique, même sous la gouverne anglaise. Kirke promit à ses membres qu'ils conserveraient leurs possessions et qu'ils seraient « aussi libres de faire ce qu'ils voulaient comme ils l'étaient sous les Français ». Il leur accorda le droit de commercer avec les Amérindiens et s'ils n'étaient pas heureux, il leur serait possible de retourner en France.

³⁴⁴ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 419.

³⁴⁵ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 78.

³⁴⁶ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 419-420.

³⁴⁷ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 421.

³⁴⁸ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 81.

À Tadoussac, Champlain constata que les Kirke assuraient une présence navale musclée, bien plus puissante que ce que les Français avaient été en mesure de concentrer en Amérique. En plus des trois petits vaisseaux qui avaient remonté le fleuve jusqu'à Québec, les Kirke disposaient de cinq imposants navires de 300 ou 400 tonnes, lourdement armés, et d'environ 600 hommes.

Thomas Kirke remit Champlain à David Kirke, qui lui offrit une « très gentille réception ». Champlain s'assura de ne pas aider ses ravisseurs de quelque façon ni de reconnaître la légitimité de leur conquête. Néanmoins, sur le plan personnel, David Kirke et lui s'entendaient à merveille. Au cours d'une scène invraisemblable, le ravisseur et le captif s'adonnèrent même à une partie de chasse ensemble. Celle-ci fut suivie d'une sortie de pêche au saumon et à la truite avec des Amérindiens. Au milieu de leurs conversations, Champlain partagea avec Kirke certaines nouvelles venant de France. « Je l'informai qu'Émery de Caën m'avait assuré positivement que la paix avait été faite, l'ayant appris de personnes dignes de crédit alors qu'il quittait La Rochelle ». David Kirke rejeta du revers de la main les paroles du commandant français, affirmant qu'il ne s'agissait que d'une « vaine rumeur ». Si les rapports de paix étaient fondés, la conquête de la Nouvelle-France constituait alors un acte illégal et, par tous les moyens, Champlain était déterminé à restituer le Canada aux Français.³⁴⁹

Une colonie française... sur papier

À l'automne de 1629, les Kirke se préparèrent à regagner l'Angleterre. Sous les exhortations de Champlain, David Kirke envoya davantage de provisions à Québec, suffisamment pour pourvoir aux besoins des habitants durant un long hiver. Dans les barques de rivière, retournant vers l'Habitation de Québec, se trouvaient également deux des trois jeunes Montagnaises adoptées par Champlain, Espérance et Charité. Malgré leur désir de l'accompagner et de visiter la France, elles avaient été sommées par les Kirke de demeurer au Canada, où elles seraient hébergées par la famille Hébert.³⁵⁰ Dans ses derniers moments avec elles, il leur promit que les Français seraient bientôt de retour dans la vallée du Saint-Laurent. Le 14 septembre, le cœur gros, Champlain regarda ses filles adoptives bien-aimées remontant le majestueux fleuve avant de disparaître à l'horizon.

Le même jour, les Kirke levèrent l'ancre pour reprendre le chemin de la maison. La flotte britannique atteignit la côte anglaise le 16 octobre et aussitôt, Champlain s'informa de l'état des relations entre la France et l'Angleterre. On lui apprit que la guerre était bel et bien terminée. Un traité de paix avait même été signé six mois auparavant, dont les termes stipulaient que toutes conquêtes ou saisies réalisées

³⁴⁹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 421-423.

³⁵⁰ Honorius Provost, « COUILLARD DE LESPINAY, GUILLAUME », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 1 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/couillard_de_lespinay_guillaume_1F.html

après la conclusion de l'accord devaient être rendues. Sa date d'entrée en vigueur était le 24 avril 1629, près de trois mois avant la prise de Québec en juillet.

Champlain était enchanté. Quant à David Kirke, il était en furie. Il venait de saisir 21 navires de pêche, dont certains même après qu'on l'ait avisé que la guerre était terminée. Il détenait encore des dirigeants français et des prêtres aux fins de rançon. Les actions des Kirke avaient été perpétrées à l'encontre du traité et cela les exposait à des poursuites coûteuses. David Kirke se dépêcha de relâcher ses captifs et prit les arrangements nécessaires pour que ces derniers regagnent la maison le plus rapidement possible.

Tous les Français se réjouissaient d'être ramenés en France à l'exception d'un seul : Champlain, qui refusa de quitter l'Angleterre jusqu'à ce qu'il puisse déterminer le statut de la Nouvelle-France. Bien qu'il avait avec lui la force du traité, il savait très bien que de détenir le titre légal sur un territoire était une chose, mais d'en prendre possession physiquement en était une autre.

Nombreux sont ceux qui, dans une telle situation, seraient rentrés sagement chez eux et auraient laissé le problème entre les mains de Richelieu et du roi, mais ici encore, Champlain n'était pas fait de ce bois-là. Ayant perdu Québec, il se sentait investi d'une responsabilité personnelle de restituer la Nouvelle-France à sa mère-patrie. Il compila d'abord dans un rapport les agissements des Kirke et l'envoya en France à plusieurs destinataires. Il visita ensuite chez l'ambassadeur français à Londres, le marquis de Châteauneuf, un personnage hautement estimé des Anglais. Il lui raconta toute l'histoire et lui remit une copie de son rapport.³⁵¹ L'ambassadeur l'écouta attentivement et se mit à l'œuvre sans tarder. Il obtint rapidement une audience auprès du roi Charles 1^{er} et lui présenta les documents originaux de Champlain. À sa surprise, le roi reconnut sa pleine responsabilité quant à ce qui s'était passé en Nouvelle-France et il convint que la colonie appartenait à Louis XIII.

Heureux de la réaction du roi anglais, Champlain, s'attendant à ce que la situation soit réglée rapidement, patienta à Londres pour recevoir de plus amples instructions de ses supérieurs en France. Cependant, les semaines défilèrent et rien n'arriva, aucun mot de Louis XIII, du cardinal Richelieu ou de qui que ce soit d'autre à Paris. Champlain n'y comprenait rien. Malheureusement pour lui, le roi Charles entretenait un grief personnel contre Louis XIII. Quand il avait marié sa sœur Henrietta Maria, on lui avait promis une dot de 2 400 000 livres. Six ans plus tard, seule la moitié de cette somme lui avait été remise et Charles en avait désespérément besoin. À l'insu de Champlain, il avait secrètement promis de rendre la Nouvelle-France à une condition : le paiement complet de la dot.

³⁵¹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 424-426.

À Paris, le roi et ses ministres mettaient du temps à répondre à cette condition pour une raison bien simple : ils ne disposaient pas de cet argent. D'autres semaines s'écoulèrent. La fin du mois de novembre approchait pendant que le climat anglais se refroidissait et virait au gris. Champlain était toujours sans nouvelle de Paris. Finalement, dans la dernière semaine du mois, il décida de retourner en France pour aller rencontrer le roi et son cardinal.

Après un trajet pénible, Champlain regagna sa demeure à Paris. Il avait été absent plus de trois ans et revenait chez lui au cœur d'une grande adversité. La chute de Québec constituait le pire revers de sa carrière. Il n'avait plus d'emploi et il manquait d'argent. Alors que les choses ne pouvaient paraître pires, il essuya une autre puissante gifle du destin. Son mariage était dissous. Hélène Boullé, sa jeune et magnifique épouse, annonça à son mari qu'elle ne souhaitait plus vivre avec lui. Le divorce étant hors de question dans la France catholique, elle lui demanda la permission d'entrer dans un couvent. Plus jamais Hélène ne voyagera avec Champlain, pas plus qu'elle ne reverra le Canada. À Québec, son empreinte fut regrettée par les Amérindiens et les colons, mais la Nouvelle-France n'était plus pour elle. Elle tourna le dos à son époux et se réfugia dans les dévotions jusqu'à la fin de sa vie.

Malgré les difficultés et la tristesse qui l'affligeaient, Champlain trouva les ressources pour tenir bon. La foi chrétienne était pour lui une source de force, de même que son grand dessein d'un nouveau monde. Même dans ses souffrances, il demeurait résolu à poursuivre la quête de son rêve en Amérique. À Paris, il reprit sur lui la cause de la Nouvelle-France et, à nouveau, il se lança corps et âme dans le cœur du problème.

Comme il l'avait fait souvent dans le passé, il commença à jeter une nouvelle base d'appuis pour son projet. À l'hiver 1629-1630, il cultiva un autre cercle de relations et bientôt il trouva de nouveaux supporteurs dans l'entourage de Louix XIII. Il s'agissait d'hommes de la génération suivante à celle qui l'avait assisté auparavant et qui avait depuis quitté la scène. Avec leur soutien, Champlain était en mesure de capter l'attention du cardinal Richelieu et d'avoir l'oreille du roi. Il rencontra aussi les directeurs de la Compagnie des Cent-Associés qui, croulant sous de lourdes dettes, ne disposaient que de peu de capital. Refusant eux aussi d'abandonner, ils déposèrent une demande formelle à la couronne « de les laisser avoir six de ses navires avec quatre pataches, qu'ils affréteraient pour aller sur le grand fleuve Saint-Laurent, pour prendre possession du fort de l'habitation de Québec ».³⁵² L'espoir renaissait tranquillement.

Soudainement, tout s'arrêta à nouveau. Le roi et Richelieu tournèrent leur attention vers un autre problème, celui-là encore plus pressant : une guerre en Italie. Complètement absorbés par les événements en Europe et souffrant d'un

³⁵² D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 427-430.

manque chronique de financement, ils repoussèrent à plus tard le problème de la Nouvelle-France. Encore une fois.

Malgré les reculs, les années 1629 à 1632 furent à certains égards les plus productives de la vie de Champlain, alors qu'il continua à jouer un rôle majeur pour garder en vie le rêve d'une Nouvelle-France. Sans relâche, il exhorta le roi, le cardinal et le conseil royal à travailler à sa restitution. Il collabora étroitement avec les directeurs de la compagnie et aida à la réorganiser dans un réseau de filiales. Il forma de nouvelles alliances avec la nouvelle génération de jeunes dirigeants français. Il profita aussi de cette période pour écrire son livre le plus important, intitulé *Voyages de la Nouvelle-France*, qu'il publia en 1632. Cet ouvrage, qui intéressa un vaste lectorat, visait à faire la promotion de son grand projet pour la Nouvelle-France à la cour de Louis XIII.³⁵³

Finalement, en 1632, ses efforts portèrent fruit. Après une longue attente, le roi accepta de payer son dû à Charles 1^{er} pour la dot de sa sœur, en plus des intérêts, soit une somme totale de 1,8 million de livres. Suite à de longues négociations, Charles accepta enfin de rendre la Nouvelle-France à Louis XIII. Les deux s'engagèrent aussi à respecter les obligations du traité qu'ils avaient déjà brisé. Ces termes furent ratifiés par le Traité de Saint-Germain-en-Laye en mars 1632.³⁵⁴

La restitution officielle de la Nouvelle-France étant maintenant chose faite, le choix d'un responsable permanent pour la colonie demeurait une question ouverte. Richelieu n'était pas un partisan de la nomination de Champlain. Peut-être le tenait-il responsable de la perte de la colonie, bien que la plupart des observateurs ne partageaient pas cet avis. Le simple fait qu'il ait tenu aussi longtemps relevait pratiquement de l'exploit. Une commission fut plutôt confiée à Isaac de Razilly, ce qui aurait certainement été une excellente nomination. Razilly était un officier d'une grande compétence et profondément intéressé par la Nouvelle-France. Parmi d'autres, Champlain avait beaucoup de respect pour cet homme. À la surprise de Richelieu cependant, Razilly déclina l'invitation. Il renvoya tout de même la commission avec une mention précisant qu'il serait heureux de servir sous les ordres de quiconque serait mandaté par le roi. Il aurait aussi ajouté qu'il préférerait servir à titre de lieutenant de Samuel de Champlain, « car il est plus compétent dans les affaires coloniales ». Après un long délai et au dernier moment, Richelieu céda au conseil de Razilly et, malgré sa réticence, nomma Champlain dans le rôle de lieutenant au cardinal pour la Nouvelle-France. Il ne s'agissait pas du titre qu'espérait Champlain et il ne lui fut certainement offert pas de la façon qu'il aurait souhaitée, mais malgré tout, il était à nouveau aux commandes de la colonie canadienne.³⁵⁵

³⁵³ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 431-432.

³⁵⁴ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 434.

³⁵⁵ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 439-440.

Le retour des Français en Amérique

À la fin de l'hiver de 1633, dans le vieux port de Dieppe, trois petits navires se préparaient à lever les voiles en vue d'une importante mission. Les ordres étaient de récupérer la colonie perdue de la Nouvelle-France et de rebâtir sa capitale en ruines à Québec. Personne ne savait à quoi s'attendre de la présence anglaise dans le Saint-Laurent. Bien que les navires français soient armés de canons, d'une petite force de mousquetaires et de piquiers, les instructions étaient d'éviter autant que possible les affrontements. Il ne s'agissait pas d'une expédition militaire, mais d'une nouvelle entreprise de colonisation³⁵⁶ et les navires comptaient près de 200 passagers.³⁵⁷

Aux commandes de la mission, Champlain se trouvait investi de pouvoirs octroyés par la couronne et portait désormais une panoplie de titres, notamment, ceux de capitaine dans la Marine Royale et de lieutenant-général de la Nouvelle-France. En 1633, il se trouvait en plein contrôle de son domaine, soumis uniquement à la volonté de Louis XIII et du cardinal Richelieu. Son autorité connaissait toutefois des limites : il n'avait pas été pas le premier choix de Richelieu et ce dernier montra des signes clairs de méfiance à son endroit. Était-ce en raison de son association passée avec le roi Henri IV, ses possibles origines protestantes ou bien l'absence de sang « noble » dans ses veines? Peu importe la raison, Richelieu refusa d'accorder le titre officiel de « gouverneur » à Champlain et limita son autorité à celle de lieutenant de la vallée du Saint-Laurent.

Ceux qui connaissaient Champlain cependant, et qui avaient voyagé avec lui en Amérique, avaient certainement une appréciation différente de cet homme d'exception et de son rôle au sein de la colonie. Même si le titre de gouverneur lui échappait, les habitants de Québec le lui accordèrent quand même. Les Amérindiens du Saint-Laurent allèrent encore plus loin : en 1633, ils l'appelaient « le Capitaine des Français ». Quant aux Européens des autres nations, ils s'adressaient à lui avec déférence et respect quand ils le rencontraient en Amérique. Il en allait de même pour toute la population de la Nouvelle-France, alors que les membres du clergé, les habitants, les marins de Québec et d'Acadie, les pêcheurs et les interprètes reconnaissaient cet homme comme leur chef.

À la mi-mars, les préparatifs de la mission avaient été complétés. D'importants dignitaires vinrent à Dieppe pour assister au départ des navires. Il s'agissait d'un événement d'envergure nationale. En France, l'intérêt pour l'Amérique du Nord était sans précédent. Peu de dirigeants français avaient pris conscience de l'importance de leur colonie américaine jusqu'à ce que les flibustiers anglais réussissent à la leur arracher. La plus récente publication de Champlain, *Voyages*, son œuvre la plus imposante et la plus marquante, avait aussi suscité un vif

³⁵⁶ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 443.

³⁵⁷ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 85.

engouement dès qu'elle fut mise sous presse en 1632. Ses cartes géographiques magnifiques avaient également eu le même effet.

Au petit matin du 23 mars 1633, l'expédition était fin prête. On ne peut qu'imaginer le bonheur ressenti par Champlain. Il reprenait enfin la mer, faisant ce qu'il aimait le plus au monde. Pour lui, ce voyage représentait sa 27^e traversée de l'Atlantique.³⁵⁸ Elle sera sa dernière. Malgré une puissante tempête au cours de laquelle l'horizon s'était rempli d'éclairs, la flotte réussit à atteindre le détroit de Cabot dans les eaux protégées du Cap Breton, là où une filiale de la Compagnie des Cent-Associés avait érigé le fort Saint-Anne. La petite escadre entra dans le port, au son d'un accueil tumultueux. Champlain venait de compléter un autre voyage transatlantique tout en préservant son parcours sans faille à titre de navigateur. En 27 traversées, sous son commandement, jamais un seul navire majeur n'avait été perdu.

Champlain se dépêcha de remonter le fleuve jusqu'à Québec et arriva à bon port le 22 mai. Il était heureux de découvrir que les Anglais n'y étaient plus et que les habitants français avaient repris le contrôle de l'établissement. Ils étaient peu nombreux, mais remplis d'enthousiasme à voir revenir Champlain et les Français.³⁵⁹

Les travaux de Champlain

Champlain se mit aussitôt au travail. Il inspecta les lieux et constata qu'une bonne partie de la ville était en ruine et le fort, en lambeaux. Rien n'avait été entretenu depuis son départ, quatre ans plus tôt. En l'absence d'une autorité, Québec était devenue une bien petite ville de frontière toute grande ouverte. Dans les rues sales et encombrées, il trouva des traiteurs de fourrures dispersés qui faisaient leurs propres lois, autant des Anglais, des Français que des Amérindiens. Une seule famille avait subsisté : la résiliente famille Hébert, qui cultivait toujours le domaine que Champlain lui avait accordé. Ses membres aimaient profondément leur terre, mais ils avaient vécu dans la peur constante que de la violence soit perpétrée contre eux. Les Hébert étaient soulagés du retour de Champlain, le cœur rempli d'espoir que l'ordre soit enfin rétabli.

En 1633, même après trente ans de vie consacrée à la cause de la Nouvelle-France, Champlain était toujours aussi énergique. Il rassembla ses hommes et les mit au travail afin de rebâtir l'Habitation. La priorité était de rétablir les lignes de défense de la colonie. Brûlé, pillé et frappé par la foudre, le fort était en piteux état. Champlain fit réparer la palissade, rebâtir les remparts érodés, renforcer les portes et ajouter des plateformes pour y installer des canons dont la portée couvrirait la pleine largeur du fleuve. Dans la ville, plus bas, on rénova un bâtiment pour en

³⁵⁸ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 443-446.

³⁵⁹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 446-448.

faire un entrepôt et on restaura des magasins d'artisanerie ainsi que les quartiers de résidences des domestiques et des soldats. À l'intérieur du fort, on aménagea le siège d'un gouvernement royal et à nouveau, le drapeau de la France fut hissé au-dessus de la petite ville renaissante. Champlain fit aussi construire une petite chapelle qu'il nomma Notre-Dame-de-la-Recouvrance. Il encouragea activement l'exercice du culte et la chapelle devint rapidement un centre important dans la vie de la colonie.³⁶⁰

Pour régler le problème des traiteurs illégaux qui continuaient d'apparaître sur le fleuve, Champlain fit ériger un nouveau fort et un poste de traite sur une petite île rocheuse, l'île Richelieu, à quelque 70 kilomètres en amont de Québec. Les canons empêchaient les Anglais de remonter le courant plus avant et le poste de traite offrait l'opportunité aux traiteurs détenant un permis valide de commercer avec les Premières Nations.³⁶¹

Le chantier suivant de Champlain consistait à rétablir les relations avec les Premières Nations. À Québec, les actes de violence isolés étaient dangereusement à la hausse entre Français et Amérindiens. Sur ce plan, la conquête anglaise avait causé de véritables dommages. Les Autochtones ne comprenaient pas comment un royaume aussi formidable que la France avait pu être défait par un si petit groupe de flibustiers. Certains d'entre eux s'étaient sentis abandonnés par les Français et d'autres étaient venus à croire qu'ils n'étaient pas dignes de confiance à titre d'alliés ou de partenaires commerciaux. Certains, plus sinistrement opportunistes, voyaient les Français comme des proies mûres à déplumer.

Le 2 juillet 1633, par exemple, un Français fut assassiné par un Amérindien de la Petite-Nation pendant qu'il lavait ses vêtements dans un ruisseau près de son établissement. Le tueur tenta de déguiser ses actes comme étant l'œuvre des Iroquois. Quand Champlain et des chefs montagnais découvrirent la vérité, le suspect fut capturé et ramené au fort. Les dirigeants français se demandèrent alors ce qui devait être fait en pareille circonstance. Il s'agissait d'un problème avec lequel Champlain avait déjà eu à jongler plusieurs fois dans le passé.

De longues discussions suivirent entre Champlain et de larges assemblées d'Autochtones, portant généralement sur les standards de justice. Devant les diverses propositions émises, Champlain suggéra que seul le contrevenant devait être puni et d'une façon qui soit reconnue comme juste par tous les partis. Les participants s'accordèrent et le meurtrier demeura en « confinement ouvert » afin que sa femme et les membres de sa nation puissent le visiter. Au milieu de tensions croissantes, Champlain réussit à trouver une voie de coexistence entre Français et

³⁶⁰ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 448-449.

³⁶¹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 452.

Amérindiens. Chaque fois, Champlain s'appliquait à trouver un accommodement afin de restaurer de bonnes relations dans la vallée du Saint-Laurent.³⁶²

La complexité culturelle au Canada magnifiait l'ampleur de la tâche. Chaque tribu présentait un profil unique d'intérêts qui leur étaient propres. Champlain devait trouver des solutions qui satisfaisaient les Montagnais, les nombreux groupes algonquins, les Hurons et, particulièrement, les Iroquois. Le premier pas fut d'élargir les réseaux de communication. Ne maîtrisant aucune langue autochtone, Champlain s'appuyait surtout sur le travail d'interprètes dans ses interactions avec les Premières Nations.

Certains membres de la première cohorte d'interprètes français étaient demeurés dans la vallée du Saint-Laurent. À l'arrivée des Anglais, plusieurs d'entre eux étaient allés vivre parmi les Amérindiens. D'autres avaient décidé de se ranger du côté des conquérants. Champlain avait investi beaucoup d'énergie dans le cheminement de ces hommes et il fut consterné par ce que certains d'entre eux étaient devenus. Il en vint à détester Étienne Brûlé et à prendre en aversion Nicolas Marsolet pour avoir vendu leurs services aux mercenaires britanniques. À compter de 1633, il travailla plus étroitement avec d'autres interprètes envers qui il accordait sa confiance. Parmi eux, Olivier le Tardif, dont tous pensaient le plus grand bien : il maîtrisait les langues montagnaise, algonquienne et huronne et son intégrité ne faisait aucun doute. Les Amérindiens aussi le tenaient en haute estime. Il apparut souvent aux côtés de Champlain et s'imposa comme une figure marquante de l'histoire de la Nouvelle-France.

En mai 1633, deux jours après le retour de Champlain à Québec, 18 canots bondés de Montagnais, menés par leur chef Capitanal, s'amènèrent à sa rencontre. Champlain s'entretint avec eux et prononça, par le biais de son interprète, un discours rempli d'émotions. Il leur rappela l'alliance qu'il avait établie avec leurs patriarches lors de la Grande Tabagie à Tadoussac, trente ans plus tôt. Il remémora aussi sa présence aux côtés du père de Capitanal avec qui il avait affronté les redoutables guerriers mohawks.

Il partagea avec eux son rêve d'une Nouvelle-France où leurs enfants pourraient se marier entre eux et vivre ensemble telle une nation. Pointant du doigt le fort et l'Habitation, il prédit avec conviction : « quand cette grande maison sera construite, nos fils marieront vos filles et nous ne formerons qu'un seul peuple. » Ces mots sincères, qui s'inscrivaient dans la logique autochtone d'une alliance par la parenté, lui venait du cœur; on raconta que les Amérindiens en furent profondément touchés. Présent à cette rencontre, le père Le Jeune observa que ces derniers « écoutaient très attentivement » Champlain et « paraissaient être dans des réflexions profondes ».

³⁶² D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 453-454.

Champlain aborda aussi le commerce qui avait grandi entre les Montagnais et les Britanniques. Il leur parla du traité conclu entre les monarques d'Angleterre et de France et les avertit que leurs flibustiers étaient des « voleurs [...] venus pour piller les Français ». Il exhorta les Montagnais à « bien considérer ce qu'ils faisaient; ces voleurs n'étaient que des oiseaux de passage, tandis que les Français demeureraient dans le pays car il leur appartenait. » Quand Champlain eut terminé son intervention, Capitanal se leva et prit la parole « avec une rhétorique aussi fine et déliée qu'il en saurait sortir de l'école d'Aristote ou de Cicéron », rapporta le père Le Jeune, visiblement impressionné par ses talents oratoires. Capitanal affirma que Champlain avait parlé en vérité et que pendant trente ans il avait incarné les valeurs qu'il avait épousées. Le chef amérindien affirma qu'il avait entendu son père parler en bien de cet homme et que lui et les siens avaient compris que les Français étaient différents des Anglais. Capitanal promit qu'il « n'irait pas vers les Anglais » et, poursuivit-il, « je dirai à mes hommes qu'ils ne devraient pas aller là ». Il expliqua néanmoins que son autorité était limitée et que « s'il y a un jeune homme qui saute là-bas sans être vu, je ne saurai pas quoi faire; vous savez bien que la jeunesse ne peut être restreinte ».

Un enjeu particulier reposait sur le trafic d'alcool avec les Amérindiens. Champlain écrivit : « Depuis que les Anglais les ont introduits à cette boisson, cela a causé plusieurs querelles, bagarres, fracassant leurs cabanes... et des problèmes à travers le pays ». Il interdit aux marchands de leur offrir du vin ou des spiritueux, sous peine d'un sévère châtement corporel. De concert, Champlain et Capitanal travaillèrent à mettre un frein au commerce avec les intrus anglais et d'en faire tout autant pour le trafic d'alcool. Les deux hommes connaissaient les limites de leur pouvoir, mais ils firent de leur mieux et ils le firent ensemble.

Durant cette même première semaine, fort occupée pour Champlain, un grand nombre d'Algonquins descendirent le fleuve Saint-Laurent à bord d'une large flotte de canots. Soupçonnant qu'ils allaient poursuivre leur chemin pour se rendre à Tadoussac où se trouvaient des navires de traiteurs anglais, Champlain alla à leur rencontre dans leur camp et s'entretint avec leurs aînés. Il les écouta et leur parla ensuite de sa vision de la Nouvelle-France. Il les encouragea à se rapprocher de Québec et partagea avec eux son souhait d'une cohabitation pacifique des Européens et des Autochtones.

Après s'être entretenu avec les Montagnais et les Algonquins, Champlain rencontra également les Hurons et s'efforça de rétablir les ponts avec eux. Vingt ans plus tôt, il avait combattu à leurs côtés contre les Onondagas. Il avait été près d'eux et, durant un hiver complet, il avait vécu dans leurs villages. Cependant, depuis ce temps, leurs relations s'étaient refroidies. Certains avaient même le sentiment d'avoir été abandonnés par Champlain. Malgré tout, en 1633, ils se souvenaient toujours de lui avec affection et respect. Ayant eu vent de son retour, une vaste délégation de Hurons entreprit le voyage pour venir voir cet homme, devenu une

légende vivante dans leur propre culture. Le 28 juin, entre 500 et 600 Hurons visitèrent Québec à bord de quelques centaines de canots.

Le premier jour, ils montèrent leur camp sur les berges du fleuve et érigèrent des maisons longues. Le lendemain, ils tinrent conseil avec une soixantaine de chefs, assis à même le sol, alors que tous les villages et tous les clans étaient regroupés. Champlain fut invité à y prendre part, de même que les jésuites. Un sagamo huron se leva et s'adressa à eux tous en disant qu'ils étaient venus « pour voir leurs amis et frères les Français ». En guise de cadeau, il offrit au « capitaine des Français, le sieur de Champlain » trois grands ballots de fourrures de castor. Les autres Amérindiens se mirent de la partie pour exprimer leur soutien. L'un de leurs chefs prit ensuite la parole : « Tous les gens se réjouissent du retour de sieur de Champlain et ils sont tous venus pour se réchauffer à son feu. » On remit alors encore plus de ballots de fourrures aux Français.

Champlain se leva à son tour et leur dit qu'il « souhaitait beaucoup les avoir comme des frères, qu'il reconnaissait les vieux hommes avec qui il avait été à la guerre contre les Iroquois ». Les Hurons furent touchés par ces paroles. C'est alors, nous raconte le père Le Jeune, que deux de leurs chefs se manifestèrent et, à la surprise du clerc, « ils rivalisèrent entre eux en tentant d'honorer sieur de Champlain ». L'un d'eux proclama : « Quand les Français étaient absents, la terre n'était plus la terre, la rivière n'était plus rivière, et le ciel n'était plus le ciel. Mais avec le retour de sieur de Champlain, tout était comme avant; la terre était à nouveau la terre, la rivière était redevenue la rivière et le ciel était une fois de plus le ciel ». L'autre chef célébra Champlain à titre de guerrier et rappela que lorsqu'il s'amenait dans la bataille, « un regard de son œil semait la terreur dans le cœur des ennemis ».³⁶³

Au cours des deux jours suivants, Hurons et Français s'échangèrent des pelleteries et du tabac contre des couvertures, haches, marmites, manteaux, pointes de flèches en acier, chemises et autres articles utilitaires.³⁶⁴ Un conseil fut ensuite tenu au cinquième jour, accompagné de danses et de chants. Champlain rivalisa ensuite de générosité en offrant des cadeaux aux Hurons d'une valeur équivalente à ce qu'il avait reçu d'eux.³⁶⁵

Lors d'une telle session, Champlain ne réalisait pas de profit direct dans ses échanges avec les Amérindiens.³⁶⁶ Pour lui, la conduite du commerce avec les Premières Nations relevait de bien plus que de simples transactions. Il fallait organiser le commerce d'une manière qui soit culturellement compatible avec les deux économies. Selon l'historien Denys Delâge, ce fut le secret de son succès

³⁶³ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 454-458.

³⁶⁴ Philippe Jacquin, *Les Indiens blancs. Français et Indiens en Amérique du Nord (XVI^e - XVII^e siècle)*, Paris, Payot, 1987, p. 71.

³⁶⁵ D. Delâge, *Bitter Feast*, p. 97.

³⁶⁶ D. Delâge, *Bitter Feast*, p. 98.

auprès des peuples autochtones.³⁶⁷ Au-delà du rituel d'échange, Champlain avait saisi une dimension fondamentale de la société amérindienne : l'esprit de générosité.³⁶⁸ Il ne s'agissait pas d'un enjeu de tarifs, mais celui de bâtir des relations exclusives avec ses partenaires par le jeu du don et du contre-don. Dans ce contexte, le commerce signifiait aussi faire la paix, pratiquer la diplomatie et instaurer des amitiés.³⁶⁹

Pour clore cette session historique avec les Hurons à l'été 1633, la discussion porta sur les pères jésuites. Champlain pressa les Hurons de les accepter dans leurs villages et proposa les arrangements nécessaires auprès des deux groupes. Les Hurons se plièrent à son jugement, bien qu'à certains égards, cela allait à l'encontre du leur. En 1633, Champlain s'imposait réellement comme un chef prestigieux et influent de la vallée du Saint-Laurent.³⁷⁰

Depuis le retour des Français à Québec en 1633, des Algonquins et des Hurons y venaient nombreux chaque été. Les habitants assistaient à ces assemblées aux allures de foire. Tous s'amusaient de ces rendez-vous qui brisaient l'isolement et la monotonie de la routine coloniale. Les rives du fleuve se couvraient alors de huttes habitées par une population bruyante et colorée. Amérindiens et Français se laissaient alors emporter par la fièvre du commerce.³⁷¹ Ces rencontres étaient toujours accompagnées de festivités qui duraient plusieurs jours. Les réjouissances incluaient des concours de tir de mousquets, des remises de cadeaux, des festins, des discours, des échanges commerciaux, des présents d'adieu et autres.³⁷²

Champlain s'appliqua à faire évoluer les attitudes des immigrants français à l'égard des Amérindiens au sein de la population locale. Pour cette dernière, les foires, les ambassades, le séjour de divers groupes pendant les beaux jours étaient autant d'occasions de se familiariser avec les sociétés amérindiennes et des moments propices aux découvertes mutuelles. Accoutumés à l'absence de hiérarchie, aux rapports directs et intrigués par les faits et gestes des nouveaux venus, les Amérindiens recherchaient les contacts avec eux. On entrait dans les maisons en les observant et on se joignait à leurs activités.³⁷³ On venait pour voir et pour se voir, pour tenir conseil, pour visiter, pour découvrir, pour discuter, pour informer de l'approche de l'ennemi iroquois ou anglais, pour entreposer des ballots de fourrure, pour apporter ou pour demande à manger. Quant aux nouveaux venus français, ils étaient tout aussi curieux de ces « hommes de la forêt » qui ne demandaient qu'à sympathiser. L'interaction était constante à Québec, plus chaleureuse en période calme, alors qu'en temps de conflit elle était plus distante,

³⁶⁷ D. Delâge, *Bitter Feast*, p. 96.

³⁶⁸ D. Delâge, *Bitter Feast*, p. 97.

³⁶⁹ D. Delâge, *Bitter Feast*, pp. 96-97.

³⁷⁰ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 458.

³⁷¹ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 71.

³⁷² D. Delâge, *Bitter Feast*, p. 97.

³⁷³ P. Jacquin, *Les indiens blancs*, p.73.

tendue et fébrile.³⁷⁴ Grâce à la direction de Champlain, les relations entre les divers camps reprirent du mieux.

Les relations avec les Iroquois étaient toutefois redevenues problématiques. Toutes les nations d'importance dans la vallée du Saint-Laurent demandaient aux Français leur l'aide contre eux. Le 13 novembre précédent, soit en 1632, le père Le Jeune avait été surpris par la visite d'un chef montagnais, arrivé dans un état de grande agitation. Le Jeune rapporta que Manitougache, invité et voisin des Français, était venu les alerter « que de nombreux Hiroquois [sic] avaient été aperçus près de Kebec. Tous les Montagnais tremblaient de peur. » Il leur demanda aussi « si sa femme et ses enfants pouvaient venir et loger » avec eux. Il avait dépêché « son parti entier, tous les jeunes gens, vers des cabanes dans les environs de Québec, où ils avaient été avisés que des arquebusiers seraient envoyés pour les protéger ». Les Algonquins et les Hurons présentèrent des requêtes similaires à l'endroit de Champlain. Vingt ans après les campagnes militaires contre les Mohawks et les Onondagas, la guerre reprenait de plus belle entre les Iroquois et les nations amérindiennes de la vallée laurentienne.

Le 2 juin 1633, des guerriers mohawks tendirent une embuscade à un groupe de Français près du futur site de Trois-Rivières. La rencontre fut des plus brutales alors que ces derniers remontaient le fleuve à bord d'une barque et d'une petite chaloupe. Le courant était fort et plusieurs hommes décidèrent qu'il était préférable de tirer la chaloupe à partir de la berge. Au moment où ils s'apprêtaient à toucher terre, un groupe de quelque 30 ou 40 Iroquois bondit sur eux, les attaquant furieusement. D'autres Iroquois tentèrent d'aborder la chaloupe à partir de leurs canots de guerre. La plus grande barque française s'amena alors à la rescousse et des arquebusiers français braquèrent leurs armes. Les Iroquois prirent aussitôt la fuite, non sans avoir tué deux ou trois colons, en avoir blessé trois ou quatre autres avant de retraire dans des cris de triomphe.

C'est ainsi que le problème le plus inextricable de Champlain refit surface : la reprise des hostilités avec ces formidables guerriers. Champlain avait tenté à maintes reprises de faire la paix avec eux. Depuis les batailles livrées contre les Mohawks, en 1609 et 1610 et les Onondagas, en 1615, une paix relative s'était maintenue, alors que les Cinq-Nations iroquoises étaient engagées dans des conflits au sud. Une paix informelle avait été convenue, mais la conquête anglaise avait interrompu l'accord. Les Mohawks s'étaient tournés à nouveau vers le nord et les rivalités issues de la traite des fourrures avaient repris de plus belle. Les initiatives de paix avaient ainsi échoué et Champlain ne pouvait leur opposer une force militaire suffisamment puissante pour les remettre à leur place.

En 1633 ainsi qu'en 1634, Champlain mit sur papier ses réflexions dans des lettres adressées au cardinal Richelieu. Il expliqua que les Iroquois avaient repris le

³⁷⁴ D. Delâge, « Kebhek, Uepishtikueiau ou Québec », p. 124.

contrôle d'une majeure partie du pays au sud du fleuve Saint-Laurent. Il rapporta que, dans cette région, les rivières et les sentiers n'étaient plus ouverts aux Français et à leurs alliés amérindiens. Dans un élan visionnaire, Champlain suggéra à Richelieu qu'un tel problème ne pourrait être résorbé que par la force des armes. Non pas une armée européenne conventionnelle, mais plutôt une sorte de force spéciale, une unité militaire adaptée aux conditions du continent. Elle serait d'abord très petite, soigneusement sélectionnée, entraînée pour des opérations parmi les Amérindiens, hautement mobile pour se déplacer dans les forêts d'Amérique du Nord. Pour maîtriser la menace iroquoise, il suggéra qu'il était « nécessaire d'avoir cent hommes de courage choisis, aux bonnes manières, discrets, disciplinés, habitués à la fatigue et capable de s'adapter aux coutumes des Amérindiens en matière de nourriture et de boisson. »

Il s'agirait aussi de jeunes hommes disciplinés et modérés pouvant s'adapter aux voies des Amérindiens. Champlain s'attendait à ce que cette petite force évolue en alliance avec un nombre bien plus grand de 3 000 ou 4 000 guerriers amérindiens provenant des nations de la vallée du Saint-Laurent. Il demanda aussi que les Français approvisionnent leurs alliés avec un millier de hachettes et 4 000 pointes de flèche en acier.

Ses visées étaient claires : dans l'éventualité d'attaques, il proposait de rassembler une force combinée de troupes françaises et de guerriers amérindiens. Son intention était de frapper rapidement un ou plusieurs des villages iroquois importants, avec une force imposante et hautement mobile qui pourrait avancer promptement au cœur de l'Iroquoisie, pour ensuite retraiter et, ainsi, hausser le coût à payer par l'ennemi d'une campagne d'agression.

Chose certaine, Champlain ne souhaitait pas imposer une conquête française en Amérique du Nord par la force brute ou en implantant un empire sédentaire à la manière des Britanniques. Le but était de vivre parmi les nations autochtones et de travailler avec elles afin de créer une base solide à une alliance franco-amérindienne. Pour la défendre, il croyait en la valeur d'efforts militaires conjoints, lorsque nécessaire, qui permettraient de prendre des mesures, brèves, fortes et décisives, pour être suivies d'une conciliation.

Le plan de Champlain requérait le soutien actif du cardinal Richelieu, mais ce dernier ne donna pas suite à ses recommandations. Son refus coûta cher à la France. Après la mort de Champlain, les Iroquois devinrent encore plus agressifs avec les Français et une imposante force d'infanterie conventionnelle fut envoyée en Amérique avec les instructions d'imposer l'ordre par une main de fer plus lourde. Cette approche de « force majeure » s'avéra certainement moins efficace que celle de Champlain.³⁷⁵

³⁷⁵ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 459-462.

Un promoteur infatigable de la Nouvelle-France

Pendant qu'il gouvernait à Québec, Champlain déploya tous les efforts pour améliorer ses relations avec le cardinal Richelieu. Ce n'était pas une mince affaire, alors que le cardinal était surtout absorbé par ce qui se passait en Europe et ailleurs dans le monde. Il voulait créer un empire global pour la France et son attention passait d'un projet à l'autre. Il avait fait l'acquisition des îles antillaises de la Martinique et de la Guadeloupe et portait un vif intérêt à l'Asie du Sud et aux Indes orientales. Le Canada était aussi sur sa liste, mais rarement à son sommet.

Champlain rédigea une série de lettres à Richelieu dont les propos portaient sur l'importance stratégique de la Nouvelle-France. Il y décrivait la magnitude vertigineuse de cette contrée et célébrait son fleuve majestueux. Il parlait chaleureusement des Premières Nations et de leur grande diversité. Il vantait aussi la beauté de ce pays, la richesse de ses terres arables, ses grands espaces et ses forêts à perte de vue ainsi que son abondance en animaux et en poissons. Chaque lettre était un plaidoyer qui venait du cœur, à propos d'un pays qu'il aimait aussi chèrement que sa France natale.

Ces envois annuels constituaient également des avertissements à Richelieu, l'avisant de ne pas perdre de vue la Nouvelle-France parmi ses autres visées. Champlain prévint qu'un grand territoire pouvait être perdu aux mains des ennemis de la colonie, qu'ils soient Iroquois, Anglais ou Hollandais. Encore et encore, il prédit que, dans cette période d'humbles commencements, même une petite force guerrière puisse déterminer le destin d'un aussi vaste continent.

Le Cardinal Richelieu devait certainement être embêté de recevoir à répétition ces lettres en provenance de Québec. Peut-être n'en a-t-il jamais pris connaissance. S'il lui répondit, aucune trace n'en est restée. Il n'appréciait pas d'être sollicité par ses subalternes, particulièrement par ce vieux gentilhomme gênant, poussé par un rêve lointain. À cette époque, quand son attention se tournait vers les colonies de l'empire français, elle portait plus vers la Guadeloupe que Québec, la Martinique plutôt que l'Acadie, l'Afrique du Nord avant l'Amérique du Nord et vers l'océan Indien davantage que l'Atlantique. Pour les catholiques de la Nouvelle-France, le désintérêt du cardinal parut certainement comme une forme de purgatoire. En Nouvelle-Angleterre, il était probablement perçu comme un cadeau du ciel.³⁷⁶

L'enracinement

À son retour à Québec en 1633, Champlain avait recensé 77 habitants qui y vivaient. Ce nombre était inférieur aux 80 pauvres âmes qui avaient tenté de s'établir sur l'île Sainte-Croix, en Acadie, trois décennies plus tôt. Le peuplement de la

³⁷⁶ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 462-463.

Nouvelle-France avait été son objectif depuis le début, mais pendant trente ans, peu de progrès avaient été réalisés sur ce front.

Au cours de cette période, la plupart de ceux qui venaient en Nouvelle-France n'étaient que de passage. Il s'agissait souvent de jeunes hommes solitaires qui restaient brièvement avant de poursuivre leur route. À Québec, on ne trouvait toujours qu'une seule famille : les Hébert-Couillard, dont l'établissement avait été assisté par Champlain à compter de 1617. Le patriarche, Louis Hébert, était décédé durant l'hiver 1626-1627. Sa veuve, Marie Rollet, demeurée à Québec, s'était remariée. Leur fille, Guillemette Hébert, s'était unie à un charpentier du nom de Guillaume Couillard et en 1634, le couple avait quatre filles en bas âge. Leur patrimoine était profitable et en bonne santé; cette famille élargie constituait une preuve de la faisabilité, pour des colons, de prendre racine dans la vallée du Saint-Laurent. Au cours des années précédentes cependant, la famille avait beaucoup souffert. Les compagnies commerciales l'avaient exploitée cruellement. Un Amérindien avait tué un de ses ouvriers et, durant l'occupation britannique, des prédateurs anglais et français avaient pillé sa propriété. En 1632, à bout de souffle et dépourvus d'appuis, les Hébert-Couillard étaient sur le point de tout laisser tomber.

Ils étaient d'autant plus réjouis et soulagés quand Champlain réapparut à Québec en 1633, accompagné de près de 150 colons. Cet événement s'avérera un moment charnière dans l'histoire du peuplement de Québec. Ces nouveaux arrivants furent suivis l'année suivante par 200 immigrants et en 1635, par près de 300 autres. Leur arrivée marqua le véritable coup d'envoi du peuplement français dans la vallée du Saint-Laurent, dorénavant capable de croître naturellement.

Le taux de croissance de la population coloniale demeura initialement faible, alors que près de la moitié des arrivants retournèrent en France après un temps. Malgré tout, le nombre de ceux qui décidèrent de rester augmenta de 77 en 1632-1633, à 227 en 1633-1634 et grimpa à près de 400 en 1635-1636. Une fois initiée, cette tendance se poursuivit plusieurs années. Un millier d'immigrants débarquèrent entre 1636 et 1640 et 3 500 de plus entre 1640 et 1659. Le premier véritable enracinement se produisit donc durant les dernières années de gouvernance de Champlain entre 1633 et 1635.

Le facteur majeur de cet envol fut la proportion croissante d'immigration de femmes et de filles. À l'automne de 1632, le père Le Jeune comptait cinq femmes d'origine française à Québec, toutes de la famille Hébert-Couillard. En 1636, ce nombre avait grimpé à au moins 65 Françaises en plus de 78 enfants. À mesure que des femmes s'ajoutaient à la colonie, d'autres tendances firent leur apparition. La proportion de célibataires qui trouvèrent un mari était très élevée, supérieure même qu'en France. Dans les familles, en général, durant les années de fertilité de l'épouse, on dénombrait en moyenne entre huit et neuf bébés nés en santé. Le taux de mortalité infantile était certes important, mais celui de fertilité lui était bien

supérieur. Cette population dynamique commença à doubler à tous les 25 ans et elle continua de croître à ce rythme sur plusieurs générations. Après les commencements modestes des années 1633 à 1635, la population européenne de Québec se mit à grandir à un rythme extraordinaire.

Ce développement se traduisit en un phénomène génétique qui étonna les démographes l'ayant étudié, alors que la population francophone du Québec et l'ensemble de sa parenté en Amérique du Nord se comptent aujourd'hui en dizaines de millions. Une analyse minutieuse du démographe québécois Hubert Charbonneau sur cette vaste population, conclut qu'elle grandit à partir d'une petite base génétique. Plus des deux tiers sont des descendants de quelque 1 100 femmes d'origine française qui sont venues au Canada entre 1630 et 1680. Tout aussi remarquable est le fait que cette proportion ne changea que très peu entre la moitié du 18^e siècle et celle du 20^e.

Au-delà du courage nécessaire pour tenter sa chance en Nouvelle-France, tous ces nouveaux venus durent acquérir des connaissances propres à ce pays, telles que des notions de médecine primaire et d'herboristerie ainsi que d'agriculture en milieu nordique. Ils devaient savoir bâtir une maison et des granges, fabriquer et entretenir la plupart de leurs outils. Il fallait se faire menuisier, tisserand à l'occasion, chasseur, pêcheur et même parfois, guerrier devant la menace iroquoise. Quant aux femmes, elles étaient dotées des mêmes talents, dont le maniement du mousquet pour contribuer à la défense de leurs propriétés. De surcroît, elles devinrent expertes en cuisine, en conservation des aliments et en confection des vêtements.

Autant qu'il lui était possible, Champlain encouragea et appuya l'immigration dans la vallée du Saint-Laurent. Pour d'autres dirigeants français, l'accent était davantage porté sur sa régulation, alors que la Compagnie des Cent-Associés de Richelieu avait reçu l'ordre en lettres patentes de « peupler le pays avec des Français catholiques nés dans le pays ». C'était là le souhait du conseil royal et de Richelieu lui-même. Quant à Champlain, il favorisait une politique plus ouverte.³⁷⁷

La famille Martin

Un bel exemple de cette ouverture est celui de sa relation avec la famille d'un Écossais, Abraham Martin, appelé Maître Abraham, un marin et un pêcheur. À Dieppe en 1619, il s'était marié avec Marguerite Langlois et il avait fait son entrée en Nouvelle-France avec elle, probablement l'année suivante. Une fois installé, il s'éleva au rang de pilote et de maître d'une barque de la compagnie. À Québec, le couple construisit une maison et, en octobre 1621, il donna naissance à Eustache Martin, le premier enfant français né en Nouvelle-France selon les archives des baptistères. La famille Martin vécut à Québec jusqu'à la conquête anglaise en 1629

³⁷⁷ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 464-466.

puis elle retourna en France. Elle y demeura jusqu'en 1632 avant de revenir en Amérique plus tard au cours de la même année ou celle d'ensuite. De retour, Abraham Martin reprit ses occupations sur le fleuve.

Champlain accueillit la famille Martin et lui offrit son appui dans son implantation. Abraham Martin se vit accorder une terre d'une trentaine d'arpents près de Québec. Champlain puisa à même sa fortune personnelle pour offrir à Martin une somme de 1 200 livres pour défricher sa terre et loger sa progéniture près de Québec.³⁷⁸ Une légende raconte que Martin détenait une partie des terres surélevées dominant la ville et que c'est en son honneur que les Plaines d'Abraham auraient été ainsi nommées. Bien qu'encore contestée parmi les historiens, une anecdote pittoresque rapporte que la « Côte d'Abraham » était le sentier qu'empruntait Martin pour descendre à la rivière Saint-Charles afin de faire boire ses animaux. Quoiqu'il en soit, Champlain était heureux de compter sur cette famille franco-écossaise.³⁷⁹ Le couple eut au moins trois fils et six filles qui se marièrent et engendrèrent de nombreux descendants. Aujourd'hui, une large part de la population francophone du Québec descend de Marguerite Langlois et d'Abraham Martin, dit l'Écossais.³⁸⁰

La famille Giffard

Le plus important ajout à la population coloniale au retour des Français fut celui de la famille de Robert Giffard, un ami proche de Champlain. Il était un apothicaire et un chirurgien émérite provenant de Perche, au sud-est de la Normandie. Homme de haut rang et de fortune, il était venu en Nouvelle-France en 1621 ou 1622 à titre de chirurgien de navire et il avait aimé ce qu'il avait vu. Avec Champlain, Giffard partageait ce rêve d'une Nouvelle-France prospère et cette vision humaniste du rapport avec les Premières Nations. Il voulut lui-même marier une femme autochtone et s'établir de manière permanente en Amérique. Cette dernière accepta sa proposition, mais sa nation la rejeta et il décida de rentrer chez lui en France.

Le rêve américain continuait toutefois de l'habiter, au point où en 1627, il retourna au Québec et y construisit une petite cabane près de Beauport. Quand les flibustiers anglais prirent le contrôle de la Nouvelle-France, ils firent de Giffard leur prisonnier et s'emparèrent de sa propriété. Il réussit malgré tout à se frayer un chemin pour retourner en France. Appuyé par Champlain, il réclama à la Compagnie des Cent Associés d'être compensé par l'octroi d'une terre à Québec. C'est ainsi qu'on lui accorda une vaste bande de terre sur la rivière Beauport, tout près d'où se trouvait son habitation précédente.

³⁷⁸ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 466-468.

³⁷⁹ Henry B. M. Best, « MARTIN, ABRAHAM (dit « l'Écossais » ou « Maître Abraham ») », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 1 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/martin_abraham_1F.html

³⁸⁰ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 467.

En retour, Giffard entreprit d'amener des colons à ses frais et de les aider à s'établir sur sa terre. Avec toutes sortes d'arrangements, Champlain l'assista dans ses efforts, comme il l'avait fait avec les familles Hébert-Couillard et Martin. En 1634, Giffard était revenu en Amérique avec son épouse française, Marie Renouard, alors enceinte de huit mois. Une semaine après leur arrivée, elle donna naissance à une petite fille en pleine santé. Cette année-là, Giffard employa sa fortune à recruter une quarantaine d'immigrants français, incluant des femmes et des enfants afin qu'ils s'établissent sur ce qui deviendra la première seigneurie de la Nouvelle-France. Un autre groupe important suivit l'année d'après et encore davantage celles d'ensuite. Selon un recensement réalisé en 1666, 29 familles, soit 184 personnes, vivaient sur les terres de Giffard ou à proximité et elles continuaient de se multiplier.

Les débuts d'une croissance soutenue de la population à Québec se voulaient essentiels au grand dessein de Champlain et un témoignage de la détermination dont il avait fait preuve. Après des décennies d'efforts infructueux, ces succès furent pour lui d'un grand réconfort. Dans le même élan, l'emprise bienveillante de Champlain donna à ces familles pionnières le courage d'aller de l'avant avec leur nouvelle vie en Amérique. Face à un nouveau monde sauvage aux proportions vertigineuses, les immigrants et leur progéniture considéraient Champlain comme leur parrain et leur protecteur. À tel point qu'un descendant du 19^e siècle écrivit à son sujet qu'il était « l'homme providentiel sur qui reposait la confiance de toutes les familles » qui s'étaient amenées à Québec entre 1633 et 1635.³⁸¹

Le modèle seigneurial de distribution des terres

Durant ces années charnières, Champlain eut aussi un impact important sur le développement du système seigneurial de distribution des terres, qui commença à prendre de l'expansion à Québec sous sa gouverne. Cette approche d'occupation du territoire était conçue pour agir en guise de véhicule de croissance de la population. Champlain lui-même lui avait donné son premier élan en 1623 quand il arrangea une concession de terre à Louis Hébert en périphérie de Québec et ordonna aux travailleurs de la colonie de lui construire une maison familiale et une ferme. Il avait fait de même pour Émery de Caën et sa famille sur l'île d'Orléans.

À compter du retour de Champlain en 1633, les concessions seigneuriales s'imposèrent comme le modèle préconisé d'organisation territoriale de la Nouvelle-France. Il s'agissait d'un système d'une élégante simplicité, mis en œuvre initialement le long du fleuve Saint-Laurent. Chaque lot était délimité à angle droit avec le fleuve ainsi qu'avec ses affluents afin de permettre à tous les occupants des terres de jouir d'un accès direct à l'eau. Le modèle de ces seigneuries était certainement plus net et ordonné que les schémas de concessions terriennes de

³⁸¹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 468-469.

Virginie qui ressemblaient davantage à de folles courtepointes; il était également mieux adapté au terrain que les cantons de formes rectangulaires propagés par les colons de la Nouvelle-Angleterre.

Après l'octroi de la seigneurie de Beauport à Robert Giffard, le 15 janvier 1634, ce système commença à se répandre rapidement. Les seigneurs recevaient des terres et des privilèges féodaux en retour d'un engagement à attirer des colons au Canada à leurs frais. À Québec, une noblesse terrienne émergea sous les auspices de la Compagnie des Cent-Associés. À l'exception de la famille Sillery et quelques autres, il ne s'agissait pas de familles provenant des plus hauts rangs de la noblesse française. Il n'y avait ni prince à Québec ni autres grands ducs, dont les châteaux dominaient les paysages ruraux de la France. Néanmoins, une élite de seigneurs féodaux s'implanta solidement au Canada. Subordonnés aux seigneurs, se trouvaient les sous-seigneurs et les habitants, qui cultivaient leurs longues bandes de terre. Venaient ensuite les engagés, les domestiques et parfois quelques esclaves. Cette société naissante présentait un système de stratification sociale tronquée en comparaison avec le vieux continent, sans toutefois faire disparaître complètement les hiérarchies. Il s'agissait « d'une société bâtie sur des réseaux de parenté et de parrainage » qui avait son trouvé son élan initial sous la direction de Champlain.³⁸²

Au cours des années qui suivirent, plusieurs autres membres de la bourgeoisie française obtinrent des concessions le long du fleuve, près de Québec. C'est ainsi que Jean Juchereau de Meur, Pierre Legardeur de Repentigny et son frère Charles Legardeur de Tilly les frères Leneuf, soit Jacques Leneuf de la Poterie et Michel Leneuf du Hérisson et plusieurs autres y firent venir leur famille, des engagés ainsi que des serviteurs pour défricher le territoire. Les jésuites aussi employèrent des ouvriers, des engagés et des colons à développer et à cultiver leurs terres.³⁸³

Les missionnaires de la Nouvelle-France

Entre 1632 et 1635, alors que la population de Québec prenait lentement son envol, que ses seigneuries se mettaient en place et qu'une culture distinctive commençait à se cristalliser, les institutions religieuses de la colonie se transformèrent également. De 1604 à 1633, le clergé de la Nouvelle-France avait présenté un caractère mixte, composé de prêtres catholiques dispersés, d'un ministre protestant et des prêcheurs laïcs qui sermonnaient les passagers à bord des navires sur le fleuve. En 1615, sous les pressions de la hiérarchie catholique, Champlain s'était tourné vers les récollets. Trois missionnaires de cet ordre franciscain étaient arrivés cette année-là. Au total, seize récollets s'amènèrent en Nouvelle-France entre 1615 et 1629. Quant aux jésuites, ils avaient fait débarquer trois prêtres et

³⁸² D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 469-470.

³⁸³ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 37.

deux frères en 1625. Les deux ordres religieux avaient travaillé côte à côte jusqu'à la conquête anglaise, quand ils furent tous ramenés en France.

En 1632, le cardinal Richelieu avait interdit aux récollets d'opérer désormais en Nouvelle-France et donné son appui aux jésuites, qui rapidement, s'imposèrent sur la scène coloniale. Leur présence prit de l'expansion entre les années 1633 et 1635, passant de six prêtres dans la colonie durant l'hiver 1633-1634, à quinze, deux ans plus tard. Du Cap Breton jusqu'au lac Huron, ils fondèrent et animèrent des missions d'évangélisation. Champlain aurait favorisé un système faisant davantage de place à la tolérance, mais il se plia à la volonté de Richelieu. Il soutint les jésuites, les assista dans leurs missions et devint un ami proche du père Le Jeune et d'autres prêtres. Il accorda aussi son appui aux deux églises à Québec, Notre-Dame-de-la-Recouvrance pour les habitants et Notre-Dame-des-Anges pour les jésuites et les nouveaux convertis amérindiens.³⁸⁴

Plutôt que de contraindre les Amérindiens à apprendre le français et à se relocaliser au sein de nouvelles villes missionnaires comme le firent les Espagnols et les Anglais de la Nouvelle-Angleterre, les jésuites s'efforcèrent d'apprendre les langues autochtones et se rendirent dans leurs villages pour y construire des églises.³⁸⁵ En Huronie, ils établirent quatre missions satellites autour d'une importante base centrale, Sainte-Marie, équipée d'une palissade, de bastions de pierre, d'une chapelle, d'un hôpital, d'une forge, d'un moulin et d'étables. En 1647, la mission huronne employait déjà 18 prêtres et 24 assistants. Alors que leur dépendance au commerce s'accroissait, les Hurons s'avérèrent davantage sensibles aux pressions françaises. En 1609, Champlain avait accepté de les assister dans leurs affrontements contre les Iroquois en guise de prix à payer pour sceller une alliance commerciale avec eux. En 1633, il leur imposa d'accepter les prêtres jésuites comme condition à la poursuite du commerce avec les Français. Les Hurons n'osèrent pas défier Champlain sur ce front, bien qu'il eût probablement cédé, compte tenu que le commerce était aussi important pour les Français qu'il l'était pour les Hurons. En Nouvelle-France, cette dépendance commerciale était réciproque.³⁸⁶

La plupart des jésuites impressionnaient les Amérindiens par leur dévouement et l'absence d'intérêt pour les richesses matérielles, les fourrures et les femmes, tant convoitées par les autres Européens. L'un d'eux, Isaac Jogues, put regagner la Huronie après avoir survécu à la capture et à la torture d'Iroquois, y perdant presque tous ses doigts. Valorisant le stoïcisme devant la torture et la douleur comme preuve ultime de la virilité, les Hurons réservèrent leurs honneurs au prêtre, pour qui les souffrances endurées étaient analogues à celles de la passion

³⁸⁴ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 475-476.

³⁸⁵ A. Taylor, *American colonies*, p. 101.

³⁸⁶ A. Taylor, *American colonies*, p. 108.

du Christ.³⁸⁷ D'autres, devenus martyrs comme le père Jean de Brébeuf, n'eurent pas cette chance, ce dernier subissant l'une des plus horribles tortures des annales de la chrétienté. Malgré leur patience et leur zèle, les jésuites faisaient face à un important fossé culturel. Contrairement à l'absolutisme religieux des missionnaires chrétiens, les Premières Nations insistaient sur l'existence de vérités multiples et relatives, certaines s'appliquant aux Européens et d'autres aux Amérindiens. Préférant les consensus, les Amérindiens n'appréciaient pas le dogmatisme et la contestation des missionnaires. En revanche, la relativité plutôt molle des répliques des Amérindiens exaspérait les missionnaires.³⁸⁸

Sous la direction de Champlain, le peuplement de Québec s'accéléra et au même rythme, les missions jésuites se multiplièrent à l'échelle de la colonie. Cette expansion française permit à la colonie d'acquérir une fondation solide, mais comme nous le verrons par la suite, ce furent tristement les Amérindiens qui en payèrent le plus fort prix.

La dévastation épidémique des Premières Nations

Avec l'expansion de la population européenne, des épidémies commencèrent à se propager dans la vallée du Saint-Laurent. Cela avait été le cas à l'époque de Jacques Cartier, qui avait décrit un tel fléau parmi les Iroquoiens vivant à Stadaconé et dont la cause provenait vraisemblablement des navires français. Dans ses écrits, Champlain évoqua aussi un mal qui était apparu parmi les Algonquins à Tadoussac en 1603, tuant l'un de leurs sagamos et plusieurs de leurs compagnons. La même chose survint en Acadie, où un missionnaire rapporta en 1616 que des Micmacs avaient été ravagés par la maladie après la visite de Français venus pour commercer. Ce scénario s'était aussi peut-être déroulé durant le séjour de Champlain en Huronie en 1615-1616. Néanmoins, la plupart de ces infections semblaient avoir été relativement contenues.

Ce phénomène historique prit tragiquement de l'ampleur en 1634. En juillet de cette année-là, des jésuites rapportèrent une série d'épidémies mortelles qui avaient atteint des proportions sans précédent. Elles furent suivies d'une autre à l'automne de 1636 qui dura jusqu'au printemps de 1637. Au total, au moins quatre contagions se propagèrent en 1634 et 1640. Vulnérables face à cette menace en raison de leur population dense, les Hurons en souffrirent terriblement. Les maladies commencèrent aussi à se répandre au sein de plusieurs autres nations durant la décennie de 1630. Des Algonquins revenant du pays des Abénakis rapportèrent une variole qui s'avéra dévastatrice, tuant au passage plusieurs milliers d'Amérindiens.³⁸⁹

³⁸⁷ A. Taylor, *American colonies*, p. 109.

³⁸⁸ A. Taylor, *American colonies*, p. 109.

³⁸⁹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 476-477.

La cause de cette calamité tenait au choc de deux univers microbiens. Celui des éleveurs d'Asie, d'Afrique et d'Europe qui vivaient depuis longtemps parmi de larges groupes d'animaux domestiques : leurs agents pathogènes se transmettaient aux humains. Les populations de ces trois continents avaient ainsi pu développer des anticorps contre ces maladies d'origine animale qui affectaient principalement les enfants, telles que la rougeole, la rubéole et la scarlatine, auxquelles il faut ajouter la grippe, le rhume, le choléra, la variole et la peste. Par contre, les Premières Nations d'Amérique du Nord n'avaient domestiqué que le chien, qui ne transmettait que rarement des maladies à son meilleur ami.³⁹⁰

Il s'agissait d'une période de pandémie sans précédent qui fut fatale pour les populations amérindiennes, contrairement aux Européens qui pouvaient eux aussi tomber malades, mais généralement pas en mourir. Juste au moment où la population française commençait à croître rapidement, celles des Amérindiens déclinèrent dans l'un des phénomènes historiques les plus cruels de l'histoire moderne. Champlain ne vécut pas assez longtemps pour être consciemment témoin de ce qui se passait. S'il l'avait été, il en aurait certainement eu le cœur brisé.³⁹¹

Dans les missions de la Huronie, les maladies mortelles qui accompagnèrent la croissance de la population coloniale compliquèrent particulièrement le travail des jésuites. Durant les années 1630, les épidémies tuèrent la moitié des Hurons, réduisant leur nombre à près de 10 000. Les survivants se demandèrent pourquoi autant des leurs mourraient après la venue de ces « robes noires » parmi eux, et pourquoi ces maladies tuaient les Amérindiens tout en épargnant les Européens. Plusieurs d'entre eux soupçonnaient les prêtres d'être en fait des sorciers malveillants.³⁹² La croissance du nombre d'Amérindiens convertis et les demandes grandissantes des jésuites minèrent le moral et l'unité des villages hurons. Les tensions se firent sentir au point où certains, plus traditionalistes, suggérèrent de rompre l'alliance commerciale avec les Français, de tuer les prêtres et de faire la paix avec les nations iroquoises. Une majorité était toutefois d'avis que le maintien de cette alliance militaire et commerciale avec les Français leur était essentiel. Pour cette raison, ils décidèrent de tolérer ces visiteurs apparemment dangereux qui semaient la discorde.³⁹³

La plupart des Premières Nations furent frappées de plein fouet par des épidémies, dont le déclin fut de l'ordre de 80 % à 95 % au cours de la période couvrant l'histoire de la Nouvelle-France.³⁹⁴ Néanmoins, la plupart d'entre elles survécurent et, au milieu des mortalités, de nouvelles nations franco-amérindiennes émergèrent.

³⁹⁰ A. Taylor, *American Colonies*, p. 65.

³⁹¹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 477.

³⁹² A. Taylor, *American Colonies*, p. 138.

³⁹³ A. Taylor, *American Colonies*, p. 139.

³⁹⁴ Denys Delâge, communication directe.

L'une d'elles apparut à la frontière ouest de la colonie et une autre à l'est, sur la péninsule acadienne. Là encore, Champlain eut un autre rôle important à jouer.³⁹⁵

Le berceau de l'Acadie

Pendant que la population à Québec prenait enfin racine, quelque chose de semblable se produisit ailleurs en Nouvelle-France. Après trois décennies d'efforts et d'échecs, les établissements français commencèrent aussi à se multiplier en Acadie. L'histoire troublée de l'aventure des Français dans cette région avait débuté quand Pierre Dugua de Monts et Champlain avaient fait construire un premier fort sur l'île Sainte-Croix en 1604. Il fut déménagé l'année suivante à Port-Royal et, en 1607, les Français avaient dû tout laisser derrière pour rentrer en France. Il fallut attendre 1610 pour que la petite colonie soit réanimée par Jean de Poutrincourt. En 1613, des pirates anglais la brûlèrent; Poutrincourt la fit rebâtir l'année suivante. Le site fut ensuite abandonné au profit d'un autre en 1618, à nouveau réoccupé par les Français en 1623 et reconquis par des flibustiers écossais en 1629. Tout ce temps, une poignée de Français étaient demeurés en Acadie. Certains avaient formé des unions avec des femmes amérindiennes et vivaient précairement de la traite des fourrures. Cependant, personne n'avait, jusque-là, été en mesure d'initier un peuplement colonial qui puisse s'implanter et croître de lui-même.

Le moment charnière survint en 1632. Sous les pressions de Champlain, l'Acadie avait été ajoutée à la liste des territoires qui devaient être rendus à la France par l'Angleterre en vertu du Traité de Saint-Germain-en-Laye. La Compagnie des Cent-Associés s'empessa alors de subventionner quatre filiales afin d'implanter des postes de traite en des lieux stratégiques le long de la côte de l'Atlantique, mais aucune n'avait comme vocation première la colonisation. Cette tâche fut confiée à une cinquième filiale, la plus imposante de toutes, baptisée la Compagnie de Razilly. Son chef, Isaac de Razilly, fut l'une des dirigeants les plus compétents, néanmoins l'un des moins connus dans la grande histoire de la Nouvelle-France. Il était un bon ami de Champlain. Les deux hommes partageaient les mêmes rêves pour l'Amérique du Nord et adoptèrent des politiques coloniales similaires. Ils se supportèrent dans les temps difficiles et les résultats qu'ils récoltèrent furent de la même essence.

En 1632, Isaac de Razilly était âgé de 45 ans. Vétéran officier, balafré au cours de la guerre, il avait un œil couvert et un regard féroce de l'autre. Sa famille jouissait de bonnes relations avec la cour royale, alors qu'il comptait comme cousin le cardinal Richelieu lui-même. Capitaine de la Marine du roi, il avait dirigé cinq campagnes militaires contre les corsaires du Maroc, au cours desquelles il avait combattu avec une telle fureur qu'il fut surnommé le « Loup de Mer » de la France. Plus tôt dans sa vie, à l'âge de 18 ans, il avait accédé à l'Ordre des chevaliers de

³⁹⁵ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 477.

Malte, une haute distinction dans un monde hiérarchique où les honneurs pesaient lourd dans le parcours d'un homme. Razilly était aussi un fervent catholique. Au nom du roi et de sa foi, il avait commandé une escadre lors du siège des huguenots à La Rochelle en 1627. Il y avait remporté une bataille contre une force anglaise en renfort à l'Isle de Ré et avait perdu un œil quand un navire huguenot capturé lui avait explosé au visage.

Razilly faisait preuve de nombreux talents. Il était doté de la vision d'un homme d'État et de l'agilité intellectuelle d'un érudit. Durant sa convalescence, Richelieu l'avait consulté régulièrement en matière d'affaires maritimes. Grâce à ses années de services navals, il avait acquis une perspective globale sur la situation géopolitique de son pays et développé un intérêt pour les colonies du nouveau monde. Aussitôt qu'en 1612, son frère et lui avait tenté de fonder une mission de l'Ordre des capucins près du fleuve Amazone. Suite à l'échec de cette entreprise, il s'était tourné vers l'Amérique du Nord et avait commencé à collaborer avec Champlain.

En 1628, Razilly et Champlain avaient joint la Compagnie des Cent-Associés et, même si leurs chemins étaient différents, ils s'étaient soutenus activement dans leur cause commune. Razilly avait persuadé Richelieu de mandater Champlain à la direction de la colonie de Québec et de lui donner les pouvoirs d'agir comme son gouvernant. Sans son appui, Champlain n'aurait simplement jamais eu le poste. Pour sa part, Champlain supportait le plan que Razilly s'était donné pour l'Acadie et l'encensa dans ses écrits en des termes sentis.

En 1632, pendant que Champlain planifiait son voyage de retour à Québec, Razilly avait levé un capital de 150 000 livres pour son projet acadien. Il s'agissait d'une entreprise surtout familiale. Richelieu lui-même y avait contribué de ses deniers à raison de 10 000 livres et lui avait fourni un navire de guerre très bien équipé. Son capitaine était un autre cousin de Razilly, Charles de Menou, sieur d'Aulnay, qui s'imposa lui aussi comme une figure marquante de l'histoire de l'Acadie. Un autre navire d'importance était commandé par le frère de Razilly, Claude de Launay-Razilly [sic].

Razilly avait pour objectif d'implanter une population française autonome sur la péninsule acadienne. Pour ce faire, 300 colons avaient été soigneusement sélectionnés, qu'un journal de Paris décrivait comme des « hommes d'élite ». Il s'agissait d'individus aux compétences multiples devant être utiles à l'érection d'une colonie. Razilly et Champlain accordaient une grande importance à la religion. Alors qu'à Québec on avait décidé d'aller de l'avant avec l'ordre des jésuites, Razilly se tourna vers les services de pères provenant de l'Ordre des capucins, que lui-même et Richelieu favorisaient particulièrement. Entre 12 et 15 familles françaises avaient également accepté une invitation à sauter dans l'aventure acadienne. C'était peu, mais suffisant pour initier une croissance démographique soutenue.

Une différence importante entre le parcours acadien et celui de la vallée laurentienne était celle de la provenance des colons. Tandis qu'à Québec, les immigrants étaient surtout issus des provinces françaises au nord de la Loire, particulièrement de la Normandie, ceux de Razilly venaient surtout des provinces au sud de la Loire, dans le centre-ouest de la France.

L'expédition de Razilly fut la première à prendre le large, tard dans la saison estivale de 1632. Les Français atteignirent leur destination le 8 septembre et les colons mirent pied à terre dans le charmant port de La Hève, au sud-ouest de la péninsule. Pour les nouveaux venus, l'Acadie paraissait comme un lieu d'abondance extraordinaire. Sur les berges de la rivière se jetant dans le port, ils trouvèrent « une infinité de pétoncles » de même que des saumons et des aloses grouillants dans l'affluent. Dans les eaux environnantes, ils découvrirent des « homards aussi gros que des petits enfants ». Il y avait aussi un grand nombre de cerfs et d'originaux, autant d'oiseaux qu'il est possible d'imaginer ainsi que des champs à perte de vue de bleuets et de framboises sauvages.

À La Hève, Razilly fit construire une puissante batterie de canons pour parer à la menace de rivaux européens. Dans le même élan, on érigea une chapelle pour les pères capucins et l'on ouvrit la première école en Nouvelle-France, dans laquelle les enfants des colons et ceux des familles micmacs de la région furent invités à étudier ensemble. Tout comme Champlain, Razilly s'appliqua à établir de bonnes relations avec les premiers habitants locaux. Il les encouragea à s'établir à proximité des établissements français, leur ouvrit les portes de la colonie et les traita avec respect et humanité. Tous les immigrants survécurent au premier hiver et l'afflux de pionniers se poursuivit l'année suivante, avec l'arrivée de navires en provenance de La Rochelle et d'autres ports du centre-ouest de la France. Une fois les assises de la colonie posées, Razilly se tourna vers sa tâche suivante.

Une poignée de flibustiers écossais occupaient toujours Port-Royal, dans la baie de Fundy, et certains se comportaient comme s'ils avaient l'intention d'y rester. Leur chef, Andrew Forrester, était un homme violent et cruel qui avait défié les ordres de son roi, Charles 1^{er}, lui intimant d'abandonner la colonie. Il avait mené ces hommes dans une attaque surprise contre un poste de traite au fort Sainte-Marie, de l'autre côté de la baie de Fundy, sur la rivière Saint-Jean. Forrester entra dans la fortification sous apparence de paix, mais il fit prisonniers ses habitants, leur mit des chaînes aux pieds et tortura l'un d'eux dans le but de mettre la main sur des objets de valeur. De même, il vola leurs fourrures, leur nourriture et leurs marchandises d'échange. Après avoir détruit une croix française, il plaça les captifs à bord d'une pinasse britannique qui passait par là et ordonna à son capitaine de les abandonner à leur sort sur une île déserte au milieu de la baie Penobscot — une sentence de mort par la famine. Le cœur lui en disant autrement, le capitaine les relâcha plutôt près de la rivière Saint-Jean, d'où les rescapés purent regagner les

établissements français et raconter à leurs compatriotes le traitement cruel dont ils avaient fait l'objet.

Pour Razilly, Forrester avait transgressé la ligne entre flibusterie et piraterie et il se lança à ses troussees. Vaincu sans grande résistance, l'Écossais supplia le commandant français de lui accorder des termes de reddition qu'il avait lui-même refusés à d'autres. Devant ces supplications, Razilly se comporta avec retenue et sagesse. Après des pourparlers, il offrit aux Écossais de les ramener au Royaume-Uni et de payer pour leurs possessions s'ils rendaient Port-Royal intacte. Ces derniers s'empressèrent d'accepter la proposition.

Razilly reprit alors le contrôle de la colonie et ordonna à quelques-uns de ses hommes d'occuper l'établissement sous le commandement de René Le Coq de la Saussaye, un vétéran de la côte acadienne. Ils restaurèrent les relations commerciales avec les Micmacs et, en 1633, la traite des pelleteries reprit vie. Probablement inspirés par ce qu'ils voyaient, quelques Écossais décidèrent eux-aussi de demeurer avec les Français qui les accueillirent comme les leurs. À Port-Royal, ils commencèrent à se mêler aux familles françaises et l'on assista à la formation d'une culture hybride qui subsiste toujours en Nouvelle-Écosse, même si ses proportions ont depuis beaucoup changé. À l'image de Champlain, Razilly fit preuve de tolérance face à la diversité, en autant que l'unité de son commandement était préservée.³⁹⁶

Trois ans après son arrivée en Acadie, il avait restitué le cœur de l'Acadie à la France et repoussé les flibustiers britanniques. Il avait établi une colonie à La Hève, une autre à Port-Royal et avait mis en place les conditions favorables à une croissance naturelle de la population coloniale. Chaque année, davantage de familles françaises débarquaient et l'économie se développait rapidement au milieu de nombreux groupes amicaux de Micmacs.

En novembre 1635, à l'apogée de sa carrière alors que tout semblait si bien aller, Razilly mourut subitement à l'âge de 48 ans. Ceux qui l'avaient connu le pleurèrent pour la force de sa volonté, son intégrité et son humanité. Pour le projet acadien, ce fut un dur coup, plus encore que quiconque ne pouvait l'anticiper à l'époque. Néanmoins, avant de s'éteindre, Razilly avait réussi à assurer à la colonie une fondation solide.

À sa mort, son cousin, Charles de Menou, sieur d'Aulnay, prit la relève à titre de commandant de la colonie. Il encouragea plusieurs habitants à déménager de La Hève à Port-Royal, qui devint rapidement le centre névralgique de l'Acadie. En 1644, selon un rapport d'Aulnay, les résidents de Port-Royal étaient estimés à 200 hommes, incluant des soldats, des ouvriers et autres artisans, en plus des capucins, des femmes et des enfants. Il nota que ce nombre n'incluait pas non plus des

³⁹⁶ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 478-484.

« enfants sauvages » qui avaient été adoptés par les Français. Plusieurs colons s'étaient aussi unis à des femmes amérindiennes, alors que le clan Razilly en Acadie, tout comme Champlain à Québec, encourageait activement les unions mixtes.

Après 1635, les habitants de La Hève continuèrent de migrer vers Port-Royal et des familles fondèrent plusieurs établissements le long de la côte. Les traces laissées dans les registres démontrent d'ailleurs une étonnante concentration de noms de famille français; selon un recensement de 1671, les Acadiens portaient un total de 53 patronymes français. Cette concentration démographique persista durant plusieurs générations. Aussi tard qu'en 1938, un autre dénombrement révéla que 86 % des 34 000 Acadiens n'avaient seulement que 76 noms de famille. Une linguiste et ethnologue du 20^e siècle ainsi qu'auteure d'importants travaux sur le français acadien, Geneviève Massignon, observa que « le berceau de la population acadienne fut Port-Royal », qui a son tour découlait de la migration qui avait débuté à La Hève en 1632.³⁹⁷

L'enracinement des populations coloniales en Nouvelle-France commença véritablement pendant que Champlain agissait comme gouverneur à Québec et que Razilly faisait de même en Acadie. Incontestablement, cela est dû à leurs qualités de meneurs. Ils travaillèrent de concert et assurèrent des conditions d'ordre et de stabilité dans ces colonies. Après leur mort, la génération suivante de dirigeants ne fut pas du même calibre. En Acadie, des rivalités territoriales poussèrent les successeurs de Razilly à déclencher une autre guerre civile française qui se résorba par une conquête anglaise en 1654. Contre vents et marées, Champlain et Razilly surent maintenir la paix et une cohésion en Nouvelle-France durant une période critique de son développement.³⁹⁸

Des marais côtiers à cultiver

Dans leur vie quotidienne, les Acadiens ne s'éloignaient jamais bien loin de l'eau salée. Pourtant, ils pêchaient relativement peu, alors que leur subsistance provenait surtout des produits de la ferme. En effet, ils aménagèrent leurs champs, non pas en coupant des arbres, mais en drainant des marais côtiers à l'aide de digues.³⁹⁹ Il est difficile de déterminer avec exactitude comment et quand se développa en Acadie la technique complexe de ce qu'on appelle des « aboiteaux », mais ce fut probablement entre 1640 et 1650. Il est fort possible que certains colons français, qui connaissaient déjà les techniques d'endiguement utilisées en France pour assécher un marais, importèrent cette façon de faire en Acadie.⁴⁰⁰

³⁹⁷ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 485-486.

³⁹⁸ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 493.

³⁹⁹ A. Greer, *The People of New-France*, pp. 95-96.

⁴⁰⁰ N. Landry et coll., *Histoire de l'Acadie*, p. 56.

Dans la baie de Fundy, les Acadiens arrivèrent à bout des fortes marées grâce à ces robustes digues dont la porte basculante et le clapet permettaient l'écoulement de l'eau douce et empêchait l'eau salée de pénétrer. Ces systèmes de digues exigeaient beaucoup d'entretien, mais en revanche, la fertilité du sol était garantie. À la fin du régime français, en 1710, des digues et des aboiteaux avaient été construits dans toutes les grandes régions marécageuses du littoral de la baie.⁴⁰¹

L'endiguement des terres basses influença aussi les rapports sociaux entre Acadiens puisque la construction et l'entretien des aboiteaux ne pouvaient se faire sans la coopération de plusieurs familles voisines ou encore par deux ou trois générations d'une même famille. Leur érection exigeait de longues journées de travail; elle ne pouvait se faire que pendant une période limitée à la saison estivale, lorsque les marées étaient peu élevées. Leur maintien nécessitait aussi la contribution de tous. Chaque propriétaire d'un lot situé sur un marais devait veiller au tronçon de digue longeant son domaine. Une personne choisie par la communauté, le « sourd des marais », avait quant à lui la responsabilité d'examiner régulièrement les structures de bois et, au besoin, de réunir la main-d'œuvre nécessaire pour réparer les bris. La réalisation de ce travail exigeant eut pour effet de renforcer la cohésion de la population acadienne.⁴⁰²

De la mer, les familles acadiennes avaient réclamé ces contrées marécageuses par leur labeur acharné et elles en vinrent à les chérir vivement. Elles développèrent un rapport à la terre différent de celui qu'entretenaient d'autres populations de colons en Amérique du Nord qui préféraient l'agriculture intensive jusqu'à l'épuisement des sols avant de passer à un prochain lot à cultiver. Les Acadiens acquirent la réputation d'être profondément attachés à leur terroir et en firent la preuve quand, dans leur histoire, d'autres tentèrent de le leur arracher.⁴⁰³

Un dialecte propre aux *Cadjins*

Déoulant des patois parlés dans les régions d'origine des immigrants, telles que le Poitou, la Saintonge, l'Aunis, l'Anjou et la Touraine, un dialecte distinctif commença à apparaître en Acadie. L'un de ses traits consistait à abandonner une voyelle initiale et à ajouter un son en « j » avant une seconde voyelle. De cette manière, *Acadien* devint *Cadjin* ou *Cadjen* au Canada et plus tard, *Cajun* en Louisiane. C'est ainsi que l'expression « bon dieu » devint *bon djeu* et que « braguette » se transforma en *brajette*. Dans plusieurs mots, le « c », le « q » ou le « t » étaient prononcés comme un éternuement : « queue » devenait *tcheue*, l'impératif « tiens ! » se disait *tchin*; « cuillère » était changé pour *tchuillère* et « quelque chose » pour *tchecu'chouse*.

⁴⁰¹ N. Landry et coll., *Histoire de l'Acadie*, p. 56.

⁴⁰² N. Landry et coll., *Histoire de l'Acadie*, p. 57.

⁴⁰³ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 489-490.

Le français acadien était une langue brute et sans détour. Dans la métropole, un poupon « pleurait », tandis qu'en Acadie, il *horlait*. Plutôt que d'éprouver des difficultés, en Acadie, on *avait de la misère*. On ne se dépêchait pas non plus, on se *halait*. Les vêtements acadiens étaient appelés *hardes*, « aussi » devenait *itou*, alors que « et » était remplacé par *pis*. En France, on mangeait des canneberges, alors qu'à Québec, c'était des *atocas* et en Acadie, des *pommes de pré*. La copieuse cuisine acadienne requérait aussi des nouveaux mots, tels que *poutine râpée* pour faire référence à une consistante boule de patates coupées avec en son centre un morceau de porc. Encore aujourd'hui, certains mots apparaissent autant dans les dialectes acadiens que québécois, mais ces deux traditions linguistiques, dont les origines remontent à la période entre 1632 et 1635, proviennent de différentes régions de la France.⁴⁰⁴

Une relation quasi-symbiotique avec les Micmacs

La colonie française en Acadie avait été essentiellement fondée sur le territoire des Micmacs. N'empiétant pas sur leurs bassins de ressources, les colons développèrent des relations cordiales avec eux. Un éminent historien et géographe spécialiste de l'Acadie, Andrew Hill Clark, décrit un « harmonieux modus vivendi » entre les colons français et les Micmacs qui débuta dès le début du 17^e siècle et se poursuivit pour plusieurs générations. Clark souligne qu'une « relation quasi symbiotique de tolérance mutuelle et de soutien grandit entre les deux cultures ». Cette harmonie remonte à la fondation de Port-Royal en 1605 et fut maintenue par ces humanistes français qui incluaient Champlain, de Monts, Poutrincourt, Lescarbot, Champdoré et Razilly. Les Français en Acadie différaient à plusieurs égards de leurs cousins à Québec, mais ils partageaient un même esprit de concorde dans la manière de coopérer avec les Premières Nations. Là aussi, les visions de Champlain et de Razilly devinrent une réalité vivante.⁴⁰⁵

De plusieurs façons, la guerre et les rivalités impériales forgèrent le destin des Micmacs et des Acadiens. En vertu de sa situation à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent et de son état de frontière nordique des colonies britanniques, l'Acadie s'avéra une région stratégique chaudement disputée par les Français et les Anglais. Avec ses interminables côtes exposées, elle était vulnérable aux raids et aux invasions par la mer. Aux prises avec la menace venant du nord de la Nouvelle-Angleterre durant la première moitié du 18^e siècle, les Micmacs et Abénakis menèrent des combats féroces contre les Anglais, et fréquemment, les Acadiens combattrent à leurs côtés à titre de frères d'armes.⁴⁰⁶

⁴⁰⁴ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 487-488.

⁴⁰⁵ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 493.

⁴⁰⁶ A. Greer, *The People of New-France*, p. 94.

Des gouvernements locaux autonomes

Au milieu des populations micmacs, une société coloniale française avait pris racine et développé une manière de vivre unique, distincte même de celle préconisée dans la vallée du Saint-Laurent. En petit nombre et situés en périphérie de l'empire français, les Acadiens bâtirent pour eux-mêmes des communautés agricoles en des lieux isolés⁴⁰⁷ et en vinrent rapidement à occuper les terres autour de Port-Royal. Ils commencèrent à fonder de nouveaux établissements le long de la côte à Grand-Pré, à Pigiguit (aujourd'hui Windsor) et à Cobeguit (Truro). D'autres regroupements s'implantèrent à Beaubassin, Petitcoustdiac et Memramcook, à la tête de la baie de Fundy. Certains, parmi les plus durables, s'ancrèrent plus au sud à Sainte-Anne, à Pobompoup (Pubnico) et à d'autres endroits le long de la côte sud-ouest de la Nouvelle-Écosse qui sont toujours fortement francophones aujourd'hui. Sur la rive ouest de la baie de Fundy, des communautés s'installèrent près de la ville de Saint-John au Nouveau-Brunswick.⁴⁰⁸ Les Acadiens avaient accès à un riche approvisionnement alimentaire et en vertu de leurs établissements ruraux dispersés, ils échappèrent de toute évidence aux épidémies et purent vivre leur vie dans une santé remarquable.⁴⁰⁹

Dans ce nouvel environnement, les Acadiens développèrent une tradition politique unique. Contrairement aux habitants de la vallée du Saint-Laurent, ils adoptèrent des pratiques coutumières de gouvernements locaux et autonomes. L'historien Peter Moogk écrit : « Seulement en Acadie y avait-il une forme de gouvernement autonome de village offert par les aînés ». ⁴¹⁰ Les habitants n'étaient soumis à aucune taxe et uniquement à l'occasion, à des collectes de la dîme. En théorie, la terre était sujette à la tenure seigneuriale, mais les rentes étaient rarement exigées et le régime féodal ne fut jamais instauré. On ne trouvait pas de vraies villes en Acadie; que des concentrations de boutiques et de maisons autour de Port-Royal. En comparaison avec la vallée du Saint-Laurent, l'église et les institutions gouvernementales étaient faibles, tandis que l'aristocratie demeurait insignifiante. À l'écart de Port-Royal, les colons menaient leurs affaires civiques comme bon leur semblait.⁴¹¹

En raison de leur volonté de fer à agir à leurs manières, les Acadiens étaient appelés « les entêtés »; des femmes et des hommes à la tête dure, obstinés, résistants et forts, un peuple de battants. Les Acadiens prirent sur eux ce surnom comme une marque d'honneur. En Nouvelle-France, ils acquirent aussi la réputation de nation distincte, profondément lié à sa terre et ferme dans sa volonté à faire sa place au soleil.

⁴⁰⁷ A. Greer, *The People of New-France*, p. 94.

⁴⁰⁸ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 488-489.

⁴⁰⁹ A. Greer, *The People of New-France*, p. 95.

⁴¹⁰ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 490-491.

⁴¹¹ A. Greer, *The People of New-France*, p. 96.

L'histoire de l'Acadie au cours de son premier siècle fut ponctuée de plusieurs épisodes au cours desquels les Anglais prirent le contrôle de la colonie naissante. Elle fut française de 1632 à 1654, britannique de 1654 à 1670 et française à nouveau jusqu'en 1710, au moment de la conquête britannique. En 1713, elle fut formellement cédée à l'Angleterre. Toutefois, la population coloniale demeura acadienne-française dans le cadre d'une relation ambiguë avec la couronne anglaise jusqu'en 1755.

Un âge d'or éphémère

Les établissements acadiens connurent leur apogée à compter de la décennie de 1670 et jusqu'à la déportation de leurs habitants en 1755. Durant cette période, ces derniers prospérèrent et se multiplièrent. Avec quelques centaines d'immigrants de France au départ, la population coloniale grandit à un rythme encore plus élevé que celui de la vallée laurentienne. En 1710, la colonie comptait environ 2 000 Acadiens et, un demi-siècle plus tard, ils étaient près de 10 000.⁴¹² Son économie s'appuyait sur l'agriculture, le commerce, quelques petites industries locales et, à un degré moindre, sur la traite des pelleteries.⁴¹³

Dans le regard de l'historien Allan Greer, sans vouloir romancer l'Acadie comme un jardin d'Éden pur et sans ombre, il est juste de considérer la colonie comme ayant été une sorte de paradis terrestre. Les cultivateurs indépendants pouvaient vivre dans l'abondance, bien que simplement, sans peur de misère, de famine ou d'épidémie. Ils n'avaient nulle obligation de se soumettre à un patron ou à un maître et ne se voyaient imposée aucune charge significative pour soutenir des seigneurs, des curés ou des collecteurs de taxes. Vu l'absence virtuelle de toute forme de classes sociales, être Acadien signifiait être un habitant libre, vivant, aux yeux de l'Europe agraire, dans des circonstances ayant tout à voir avec un *Valhalla* paysan.⁴¹⁴

Trois-Rivières et les truchements de Champlain

En 1634, encouragé par le début de l'enracinement d'une population française dans la vallée laurentienne, Champlain initia un nouveau projet. Cette fois-ci, l'objectif visait à accroître et à renforcer le réseau du commerce des fourrures avec les nations autochtones au nord et à l'ouest de la colonie. Il planifia y établir une série de postes fortifiés en remontant le fleuve. Ces postes devaient être assez puissants pour assurer un contrôle de la circulation maritime. Il y aurait des comptoirs de traite, des établissements missionnaires et des habitations permanentes pour hommes aventureux, prêts à explorer le pays et à vivre parmi les Amérindiens.

⁴¹² A. Greer, *The People of New-France*, p. 95.

⁴¹³ N. Landry et coll., *Histoire de l'Acadie*, p. 52.

⁴¹⁴ A. Greer, *The People of New-France*, p. 97.

Il décida de commencer par la construction d'un poste en un lieu stratégique qui fut appelé les Trois-Rivières, situé à la jonction de la rivière Saint-Maurice et du fleuve Saint-Laurent. Le 1^{er} juillet 1634, Champlain envoya une barque sous le commandement du sieur de Laviolette, avec ordre d'y bâtir un fort et un comptoir de traite. Bien peu nous est connu de Laviolette, pas même son nom complet. Il semble avoir été un employé de la Compagnie des Cent-Associés et, à la lumière du mandat donné par Champlain, qu'il ait eu un arrière-plan militaire serait probable, puisqu'il mena un détachement de soldats et un groupe d'artisans et d'ouvriers pour ériger les bâtiments.

Plus tard au cours de l'été 1634, Champlain visita le site et il appert qu'il en profita pour superviser la construction du fort en pieux, comportant des baraques, un magasin, un entrepôt et des maisons pour ses habitants. L'établissement était protégé par une solide palissade et des canons disposés stratégiquement afin de contrôler les environs et les mouvements sur le fleuve. Laviolette demeura au poste de commande de Trois-Rivières jusqu'en 1636.

La petite colonie devint rapidement un centre d'échange et de commerce important. Les Amérindiens de plusieurs nations venaient y troquer des fourrures et des peaux contre des marchandises européennes. Deux interprètes, Jacques Hertel et Jean Godefroy, s'y établirent d'abord et plusieurs autres suivirent. Les habitations se multiplièrent dans l'enceinte de la palissade et, bientôt, à l'extérieur. Au point où, en 1666, on comptait presque autant de familles d'origine française vivant à Trois-Rivières que dans la ville de Québec.

Rapidement, ce petit établissement acquit une toute autre importance. À la frontière ouest de la Nouvelle-France, une culture nouvelle commença à s'implanter. Ses créateurs étaient des hommes et des femmes, Français et Amérindiens, qui improvisèrent de nouvelles façons de vivre dans une mixité des cultures sans pareille à l'échelle des Amériques.

À cet égard, la contribution de Champlain fut capitale. Il avait déjà mis en marche ce processus de métissage culturel quand il avait mandaté des jeunes Français pour aller vivre avec les Premières Nations afin d'apprendre leurs langues et leurs coutumes. Pendant ce temps, des jeunes Amérindiens étaient envoyés en France dans le même but. Champlain appelait ces interprètes des « truchements ». Ces hommes jouèrent un rôle d'une grande importance dans le développement de la Nouvelle-France. Au-delà du mandat d'apprendre les langues de leurs hôtes, les Français devaient explorer le pays, faire la promotion du commerce, bâtir des alliances diplomatiques, agir comme observateurs et rapporter ce qu'ils voyaient. Champlain n'était pas le premier dirigeant français à adopter cette pratique. En 1602, Pont-Gravé avait recruté deux jeunes « princes » montagnais, les amenant avec lui en France. À leur retour à Tadoussac en 1603, ce sont eux qui ont servi

d'interprètes lors de la Grande Tabagie. Champlain a suivi cet exemple, mais à une plus grande échelle et avec une vision plus large.⁴¹⁵

Au total, Champlain confia plusieurs dizaines de truchements aux nations amérindiennes alliées. Durant l'année 1629 uniquement, onze interprètes travaillaient avec Champlain à Québec et quatorze de plus étaient à l'emploi de la Compagnie des Cent-Associés. Il travailla aussi étroitement avec de nombreux interprètes autochtones. Pour s'assurer de la meilleure main-d'œuvre disponible, Champlain allait lui-même à la rencontre des navires français pour y dénicher de nouveaux candidats. Ces jeunes hommes téméraires provenaient généralement de villages portuaires et de villes commerciales de France. Plusieurs apparaissent dans les écrits de Champlain et les archives de la colonie. On les envoya vivre parmi les Montagnais, les Algonquins, les Hurons, les Népissingues et plusieurs autres nations.⁴¹⁶

Ces hommes étaient d'une importance vitale pour l'accomplissement du grand dessein de Champlain pour la Nouvelle-France. Représentants d'une colonie européenne naissante, ils se greffèrent au tissu complexe des relations déjà existantes entre les tribus autochtones. Pour établir des alliances, ils se voyaient dans l'obligation de souscrire à un nouveau système de valeurs, de partager la vie quotidienne de leurs hôtes, au point de gagner leur respect et leur confiance. Telle était la mission de cette poignée de jeunes Français qui, du jour au lendemain, souvent seuls, se trouvaient parachutés dans des canots d'écorce, parmi des Amérindiens en route vers leurs villages de l'arrière-pays.⁴¹⁷

Les historiens ont accordé beaucoup d'attention aux activités des officiels de la colonie et du clergé, alors que peu d'intérêt a été consacré à ces hommes aventureux. Malgré la documentation limitée dont nous disposons aujourd'hui sur leur vie, il est clair qu'ils jouèrent un rôle d'intermédiaires dans l'établissement et la consolidation de relations fonctionnelles entre les Européens et les peuples autochtones. La poursuite du profit combinée à la fascination qu'exerçaient sur eux ces cultures étrangères les poussa à étudier les manières amérindiennes et à adopter leurs conventions. Ils furent ainsi les artisans de ce qui deviendra plus tard la grande alliance franco-amérindienne, véritable colonne vertébrale de la présence française en Amérique du Nord. Pour le meilleur et pour le pire, ces jeunes Français se sont trouvés partie prenante de ces ententes dans leurs activités de traite et sur la voie de la guerre.

Chacun de ces hommes avait une histoire à raconter. Certains vécurent parmi les Premières Nations et retournèrent ensuite à leur vie européenne. D'autres s'entichèrent des cultures autochtones et formèrent des liens étroits avec leurs

⁴¹⁵ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 494-495.

⁴¹⁶ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 505-506.

⁴¹⁷ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 47.

communautés d'adoption. La plupart alternaient d'un monde à l'autre. De plusieurs manières, ils ont contribué à l'émergence de cultures métissées, en partie européennes et en partie amérindiennes, mais entièrement nord-américaines. Dans les mots de l'historien David Hackett Fischer, « Ceci était le nouveau monde qui trouva sa première demeure à Trois-Rivières. »⁴¹⁸

Des voyages dépaysants et périlleux

Pour faire face aux difficultés et aux périls de ces voyages à l'ouest, il ne fallait pas avoir le cœur fragile. Les témoignages laissés par des missionnaires, ceux de Gabriel Sagard et Jean de Brébeuf, nous offrent une fenêtre fascinante pour nous en donner la mesure. La première épreuve consistait à passer une douzaine d'heures par jour « dans un canot d'écorce en une posture inconfortable sans avoir la liberté de vous tourner d'un côté ou de l'autre, en danger cinquante fois par jour de verser ou de se briser sur les rochers ». Les canotiers devaient se démenier et zigzaguer entre les troncs d'arbres flottants et d'autres obstacles naturels. Malgré toute l'habileté de l'équipage, des accidents survenaient parfois. Les Amérindiens, sachant nager, tentaient alors de sauver leurs compagnons de route en donnant des soins rapides, à l'efficacité variable : « Ils remplissent de fumée de tabac une panse d'animal ou un gros boyau, après cela ils appliquent à un bout [...] de calumet pour servir de canule (sorte de tube) qu'ils introduisent dans le derrière des noyés pour leur faire recevoir la fumée contenue dans le boyau en le comprimant avec les mains. Ils les pendent ensuite par les pieds au plus prochain arbre qu'ils trouvent, ils les y observent et ils ont presque toujours le plaisir de voir que ce lavement de vapeur leur fait rendre toute l'eau qu'ils ont prise et leur remet la vie au corps ». Cela n'empêcha toutefois pas les Français de payer un lourd tribut au fleuve. Ici et là, sa toponymie, par exemple le Saut-au-Récollet, des croix ou des inscriptions, rappelaient les drames survenus. Il fallait aussi endurer les portages, où l'on devait « mettre pied à terre et porter au col à travers les bois ou sur de hautes et fâcheuses roches tous les paquets et le canot ».⁴¹⁹

Partout les moustiques et les maringouins harcelaient les voyageurs. Pour s'en protéger, les Amérindiens s'enduisaient le corps de graisse et, la nuit, se couvraient de sable.⁴²⁰ Néanmoins, les mouches assaillaient « avec une telle furie qu'il n'y a peau qui soit à l'épreuve de leur aiguillon, j'ai vu des personnes si enflées après leurs piqûres qu'on croyait qu'elles perdraient leurs yeux qui ne paraissent quasiment plus ». À cela s'ajoutaient les puces qui « empêchent la nuit entière de fermer l'œil ».⁴²¹

⁴¹⁸ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 495-496.

⁴¹⁹ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 49.

⁴²⁰ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 50.

⁴²¹ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 55.

Les besoins les plus naturels se faisant directement dans le canot, le voyageur devait se résigner à sentir « les mauvais vents de l'estomac que ces gens rendent presque continuellement dans leur canot, qui, en guise de pot de chambre, se servent de leurs écuelles à potage ». En route, les visiteurs devaient aussi se familiariser avec les habitudes culinaires des Amérindiens. La préparation de la viande se réduisait à sa plus simple expression : « comment pensez-vous qu'ils la coupèrent, ce fut la tenir contre terre avec leurs pieds sales et à mesure qu'ils en coupaient quelques morceaux ils les jetaient dans la chaudière sans autre sel que le sable qui y tenait attaché ». Le jour, le soleil brûlait la peau et, la nuit, les moustiques la dévoraient. Un soir, finalement, apparaissait le campement des hôtes.⁴²²

Dans les villages amérindiens, la propreté n'avait rien à envier à celle des campagnes françaises de l'époque. Entre les cabanes, « les avenues sont remplies d'ordures, de plumes, de copeaux, de raclures de peaux et assez souvent d'entrailles d'animaux ou de poissons ». Partout autour, on voyait des chiens somnolant devant les loges et des enfants qui déambulaient. Des jeunes hommes prenaient soin de leur corps, parfois à longueur de journée, partiellement dénudés, tatoués, huilés et décorés de bijoux, certains lacérés par des blessures de guerre ou des automutilations.⁴²³ Dans les maisons longues, on ne voyait pas « d'autres fenêtres ni cheminées qu'un méchant trou en haut de la cabane qu'on y laisse à dessein pour chasser la fumée ».⁴²⁴

Pour faire bonne impression durant ces premiers contacts, il fallait d'abord affronter le regard des Amérindiens qui « vous contemplent de haut en bas ». Dans les mots du baron de Lahontan, voyageur et écrivain français : « ces rigides experts prirent garde de tout, nos habits, nos épées, nos fusils, notre air, notre teint, il n'y eut rien qu'ils ne fissent passer en revue, ils observaient même jusqu'au ton de la voix et jusqu'à l'accent. »⁴²⁵ Le contact devenait ensuite tactile. On mettait à profit les sens de la proximité en touchant le visiteur et en le humant. On vérifiait sa couleur et sa constitution.⁴²⁶ On le frottait aussi. Dans une nouvelle tribu, « on lui enduit les jambes de graisse et de peinture rouge puis on lui offre des vêtements de buffle et de castor blanc ». On se saluait sans demander le nom de l'interlocuteur, considéré sacré par l'Amérindien, qui ne le prononçait que rarement. On s'installait ensuite pour la cérémonie du calumet ou un repas dont il ne fallait rien laisser de peur de perdre sa réputation de « brave homme ». On devait alors s'habituer notamment à consommer du chien, mets raffiné de la cuisine autochtone. Dans ces premiers moments de découverte de l'Autre, les hôtes se contentaient souvent d'entourer le visiteur, de la dévisager et d'observer ses

⁴²² P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 50.

⁴²³ Gilles Havard, *Histoire des coureurs de bois. Amérique du Nord 1600-1840*, Paris, Les Indes savantes, 2016, p. 608.

⁴²⁴ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 51.

⁴²⁵ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 204.

⁴²⁶ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, pp. 607-608.

réactions. Pour eux, les longs silences étaient propices à la réflexion, alors que la réserve et la dignité étaient valorisées.⁴²⁷

Quand les Amérindiens virent arriver les premiers Européens, ils furent frappés par leur pâleur et plus encore par les poils qui envahissaient bizarrement leurs visages et leur donnait une allure animale. Tel qu'en témoigna un jésuite, la barbe est « la plus grande difformité que puisse avoir un visage en ce nouveau monde ».⁴²⁸ Devant l'aversion amérindienne, les Français en vinrent à se raser et à « se conformer à eux en leurs poils et chevelures comme ils l'étaient déjà aux habits en la nudité ».⁴²⁹

Si les premières semaines étaient concluantes, le Français recevait un surnom amérindien sous lequel il serait dorénavant connu. On l'invitait à partager l'intimité du foyer de ses hôtes où dormaient « pêle-mêle filles, femmes, hommes, garçons tous ensemble dans un trou enfumé ». Le jour, les guerriers aimaient discuter entre eux en fumant leurs pipes de tabac qu'ils se passaient de bouche en bouche. Les Français aussi y prirent rapidement goût.⁴³⁰ Le soir, voire la nuit entière, des femmes, le visage rougi et les cheveux graissés, « dansent au son du tambour du Chichicois » ou bien c'était des vieillards qui « dansent la médecine ». La « boucane continue », les effluves de tabac, l'odeur d'ours ou de chevreuil grillé, des plats à base de chien ou encore de restes peu appétissants de viande de gibier caressaient ou agressaient continuellement les narines du visiteur selon ses dispositions.⁴³¹

Dans les villages, on consommait quotidiennement la « sagamité », une épaisse soupe de maïs dans laquelle baignent des morceaux de viande ou de poisson, qui constituait la base alimentaire essentielle. On ne nettoyait pas les chaudières ni ne lavait les aliments. Pour le gibier tel que le cerf, « ils n'ôtent point les fumées des entrailles qu'ils font cuire ensemble avec les intestins dans la sagamité ». La cuisine amérindienne offrait notamment d'agréables surprises, telles que la viande de castor, d'ours et de porc-épic. Lors des jours de disette, faute de gibier, la répugnance des Français pour le chien n'avait généralement plus d'importance. L'abondance de maïs et de viande fraîche fut certainement bénéfique aux Français de cette époque, puisque aucun cas de décès n'a été recensé dans les documents en raison de mauvaise nutrition ou de famine.⁴³²

De toutes les épreuves d'un tel voyage, la plus exigeante demeurait l'hiver, alors que « les cinq à six mois se passent dans des incommodités presque continuelles et des froidures excessives ». Blottis autour des feux, entassés à plusieurs familles,

⁴²⁷ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 204.

⁴²⁸ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 548.

⁴²⁹ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 54.

⁴³⁰ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, pp. 51-52.

⁴³¹ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 608.

⁴³² P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, pp. 53-54.

les Amérindiens pouvaient demeurer inactifs des journées entières : « je les ai vus cent fois patouiller dans la chaudière où était notre boisson commune, y laver leurs mains, y boire à pleine tête [...] Car c'est la coutume des Sauvages y fourrer des bâtons demi-brûlés et pleins de cendres, y plonger leur vaisselle d'écorce pleine de graisse, de poils d'orignal, de cheveux, et y puiser l'eau avec des chaudières noires comme la cheminée ». Après cela, tous buvaient « ce brouet noir ». Un missionnaire raconta qu'après que des souliers soient tombés dans leur boisson, « ils se lavèrent à leur aise, on les retira sans autre cérémonie, puis on but après eux comme si rien ne fut arrivé ».⁴³³

Au-delà de la promiscuité et des rigueurs du froid, l'hiver pouvait signifier parfois le « temps des famines ». Quand la chasse ne réussissait pas, on ne mangeait « qu'une fois au deux ou trois jours ». On était alors réduit à survivre avec un peu de tabac, quelques racines indigestes, des écorces ou de vieilles peaux qu'on mâchouillait. Quand les temps se faisaient les plus durs, on dévorait le moindre morceau de charogne ou même notre fidèle compagnon canin.⁴³⁴ Selon un jésuite, le truchement Jean Nicolle « passa plusieurs fois les sept et huit jours sans rien manger, il fut sept semaines entières sans autre nourriture qu'un peu d'écorce de bois ».⁴³⁵ Durant les périodes les plus dramatiques, la pitié n'avait pas sa place. On abandonnait parfois les bouches inutiles et certains pouvaient décider de s'enlever la vie. Devant l'état de déchéance physique d'un Français affaibli, des Montagnais, plus robustes, l'exhortèrent à accepter qu'on l'achève. Sa libération vint de la rencontre avec trois ours quelques jours plus tard.

Lorsque malades ou blessés, ces jeunes hommes n'avaient d'autres choix que de remettre leur sort entre les mains de leurs hôtes. On misait alors sur toutes sortes de racines et d'herbes pour concocter des pommades et des tisanes médicinales. Les Amérindiens savaient également soigner les fractures, extraire les pointes de flèches puis nettoyer la plaie en la recouvrant de gomme de sapin. Ils possédaient aussi un remède miracle dont il était impossible d'abuser : la loge de sudation. Sagard rapporta : « Je m'étonnais fort de voir nos Français dans ces étuves pêle-mêle avec les Sauvages, car à mon avis ils sont comme étouffés sans aucun air et si pressés les uns contre les autres ». L'efficacité de la « suerie », selon l'expression canadienne, fit rapidement ces preuves quand « plusieurs Français ont ainsi trouvé toute la guérison de fluxions et de douleurs invétérées qui paraissent incurables en France ».⁴³⁶

« La manière de vivre des Sauvages est sans doute une des plus difficiles à supporter », confia un missionnaire dont l'opinion représentait certainement celle des autorités religieuses et coloniales. Pour comprendre le comportement de ces

⁴³³ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 55.

⁴³⁴ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 56.

⁴³⁵ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 516.

⁴³⁶ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 56.

voyageurs aventuriers et des autres membres des classes populaires de la colonie, soldats ou habitants, il est essentiel de se débarrasser de ces préjugés. Sans doute, l'engagé ou le truchement était loin d'être choqué par la promiscuité, les odeurs et les parasites avec lesquels une grande partie de la population française du 17^e siècle était déjà familière.⁴³⁷

Une confiance à bâtir

Au fil du temps, dans l'intimité du quotidien et le cours des voyages au fond des bois, le respect, l'estime et la confiance s'établissaient entre le Français et ses hôtes. Il ne suffisait toutefois pas de prouver qu'on était capable de vivre à l'amérindienne pour être reconnu comme un membre à part entière de la tribu. L'expérience de l'hivernement enseigna à ces Français que les Amérindiens étaient davantage impressionnés par l'homme d'action que par le commerçant, alors que sa résistance physique, l'habileté à la chasse et l'audace à la guerre importaient plus que tout. Dans tous les discours et toutes les conversations revenait cette même idée que résuma un chef algonquin : « le moyen de faire une alliance était de faire paraître son courage ». L'endurance à la fatigue et la force étaient primordiales. À chaque instant du voyage, les occasions ne manquaient pas de prouver sa valeur, comme ce Français dans la jeune vingtaine qui « eut le courage de suivre les Sauvages sur les glaces, dans les neiges et à travers les forêts quarante jours continus l'espace de trois cent lieues, portant, traînant, travaillant autant et plus que pas un de la bande ».⁴³⁸

Les Amérindiens aimaient aussi rivaliser à la course. En 1636, Thomas Godefroy distança l'un des meilleurs athlètes hurons. On jouait à toutes sortes de jeux, comme celui des osselets, lors desquels on misait parfois sa chemise. On s'affrontait à la lutte aussi et l'on pouvait se mettre au défi dans des joutes sanguinaires, dont on ne pouvait se défilier sans faire l'objet de moqueries. Ce fut le cas d'un Français qui fut un jour interpellé par un Amérindien sur son endurance au feu. Les deux se firent attacher les bras nus par les coudes et les poignets. On déposa, directement sur la peau, un gros charbon ardent sur lequel on soufflait tant qu'il se consumait. Celui qui retirait son bras ou secouait le feu était estimé moins courageux. L'honneur était ainsi acquis « aux dépens de leur propre chair qui commençait à griller ». L'opération du tatouage, malgré la douleur, devait être supportée stoïquement au risque de faire rire de soi.⁴³⁹

Ces qualités physiques et morales qui consacraient « l'homme véritable » étaient conditionnées par deux activités hautement valorisées dans les sociétés autochtones : la chasse et la guerre. « C'est un grand blâme parmi les Sauvages d'être mauvais chasseur » disait-on. Dans les villages, les Français participaient à

⁴³⁷ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 52.

⁴³⁸ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 57.

⁴³⁹ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 58.

cette activité pour leur survie, mais aussi par plaisir : « ceux qui ont demeuré plusieurs années dans le pays se sont rendus aussi experts en cet art que les Sauvages ». En s'engageant aux côtés des Hurons et des Algonquins dans des campagnes contre les Iroquois en 1609, 1610 et 1615, Champlain avait acquis un prestige considérable, ce qui permit aux jeunes Français, également armés, de bénéficier forcément d'une notoriété au sein des tribus. Dans ces sociétés, on ne faisait pas de distinction entre les statuts civil et guerrier. Chaque homme de la tribu portait des armes et assurait la sécurité du groupe et, quelle que soit sa fonction, il était d'abord un guerrier. Dans ces cultures, un partenariat commercial était donc synonyme d'alliance militaire.⁴⁴⁰

Si le courage lui manquait devant l'épreuve ou en cas de défaillance, le Français pouvait toujours, en dernier recours, déployer une « arme secrète » pour gagner du prestige aux yeux de ses hôtes et faire sa place. Illettré ou non, missionnaire ou commis, il portait dans ses bagages la technologie occidentale sous la forme d'objets inconnus des Amérindiens. Impressionnés par le métal, les Hurons avaient surnommé leurs alliés français « les gens du fer ». Le couteau était beaucoup plus efficace que l'os et le bois. La hache épargnait considérablement du temps et de l'énergie nécessaires au défrichement des champs alors que le chaudron en cuivre faisait initialement l'objet d'une vénération.⁴⁴¹

Lors des premiers contacts, les Amérindiens attribuaient des pouvoirs magiques aux prouesses technologiques et croyaient les Français dotés de dons qui les rendaient capables de créer des objets mystérieux et fascinants. Les images imprimées suscitaient la curiosité et la chandelle étonnait. On présumait que la statuette ou l'horloge étaient bien vivantes tandis que, sous la pierre d'aimant, on cherchait la colle qui aurait expliqué le phénomène magnétique. Une poignée de poudre jetée dans le feu pouvait, quant à elle, semer la panique. Lorsque le Français déballait ses marchandises dans une nouvelle tribu, il pouvait être pris pour un demi-dieu ou parfois l'inverse, pour un démon.⁴⁴²

L'école des bois

Au-delà de ces nouveautés technologiques qui marquaient l'imaginaire des Amérindiens, rien n'était plus efficace que la maîtrise de leurs langues pour gagner l'estime. Dans ces sociétés de tradition orale, on était fasciné par le verbe. On appréciait quand un orateur mimait une situation et quand son discours était imagé. On demeurait attentif au rythme de la voix et à l'harmonie des sons. Quand une personne parlait, on écoutait avec un profond respect.⁴⁴³

⁴⁴⁰ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, pp. 58-59.

⁴⁴¹ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 61.

⁴⁴² P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 62.

⁴⁴³ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 63.

L'Amérique du Nord du 17^e siècle comptait près de 200 langues, dont 55 étaient parlées au Canada. Chacune évoluait librement, variant prononciation et vocabulaire. Selon le frère Sagard, « ce n'est point assez de savoir lire et dire les mots [...] il faut de plus observer la prononciation et les accents du pays, autrement, on ne pourra se faire entendre que très difficilement ». Le récollet signala aussi les variations de prononciation, y compris « dans un même village et encore dans une même cabane ».⁴⁴⁴ Au-delà des nuances locales, les Français se heurtaient à d'importantes difficultés. Ils devaient composer avec des sons nouveaux et s'habituer à une gymnastique vocale différente.⁴⁴⁵ Des mots pouvaient aussi traduire plusieurs concepts à la fois.⁴⁴⁶ Les Delawares (les Loups pour les Français), par exemple, possédaient dix mots différents pour dire « ours », en fonction de son âge et de son sexe.⁴⁴⁷ Quant à la syntaxe, elle est complètement étrangère à celle des langues européennes. Devant ce défi d'apprentissage, l'interprète devait s'armer de patience et de persévérance!

On ne possède que peu de détails sur la façon dont se déroulaient les « cours dans les bois ». Pour ces jeunes Français, le vocabulaire de base devait s'acquérir en participant aux tâches journalières, en demandant le nom de tel ou tel objet ou en conversant avec la famille qui les accueillait. À l'inverse du missionnaire, le truchement n'avait pas à exceller dans le maniement des abstractions et des concepts. Il devait surtout enrichir son vocabulaire de termes pratiques dans le langage quotidien. L'écorce de bouleau lui servait de papier pour transcrire des mots ou faire des dessins. Chez les Hurons, pour inculquer certains sons, on imposait à l'élève des exercices de la voix.⁴⁴⁸

Toute langue constitue un guide de la réalité sociale et jamais deux langues ne racontent la même. Pour devenir un excellent interprète, il fallait penser comme les Amérindiens et se conformer à leurs discours imagés et à l'usage de métaphores et de proverbes. Quelle que soit la pédagogie, un minimum de six mois semblait nécessaire à l'obtention des bases. Une parfaite maîtrise de la langue requérait plusieurs années. Un missionnaire aussi doué que Jean de Brébeuf ne put s'exprimer couramment en huron qu'au bout de trois ans et demi. Il en fut de même pour les meilleures interprètes comme Étienne Brûlé, Nicolas Marsolet, Jean Nicollet et d'autres.⁴⁴⁹ Une fois qu'on avait appris la langue de ses hôtes, on pouvait aller dans « tout leur pays et traiter sans truchement ».⁴⁵⁰

Après plus de deux années d'apprentissage parmi les Népissingues, qui parlaient un dialecte de l'ojibwé, le truchement Jean Richer commença à « avoir de l'esprit »

⁴⁴⁴ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 487.

⁴⁴⁵ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 64.

⁴⁴⁶ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, pp. 64-65.

⁴⁴⁷ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 485.

⁴⁴⁸ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 65.

⁴⁴⁹ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 66.

⁴⁵⁰ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 65.

aux yeux de ses hôtes. Néanmoins, cela ne semblait pas suffisant comme l'indiqua le frère Sagard en rapportant leurs propos : « jusqu'à présent tu as presque vécu en bête sans connaissance et sans esprit, mais maintenant que tu commences à bien parler notre langue, si tu n'avais point de barbe, tu aurais presque autant d'esprit qu'une telle nation, en lui nommant une qu'ils estimaient avoir beaucoup moins d'esprit qu'eux ». L'incapacité à maîtriser une langue constituait un sérieux handicap pour s'intégrer pleinement à l'ensemble de la communauté.⁴⁵¹

Pour le visiteur, il n'était pas non plus toujours aisé de savoir comment se comporter avec ses hôtes. Il devait apprendre à se familiariser avec les usages locaux et les prendre au sérieux, parfois avec la patience d'un ethnographe. À qui parler, quand prendre la parole ou se taire, où se placer, de quelle façon s'exprimer, quels cadeaux offrir, en quelle quantité, à qui les présenter, comment recevoir, quand commencer les échanges, comment fixer la valeur d'échange, etc. Ces interrogations nourrissaient l'expérience de ces hommes qui acquièrent des savoir-faire accessibles seulement à ceux qui avaient pris l'habitude du voyage.⁴⁵² Durant toute la période coloniale française, une élite polyglotte et initiée aux cultures autochtones, héritière de ces premiers truchements, cohabitait avec un ensemble assez hétéroclite, souvent constitué de nouveaux venus qui s'exprimaient dans un jargon ni français, ni amérindien. Le renouvellement de ces hommes d'élite était assuré par les meilleurs éléments de la population canadienne où « l'on voit des paysans entre huit et dix mois apprendre la langue, entendre et parler assez bien ».⁴⁵³

Olivier Le Tardif, Jean Nicollet et les autres

Dans cette première génération d'hommes des bois, deux se distinguèrent particulièrement. Ils deux débutèrent leur carrière en Amérique à titre d'employés pour des compagnies de Québec. Ils vécurent parmi les Amérindiens et apprirent plusieurs de leurs langues. Durant les années 1620, ils travaillèrent de concert avec Champlain, partageant sa vision d'une Amérique française. Chacun à sa façon, ils laissèrent une marque indélébile dans l'histoire de la Nouvelle-France.⁴⁵⁴

Né en 1604 en Bretagne, Oliver Le Tardif arriva à Québec dès 1621 à titre de sous-commis à l'emploi de la Compagnie de Caën.⁴⁵⁵ Dans sa jeunesse, il pratiqua activement la traite des pelleteries avec les Amérindiens de la vallée du Saint-Laurent. Il vécut parmi eux et apprit leurs langues avec une aisance remarquable. Ces derniers le tenaient en haute estime et, toute sa vie, Le Tardif demeura très

⁴⁵¹ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 481.

⁴⁵² G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 451.

⁴⁵³ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, pp. 66-67.

⁴⁵⁴ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 500.

⁴⁵⁵ Marcel Trudel, « LETARDIF, OLIVIER », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 28 févr. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/letardif_olivier_1F.html

près d'eux. Tout comme Champlain, il adopta trois enfants amérindiens, les éleva comme les siens et les aida à se marier.⁴⁵⁶ Après la conquête anglaise par les frères Kirke, Le Tardif quitta la Nouvelle-France avec Champlain et y revint avec lui en 1633. Au cours des deux années suivantes, il lui servit d'interprète et de témoin⁴⁵⁷ lors de certains des plus importantes rencontres diplomatiques avec les Amérindiens. Après la mort de Champlain, Le Tardif devint un personnage important en Nouvelle-France. Ayant gravi les échelons du commerce pelletier dans la vallée du Saint-Laurent, il fit l'acquisition de seigneuries donnant sur le fleuve et s'imposa comme un important bâtisseur de l'île d'Orléans. En 1637, il se maria à Louise Couillard, le liant à la toute première famille de la Nouvelle-France. Devenu veuf en 1641, il prit une seconde épouse et engendra au total cinq enfants. Aujourd'hui, ses descendants incluent une progéniture de Tardif ou Le Tardif présente à la grandeur du Canada et des États-Unis.⁴⁵⁸

Homme de courage, Jean Nicollet fut un autre truchement de Champlain qui se démarqua du lot. Né vers 1598 en Normandie, Il débarqua en Nouvelle-France en 1619, à titre de marchand pour la Compagnie de Rouen et de Saint-Malo. On l'envoya vivre avec les Algonquins de l'Isle-aux-Allumettes, sur la rivière des Outaouais, et il y passa l'hiver. Nicollet composa bien avec ce défi exigeant et il demeura parmi ses hôtes pendant deux ans. Il apprit leur langue, se fit à leurs coutumes et put explorer leur région. Autant les Amérindiens que les Européens furent impressionnés par sa force de caractère et les Algonquins ne tardèrent pas à le considérer comme un des leurs. Ils l'accueillirent dans leurs loges et lui permirent d'assister à leurs conseils. Ils le firent même capitaine et l'emmenèrent avec eux chez les Iroquois afin de négocier un traité de paix.⁴⁵⁹

Après 1620, Nicollet se dirigea vers la nation des Népissingues qui vivaient sur les rives du lac du même nom. Au total, il passa près d'une décennie avec eux. Il construisit un poste de traite pour y conduire des affaires à titre personnel, retournant à Québec chaque année avec ses pelleteries.⁴⁶⁰ Le jour, il commerçait avec les Amérindiens des différentes tribus qui se rendaient aux abords du lac Nipissing et les interrogeait sur leur pays. Le soir, il notait ce qu'il avait recueilli. Ses mémoires, malheureusement perdues aujourd'hui, nous sont parvenus indirectement par les écrits du père Le Jeune qui put les consulter et qui s'en inspira pour décrire les mœurs des Amérindiens de cette région.⁴⁶¹

⁴⁵⁶ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 501.

⁴⁵⁷ M. Trudel, « LETARDIF, OLIVIER », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

⁴⁵⁸ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 501.

⁴⁵⁹ Jean Hamelin, « NICOLLET DE BELLEBORNE, JEAN », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 28 févr. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/nicollet_de_belleborne_jean_1F.html

⁴⁶⁰ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 502.

⁴⁶¹ J. Hamelin, « NICOLLET, JEAN », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

Nicollet explora de vastes régions du pays de l'Ouest et visita de nombreuses nations autochtones qui vivaient entre l'Huronie et la baie d'Hudson. Durant cette période passée avec les Népissingues, il vécut avec une femme amérindienne et eut d'elle au moins une fille nommée Madeleine-Euphrosine. Plus tard, il ramena sa fille avec lui à Québec, où elle se maria successivement à deux Français et donna naissance à au moins 9 enfants.⁴⁶²

Au cours de l'occupation britannique de la Nouvelle-France de 1629 à 1632, Nicollet s'effaça de Québec et alla vivre parmi les Amérindiens à l'ouest, notamment les Hurons. On dit qu'il contrecarra tous les plans des Anglais qui auraient pu inciter ses hôtes à commercer avec eux.⁴⁶³ Quand Émery de Caën et un petit groupe de marchands français arrivèrent à Québec en 1632, Nicollet réapparut et offrit son aide pour restaurer les liens commerciaux entre les Amérindiens et les Français.

Au retour de Champlain en Nouvelle-France en 1633, les deux hommes se rencontrèrent le 20 juin, alors que Nicollet avait mené un parti de Népissingues jusqu'au poste de l'île Sainte-Croix, en amont de Québec.⁴⁶⁴ Ensemble, les deux hommes planifièrent un important voyage d'exploration au-delà de la frontière ouest de la Nouvelle-France chez les Gens de Mer, aussi appelés les Winnebagos.⁴⁶⁵ Des Amérindiens leur avaient parlé de cette nation distante, vivant à l'autre bout des Grands Lacs, réputée pour avoir voyagé à l'ouest jusqu'à la grande mer salée. La mission fut élaborée dans le même esprit que celui des expéditions précédentes de Champlain, soit dans le but d'explorer le pays à l'ouest et d'étudier la qualité de ses terres. Un autre objectif visait à cartographier ses rivières et ses lacs. Les cours d'eau revêtaient un grand intérêt pour Champlain et pour les dirigeants français qui s'entêtaient toujours à rêver d'une route vers l'Asie qui traverserait l'Amérique du Nord. En 1633, les Français savaient encore peu de choses sur les Grands Lacs. Ils détenaient une certaine connaissance des lacs Huron, Ontario et Érié, mais pas suffisamment pour les cartographier avec précision. Chose certaine, Champlain et le jeune explorateur souhaitaient mieux connaître la région à l'ouest et ce qui se cachait au-delà.

Nicollet fut donc mandaté pour trouver les Winnebagos et établir un contact amical avec toutes les autres nations qu'il rencontrerait en cours de route. Champlain aspirait ainsi à élargir son réseau d'alliances, de même qu'à faire croître le commerce des fourrures. Il souhaitait aussi encourager des relations harmonieuses entre ses alliés amérindiens et les nations plus à l'ouest.⁴⁶⁶

⁴⁶² D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 502.

⁴⁶³ J. Hamelin, « NICOLLET, JEAN », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

⁴⁶⁴ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 502.

⁴⁶⁵ J. Hamelin, « NICOLLET, JEAN », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

⁴⁶⁶ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 503.

À l'été 1633, Nicollet se mit en route vers la Huronie, où il recruta une escorte de sept guerriers. Ce fut un très long voyage. Ils suivirent la rive nord du lac Huron et atteignirent l'intersection des lacs Supérieur et Michigan, un lieu qui deviendra l'important poste de traite de Michilimakinac. Ils pénétrèrent alors dans le lac Michigan et découvrirent la baie des Puants, aujourd'hui Green Bay, pays de la nation des Winnebagos.⁴⁶⁷ Nicollet et ses compagnons mirent pied à terre dans la baie et plantèrent dans le sol deux pôles auxquels des cadeaux furent attachés pour indiquer leurs intentions pacifiques. Deux guerriers hurons précédèrent le groupe afin d'annoncer aux Winnebagos qu'un Français était venu dans un esprit d'amitié. Rapidement, une foule de milliers de personnes s'assembla autour des visiteurs. Dans son désir de faire bonne impression, Nicollet avait préalablement revêtu une robe de damas de Chine, qu'il avait apporté avec lui, toute parsemée de fleurs et d'oiseaux multicolores. Dans chaque main, il tenait un pistolet. Se présentant devant la foule obnubilée, il tira en l'air. Il est raconté que « les femmes et les enfants s'enfuirent à la vue d'un homme qui tenait le tonnerre dans ses mains ». Une fois rassurés, quelque 4 000 à 5 000 guerriers l'accueillirent et leurs chefs invitèrent les visiteurs à prendre part à une série de festins. Dans de grandes cérémonies, les guerriers hurons et le Français établirent la paix avec les nations de la région.⁴⁶⁸ Après cette rencontre haute en couleurs, Nicollet poursuivit son voyage d'exploration encore plus profondément à l'ouest.

À son retour dans la vallée du Saint-Laurent en 1634, il décida de s'installer à Trois-Rivières, à titre de commis de la Compagnie des Cent-Associés. Il maria la fille de Guillemette Hébert et de Guillaume Couillard et eut d'elle un fils et une fille, en plus de sa fille métisse. En vertu de ce mariage, il devint le beau-frère d'Olivier Le Tardif. Les deux hommes demeurèrent des amis proches et les co-propriétaires d'une seigneurie. Hélas, Nicollet mourut prématurément à Québec en 1642. Alors qu'il remplaçait temporairement le commis général de la compagnie, son beau-frère Le Tardif, on lui demanda de se rendre à la hâte à Trois-Rivières pour délivrer un prisonnier iroquois que les Hurons s'apprêtaient à torturer. En chemin, la chaloupe qui le transportait fut renversée par un puissant coup de vent. Ne sachant pas nager, il se noya bêtement.⁴⁶⁹

En raison des services qu'il avait rendus à la colonie, de sa connaissance des langues et des coutumes autochtones, il fut profondément aimé et respecté des Amérindiens et de ses compatriotes français. Il fut le premier Européen à découvrir autant de paysages de l'arrière-pays américain; et la voie qu'il ouvrit inspira de nombreux autres interprètes à suivre ses traces aux frontières de la Nouvelle-France. Tout au long de sa vie, il partagea le rêve de Champlain et y contribua par son courage, son éthique et son âme d'explorateur.⁴⁷⁰

⁴⁶⁷ J. Hamelin, « NICOLLET, JEAN », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

⁴⁶⁸ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 504.

⁴⁶⁹ J. Hamelin, « NICOLLET, JEAN », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

⁴⁷⁰ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 504-505.

S'inscrivant dans sa lignée, plusieurs autres jeunes hommes devinrent de véritables intermédiaires entre les deux civilisations. L'un d'eux, appelé « le garçon de Bouvier », commença en qualité d'apprenti au service du capitaine d'une patache sur le fleuve Saint-Laurent. En 1611, il devint interprète auprès des Hurons, vivant avec eux et pratiquant la traite des fourrures. Jacques Hertel de la Fresnière migra à titre de soldat à Québec vers 1626. Il alla vivre parmi les Algonquins et devint interprète pour Champlain et les jésuites. Il fit éventuellement l'acquisition de terres et y éleva une famille à Trois-Rivières.

Jean-Paul Godefroy, fils de bonne famille parisienne, travailla comme interprète pour les compagnies de traite à Trois-Rivières. Il devint ensuite capitaine de navire, entrepreneur et, à compter de 1648, membre du Conseil de Québec. Thomas Godefroy, son frère, agit à titre de truchement auprès des Algonquins et des Hurons. François Marguerie œuvra au sein des communautés autochtones de l'Ouest et s'établit à Trois-Rivières. Venu de Dieppe, Jean Richer se fit interprète auprès des Népissingues et des Algonquins. Jean Manet vécut aussi avec les Népissingues. Un autre jeune homme du nom de Grenolle apparut en Nouvelle-France en 1623 en tant qu'apprenti interprète avec les Hurons et les Pétuns. Il fut d'ailleurs un compagnon d'Étienne Brûlé dans ses voyages à Sault Ste-Marie et au lac Supérieur. Il visita ultérieurement la nation des Neutres et celle des Pétuns.⁴⁷¹ Il y eut aussi Lavallée qui travailla avec ces deux mêmes groupes. Plusieurs n'eurent droit qu'à de simples mentions dans les écrits de Champlain ou du récollet Gabriel Sagard : Du Vernay, La Crieite, La Montagne, La Marche et le Baillif, pour ne nommer que ceux-là. Certains autres, Jean Amyot, Médart Chouard Des Groseillers et Charles le Moyne devinrent eux aussi d'excellents truchements.⁴⁷² Parmi ces hommes, nombreux avaient fait de Trois-Rivières leur demeure permanente.⁴⁷³

Un nouveau type d'homme

En raison de la dépendance de la colonie à la fourrure, de la faiblesse du peuplement ainsi que du pouvoir politique et militaire français, les truchements français durent s'adapter au type de relations qu'entretenaient déjà entre eux les Amérindiens. Cette adaptation exigeait le respect des traditions politiques et commerciales, la compréhension des habitudes et des tempéraments et la reconnaissance d'un autre système de valeurs.⁴⁷⁴ Ces hommes furent les fers de lance de la pénétration européenne à l'intérieur du continent. Au-delà de l'intention de persuader leurs hôtes d'amasser et d'échanger des fourrures, ils n'avaient aucun motif de les défier ou de perturber leur mode de vie. Souvent plus

⁴⁷¹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 506.

⁴⁷² P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 45.

⁴⁷³ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 506.

⁴⁷⁴ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 67.

authentiques que les missionnaires et les officiels français, ils offraient aux Amérindiens une perspective plus intime et plus accessible de l'Européen que celle offerte par les colons anglais ou même hollandais. Habitué à la vie rude en Europe, beaucoup d'entre eux avaient été soldats ou provenaient des classes inférieures travaillant pour la Compagnie des Cent-Associés. Souvent méprisés et brutalement traités par leurs supérieurs dans la colonie, dans les tribus amérindiennes, ils étaient reçus à titre d'invités d'honneur; on considérait tous les membres d'une communauté, incluant les enfants, comme des êtres dignes de respect. Une bonne entente fut donc naturelle entre les deux camps.⁴⁷⁵

Grâce à leur présence et aux liens diplomatiques et commerciaux qu'ils surent tisser avec les nations huronnes et algonquiennes, le roi de France put se permettre de revendiquer, devant les autres puissances impériales européennes, son droit d'occuper ce qui deviendra les Pays d'en Haut, cette vaste région sauvage à l'ouest de l'île de Montréal. Le nombre de ces jeunes aventuriers continua de grandir et les quelques dizaines de truchements qu'avait recrutés Champlain dans les premières décennies du siècle furent suivis par des centaines d'esprits libres qui quittaient les établissements de la Nouvelle-France pour aller pratiquer le commerce parmi les Amérindiens.⁴⁷⁶

Ces hommes d'exception émergèrent durant la première moitié du 17^e siècle et leur vie donna naissance à une nouvelle figure mythique sur la scène nord-américaine : le coureur de bois. Il fallut attendre encore une autre génération avant qu'apparaisse ce terme dans les documents officiels, mais si le mot n'existait pas encore, le modèle était déjà bien en place et opérait à merveille. La quête des fourrures, l'apprentissage de la langue et l'identification à la manière de vivre amérindienne constituent la genèse de cet archétype qui vit le jour au cœur de la forêt canadienne. Dans l'âme de cette première génération de coureurs de bois apparurent de nouveaux traits spécifiques qui s'accentueront dans les décennies à venir : la fuite devant les contraintes de l'ordre social et religieux, l'attrance pour les charmes irrésistibles de la femme amérindienne et une passion viscérale pour la liberté et l'aventure.⁴⁷⁷

Mort de Samuel de Champlain

À l'automne 1635, l'avenir de la Nouvelle-France semblait radieux. Son droit d'exister avait été reconnu par les autres puissances européennes. En France, la colonie était bien appuyée par le roi Louis XIII et le cardinal Richelieu. La Compagnie des Cent-Associés était à nouveau florissante avec ses nombreux comptoirs implantés dans la vallée du Saint-Laurent. Le commerce pelletier était

⁴⁷⁵ Bruce G. Trigger, *Natives and Newcomers. Canada's "Heroic Age Reconsidered"*, Montreal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 1985, p. 196.

⁴⁷⁶ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 506.

⁴⁷⁷ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 67.

devenu hautement rentable et la productivité des pêcheries françaises dans le golfe du Saint-Laurent se trouvait à son apogée. L'agriculture prenait enfin racine dans la vallée laurentienne et en Acadie. Des établissements se multipliaient à l'est sur la côte atlantique et à l'ouest vers l'intérieur du continent nord-américain. En 1635, les habitants français vivaient en paix avec toutes les nations amérindiennes, à l'exception des Iroquois.

À Québec, Champlain pouvait regarder cet état des choses avec satisfaction. Plus que pour tout autre personnage de la Nouvelle-France, ce succès était le fruit de son œuvre. Au cours des trois années précédentes, il avait gouverné la colonie avec efficacité et sagesse. En 1633 et 1634, il avait parcouru la vallée du Saint-Laurent, de Tadoussac à Trois-Rivières. Il avait fait sentir sa présence dans les missions de la Gaspésie, dans les nouveaux établissements de pêcheurs à Cap Breton et parmi ses truchements et marchands à l'ouest. Il était aimé par celles et ceux qui l'avaient connu en Nouvelle-France, qu'il s'agisse des habitants, des interprètes, des missionnaires ou des marchands. Les Amérindiens le tenaient en haute estime, le respectaient à titre de guerrier, l'appréciaient dans son rôle de pacificateur et par-dessus tout, ils avaient confiance en sa parole.

Néanmoins, après toutes ces années à œuvrer sans relâche, Champlain était fatigué. Son esprit demeurait fort, mais son énergie commençait à décliner. Au cours du printemps et de l'été de 1635, il n'aurait fait aucun voyage sur le fleuve, un changement majeur pour lui. Il était devenu de plus en plus sédentaire et ne quittait que rarement l'établissement de Québec. Tout le monde savait que son état s'était fragilisé. Des rapports frayèrent leur chemin jusqu'en France et les dirigeants là-bas commencèrent à songer à un successeur.⁴⁷⁸

À la mi-octobre, le destin frappa Champlain : il subit une crise cardiaque dont les effets furent sévères. Il perdit l'usage de ses jambes et, rapidement, ce fut le tour de ses bras. Durant les deux mois qui suivirent, ne lui restant que sa voix, il s'appliqua à exposer ses dernières volontés et à disposer de son patrimoine avec l'aide de ses amis, de ses associés et de ses domestiques. Dans sa grande foi chrétienne, Champlain fit de la Vierge Marie son héritière, laissant ses meubles et sa part de la compagnie à l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance à Québec.⁴⁷⁹ Fidèle à son grand dessein pour la Nouvelle-France, il octroya des legs à plusieurs proches. Dans l'expression de ses dernières volontés, il veilla aussi à promouvoir la croissance de la population française à Québec. Il donna une bonne partie de sa fortune à des familles françaises qui avaient pris racine en terre américaine et qui commençaient à se multiplier. Parmi les principaux bénéficiaires, on compte son ami Abraham Martin, dit l'Écossais, et sa femme française Marguerite Langlois, de même que les familles Hébert, Couillard, Giffard et Pivert.

⁴⁷⁸ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 512-513.

⁴⁷⁹ M. Trudel, « CHAMPLAIN, SAMUEL DE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

Lorsque Champlain poursuivait ses travaux ultimes à partir de son lit, les saisons nord-américaines se succédaient et la température commença à chuter, laissant l'hiver déposer son manteau de neige sur la colonie. Le feu de foyer crépitant réchauffait sa chambre et les flammes des chandelles vacillaient au gré de la brise qui traversait la pièce. L'esprit de Champlain commença alors à glisser, sous le regard bienveillant des jésuites, vêtus de leurs grandes robes noires. Le soir de Noël, pendant que les gens de Québec célébraient la naissance de leur sauveur Jésus-Christ, Champlain rendit son dernier souffle pour s'éteindre paisiblement.

À Québec, la population entière sortit dans les rues pour l'honorer. Les jésuites, les soldats vêtus de leur uniforme royal, les marins, les seigneurs et des centaines d'habitants se massèrent dans le froid hivernal pour honorer cet homme qui avait gagné leur respect. Les colons français marchèrent en procession à travers l'établissement. Des Amérindiens étaient là aussi. Revêtus de fourrures éclatantes, ils exprimèrent leur peine sincère. Une délégation de Hurons arriva un peu plus tard avec un généreux cadeau de colliers de wampum afin de consoler les gens de Québec qui venaient de perdre leur chef. Leurs mythes et légendes gardèrent sa mémoire bien en vie pour plusieurs générations.⁴⁸⁰

Lors de ses funérailles à Québec, ceux qui avaient connu Champlain parlèrent avec cœur de sa grandeur et de leur peine. Ils se rappelèrent le respect avec lequel il avait traité les autres et soulignèrent sa dévotion pour une cause plus grande que lui. Plus que tout, ils célébrèrent l'homme de principe qu'il était, de même que les principes eux-mêmes qu'il avait su incarner.⁴⁸¹

Malgré plus de trente ans de loyaux services à la couronne française, Champlain ne reçut aucun honneur significatif de la part de Louis XIII ou du cardinal Richelieu. Même avant que sa mort ne soit connue à Paris, Richelieu avait déjà décidé de le démettre de ses fonctions. Son remplaçant fut Charles Huault de Montmagny, un noble provenant de l'entourage du cardinal. Il était un soldat accompli, un homme d'église et un membre de l'Ordre des Chevaliers de Malte, proche de Richelieu. Le sieur de Montmagny fut un homme décent, mais sans couleur ni imagination. Il gouverna la Nouvelle-France pendant douze ans et fit bâtir une forteresse massive en pierre à Québec. Il rompit avec la politique tempérée de Champlain dans ses relations avec les Amérindiens et plongea la colonie dans des guerres sanglantes. Aujourd'hui, ce personnage est à toute fin pratique tombé dans l'oubli.⁴⁸²

⁴⁸⁰ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 517-522.

⁴⁸¹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 523.

⁴⁸² D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 522.

Un héritage unique

Entré dans l'histoire au début du 17^e siècle, Champlain a mené la charge de l'entreprise coloniale française en Amérique du Nord. Il s'imposa comme l'un des plus grands explorateurs de son époque. Au cours de sa vie, il a étudié des milliers de kilomètres sur le littoral atlantique, du Panama jusqu'au Labrador. Il a exploré de vastes territoires d'Amérique du Nord, à l'échelle de ce qui constitue aujourd'hui six provinces canadiennes et cinq États américains. Il a été le tout premier Européen à contempler la nature sauvage de ce pays et à nous la faire découvrir à travers ses écrits.

Cartographe, Champlain fut un pionnier de la connaissance géographique. À son époque, ses nombreuses cartes ont imposé de nouveaux standards de précision. Auteur prolifique, il a publié plusieurs livres dont la qualité et la quantité de leur contenu sont supérieures à celles de tout autre explorateur de sa génération. Dans ses ouvrages, il s'afficha comme l'un des premiers ethnographes, décrivant avec force détails les nombreuses nations amérindiennes du nord-est de l'Amérique du Nord.⁴⁸³

Au cours de sa vie, Champlain a œuvré étroitement avec trois générations de Français humanistes qui partageaient sa vision d'un nouveau monde. Il avait demandé conseil à la génération qui l'avait précédé, celle d'Aymar de Chaste, Pierre Dugua de Monts, Pierre Jeannin, Cossé Brissac ainsi que l'ainé Brûlart-Sillery. Plus près de lui, se sont trouvés des hommes comme François Pont-Gravé, Jean de Poutrincourt et Marc Lescarbot. Il a aussi travaillé avec la génération plus jeune d'Isaac Razilly, Charles de La Tour et plusieurs autres.⁴⁸⁴ L'œuvre de ce visionnaire courageux, adroit et astucieux a permis à la France d'ajouter un grand territoire à son empire et d'en faire une colonie viable.

Vers la fin du 20^e siècle, certains ethnographes ont sévèrement fustigé Champlain pour ses attitudes ethnocentriques. Ils l'ont critiqué pour son incompréhension des cultures autochtones et pour ses jugements négatifs. Il est vrai que Champlain était habité par une fervente foi chrétienne, une croyance profonde en une loi exprimant un idéal de justice chrétienne ainsi qu'une allégeance et une soumission indéfectibles envers son roi. En même temps, il était profondément intéressé par le monde des Amérindiens. Il a vécu avec eux durant de longues périodes, voyagé avec eux et combattu à leurs côtés lors de trois campagnes militaires. Il a connu intimement les Malécites et les Micmacs, les Montagnais et les Algonquins, les Hurons et nombre d'autres Premières Nations. Il avait compris leurs organisations politiques complexes et leurs manières de faire la guerre.

⁴⁸³ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 16-17.

⁴⁸⁴ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, Conclusion, p. 532.

Dans son grand dessein de la Nouvelle-France, les Amérindiens et les Français vivaient proches les uns des autres, préservant le meilleur de leurs cultures respectives, guidés par des principes de foi universelle et respectueux d'une loi commune à tous. Sans doute, Champlain était-il ethnocentrique à plusieurs égards dans ses attitudes, mais sa pensée était certainement plus généreuse et ouverte que ce que certains sont prêts à l'admettre.⁴⁸⁵

Dans son développement historique, la Nouvelle-France aura hérité de l'attachement qu'avait Champlain à une humanité dont le caractère inclusif n'avait d'égal nulle part ailleurs à l'échelle des colonies européennes en Amérique du Nord. Laissons son biographe, David Hackett Fischer, partager avec nous sa réflexion sur les valeurs qui habitaient Champlain : « Il avait ce vaste dessein de créer, à la frontière des cultures européenne et américaine, une nouvelle humanité rien de moins. Le seul vrai nouveau monde, créé en Amérique dans la mixité, le métissage, le mélange des cultures, des ethnies, des espoirs et des idées ».⁴⁸⁶

Par-dessus tout, il était habité du rêve d'un nouveau monde et dans ce rêve, il y a investi toutes ses énergies et tous ses espoirs. En sa qualité de fondateur d'une nouvelle France en Amérique, il a su tisser avec les peuples autochtones des liens qui constituent le terreau dans lequel tous les francophones d'Amérique ont fait pousser leurs racines. Personnage encore méconnu de notre histoire, Champlain a été un visionnaire, des siècles avant son temps.

De plusieurs façons, ses idéaux sont loin des nôtres. Néanmoins, certaines de nos plus précieuses valeurs sont issues de l'œuvre de sa vie. La culture canadienne, qu'il a aidé à faire naître, aura longtemps honoré son dévouement à une cause plus grande que lui. Pour Hackett Fischer, « le plus grand accomplissement de Champlain ne fut pas sa carrière d'explorateur ou sa réussite à titre de fondateur d'une colonie impériale. Plutôt, sa plus importante contribution fut l'héritage d'un leadership fondé sur des principes dirigés vers la cause de l'humanité. C'est cela qui fait de lui une figure de classe mondiale dans l'histoire moderne. C'est son héritage légué à nous tous ».⁴⁸⁷

La fondation de Ville-Marie (Montréal)

Au cours de la décennie de 1640, le développement social et religieux de la colonie reposait essentiellement sur les épaules des ordres cléricaux.⁴⁸⁸ Au cours de l'année du décès de Champlain, en 1635, les jésuites avaient pris sur eux l'éducation des colons et des Amérindiens en offrant des cours classiques. Les ursulines, avec leur encouragement, établirent en 1639 une école pour voir à

⁴⁸⁵ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 333-334.

⁴⁸⁶ George-Hébert Germain, « Champlain révèle sa vraie nature! », dans *L'Actualité*, consulté le 28 février 2020, <http://lactualite.com/culture/2011/04/13/champlain-revele-sa-vraie-nature/>

⁴⁸⁷ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, conclusion, p. 534.

⁴⁸⁸ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 38.

l'éducation des jeunes filles, françaises et amérindiennes. La même année, on vit aussi arriver l'Ordre des religieuses hospitalières; elles fondèrent à Sillery le premier hôpital de la colonie, l'Hôtel-Dieu⁴⁸⁹, où elles soignèrent notamment des Amérindiens luttant contre une épidémie de variole.⁴⁹⁰

L'appel missionnaire incita en plusieurs à joindre leurs forces au sein de la Société Notre-Dame-de-Montréal, dont l'objectif était d'établir une colonie aux ambitions mystiques sur l'île de Montréal. Un premier groupe de colons dirigé par Paul de Chomedey de Maisonneuve arriva à Québec à l'automne 1641. Avec la résurgence de la menace iroquoise dans la vallée du Saint-Laurent, le gouverneur général de la colonie et successeur de Champlain, sieur de Montmagny chercha à convaincre Maisonneuve de s'installer plutôt sur l'île d'Orléans, moins exposée aux attaques. Le meneur des « Montréalistes » décida de faire fi des avertissements du gouverneur et d'aller de l'avant au printemps 1642. Le 17 mai, un petit groupe de colons sous sa gouverne accosta sur l'île de Montréal et établit la colonie de Ville-Marie en l'honneur de la Vierge Marie.⁴⁹¹

En 1645, Jeanne-Mance fonda un second Hôtel-Dieu dans la vallée laurentienne pour traiter les malades. On lui octroya un terrain hors des palissades de la ville afin d'y construire l'hôpital.⁴⁹² Onze ans plus tard, en 1656, ce fut au tour de Marguerite Bourgeoys de faire son entrée dans la colonie en même temps que 150 autres nouveaux colons recrutés par Maisonneuve. Elle se vit confier l'éducation des enfants de Ville-Marie et fonda éventuellement la Congrégation Notre-Dame-de-Montréal afin d'assister Maisonneuve dans sa mission d'évangélisation des Amérindiens et pour contribuer à la survie de la colonie.⁴⁹³

Un monde autochtone en pleine transformation

Pour les Amérindiens, le premier tiers du 17^e siècle fut une période charnière de leur histoire. Durant ces années, plusieurs milliers d'entre eux avaient eu des échanges avec des Européens pour la première fois. Auparavant, ils avaient vécu à divers degrés en équilibre avec leur environnement naturel et humain. La chasse et, pour plusieurs, l'horticulture répondaient à leurs besoins physiques, sociaux et spirituels. Avec l'arrivée des Européens en Amérique, le mode de vie des Premières Nations subit une véritable révolution technologique et culturelle.⁴⁹⁴ Initialement perçus comme des produits de luxe, les biens obtenus des Européens devinrent des

⁴⁸⁹ Jacques Lacoursière, *Une histoire du Québec racontée par Jacques Lacoursière*, Sillery, Septentrion, 2002, p. 19.

⁴⁹⁰ « Hôtel-Dieu de Québec », dans *Wikipédia*, consulté le 9 janvier 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Hôtel-Dieu_de_Québec#cite_note-Harv|Charlevoix|p=207-27

⁴⁹¹ J. Lacoursière, *Une histoire du Québec*, pp. 19-20.

⁴⁹² « Jeanne Mance », dans *Wikipédia*, consulté le 9 janvier 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Jeanne_Mance

⁴⁹³ J. Lacoursière, *Une histoire du Québec*, p. 20.

⁴⁹⁴ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 59.

nécessités de survie dans un monde de plus en plus violent.⁴⁹⁵ Éventuellement, des savoirs anciens furent oubliés et les Amérindiens développèrent une certaine dépendance aux technologies et aux produits européens : le métal remplaça le silex et les os; le mousquet se substitua à la lance et à l'arc. Ils avaient désormais besoin de couteaux, de haches, d'armes à feu et de munitions pour chasser et pour se défendre efficacement.⁴⁹⁶

La Huronie

Constituant l'une des plus importantes concentrations de population autochtone dans le nord-est de l'Amérique du Nord, les Hurons vivaient au sein de villes fortifiées au milieu de vastes champs de maïs, de courges et de fèves. Nombreuse, cette nation avait rapidement exterminé la faune à proximité et elle en était venue à ne plus pouvoir contribuer significativement au commerce des fourrures à titre de chasseurs. Les Hurons adoptèrent plutôt un rôle d'intermédiaires dans l'axe commercial est-ouest de la colonie. Ils échangeaient leurs surplus agricoles avec les chasseurs au nord et à l'ouest, notamment les Algonquins, les Népissingues, les Outaouais et les Ojibwés, contre leurs fourrures. Ils transportaient ensuite les pelleteries en canot vers l'est, par la rivière des Outaouais pour les échanger avec les Français à Québec. En retour, ils obtenaient des marchandises européennes pour eux-mêmes et pour en faire le commerce avec leurs clients amérindiens contre davantage de fourrures. Au cours de la décennie de 1620, les Hurons fournirent aux Français entre 10 000 et 12 000 peaux, soit près des deux tiers de toutes les pelleteries obtenues en Nouvelle-France, tandis que seule une petite partie de celles-ci provenait d'animaux tués par des chasseurs hurons.⁴⁹⁷

La Ligue des Cinq-Nations iroquoises

En établissant une alliance pour assurer le contrôle de la route du fleuve Saint-Laurent, les Montagnais, les Algonquiens et les Hurons avaient exclu les Cinq-Nations iroquoises du commerce pelletier canadien et se les étaient aliénés davantage. Situées au sud du lac Ontario, ce qui est aujourd'hui la partie nord de l'État de New York, ces nations étaient, d'est en ouest et selon leur désignation anglophone, les Mohawks, les Oneidas, les Onondagas, les Cayugas et les Senecas.⁴⁹⁸

Cinq semaines après les affrontements entre les Mohawks et les alliés amérindiens de Champlain en 1609 à Ticonderoga, Henry Hudson, un marin anglais à l'emploi des Hollandais, avait remonté la rivière, qui prit plus tard son nom, pour initier la traite des fourrures avec les Mohawks. En 1614, une compagnie hollandaise y fit

⁴⁹⁵ A. Taylor, *American Colonies*, p. 98.

⁴⁹⁶ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 59.

⁴⁹⁷ A. Taylor, *American Colonies*, pp. 100-101.

⁴⁹⁸ A. Taylor, *American Colonies*, p. 101.

ériger un poste permanent qui devint le Fort Orange. Ce poste fortifié était l'équivalent hollandais de celui de Québec pour les Français sur le fleuve Saint-Laurent. Bien que plus petite que le fleuve, la rivière Hudson compensait partiellement par son accès vers le sud et ses débouchés qui demeuraient généralement navigables toute l'année. Se trouvant antérieurement dans une situation géographique désavantageuse pour faire leur place dans le commerce de marchandises européennes, les Iroquois profitaient soudainement d'une proximité immédiate avec les Hollandais sur la rivière Hudson.⁴⁹⁹

Au cours des années 1620, les Mohawks sécurisèrent leur accès au Fort Orange en refoulant les Mohicans, une nation amérindienne de langue algonquienne qui vivait près du poste hollandais. Forcés d'abandonner la rive occidentale de la rivière Hudson, les Mohicans laissèrent toute la place aux Iroquois pour s'imposer à titre de partenaires commerciaux principaux des Hollandais. Les Iroquois profitaient soudainement d'un voisinage immédiat avec les meilleurs manufacturiers et les plus puissants marchands d'Europe de l'époque. En effet, les Hollandais pouvaient fournir les Mohawks en marchandises de métal à un coût inférieur à ce que pouvaient consentir les Français. De plus, les Hollandais à Fort Orange offrirent des armes à feu à leurs clients amérindiens plus rapidement que le firent leurs rivaux européens au Canada⁵⁰⁰, dans le but avoué de « détourner les fourrures des Hurons vers la Nouvelle-Hollande ».⁵⁰¹

Désormais mieux armés que les Algonquiens, les Montagnais et les Hurons, les Iroquois intensifièrent leurs raids vers le nord. Ils attaquèrent d'abord les convois français et amérindiens sur la rivière des Outaouais et sur le fleuve Saint-Laurent. Les canots qui venaient de l'est, remplis de produits européens, permettaient aux Iroquois d'enrichir les approvisionnements provenant des Hollandais. Quant à ceux de l'ouest, leurs pelleteries étaient saisies pour les transiger à Fort Orange.⁵⁰² En 1643, un père jésuite craignait de voir les Iroquois « tout ravager et devenir les maîtres partout ».⁵⁰³

Certes, les Iroquois purent mettre la main sur quantité de fourrures et de marchandises françaises grâce à leurs embuscades le long du fleuve, mais cela ne semblait pas suffisant. En 1645, ils réussirent à négocier une alliance commerciale et un traité de paix avec les Hurons et les Français, mais de cette entente, ils ne tirèrent aucun gain. Les Hurons continuaient toujours d'acheminer d'importants volumes de pelleteries vers les établissements français, tout en négligeant les Iroquois.⁵⁰⁴

⁴⁹⁹ A. Taylor, *American Colonies*, p. 105.

⁵⁰⁰ A. Taylor, *American Colonies*, p. 105.

⁵⁰¹ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 125.

⁵⁰² A. Taylor, *American Colonies*, p. 105.

⁵⁰³ A. Taylor, *American Colonies*, p. 111.

⁵⁰⁴ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 53.

Ironiquement, les stratèges français en vinrent à voir un certain avantage à l'hostilité des Iroquois, alors qu'ils agissaient comme barrière empêchant leurs alliés autochtones de traverser leur pays pour aller commercer avec les Hollandais sur le fleuve Hudson. Les Français reconnaissaient qu'ils ne pouvaient rivaliser avec la qualité, la quantité et les prix des produits hollandais. Une paix prolongée avec les Iroquois aurait incité les Amérindiens plus au nord à apporter leurs fourrures à Fort Orange pour être expédiées à Amsterdam, au détriment de Québec et de sa métropole, Paris. Les Français ne pouvaient donc se permettre une amitié avec les Iroquois, bien que, à cause de leur antagonisme, ils durent payer un lourd tribut en vies humaines et en destruction.

La Ligue des Cinq-Nations était elle aussi ambivalente devant les perspectives d'une paix avec les Français. Les Iroquois préféraient généralement s'accaparer des fourrures aux mains de leurs ennemis pour les ramener à Fort Orange, plutôt que de les laisser passer gratuitement vers les marchands hollandais à titre d'amis. Dans l'éventualité d'une trêve, possédant de meilleures fourrures, les Amérindiens nordiques se seraient vite imposés comme les premiers clients des Hollandais, au détriment des Iroquois.

Selon l'historien Alan Taylor, durant la majeure partie du 17^e siècle, les Iroquois et les Français avaient besoin les uns des autres en qualité d'ennemis. Parfois tenté, par la colère, d'oblitérer l'autre camp, aucun ne pouvait y arriver et les têtes les plus froides reconnaissaient un intérêt mutuel dans la survie de l'adversaire. En effet, à titre de pôle commercial attirant les Hurons et les Algonquins dans des embuscades iroquoises, les postes de traite français valaient davantage harcelés que détruits.⁵⁰⁵

Durant la décennie de 1640, les raids iroquois dégénérèrent, atteignant des proportions presque génocidaires. Ils dévastèrent leurs ennemis iroquoiens, notamment les Hurons, les Neutres et Pétuns, et les Algonquiens, au point de mettre en péril la survie économique de la colonie française. Jamais, auparavant, avait-on vu des nations autochtones s'attaquer et s'entretuer avec la férocité déployée par les Iroquois durant les décennies de 1640-1650. Grâce à la vente d'armes à feu, les Hollandais leur avaient permis d'être les premiers à passer à l'offensive, tandis que les pathogènes du vieux continent qu'ils avaient amenés avec eux décimaient les populations iroquoises.

Les historiens attribuent généralement ces violences à la rivalité commerciale existant avec les Hurons. Certes, la traite des fourrures avait renforcé l'opposition entre les deux camps. Toutefois, selon Alan Taylor, les assauts iroquois contre les Hurons et les nations algonquiennes de la région des Grands lacs s'étaient transformés rapidement en une guerre de capture. Dans toutes les sociétés autochtones, la guerre visait toujours à faire des prisonniers pour remplacer les

⁵⁰⁵ A. Taylor, *American Colonies*, pp. 106-107.

morts.⁵⁰⁶ Selon la tradition culturelle iroquoienne, les captifs de guerre étaient souvent adoptés par des familles au sein desquelles ils remplaçaient des parents ou des amis décédés.⁵⁰⁷ Devant les refus répétés des Hurons, au cours des années précédentes, de se joindre à la Ligue des Cinq-Nations, les Iroquois se firent le devoir de détruire leur indépendance. Ils ciblèrent particulièrement les Hurons, de langue iroquoienne, pour s'emparer de captifs appelés à être assimilés.

En 1648 et en 1649, les guerriers iroquois assaillirent les villages hurons, tuant et capturant leurs habitants par centaines. Au cours des assauts, les prêtres jésuites se dépêchaient de baptiser tous ceux qu'ils pouvaient avant qu'ils ne soient eux-mêmes taillés en pièces ou brûlés à mort. En 1650, les villages hurons avaient tous été détruits ou abandonnés. Les Iroquois avaient rasé ces établissements dans le but de décourager leurs milliers de captifs à s'enfuir en reprenant le chemin de la maison. Les guerriers iroquois pourchassèrent systématiquement, parfois même sur de très grandes distances, les groupes de réfugiés pour les tuer ou les capturer. Plusieurs centaines de survivants hurons trouvèrent refuge à Lorette, près de Québec (aujourd'hui Wendake). De nombreux autres se dirigèrent vers l'ouest, au-delà du lac Michigan, où ils s'amalgamèrent graduellement à des groupes de réfugiés de langue iroquoienne, pour former de nouvelles identités culturelles. Néanmoins, de nombreux Hurons survécurent en tant que captifs adoptés au sein des communautés iroquoises.⁵⁰⁸

Au cours des années 1650, les Iroquois poursuivirent leurs attaques et ravagèrent trois autres nations iroquoiennes indépendantes qui vivaient sur les berges des lacs Érié et Huron : les Ériés, les Pétuns et les Neutres. Tout comme dans le cas des Hurons, les belligérants tuèrent la plupart des guerriers défaits, capturèrent leurs femmes et leurs enfants pour les adopter et brûlèrent les villages pour décourager toute possibilité de retour des survivants sur leur terre. Cependant, l'afflux massif de prisonniers couvrit à peine les pertes encourues du côté iroquois à cause des maladies et des guerres. En 1657, un prêtre français, visitant des communautés iroquoises, conclut que les captifs adoptés étaient même devenus une majorité. En 1660, par la conquête, la ligue iroquoise semblait avoir enfin absorbé presque tous les Iroquoiens autour des Grands Lacs, mais à un coût énorme en vies humaines.⁵⁰⁹

Lorsqu'on était fait prisonnier, le destin se présentait sous la forme d'une croisée des chemins à donner le vertige : être sacrifié dans les pires tortures imaginables ou devenir un membre à part entière de sa tribu d'adoption.

⁵⁰⁶ A. Taylor, *American Colonies*, pp. 111-112.

⁵⁰⁷ Beaulieu, Alain, *Les Autochtones du Québec. Des premières alliances aux revendications contemporaines*, Saint-Laurent/Québec, Fides/Musée de la Civilisation, 1997, p. 69.

⁵⁰⁸ A. Taylor, *American Colonies*, p. 112.

⁵⁰⁹ A. Taylor, *American Colonies*, pp. 112-113.

Le sort du prisonnier de guerre

En période de guerre, la pratique de l'adoption constituait un moyen de renouveler le potentiel humain et spirituel de la tribu. L'acculturation du prisonnier se faisait sous la menace de la torture et de la mort, alors qu'on tentait de créer un choc psychologique visant à le faire « basculer » dans le camp de ses ravisseurs pour qu'il s'approprie leur identité. Avant d'arriver au campement, le captif partageait la vie des guerriers qui se repliaient sur leur territoire dans une longue marche entrecoupée de maigres repas. En cas de disette, on faisait parfois bouillir un prisonnier. S'il n'était pas maltraité, on s'assurait de lui « mettre la corde au col, aux pieds et aux mains » le soir venu. Une fois arrivé au village, le captif subissait « le passage par les baguettes », symbole d'inversion de la naissance, où une foule en délire, « l'image de l'enfer » selon Pierre-Esprit Radisson, l'assailait et le frappait de toutes parts. Ensuite, pendant quelques jours, voire quelques semaines, on le laissait languir dans l'incertitude. Couvert de peintures désignant sa condition de condamné, on le laissait marcher librement tout en le surnommant « le Mort » ou le « le Mourant qui marche ». ⁵¹⁰

Dans les faits, on surveillait son comportement. S'il tentait de s'échapper, le châtiment ultime intervenait rapidement. Chaque geste était sujet à interprétation comme le rappelle le cas de René Goupil qui fut tué pour sorcellerie après avoir fait le signe de la croix sur un enfant mohawk. Le captif assistait aussi à la torture des autres, spectacle infernal par lequel les témoins pouvaient demeurer profondément traumatisés. C'est ainsi que la mise en scène de la souffrance déterminait souvent le choix du prisonnier, celui de s'identifier à un Iroquois pour sauver sa vie ou de connaître le même sort que ses malheureux comparses. S'il choisissait la vie, commençait alors une nouvelle existence sous un nouveau nom pour marquer son adoption et sa naturalisation. Cependant, la transformation ne s'arrêtait pas là. ⁵¹¹

Pris en 1652 par les Mohawks, Pierre Radisson vécut ce rituel de première main : « deux femmes s'emparèrent de moi et me traînèrent vers la rivière, je criais, je pensais qu'elles allaient me noyer, me plongeant et me lavant soigneusement dans l'eau ». En un rien de temps, peintures, coiffure et costume le transformèrent en Amérindien. Il fut ensuite adopté par une veuve, elle-même ancienne captive huronne. Il raconta : « elle m'enduisit de graisse, me peignit les cheveux, elle enleva la peinture dont les guerriers avaient enduit mon visage, m'apporta du blé d'Inde grillé, une couverture bleue, des guêtres, des mocassins et de quoi faire une culotte. Elle regarda mes vêtements pour voir s'il y avait des poux; si elle en trouvait, elle les écrasait avec ses dents comme un mets délicat. Je me suis couché près de son fils, l'homme qui m'avait capturé. J'ai tout fait pour m'habituer aux

⁵¹⁰ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 181.

⁵¹¹ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, pp. 181-182.

Mohawks ». ⁵¹² Radisson réussit éventuellement à regagner les siens deux ans plus tard. ⁵¹³

Malgré la brutalité des rituels entourant l'adoption, tous les témoignages s'accordent pour louer la compréhension et l'amitié qui entourait l'adopté. D'ailleurs, la meilleure preuve qui illustre la réussite de ce système : les regrets qu'éprouvaient les Européens au moment de quitter leurs ravisseurs. Pendant son séjour parmi les Mohawks, Radisson reconnut « s'être accordé tous les plaisirs inimaginables, dirigeant un petit groupe de chasseurs, passant son temps à jouer avec ses compagnons ». ⁵¹⁴

La quête de la domination commerciale des Grands Lacs

Pour les Iroquois, le but visé par ces guerres était d'imposer leur hégémonie à l'échelle du bassin des Grands Lacs. En 1653, ils conclurent un traité de paix avec les Français afin d'asseoir cette position qu'ils avaient consolidée. En vertu de ce traité, ils étaient dorénavant libres de commercer autant à Montréal qu'avec la colonie hollandaise. Toutefois, ce rôle d'intermédiaires leur échappa encore une fois. Les survivants hurons qui avaient fui vers l'ouest prirent la relève, de même que les Outaouais, étant eux aussi parfaitement qualifiés pour ce rôle. Canotiers chevronnés, ils commencèrent à recueillir des fourrures auprès de presque toutes les tribus autour des Grands Lacs afin d'en faire le commerce avec les Européens. ⁵¹⁵

Selon Alan Taylor, vu de l'intérieur de l'Iroquoisie, les guerres, livrées dans les décennies de 1640 et 1650, semblaient être le fruit de mesures davantage désespérées que calculées et plus corrosives à l'interne que porteuses de cohésion triomphante. Forts de victoires aussi imposantes faisant plus de captifs que ce qui pouvait être assimilé, les Iroquois durent composer avec de nouvelles dissensions au sein de leurs propres communautés. Les nouveaux venus tenaient souvent ferme à leur identité antérieure. Plusieurs adoptés hurons exhortèrent leur nouveau clan à se convertir au catholicisme et à s'allier aux Français. Dans les années 1670, ils réussirent même à persuader un groupe d'environ 400 Iroquois de faire sécession et d'émigrer dans la colonie française, en s'implantant à Sault Saint-Louis (aujourd'hui Kahnawake), près de Montréal, pour profiter du commerce français. ⁵¹⁶

⁵¹² P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 182.

⁵¹³ Grace Lee Nute, « RADISSON, PIERRE-ESPRIT », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 29 févr. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/radisson_pierre_esprit_2F.html

⁵¹⁴ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, pp. 183-184.

⁵¹⁵ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 55-56.

⁵¹⁶ A. Taylor, *American Colonies*, p. 113.

De nouvelles communautés se constituent

À l'ouest, les réfugiés amérindiens se regroupèrent dans une région à la forme d'un vaste triangle inversé ayant comme appui le pays des Illinois, au sud du lac Michigan, et dont la base reliait Sault Sainte-Marie et Michilimackinac, à l'est, et Chequamegon, à l'ouest. La ville actuelle de Green Bay se trouve aujourd'hui approximativement en son centre.⁵¹⁷ Durant les décennies de 1650 et de 1660, les Renards, les Sakis, les Mascoutins, les Potéoutamis, les Kickapous, les Noquets, les Miamis, les Outaouais et des réfugiés pétuns et hurons envahirent la région de Green Bay, qui était déjà occupée par les Winnebagos et les Menominee (Folles-Avoines selon leur désignation française). Ces nations, réduits en nombre par les maladies et les guerres avec d'autres tribus voisines, n'eurent d'autres choix que de se plier à la présence des nouveaux venus. Éventuellement, quelques Illinois aussi s'y installèrent.⁵¹⁸

La composition précise de cette région changeait constamment, alors que certains groupes partaient et que d'autres y entraient. Cet espace devint un véritable méli-mélo de cultures et d'ethnies différentes, alors que plusieurs communautés pouvaient occuper un même village.⁵¹⁹ À l'exception des Hurons et des Pétuns, de langues iroquoïennes, et des Winnebagos, de langue sioux, les nations algonquiennes dominaient généralement ces établissements.⁵²⁰

Cette concentration de nations diverses eut ses propres conséquences sociales et environnementales. Elle perturba les notions anciennes de territoire, alors que les frontières géographiques entre les réfugiés devinrent difficiles à maintenir. Les distinctions ethniques ou locales demeurèrent, mais des groupes auparavant séparés se mêlaient parfois dans une même communauté. Ces survivants de la zone dévastée par les Iroquois, ainsi que par les épidémies qui précédèrent, accompagnèrent et suivirent immédiatement les attaques, se retrouvèrent malgré eux au cœur d'un voisinage intime.⁵²¹ Ce qui semble clair, c'est que sur un plan social et politique, ce monde en était un de villages. Ses unités, appelées tribus, nations ou confédérations étaient en fait des regroupements de communautés indépendantes. Il n'y avait rien qui puisse ressembler à un État tel qu'on en trouvait en Europe. Au contraire, l'autorité d'un chef au sein de son village ne dépassait jamais, en principe, les limites de celui-ci.⁵²²

⁵¹⁷ Richard White, *The Middle Ground. Indians, Empires and Republics in the Great Lakes Region, 1650-1815*, Twentieth Anniversary Edition, New York, Cambridge University Press, 2011, p. 11.

⁵¹⁸ R. White, *The Middle Ground*, p. 14.

⁵¹⁹ R. White, *The Middle Ground*, p. 14.

⁵²⁰ R. White, *The Middle Ground*, p. 11.

⁵²¹ R. White, *The Middle Ground*, pp. 11-14.

⁵²² R. White, *The Middle Ground*, pp. 16-17.

Au sein de ce mélange se trouvaient tous les éléments, ayant constitué les anciennes sociétés des Pays d'en Haut, et qui pouvaient en faire une formation sociale cohésive. Cependant, une colle politique était nécessaire pour tenir les fragments en place. Un lieu de résidence partagé et des ennemis communs ne pouvaient pas, à eux seuls, susciter des liens sociaux forts entre les réfugiés. Plus souvent qu'autrement, la proximité et les tensions provoquaient des conflits locaux, alors que des réfugiés algonquiens s'entretuaient à répétitions sur leurs territoires de chasse.⁵²³ À certaines occasions, diverses nations préférèrent se prémunir de la menace iroquoise en trahissant d'autres communautés plutôt que de s'unir contre leurs ennemis. Pleurant la perte d'êtres chers provoquée par des maladies et cherchant une cause à leur malheur, des réfugiés, sentant le besoin d'en attribuer le blâme à quelqu'un, s'accusaient parfois entre eux de sorcellerie. Si les coupables étaient humains, on remisait en mémoire les morts et les insultes dans l'attente d'une occasion de vengeance ou de compensation. Ce furent précisément en raison de l'intensité de ces divisions, de ces méfiances, de ces dangers et de ces rivalités que des groupes commencèrent à travailler assidument à renverser ce climat d'hostilité.⁵²⁴

Pour créer de nouveaux liens, les réfugiés se tournèrent vers des formes culturelles familières et en créèrent de nouvelles. Des échanges de cadeaux, par le biais de conventions de réciprocité, créèrent de nouveaux canaux d'assistance mutuelle. Les intermariages instaurèrent quant à eux des liens de parenté et d'obligations familiales. Les réfugiés adoptèrent aussi avec enthousiasme la cérémonie du calumet, un rituel politique de réconciliation. Le calumet apaisait l'esprit vindicatif, favorisait le recul et la réflexion, de même qu'il établissait des liens symboliques de parenté. Un réseau dense d'obligations mutuelles prit ainsi forme graduellement dans tous les centres de réfugiés. De manière cumulative, chaque personne qui se mariait à l'extérieur de son clan, chaque calumet fumé, chaque cadeau offert et accepté rapprochaient un peu plus les membres de cette population hétéroclite. Dans les mots de l'historien Richard White : « Les guerres, les famines et les épidémies, qui avaient été les bourreaux de l'ancien monde familial des Algonquiens, étaient aussi les terribles sages-femmes assistant la naissance du nouveau monde des Pays d'en Haut. »⁵²⁵

Le résultat politique de ces liens plus étroits entre les groupes fut la dissolution d'anciennes identités et la création de nouvelles. Diverses bandes, notamment les Amikwas et les Maramegs, se fusionnèrent pour former les deux grandes divisions des Ojibwés, soit les Chippewas et les Mississaugas. Également, des fragments de groupes plus nombreux émergèrent. Les survivants pétuns et un plus petit nombre de Hurons, qui avaient fui les attaques iroquoises, s'unirent pour former la nation

⁵²³ R. White, *The Middle Ground*, p. 14.

⁵²⁴ R. White, *The Middle Ground*, pp. 14-15.

⁵²⁵ R. White, *The Middle Ground*, pp. 15-16.

des Hurons-Pétuns, que les Français appelèrent les Hurons.⁵²⁶ La multitude de ponts instaurés par les intermariages, les échanges de cadeaux et les cérémonies resserrèrent les liens au sein d'un même centre de réfugiés tout en permettant de relier ces centres entre eux malgré les distances. Au final, néanmoins, ce ne furent pas les algonquiens et les iroquoiens les premiers responsables de la création d'une véritable alliance plus large regroupant toutes les communautés de réfugiés des Grands Lacs. Ce furent plutôt les Français.⁵²⁷

L'expansion continentale de la Nouvelle-France

Les Français avaient été les premiers Européens à pénétrer dans l'arrière-pays de l'Amérique du Nord, à l'explorer, à tirer profit de ses ressources et à s'y installer. Les voyages de Champlain et de Jean Nicollet, notamment, avaient permis aux nouveaux venus de former des alliances militaires et commerciales avec les premiers habitants du bassin des Grands Lacs.⁵²⁸ Depuis quelques années toutefois, la Nouvelle-France était soumise à de cruelles épreuves. Les raids iroquois avaient détruit la Huronie. Plusieurs habitants des hameaux disséminés le long du fleuve Saint-Laurent avaient été massacrés ou faits prisonniers. Ces incursions eurent pour effet de stopper presque complètement le commerce pelletier dans la colonie. Jusque-là, les fourrures étaient apportées chaque année de la région située entre la Huronie et les terres des tribus lointaines de l'Ouest, qui elles aussi s'étaient vues chassées de leurs foyers des Pays d'en haut.⁵²⁹ Les pelleteries étant leur seule exportation d'importance, les autorités françaises en vinrent même à considérer, selon la religieuse Marie de l'Incarnation, l'abandon de la colonie et le rapatriement des colons en France.⁵³⁰

Les traiteurs français étaient maintenant obligés de se rendre à l'ouest des Grands Lacs pour commercer avec ces nations amérindiennes lointaines et de les persuader de transporter leurs fourrures vers les établissements français.⁵³¹ En 1659, une expédition d'importance permit d'ouvrir la voie vers l'ouest des Grands Lacs aux nombreux coureurs de bois canadiens qui viendraient au cours du siècle suivant. Deux traiteurs français sans permis, Médard Chouart des Groseilliers et son beau-frère Pierre-Esprit Radisson, remontèrent en canot jusqu'au Sault Sainte-Marie, qu'avaient visité 18 ans plus tôt les jésuites. Groseilliers et Radisson poursuivirent leur route le long de la rive sud du lac Supérieur jusqu'à la péninsule de Keweenaw et la baie Chequamegon. À l'extrémité ouest du lac Supérieur, ils

⁵²⁶ R. White, *The Middle Ground*, p. 19.

⁵²⁷ R. White, *The Middle Ground*, pp. 22-23.

⁵²⁸ Cornelius J. Jaenen, « L'ancien régime au pays d'en haut, 1611 – 1821 », dans Cornelius J. Jaenen (dir.), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, p. 9.

⁵²⁹ Grace Lee Nute, « CHOUART DES GROSEILLIERS, MÉDARD », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 29 févr. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/chouart_des_groseilliers_medard_1F.html

⁵³⁰ J. Lacoursière, *Une histoire du Québec*, p. 21.

⁵³¹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 55.

parcoururent à pied durant six semaines le pays des Sioux avant de revenir près de la pointe.⁵³² À cet endroit, ils construisirent un petit fort et y cachèrent leurs marchandises de traite.

L'hiver suivant fut des plus rudes. De fortes chutes de neige les empêchaient d'attraper le gibier pour se nourrir et la famine menaça les deux explorateurs plus d'une fois. Au printemps, les Sioux envoyèrent des ambassadeurs apportant avec eux des cadeaux pour inviter les étrangers à les visiter. Avant de s'y rendre, les Français assistèrent à une grande fête des morts, à laquelle « 18 différentes nations » participèrent, selon les écrits de Radisson. Ils séjournèrent ensuite durant six semaines chez les Sioux, à peu près inconnus des Européens jusque-là. Le temps étant redevenu doux, les deux hommes rentrèrent à leur cache, puis traversèrent le lac Supérieur pour rejoindre sa rive nord.⁵³³

À leur retour dans la vallée du Saint-Laurent à l'été 1660, accompagnés par quelque 300 Autochtones de plusieurs tribus, ils avaient en leur possession un grand volume de fourrures de qualité. À Long Sault, ils découvrirent les restes d'Adam Dollard des Ormeaux, de seize jeunes Français et de nombreux guerriers autochtones qui avaient succombé à une attaque iroquoise quelques semaines plus tôt, non sans avoir offert une valeureuse résistance. À Québec cependant, le gouverneur d'Argenson confisqua les pelleteries des explorateurs, leur imposa une amende et, selon Radisson, jeta Des Groseilliers en prison, apparemment parce qu'il était parti sans son autorisation. Ce traitement souleva la colère des deux hommes qui décidèrent, dans le but de poursuivre leurs projets de traite et d'exploration, de faire appel aux rivaux de la Nouvelle-France, les Anglais.

À compter de ce voyage, la région supérieure des Grands Lacs connut la présence constante de traiteurs canadiens et français.⁵³⁴ Compte tenu des difficultés que rencontrait la colonie devant la menace iroquoise, le voyage à l'ouest des deux beaux-frères sauva la colonie de la ruine économique et préserva vraisemblablement son existence.⁵³⁵

Des racines dorénavant solides

Au début de la décennie de 1660, la Nouvelle-France correspondait aux régions couvertes par l'alliance commerciale et militaire forgée avec les Premières Nations. S'étendant de l'Acadie jusqu'aux Grands Lacs, il ne s'agissait pas d'une possession territoriale sur laquelle régnait le roi de France. La prétention de conquête des dirigeants français, telle qu'énoncée dans les documents officiels et les cartes

⁵³² C.J. Jaennen, *Les Franco-Ontariens*, pp. 16-17.

⁵³³ G. L. Nute, « CHOUART DES GROSEILLIERS, MÉDARD », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

⁵³⁴ C.J. Jaennen, *Les Franco-Ontariens*, p. 16-17.

⁵³⁵ G. L. Nute, « CHOUART DES GROSEILLIERS, MÉDARD », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

illustrant les frontières théoriques de la colonie, était limitée dans les faits par la présence et la bonne volonté de leurs alliés autochtones. En Europe, le roi de France pouvait bien revendiquer la prise de possession des contrées explorées par les Français, mais cela n'avait aucune incidence réelle dans les rapports avec leurs premiers habitants. Ces derniers continuaient d'exercer un contrôle strict sur les territoires qu'ils occupaient et qui constituaient leur pays. Les Français savaient très bien que la réussite d'une colonie dans la vallée laurentienne, dont l'économie reposait entièrement sur la traite des fourrures, dépendait à son tour du consentement de leurs fournisseurs. C'était aux nouveaux venus de s'adapter aux cultures autochtones et, dans ce contexte, ils étaient contraints de reconnaître la souveraineté de leurs alliés.⁵³⁶

La Nouvelle-France accusait aussi un retard important dans la course démographique à la colonisation de l'Amérique du Nord; un retard qui s'accroissait chaque année. Alors qu'en 1660 la Nouvelle-Angleterre et le Chesapeake comptaient déjà 58 000 âmes⁵³⁷, la colonie française venait tout juste de franchir le cap des deux milles habitants.⁵³⁸ Le défi de recruter en France de nouveaux colons n'était pas simple. Dans la métropole, l'image de la Nouvelle-France était loin d'être paradisiaque. La sévérité du climat hivernal était bien connue et les horreurs de la guerre avec les Iroquois avaient été largement diffusées par les missionnaires jésuites. Les efforts visant à augmenter la population coloniale via le transport d'hommes, à titre d'engagés ou de soldats, eurent pour effet d'associer l'émigration à la servitude dans la pensée collective. Le Canada avait d'ailleurs toujours été perçu comme un pays à « l'autre bout du monde ». Cette perception provoqua d'ailleurs une situation invraisemblable lorsqu'un groupe de courageux, prêts à entreprendre la traversée de l'Atlantique et passant par une petite ville en Normandie, provoqua une émeute des résidents locaux. Refusant de croire que les émigrants quittaient la France de leur plein gré, ils insistèrent pour les « sauver » de l'exil qui les attendait. Dans les faits, les dangers de la vie au Canada étaient exagérés tandis que les avantages économiques, particulièrement pour les masses paysannes, n'étaient pas appréciés à leur juste valeur.⁵³⁹

Malgré son faible nombre de colons, la Nouvelle-France était solidement implantée en Amérique. Plus qu'un simple comptoir de traite, la colonie comptait dorénavant sur des surfaces cultivées suffisamment productives pour nourrir tout son monde. Les villes de Québec, Trois-Rivières et Montréal avaient été fondées. La colonie dépendait certes d'un soutien financier provenant de l'extérieur, mais les institutions structurantes de la société canadienne étaient désormais bien établies, avec ses écoles, ses hôpitaux, ses tribunaux, de même qu'un conseil colonial représentatif.⁵⁴⁰

⁵³⁶ M. D'Avignon, *A-t-on oublié que jadis nous étions « frères »*, p. 89.

⁵³⁷ A. Taylor, *American Colonies*, p. 365.

⁵³⁸ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 57.

⁵³⁹ A. Greer, *The People of New-France*, p. 13.

⁵⁴⁰ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 57.

De plus, dans les années 1660, une première génération de femmes et d'hommes, les premiers Canadiens nés dans la vallée du Saint-Laurent à compter des décennies de 1630-1640, avait atteint la maturité. Du côté masculin, il y eut Louis Jolliet et son frère Zacharie⁵⁴¹, Joseph-François Hertel de la Fresnière⁵⁴², Jean Crevier de Saint-François⁵⁴³, Charles Delaunay⁵⁴⁴, les frères Jean-Amador⁵⁴⁵, Jacques⁵⁴⁶ et Joseph Godefroy⁵⁴⁷, Charles Amyot⁵⁴⁸ et Étienne Véron de Grandmesnil⁵⁴⁹, pour ne nommer que ceux-là. Qu'ils aient été explorateurs, interprètes, officiers, seigneurs, coureurs de bois, agriculteurs, tanneurs, écuyers, miliciens, notaires ou autres, ces enfants de l'Amérique donnèrent un ton singulier à leur société naissante. Quant aux femmes de cette génération, bien que leur empreinte soit plus effacée dans les annales, leur contribution au développement de la colonie n'en fut pas moins importante. Par exemple, il était fréquent pour ces femmes de contribuer directement aux entreprises de leurs époux.⁵⁵⁰ Par-dessus tout, fières et fortes, ce sont elles qui ont porté dans leurs ventres l'avenir de la nation et qui, veillant au bon fonctionnement de l'unité familiale, en ont été les mères nourricières.

⁵⁴¹ André Vachon, « JOLLIET, LOUIS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 29 févr. 2020,

http://www.biographi.ca/fr/bio/jolliet_louis_1F.html

⁵⁴² Raymond Douville, « HERTEL DE LA FRESNIÈRE, JOSEPH-FRANÇOIS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 29 févr. 2020,

http://www.biographi.ca/fr/bio/hertel_de_la_fresniere_joseph_francois_2F.html

⁵⁴³ Thomas Charland, « CREVIER DE SAINT-FRANÇOIS, JEAN », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 29 févr. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/crevier_de_saint_francois_jean_1F.html

⁵⁴⁴ Yves F. Zoltvany, « DELAUNAY, CHARLES », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 29 févr. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/delaunay_charles_2F.html

⁵⁴⁵ C. J. Russ, « GODEFROY DE SAINT-PAUL, JEAN-AMADOR », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 29 févr. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/godefroy_de_saint_paul_jean_amador_2F.html

⁵⁴⁶ André Vachon, « GODEFROY DE VIEUXPONT, JACQUES », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 29 févr. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/godefroy_de_vieuxpont_jacques_1F.html

⁵⁴⁷ Hervé Biron, « GODEFROY DE VIEUXPONT, JOSEPH », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 29 févr. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/godefroy_de_vieuxpont_joseph_2F.html

⁵⁴⁸ Jean Hamelin, « AMIOT (Amyot), CHARLES », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 29 févr. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/amiot_charles_1F.html

⁵⁴⁹ Roland-J. Auger, « VÉRON DE GRANDMESNIL, ÉTIENNE (1649-1721) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 29 févr. 2020,

http://www.biographi.ca/fr/bio/veron_de_grandmesnil_etienne_1649_1721_2F.html

⁵⁵⁰ A. Greer, *The People of New-France*, p. 68.

En outre, cette première génération de valeureux Canadiens avait accompli quelque chose d'unique en regard des autres colons d'origine européenne : ils avaient appris à vivre, et à bien vivre d'ailleurs, dans l'environnement nord-américain qui était maintenant le leur. Ils avaient maîtrisé les habiletés techniques des Amérindiens et développé avec eux une relation d'égalité. Ils avaient voyagé profondément dans l'arrière-pays américain et ne dépendaient plus de leurs alliés pour se déplacer ou même parfois pour les guider; ils pouvaient dorénavant se rendre presque n'importe où de leur propre chef. Le fleuve Saint-Laurent avait donné accès au cœur du continent et permis à la colonie française d'occuper le nord-est américain avec une poignée d'hommes et de femmes de ce pays. Enfin, la Nouvelle-France avait pris racine en terre d'Amérique.⁵⁵¹

⁵⁵¹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 57-59.

PARTIE III : LA NAISSANCE D'UN PEUPLE MÉTISSÉ (1663 – 1701)

Une colonie royale

Jusqu'en 1663, la Nouvelle-France avait été placée sous l'autorité d'un monopole mercantile, une sorte de corporation qui fonctionnait comme un bras de la couronne et à titre d'entreprise privée à but lucratif. Tout au long de son existence, ses investisseurs n'avaient que peu d'intérêt à essuyer les coûts de transport d'immigrants vers une colonie dédiée à la traite des fourrures. Étant donné que les fournisseurs amérindiens accomplissaient le travail de la chasse, la compagnie ne requérait qu'une poignée d'employés pour opérer. Il fallut l'intervention du cardinal Richelieu en 1627 pour qu'elle soit contrainte de recruter davantage de colons. Au cours des décennies qui suivirent, la population augmenta certes, passant de 700 colons en 1650 à près de 3 000 en 1663 (en plus de 500 autres en Acadie), mais en comparaison avec ses voisins britanniques beaucoup plus nombreux au sud, la colonie demeurait vulnérable.⁵⁵²

En 1663, la France était en paix en Europe et se trouvait dans une position dominante. Louis XIV avait récemment pris le contrôle complet du pouvoir de l'État. En quelque années, avec l'aide de son ministre Jean-Baptiste Colbert, la France s'était dotée de l'appareil administratif le plus efficace du vieux continent. Responsable des affaires internes du royaume, Colbert se vit confiée la gestion du développement de ses colonies. Sa mission consistait à renforcer et à élargir l'économie française, à augmenter ses exportations, à réduire ses importations, à rétablir un équilibre dans sa balance commerciale et à réaliser des surplus budgétaires. Pour assurer l'atteinte de ces objectifs, les colonies françaises outre-mer approvisionneraient la métropole en matières premières, que le royaume aurait autrement importées d'ailleurs, et offriraient un marché pour écouler les produits français manufacturés.⁵⁵³

La même année, ils entreprirent un vaste programme visant à revitaliser le commerce et les industries de son empire outre-mer.⁵⁵⁴ Pour y arriver, la Nouvelle-France se devait d'être plus autonome et donc moins dépendante de la métropole pour répondre à ses besoins.⁵⁵⁵ Également, la menace iroquoise, qui avait mis en péril la continuité du commerce pelletier, se devait d'être maîtrisée. Le roi et son ministre annoncèrent la fin du monopole de la Compagnie des Cent-Associés et prirent personnellement charge du développement de la colonie.⁵⁵⁶ Dès lors et jusqu'en 1673, le gouvernement de Louis XIV injecta généreusement des fonds

⁵⁵² A. Taylor, *American Colonies*, p. 365.

⁵⁵³ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 60.

⁵⁵⁴ A. Greer, *The People of New-France*, p. 6.

⁵⁵⁵ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 62.

⁵⁵⁶ A. Greer, *The People of New-France*, p. 6.

dans la colonie, de même qu'il y introduisit des centaines de soldats et des milliers de colons. En cinq ans, Colbert franchit toutes ces étapes et redressa remarquablement la situation. En effet, il accomplit davantage durant cette période que ce que le monopole avait réalisé au cours des six décennies précédentes.⁵⁵⁷

Louis XIV et son ministre Colbert procédèrent aussi à une vaste réorganisation administrative de la colonie dans laquelle les pouvoirs du gouverneur général seraient dorénavant partagés entre un intendant et le Conseil souverain. Premier personnage hiérarchique de la Nouvelle-France, le gouverneur général continuait de diriger les affaires diplomatiques et militaires, en plus d'exercer une certaine surveillance sur le clergé et l'éducation. Pour sa part, l'intendant devait veiller à l'administration civile de la colonie, telle que la gestion de ses finances et à l'administration de son système de justice. En somme, l'intendant était responsable du bon fonctionnement au jour le jour de la société en général et de son développement économique.⁵⁵⁸ Arrivé dans la colonie en 1665⁵⁵⁹, le plus célèbre des intendants de la Nouvelle-France fut sans contredit le premier : Jean Talon, un homme de vision et de grand talent. C'est lui qui mit d'abord en œuvre, sur le terrain, les ambitions expansionnistes du roi et de son ministre Colbert.

Ensemble, tous ces personnages jetèrent les bases d'une expansion du pouvoir français en Amérique du Nord. Le résultat fut de transformer la vallée du Saint-Laurent; d'une série d'établissements dédiés aux traiteurs, aux missionnaires et aux explorateurs, en ce qui ressemblait davantage à une communauté européenne en Amérique.⁵⁶⁰

Le retour de la paix dans la vallée du Saint-Laurent

Jusqu'au début des années 1660, les Français avait adopté une attitude surtout défensive dans le conflit avec les Iroquois, laissant à leurs alliés autochtones le soin d'harcéler les villages des Cinq-Nations. L'arrivée au pouvoir de Louis XIV marqua un tournant dans cette rivalité. En 1665, afin de sécuriser la colonie et de mater la menace iroquoise, quatre compagnies de troupes régulières furent envoyées à Québec, suivies du régiment Carignan-Salières, totalisant près de 1 200 hommes.⁵⁶¹ L'arrivée massive de ces soldats changea radicalement la composition de la population coloniale. D'un seul coup, la métropole expédiait au Canada

⁵⁵⁷ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 62.

⁵⁵⁸ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 67.

⁵⁵⁹ André Vachon, « L'administration de la Nouvelle-France », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2 (les Presses de l'Université Laval, 1969; édition corrigée 1991), http://www.biographi.ca/fr/theme_essays.html?p=17

⁵⁶⁰ A. Greer, *The People of New-France*, p. 6.

⁵⁶¹ A. Beaulieu, *Les Autochtones du Québec*, p.70.

presque autant d'hommes qu'elle en avait envoyés au cours des soixante dernières années.⁵⁶²

Lors de trois campagnes militaires, ces soldats apprirent à la dure ce que signifiait la guerre dans les forêts d'Amérique du Nord contre des guérillas de combattants chevronnés telles que les Cinq-Nations. Lors de l'une d'elle, initiée imprudemment en janvier 1666, les Français subirent plus de pertes qu'ils ne purent en infliger à leurs adversaires. Plusieurs des blessés survécurent grâce à la charité des Hollandais qui leur offrirent un sanctuaire, geste pour lequel les Français furent des plus reconnaissants. L'automne suivant, les Français récidivèrent quand Alexandre de Prouville, seigneur de Tracy, mena le régiment Carignan-Salières et une milice de plus de 400 Canadiens au pays des Mohawks. Voyant une armée aussi imposante s'avancer au son des tambours, ces derniers renoncèrent à l'affronter et s'enfuirent dans les profondeurs de la forêt. Au cours de l'opération, quatre villages furent pillés et brûlés. Aucun Mohawk ne fut tué ou capturé, mais pour eux la destruction n'en fut pas moins catastrophique, alors qu'ils étaient déjà aux prises avec leurs ennemis traditionnels, les Mohegans.

Devant la puissance déployée par les Français, ils décidèrent qu'il valait mieux conclure une paix avec eux. Dans la même période, les quatre autres nations de la Confédération iroquoise démontrèrent aussi une ouverture à une entente, alors qu'elles venaient d'encaisser des pertes importantes dans leurs guerres contre les nations algonquiennes à l'ouest. Un imposant contingent de combattants mohawks et onondagas venait d'être pratiquement anéanti par les Outaouais alors que les Senecas et les Cayuga avaient subi de sévères attaques de la part des Andastes. De surcroît, une épidémie de variole venait tout juste de dévaster leurs villages. Devant ces désastres et l'annonce de l'arrivée de renforts militaires français, la Ligue des Cinq-Nations envoya, à l'été 1667, une délégation à Québec afin de s'entendre sur la fin des hostilités avec les Français et leurs alliés algonquiens. La paix ainsi conclue durera 18 ans.⁵⁶³

Des soldats, des Filles du roi et des engagés

Avec la menace iroquoise écartée, la paix en Europe et les réformes administratives bien entamées en France, Colbert poursuivit la réalisation de ses visées expansionnistes au Canada. Celles-ci reposaient en grande partie sur les épaules de l'intendant Jean Talon, qui était responsable du développement économique et social de la colonie.

⁵⁶² Jacques Leclerc, « Une colonie militaire », dans *L'Aménagement linguistique dans le monde*, Québec, CEFAN, Université Laval, juin 2018, consulté le 1^{er} mars 2020, http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HISTfrQC_s1_Nlle-France.htm#2.3_Une_colonie_militaire_

⁵⁶³ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 62-64.

Les officiers et les soldats du régiment Carignan-Salières, envoyés en pensant qu'ils retourneraient en France après 18 mois, furent encouragés à demeurer au pays. Plusieurs officiers se virent octroyer des seigneuries sur les rives de la rivière Richelieu et s'y établirent avec des hommes de leur compagnie en qualité de censitaires, quelque 400 au total. On leur offrit un salaire pour les premières années de résidence ainsi que les équipements nécessaires à la vie sur une ferme. Leur présence dans cette région stratégique pouvait également servir de rempart aux attaques des Iroquois qui avaient souvent utilisé cette rivière dans le passé pour lancer des raids meurtriers.

Dans la vallée laurentienne, la détention du territoire revenait au roi. Celui-ci accordait des concessions à des seigneurs à la condition qu'ils puissent les rendre productives. Ils étaient tenus d'établir des colons sur des lots de leurs propriétés, de construire un moulin pour leur usage et de tenir un tribunal visant à régler des disputes mineures. De leur côté, les colons devenus censitaires devaient défricher la terre qui leur avait été concédée et verser des rentes au seigneur. Sauf pour de rares exceptions, les censitaires n'étaient pas tenus de se livrer à des corvées pour leur seigneur, mais plutôt de s'engager envers la couronne à raison d'une journée ou deux par année afin de réparer des routes et des ponts ou pour réaliser des travaux d'entretien des infrastructures publiques.

Les seigneurs étaient investis de certaines responsabilités envers la couronne et envers leurs censitaires. Il en allait de même pour ces derniers à l'égard de leur seigneur et du roi. L'intendant, quant à lui, était chargé de voir au respect des obligations de chacun. À vrai dire, les seigneurs agissaient essentiellement à titre d'agents de placement de colons et les gains financiers qu'ils en tiraient n'étaient certainement pas considérables.⁵⁶⁴

Sur les quelques 3 000 immigrants français débarqués entre 1632 et 1663, plus de 80 % étaient des hommes.⁵⁶⁵ Dans les premières années du gouvernement royal, l'arrivée massive de colons militaires et civils accentua encore davantage le déséquilibre déjà existant dans la proportion entre les genres dans la colonie. En effet, les hommes célibataires en âge de se marier étaient six fois plus nombreux que les jeunes femmes nubiles.⁵⁶⁶

Le plus important afflux d'arrivants en Nouvelle-France se produisit entre 1663 et 1673, quand le gouvernement de Louis XIV s'engagea dans un généreux programme de subvention à l'immigration.⁵⁶⁷ Par ce truchement, le ministre Colbert s'attaqua directement au problème du déséquilibre des sexes. Les

⁵⁶⁴ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 66-68.

⁵⁶⁵ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 57.

⁵⁶⁶ A. Greer, *The People of New-France*, p. 16.

⁵⁶⁷ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 69.

orphelinats de France furent alors ratissés afin de trouver des jeunes femmes fortes et affichant du caractère. La promesse de trouver un mari, une terre cultivable, des outils et d'autres équipements essentiels, en plus d'une dot de vingt livres pour celles qui étaient prêtes à traverser l'Atlantique, s'avérèrent des arguments décisifs pour bon nombre d'entre elles. Des orphelines de bonne famille furent ainsi incitées à émigrer, aux frais de la couronne, afin de devenir les épouses de colons français qui avaient fait du Canada leur pays. Durant une décennie, les navires transportèrent au total près de 800 « Filles du roi » vers Québec, où elles furent prises en charge par les ursulines jusqu'à ce qu'elles aient trouvé mari, ce qui était généralement rapide.⁵⁶⁸

Dans la même période, des familles de colons s'amènèrent aussi aux frais de la couronne, de même que plusieurs centaines d'engagés. Ces derniers étaient des jeunes hommes en bonne santé, liés par contrat de servitude à un employeur au Canada pour une période de trois ans.⁵⁶⁹ En retour, ils étaient nourris et logés, en plus de recevoir un salaire modeste.⁵⁷⁰ La plupart venaient de centres urbains de France, tels que Paris, Rouen ou La Perche, et pratiquaient des métiers d'artisans.⁵⁷¹ Durant leurs années de servitude, les engagés étaient généralement à l'emploi d'habitants, de marchands ou de communautés religieuses, mais leurs services pouvaient aussi être vendus ou loués. Ces hommes se chargeaient des travaux lourds de la colonie, tels que le déchargement des navires, la construction de bâtiments et le défrichage de la terre pour faire place à des champs agricoles.⁵⁷²

À l'issue de leur période de servitude, s'ils désiraient demeurer en Nouvelle-France, ces jeunes hommes se voyaient octroyer un lot de terre. De même, ils pouvaient prendre épouse et fonder une famille. La moitié des engagés décidèrent de demeurer au Canada, de s'intégrer parmi les habitants qui cultivaient déjà les terres fertiles de la vallée laurentienne ou de s'embarquer dans l'aventure de la traite des fourrures dans les Pays d'en Haut.⁵⁷³ Cette politique, visant à encourager le peuplement, leur permit d'acquérir une expérience précieuse des conditions locales, sans quoi ils n'auraient pas eu la même facilité à s'adapter à la réalité du pays.⁵⁷⁴ En plus de l'immigration d'hommes et de femmes, des vaches, des moutons, des chèvres et des chevaux furent importés par la couronne afin de permettre à la colonie de devenir pleinement autosuffisante. Au cours des sept ou huit premières années du gouvernement de Louis XIV, près d'un quart de million de livres furent injectées annuellement dans la colonie.⁵⁷⁵

⁵⁶⁸ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 68.

⁵⁶⁹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 68.

⁵⁷⁰ A. Greer, *The People of New-France*, p. 16.

⁵⁷¹ A. Greer, *The People of New-France*, p. 15.

⁵⁷² A. Greer, *The People of New-France*, p. 16.

⁵⁷³ A. Greer, *The People of New-France*, p. 16.

⁵⁷⁴ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 68.

⁵⁷⁵ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 67.

Chaque été, à l'arrivée des navires à Québec, le déchargement des marchandises et le débarquement des immigrants suscitaient un fort engouement chez les habitants. Les Filles du roi étaient attendues par des célibataires désireux de trouver une épouse et les seigneurs demeuraient à l'affût des engagés les plus robustes et de ceux qui maîtrisaient déjà un métier. Quant aux Amérindiens qui participaient à ces rendez-vous, ils étaient ébahis par les premiers chevaux importés dans la colonie, qu'ils appelèrent des « orignaux sans corne », se demandant comment ils avaient pu devenir aussi dociles.⁵⁷⁶

Malgré des pertes significatives causées par les maladies, la colonie vit sa population augmenter de près de 3 000 âmes en 1663 à plus de 6 500 en 1668.⁵⁷⁷ Le déséquilibre des sexes continua néanmoins de perdurer : les Filles du roi parvenues au Canada aux frais de la couronne ne composaient pas plus du quart des immigrants, la majorité étant des militaires et des engagés. En 1672, on trouvait encore presque deux fois plus d'hommes que de femmes dans la colonie.⁵⁷⁸ Après 1672, sur recommandation de Talon, les subventions de la couronne furent grandement réduites. Seuls quelques hommes de métier et des artisans s'amènèrent, en plus de soldats d'infanterie, dont certains décidèrent de rester au pays à la fin de leur terme.⁵⁷⁹

En 1700, la population d'origine européenne au Canada atteignit 15 000 habitants. Cette croissance, bien qu'impressionnante, n'était toutefois pas suffisante pour rivaliser avec celle des colonies anglaises, qui, au même moment, comptaient 234 000 colons et plus de 31 000 Africains soumis à l'esclavage.⁵⁸⁰ Bien que ce chiffre puisse paraître minime en comparaison avec celui de leurs rivaux britanniques, la croissance, doublant la population à chaque génération, n'en demeure pas moins phénoménale pour cette époque. Contrairement à celui de leurs voisins, ce rythme ne fut pas le produit d'une immigration européenne massive et continue, mais d'une croissance naturelle. Selon les estimations de l'historien Allan Greer, au total, près de 27 000 Français mirent pied au Canada durant le siècle et demi de l'histoire de la Nouvelle-France. De ce nombre, les deux tiers seraient retournés en France sans laisser de descendance officielle dans la colonie. Cela signifie que l'ensemble de la francophonie d'Amérique du Nord devrait son ascendance notamment à l'origine de moins de 10 000 immigrants français.⁵⁸¹

⁵⁷⁶ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 67-68.

⁵⁷⁷ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 69.

⁵⁷⁸ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 57.

⁵⁷⁹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 69-70.

⁵⁸⁰ A. Taylor, *American Colonies*, p. 368.

⁵⁸¹ A. Greer, *The People of New-France*, p. 12.

Une traversée initiatique

Au 17^e siècle, la traversée transatlantique de passagers était un phénomène nouveau. Les navires de l'époque n'étaient pas construits pour de tels voyages et les équipages n'avaient que peu d'expérience pour faire face aux défis océaniques. Pour fonder la Nouvelle-France, des femmes et des hommes avaient pris le risque de braver la mer, à bord d'embarcations précaires, dans l'espoir d'un meilleur sort que celui qui leur était réservé en France. Ces âmes courageuses avaient osé rompre avec une situation de vie qui, le plus souvent, les avaient marginalisées. Dangereuse et éprouvante, la traversée de l'Atlantique représentait ainsi l'initiation de cette rupture.⁵⁸²

Les paysans et les artisans français qui n'avaient vraisemblablement jamais vu la mer devaient y penser à deux fois avant de s'embarquer dans une aventure aussi périlleuse et aller tenter leur chance dans la nature sauvage canadienne. Pour arriver à bon port, il fallait s'enfermer dans le ventre d'un navire pour un mois et demi, deux mois, voire trois. Tous les passagers, peu importe leur rang, enduraient les montagnes russes qui ballottaient le vaisseau et le grondement incessant du bois dans leurs quartiers sombres et humides où l'eau salubre se faisait rare.⁵⁸³ Pour respirer de l'air frais, il fallait se rendre sur le pont et, parfois, on tentait sa chance en lançant une ligne à l'eau pour attraper un poisson. On spéculait sur les distances déjà traversées et l'on scrutait l'horizon pour y trouver des signes de vie marine. Les icebergs, quand ils n'étaient pas trop nombreux, offraient certainement une distraction additionnelle des plus spectaculaires.⁵⁸⁴

Pour le voyageur transatlantique, le mal de mer, l'eau rance, la puanteur et l'étroitesse des cales⁵⁸⁵, un régime lassant, les fièvres de navire, les parasites, les dommages de l'eau salée — sur les vêtements et les bagages — ainsi que des tempêtes violentes constituaient les misères quotidiennes.⁵⁸⁶ Si des vents contraires ou le calme plat perduraient, on courrait le risque de voir les réserves de nourriture s'épuiser avant de toucher terre. Apparaissait alors la menace du scorbut, telle une épée de Damoclès au-dessus de la tête des passagers.⁵⁸⁷ En 1662, rien de moins que le tiers des engagés transportés dans les navires du roi ne survécurent pas à leur traversée. Cette proportion diminua à 20 % au cours de l'année suivante. Dans la décennie qui succéda, un voyageur sur quinze mourait en

⁵⁸² Denys Delâge, « Essai sur les origines de la canadienité » dans *Eric Waddell (dir.), Le dialogue avec les cultures minoritaires*, Sainte-Foy, PUL (coll. Culture française d'Amérique), 1999, p. 30.

⁵⁸³ D. Delâge, « Essai sur les origines de la canadienité », p. 30.

⁵⁸⁴ Peter N. Moogk, *La Nouvelle-France: The Making of French Canada: A Cultural History*, East Lansing, Michigan State University Press, 2000, p. 125.

⁵⁸⁵ D. Delâge, « Essai sur les origines de la canadienité », p. 30.

⁵⁸⁶ P.N. Moogk, *The Making of French Canada*, p. 125.

⁵⁸⁷ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 37-38.

mer.⁵⁸⁸ Aussi tard qu'à la moitié du 18^e siècle, si moins de 10 % des personnes à bord décédaient durant une traversée, celle-ci était considérée comme un bon voyage.⁵⁸⁹

Débarquer en Amérique, c'était un peu comme renaître pour entreprendre une nouvelle vie. D'ailleurs, après avoir atteint les bancs de Terre-Neuve, les marins baptisaient les voyageurs qui réalisaient leur première traversée en guise de rite de passage.⁵⁹⁰ En s'expatriant, les émigrants français laissaient derrière eux un pays pour se livrer à un véritable continent. Celles et ceux qui débarquaient dans la vallée du Saint-Laurent se retrouvaient dans un univers sans commune mesure avec ce qu'ils avaient connu en France et l'immensité de sa nature sauvage les dépassaient. L'expression « nouveau monde » revêtait certainement un sens bien réel pour ces gens dont aucun texte ou aucune image n'avait pu les préparer à une telle rencontre.⁵⁹¹ Ils venaient de remonter un fleuve aux dimensions colossales, trônant entre des paysages de forêts aux arbres géants qui s'échelonnaient à perte de vue et qui entretenaient une faune et une flore diversifiées et abondantes.

Ceux qui devenaient agriculteurs dans la vallée du Saint-Laurent étaient confrontés au labeur éreintant du défrichage de la terre. La région était couverte de forêts de feuillus, principalement des chênes, des bouleaux, des ormes et des érables, et parsemées d'îlots de pins. Abattre ces arbres géants et dégager souches et roches n'étaient certainement pas une tâche indiquée pour les chétifs et les paresseux. Une large part des travaux devait être réalisée dans les mois chauds d'été, alors que des nuages denses de moustiques rendaient la vie pénible aux nouveaux arrivants. La menace de ces insectes n'était toutefois rien comparée à celle des Iroquois qui maraudaient ponctuellement dans la région, guettant les plus imprudents.⁵⁹²

Venus en Amérique pour y rester, ces immigrants n'allaient pas transmettre intégralement leur héritage identitaire européen à leur progéniture, mais plutôt en faire des enfants de l'Amérique. Pour Champlain et les Français de son époque, les premiers *Canadiens* étaient des « Sauvages » habitant ces contrées. Quant aux premiers colons de la vallée laurentienne, ils retinrent pour eux-mêmes ce vocable pour se différencier de ceux qui ne faisaient que passer. Les Acadiens firent de même sur le littoral atlantique. Le Canadien était donc un habitant qui avaient pris racine en ce pays. Renonçant à la France et à l'Europe, il avait choisi de vivre du côté de l'Amérique, celui du Nord et de l'hiver.⁵⁹³

⁵⁸⁸ P.N. Moogk, *The Making of French Canada*, p.124.

⁵⁸⁹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 38.

⁵⁹⁰ D. Delâge, « Essai sur les origines de la canadienité », p. 30.

⁵⁹¹ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 112.

⁵⁹² W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 38.

⁵⁹³ D. Delâge, « Essai sur les origines de la canadienité », pp. 30-31.

Les habitants de la vallée du Saint-Laurent

La géographie de la vallée du Saint-Laurent, avec ses cours d'eau, dominait la vie dans la colonie et fut un élément fondamental qui forgea le développement de la société canadienne. Durant le régime français, la population se concentra sur les terres qui se prêtaient à l'agriculture le long des deux rives laurentiennes. Bien que de s'y établir était un défi de taille au 17^e siècle, la plupart des Français qui ont émigré au Canada et qui y sont restés, améliorèrent significativement leur statut et leurs conditions de vie en échappant à la pauvreté réservée à un ouvrier sans terre dans la métropole. Au Canada, quelque 80 % d'entre eux s'établirent à titre d'habitants, cultivant des terres bien plus vastes que celles auxquelles auraient pu seulement rêver leurs homologues en France.

Des débuts modestes et laborieux

Pour les nouveaux colons, vivre de la terre n'était pas de tout repos. Les défis qui les attendaient étaient nombreux et une forte capacité de résilience s'imposait. Les débuts d'un jeune couple d'habitants, se voyant alloué un lot au sein d'une seigneurie, étaient souvent modestes. Partant d'une cabane de fortune, il ne disposait parfois que d'un pic, d'une hache, d'une scie et d'un simple sac de farine pour transformer un espace forestier en une ferme productive et autonome.⁵⁹⁴ Pour s'établir sur une terre vierge, il fallait la défricher, la nettoyer et la piocher à travers les racines. On abattait les arbres, les débitait et les équarissait pour ensuite les scier en planches ou en billes. Les troncs les plus droits étaient coupés en longueur de six mètres et rassemblés au même endroit jusqu'à ce qu'ils soient utilisés pour la construction d'une nouvelle maison.⁵⁹⁵ À la sueur de son front, on arrachait toutes les souches ayant moins d'un demi-mètre de diamètre et on faisait mourir les plus grosses en les entaillant circulairement au ras du sol, attendant qu'elles pourrissent, ce qui prenait généralement de quatre à cinq ans. Le branchage était brûlé sur place et on réservait le reste pour se chauffer l'hiver suivant.⁵⁹⁶ Après quelques semaines de labeur éreintant, une clairière apparaissait enfin.

En un été, un couple pouvait défricher entre un et deux arpents de terre, prêt à être labouré au pic à l'automne suivant. Les plus grosses souches et les roches parsemant encore le sol laissaient place à de riches parcelles à être cultivées au printemps venu avec des cultures iroquoiennes telles que le maïs, les fèves et la courge. En attendant, l'habitant passait l'hiver à abattre davantage d'arbres.

⁵⁹⁴ A. Greer, *The People of New-France*, p. 27.

⁵⁹⁵ A. Greer, *The People of New-France*, p. 28.

⁵⁹⁶ André Lachance, *Séduction, amour et mariages en Nouvelle-France*, Montréal, Éditions Libre Expression, 2007, pp. 25-26.

Après quelques années de travail soutenu, le couple pouvait enfin amasser un peu d'argent grâce à de petits travaux occasionnels rémunérés et par la vente au village de bois de chauffage, d'œufs ou d'autres produits de la ferme. Avec un peu de capital emprunté, il était en mesure de s'acheter une paire de bœufs pouvant traîner les grosses roches et les souches restantes, transformant ainsi le terrain en un champ arable. L'habitant pouvait alors atteler une charrue sur deux roues, souvent fabriquée à la main, et commencer à tracer des sillons comme c'était pratiqué en France. Désormais en mesure de faire pousser du blé, les habitants pouvaient le transformer en farine au moulin seigneurial et offrir à leur famille un pain blanc de première qualité qui n'avait rien en commun avec celui fait à partir de ces grains inférieurs noircis dont les paysans devaient se contenter en Europe.⁵⁹⁷

Des années plus tard et presque autant d'enfants, le couple avait enfin une nouvelle maison de style canadien « pièces sur pièces », si distinctif de ce pays. Ce type de structure constitue d'ailleurs un développement propre à la vallée du Saint-Laurent. À l'image des gens qui les bâtissaient, ces habitations de bois rond, par leur forme compacte, étaient pleinement adaptées à leur nouvel environnement marqué par des étés chauds et humides et des hivers brutalement froids.⁵⁹⁸

Dans les maisons de ferme de cette époque préindustrielle, il n'y avait pas de distinction claire entre le travail et la vie familiale : les outils et les équipements côtoyaient les objets usuels de la vie quotidienne. Au 17^e siècle, les maisons étaient étroites et ne comportaient qu'une seule chambre et un grenier, chauffés par un feu de foyer. Au fond de la grande pièce, se trouvait une cabine divisée en deux parties : une qui menait à la grange et l'autre comme une modeste *bécosse*. Par les plus grandes pointes de froid d'hiver, il était tout à fait exclu de sortir dehors pour satisfaire ses besoins, alors que « tout le monde sait qu'une brutale gelure de l'anus foudroie aussi radicalement qu'une balle dans la tête ». ⁵⁹⁹

Le reste de la pièce constituait à la fois la salle de séjour, la cuisine et la chambre à coucher pour les parents et les enfants en bas âge. Au fond, on trouvait un lit à baldaquin, chargé de couettes en duvet d'oie et d'une courtepointe brodée aux vives couleurs « à l'indienne ». Il s'agissait du « lit garni de la communauté », comme le désignaient les notaires. À ses côtés étaient alignés les berceaux des derniers-nés. Quant aux plus vieux, ils logeaient au-dessus, dans des espaces eux aussi très confortables.⁶⁰⁰

La cheminée était large et abondamment fournie en bois. De part et d'autre, des étagères s'étiraient, là où les ménagères plaçaient leurs innombrables accessoires de cuisine, tels que les chaudrons, les *poêlons*, les lèchefrites, les tourtières, les

⁵⁹⁷ A. Greer, *The People of New-France*, p. 28.

⁵⁹⁸ P.N. Moogk, *The Making of French Canada*, p. 176.

⁵⁹⁹ Jean-Marc Soyeux, *Quand l'Amérique s'appelait Nouvelle-France, 1608-1760*, Montréal, Hachette et Fayard, 1981, p. 237.

⁶⁰⁰ J-M. Soyeux, *Quand l'Amérique s'appelait Nouvelle-France*, p. 237.

grilloirs et les casseroles, les couverts, les bols et autres équipements utilitaires. Sur le manteau de la cheminée, on rangeait les fers à repasser, les lanternes, les bougeoirs, une corne à poudre qui devait toujours être bien sèche et, le long de la hotte, suspendus à des bois de caribou, le ou les fusils de la maison, toujours chargés et placés soigneusement hors de portée des petits. En matière d'ustensiles, les ménages canadiens étaient généralement bien équipés.

Dans la pièce unique, on trouvait aussi des bancs et de nombreux tabourets autour d'une grande table fixe. Le long des murs, il y avait des coffres pour ranger les vêtements, souvent un placard ou deux, un bahut, un rouet pour filer la laine de moutons ainsi qu'un métier à tisser le lin.⁶⁰¹ À compter du 18^e siècle, les chaumières des habitants demeuraient encore petites, mais elles pouvaient dorénavant miser sur la chaleur réconfortante d'un poêle en fonte, une innovation qui précéda de quelques décennies son adoption générale en France.⁶⁰² À l'entrée de la maison, on fixait un banc à seaux, où l'on plaçait des récipients autant pour l'eau et le lait que pour la sève d'érable ou la résine. Quand il y avait de la visite, on retournait alors ces seaux pour en faire des sièges.⁶⁰³

La cabane de fortune, qui avait servi de première habitation, servait dorénavant à héberger les animaux de ferme, dont l'entretien revenait à la femme. Cette dernière s'occupait également du jardin, où l'on faisait pousser des légumes et du tabac pour la famille. Ponctué de grossesses et de naissances récurrentes, son travail pour la maisonnée prenait de multiples formes. Bien que moins visible dans les archives, cette contribution était d'autant plus nécessaire au bien-être de la famille. Avec l'appui croissant de la progéniture à mesure qu'elle prenait de l'âge, et grâce à l'aide occasionnelle de voisins et de la parenté, les habitants pouvaient poursuivre le défrichage de leur propriété et apporter des améliorations à leur maison, clôturer leurs champs, entretenir la route d'accès et œuvrer à préparer leurs propres enfants à leur vie d'adulte.

Aussi exigeante pouvait être cette vie, elle offrait aux habitants canadiens la possibilité d'accomplir quelque chose de remarquable à l'échelle occidentale pour l'époque. Ils possédaient ce à quoi leurs ancêtres avaient toujours aspiré, soit une indépendance et une capacité à vivre de ce qu'ils pouvaient eux-mêmes produire, à partir de leurs propres équipements et constructions, sur une terre qui était la leur.⁶⁰⁴

Un scénario multiplié des milliers de fois

⁶⁰¹ J-M. Soye, *Quand l'Amérique s'appelait Nouvelle-France*, p. 238.

⁶⁰² Denise Lemieux, « La famille en Nouvelle-France : des cadres de la vie matérielle aux signes de l'affectivité », dans Hubert Watelet (dir.), Cornelius J. Jaennen, *De France en Nouvelle-France. Société fondatrice et société nouvelle*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1994, p. 61.

⁶⁰³ J-M. Soye, *Quand l'Amérique s'appelait Nouvelle-France*, p. 238.

⁶⁰⁴ A. Greer, *The People of New-France*, p. 29.

Cet exemple d'évolution du patrimoine d'un couple de pionniers constitue une généralisation représentative des premières décennies de l'émergence des habitants du Canada. Pour transposer ce développement à grande échelle, il suffit de s'imaginer la multiplication par mille de cette famille, construisant sa ferme sur les rives du Saint-Laurent tout autour de Montréal ainsi qu'à l'est et à l'ouest de Québec, des deux côtés du fleuve. Chaque génération qui suivait doublait en taille, faisant croître la population exponentiellement selon un processus d'occupation des terres qui se perpétua tout au long du régime français.⁶⁰⁵ Quand Guillemette Hébert mourut en 1684, elle fut pleurée par non moins de 143 enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. En 1730, sa descendance comptait déjà 689 personnes. Malgré ces chiffres impressionnants, sa famille ne fut certes pas la plus féconde de la colonie.⁶⁰⁶ Cet exemple illustre un trait fondamental de l'histoire démographique des Canadiens : c'est leur croissance naturelle, plutôt que l'immigration massive, qui permit de peupler la colonie.

Rapidement, l'espace entre Montréal et Québec fut habité, au point où, à compter du 18^e siècle, il y avait pratiquement deux bandes ininterrompues de fermes s'étendant sur près de 400 km. Les lots cultivés en longueur partaient du fleuve; les maisons et les granges construites au bord de l'eau étaient séparées par quelques centaines de verges. À tous les quelques kilomètres, on trouvait un manoir seigneurial, un moulin et, éventuellement, une église. La colonisation s'établissait également long des rivières Richelieu et Chaudière, de même que des affluents plus petits du Saint-Laurent. Près des villes, des rangs supplémentaires de fermes s'ouvraient à l'intérieur des terres, derrière les concessions érigées au bord de l'eau.⁶⁰⁷ Un observateur, qui aurait parcouru à cette époque le fleuve et ses affluents, aurait pu ainsi apprécier près de l'entièreté de la colonie.⁶⁰⁸

Le naturaliste suédois Pehr Kalm, qui visita le Canada en 1749, remarqua après avoir descendu le fleuve Saint-Laurent de Montréal à Québec : « Le pays des deux côtés était ravissant aujourd'hui et l'état remarquable de ses cultures ajoute à la beauté de la scène. Cela pourrait vraiment être appelé un village, débutant à Montréal et se terminant à Québec... La perspective est excessivement magnifique quand le fleuve coule sur plusieurs milles dans une ligne droite, car cela réduit la distance entre les maisons et leur fait prendre la forme d'un village continu. »⁶⁰⁹

Une menace iroquoise intermittente

⁶⁰⁵ A. Greer, *The People of New-France*, p. 29.

⁶⁰⁶ A. Greer, *The People of New-France*, p. 26.

⁶⁰⁷ A. Greer, *The People of New-France*, p. 30.

⁶⁰⁸ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 85.

⁶⁰⁹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 87.

La distribution des terres agricoles et leur aménagement sous forme de seigneurie n'étaient pas sans désavantage. Au cours du 17^e siècle, les Iroquois constituaient une menace intermittente alors que la disposition des maisons, espacées les unes des autres, rendait difficile l'assistance mutuelle en cas d'attaque. Des fermes individuelles et leurs occupants pouvaient ainsi être assaillis facilement avant que la rescousse puisse s'organiser. Au plus fort des assauts iroquois, des forts protégés de palissades durent être érigés dans les seigneuries les plus exposées aux attaques. Dans ces lieux sécurisés, la population pouvait trouver refuge avec le bétail, au risque cependant d'abandonner les maisons à la destruction par les Iroquois. Des officiels du roi tentèrent d'ailleurs de convaincre des habitants de vivre dans des villages dont les concessions auraient pris une forme circulaire afin d'assurer une meilleure défense. Ces efforts furent vains, car les Canadiens refusaient de renoncer à leurs façades au bord de l'eau et à leur droit à une intimité familiale que leur permettait la distance d'avec leurs voisins. Par la voie des eaux, ils étaient reliés au vaste continent, mais de leur domaine, ils tenaient à demeurer souverains.⁶¹⁰

Le pays par excellence de l'autosuffisance

Certains habitants étaient mieux nantis que d'autres, mais au Canada, la pauvreté était aussi rare que l'opulence. La plupart possédaient entre 60 et 120 arpents de terre, généralement suffisants pour cultiver des champs de céréales et y entretenir des pâturages. Une forêt, maintenue à l'arrière de la propriété, permettait de produire d'amples réserves de bois de chauffage.⁶¹¹ La majorité des fermes avaient entre deux et quatre vaches, de même qu'un ou deux cochons et une douzaine de poules. Les habitantes canadiennes habillaient souvent leur famille avec de la laine obtenue des quelques moutons dont elles pouvaient prendre soin ainsi qu'avec du lin qu'on cultivait soi-même.⁶¹²

De manière générale, les familles subsistaient presque entièrement des produits de leur propre ferme, en plus de pouvoir suffire à la majeure partie de leurs besoins matériels tels que le logement, le chauffage, l'habillement et le transport grâce à leurs propres efforts sur une terre qui leur appartenait.⁶¹³ S'ils en détenaient les titres permanents, personne ne pouvait les évincer. Il leur était également possible de vendre leur ferme s'ils le souhaitaient.⁶¹⁴ Dans les mots de l'historien Allan Greer, « la Nouvelle-France rurale était le pays par excellence de l'autosuffisance familiale. »⁶¹⁵

⁶¹⁰ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 87.

⁶¹¹ A. Greer, *The People of New-France*, p. 31.

⁶¹² A. Greer, *The People of New-France*, pp. 31-32.

⁶¹³ A. Greer, *The People of New-France*, p. 32.

⁶¹⁴ A. Greer, *The People of New-France*, p. 37.

⁶¹⁵ A. Greer, *The People of New-France*, p. 32.

L'économie agraire de la Nouvelle-France n'avait certainement pas le caractère capitaliste de celle des voisins anglais. Néanmoins, il ne s'agissait pas non plus d'un système fermé et détaché d'une économie de marché, alors que les habitants comptaient aussi sur le monde extérieur pour importer toutes sortes de denrées que l'on ne pouvait pas produire sur place.⁶¹⁶ Cela incluait le sel et le poivre, la muscade, le clou de girofle, le sucre, la cassonade, l'huile d'olive⁶¹⁷, du vin, de même que certains matériaux et des items de luxe tels que des rubans, des épinglettes et autres.⁶¹⁸

Même si peu d'achats se faisaient avec de l'argent, cette économie n'en était pas une de troc. Pour y participer, les ménages devaient offrir quelque chose de valeur en retour, qu'il s'agisse d'une combinaison d'argent, de labeur ou de produits de la ferme. Les femmes vivant à proximité des villes pouvaient aller vendre dans les marchés des légumes, des œufs et des produits laitiers notamment. Dans les régions de Montréal et de Trois-Rivières particulièrement, l'incitatif financier et l'appel de l'aventure poussaient de nombreux hommes à partir vers l'Ouest périodiquement pour y pratiquer la traite des fourrures. D'autres, plus à l'est, se tournaient vers la pêche et la chasse au phoque pour arrondir leurs fins de mois.

Cette société rurale n'était pas non plus statique, au contraire. Il s'agissait d'une configuration hautement dynamique de maisonnées, chacune prenant de l'expansion et se contractant au fur et à mesure que des enfants naissaient et que des aînés décédaient. Ces cellules se multipliaient à chaque génération alors que les jeunes gens se mariaient et traçaient leur propre chemin de vie.⁶¹⁹

Les Canadiens étaient assurés d'autant de terre qu'ils pouvaient en cultiver. Pour ce droit, ils ne payaient qu'une modeste rente seigneuriale, quand elle était exigée, de moins de 10 % des revenus annuels de leur terre. À part une dîme versée à la paroisse de 1/26 du blé cultivé, les habitants n'acquittaient pas d'autres taxes.⁶²⁰ Des corvées seigneuriales étaient rarement imposées. Dans les quelques seigneuries où elles l'étaient, elles consistaient en une journée de travail en mars ou un paiement d'exemption de deux livres. Il y avait certes les corvées royales et paroissiales qui servaient à aménager les terrains communs de la seigneurie, les routes, les ponts ou les fortifications, mais elles ne représentaient généralement que quelques jours de labeur par année. Pour l'occasion, le seigneur était également requis pour prêter main forte, sous la supervision du capitaine de la milice.⁶²¹

En 1699, l'intendant Jean Bochart de Champigny nota qu'en majeure partie les habitants vivaient bien, profitant du droit de chasser et de pêcher, un privilège

⁶¹⁶ A. Greer, *The People of New-France*, p. 33.

⁶¹⁷ J. Lacoursière, *Une histoire du Québec*, p. 38.

⁶¹⁸ A. Greer, *The People of New-France*, p. 33.

⁶¹⁹ A. Greer, *The People of New-France*, pp. 33-34.

⁶²⁰ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 94-95.

⁶²¹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 95.

strictement défendu aux classes populaires en France. À cette époque, le bois et le cuir étaient des ressources vitales et les Canadiens en disposaient abondamment. Au 18^e siècle, l'intendant Gilles Hocquart remarqua, quant à lui, que personne ne souffrait de la faim au Canada, contrairement aux populations d'Europe. La consommation quotidienne normale de viande était d'une demi-livre par personne et celle de pain au blé, deux livres françaises par jour. Dans les forêts de la colonie, le gibier était abondant. On se régalaient de viande d'orignal, de castor, d'ours et de porc-épic. De même, on mangeait de la volaille sauvage telle que l'outarde, la perdrix et la tourte.⁶²² Le climat nordique permettait aux Canadiens de conserver de généreuses réserves de viande, de poisson et de gibier congelées durant l'hiver. Pour ces provisions alimentaires, les redoux de janvier et de février pouvaient toutefois s'avérer catastrophiques s'ils s'étiraient trop longtemps. Dans les marchés publics, les poissons étaient vendus congelés et coupés à la scie. Les anguilles, que l'on pêchait à Québec par milliers, constituaient aussi un aliment de base dans le régime des Canadiens. Fumées ou salées, elles étaient décrites comme la « manne des habitants ».⁶²³

En 1664, Pierre Boucher offrit une description du jardin typique de la Nouvelle-France : « Toutes sortes de navets, de brocoli-rave, de betteraves, de carottes, de panais, de salsifis et d'autres légumes racines qui poussent parfaitement et qui deviennent très gros. Tous les types de choux poussent merveilleusement, à l'exception du chou-fleur que je n'ai toujours pas vu. Pour ce qui est des herbes, l'oseille, la bette-à-cardes de toutes sortes, les asperges, toutes sortes de laitues, le cerfeuil, le persil, les endives, la pimprenelle, les oignons, les poireaux, l'ail, la ciboulette, l'hysope, la bourrache, la vipérine et généralement tous les types d'herbes qui poussent dans les jardins de France; melons, concombres, melons d'eau et les courges poussent également très bien. »⁶²⁴

Très riche en protéines et en calories, la cuisine canadienne offrait un apport vitaminique considérablement plus élevé que celui des paysans ou de la classe ouvrière en France. En effet, une part importante de la population du vieux continent se couchait le soir le ventre vide, alors qu'elle devait survivre avec du pain de qualité inférieure et des ragoûts de légumes, accompagné, en de très rares occasions, de viande. Au Canada, l'abondance était beaucoup plus accessible à tous. Il n'est donc pas surprenant de constater que la stature physique imposante des Canadiens provoquait fréquemment les remarques des visiteurs débarqués d'Europe. À vrai dire, les Canadiens étaient mieux nourris à cette époque qu'un grand pourcentage de Nord-Américains d'aujourd'hui.⁶²⁵

Pour l'historien Philippe Jacquin, c'est la forte sélection naturelle, combinée à celle de l'immigration, la qualité de l'alimentation et peut-être le brassage génétique des

⁶²² J. Lacoursière, *Une histoire du Québec*, p. 37.

⁶²³ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 95.

⁶²⁴ J. Lacoursière, *Une histoire du Québec*, p. 37.

⁶²⁵ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 95-96.

nouveaux arrivants, qui donnèrent naissance à un type physique au sujet desquels les missionnaires et les administrateurs ne tarissaient pas d'éloges : « Les Français nés dans le pays sont forts, robustes et adroits, capables d'entreprendre de grands voyages »⁶²⁶ À compter de la fin du 17^e siècle, la différence canadienne devint de plus en plus apparente pour les dirigeants de la colonie et pour les visiteurs. Selon le gouverneur Denonville, « les Canadiens sont tous grands, bien faits et bien plantés sur leurs jambes, accoutumés dans les nécessités à vivre de peu et portés aux débauches. Ils ont de l'esprit et de la vivacité ». Pour l'officier militaire et écrivain Louis-Armand Lom d'Arce de Lahontan, mieux connu sous le nom de baron de Lahontan, « les Canadiens ou Créoles (colons nés en Nouvelle-France) sont bien faits, robustes, grands, forts, vigoureux, entreprenants, braves et infatigables ».⁶²⁷

Au Canada, l'habitant pouvait répondre à ses besoins de base sans se tuer à l'ouvrage. Dans ses temps libres, plutôt que de s'épuiser à produire des surplus agricoles, comme le souhaitaient les intendants de la colonie en quête de développement économique, il préférait jouir paisiblement de ses heures de loisir. Il faisait pousser suffisamment de chanvre ou de lin pour ses propres usages, mais n'étant pas porté à accumuler vainement les possessions matérielles, il refusait fréquemment d'en produire des surplus pour l'exportation. Plutôt que de se concentrer sur l'élevage de bétail, il élevait des chevaux. En effet, au début du 18^e siècle, toutes les familles, à l'exception des plus pauvres, disposaient de calèches et de carioles pour les sorties sociales. Les jeunes gens avaient leur propre cheval, qu'ils utilisaient non pas pour labourer les champs, mais pour courser ou pour faire le paon devant les filles du village.⁶²⁸

Dans un monde où l'argent ne prenait pas toute la place, la richesse se comptait en jambons, en denrées, en fourrures, en vêtements, en armes, en outils, en loisirs ou en relations humaines. On s'enorgueillissait d'avoir quatre ans d'avance de bois coupé, une tunique en loup gris ou une tourtière géante « à ne pas finir le dedans ». Les registres de décès ou de mariages nous indiquent, plus clairement que tout mémoire, la situation exacte de l'habitant moyen. Devant son homologue français, anglais ou allemand, le Canadien était certainement aisé.⁶²⁹

Une mortalité relativement faible

De manière générale, les femmes et les hommes de la Nouvelle-France étaient en bonne santé. La situation était toutefois plus précaire pour les nouveau-nés, alors qu'au 17^e siècle, un sur cinq mourait avant d'atteindre son premier anniversaire. Pour ceux qui survivaient aux aléas de l'enfance, les chances d'une longue vie

⁶²⁶ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 109.

⁶²⁷ J. Lacoursière, *Une histoire du Québec*, p. 35.

⁶²⁸ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 96.

⁶²⁹ J-M. Soyeux, *Quand l'Amérique s'appelait Nouvelle-France*, p. 239.

étaient bonnes. En effet, la population coloniale canadienne fut virtuellement exempte de crises majeures de mortalité. Compte tenu de son petit nombre dans un environnement aussi vaste, elle était beaucoup mieux protégée du désastre que ne l'étaient les Européens. Il y eut certainement des pénuries quand les récoltes de grains étaient mauvaises. Néanmoins, dans ces périodes, les habitants canadiens étaient généralement en mesure de survivre en se tournant vers le poisson, les fruits sauvages et d'autres aliments que la nature offrait en abondance. Voilà un luxe dont ne disposaient pas les paysans français dans leurs campagnes surpeuplées. À vrai dire, une véritable famine ne frappa les Canadiens qu'à une seule occasion, soit à la toute fin du régime français, durant la guerre qui leur arracha leur pays.

Les crises de mortalité étaient certainement un trait de la vie au 17^e siècle, mais elles venaient principalement sous la forme d'épidémies plutôt que de famines, et leurs victimes étaient surtout amérindiennes. Comme nous l'avons vu précédemment, périodiquement, les pathogènes du vieux continent fauchèrent les membres de leurs communautés dans des proportions atterrantes. Les colons canadiens, quant à eux, jouissaient de la protection des anticorps que leur avaient légués leurs ancêtres européens contre les effets mortels de ces maladies.

Cela ne signifie pas que les Canadiens de cette époque furent complètement épargnés par les épidémies. De temps à autres, des navires arrivant de France ou des Antilles transportaient avec eux la variole ou une quelconque variété de fièvre. Malgré certaines mesures rudimentaires de santé publique, les maladies se propageaient parfois aux populations locales. Les épidémies frappèrent plus souvent au cours du 18^e siècle qu'au cours du précédent, en raison notamment de l'encombrement grandissant des villes et de l'augmentation du trafic maritime. Les années de guerre, quand les soldats et les marins débarquaient en grand nombre, étaient d'ailleurs les pires. Ne se répandant que rarement hors des villes portuaires, ces épidémies n'eurent pas d'impact démographique significatif sur la population coloniale.

Dans l'ensemble, les premiers Canadiens purent éviter les pires tribulations que pouvaient causer les famines et les épidémies. L'absence de crises de mortalité majeures, combinée à la haute fécondité des familles expliquent largement pourquoi cette population grandit bien plus rapidement que d'autres, notamment celles de l'Europe de l'ancien régime.⁶³⁰

La famille souveraine

⁶³⁰ A. Greer, *The People of New-France*, pp. 25-26.

En l'absence de guildes, de corporations municipales, de communes de village ou d'autres institutions privées, à l'exception du clergé, la famille assumait un rôle prédominant au Canada. Les colons se percevaient d'abord comme des membres d'un même clan familial. La liberté individuelle de choix, sans égard aux obligations parentales, était pour eux un concept étranger. Il en était tout autant de cette notion voulant qu'une personne ne pouvait être offensée sans que l'insulte de s'étende à sa famille.⁶³¹

Les Canadiennes nées dans la colonie donnaient onze naissances en moyenne au cours de leur vie. Dans les campagnes, les enfants commençaient à aider leurs parents en effrayant les oiseaux pour les maintenir à distance des récoltes, en prenant soin des plus jeunes et en s'occupant des animaux de la ferme. Au fur et à mesure qu'ils grandissaient, ils se voyaient confiées de plus grandes responsabilités. Les parents, dépendant de cette assistance, ne pouvaient imposer une autorité trop rigide à leur progéniture et étaient souvent forcés de prendre leur intérêt en compte.⁶³²

Sous le régime français, le favoritisme, loin d'être un vice, était le devoir moral de tout bon père de famille. On attendait d'une personne qui avait atteint une position de pouvoir qu'elle utilise ses relations et son influence pour aider à l'avancement des autres membres de sa famille. Refuser de prêter assistance à un proche dans le besoin était considéré comme rien de moins qu'immoral à cette époque.⁶³³

La coutume et les institutions encourageaient la solidarité familiale en obligeant les membres à s'entraider les uns et les autres. L'assistance mutuelle qui assurait le bien-être d'une personne devait ainsi venir d'abord de la parenté. Les officiels royaux pressaient les familles de prendre la responsabilité de la garde d'orphelins apparentés. Après la mort d'un patriarche, la cour locale autorisait une assemblée d'au moins sept membres de la famille, ou si nécessaire d'amis proches, pour décider des pourvoyeurs des enfants jusqu'à ce qu'ils atteignent la majorité.⁶³⁴ Dans la loi coloniale du régime français, on parlait d'obligations familiales plutôt que de libertés personnelles. Pour l'historien Peter N. Moogk, cet état de fait est naturellement à la source de cette tendance des descendants modernes à penser en termes collectifs. Il considère également que cela contribua à cette ouverture historique dont les Canadiens-français, devenus Québécois, ont toujours fait preuve devant les revendications de droits civils par des membres des minorités ethniques au Québec.⁶³⁵

Des fêtes longues comme des nuits

⁶³¹ P. N. Moogk, *The Making of French Canada*, p. 215.

⁶³² P. N. Moogk, *The Making of French Canada*, p. 219.

⁶³³ P. N. Moogk, *The Making of French Canada*, p. 216.

⁶³⁴ P. N. Moogk, *The Making of French Canada*, p. 217.

⁶³⁵ P. N. Moogk, *The Making of French Canada*, p. 216.

Ces unités familiales, économiquement autosuffisantes et physiquement autonomes, n'étaient certainement pas socialement isolées.⁶³⁶ Nombre de visiteurs furent impressionnés par l'hospitalité des Canadiens qui leur ouvraient chaleureusement leurs portes pour leur servir à manger.⁶³⁷ Beaucoup de va-et-vient se faisait dans les campagnes canadiennes, où les gens se visitaient et socialisaient. En hiver, quand les corvées étaient moins accaparantes et les déplacements facilités par la neige et les cours d'eau glacés, on se réunissait pour célébrer le temps des fêtes et les festivals de saints patrons locaux.⁶³⁸

Toutes les occasions étaient bonnes pour la parenté, voisins et amis, parfois autochtones, de se rassembler, manger copieusement, chanter et danser à qui mieux mieux. Durant ces heures de gaieté collective, on savait cultiver les plaisirs simples et vrais. La plus grande pièce de la maison, la cuisine, servait de salle commune et de parquet de danse. Il n'était pas question d'économiser le combustible qu'on trouvait à profusion à proximité de la ferme.⁶³⁹ Dans chaque famille, on sortait le violon dès que l'occasion s'y prêtait. Les Canadiens, qui avaient l'habitude de chanter en groupe à l'église, s'en donnaient alors à cœur joie. S'ils consommaient peu de vin, ils buvaient en revanche beaucoup de bière et du « raide », une eau-de-vie dont raffolaient les Amérindiens.⁶⁴⁰

Les mariages donnaient lieu à de grandes célébrations. Ils signifiaient la promesse d'une postérité croissante et exaltaient l'orgueil des parents. Même chez les habitants aux moyens plus modestes, la noce durait au moins cinq jours et autant de nuits. On venait parfois de très loin pour y assister et participer aux réjouissances. On ne servait qu'un repas dans la journée, mais il s'agissait d'un véritable festin qui pouvait s'étendre sur des heures. Le père de la mariée, qu'il soit seigneur ou censitaire, se serait vu taxer d'être un grippe-sou si, à la fin du repas, toutes les *bedaines* n'avaient pas été dûment remplies. Après la bonne chère, on dansait jusqu'à l'aurore.⁶⁴¹ Au milieu de l'hiver glacial, la chaumière canadienne devenait un véritable phare chaleureux de joie de vivre.

Des paroissiens difficiles à mettre au pas

Pour les Canadiens, la vie rurale reposait sur une dualité fondamentale qui se reflétait dans toutes les sphères de leur quotidien, celle qui séparait la civilisation de la nature indomptée, celle de la soumission à l'ordre colonial et religieux et la libre expression des désirs et des pulsions : ou plus concrètement, celle du rang et de la paroisse. Au village, il n'y avait pas de secret et nul ne pouvait passer inaperçu.

⁶³⁶ A. Greer, *The People of New-France*, p. 35.

⁶³⁷ J. Lacoursière, *Une histoire du Québec*, p. 38.

⁶³⁸ A. Greer, *The People of New-France*, p. 35.

⁶³⁹ Robert-Lionel Séguin, *La vie libertine en Nouvelle-France au XVII^e siècle*, Québec, Septentrion, 2017 (édition originale, Leméac, 1972) p. 169.

⁶⁴⁰ J-M. Soyeux, *Quand l'Amérique s'appelait Nouvelle-France*, p. 240.

⁶⁴¹ J-M. Soyeux, *Quand l'Amérique s'appelait Nouvelle-France*, pp. 239-240.

Une fois rentré au fond de son rang toutefois, à l'abri des regards sévères du curé et des plus dévoués fidèles, l'habitant pouvait enfin jouir de la *sainte paix*.

À la frontière d'un vaste monde sauvage, ils étaient les maîtres de leur petit royaume. Au-delà des frontières, dans les bois commençait le domaine, rempli de mystères, des Amérindiens et du règne animal. Pour Philippe Jacquin, le colon subissait ainsi l'emprise du milieu. Il avait pour sentiment d'être abandonné à lui-même, ayant comme interlocuteur une nature omniprésente qui envahissait les champs à peine défrichés. L'habitant pouvait même en venir à oublier sa condition de sujet du roi et s'accoutumer à « avoir les coudées libres près de son bois et de son champ sans témoin de sa conduite ».

Contrairement au colon anglais qui s'acharnait à mettre en valeur le sol cultivé, accentuant toujours plus le contraste entre les zones habitées et la nature environnante, le Canadien embrassait la forêt. La Nouvelle-France était composée d'un tissu colonial qui se diluait à mesure qu'on s'enfonçait dans ses espaces naturels, révélant quelques concentrations de civilisation ici et là. Cette interpénétration inclina à la « vie libre et indépendante » et contribua à forger un « caractère dur et féroce », à l'image du quotidien. Ces traits s'observaient différemment selon les personnes et les groupes sociaux, mais ils contribuaient certainement à nourrir une méfiance généralisée à l'égard de toute autorité.⁶⁴²

Tout au long du régime français, la paroisse constituait la seule structure sociale officielle qui permettait à la vie communautaire de se réaliser. Graduellement, quand une zone devenait suffisamment peuplée pour supporter financièrement la résidence d'un curé, une paroisse pouvait s'établir. Vu d'en haut, la paroisse paraissait comme une unité administrative autoritaire, mise en place par un évêque et opérée par son délégué, le curé. Cette vision est toutefois trompeuse. Il est vrai que les habitants bâtissaient religieusement leur église et un presbytère, tel que prescrit par le clergé, mais leur attitude envers ces bâtiments était loin d'être révérencieuse.

Défiant l'ordre imposé par les prêtres et les évêques, les paroissiens tendaient à se comporter comme si l'église et le presbytère étaient des salles communautaires, bâties par et pour l'usage des résidents locaux. Pour eux, l'église n'était pas qu'un lieu sacré : la messe du dimanche constituait un moment de dévotion et de culte tout autant que de socialisation. Aux yeux du curé et de l'évêque, la sincérité de leur ferveur était certainement mise en doute de par la qualité relative de leurs pratiques religieuses.⁶⁴³

En effet, la nature et la fréquence des ordonnances d'intendants de la colonie nous indiquent que les Canadiens étaient tout sauf passivement soumis à l'autorité

⁶⁴² P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 114.

⁶⁴³ A. Greer, *The People of New-France*, pp. 35-36.

cléricale. On exigeait d'eux qu'ils cessent de sortir de l'église aussitôt que commençait le service du curé, ou de rester debout sur le parvis pour argumenter, allant même parfois jusqu'à se bagarrer. On leur demandait de ne plus amener leurs chiens à l'église et de ne pas s'opposer au bedeau qui tentait de les chasser. On se choquait aussi de les voir s'échapper en douce vers la taverne la plus proche.⁶⁴⁴ Les curés se plaignaient par ailleurs fréquemment des paroissiens qui parlaient dans l'église ou qui flânaient à l'extérieur en fumant pendant le sermon.⁶⁴⁵

De sa chaire, le curé interpellait fréquemment, et avec véhémence, les femmes qui assistaient à la messe en arborant une coiffure trop élaborée, une robe trop courte ou au décolleté trop plongeant. Quand Monseigneur de Saint-Vallier apprit que les femmes de sa congrégation ne portaient rien d'autres qu'un jupon sous leur robe, il en fut horrifié. Dans une lettre pastorale curieusement formulée, il demanda qu'elles cessent immédiatement de mettre en péril leurs âmes immortelles de cette façon. Malheureusement, la réponse de ces femmes ne nous sera jamais connue, bien qu'on puisse se douter d'une réplique teintée d'insolence.⁶⁴⁶

Dans les campagnes canadiennes, la plupart des paroisses étaient érigées à la demande des habitants et, une fois établies, elles servaient à définir les identités et à renforcer l'attachement local. Le presbytère n'était jamais la résidence entièrement privée du curé, ne lui en déplaise. Louis Franquet, un ingénieur militaire français, racontant sa visite en 1752 chez un curé de campagne, remarqua que sa maison contenait une grande pièce où, comme le veut la coutume du pays, les résidents se rencontraient avant et après la messe pour discuter des affaires du village. Malheur à l'évêque qui interférerait avec les arrangements de la communauté en modifiant les limites paroissiales ou en ordonnant la relocalisation d'une église. Monseigneur de Saint-Vallier, encore lui, l'apprit à ses dépens en provoquant, en 1714, une contestation féroce quand il tenta de rationaliser les frontières paroissiales autour de Saint-Léonard, près de Montréal. L'officiel envoyé pour enquêter sur l'incident fut lui-même attaqué par une foule de femmes en colère, qui le menacèrent de le tuer et de « jeter son cadavre dans un marais ».⁶⁴⁷

L'attitude des Canadiens obligeait les autorités religieuses à prendre en compte leurs opinions. Quand il fut décidé, immédiatement après l'inauguration du gouvernement royal en 1663, d'imposer une dîme à la population afin de supporter un clergé séculier, l'évêque stipula qu'elle serait de 1/13 des revenus de la terre, payable en blé. Les habitants protestèrent vigoureusement, affirmant qu'il s'agissait d'une charge trop lourde pour leurs moyens. L'évêque réduisit la

⁶⁴⁴ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 98.

⁶⁴⁵ A. Greer, *The People of New-France*, p. 36.

⁶⁴⁶ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 98.

⁶⁴⁷ A. Greer, *The People of New-France*, p. 36.

demande à 1/20, mais les habitants et les seigneurs n'acceptaient que de payer 1/26 de leur production de blé uniquement, et non de l'ensemble de ce qu'ils produisaient, en plus d'une exemption de cinq ans pour les concessions seigneuriales nouvellement établies. Difficile de refuser cette contre-offre; compte tenu du rapport de force, le clergé n'eut d'autre choix que de s'en contenter. Pour combler la différence entre les besoins du curé et les fonds recueillis par la dîme, la couronne française versait une subvention annuelle au clergé. Celle-ci se maintint jusque dans les années 1730, quand les paroisses devinrent suffisamment peuplées pour supporter adéquatement leurs curés.⁶⁴⁸

Avec le « mariage à la gaumine », les Canadiens se dotaient d'une pratique qui leur permettait de se passer de l'accord de leurs parents et de celui du curé pour se marier. Pour ce faire, il suffisait aux futurs conjoints de se rendre dans une église et, pendant la célébration de la messe, prenant comme témoins les personnes présentes, de déclarer à haute voix qu'ils se prenaient mutuellement pour mari et femme. Originaire de France, cette pratique était sévèrement réprouvée par les autorités.⁶⁴⁹ Ces dernières réprimandaient également leurs ouailles pour leurs danses « mixtes » qui impliquaient la participation des deux sexes se trémoussant aux rythmes des quadrilles et des menuets.⁶⁵⁰

La paroisse rurale, tout comme le paysage agraire, était largement une création de ses habitants. Selon Allan Greer, si elle était aussi souvent une arène de conflits opposant la communauté laïque au clergé, il s'agissait certainement là d'un indice du degré auquel les Canadiens s'étaient attachés à ces institutions et en avaient fait les leurs.⁶⁵¹ Les Canadiens étaient certainement catholiques, mais visiblement pas si pratiquants.

Dans la deuxième moitié du 17^e siècle particulièrement, alors que les femmes étaient encore fortement minoritaires, les habitants de la colonie aimaient aussi se divertir au cabaret, principalement s'il était tenu par une femme. En effet, les galants y recherchaient joyeuse compagnie, d'autant plus que ces endroits étaient habituellement fréquentés par d'autres belles à la cuisse légère. Les établissements de la Saint-Michel, à Lachine, de la Chaumière, et de la Folleville, à Montréal, étaient régulièrement « fréquentés par les plus beaux mâles des alentours ». Souvent, des femmes esseulées joignaient leurs charmes à ceux des cabaretières.⁶⁵² Pour réaliser des gains aussi rapides que faciles, des habitants pouvaient aussi transformer leur demeure en buvette clandestine.⁶⁵³

⁶⁴⁸ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 97-98.

⁶⁴⁹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 98.

⁶⁵⁰ J. Lacoursière, *Une histoire du Québec*, p. 38.

⁶⁵¹ A. Greer, *The People of New-France*, p. 36.

⁶⁵² R-L. Séguin, *La vie libertine en Nouvelle-France*, p. 99.

⁶⁵³ R-L. Séguin, *La vie libertine en Nouvelle-France*, p. 123.

Gardiens de la morale, les curés dénonçaient périodiquement les aguichantes hôtesse de cabaret. Ce climat de libertinage et de clandestinité incita les autorités coloniales à redoubler de vigilance, alors que les aubergistes étaient sommés de fermer leurs portes au couvre-feu.⁶⁵⁴ Le contrôle de ces établissements n'était toutefois pas si simple, alors que les gentilshommes et les coureurs de bois, qui composaient ordinairement la clientèle, n'étaient pas les sujets les plus dociles. En mars 1676, trois officiers de justice l'apprirent à leurs dépens. À la suite de plaintes répétées, ils se rendirent chez la Folleville, où plusieurs hommes se trouvaient, trinquant et jouant aux cartes. Tout ce beau monde attablé ne sembla pas impressionné par l'arrivée impromptue des représentants de la loi, alors que les épées des fêtards furent subitement dégainées. Sagement, les officiels se défilèrent pour éviter d'être embrochés.⁶⁵⁵

Ce caractère insoumis et irrévérencieux du Canadien est rapidement devenu évident aux yeux des autorités coloniales. En 1675, les membres du Conseil souverain de la colonie furent décontenancés par des graffitis aux propos condamnables apposés sur des murs à Québec. Quelques années plus tard, l'intendant de la colonie dut menacer de mesures sévères ceux qui composaient, distribuaient ou entonnaient des chansons considérées comme diffamatoires envers certains personnages bien en vue de la colonie.⁶⁵⁶ Malgré qu'elle ait été habituée à la vie libre et sauvage, rendue possible par une économie d'abord fondée sur la traite des fourrures, cette population ne s'opposa à l'autorité coloniale que très rarement de manière ouverte et concertée. Quand ce fut le cas, soit en cinq occasions au total, l'ordre fut ramené sans l'usage de force excessive. À vrai dire, les Canadiens jouissaient d'une relative paix sociale et d'une liberté qui ne leur donnaient pas beaucoup raison de se plaindre.⁶⁵⁷

Malgré leur caractère têtu, les habitants de la Nouvelle-France n'étaient pas dépourvus pour autant de révérence à l'égard du divin. En effet, ils donnaient autant de poids aux forces surnaturelles qu'aux causes matérielles dans leur interprétation du monde. Leurs croyances ne se limitaient pas non plus à une orthodoxie religieuse. Une comète radiante dans le ciel étoilé était vue comme un signe certain d'un événement d'importance à venir. Toutes les circonstances, dont les désastres, s'inscrivaient dans la volonté impénétrable de Dieu. Au 17^e siècle, même les plus éduqués croyaient en une providence divine et au pouvoir de la magie pour blesser, tuer ou protéger. L'impuissance que pouvait ressentir les colons devant les forces de la nature et les fortunes imprévisibles les menaient certainement à invoquer le monde surnaturel pour recevoir de l'aide et une protection. Des saints patrons, particulièrement sainte Anne, étaient considérés comme favorables pour éviter les tragédies.⁶⁵⁸

⁶⁵⁴ R-L. Séguin, *La vie libertine en Nouvelle-France*, p. 101.

⁶⁵⁵ R-L. Séguin, *La vie libertine en Nouvelle-France*, p. 168.

⁶⁵⁶ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 96-97.

⁶⁵⁷ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 97.

⁶⁵⁸ P.N. Moogk, *The Making of French Canada*, p. XIX.

Ces habitants canadiens étaient des êtres fiers et prudents vivant dans un monde dangereusement imprévisible. C'est dans la deuxième moitié du 17^e siècle que ces femmes et ces hommes, ayant pris racine dans la vallée du Saint-Laurent, commencèrent à se distinguer des Français qui étaient de passage dans la colonie. Avec le temps, ils furent les artisans de l'émergence d'une culture française *créole*, à la frontière d'un vaste monde autochtone, qui les distinguait des autres populations coloniales du continent. Cette différence culturelle tenait à bien plus qu'à la langue. Au tournant du siècle, cette différence commença à se faire remarquer par les administrateurs royaux⁶⁵⁹, alors que l'ethnonyme « Canadien » se généralisa dans leurs écrits littéraires et administratifs pour désigner les colons, concurremment avec les termes « habitants », « François », « François Canadien » et (plus rarement) « créole ».⁶⁶⁰ Au cours du 18^e siècle, cette identité canadienne se consolida au point où les visiteurs qui débarquaient d'Europe étaient surpris de découvrir une population locale qui n'était pas loin de les considérer comme des étrangers.

Les femmes canadiennes

Dans le monde colonial des Amériques, où l'on jugeait les agissements selon des normes patriarcales, les identités se formaient à la lumière des rôles qui étaient assignés depuis la naissance. Ce trait culturel élémentaire nous permet de mieux cadrer l'expérience des Canadiennes à l'époque de la Nouvelle-France. Les travaux réalisés sur l'histoire de ces femmes indiquent généralement que les idéaux de la soumission féminine et de la domesticité laissaient place à toutes sortes de comportements divergents. Même sans avoir à défier directement la gouverne masculine, les Canadiennes étaient capables de se créer des sphères d'existence sous leur contrôle et de se forger pour elles-mêmes des vies offrant une autonomie et une dignité appréciables.⁶⁶¹

Les Européens qui visitaient la Nouvelle-France avaient presque toujours quelque chose à dire à propos des femmes de la colonie, et leurs commentaires étaient généralement flatteurs. Pour le baron de Lahontan, « le sang du Canada est fort beau; les femmes y sont généralement belles; les brunes y sont rares, les sages, communes. » Quant à lui, Louis-Henri de Baugy, dit le chevalier de Baugy, fut particulièrement frappé par leur tempérament : « Elle sont pour la plupart d'assez bonne humeur; il ne les faut pas trop prêcher à ce qui m'a été dit, pour obtenir d'elles quelques faveurs. »⁶⁶² Un autre observateur nota leur vivacité d'esprit « qui leur confère la supériorité sur les hommes dans presque toutes les circonstances. »⁶⁶³

⁶⁵⁹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 92.

⁶⁶⁰ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 184.

⁶⁶¹ A. Greer, *The People of New-France*, p. 63.

⁶⁶² J. Lacoursière, *Une histoire du Québec*, p. 36.

⁶⁶³ A. Greer, *The People of New-France*, p. 60.

Il a souvent été dit que les Canadiennes étaient « mieux éduquées » que les hommes de leur époque. Cela est probablement attribuable au devoir de la mère de transmettre l’instruction religieuse à ses enfants, ce qui encourageait une large proportion parmi elles à développer leur habileté en lecture. Il faut savoir qu’à cette époque, lire et écrire étaient deux compétences distinctes. La première était davantage associée à la religion, alors que la seconde renvoyait davantage aux affaires, et donc à un monde à prédominance masculine. Il serait donc faux de prétendre que les femmes étaient plus éduquées que les hommes, bien qu’il soit certainement vrai qu’elles aient été formées différemment.⁶⁶⁴

Au Canada, les mariages arrangés étaient presque inexistants et les jeunes gens se voyaient normalement libres de s’unir à la personne de leur choix. Les femmes se mariaient jeunes et quand elles devenaient veuves, elles se trouvaient généralement un nouvel époux rapidement. Ainsi, en Nouvelle-France, être une femme adulte signifiait la plupart du temps être une épouse et une mère. À l’échelle de la colonie et pour toutes les classes sociales, donner naissance à tous les deux ans était une expérience commune chez les femmes mariées. À l’exception des plus riches, elles avaient aussi toujours des tâches domestiques à accomplir dans leur vie quotidienne, telles que préparer la nourriture, coudre, réparer les accessoires de la maison, laver les vêtements, nettoyer la maison, entretenir le jardin, éduquer les jeunes enfants et davantage. Malgré ces charges, vu la complexité des relations humaines, il ne fait pas de doute que beaucoup de Canadiennes défendaient leurs intérêts avec vigueur au sein du couple.⁶⁶⁵

Une relative égalité civile

Au Canada, tout comme dans la moitié nord de la France, l’union maritale ne requérait pas d’une femme qu’elle incorpore son identité économique sous le nom de son mari. Plutôt, le couple formait une communauté de biens détenus à parts égales par les deux partis. Cette entité, portant le nom des deux partenaires, possédait la terre et tout le patrimoine du couple. Conséquemment, sous les lois civiles canadiennes, les contrats requéraient normalement la signature de la femme autant que celle de l’homme.⁶⁶⁶

Ce système de communauté maritale, bien qu’égalitaire en principe, n’était pas aussi moderne qu’il y paraît. En effet, la « Coutume de Paris » établissait sans équivoque que « le mari était le maître de la communauté » et quand une femme mariée signait un contrat avec son époux, le notaire enregistrait toujours le fait qu’elle le faisait « avec la permission du mari. » Il faut donc voir la communauté de biens comme un arrangement conférant aux femmes des droits de propriété

⁶⁶⁴ A. Greer, *The People of New-France*, pp. 66-67.

⁶⁶⁵ A. Greer, *The People of New-France*, p. 65.

⁶⁶⁶ A. Greer, *The People of New-France*, pp. 69-70.

égaux dans le cadre du mariage, alors que le pouvoir de gestion était placé entre les mains du mari.⁶⁶⁷

À l'échelle de la Nouvelle-France, les femmes mariées détenaient donc un plein droit sur la propriété familiale. Il en allait de même pour les filles à qui revenait une part égale de l'héritage à celle de leurs frères. Par ailleurs, un père canadien ne pouvait pas menacer de couper les vivres à sa fille dont il désapprouvait une relation amoureuse avec un homme en particulier. Il n'avait non plus que peu de leviers de pouvoir économique dans sa relation avec sa femme. À la suite de la conquête britannique de la colonie, des observateurs anglais furent consternés de constater les « limites » imposées à l'homme alors qu'il devait toujours obtenir la signature de sa femme; et, puisque les testaments n'existaient pratiquement pas dans le système de succession canadien, il ne pouvait décider de la distribution de ses avoirs après sa mort. Tel que l'affirme Allan Greer, les mécanismes du patriarcat étaient situés ailleurs dans le régime français.⁶⁶⁸

Une contribution incalculable à la vie coloniale

On ne peut évaluer la contribution des femmes à l'économie canadienne, non seulement en raison de son importance capitale au bon fonctionnement de l'unité familiale, mais également parce que les archives ne nous permettent pas de la quantifier. Contrairement aux estimés de production de blé, de fourrures et d'autres marchandises gérées par les hommes, il est impossible de connaître les quantités de laine, de beurre ou d'œufs qui furent produites en Nouvelle-France.

Bien qu'à l'époque, la division du travail était relativement nette entre les hommes et les femmes, les deux sphères n'étaient pas aussi radicalement scindées qu'elles le furent dans les siècles suivants. Avec l'arrivée du capitalisme industriel vint aussi le modèle de « l'économie du pourvoyeur », où normalement, un mari travaillait à l'extérieur de la maison en retour d'un salaire. La femme, prenant soin de la maisonnée et des enfants, était limitée à l'économie domestique jugée « improductive ». Dans le régime préindustriel de la Nouvelle-France, il faut savoir que le fossé entre les fonctions « productives » et « domestiques » était beaucoup moins clair.⁶⁶⁹

L'unité économique principale était la famille, plutôt que l'individu, et puisque la majorité de la population vivait sur des fermes autosuffisantes, personne ne « ramenait le *bacon* » à la maison, car il y était déjà. En comparaison, peu d'hommes étaient salariés tandis que la plupart, habitants, marchands et hauts officiers, travaillaient d'une certaine façon « de la maison ». Ainsi, bien que le travail des femmes puisse être parfois dévalorisé, il n'était pas ignoré, pas plus qu'il

⁶⁶⁷ A. Greer, *The People of New-France*, p. 70.

⁶⁶⁸ A. Greer, *The People of New-France*, p. 71.

⁶⁶⁹ A. Greer, *The People of New-France*, p. 67.

n'était vu comme foncièrement distinct des « vraies » activités productives réalisées par la gente masculine.⁶⁷⁰

À l'ombre des annales, pendant que s'écrivait l'histoire des hommes, les Canadiennes constituaient le ciment de la société coloniale. Des femmes fières et fortes étaient les nourricières de chaque génération suivante de cultivateurs, de coureurs de bois, d'artisans et de défenseurs du pays, qui se firent les dignes porteurs du flambeau légué par leurs aïeux. En plus de prendre soin de la maisonnée et de la progéniture, il était fréquent pour des femmes de contribuer directement aux entreprises de l'époux. Dans le régime français, il n'y avait rien de choquant, pour une femme, à accomplir des tâches réservées traditionnellement aux hommes. Les habitantes pouvaient prêter main-forte aux champs, particulièrement durant la saison des récoltes. En milieu urbain, les femmes mariées à des artisans jouaient souvent un rôle indispensable dans les opérations de l'entreprise, qu'il s'agisse de la vente des produits ou même de leur confection. Il n'était pas rare non plus que les épouses des officiels gouvernementaux prennent part à des manœuvres politiques, souvent nécessaires à une carrière montante.⁶⁷¹

Au 17^e siècle, il était considéré normal pour une épouse d'assumer le rôle de chef de la maisonnée lorsque l'époux partait ou décédait. C'était d'autant plus vrai en Nouvelle-France, avec l'absence fréquente des maris canadiens, qui s'embarquaient dans des voyages de traite dans l'Ouest ou des opérations militaires, ce qui pouvait occasionner la pleine prise en charge de la gestion des affaires de la propriété par les femmes.⁶⁷² Il était par ailleurs naturel pour une veuve qui avait longtemps été impliquée dans l'entreprise familiale de poursuivre l'œuvre de son mari après sa mort. Après le décès de son conjoint, Marie-Anne Barbel s'imposa parmi les principaux marchands de la colonie, avec des intérêts financiers dans le commerce pelletier, la fabrication de briques et l'immobilier.⁶⁷³ Quant à Agathe de Saint-Père, elle fonda la première manufacture de tissus au Canada, compétente en teintures, conçues grâce au savoir amérindien.⁶⁷⁴ N'oublions pas Louise de Ramezay, cette grande dame qui chaussa les bottes de son père, le gouverneur de Montréal, et dirigea la scierie familiale fournissant du bois aux chantiers maritimes de Québec.⁶⁷⁵ Il y eut de nombreuses autres femmes entrepreneures à l'époque du régime français et il appert que le sexe ne constituait

⁶⁷⁰ A. Greer, *The People of New-France*, pp. 67-68.

⁶⁷¹ A. Greer, *The People of New-France*, p. 68.

⁶⁷² A. Greer, *The People of New-France*, pp. 68-69.

⁶⁷³ A. Greer, *The People of New-France*, p. 68.

⁶⁷⁴ Madeleine Doyon-Ferland, « SAINT-PÈRE, AGATHE DE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 1 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/saint_pere_agathe_de_3F.html

⁶⁷⁵ Hélène Paré, « RAMEZAY, LOUISE DE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 1 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/ramezay_louise_de_4F.html

pas une barrière aux succès d'affaires, bien que ces cas furent davantage l'exception que la norme.⁶⁷⁶

Plusieurs femmes jouèrent un rôle marquant dans l'histoire de la colonie. Il suffit de penser à Marie Rollet, première fermière au Canada ou à Marie Morin, première auteure née pays, dont les écrits constituent l'une des sources les plus précieuses sur la vie quotidienne au 17^e siècle.⁶⁷⁷ Soulignons aussi Marie de l'Incarnation, fondatrice des ursulines de la Nouvelle-France, mystique et écrivaine. Pendant 33 ans, elle assista avec dévouement les colons français dans leur implantation en Amérique du Nord. Ses écrits sont d'ailleurs parmi les plus importants témoignages de la fondation de la colonie. Dans son couvent, elle recevait les petites Amérindiennes à bras ouverts, s'appliquait à les comprendre, à les catéchiser et à se dévouer à les rendre heureuses. Elle s'était aussi mise à l'étude des langues autochtones et les maîtrisa au point d'écrire un dictionnaire français-algonquin, un autre algonquin-français ainsi qu'un troisième en langue iroquoise. À sa mort, elle fut vénérée comme une sainte, tant par les Canadiens que par les Amérindiens. En effet, en 1875, les Hurons de Lorette, en reconnaissance des bienfaits qu'elle avait prodigués à leurs pères, demandèrent officiellement au Pape Pie IX de la béatifier.⁶⁷⁸

Rappelons-nous aussi Jeanne Mance, qui s'associa à Paul de Chomedey de Maisonneuve pour fonder Montréal, dont elle s'occupa des finances, et qui dirigea l'hôpital Hôtel-Dieu.⁶⁷⁹ Mentionnons également Marguerite Dizy, première femme chirurgienne de la colonie, réputée pour son habileté à soigner les blessures infligées par les Iroquois.⁶⁸⁰ Il y eut aussi Isabelle (ou Elizabeth) Couc-Montour, fille d'un coureur de bois et d'une Amérindienne, qui se fit interprète dans l'Ouest américain.⁶⁸¹

Enfin, faisons honneur à Catherine Jérémie, cette sage-femme et herboriste, autre figure marquante de son époque, alors qu'elle entretenait des liens avec les plus grands naturalistes de son temps qui la considéraient comme une correspondante

⁶⁷⁶ A. Greer, *The People of New-France*, p. 68.

⁶⁷⁷ Hélène Bernier, « MORIN, MARIE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 1 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/morin_marie_2F.html

⁶⁷⁸ Marie-Emmanuel Chabot, o.s.u., « GUYART, MARIE, dite de l'Incarnation (Martin) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 1 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/guyart_marie_1F.html

⁶⁷⁹ Marie-Claire Daveluy, « MANCE, JEANNE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 1 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/mance_jeanne_1F.html

⁶⁸⁰ J-M. Soyeux, *Quand l'Amérique s'appelait Nouvelle-France*, p. 174.

⁶⁸¹ William A. Hunter, « COUC, ELIZABETH », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 1 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/couc_elizabeth_3F.html

de première importance.⁶⁸² Elle se distingua non seulement en recueillant des plantes mais surtout en accompagnant ses envois de notes indiquant les propriétés et les effets des plantes médicinales. Selon l'intendant Hocquart en 1740, elle s'était « attachée depuis longtemps à connaître les secrets de la médecine des sauvages ». ⁶⁸³ Après sa mort, tous ses envois et les notes qui les accompagnaient furent rassemblés au Muséum d'histoire naturelle de Paris, où, semble-t-il, personne n'a jamais songé à les exhumer depuis.⁶⁸⁴

Des femmes fortes et capables de se défendre

Dans un monde où tous les Canadiens pratiquaient la chasse, privilège de la noblesse en France, et devant la menace iroquoise qui pesait périodiquement sur la vallée laurentienne, les femmes de la colonie apprenaient dès le jeune âge à manier le mousquet et ont su se défendre avec beaucoup d'adresse et, à maintes occasions, avec beaucoup de courage.

En 1692, une héroïne démontra un tel sang-froid qu'il fit légende en Nouvelle-France, bien que plusieurs versions ultérieures de l'histoire, rocambolesques, soient venues ternir sa crédibilité.⁶⁸⁵ Quoi qu'il en soit, nous savons que pendant l'absence de ses parents de la seigneurie, Marie-Madeleine de Verchères, âgée d'une quinzaine d'années, se trouvait à l'extérieur des fortifications de son village quand elle entendit des coups de feu provenant d'une bande d'Iroquois s'apprêtant à fondre sur elle. Elle courut se réfugier au fort sous une volée de balles. Deux vieux soldats, pris de peur, s'y étaient aussi mis à l'abri. Elle saisit des fusils et les distribua aux femmes et aux enfants qui étaient présents, dont ses deux frères. Elle fit tirer du canon afin d'avertir les soldats et les hommes partis à la chasse. Lorsqu'elle aperçut la famille de Pierre Fontaine débarquer à une certaine distance du fort, elle courut vers eux pour assurer leur protection. Durant la nuit, par des ruses, elle réussit à faire croire à l'ennemi que plusieurs soldats l'accompagnaient. Vraisemblablement le lendemain, une quarantaine d'hommes de troupe, arrivèrent au fort et prirent la relève pour sécuriser les lieux. C'est alors que les Iroquois auraient déguerpi.⁶⁸⁶ Coïncidence étonnante, deux ans plus tôt, la même aventure était arrivée à sa mère qui, elle aussi, parvint avec bravoure à contraindre l'ennemi à battre en retraite.⁶⁸⁷

⁶⁸² J-M. Soyez, *Quand l'Amérique s'appelait Nouvelle-France*, p. 177.

⁶⁸³ Catherine Fortin-Morisset, « JÉRÉMIE, Lamontagne, CATHERINE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 1 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/jeremie_catherine_3F.html

⁶⁸⁴ J-M. Soyez, *Quand l'Amérique s'appelait Nouvelle-France*, p. 177.

⁶⁸⁵ André Vachon, « JARRET DE VERCHÈRES, MARIE-MADELEINE (Madeleine, Madelon) (Tarieu de La Pérade) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 1 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/jarret_de_vercheres_marie_madeleine_3F.html

⁶⁸⁶ J-M. Soyez, *Quand l'Amérique s'appelait Nouvelle-France*, p. 227.

⁶⁸⁷ A. Vachon, « JARRET DE VERCHÈRES, MARIE-MADELEINE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

Quand la menace était soudaine et qu’une arme n’était pas à leur portée, c’était à mains nues que les femmes devaient se défendre pour repousser leurs assaillants. Ce fut le cas de Martine Messier, une quarantaine d’années plus tôt, le 29 juillet 1652, comme nous le raconta le sulpicien François Dollier de Casson. Une patrouille iroquoise, qui maraudait sous les palissades de Montréal, bondit des broussailles pour surprendre la pauvre alors qu’elle travaillait sur sa terre. À quelques lieues de son village fortifié, ils se mirent à trois pour la frapper à coups de hache. Cernée de toutes parts, la sexagénaire défendit chèrement sa peau en se battant « comme une lionne ». Les coups pleuvaient de part et d’autre. Atteinte à trois reprises, Martine s’écroula au quatrième coup de tomahawk. Ses assaillants la laissèrent pour morte quand l’un d’eux s’avisa de la scalper et de ramener sa chevelure à titre de trophée de guerre.

Saisie brutalement par les cheveux, Martine Messier reprit conscience et réalisa l’affreux sort qui l’attendait, tandis que l’Iroquois se tenait au-dessus de la brave, le genou sur la gorge, couteau à la main. Poussée par un vif instinct de survie, elle retrouva ses sens et son souffle pour saisir violemment son agresseur à « un endroit que la pudeur nous défend de nommer ». Se tordant de douleur, l’assaillant ne continua pas moins de frapper sa victime avec acharnement dans le but de lui faire lâcher prise. Peine perdue, les doigts puissants de Martine écrasèrent de plus belle les fragiles testicules de l’agresseur. À bout de force, la courageuse finit par s’évanouir une seconde fois. Libéré de son emprise, l’Iroquois abandonna sa victime et se traîna péniblement jusqu’à la lisière de la forêt où l’attendaient ses compagnons. Ils disparurent aussi vite qu’ils étaient apparus.

Alerté par les cris, un petit groupe de colons s’amena au pas de course pour porter secours à la pauvre femme qui reprenait lentement ses esprits. Heureusement, le pire avait été évité. Dans le grand soulagement général, un des sauveteurs tenta d’embrasser Martine pour lui exprimer ses bons sentiments. Sous l’étreinte trop affectueuse, elle le repoussa et lui infligea une gifle magistrale. Surpris, ses amis lui demandèrent pourquoi elle lui avait servi une telle baffe. Martine de répliquer : « je croyais qu’il me voulait baiser ! » Et chacun de s’esclaffer devant le malentendu.⁶⁸⁸

Malheureusement, plusieurs n’eurent pas la bonne fortune de Martine ou de Marie-Madeleine devant les agressions iroquoises. De tous les habitants de la Nouvelle-France, un groupe se voyait particulièrement exposé aux périls du continent. Des hommes de sang-froid, au cœur chaud, qui deviendront des figures mythiques de l’histoire des Amériques. Des exemples vivants du métissage des peuples.

⁶⁸⁸ R-L. Séguin, *La vie libertine en Nouvelle-France*, p. 13.

Les coureurs de bois

Dans sa nature et son développement historique, la colonie canadienne offrait un contraste marquant avec celle de ses voisins anglais au sud. La frontière de ces derniers en était essentiellement une de peuplement qui avançait implacablement vers l'ouest selon une ligne grossièrement reconnaissable de terres défrichées et clôturées. Au Canada, au-delà de la vallée laurentienne, cette frontière consistait en une base principale située sur le bord d'une rivière coulant de l'arrière-pays, ainsi que de plusieurs petits postes, situés encore plus profondément, mais dépendant du bureau-chef qui, à son tour, relevait de la mère patrie. Le fleuve St-Laurent, la rivière des Outaouais et les Grands lacs offraient donc aux Canadiens un accès facile et direct à l'intérieur du continent. Pour tous ceux que le travail de la terre rebutait et qui étaient attirés par une vie plus aventureuse, l'Ouest était une porte grande ouverte sur une vaste contrée sauvage où vivaient une myriade de peuples autochtones.⁶⁸⁹

Les travaux de défrichement entrepris sur les rives du Saint-Laurent étaient ardues et ne convenaient pas toujours aux célibataires isolés. Pour beaucoup de jeunes gens, qu'il s'agisse de fils d'habitants, de soldats démobilisés, d'anciens engagés ou d'autres, l'agriculture et les petites industries ne permettaient pas de réaliser des profits rapides ou importants et, par conséquent, ceux qui étaient plus entreprenants préféraient souvent s'adonner au commerce des pelleteries.⁶⁹⁰

À compter des années 1670, ces hommes commencèrent à se faire connaître sous le nom de « coureurs de bois ». À l'écrit du moins, c'est Louis Buade de Frontenac, gouverneur général de la colonie, qui fut l'auteur de cette innovation lexicale dans son ordonnance du 27 septembre 1672.⁶⁹¹ Pour la plupart nés en sol canadien⁶⁹², les coureurs de bois constituaient un genre complètement distinct des colons anglais. Ils ne tentaient pas de détruire la nature sauvage, car leur mode de vie nécessitait sa préservation. Ils voyageaient dans de frêles embarcations sur des distances interminables, transportant leurs produits jusqu'à des comptoirs de traite pour les échanger contre des cargaisons de fourrures. Ces hommes n'occupèrent pas les contrées de l'Ouest, mais y établirent des points d'échange pour obtenir les produits locaux et les ramener vers la vallée du Saint-Laurent.⁶⁹³

Tous les colons avaient le droit de participer à ce commerce, à la condition que toutes les fourrures soient envoyées aux entrepôts de la compagnie bénéficiant du monopole. Même la noblesse du pays, depuis 1669, pouvait le faire sans crainte de

⁶⁸⁹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 2.

⁶⁹⁰ C. J. Jaennen, *Les Franco-Ontariens*, pp. 19-20.

⁶⁹¹ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 63.

⁶⁹² Louise Dechêne, *Habitants and Merchants in Seventeenth-Century Montreal*, Montréal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 1992, p. 120.

⁶⁹³ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 9.

perdre ses privilèges,⁶⁹⁴ Il était donc normal de voir des fils suivre les traces de leurs pères dans la poursuite de ce commerce lucratif. Pour certains, la traite était une activité temporaire, réalisée avant le mariage, qui leur permettait, à l'issue d'un ou deux voyages, d'amasser un pécule suffisant pour établir une ferme sur les rives du Saint-Laurent. Pour d'autres, le voyage vers les Pays d'en Haut devenait un métier et même une vocation, ce qui était d'autant plus naturel pour ceux qui appartenaient à des familles dont l'occupation traditionnelle était de courir les bois.⁶⁹⁵ Les marchands français étaient les organisateurs à la base de ce commerce; ces « bourgeois » qui détenaient suffisamment de capital pour investir dans la traite de biens et de provisions. À leur tour, ils engageaient des employés qu'on nommait des « voyageurs ».⁶⁹⁶

Chaque poste de traite formait une sorte de village dont la population se gonflait et diminuait au rythme des saisons. L'exemple de Michillimakinac, à la jonction des lacs Michigan et Huron, fut le plus significatif. L'été, des centaines de voyageurs s'y installaient temporairement : les uns, en provenance de Montréal, parfois en transit avant de se rendre jusqu'aux nations les plus éloignées; les autres revenant des extrémités occidentales des Pays d'en Haut, souvent en chemin vers Montréal. Ils s'y arrêtaient pour se reposer, se ravitailler, réparer leurs canots et pour se nourrir en troquant avec les Amérindiens. Désertés en hiver, ces postes prenaient des allures de bourgades grouillantes de vie durant la saison estivale. Les migrants temporaires gardaient toujours un lien étroit avec la colonie où ils retournaient fréquemment pour des raisons familiales, commerciales ou pour des motifs de diplomatie amérindienne.⁶⁹⁷

L'appel de la liberté sous toutes ses formes

Pour les Canadiens, la traite des pelleteries ne procurait pas que de la richesse. Elle offrait aussi une évasion de la routine. Alors qu'en 1663 la colonie comptait six ou sept hommes pour chaque femme en âge de se marier, l'Ouest représentait beaucoup plus que le royaume des fourrures. Dans la Nouvelle-France du 17^e siècle, l'âge moyen du mariage des hommes était de 27, 28 ans. Cela signifie qu'une quinzaine d'années s'écoulaient entre la puberté et le mariage. Pour ces jeunes étalons habitant la colonie laurentienne, il était impensable d'explorer librement leur sexualité, au risque de subir les jugements sévères de l'ordre moral et social qui y régnait. Dans cet environnement répressif, l'hospitalité des femmes autochtones des Pays d'en Haut constituait tout naturellement un incitatif majeur à leurs voyages.⁶⁹⁸

⁶⁹⁴ C.J. Jaennen, *Les Franco-Ontariens*, p. 19.

⁶⁹⁵ Gilles Havard, *Empire et métissages. Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*, Sillery-Paris, Septentrion et Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2003, p. 76.

⁶⁹⁶ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 507.

⁶⁹⁷ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 64.

⁶⁹⁸ G. Havard, *Empire et métissages*, pp. 630-631.

En pays amérindien, se retrouvant dans un climat de libertinage comme nulle part ailleurs, les jeunes Canadiens n'avaient pas à se soumettre aux contraintes morales exercées dans la colonie. L'historien et écrivain québécois du 20^e siècle, Gustave Lanctôt, l'admit avec dépit quand il écrit : « Hors de la colonie, il existe depuis des années un courant d'aventure et d'amour qu'on a laissé dans l'ombre. C'est un courant qui, en marge de la chasse des fourrures, pousse la jeunesse à la recherche des faciles faveurs des Sauvagesses. Car, selon l'éthique des tribus, la jeune Indienne est libre de son corps jusqu'au mariage qui seul lui impose la fidélité. C'est en majeure partie l'attraction de ce libertinage qui met en route les coureurs de bois et malheureusement enlève des centaines de jeunes gens à la culture du sol. »

Dans cet environnement de liberté sexuelle, toutes sortes de rituels permettaient d'encadrer la communion charnelle des amoureux. L'un d'eux consistait à « courir l'allumette » dans les maisons longues et les wigwams amérindiens. Pour le galant, il s'agissait d'enflammer une sorte d'allumette faite de roseau séché à partir d'un feu qui brûlait en permanence au milieu de chaque alcôve. La frêle tige à la main, il se dirigeait vers le lit de sa dulcinée. Si elle soufflait ou éteignait la flamme, il se couchait à ses côtés pour entrer dans cette danse qui comble tous les sens. Toutefois, si elle s'enfonçait dans sa couverture, il devait se retirer, car cela constituait la marque du refus de le recevoir. D'une surprenante délicatesse et d'une grande dignité, ce code amoureux témoigne du degré de sophistication des Amérindiens en la matière, tout à leur honneur. Pour le baron de Lahontan, nul ne pouvait être en bonne forme sans « courir l'allumette une fois toutes les semaines ».⁶⁹⁹

Un voyageur s'assurait en outre d'une plus grande sécurité s'il s'associait à une partenaire amérindienne et obtenait l'appui de son réseau familial. Ces femmes jouèrent ainsi un rôle marquant dans la vie des coureurs de bois, leur enseignant les langues autochtones et leurs coutumes, les assistant dans leurs activités de traite de fourrure et leur offrant des relations humaines empreintes d'amour et de plaisirs.⁷⁰⁰ En échange, pour elles et leur communauté, ces unions représentaient notamment un accès privilégié aux marchandises européennes tant convoitées.

Des voyages aux conditions héroïques

L'expansion de la traite des fourrures vers l'intérieur du continent fut un processus historique remarquable. Elle exigeait un personnel capable de prouesses qui feraient pâlir les plus gaillards d'entre nous. Visant à aller collecter des pelleteries auprès de lointaines tribus, ces voyages convenaient au type de personne pour qui il n'était rien de remonter « à 7 ou 800 lieues dans les terres » (3 400 à 3 800 kilomètres), aviron à la main, le canot rempli de tabac, de pipes, d'ustensiles de

⁶⁹⁹ R-L. Séguin, *La vie libertine en Nouvelle-France*, p. 18.

⁷⁰⁰ A. Taylor, *American Colonies*, p. 379.

métal, de haches, de couteaux, de bagues, de limes, de chaudrons, de couvertures, d'armes, de poudre et de plomb, sans oublier l'eau-de-vie.⁷⁰¹ Tout au long de ces périple, on se contentait « de se nourrir de maïs et de gras d'ours durant douze à dix-huit mois, ou [de] dormir dans des abris de branches », comme en témoigna un missionnaire jésuite.⁷⁰² Le soir venu, une voile, pouvant être hissée sur un petit mât amovible fixé au canot, servait aussi de tente sous laquelle s'abriter, manger et se reposer : ce qu'on appelait « cabaner ». Ce cabanage s'imposait lorsque des vents contraires immobilisaient les voyageurs pour quelques jours. En le renversant, le canot pouvait lui aussi être utilisé comme abri.⁷⁰³

Se déplacer dans les Pays d'en Haut signifiait affronter le tumulte de l'eau à bord de canots qui menaçaient de se renverser à tout moment. Sur des milliers de kilomètres, les rames propulsaient les embarcations qui filaient à la surface des rivières et les lacs, en moyenne une cinquantaine de coups par minute. La navigation pouvait être difficile et périlleuse en raison des contre-courants, des remous, des vagues et des obstacles plus ou moins visibles, des rochers ou des souches d'arbres morts pointant à la surface de l'eau risquant de déchirer à tout moment la coque en écorce de l'embarcation.⁷⁰⁴

Quand la rivière était trop agitée ou en présence de chutes, les canots étaient tirés par une corde en amont par les voyageurs qui pataugeaient dans les eaux vives jusqu'à la taille. Lors des portages, on devait aussi transporter de lourdes cargaisons, jusqu'à 200 livres à la fois, parfois sur des milles, en longeant les eaux turbulentes.⁷⁰⁵ Cette charge était tenue par une courroie passée sur le front et une ceinture qui la maintenait au dos, tandis que le canot, renversé, était porté à plusieurs (s'il mesurait plus de cinq ou six mètres) sur la base du cou.⁷⁰⁶ Ces épreuves d'endurance pouvaient parfois se prolonger pendant des jours. Quand on suivait le courant, la tentation de descendre les plus dangereux rapides était souvent forte, mais des croix plantées sur les berges invitaient les aventuriers à la prudence, en leur rappelant les lieux où des hommes avaient payé de leur vie leur témérité. Aux mois de mai et de juin, l'assaut de nuages de moustiques était tel qu'il pouvait faire perdre le sang-froid même des plus hardis.⁷⁰⁷

Se rendre de Montréal au poste de Michilimakinac représentait un à deux mois de voyage. Les canoteurs, transportant quelque mille livres de cargaison, devaient affronter plus de trente portages et procéder à une vingtaine de décharges.⁷⁰⁸ Le temps ne pouvait être ménagé pour la chasse et on devait se contenter de deux

⁷⁰¹ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 75.

⁷⁰² L. Dechêne, *Habitants and Merchants*, p. 122.

⁷⁰³ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, pp. 285-286.

⁷⁰⁴ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, pp. 283.

⁷⁰⁵ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 111.

⁷⁰⁶ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 285.

⁷⁰⁷ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 286.

⁷⁰⁸ C. J. Jaenen, *Les Franco-Ontariens*, p. 20.

repas par jour : de la semoule de maïs accompagnée de porc salé, du poisson séché ou du cerf fumé, rincés à l'eau claire, le tout arrosé de quelques gorgées de brandy pour aider à la digestion. La mortalité était élevée et le travail faisait vieillir ces hommes avant le temps.⁷⁰⁹ À force de transporter de lourdes charges, les voyageurs souffraient souvent de rhumatismes articulaires, d'hernies, de fractures ou d'entorses à cause des accidents de canot, et subissaient même des crises d'apoplexie. Relatant à la fin du 19^e siècle la vie d'un voyageur, le prêtre canadien Georges Dugas rapporta qu'il « racontait encore, dans sa vieillesse, combien il avait trouvé les journées longues et le métier rude pendant les premières semaines, et combien de fois il avait regretté amèrement les joies du foyer, le bon pain de famille et son lit sous le toit paternel ». ⁷¹⁰ Malgré tout, au plus fort de ces épreuves, les Canadiens se glorifiaient de cette vie.

Les années d'errance et de voyage commençaient tôt pour ces Canadiens et très vite, ils apprenaient à lire le livre de la forêt, à maîtriser la peur et à s'endurcir sur des « chemins sans fin ». Les contraintes de la vie dans les bois aiguisaient tous les sens, alors que la fatigue ou le moindre relâchement pouvaient s'avérer fatal. L'ouïe se révélait précieuse dans les déplacements à pied, tandis qu'en canot l'œil prenait le dessus. On scrutait le paysage pour distinguer le moindre indice de la présence de l'homme et chaque son devait être interprété, qu'il s'agisse d'un bruit, de cris d'animaux ou autres.⁷¹¹ En de tels milieux inconnus et souvent hostiles, il fallait être pleinement conscient et attentif à son environnement : des qualités essentielles pour être, en tout temps, prêt à toute éventualité.

L'insécurité était la compagne de ces hommes qui s'aventuraient à l'Ouest, alors que les maladies, les accidents, la violence et la noyade demeuraient des menaces quotidiennes. Partout, la prudence était de mise. Ceux familiers d'un parcours s'assuraient de repérer les endroits à risque, les marécages, le rétrécissement des rivières et surtout les portages. Encombrés de canots lourdement chargés de marchandises, ils étaient certainement des proies faciles pour des guerriers amérindiens embusqués dans les buissons, alors que d'une saison à l'autre, le comportement d'un clan pouvait échapper à toute prévision. Il arrivait même parfois que des membres d'une nation alliée n'hésitent pas à détrousser des malheureux pour s'accaparer leurs biens ou empêcher que leurs armes parviennent jusqu'à des mains ennemies. Souvent, ils se contentaient des lots de pelleteries en laissant les voyageurs complètement nus dans leurs canots.⁷¹²

Ces altercations étaient parfois plus tragiques, quand, par exemple, un guerrier en quête de prestige réussissait à convaincre quelques compagnons de se lancer dans un raid. On pouvait aussi tuer pour venger la mort d'un des siens ou pour satisfaire

⁷⁰⁹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 111.

⁷¹⁰ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 286.

⁷¹¹ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, pp. 220-221.

⁷¹² P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 222.

une colère d'ivrogne, alors que les rancœurs accumulées, les jalousies et les affronts fournissaient tout autant de raisons de s'attaquer aux voyageurs.⁷¹³ À proximité des villages hostiles, on évitait d'utiliser le fusil ou on naviguait la nuit. La moindre rencontre exigeait des précautions, telles que des couvertures enroulées autour des bras pour se protéger des flèches. À l'approche de visiteurs inconnus, le fusil armé et l'air ferme et assuré étaient souvent la meilleure façon de les accueillir.⁷¹⁴

L'intrusion dans les rivalités tribales fut parfois chèrement payée. Au cours de l'été 1736, Jean-Baptiste Gaultier de La Vérendrye, le fils aîné du célèbre Pierre Gaultier de La Vérendrye, accompagné d'un missionnaire et de 19 hommes, fut surpris par un groupe de Sioux sur une île du lac des Bois. Tous furent massacrés : « leurs têtes étaient posées sur des robes de castor, la plupart sans chevelure », selon les coureurs de bois qui firent la macabre découverte. Les Sioux s'étaient alors vengés de la politique ambiguë « du clan La Vérendrye » qui avait fourni des armes à leurs ennemis, les Cris et les Assiniboïnes.⁷¹⁵

Dangereux et physiquement éprouvants, les voyages dans les Pays d'en Haut étaient déconseillés aux « petites natures » et pouvaient agir comme rite d'initiation marquant une virilité hors norme. Le Père Charlevoix, voyageur et historien français du 18^e siècle, commenta avec admiration : « Nos Créoles sont accusés de grandes avidités [...] et effectivement ils font les choses dans cet esprit, qui pourraient difficilement être crues si elles n'étaient pas vues. Les périples qu'ils entreprennent, la fatigue qu'ils subissent, les dangers auxquels ils s'exposent et les efforts qu'ils déploient surpassent toute imagination [...] Ils aiment respirer un air libre, ils sont habitués à une vie de vagabondage; cela leur présente des avantages qui leur font oublier les dangers et les fatigues passées et font leur gloire en les confrontant souvent [...] Je ne sais pas si je devrais reconnaître parmi les défauts de nos Canadiens la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes. Il est au moins certains que cela leur inspire une confiance qui les mène à entreprendre et à exécuter ce qui semblerait impossible à beaucoup d'autres [...] Il est allégué qu'ils font de mauvais serviteurs, ce qui est attribué à un grand esprit de fierté et à un amour, qu'ils ont de la liberté, trop grand pour se soumettre volontairement à la servitude. »⁷¹⁶

En 1715, dans un mémoire, l'ancien procureur du Conseil souverain de Québec Ruette d'Auteuil nota des Canadiens « qu'ils sont de corps bien faits, agiles, vigoureux, jouissant d'une parfaite santé, capables de soutenir toutes sortes de fatigues et belliqueux ». ⁷¹⁷ En 1749, le botaniste suédois, Pehr Kalm fut lui aussi impressionné par les qualités physiques des Canadiens, acquises grâce notamment à leurs fréquents séjours à l'Ouest. Il nota qu'ils étaient des tireurs exceptionnels : « J'ai rarement vu des gens tirer avec une telle dextérité qu'eux [...] Il n'y avait

⁷¹³ A. Taylor, *American Colonies*, p. 425.

⁷¹⁴ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 221.

⁷¹⁵ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 287.

⁷¹⁶ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 91.

⁷¹⁷ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 175.

presque personne qui n'était pas un bon tireur et qui ne possédait pas de carabine. » Il poursuivit en affirmant : « Elles sont inconcevables les épreuves que doivent soutenir les gens du Canada lors de leurs longs périple de chasse. Parfois, ils doivent transporter des charges sur de grandes distances sur la terre. Fréquemment, ils sont abusés par les Indiens et parfois, ils sont tués par eux. Ils souffrent souvent de faim, de soif, de chaleur et de froid et sont mordus par les insectes, exposés aux morsures de serpents et autre animaux dangereux. Ces (expéditions de chasse) [sic] détruisent une partie de la jeunesse au Canada et les empêchent de vivre longtemps. Par cette voie toutefois, ils deviennent de braves soldats, et si insensibles à la fatigue qu'aucun d'entre eux n'a peur du danger ou des difficultés. Plusieurs [...] s'établissent parmi les Indiens du Canada, marient des femmes indiennes et ne reviennent jamais. »⁷¹⁸

Sachant que les guerriers ennemis pouvaient traquer les voyageurs solitaires, les coureurs de bois se déplaçaient généralement en petits groupes.⁷¹⁹ Isolés, ces hommes devaient compter les uns sur les autres durant des mois et, pour le meilleur et pour le pire, ils devaient composer avec leurs traits de caractère aussi différents soient-ils des leurs. Choisir de bons compagnons était donc primordial, ce qui explique la propension de ces aventuriers à s'associer à des membres de leur famille, alors que des jeunes suivaient les traces de leur père et de leurs grands frères. Généralement, les contrats liaient les traiteurs à un seul voyage, mais si l'expérience s'avérait positive, les groupes se renouvelaient généralement à maintes reprises. De même, un voyageur qui était satisfait du rendement d'un engagé était plus enclin à poursuivre sa collaboration avec des membres de sa famille. Ainsi, dans l'arrière-pays, un vaste réseau de solidarité liait ces hommes qui n'avaient pas froid aux yeux.⁷²⁰

À partir des années 1720-1730, avec l'augmentation de capacité de transport des canots et l'essor du nombre d'engagés, des désignations plus précises furent attribuées au rôle de chacun. Un « guide », bon connaisseur des trajets et des embûches, était chargé de guider et de diriger un canot ou bien un convoi de plusieurs. À l'autre extrémité, on trouvait un second appelé « devant ». Les deux « bouts » étaient les plus expérimentés et les mieux payés des canoteurs tandis que les autres membres de l'équipage, les « milieux » au nombre de deux à dix, fournissaient la force motrice de l'embarcation.⁷²¹

Partout où le canot pouvait aller, les coureurs de bois se rendaient, en quête d'Amérindiens et de leurs fourrures, entraînant ces derniers dans l'orbite de l'empire commercial français. Ces hommes n'altéraient pas la nature sauvage qu'ils avaient appris à aimer. Leurs canots ne laissaient aucune trace à la surface des

⁷¹⁸ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 90.

⁷¹⁹ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, pp. 221-222.

⁷²⁰ L. Dechêne, *Habitants and Merchants*, p. 123.

⁷²¹ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 288.

rivières et des lacs. Certes, quelques arbres étaient coupés ici et là au gré de leurs campements ou le long d'un portage; ou une clairière plus large était créée pour y construire une maison en bois rond, là où des postes avaient été établis. Néanmoins, lorsque abandonnés en faveur d'un meilleur site, généralement plus éloigné, quelques années suffisaient pour effacer tout vestige de leur passage.⁷²² Au fil des décennies, c'est grâce à ces milliers de coureurs de bois que la France a pu se vanter aux autres puissances européennes de la « suzeraineté » d'un continent presque entier.

Une occupation généralisée à toutes les classes sociales

Au cours de la deuxième moitié du 17^e siècle, tandis que la majorité des nouveaux arrivants français se mariaient et devenaient agriculteurs, la jeunesse du pays remettait souvent à plus tard la fondation d'un foyer et la vie sédentaire ou pouvait y renoncer complètement.⁷²³ Toutefois, même ceux qui passaient l'hiver dans les Pays d'en Haut demeuraient résidents de la colonie, alors que l'habitant et le voyageur ne constituaient souvent qu'une seule et même personne. En réalité, c'était tout le corps social, des classes populaires à la noblesse, qui était impliqué dans le commerce amérindien.⁷²⁴ Vers 1680, le coureur de bois était certainement devenu une figure omniprésente dans la société canadienne.⁷²⁵

En 1679, l'intendant Duchesneau rédigea un rapport estimant à quelque 500 ou 600 les coureurs de bois en Nouvelle-France, sans compter les autres qui partaient « chaque jour » vers l'ouest. Un an plus tard, il estima que leur nombre avait bondi à 800 sur une population totale de 9 700 habitants. Il jugea également qu'il y avait « au moins un coureur de bois dans chaque famille ».⁷²⁶ De son côté, l'historien québécois Jacques Mathieu évalue « qu'avant 1700, un homme adulte sur deux avait fait le voyage au pays des Amérindiens de la région des Grands Lacs ».⁷²⁷ Selon l'historien Dale Miquelon, 18 % des colons mâles, nés au Canada entre 1680 et 1719 et ayant survécu au-delà de 15 ans, ont participé à la traite des pelleteries comme voyageurs au cours de la première moitié du 18^e siècle. Un tiers d'entre eux ont poursuivi cette activité après le mariage, généralement célébré à l'abord de la trentaine.⁷²⁸

Pour Louise Dechêne, le commerce pelletier au début du 18^e siècle constituait une occupation commune pour le tiers des hommes de la colonie, bien que sa distribution régionale ait été inégale. À Trois-Rivières, berceau des coureurs de

⁷²² W.J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 111.

⁷²³ L. Dechêne, *Habitants et Merchants*, pp. 119-120.

⁷²⁴ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 96.

⁷²⁵ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 98.

⁷²⁶ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 506-507.

⁷²⁷ Jacques Mathieu, *La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord XVI^e-XVIII^e siècles*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001, pp. 84-85.

⁷²⁸ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 252.

bois, cette proportion atteignait 54 %.⁷²⁹ À Montréal, dans les années 1730, un tiers de la population active subsistait grâce au commerce pelletier, et cela concernait en premier lieu les voyageurs. Chaque année, généralement au printemps, c'est par centaines que des hommes s'engageaient auprès des détenteurs de monopoles et de congés qui les chargeaient de convoier des marchandises de traite entre Montréal et les postes de l'intérieur.⁷³⁰ La région de Québec, plus administrative, en comptait en revanche assez peu. Orientés vers le golfe du Saint-Laurent et la mer, elle offrait néanmoins aux jeunes, aventureux ou désireux d'amasser un pécule, la possibilité de pêcher ou de chasser le phoque. Selon un officier français du milieu du 18^e siècle, tandis que les habitants de Montréal qualifiaient ceux de Québec de « moutons », ces derniers appelaient « par représailles les Montréalais *lousps*; parce qu'ils ne fréquent[ai]ent que les sauvages et les bois ». ⁷³¹

L'historien français Gilles Havard établit qu'au milieu du 18^e siècle, lorsque la colonie laurentienne abritait 60 à 70 000 habitants d'origine européenne, plus de 1 000 voyageurs circulaient annuellement dans les Pays d'en Haut. En 1752, année record pour les contrats d'engagement, ce nombre put s'élever à 1 400, alors que 20 % des hommes de 18 à 40 ans (au nombre d'environ 7 000) susceptibles d'être employés auraient alors participé à la ronde des canots — une proportion qu'il faudrait majorer pour la région de Montréal.⁷³² Après la conquête britannique en 1760, les chiffres continuèrent de croître. Si bien qu'à Montréal et à Détroit seulement, selon les registres, 2 431 traiteurs détenaient une licence en 1777. Beaucoup d'autres partirent vers l'Ouest sans demander la permission à qui que ce soit. À la fin du 18^e siècle, une estimation indique que plus de 5 000 coureurs de bois opéraient à l'échelle de l'Amérique du Nord.⁷³³

Parmi les familles canadiennes, nombreuses sont celles qui se spécialisèrent dans la traite des fourrures de génération en génération. L'aîné, fort de son expérience, ou un cadet téméraire, entraînait ses frères dans l'aventure, formant des équipes avec beaux-frères et cousins. De cette manière, de véritables dynasties familiales de coureurs de bois s'établirent dans la colonie.⁷³⁴ Mentionnons, parmi d'autres, les Cardinal, les Deniau, les Hubert-Lacroix, les Tessier, les Trottier, les Saint-Yves, les Vandry, les Menard, les Reaume et les Gareau de la région de Montréal ou les Rivard de Bastican et les frères Desfossés.⁷³⁵ Toutes les catégories de traiteurs envoyaient leurs fils pour de tels voyages qui s'imposaient comme un élément normal de leur apprentissage. Les fonctions et la position du père permettaient à ces apprentis aventuriers d'apprendre à voyager dans l'arrière-pays à un très jeune âge, guidés par des mentors plus expérimentés. Quand ils signaient leurs premiers

⁷²⁹ L. Dechêne, *Habitants and Merchants*, pp. 118-120.

⁷³⁰ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 250.

⁷³¹ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 258.

⁷³² G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, pp. 252-253.

⁷³³ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 507.

⁷³⁴ L. Dechêne, *Habitants and Merchants*, p. 120.

⁷³⁵ L. Dechêne, *Habitants and Merchants*, p. 370.

contrats, ils étaient parfois âgés d'à peine 20 ans, bien que souvent, ils aient déjà plusieurs voyages à leur actif.

Si une part significative des coureurs de bois provenait de familles exercées, il y avait aussi d'autres sources importantes de recrutement. Un contingent appréciable provenait des villes, en particulier les artisans, alors que des charpentiers étaient engagés par la couronne pour travailler dans les postes de traite. Également, les marchands avaient souvent besoin des services de chirurgiens, de forgerons et d'armuriers. Ces hommes, qui s'aventuraient régulièrement à l'Ouest et qui y passaient des mois, commerçaient souvent en parallèle avec les Amérindiens. Pour plusieurs, la traite des fourrures s'avérait une source de revenus complémentaires durant la saison hivernale.

Plusieurs fils d'officiers militaires suivaient le même parcours. Dès leur jeune âge, ils apprenaient à traiter avec les Amérindiens et poursuivaient dans cette voie jusqu'à ce qu'ils accèdent à des fonctions plus officielles. Même les enfants de notaires, de greffiers ou d'aubergistes, qui se percevaient souvent comme supérieurs aux habitants, ne dédaignaient pas cette occupation. Elle leur permettait en effet de maintenir leur position en attendant de succéder à leur père. Finalement, il y avait un contingent important de fils d'habitants qui débutaient dans cette voie à titre d'engagés. Toutefois, à l'exception des régions où le recrutement se faisait par filiation, le défi était plus complexe de concilier les occupations d'agriculteur et de voyageur compte tenu que la traite se pratiquait dans les moments clés des cycles agricoles.⁷³⁶

Malgré cela, sous l'effet d'entraînement du voisinage, le goût du voyage et de l'aventure incitait bon nombre à déc camper à l'ouest chaque année. Dans la vallée du Saint-Laurent, il n'existait donc pas deux populations distinctes, celle des « habitants » et celle des « coureurs de bois ». Le voyage de traite était le principal débouché non agricole de la main-d'œuvre rurale canadienne et la plupart des hommes qui s'y adonnaient ne faisaient que partir pour mieux revenir, sans en faire nécessairement un métier.⁷³⁷

Les voyageurs étaient classifiés selon deux grands types principaux : les travailleurs saisonniers, qui retournaient dans la colonie laurentienne chaque année, étaient appelés les « mangeurs de lard ».⁷³⁸ Parmi eux, on comptait les habitants voyageurs, qui participaient occasionnellement à la valse des canots, et les canoteurs, qui faisaient exclusivement carrière dans le transport des marchandises de traite.⁷³⁹ D'ailleurs, les canoteurs qui remontaient les rivières au printemps, juste après les semences, tâchaient d'être revenus à temps pour

⁷³⁶ L. Dechêne, *Habitants and Merchants*, pp. 120-121.

⁷³⁷ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 253.

⁷³⁸ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 507.

⁷³⁹ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, pp. 255.

participer à la récolte, vers la fin du mois d'août. Certains même ne remontaient les rivières qu'à une ou deux reprises. À cet égard, ce contingent de voyageurs se renouvelait sans cesse.⁷⁴⁰ Les autres, qui se rendaient plus loin à l'ouest, et qui y restaient plus d'une saison, étaient appelés les « hivernants ». Ces hommes, aussi qualifiés de « traiteurs » ou de « commerçants », passaient l'hiver dans les camps de chasse ou les villages amérindiens, dans des comptoirs isolés ou dans des postes plus importants. C'est par eux que la culture du commerce pelletier dans les Pays d'en Haut était dominée.⁷⁴¹

Bien que leurs revenus puissent fluctuer, beaucoup de coureurs de bois revenaient à cette occupation année après année. Le salaire d'un engagé était relativement confortable, bien supérieur à celui d'un journalier agricole par exemple — au moins cinq à six fois — et parfois bien plus si le voyageur était très qualifié. Les employeurs étant nombreux et la demande excédant amplement l'offre de bras, il était souvent possible de négocier d'excellentes conditions.⁷⁴² En cas de pénurie d'emplois durant la saison morte, dans l'Ouest, on pouvait en outre être assuré d'un abri et de nourriture.⁷⁴³ Cependant, les salaires n'expliquent pas tout : l'environnement social canadien créait nécessairement des prédispositions au voyage.⁷⁴⁴

Les prédispositions du coureur de bois

Essence même de la vie locale depuis les origines de la colonie, la course dans les bois sollicitait en permanence tous les groupes sociaux de la population coloniale et alimentait certainement les conversations. Dans son récit *Un voyageur des Pays d'en haut* parut en 1890, le prêtre Georges Dugas évoque le prestige dont jouissaient, toujours au début du 19^e siècle, les voyageurs dans la société laurentienne. Dugas y dévoile un imaginaire du dépaysement et de quêtes masculines, une ivresse des grands espaces et de l'aventure qui nourrissaient la culture du voyage. Il explique que les coureurs de bois se plaisaient à vanter leur mode de vie, « de façon à éblouir la jeunesse et à lui donner le vertige ». On ne peut que s'imaginer l'effet produit sur elle par le retour de voyageurs, avec leurs cargaisons de pelleteries et leurs signes de distinction. Ces hommes suscitaient certainement des discussions passionnées dans le tumulte des tavernes.⁷⁴⁵ Lors des veillées du long hiver canadien, assis au bord du feu de foyer, le récit de leurs aventures impressionnait enfants et adolescents et, pour certains, leurs désirs de liberté, d'exploration et d'affranchissement.⁷⁴⁶ Même pour ceux qui n'avaient jamais réalisé un tel voyage, il leur était impossible d'ignorer les histoires racontées

⁷⁴⁰ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, pp. 253-255.

⁷⁴¹ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 507.

⁷⁴² G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 255.

⁷⁴³ L. Dechêne, *Habitants and Merchants*, p. 123.

⁷⁴⁴ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, pp. 255-256.

⁷⁴⁵ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 402.

⁷⁴⁶ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 402.

par ces hommes qui avaient voyagé dans les contrées lointaines. Ainsi, même les non-initiés partageaient indirectement l'expérience du coureur de bois canadien.⁷⁴⁷

Dès son enfance, le jeune Canadien entendait raconter les souvenirs des anciens et vibrait à leurs exploits ou à leurs ruses. Il recevait une éducation qui l'amenait, selon l'intendant Denonville, à vouloir devenir lui-même un jour coureur de bois : « Dès que les enfants peuvent porter un fusil, les parents ne peuvent plus les retenir ».⁷⁴⁸ Les garçons pouvaient s'absenter plusieurs jours pour aller chasser ou s'adonner à des randonnées au cours desquelles ils souffraient parfois de la faim « jusqu'à manger leur chien ». Très jeunes, ces jeunes Canadiens apprenaient ainsi « à souffrir toutes les fatigues ».⁷⁴⁹

Livrés à eux-mêmes, les adolescents constituaient des bandes constamment en quête de sensations fortes, de drôleries et d'occasions de prouver leur valeur. Ils se rendaient dans les villages amérindiens à proximité et, selon les autorités, se plongeaient dans la débauche et menaient une « vie licencieuse, prenant femmes et filles sauvages », usant sans honte de leurs charmes.⁷⁵⁰ Devant l'hospitalité des Amérindiennes, les nombreux jeunes célibataires de la colonie étaient certainement accueillis sans jugement ni préjugé.⁷⁵¹

Au moment des fêtes et des carnavals, les jeunes gens copiaient les costumes des Autochtones et dansaient à leur manière. Dans leurs élans d'enthousiasme et de folie, ils couraient parfois nus à travers le village en imitant les cris et les gestes de leurs voisins. Ces bandes ignoraient les classes sociales, alors qu'elles étaient composées de la jeunesse provenant de tous les milieux : enfants de bonne famille, jeunes nobles, fils de marchands y côtoyaient autant d'apprentis, d'engagés et de domestiques. À l'occasion, ces jeunes participaient à de petites expéditions de traite de plusieurs jours, dont l'objectif était d'acquérir quelques peaux d'élan, de la viande ou des raquettes contre de l'alcool ou d'autres objets.⁷⁵²

Quant aux parents, ils contribuaient à leur précocité en les emmenant avec eux lorsqu'ils allaient surveiller l'arrivée d'un convoi à l'approche de rapides ou d'un passage difficile, moment propice à la réalisation de quelques échanges. Bien souvent, ils encourageaient le départ de leurs garçons pour aller rejoindre les nations « sauvages » dans la profondeur des bois. De ces voyages, un jeune pouvait retirer un petit pécule pour s'établir, aider sa mère veuve ou mieux subvenir aux besoins d'une famille nombreuse. Pour ce faire, il pouvait à tout moment suivre et

⁷⁴⁷ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 92.

⁷⁴⁸ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 154.

⁷⁴⁹ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, pp. 154-155.

⁷⁵⁰ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, pp. 154-155.

⁷⁵¹ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 155.

⁷⁵² P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 155.

rejoindre un groupe d'Amérindiens ou de coureurs de bois en route vers les Pays d'en Haut.⁷⁵³

Savoir manier un canot d'écorce, apprendre à se déplacer et à survivre en forêt, avoir hiverné à une ou plusieurs occasions dans les Pays d'en Haut, ces faits d'armes revêtaient une grande importance dans la façon dont se construisait la masculinité canadienne. Cela était particulièrement vrai dans la région de Montréal, porte d'entrée du pays amérindien et principal bassin de recrutement de la main-d'œuvre.⁷⁵⁴ Dans cette culture masculine du voyage, on valorisait la force physique, les prouesses, l'endurance à la fatigue et les mises au défi, qui formaient autant de preuves de l'accomplissement viril. La capacité à porter une lourde charge de marchandises sur le dos, deux paquets de 100 livres plutôt qu'un seul, était notamment un prérequis pour le respect des autres : « celui qui ne peut en porter deux n'est pas regardé comme un homme ». Les gages de la virilité se gagnaient aussi dans la confrontation victorieuse avec les périls du milieu et dans l'étalage des plaies et des bosses. La fierté et l'ambition de ces hommes du Nord s'observaient aussi dans leur propension à se mesurer entre eux dans des courses de canot, à apparaître comme des hommes à la couenne dure et aptes à toutes les bravades physiques.⁷⁵⁵ Pour les moins expérimentés, cet apprentissage passait par l'imitation des hommes les plus vigoureux, souvent leurs aînés. Devenir un hivernant accompli, c'était également devenir un homme, un vrai. C'est ainsi que se forgea autour de la course des bois une culture du « Grand Homme ».⁷⁵⁶

La reconnaissance obtenue des Amérindiens était aussi fortement valorisée. « Le plus grand compliment qu'ils puissent faire à un homme blanc, écrivit un bourgeois fréquentant les Ojibwés, est de le comparer à un Indien ». Ces hommes se plaisaient à imiter les Autochtones en se montrant fermes devant l'adversité et quand ils le pouvaient, ils n'hésitaient pas à les défier, par exemple à la course, où ils s'exerçaient fréquemment.⁷⁵⁷ Le coureur de bois se plaisait notamment à vanter ses exploits physiques et ses performances sexuelles, il participait avec fougue aux violentes parties du sport de la crosse où il se risquait à des paris audacieux.⁷⁵⁸ Rien ne démontrait mieux le succès de son intégration et n'affirmait aussi bien son capital de masculinité que de braver l'Amérindien et de le battre sur son propre terrain de jeu.⁷⁵⁹

Dans une certaine mesure, les dirigeants coloniaux toléraient la course dans les bois lorsqu'elle tenait lieu de rituel de passage; les jeunes faisant l'expérience des limites censées contenir leur fougue naturelle. La course dans les bois « fait la

⁷⁵³ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 155

⁷⁵⁴ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 257.

⁷⁵⁵ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 536.

⁷⁵⁶ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 537.

⁷⁵⁷ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 541.

⁷⁵⁸ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 201.

⁷⁵⁹ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 541.

jeunesse », disait-on. Passage obligé, les jeunes qui se soumettaient aux règles du jeu, c'est-à-dire accepter le système commercial et revenir s'établir dans la vallée laurentienne, bénéficiaient de la complicité et de la complaisance de tous. L'appui des solidarités familiales et locales jouaient aussi certainement en ce sens, particulièrement lorsque venait le temps des interdictions.

Cet intérêt généralisé pour la course dans les bois contribua certainement à développer de nouveaux comportements chez les Canadiens qui risquaient de bouleverser les pratiques admises dans le bon fonctionnement de la société canadienne.⁷⁶⁰

Alliés ou menace à l'ordre de la colonie?

Si le coureur de bois incarnait le dynamisme du peuple canadien, à l'opposé, il renvoyait à certains démons de sa société traditionnelle, comme le nomadisme forestier, l'absence de sacrements, le libertinage et l'ensauvagement.⁷⁶¹ Dans le dernier tiers du 17^e siècle, les autorités accusèrent les coureurs de bois de ne plus respecter le code social et de transgresser les hiérarchies anciennes.⁷⁶² Les officiels, qui recrutaient ces jeunes hommes indépendants, tentaient aussi de contenir leurs ardeurs et de limiter leur nombre, mais sans jamais y arriver tout à fait. Composant en permanence avec les sociétés amérindiennes, les coureurs de bois s'étaient appropriés certaines de leurs attitudes et les réinterprétaient selon leur propre code culturel. Le goût de la chasse, le culte des armes, le sens de l'honneur, le mépris pour l'agriculture (tâche féminine pour les Premières Nations), le plaisir des longues heures passées à converser et à fumer, ces postures étaient associées traditionnellement à des valeurs et à des pratiques propres à la noblesse européenne.⁷⁶³

L'attitude libertine et insoumise de ces hommes en vint à déplaire aux autorités administratives et cléricales et fut dénoncée à maintes reprises dans leurs écrits. Elles craignaient en effet que le départ des jeunes gens en nombre croissant n'entrave le développement de l'agriculture et ne retarde l'établissement de la vie de famille. Au cœur d'un siècle hanté par la peur du désordre et des marginaux⁷⁶⁴, les coureurs de bois, souvent considérés comme des libertins, des débauchés et des vagabonds, inquiétaient les autorités, parce qu'ils étaient l'incarnation de ce qu'elles considéraient comme un péril social.⁷⁶⁵

Ces inquiétudes doivent toutefois être prises avec un grain de sel. Pour les autorités, la chasteté ou la monogamie sous la bénédiction du sacrement du mariage, constituaient l'idéal. Elles attendaient de ces hommes qu'ils vivent

⁷⁶⁰ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 156.

⁷⁶¹ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 104.

⁷⁶² P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 156.

⁷⁶³ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 157.

⁷⁶⁴ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, pp. 62-63.

⁷⁶⁵ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 327.

comme des moines durant leur séjour dans l'Ouest. À leur grand désarroi, les Amérindiens avaient des valeurs morales différentes de celles des Européens et l'abstinence n'en faisait pas partie.⁷⁶⁶ En dépit des interdits imposés par les officiels, on assista à une véritable ruée vers les Grands Lacs. Prenant exemple sur les explorateurs et les missionnaires, se joignant aux Amérindiens descendus à Montréal qui repartaient chez eux, et parfois à l'initiative de marchands, des centaines de jeunes gens continuaient de s'embarquer dans des canots et tentaient l'aventure.⁷⁶⁷

Dans leur jeunesse, des habitants, gens de guerre, anciens engagés ou volontaires pratiquaient la traite sans en avoir le privilège. Interceptant les fournisseurs amérindiens de pelleteries en amont de Montréal et se rendant dans les Pays d'en Haut, c'est sans permis et sans payer des droits réclamés par le monopole royal⁷⁶⁸ que des coureurs de bois, de mèche avec des marchands de la colonie, établirent à partir de 1668 un réseau de traite clandestin entre Montréal et le lac Supérieur, tout en supplantant graduellement les commerçants amérindiens qui avaient jusqu'alors la main haute sur le commerce de l'intérieur.⁷⁶⁹ Certains coureurs de bois trafiquaient aussi avec les colonies anglaises sous le nez des autorités françaises. Albany, où les marchandises étaient moins chères et le prix des fourrures plus élevé, devint un lieu de commerce très fréquenté par les coureurs de bois. Ce trafic était jugé d'autant plus odieux que les rebelles refilaient parfois de l'eau-de-vie aux Amérindiens, au mépris des injonctions du clergé et des ordonnances royales.⁷⁷⁰ L'étiquette du « coureur de bois » ne fut jamais autant utilisée dans les correspondances officielles et dans les archives judiciaires qu'entre 1672 et 1681. Durant cette période, pas moins de sept règlements du roi et une vingtaine de consignes locales furent édictés pour réguler la traite et éradiquer le « fléau » de la course dans les bois.⁷⁷¹

Profitant de l'immensité des espaces, les coureurs de bois échappaient le plus souvent aux châtimements qui leur étaient promis, alors que plusieurs bénéficiaient de complicités, à la fois dans les postes des Pays d'en Haut et dans la colonie, leur permettant d'échapper aux mailles de la répression.⁷⁷² Sans être forcément banalisée par les serviteurs du roi, la fraude pelletière semblait constituer localement une pratique acceptée; du moins, la frontière entre légalité et illégalité avait tendance à se brouiller ou à être constamment réajustée.⁷⁷³ En effet, la collusion des autorités était partie intégrante des activités de traite illégale, de

⁷⁶⁶ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 91.

⁷⁶⁷ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 68.

⁷⁶⁸ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 63.

⁷⁶⁹ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 68.

⁷⁷⁰ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 328.

⁷⁷¹ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 66.

⁷⁷² G. Havard, *Empire et métissages*, p. 330.

⁷⁷³ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 79.

même que le soutien des grands marchands et parfois même la connivence des juges.⁷⁷⁴

Malgré leur incorporation aux structures impériales et leur organisation autour d'un réseau de postes français, les Pays d'en Haut échappaient dans une large mesure à l'emprise du pouvoir colonial qui ne pouvait contrôler le territoire trop vaste ou les allées et venues dans la colonie. Bien que peu maniables, tous les coureurs de bois savaient néanmoins qu'ils devaient éventuellement rendre des comptes aux autorités si leurs frasques devenaient trop connues. De plus, étant toujours en situation minoritaire parmi les Premières Nations et dépendant d'eux jusqu'à un certain point, il était préférable de ne pas se comporter de manière trop offensante. Leurs comportements s'en trouvaient ainsi modérés.⁷⁷⁵

Dans ce contexte, c'est avec une profonde ambivalence que les autorités coloniales voyaient les coureurs de bois. D'un côté, ils étaient irrévérencieux et insubordonnés. Ils faisaient parfois le commerce d'alcool, couchaient avec des femmes autochtones et évitaient la supervision des prêtres et des seigneurs. En 1680, un coureur de bois employé en Illinois, s'étant enfui de son poste après l'avoir détruit et pillé, laissa derrière lui un graffiti affirmant : « Nous sommes tous Sauvages. » Cette déclaration entretenait une crainte bien réelle chez les officiels français, celle que les gens du peuple préfèrent « l'anarchie » autochtone à la civilisation hiérarchique. Dans le même élan, les coureurs de bois constituaient le symbole du pouvoir que tentait de projeter au Canada la couronne française. En fin de compte, la place centrale qu'occupaient ces hommes dans les réseaux commerciaux, diplomatiques et militaires de la Nouvelle-France en faisaient des sources indispensables de revenus, d'informations et d'influence.⁷⁷⁶

Dans la colonie, la traite des fourrures constituait la seule activité économique qui permettait de rapporter beaucoup d'argent. Payés modestement par la couronne pour leur rôle, les gouverneurs et les intendants, souhaitant faire fortune durant leurs mandats en Amérique, achetaient des parts dans ce commerce lucratif par l'intermédiaire de marchands locaux ou pouvaient même s'adjoindre directement les services d'un groupe de coureurs de bois. Cette entrée dans le commerce pelletier leur était d'autant plus facile que les marchands étaient toujours à la recherche d'appuis et de financement.⁷⁷⁷

Au Canada, les représentants du roi étaient souvent des acteurs de premier plan dans la traite dite illégale. Les cas du gouverneur de Montréal, François-Marie Perrot, et du gouverneur général de la colonie, le marquis de Frontenac, en sont des exemples notoires. Arrivé de France et lourdement endetté, Perrot vit son salut

⁷⁷⁴ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 330.

⁷⁷⁵ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 9.

⁷⁷⁶ A. Taylor, *American Colonies*, p. 379.

⁷⁷⁷ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 170.

financier dans le commerce avec les Amérindiens. Marié à la nièce de l'intendant Talon, il s'était fait concéder une grande île (l'île Perrot) à la jonction du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais. Il s'agissait d'un lieu stratégique où passaient des convois amérindiens et il décida d'y établir un comptoir. Par l'intermédiaire de son principal correspondant et de quelques coureurs de bois à qui il avait accordé des permis de traite, il put ainsi amasser des pelleteries en grandes quantités. Le gouverneur Frontenac fut lui aussi rapidement conduit à s'investir dans la traite. Celle-ci constituait le moyen le plus simple en Nouvelle-France pour s'enrichir et, dans son cas, pour tenir son rang de grand noble, qui l'obligeait à dépenser beaucoup (en équipages, costumes, vaisselle, etc.) pour bien paraître socialement.⁷⁷⁸

En 1681, la tentative du ministre Colbert d'endiguer l'enthousiasme des Canadiens pour l'Ouest s'avéra un cuisant échec. Il y avait maintenant tellement de coureurs de bois dans les Pays d'en Haut qu'on dut admettre qu'il était impossible de tous les punir. Un décret royal fut alors envoyé au Conseil souverain à Québec, octroyant l'amnistie à tous les coureurs de bois, en autant qu'ils reviennent dans la colonie sans délai. Un système de licence, ou de « congés », pour commercer avec les Amérindiens fut alors instauré. Apparue ainsi l'appellation officielle de « voyageur » pour désigner ceux qui étaient titulaires d'un permis en bonne et due forme et qui se mettaient au service de marchands accrédités.⁷⁷⁹ Subjective, la distinction entre les deux types de traiteurs tenait au bon vouloir des autorités qui décernaient les titres au gré des circonstances de leurs intérêts pécuniaires.⁷⁸⁰

Colbert espérait que tous les coureurs de bois accepteraient l'offre d'amnistie, qu'ils reviendraient à un emploi utile à la colonie et qu'ils attendraient leur tour pour un permis. Là encore, il fut gravement déçu.⁷⁸¹ Néanmoins, l'offensive idéologique des autorités contre ces hommes porta ses fruits, car le terme « coureur de bois » demeura entaché de qualificatifs discriminatoires qu'on collait à ces hommes dont le comportement n'était pas conforme aux souhaits des officiels royaux.⁷⁸²

Malgré l'instauration des congés, la traite illégale perdura largement dans les Pays d'en Haut. Les coureurs de bois, ravitaillés par des marchands de Montréal, poursuivaient sans gêne le commerce aux côtés des voyageurs dits légaux. N'ayant d'autre choix que de constater leur incapacité à les contenir, les autorités coloniales se résolurent à en tirer le meilleur profit possible. Après tout, l'exode annuel de ces hommes assurait des bénéfices économiques à la colonie laurentienne, renforçait

⁷⁷⁸ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, pp. 81-82.

⁷⁷⁹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 112-113.

⁷⁸⁰ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 177.

⁷⁸¹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 113.

⁷⁸² P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 177.

les alliances avec les Amérindiens et suppléait à leurs propres revenus, ce qui pouvait éventuellement encourager la vie de famille et l'agriculture.⁷⁸³

Distante de cette réalité, la cour royale revint à la charge en 1696, quand Louis XIV décida de supprimer tous les congés et permis de traite, sous peine des galères. Le roi ordonna en outre le retour des Français dans la colonie et intima l'ordre de détruire tous les postes des Pays d'en Haut, à l'exception du fort Saint-Louis dans le pays des Illinois. Cette décision de criminaliser à nouveau la course des bois s'expliquait surtout par une surproduction de fourrures de castor gras (mais pas des autres pelleteries) qui couvrait depuis 1690 environ.

Cette nouvelle interdiction de la traite suscita immédiatement une levée de boucliers au Canada. Même le gouverneur Frontenac et l'intendant Champigny écrivirent de longues missives au ministre de la Marine, Louis de Pontchartrain, pour le convaincre de renoncer à cette mesure, ou du moins de l'amender. Ils prédirent la « ruine de ce pays » et s'inquiétèrent d'une possible fragilisation des alliances amérindiennes dans les Pays d'en Haut. De plus, les autorités de la colonie, dont le gouverneur et l'intendant, convenaient qu'il était impossible pour les militaires de subsister dans l'Ouest « aux conditions portées par les ordres du roi » — preuve au passage de leur implication dans ce commerce. Partiellement convaincue, la cour opta en avril de 1697 pour un régime moins restrictif, permettant ainsi de conserver le fort Frontenac, le fort Saint-Joseph des Miamis et le poste de Michilimakinac. Malgré la fermeture officielle des postes et la suppression des congés, une circulation informelle des pelleteries se maintint entre Montréal et Michilimakinac, cet axe qui représentait la tête de pont de la traite dans l'intérieur des terres.⁷⁸⁴

Il fallut attendre à 1715 pour que la rationalisation de la traite atteigne sa pleine maturité, alors que le va-et-vient des hommes de la pelleterie était désormais mieux toléré au nom des nécessités et des habitudes de l'économie coloniale. Le terme « coureur de bois », entre 1715 et 1760, eut alors tendance à s'effacer devant des désignations plus neutres comme « voyageur », « traiteur » ou « chasseur ».⁷⁸⁵

Des combattants utiles à la défense de la colonie

L'utilité des coureurs de bois n'était pas qu'économique et diplomatique. Dans une colonie confrontée à la guerre récurrente avec les Iroquois et à la menace d'une invasion anglaise, on assista aussi à l'émergence d'un discours associant course des bois et aptitude au combat. L'amour de la guerre serait même devenu un attribut commun du « Sauvage », du coureur de bois et du Canadien.⁷⁸⁶

⁷⁸³ C. J. Jaennen, *Les Franco-Ontariens*, p. 20.

⁷⁸⁴ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, pp. 118-120.

⁷⁸⁵ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 231.

⁷⁸⁶ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 175.

Grâce à leur familiarité avec les défis du pays amérindien et parfois à leur connaissance des jeux sociaux des Premières Nations, les coureurs de bois jouèrent également un rôle militaire appréciable. En 1678, l'intendant Duchesneau jugeait que les jeunes gens du pays qui partaient en traite dans les Pays d'en Haut étaient « les plus capables de le défendre ». Lors des campagnes organisées contre les Iroquois en 1684 puis en 1687, les autorités françaises s'appuyaient d'ailleurs sur les corps d'élite composés de coureurs de bois, sans compter les alliés autochtones.⁷⁸⁷

L'aptitude à manier un canot, à dormir dans le froid, à survivre en forêt, à porter de lourdes charges, à guerroyer parmi les Autochtones, voilà des aptitudes qui n'étaient pas à la portée de tous les colons d'origine européenne. Parmi les administrateurs coloniaux, tout le monde s'accordait quant à la supériorité des Canadiens sur les Français pour voyager, s'orienter, combattre dans les bois et affronter toutes sortes de dangers. Dès les années 1670-1680, des administrateurs français firent valoir les dispositions guerrières des colons du Canada, en écrivant quant à ceux de la Nouvelle-Hollande qu'ils « ne sont pas de forts bons soldats dans les bois » ou en notant que les Anglais de la baie d'Hudson « ne sont ni si habiles gens dans les bois que les Français, ni si hardis pour traiter avec les Sauvages ». Un tel discours contribue à dessiner les contours d'une nation canadienne, dont le coureur de bois était l'incarnation par l'excellence de sa vigueur physique. Dès les années 1680, le terme « coureur de bois » prit ainsi le sens d'expert du combat en forêt, des embuscades et de ce qu'on appela la « petite guerre » à la mode guérilla.⁷⁸⁸

En 1686, lors d'une expédition dirigée par Pierre de Troyes contre les Anglais de la Compagnie de la Baie d'Hudson, une centaine d'hommes habitués aux voyages s'emparèrent de trois postes situés sur la baie James par un véritable tour de force. Dans un périple qui dura près de trois mois, ils remontèrent la rivière des Outaouais puis empruntèrent une chaîne de petits lacs, rivières et portages jusqu'à leur destination. L'exploit, qui fonda la réputation militaire des Canadiens, fut d'autant plus marquant que l'expédition se déroulait en hiver et sans l'aide de guides amérindiens.⁷⁸⁹

Quand le gouverneur Denonville partit en 1687 à l'assaut de villages senecas, son armée était composée de 500 soldats, 1 200 habitants et 500 Amérindiens, auxquels se joignirent sur place « un corps de près de 600 coureurs de bois et sauvages alliés (des Pays d'en Haut) ». Le gouverneur expliqua ainsi qu'il comptait surtout sur les Amérindiens : « car eux seuls sont capables de suivre l'ennemi dans les bois avec quelques-uns de nos bons coureurs de bois ». En outre, des voyageurs

⁷⁸⁷ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 178.

⁷⁸⁸ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, pp. 176-177.

⁷⁸⁹ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 179.

participèrent, en 1696, à une campagne menée par Frontenac contre les Onondagas. À cette époque, selon l'intendant Champigny, les « Canadiens » et les « sauvages alliés » étaient « presque les seuls qu'on met[tait] en mouvement pour aller contre les ennemis ». Il précisa : « il n'y a pas 300 hommes dans les troupes capables de les suivre dans les courses qu'ils font au travers de bois ».⁷⁹⁰

La plupart des coureurs de bois, il est vrai, préféraient naviguer paisiblement sur les cours d'eau que d'avoir à affronter des ennemis amérindiens ou anglais. Néanmoins, parmi les hommes de la pelleterie, une minorité significative de jeunes gens vigoureux et aguerris jouèrent un rôle militaire clé dans la défense de la colonie.⁷⁹¹

La rencontre du folklore et de la mythologie

Les coureurs de bois avironnaient des heures durant, de l'aube jusqu'au crépuscule. Des pauses occasionnelles étaient prises pour fumer la pipe pendant qu'un raconteur professionnel sortait un autre récit de sa banque inépuisable.⁷⁹² Pour agrémenter leurs longues journées, ils entonnaient aussi des chansons folkloriques au rythme de l'aviron plongeant dans l'eau. Parmi les chansons de voyageurs, on distinguait en plus des complaintes : les chansons à la rame, au rythme lent pour canots larges, les chansons à l'aviron pour canots plus légers et les chansons à lège (sans cargaison) ou « express », marquées par un rythme très rapide. Le but de ces chants était de briser la monotonie du voyage, de mieux oublier la fatigue, mais aussi de coordonner la cadence des bras, voire de créer un esprit de solidarité au sein de ces petites communautés flottantes de 3 à 18 membres.⁷⁹³

L'ingénieur et militaire George Thomas Landmann, au sujet des voyageurs canadiens, remarqua : « [ils] fument presque sans cesse et chantent des chansons particulières qui sont les mêmes que chantaient auparavant leurs pères, leurs grands-pères, et probablement leurs aïeux », telles « À la claire fontaine », « Nous étions trois capitaines », « En roulant ma boule », « La Violette Dandon, la violette dondé »⁷⁹⁴, « C'est l'aviron », « V'la l'bon vent » et de nombreuses autres qui reflétaient une tradition profondément enracinée dans l'amour romantique, la famille ainsi que dans le monde naturel et animal. Au milieu des pires tribulations, elles leur rappelaient leur parenté et leurs amis de la vallée du Saint-Laurent. La plupart de ces chansons se sont perpétuées au Canada jusqu'au milieu

⁷⁹⁰ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 179.

⁷⁹¹ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 180.

⁷⁹² W.J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 110-111.

⁷⁹³ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 566.

⁷⁹⁴ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 566.

du 20^e siècle, sinon jusqu'à aujourd'hui.⁷⁹⁵ Les voyageurs canadiens n'hésitaient pas non plus à agrémenter leurs chants d'hurllement à l'amérindienne. Par exemple, quand ils passaient Lachine, il était coutume de pousser de puissants cris de guerre.⁷⁹⁶

Lorsqu'ils se retrouvaient entre eux ou avec les Amérindiens, les voyageurs canadiens se plaisaient à évoquer les légendes, histoires, contes d'aventures, accidents et miracles qui décrivaient ou embellissaient leur quotidien. Composant un folklore propre aux hommes de la pelleterie, leurs récits traduisaient les dangers auxquels ils étaient confrontés, leur façon de troquer et de se comporter avec les Autochtones, leurs aventures amoureuses, leur expérience du pillage et de la violence, etc. Un des thèmes les plus répandus de l'oralité pelletière était d'ailleurs celui de la rencontre avec un ours⁷⁹⁷, tandis que pour donner la frousse aux néophytes, les plus expérimentés puisaient à même leur répertoire d'histoires de monstres, de loups-garous, de cannibales, de fantômes ou d'autres créatures surnaturelles.⁷⁹⁸

Aussi tard qu'au 19^e siècle, le métis Louis Goulet, qui fréquenta aussi bien Louis Riel que le chef sioux Sitting Bull, fut témoin et acteur de la rencontre des univers mythologiques des deux civilisations. Il évoqua ainsi à la fin de sa vie : « les histoires agrémentées de superstitions, d'aventures de revenants, de contes sauvages et que sais-je encore! Les Métis ont toujours été friands du mystérieux. Tout comme l'étaient autrefois les vieux Canadiens qui nous arrivaient du Bas-Canada et qui savaient nous bourrer, à cœur de veillée, de leurs histoires de loups-garous, de chasse-galerie et de mille autres peurs semblables ». Goulet précisa que cette initiation au surnaturel orienta ses « pérégrinations vers le mysticisme indien ».⁷⁹⁹

Des frontières poreuses entre catholicisme et animisme autochtone

Depuis leur enfance, les coureurs de bois étaient imprégnés d'un héritage catholique et baignaient dans une culture populaire qui acceptait les rites magiques, les rêves prémonitoires et les cérémonies divinatoires. Ils avaient une vision cyclique du temps et croyaient à la survie de l'âme sous différentes formes.⁸⁰⁰ Même dépourvus de l'assistance spirituelle du clergé, les voyageurs canadiens déployaient au quotidien leur culture chrétienne. Daniel Harmon, au début du 19^e siècle, observa qu'au passage d'un cours d'eau à un autre ou quand ils

⁷⁹⁵ J. Leclerc, « Une colonie militaire », dans *L'Aménagement linguistique dans le monde*, http://www.axl.cef.aval.ulaval.ca/francophonie/HISTfrQC_s1_Nlle-France.htm#2.3_Une_colonie_militaire_

⁷⁹⁶ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 544.

⁷⁹⁷ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, pp. 567-568.

⁷⁹⁸ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, pp. 574.

⁷⁹⁹ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, pp. 574-575.

⁸⁰⁰ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, pp. 199-200.

apercevaient une croix plantée sur la berge, les canoteurs faisaient le signe de croix et, dans chaque canot ou bien pour chaque brigade, un homme récitait une courte prière.⁸⁰¹

Les coureurs de bois mettaient en œuvre des « rites rassurants », recourant à des gestes d'intercession qui puisaient dans la culture chrétienne ou parachrétienne de leurs ancêtres et parents, mais qui aussi pouvaient présenter des points de convergence avec les pratiques religieuses amérindiennes. Par exemple, les voyageurs recouraient banalement à la protection des saints. Pour vaincre les périls de la navigation et le froid, ils s'adressaient à la Sainte Vierge, à saint François-Xavier, voire même au père jésuite Jacques Marquette, faiseur de miracles décédé en 1674 : « Plusieurs ont assuré qu'ils se croyaient redevables à son intercession, rapporta le père Charlevoix, d'avoir échappé à de très grands périls ». Protectrice des marins, sainte Anne (mère de la Vierge Marie) était, elle aussi, au centre d'un culte, répandu dans toute la société laurentienne depuis les années 1660, qui faisait d'elle la patronne des voyageurs. À Sainte-Anne-de-Bellevue, ces derniers déposaient, dans un tronc, des offrandes pour qu'on prononce des messes dédiées aux canoteurs défunts. Pour favoriser leur propre périple, ils recevaient la bénédiction d'un prêtre, tandis que certains se confessaient et communiaient.⁸⁰² Pour les voyageurs, le paysage était aussi rempli de lieux chargés de mémoire — le chavirage d'un canot à tel endroit, un accident topographique associé par les Amérindiens à un certain récit mythologique, etc. Les paysages étaient ainsi remplis de signes, parfois mystiques, que seuls les plus anciens savaient déchiffrer.⁸⁰³

Dans la remontée vers le pays amérindien, on baptisait les novices en les aspergeant d'eau à l'aide d'une branche d'arbre ou bien par immersion complète en guise de consécration au sein de la confrérie des voyageurs. À l'orée des Grands Lacs, le baptême signifiait moins l'entrée dans le monde chrétien que dans le monde païen, tel un rite de passage par lequel le catholicisme s'adaptait aux réalités de l'intérieur du continent.⁸⁰⁴ Parce que leurs déplacements et leurs hivernements les initiaient à de nouveaux espaces, ainsi qu'à de nouveaux rythmes de vie et à d'autres civilisations, les coureurs de bois n'étaient certainement pas des fidèles ordinaires. Livrés à eux-mêmes dans les Pays d'en Haut, les voyageurs s'accordaient des libertés à l'égard des prescriptions cléricales en vigueur dans la société coloniale, en parlant de « laisser le bon dieu à Montréal » ou de le « mettre en cache ».⁸⁰⁵

Le voyage de traite constituait une occasion privilégiée d'enchevêtrement de pratiques à la fois chrétiennes et magiques. Compte tenu de l'imprégnation du

⁸⁰¹ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 495.

⁸⁰² G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, pp. 496-497.

⁸⁰³ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 567.

⁸⁰⁴ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 497.

⁸⁰⁵ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 495.

mystique dans leur culture, ces hommes reflétaient une structure mentale proche de celle des Amérindiens et, sans difficulté, ils pouvaient souscrire à leurs croyances animistes. En vertu de cette porosité de leurs frontières, catholicisme populaire et animisme amérindien avaient parfois tendance à se brouiller dans le cours du voyage. Comme les Amérindiens, les coureurs de bois pratiquaient régulièrement des offrandes aux forces de la nature, pour les apaiser ou pour obtenir leur soutien. Tout en mobilisant leur bagage chrétien ponctué de croyances magiques, les Européens de culture populaire pouvaient spontanément s'approprier des gestes amérindiens quand ils étaient eux-mêmes à la recherche de protection.⁸⁰⁶

Persuadé de l'efficacité symbolique et de la réalité de l'univers magique, le coureur de bois admettait que la maladie et la mort résultaient d'énergies néfastes s'introduisant dans le corps et seule la sorcellerie pouvait mettre un frein à la progression du mal et soigner les êtres. Le moindre phénomène était interprété comme la manifestation d'une force invisible à l'œuvre.⁸⁰⁷ Le capitaine de marine et explorateur Jean-Bernard Bossu le remarquait encore dans les années 1770 : « Bien des gens de l'ancien Monde sont aussi Sauvages que les Amérindiens, en ce qui concerne la croyance aux sorciers ».⁸⁰⁸

L'intégration dans le pays amérindien passait également par le partage d'une vision du monde, mais aussi, parfois, par l'initiation au chamanisme, qui constituait une voie d'accès privilégiée au pouvoir dans maintes sociétés amérindiennes.⁸⁰⁹ Les coureurs de bois se montraient particulièrement réceptifs aux prouesses des hommes-médecines amérindiens, ces derniers étant sollicités pour soigner, prédire le succès d'une expédition de chasse ou de guerre, retrouver des objets égarés, communiquer avec une bande de chasseurs ou une communauté voisine, agresser des ennemis à distance, prévoir le futur, etc.⁸¹⁰

Le dialogue avec les entités non humaines semblait parfaitement banal pour beaucoup de ces voyageurs qui entretenaient notamment des visions et des rêves.⁸¹¹ Par exemple, des voyageurs semblaient persuadés de leur propre faculté — ou de celle des Amérindiens — à dialoguer avec l'esprit du vent pour le faire tourner en leur faveur dans leurs déplacements. Écoutons les propos de Georges Dugas rapportant le témoignage d'un vieux voyageur du 19^e siècle : « Quand nous traversons le grand lac Winnipeg (qui a cent lieues de long) il arrivait souvent que nous étions obligés de le passer à la rame, faute de vent pour aller à la voile. Un sauvage, qui pratiquait la magie et qui était réputé très fort en diablerie, conduisait une berge au milieu des nôtres. Tout à coup, sans que nous sentissions la moindre

⁸⁰⁶ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, pp. 498-499.

⁸⁰⁷ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 200.

⁸⁰⁸ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 499.

⁸⁰⁹ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 550.

⁸¹⁰ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, pp. 501-502.

⁸¹¹ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 550.

brise souffler, la voile du sauvage s'enflait et sa berge filait devant nous. Il avait jeté dans le lac un bout de tabac à son manitou, et celui-ci lui donnait du vent. Comment la chose se faisait-elle? Nous ne comprenions pas, et cependant nous constatons ce fait devant nos yeux. Évidemment, cette brise n'était que pour lui, car nos voiles restaient collées au mât ». Dans la même veine, le voyageur canadien Jean-Baptiste Perrault relata en 1788, à la baie des Puants, un épisode où des Autochtones conseillèrent vivement à un voyageur nommé Labatte de se garder de manger un esturgeon qu'il avait attrapé d'une façon jugée inadéquate selon les coutumes locales — le poisson était tombé accidentellement dans le canot. Or le lendemain, Labatte fut blessé mortellement d'un coup de fusil accidentel qui sembla confirmer la prémonition amérindienne.⁸¹²

Partout, le coureur de bois soupçonnait la présence du surnaturel et cherchait à conjurer le mauvais sort ou à obtenir une protection en s'inspirant d'un rituel magique. Devant un site sacré pour les Amérindiens, il offrait son respect et reproduisait une cérémonie en conformité avec ses intentions. La plupart de ces pratiques apparaissent peu dans les documents d'archives, car les coureurs de bois étaient bien au fait de la réprobation des dirigeants religieux et coloniaux. Ils gardaient donc le silence ou se trahissait seulement au cours de conversations privées.⁸¹³

L'acculturation de ces « Indiens blancs » varia selon les individus et en fonction de leurs expériences et de leurs prédispositions psychologiques. Chose certaine, pour le plus grand nombre, elle se concrétisa par l'adoption de pratiques qui les valorisaient auprès des Amérindiens ou qui satisfaisaient leurs propres besoins spirituels et leur goût du divertissement.⁸¹⁴

Un continent à leur portée

La réussite des coureurs de bois dépendait en grande partie de leur capacité de compréhension et d'adaptation, non seulement aux coutumes amérindiennes, mais aussi à un réseau continental de relations politiques et économiques dans lequel ils devaient faire leur place.⁸¹⁵ Isolés pendant des mois, cohabitant avec des groupes d'Amérindiens, ces hommes s'engageaient dans de nouveaux environnements envoûtants et dangereux composés de plaines à perte de vue — théâtres de violents orages et, où rumaient des vastes troupeaux de bisons — de forêts profondes, de chutes d'eau vertigineuses et de régions nordiques aux hivers implacables.⁸¹⁶ Pour s'aventurer dans les profondeurs de l'arrière-pays et aller

⁸¹² G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, pp. 500-501.

⁸¹³ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 200.

⁸¹⁴ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 201.

⁸¹⁵ Bruce G. Trigger, « The French Presence in Huronia: The Structure of Franco-Huron Relations in the First Half of the Seventeenth Century », dans *Canadian Historical Review*, vol. 49, no 2, 1968, p. 107.

⁸¹⁶ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 113.

vivre avec les Amérindiens, il fallait soi-même avoir été ensauvagé. Il fallait avoir appris les voies de l'Amérindien, ses habiletés techniques, son savoir de la faune et de la flore, de même que sa capacité à s'orienter dans ces vastes espaces.⁸¹⁷

Ces coureurs de bois étaient fiers, indépendants et téméraires. Ils glorifiaient leur force physique, leur caractère intrépide et leur mépris du danger, se souciant peu du lendemain. Un officier français commenta en 1757 : « Ils ne sont pas économes et ne se soucient pas de l'avenir, étant trop attachés à leur liberté et à leur indépendance. Ils veulent être bien vus et ils savent comment tirer le meilleur parti d'eux-mêmes. Ils endurent la faim et la soif patiemment, plusieurs d'entre eux ayant été entraînés depuis l'enfance à imiter les Indiens, qu'ils tiennent, avec raison, en haute estime. Ils aspirent à gagner leur respect et à leur plaire. Plusieurs d'entre eux parlent leurs langues, ayant passé une partie de leur vie parmi eux dans les postes de traites. »⁸¹⁸

Si la vie devenait trop contraignante dans les établissements de la vallée laurentienne, il était toujours possible de décamper dans l'Ouest chez les Amérindiens. En chemin, la nourriture pouvait être obtenue assez facilement. Les poissons abondaient et, la plupart du temps, les tribus qui faisaient pousser le maïs étaient désireuses d'échanger des fourrures et des denrées pour des produits européens. Dans les grandes plaines du Nord, les troupeaux de bisons offraient des vivres en quantité abondante. Sur ces routes, il n'y avait pas d'obstacles majeurs au mouvement d'exploration vers l'ouest, jusqu'à ce que les Rocheuses soient atteintes.⁸¹⁹ Même ceux qui n'avaient jamais réalisé un tel voyage pouvaient sentir que l'opportunité était à portée de main, ce qui en soit leur procurait certainement un sens plus grand de liberté. Durant la même période, les colons anglo-américains n'avaient toujours pas réussi à traverser le massif des Appalaches.

À l'apogée de la Nouvelle-France au 18^e siècle, des Canadiens de toutes les régions de la colonie étaient habitués à voyager sur de grandes distances à partir de la vallée du Saint-Laurent et à vivre parmi des peuples dont les cultures leur étaient souvent étrangères. Contrairement à leurs homologues en Nouvelle-Angleterre qui s'aventuraient rarement au-delà de leurs champs clôturés ou ceux d'Europe qui se déplaçaient bien peu au-delà des confins de leur paroisse d'origine, les premiers Canadiens n'avaient rien de paroissial. Capables de s'accommoder de presque n'importe quelles conditions, n'importe où — au sud jusqu'au golfe du Mexique, à l'ouest vers les Montagnes Rocheuses et au nord, jusqu'à la baie d'Hudson — le continent entier était leur monde.⁸²⁰

⁸¹⁷ A. Taylor, *American Colonies*, p. 379.

⁸¹⁸ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 92.

⁸¹⁹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 5.

⁸²⁰ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 92.

Un vaste héritage occulté de notre mémoire

Les coureurs de bois différaient les uns des autres, mais tous faisaient partie d'un grand processus historique dont la portée fut des plus vastes, dans l'espace et dans le temps. Sur près de trois siècles, ils avancèrent au-delà des forêts de l'est du continent, parcoururent les Grands Lacs jusqu'aux grandes plaines. Dans l'arrière-pays, leurs petits camps et comptoirs se transformèrent en villes et, plus tard, en grandes cités dont les noms honorent leur mémoire encore aujourd'hui. Ils s'imposèrent longtemps comme des icônes culturelles de l'identité nord-américaine et constituent des exemples vivants de la mixité et du métissage des peuples.

Les coureurs de bois n'échappèrent toutefois pas au poids de l'histoire. Ils se retrouvèrent plongés, avec les Amérindiens et les autres habitants canadiens, dans le drame du conflit franco-anglais. Le nouveau monde leur avait offert des espaces vierges et l'espoir d'une nouvelle vie. L'utopie devint un pays et ces hommes et leurs descendants se jetèrent à corps perdu dans l'aventure américaine, emportés par l'ivresse de la liberté et la fascination des cultures amérindiennes. Cependant, le rouleau compresseur de l'empire britannique finit par écraser ce rêve.⁸²¹ Ces hommes ne furent pas des cas isolés en Amérique. Les *Backwoodmen* des colonies anglaises, les *Indian Traders* de la Caroline du Sud, les traiteurs écossais de la baie d'Hudson, les Boucaniers des Caraïbes, les Mamelucos brésiliens, les *Llaneros* de l'Orénoque ou les *Gauchos* de la Pampa furent autant de rebelles qui parsemèrent l'histoire des Amériques. Tous avaient en commun l'amour du vagabondage, le goût de la liberté et une alliance avec les peuples autochtones.⁸²²

On traita d'infâmes ces hommes qui, persévérant dans l'utopie, se mêlaient aux « Sauvages », car ils remettaient en question leur propre civilisation au moment de son triomphe.⁸²³ Ils furent à l'origine du mythe de l'homme civilisé qui « régressait » vers la sauvagerie, comme si la culture occidentale était sûre de sa légitimité à asservir par la force les peuples jugés primitifs. Ce phénomène fut particulièrement vérifié dans les sociétés anglo-saxonnes, alors que les autorités s'empressèrent d'éliminer toute influence pernicieuse de l'Autre en le faisant disparaître de la conscience collective. Pour ce faire, elles constituèrent dans l'imaginaire collectif des stéréotypes négatifs, à l'œuvre encore aujourd'hui comme de véritables épouvantails culturels; l'objectif étant de perpétuer la domination de la « modernité ».⁸²⁴

Lorsque les Américains, les Canadiens-anglais et même les Québécois bâtirent leur identité nationale aux 19^e et 20^e siècles, ils se gardèrent bien de faire resurgir

⁸²¹ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 239.

⁸²² P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 244.

⁸²³ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 239.

⁸²⁴ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 244.

l'archétype du coureur de bois. Dans leur panthéon, ils ne voulaient certainement pas de héros négatifs, subversifs et proches des Amérindiens. Pour les historiens comme pour les émissaires de la suprématie occidentale et du nationalisme moderne, l'attachement d'un Blanc à un mode de vie et à des valeurs de « sociétés primitives » constituait un embarras que nul ne voulait admettre. Dans la seconde moitié du 19^e siècle, au Québec, les historiens, en quête de racines françaises, effacèrent tout ce qui pouvait rappeler l'ambiguïté du coureur de bois et le transformèrent en pionnier d'une colonisation civilisatrice et catholique.⁸²⁵

Quoiqu'en disent les tenants de la « civilisation », ces coureurs de bois sont des figures légendaires du passé de l'Amérique du Nord. Pourtant, nous en savons encore peu sur ces hommes aux dimensions héroïques. Beaucoup de travail de recherche reste encore à accomplir pour découvrir qui ils étaient, le rôle qu'ils jouèrent dans l'histoire, les changements individuels instigués par leur mode de vie, de même que ceux qu'ils imposèrent, dans une large mesure, à la société canadienne.

Plusieurs d'entre eux, probablement la plupart, étaient analphabètes et seule une poignée recourut à l'écriture pour transmettre des mémoires qui sont restés. Nous les connaissons principalement à travers les commentaires de leurs contemporains, principalement les officiels royaux et les missionnaires, qui déploraient leurs agissements, bien que ces « indiens blancs » aient été indispensables à leurs desseins. Nous savons que, tout au long du régime français, des centaines de ces hommes n'ont rien fait d'autre de leur vie active. Ils ne retournaient dans les établissements de la colonie centrale que quand l'âge et les rhumatismes les rendaient dorénavant incapables d'avironner du lever du soleil jusqu'à son coucher. Combien d'autres en Nouvelle-France ont fait le voyage vers l'Ouest pour l'aventure, pour laisser s'exprimer leurs pulsions libidineuses ou pour y trouver l'amour, pour amasser quelques centaines de livres ou simplement pour prendre un congé temporaire de leur femme et de leurs responsabilités familiales? Nul ne le sait.⁸²⁶

Au Québec en particulier, les « voyages de chasse et de pêche » relèvent de nos jours d'une sous-culture masculine encore bien présente. Bien souvent, entre « gars », des hommes se réunissent les fins de semaine au chalet, où l'on s'affranchit temporairement de certaines obligations sociales en se disant : « ce qui se passe au chalet, reste au chalet ». Bien que ça ne soit plus explicite, nul doute que cette tradition provient du monde des coureurs de bois et des bûcherons. Il en va de même pour les voyages dans l'Ouest sur le pouce, si populaires dans les années 1960-1980, et même encore aujourd'hui, auprès de jeunes avides d'aventures et de découvertes. Pourtant, même si le terme « coureur de bois » subsiste à travers quelque marques (de bières, etc.), sa mémoire tend à se perdre.

⁸²⁵ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 240.

⁸²⁶ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 7-8.

Depuis les années 1960, dans le contexte de la Révolution tranquille et de l'avènement du souverainisme québécois, un repli territorial s'est opéré, détachant les anciens Pays d'en Haut et les circulations pelletières continentales de la mémoire locale.⁸²⁷

Un intérêt nouveau, au cours des dernières décennies dans les milieux académiques et culturels, pourra-t-il infirmer la prédiction, au 19^e siècle, de l'écrivain américain Washington Irving quand il soutint : « la race des voyageurs canadiens tombera dans l'oubli ou ne sera plus rappelée à la mémoire, comme celle des Indiens, leurs associés, que pour prêter des couleurs locales, des images poétiques à l'histoire des temps passés »?⁸²⁸ Avant que les fils de notre mémoire ne se rompent jusqu'au dernier, la redécouverte de ces personnages historiques nous offrirait certainement une occasion salutaire de recul et de réflexion sur les maux profonds qui affligent aujourd'hui notre propre société.⁸²⁹

Les Amérindiens *domiciliés* de la vallée du Saint-Laurent

Au sein de la colonie canadienne, les immigrants français, débarqués au cours des décennies de 1660 et 1670, ne furent pas les seuls nouveaux arrivants. En effet, un nombre important d'Amérindiens s'y établirent durant la même période. À l'issue des bouleversements causés par la dévastation des Grands Lacs par les Iroquois, plusieurs clans, coupés de leurs terres natales par la guerre, les famines et les épidémies, migrèrent dans la vallée du Saint-Laurent. À l'invitation des marchands et des missionnaires, ces Amérindiens s'établirent près des grands centres de la colonie, tandis que plusieurs Hurons s'étaient enfuis au sud-ouest des Grands Lacs. Dans les périodes les plus périlleuses, lorsque les colons s'éloignaient peu de leurs champs et que les cargaisons de pelleteries provenant de l'Ouest se faisaient rares, la présence de ces petits groupes autochtones près des centres coloniaux facilita la poursuite de la traite des fourrures et la défense de la colonie.⁸³⁰ S'étant relocalisés sur un territoire qu'ils considéraient comme le leur, ils n'étaient certainement pas des immigrants conventionnels.⁸³¹

Ces Amérindiens étaient qualifiés de « domiciliés » par les Français pour signifier qu'ils faisaient partie de la société coloniale et pour les distinguer des tribus nomades qui habitaient le territoire de la Nouvelle-France.⁸³² Ces groupes élurent domicile en des lieux voisins des agglomérations coloniales de Montréal, de Trois-Rivières et de Québec. Bien que les sources dont nous disposons de ces mouvements migratoires soient incomplètes, selon l'historien Alan Greer, le

⁸²⁷ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 762.

⁸²⁸ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 240.

⁸²⁹ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 244.

⁸³⁰ L. Dechêne, *Habitants and Merchants*, pp. 5-6.

⁸³¹ A. Greer, *The People of New-France*, p. 18.

⁸³² Jean-Pierre Sawaya, *La Fédération des Sept Feux de la vallée du Saint-Laurent, XVII^e - XIX^e siècle*, Sillery, Septentrion, 1998, p. 21.

nombre de ces nouveaux arrivants en vint certainement à s'élever à plusieurs milliers.⁸³³

En 1650, les Hurons furent les premiers à s'amener quand quelque 500 d'entre eux trouvèrent refuge dans la région de Québec.⁸³⁴ Après avoir déplacé leur village à quelques reprises, ils se fixèrent définitivement à la Jeune-Lorette en 1697, aujourd'hui Wendake.⁸³⁵ Deux communautés composées d'Algonquins prirent également forme autour du Lac-des-Deux-Montagne. Ils furent suivis par des Népissingues à l'Île-aux-Tourtes ainsi que par des Algonquins à la mission de Sainte-Anne-de-Bellevue. Depuis au moins le début du 17^e siècle, des Algonquins avaient aussi fondé un autre village à Pointe-du-Lac, dans la région de Trois-Rivières.⁸³⁶

À compter de 1667, d'autres migrations s'effectuent d'Iroquoisie. Elles résultaient d'une détérioration des conditions économiques des Iroquois et du travail d'évangélisation des jésuites dans leurs missions. Ces derniers s'étaient adressés aux nombreux captifs adoptés par les Cinq-Nations et, peu à peu, le message chrétien s'était répandu. Avec le rétablissement de la paix dans la vallée du Saint-Laurent, de 1667 à 1684, quelques centaines d'Iroquois, essentiellement des captifs des Oneidas et des Mohawks, quittèrent leurs villages, situés au nord de l'État de New York pour s'établir près de Montréal afin d'améliorer leurs conditions de vie et mieux pratiquer leur foi. Encouragée par les jésuites pour faciliter leur processus de conversion, cette migration était aussi accueillie favorablement par les autorités coloniales, qui espéraient limiter les risques d'attaques iroquoises contre la colonie canadienne en vertu des emplacements stratégiques de ces guerriers.⁸³⁷

Les peuples iroquoiens pratiquaient une forme d'agriculture « sur brûlis », système selon lequel les clairières créées étaient cultivées intensivement tant qu'elles étaient fertiles. Dix à vingt ans plus tard, les champs étaient abandonnés et l'on en défrichait de nouveaux. Ce système de rotation de terres arables requérait beaucoup d'espace et s'avéra peu efficace dans le contexte colonial, où les villages étaient enclavés entre les fermes de colons canadiens. Ces communautés durent ainsi se relocaliser périodiquement, mais se retrouvèrent éventuellement coincées dans l'espace seigneurial.⁸³⁸ Quant aux terres abandonnées, elles avaient une grande valeur pour les colons : compte tenu qu'elles étaient déjà défrichées et, grâce au fumier de l'élevage, ils pouvaient les fertiliser et les mettre à profit rapidement.

⁸³³ A. Greer, *The People of New-France*, p. 18.

⁸³⁴ A. Beaulieu, *Les Autochtones du Québec*, p. 72.

⁸³⁵ Marc Jetten, *Enclaves amérindiennes : les « réductions » du Canada, 1637-1701*, Sillery, Septentrion, coll. « Les nouveaux cahiers du CÉLAT », 1994, p. 64.

⁸³⁶ J-P. Sawaya, *La Fédération des Sept feux*, p. 22.

⁸³⁷ M. Jetten, *Enclaves amérindiennes*, p. 64.

⁸³⁸ A. Greer, *The People of New-France*, p. 41.

Des populations iroquoises s'établirent d'abord à Laprairie, puis finalement à partir de 1716, après plusieurs déplacements, à Sault Saint-Louis (Kahnawake), près des rapides de Lachine. Certains quittèrent éventuellement le secteur pour s'installer sur l'île de Montréal, près de la mission sulpicienne de la Montagne du Mont-Royal, qui était alors située dans les environs de ce qui correspond aujourd'hui aux rues Atwater et Sherbrooke. Ils migrèrent ensuite vers la rivière des Prairies, à la mission du Sault-au-Récollet (près du boulevard Gouin et de la rue Papineau) et enfin, dans la région actuelle du lac des Deux-Montagnes pour y former le village de Kanesatake en 1721. Un troisième village de migrants iroquois, Akwesasne, fut fondé un peu avant 1740 par des hommes et des femmes de Kahnawake mais également par d'autres provenant directement de l'Iroquoisie.⁸³⁹

Les Iroquois se construisirent des maisons longues couvertes d'écorce et défrichèrent des champs pour y planter leurs cultures traditionnelles. Quelques vaches, cochons et poules furent également adoptés. Leurs plants poussaient sur des buttes artificielles aménagées et les fruits étaient récoltés par les femmes qui travaillaient en équipe pour passer le temps plus gaiement. Les hommes étaient fréquemment partis en voyage de traite pelletière, pratiquant le commerce dans l'axe Montréal-Albany, de même qu'à titre d'employés de compagnies marchandes montréalaises. Durant l'été, ils pouvaient aussi s'engager dans des expéditions de guerre, une activité qui rapportait des revenus supplémentaires à la communauté sous la forme de butin et de récompenses gouvernementales, sans oublier les prisonniers adoptables. En hiver, plusieurs partaient en petits clans d'une famille ou deux pour aller chasser sur la rivière des Outaouais ou en d'autres lieux éloignés.⁸⁴⁰

Dans la région de Montréal, les Amérindiens domiciliés étaient plus nombreux que les colons français durant la majeure partie de la deuxième moitié du 17^e siècle.⁸⁴¹ Vers 1700, Montréal en comptait entre 1 200 et 1 500 alors qu'environ 1 400 Amérindiens vivaient à Kahnawake uniquement. La proximité de ces communautés suscitait d'ailleurs une très vive interaction culturelle.⁸⁴² Enfin, en 1749, d'autres Iroquois, principalement des Onondagas mais aussi des Oneidas, des Cayugas et des Senecas, fondèrent un village sur le site actuel de la ville d'Ogdensburg (New York), nommé Oswegatchie. Ce village fut éventuellement démantelé et la communauté iroquoise qui y résidait rejoignit celle d'Akwesasne.⁸⁴³

Les Abénakis furent les derniers venus dans la vallée du Saint-Laurent à compter de 1676. En raison de violents conflits avec les colons de la Nouvelle-Angleterre qui les obligèrent à quitter leurs territoires pour chercher refuge auprès des Français,

⁸³⁹ J-P. Sawaya, *La Fédération des Sept feux*, p. 22.

⁸⁴⁰ A. Greer, *The People of New-France*, pp. 40-41.

⁸⁴¹ A. Greer, *The People of New-France*, p. 18.

⁸⁴² G. Havard, *Empire et métissages*, p. 61.

⁸⁴³ J-P. Sawaya, *La Fédération des Sept feux*, p. 22.

des Abénakis, originaires de la région située entre la rivière Merrimack et le lac Champlain, s'implantèrent à l'embouchure de la rivière Chaudière, près de Québec. À la fin du 17^e siècle, ils migrèrent vers l'ouest pour former les communautés, encore présentes aujourd'hui, d'Odanak (Saint-François) et de Wôlinak (Bécancour).⁸⁴⁴

Au fil du temps, la proportion autochtone de la population canadienne diminua en raison, notamment, de la vulnérabilité des Amérindiens aux pathogènes européens. Ceux qui survivaient jusqu'à l'âge adulte étaient généralement mieux parés pour résister aux maladies, mais la vie de nombreux hommes fut fauchée par les guerres impériales auxquelles ils prenaient part aux côtés des Français et des Canadiens. Conséquemment, dans les villages autochtones du Canada, les veuves étaient surreprésentées et les taux de naissance demeuraient bas.⁸⁴⁵

Cette tendance se renversa au cours du 18^e siècle par l'adoption de prisonniers capturés lors de raids franco-amérindiens dans les colonies anglaises, particulièrement durant la guerre de succession d'Espagne de 1701 à 1713. Certains captifs étaient autochtones, mais la plupart étaient des femmes et des enfants anglais. Ces derniers furent adoptés et les missionnaires ne perdirent pas de temps pour les convertir, ce qui provoqua l'indignation de leurs voisins britanniques. Toutefois, le butin légitime de ces Amérindiens ne pouvait leur être enlevé sans leur consentement. Certains prisonniers furent donc rachetés, d'autres purent s'enfuir, alors que certaines femmes trouvèrent maris dans la colonie. Plusieurs enfants, qui avaient été enlevés en bas-âge, furent laissés dans leur famille d'adoption. La population autochtone dans la région de Montréal put ainsi se remettre à croître avec l'absorption de nouveaux arrivants et de Métis ainsi que, présumément, en vertu d'une croissance naturelle. Entre 1735 et 1752, la communauté de Kahnawake comptait toujours environ un millier d'habitants, tout comme celle de Kanesatake au lac des Deux-Montagnes.⁸⁴⁶

Vers 1760, lors de la chute du régime français, l'ensemble des Amérindiens domiciliés comptait environ 5 000 âmes soit environ 8 % de la population coloniale canadienne de quelque 60 000. Un siècle plus tard, ces domiciliés verront leur nombre décliner à 3 600, ne représentant plus que 0,03 % de la population du Québec, s'élevant à 1,1 million d'habitants.⁸⁴⁷

Un christianisme synchrétique

L'adhésion à la foi catholique était bien implantée dans ces villages où vivaient en permanence des missionnaires jésuites ou sulpiciens.⁸⁴⁸ Les pratiques chrétiennes

⁸⁴⁴ J-P. Sawaya, *La Fédération des Sept feux*, p. 22.

⁸⁴⁵ A. Greer, *The People of New-France*, pp. 18-19.

⁸⁴⁶ L. Dechêne, *Habitants and Merchants*, p. 8.

⁸⁴⁷ Denys Delâge, communication directe.

⁸⁴⁸ A. Beaulieu, *Les Autochtones du Québec*, p. 78.

dans les communautés autochtones se distinguaient toutefois de celles ayant cours en France, alors que l'attitude clémente des jésuites vis-à-vis des cultures autochtones favorisait l'émergence d'un christianisme syncrétique.⁸⁴⁹ Animés d'une conception universaliste du catholicisme, ils n'hésitaient pas à adapter des coutumes autochtones pour mieux propager la religion chrétienne. Ainsi, les autochtones étaient libres d'y mettre du leur en réinterprétant les rudiments de la foi chrétienne selon leurs propres concepts religieux.⁸⁵⁰

Les pratiques impliquant un don matériel connaissaient une grande popularité auprès des Amérindiens domiciliés, car ils s'apparentaient à leurs rites traditionnels.⁸⁵¹ Le rapprochement entre les croyances des jésuites et celles des Amérindiens était évident en ce qui a trait aux reliques des saints, qui rappelaient les fétiches d'origine animale et la puissances des esprits.⁸⁵² Les convertis affirmaient aussi leur attachement à l'aspect rituel du christianisme par la vénération de l'eau bénite, par exemple. Des cérémonies, telles que la sainte communion, devenaient aussi pour eux des rites de guérison. Fusionnée avec les traits des cultures autochtones, cette foi chrétienne prit un caractère spécifique en Nouvelle-France, où les coutumes autochtones conservaient l'esprit de leur spiritualité originale.⁸⁵³

Échec de la politique française d'assimilation

À compter de 1665, le gouvernement royal de la Nouvelle-France manifesta la volonté d'incorporer les enclaves amérindiennes au projet colonial de peuplement et d'expansion territoriale. Pour eux, christianiser les Amérindiens n'était pas suffisant. Il fallait aussi les « franciser » en vue d'atteindre leur idéal de « peuple unique ». Une colonie à la population dense et métisse assurerait la mainmise des Français en Amérique du Nord. Dans cet esprit, Colbert invita les administrateurs coloniaux à établir, dans une même communauté, Français et Amérindiens domiciliés.⁸⁵⁴

Toutefois, les dirigeants de la Nouvelle-France constatèrent qu'une telle cohabitation ne pouvait se réaliser d'un seul coup. Ils proposèrent aux jésuites de s'attarder particulièrement à l'éducation des enfants amérindiens, afin de constituer une première génération d'Autochtones « francisés ». En 1674, le gouverneur Frontenac montra d'ailleurs l'exemple en prenant sous son aile deux jeunes Iroquois confiés aux Français pour consolider un accord de paix. Selon cette vision, ces établissements n'étaient pas des enclaves servant à la conversion des autochtones, mais plutôt des lieux d'échange avec les colons. Dans les fantasmes

⁸⁴⁹ M. Jetten, *Enclaves amérindiennes*, p. 90.

⁸⁵⁰ M. Jetten, *Enclaves amérindiennes*, p. 89.

⁸⁵¹ M. Jetten, *Enclaves amérindiennes*, p. 117.

⁸⁵² M. Jetten, *Enclaves amérindiennes*, p. 116.

⁸⁵³ M. Jetten, *Enclaves amérindiennes*, p. 90.

⁸⁵⁴ M. Jetten, *Enclaves amérindiennes*, p. 124.

français, les Amérindiens ne demanderaient alors rien de mieux que de devenir eux-mêmes français et catholiques. L'intendant Duchesneau souhaitait quant à lui que les Amérindiens alliés établissent des « bourgades » dans la colonie afin, comme il le disait, de « les accoutumer peu à peu à nos manières ».⁸⁵⁵

Toutefois, il s'avéra que leur assimilation aux Français était une tâche impossible. En effet, il devint rapidement clair qu'ils ne renieraient ni leur culture, ni leur langue. Notamment en raison du refus ferme des Amérindiens domiciliés de céder, les autorités coloniales firent peu d'efforts pour leur imposer le respect des lois françaises.⁸⁵⁶ Malgré l'échec du projet d'assimilation, les contacts quotidiens et les influences interculturelles n'en furent pas moins importants entre les colons canadiens et les Amérindiens domiciliés. Dans ce contexte, les changements culturels observés chez ces derniers semblaient résulter davantage de la fréquentation régulière des Canadiens que d'une politique clairement établie par la couronne française.⁸⁵⁷

Des communautés autonomes et ouvertes sur la colonie

Malgré la présence permanente des prêtres jésuites et sulpiciens dans leur communauté, les Amérindiens domiciliés n'étaient pas soumis à la gouverne du clergé. En effet, ils jouissaient d'une grande liberté. Économiquement indépendantes et culturellement autonomes sans jamais abandonner leur langue d'origine, leurs communautés s'administraient elles-mêmes. Cette situation contrastait vivement avec les conditions de vie imposées dans les missions jésuites d'Amérique du Sud ou dans les « villes de prière » de la Nouvelle-Angleterre. Par exemple, les Guaraní du Paraguay étaient forcés de porter un uniforme, de travailler dans les champs de plantation et de se soumettre aux châtiments corporels en cas de désobéissance ou de « paresse ». Dans la vallée laurentienne, les Amérindiens domiciliés n'auraient jamais même pensé devoir composer avec de tels traitements.⁸⁵⁸

Habité par une conception de souveraineté ethnique plutôt que territoriale, les Iroquois de Kahnawake rejetaient le contrôle clérical et refusaient explicitement de reconnaître la souveraineté du roi de France. Ainsi, tandis qu'ils considéraient le gouverneur de la Nouvelle-France comme une figure paternelle, au sens iroquoien de protecteur et de pourvoyeur dépourvu d'une autorité coercitive, ils ne se voyaient pas liés par les lois françaises, même au milieu d'une colonie qui relevait d'un gouvernement royal. Éventuellement, les autorités locales en vinrent à accepter tacitement l'autonomie iroquoise et renoncèrent même à juger des Amérindiens pour des offenses criminelles.⁸⁵⁹ Des 76 Amérindiens accusés de

⁸⁵⁵ M. Jetten, *Enclaves amérindiennes*, p. 124.

⁸⁵⁶ M. Jetten, *Enclaves amérindiennes*, p. 125.

⁸⁵⁷ A. Beaulieu, *Les Autochtones du Québec*, p. 85.

⁸⁵⁸ A. Greer, *The People of New-France*, p. 80.

⁸⁵⁹ A. Greer, *The People of New-France*, p. 80.

conduite désordonnée, d'assaut ou de meurtre dans la région de Montréal entre 1669 à 1760, un seul fut condamné, alors que les autres furent relâchés sans accusation formelle.⁸⁶⁰ Les autorités détournèrent aussi le regard devant le commerce que ces Amérindiens pratiquaient avec les Anglais à Albany, considéré comme de la contrebande pour tout autre Canadien.⁸⁶¹ Les résidents de Kahnawake, quant à eux, refusaient de se battre contre leurs confrères de la Confédération des Cinq-Nations, s'octroyant une indépendance militaire à laquelle les Français n'eurent d'autres choix que d'acquiescer en raison de leur rapport de force défavorable.⁸⁶²

L'autonomie accordée par les autorités françaises à ces communautés domiciliées fut dictée notamment par une prudence stratégique. Les officiels coloniaux craignaient en effet qu'une application trop sévère de punitions les aliénerait et les inciterait à rejoindre la confédération iroquoise ou à s'allier aux Britanniques. Ce désir de préserver l'appui de leurs partenaires relevait aussi de la nécessité de les avoir à leurs côtés en période de guerre et durant les campagnes militaires.⁸⁶³ En effet, la défense de la colonie dépendait en grande partie de leur contribution.

En 1709, l'intendant de la colonie prit conscience du maintien d'une culture autochtone distincte dans ces communautés : « Il est surprenant qu'avec autant de nations, il n'y en a pas une qui a adopté nos manières et malgré leur présence parmi nous et les contacts quotidiens avec les Français (comprendre ici les Canadiens), ils se gouvernent encore de la même manière qu'ils l'ont toujours fait... Ils préfèrent leur vie dure et oisive, leur existence libre et complaisante aux alternatives les plus convenables qu'il est possible de leur offrir. »⁸⁶⁴

Les Amérindiens domiciliés ne renoncèrent pas non plus à leur liberté de mouvement et d'emploi du temps. Cette manifestation de leur souveraineté continua de se vérifier de diverses manières. Notamment, ils continuèrent à pratiquer leur chasse annuelle, qui faisait partie intégrante de leur mode de vie. Chaque année, ils consacraient plusieurs semaines, voire des mois, à cette activité.⁸⁶⁵ Dans le cas des Hurons, cette occupation prit encore plus d'importance après leur établissement à la Jeune-Lorette à la fin du 17^e siècle, ce secteur étant peu propice à la culture traditionnelle du maïs. Les Mohawks de la région de Montréal entreprenaient de grandes expéditions, auxquelles participaient des familles entières lors de longs séjours sur leurs territoires de chasse situés au sud du Saint-Laurent.⁸⁶⁶ L'importance de cette activité était encore plus marquée au sein de certaines communautés domiciliées qui ne pratiquaient l'agriculture que

⁸⁶⁰ P. N. Moogk, *The Making of French Canada*, p. 43.

⁸⁶¹ A. Greer, *The People of New-France*, p. 80.

⁸⁶² P. N. Moogk, *The Making of French Canada*, p. 43.

⁸⁶³ P. N. Moogk, *The Making of French Canada*, p. 45.

⁸⁶⁴ P. N. Moogk, *The Making of French Canada*, p. 42.

⁸⁶⁵ A. Beaulieu, *Les Autochtones du Québec*, p. 86.

⁸⁶⁶ A. Beaulieu, *Les Autochtones du Québec*, pp. 86-87.

sur une base occasionnelle, comme les Algonquins et les Népissingues du lac des Deux-Montagnes. À la fin du mois de septembre, ils abandonnaient leur village pour aller hiverner dans les bois avec leurs femmes et leurs enfants, n'hésitant pas à parcourir « jusqu'à 250 et 300 lieues » (1 000 à 1 200 km) pour ne revenir qu'à la fin du printemps ou au début de l'été suivant.⁸⁶⁷

Aussi tard que dans la seconde moitié du 18^e siècle, l'organisation sociale et politique des Amérindiens domiciliés s'inspirait toujours directement des modes traditionnels. Ils désignaient les chefs de leur communauté comme ils le faisaient à leur arrivée dans la vallée du Saint-Laurent, tandis que le principe d'organisation, sous la forme de clans, demeurait aussi bien vivant. Ainsi, au début des années 1750, les Hurons se regroupaient « en trois bandes du nom de la Tortue, du Vautour et du Loup ». Le même phénomène se retrouvait chez les habitants de Kahnawake, qui étaient divisés en trois clans: le Loup, l'Ours et la Tortue. Chacun de ces clans avait son propre chef.⁸⁶⁸

Évoluant dans une économie centrée sur la traite des fourrures, les Amérindiens domiciliés entretenaient des contacts nombreux et réguliers avec leurs homologues canadiens. En effet, les interactions et les échanges étaient quotidiens. À titre de commerçants des pelleteries qu'ils obtenaient durant leurs longs voyages de chasse durant l'hiver, ils développèrent des relations d'affaires étroites avec les marchands canadiens. Sous forme d'avance, ces derniers approvisionnaient parfois les chasseurs en mousquets, couteaux, poudre noire et autres outils et matériaux utilisés dans leurs expéditions ou par leur famille. En contrepartie, ceux-ci honoraient leurs dettes avec des fourrures. Les Amérindiens, les Algonquins de Trois-Rivières particulièrement, étaient également des experts dans la fabrication de canots d'écorce, indispensables aux voyageurs et aux troupes militaires dans leurs déplacements à l'échelle de la colonie.⁸⁶⁹ Les femmes autochtones se faisaient souvent artisanes pour accroître leurs revenus avec la vente d'objets et de produits qu'elles confectionnaient.⁸⁷⁰

Des communautés qui se « canadianisent »

Malgré que les Amérindiens domiciliés ne se considéraient pas Français et tenaient ferme à leur identité, leur mode de vie fit l'objet de plusieurs emprunts culturels auprès de leurs voisins canadiens. À la fin du 18^e siècle, ces transferts étaient suffisamment nombreux pour que les Britanniques prennent note des similitudes entre les manières des domiciliés et celles des Canadiens. Observable dans la plupart des villages autochtones de la vallée laurentienne, le processus de « canadianisation » était toutefois plus avancé dans certaines communautés.⁸⁷¹

⁸⁶⁷ A. Beaulieu, *Les Autochtones du Québec*, p. 87.

⁸⁶⁸ A. Beaulieu, *Les Autochtones du Québec*, p. 87.

⁸⁶⁹ L. Dechêne, *Habitants and Merchants*, p. 13.

⁸⁷⁰ A. Greer, *The People of New-France*, pp. 41-42.

⁸⁷¹ A. Beaulieu, *Les Autochtones du Québec*, p. 78.

À ce titre, les Hurons, située près de Québec, furent les plus enclins à emprunter des manières aux Canadiens. Par exemple, le bilinguisme progressa rapidement au point où la plupart des Hurons parlaient aussi le français au début des années 1750. Leurs vêtements quotidiens, particulièrement ceux des hommes, en vinrent à ressembler à ceux de leurs voisins d'origine européenne. Ils élevaient de la volaille et du bétail et avaient même des chevaux qu'ils conduisaient en carrioles pour se rendre en ville. Au 18^e siècle, l'élevage d'animaux domestiques se répandit également au sein des autres communautés domiciliées. À Kahnawake notamment, l'abondance de chevaux avait même incité les Iroquois à aménager une « place d'armes », au centre de leur village, qui servait de manège pour entraîner leurs montures.⁸⁷²

Une des manifestations les plus évidentes de l'influence des Canadiens sur l'univers culturel des Amérindiens domiciliés fut la transformation de leur mode d'habitation traditionnelle. Au début du 18^e siècle, les Hurons furent les premiers à abandonner les maisons longues en écorce, au profit des « maisons canadiennes ». Ce changement était significatif, car il reflétait une transformation préalable de la structure sociale huronne vers des unités familiales plus petites. En effet, les « maisons canadiennes », moins imposantes que les maisons longues, ne convenaient pas aux familles élargies traditionnelles, qui comptaient plusieurs dizaines de personnes.⁸⁷³ Vers la fin du régime français, cette transition s'amorça également dans les communautés de Kanesatake, au lac des Deux-Montagnes, et celles des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak. À la même époque le processus n'était pas encore enclenché chez les Mohawks de Kahnawake, malgré l'imminence de la fin du règne des maisons longues. Constatant qu'ils avaient « attiré des ouvriers français de toute espèce » dans leur village, l'ingénieur français Louis Franquet remarqua qu'ils étaient en effet « dans le goût de bâtir des maisons à la française, en charpente équarrie, et même en maçonnerie ».⁸⁷⁴

Physiquement, les Amérindiens domiciliés commencèrent aussi, dans la seconde moitié du 18^e siècle, à ressembler davantage à leurs voisins canadiens en raison du métissage qui progressait rapidement. Là aussi, ce phénomène fut le plus marqué chez les Hurons à Wendake, où les mariages avec les colons canadiens étaient répandus dans les dernières années du régime français. Quoique moins prononcés dans les autres villages, des signes de métissage y étaient également visibles.⁸⁷⁵ De plus, l'intégration de nombreux captifs britanniques dans des familles amérindiennes⁸⁷⁶ de même que l'adoption d'enfants confiés par des mères célibataires canadiennes, contribuèrent aussi, d'une autre manière, au métissage

⁸⁷² A. Beaulieu, *Les Autochtones du Québec*, p. 78.

⁸⁷³ A. Beaulieu, *Les Autochtones du Québec*, pp. 79-81.

⁸⁷⁴ A. Beaulieu, *Les Autochtones du Québec*, p. 81.

⁸⁷⁵ A. Beaulieu, *Les Autochtones du Québec*, p. 81.

⁸⁷⁶ L. Dechêne, *Habitants and Merchants*, p. 15.

européen de ces communautés amérindiennes.⁸⁷⁷ Surpris, le botaniste suédois Pehr Kalm croisa des « indiens blancs » dans les établissements autochtones du Canada. Le métissage qui se produisit à cette époque signifiait que ces Premières Nations se trouvaient de plus en plus mélangées à celles des colons d'origine européenne tout en demeurant pleinement fidèles à leur identité amérindienne. Des descendants autochtones de prisonniers britanniques portent d'ailleurs toujours, aujourd'hui, leur nom, tels que les Hill, les Williams et les Tarbell. Par exemple, capturés à Groton, au Massachussetts en 1707, John, Zachariah et Sarah Tarbell avaient été ramenés au Canada. Âgés de moins de quinze ans, les garçons furent adoptés par les résidents de Kahnawake et on raconta qu'ils marièrent des filles de chefs et qu'ils devinrent eux-mêmes chefs dans leur communauté. Leur sœur fut élevée par les religieuses de la congrégation Notre-Dame à Montréal.⁸⁷⁸ Il en est allé de même des Gill qui furent adoptés au sein de la communauté d'Odanak.⁸⁷⁹

Des alliés militaires précieux

L'un des rôles les plus marquants que jouèrent les Amérindiens domiciliés fut celui de la défense militaire de la colonie. Les autorités favorisèrent l'implantation de ces populations à proximité de la zone coloniale notamment pour resserrer l'alliance et pour des mobiles stratégiques. En raison notamment de leur emplacement géographique, les Amérindiens domiciliés s'avérèrent très efficaces dans les attaques menées contre les établissements frontaliers de la Nouvelle-Angleterre. Les Iroquois de la région de Montréal et les Abénakis, qui chassaient au sud du Saint-Laurent, avaient d'importants différends avec les colons anglo-américains, qui empiétaient progressivement sur leurs territoires de chasse.⁸⁸⁰

Au début des années 1750, la réputation des guerriers abénakis d'Odanak) et de Wôlinak n'était d'ailleurs plus à faire. Ces Amérindiens, parmi les plus actifs dans les expéditions contre les postes de la Nouvelle-Angleterre, étaient en effet bien connus des Britanniques.⁸⁸¹ Les guerriers de Kahnawake représentaient eux-aussi une force militaire redoutable qui formait, aux yeux du gouverneur de la colonie du Massachussetts, William Shirley, « la tribu d'Indiens la plus puissante au Canada ». ⁸⁸²

Les Amérindiens domiciliés participaient aussi à certaines opérations militaires dans l'arrière-pays, seuls ou en compagnie de troupes franco-canadiennes. Quant

⁸⁷⁷ Denys Delâge, « Les Amérindiens dans l'imaginaire des Québécois », dans *Liberté*, vol 33, no 4-5, 1991, p. 23.

⁸⁷⁸ P. N. Moogk, *The Making of French Canada*, pp. 40-41.

⁸⁷⁹ Denys Delâge, communication directe.

⁸⁸⁰ A. Beaulieu, *Les Autochtones du Québec*, p. 93.

⁸⁸¹ Alain Beaulieu, « L'importance stratégique des Sept-Nations du Canada (1650-1860) », dans *Bulletin d'histoire politique*, vol 8, no 2-3, hiver-printemps 2000, p. 93.

⁸⁸² A. Beaulieu, « L'importance stratégique des Sept-Nations », p. 93.

à leurs villages, surtout ceux situés sur la rive sud du Saint-Laurent, ils possédaient une grande valeur défensive, car ils faisaient figure de barrière hermétique contre les incursions d'Iroquois et de colons britanniques⁸⁸³ en servant de tampons en cas d'attaques. Tandis que les Hurons aidaient à protéger Québec, les Abénakis pouvaient prévenir les invasions par les rivières Chaudière, Saint-François et Richelieu. Les Iroquois chrétiens, en vertu de leur emplacement à Oka, étaient « la sureté » de Montréal en cas d'attaques par le Richelieu, le Saint-Laurent ou la rivière des Outaouais.⁸⁸⁴

Bien que désignés comme des sujets du roi de France dans les correspondances des autorités coloniales, ces guerriers ne contribuaient pas à la défense de la Nouvelle-France sous le signe de l'obéissance à un souverain. Tels des alliés égaux, ils exigeaient d'être compensés pour les efforts investis avant ou pendant une offensive majeure.⁸⁸⁵ En effet, ces guerriers combattaient du côté français pour obtenir du prestige, acquérir des trophées, s'accaparer des prisonniers ou venger leurs morts. À la guerre, leurs motifs étaient personnels ou familiaux davantage que politiques, et quand leurs propres objectifs étaient atteints, ils rentraient à la maison. Les guerres prolongées, les conquêtes territoriales et la quête de victoires décisives et totales étaient des concepts étrangers à ces combattants. Ils n'étaient pas pour autant des mercenaires, mais à la lumière de leur analyse géopolitique des rivalités impériales, ils en étaient arrivés au constat que l'appui français leur était indispensable pour refouler l'avancée coloniale britannique autrement plus menaçante pour leur souveraineté. Lorsqu'il devenait prévisible que les Français allaient être défaits, leurs alliés autochtones s'effaçaient de la scène plutôt que d'être faits prisonniers du côté perdant.⁸⁸⁶

Afin de s'assurer l'appui militaire de ces communautés, des fonds additionnels étaient investis par le gouvernement français pour subvenir non seulement à leurs besoins, mais également aux dépenses engagées lors d'une expédition militaire. En l'absence des hommes partis à la guerre, l'État assumait également le rôle de pourvoyeur pour leurs familles.⁸⁸⁷ Les administrateurs savaient qu'aussi longtemps que la colonie ne disposerait pas de plus amples effectifs et de l'expertise nécessaires à sa défense, l'alliance avec les Amérindiens domiciliés demeurerait indispensable à la survie de la colonie. En 1757, dans un mémoire adressé à la cour de France, Antoine de Bougainville reconnaissait que c'était l'appui des Amérindiens qui avait permis jusque-là aux Français de demeurer au

⁸⁸³ A. Beaulieu, « L'importance stratégique des Sept-Nations », p. 94.

⁸⁸⁴ Denys Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », dans *Les Cahiers des dix*, no 65, 2011, p. 4, sur *Érudit*, consulté le 27 février 2020, <https://www.erudit.org/fr/revues/cdd/2011-n65-cdd5006028/1007771ar/>

⁸⁸⁵ M. Jetten, *Enclaves amérindiennes*, p. 134.

⁸⁸⁶ P. N. Moogk, *The Making of French Canada*, p. 42.

⁸⁸⁷ M. Jetten, *Enclaves amérindiennes*, p. 133.

Canada : « nous ne nous soutenons que par la faveur des Sauvages; c'est le contrepoids qui fait pencher la balance de notre côté. »⁸⁸⁸

Les autres Autochtones de la vallée du Saint-Laurent

Alors que la population coloniale grandissait dans la vallée du Saint-Laurent, l'occupation du territoire connut des changements importants à compter de la décennie de 1650. Les tribus nomades délaissèrent progressivement les régions de Québec et de Trois-Rivières où s'établirent les colons canadiens. Les Montagnais abandonnèrent la région de Québec et de Trois-Rivières, tandis que les Algonquins de l'ouest se replièrent, concentrant leurs activités de chasse dans la vallée de l'Outaouais. Quant aux Algonquins de Trois-Rivières, ils se replièrent progressivement en amont de la rivière Saint-Maurice. L'établissement des nouveaux arrivants français dans la vallée laurentienne ne fut sans doute pas étranger à cette retraite. En effet, alors qu'au début des années 1660, la colonie comptait environ 2500 habitants d'origine française, elle explosa à près de 15 000 à la fin du 17^e siècle. Bien que ces chiffres demeurent modestes en comparaison à ceux des colonies anglaises, ils étaient suffisants pour repousser le gros gibier. Déjà, en 1664, Pierre Boucher constatait qu'il se faisait très rare aux environs de Québec, s'étant « retiré à dix ou douze lieues de là ». ⁸⁸⁹

De manière générale toutefois, la colonisation française ne fut jamais très imposante et elle n'entraîna pas en conflit avec le mode de vie traditionnel des Premières Nations. Peu nombreux, les colons canadiens étaient concentrés surtout le long des basses terres de la vallée du Saint-Laurent, délaissées par les tribus sédentaires iroquoiennes au 16^e siècle. C'est ainsi que des producteurs de farine de blé remplacèrent des producteurs de farine de maïs. Au-delà, d'immenses territoires demeuraient libres pour les activités de chasse et de pêche. Pour les Autochtones, la colonisation française apparaissait nettement moins menaçante que celle des Anglais, dont la réputation était d'être des « mangeurs de terre ». ⁸⁹⁰ Dans les régions visitées uniquement par les traiteurs et par quelques missionnaires, ce qui forment aujourd'hui la plus grande partie du territoire du Québec, les activités traditionnelles de subsistance des tribus nomades se poursuivaient. Ces modes de vie anciens combinaient des séjours prolongés à l'intérieur des terres durant la saison hivernale et le retour le long des côtes durant l'été. ⁸⁹¹

Dans ces régions éloignées, des changements s'opérèrent néanmoins à l'égard de certains aspects de la culture matérielle autochtone. Au 18^e siècle, les produits européens avaient déjà fait leur entrée dans la plupart de leurs communautés,

⁸⁸⁸ A. Beaulieu, *Les Autochtones du Québec*, p. 92.

⁸⁸⁹ A. Beaulieu, *Les Autochtones du Québec*, p. 72.

⁸⁹⁰ A. Beaulieu, *Les Autochtones du Québec*, p. 91.

⁸⁹¹ A. Beaulieu, *Les Autochtones du Québec*, p. 88.

même celles qui vivaient très loin des centres de colonisation. Les armes à feu, les haches, les couteaux, les chaudrons de cuivre, les tissus européens et des produits alimentaires, comme la farine, étaient devenus des articles essentiels de la vie quotidienne. Pour se les procurer, les Amérindiens visitaient chaque année les postes de traite de l'arrière-pays, très souvent établis là où les Autochtones installaient traditionnellement leurs campements d'été.⁸⁹²

À certains endroits, l'attrait pour les produits européens incitait quelques familles montagnaises à séjourner de longues périodes autour des postes de traite. Cette situation était manifeste notamment à Tadoussac. Pour payer la farine, les pois et le maïs achetés aux Français, elles se livraient principalement à la chasse aux phoques, dont les huiles étaient vendues sur les marchés européens. Plus bas sur le fleuve, près de l'embouchure de la rivière Betsiamites, le poste des Îlets-Jérémie comptait aussi une petite population montagnaise stable qui s'adonnait à la chasse aux phoques. La tendance à se regrouper autour des comptoirs de traite de manière prolongée ne fut toutefois pas un phénomène généralisé. À l'intérieur des terres, elle ne touchait qu'un petit nombre de membres des Premières Nations. La plupart d'entre eux n'y séjournaient que quelques semaines durant l'été, le temps d'échanger leurs fourrures contre des marchandises européennes. La tendance au regroupement autour de ces comptoirs fut observée aussi chez les Cris de la baie James, qui transigeaient avec les postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Là aussi, elle ne concernait qu'un petit nombre de familles.⁸⁹³

Dans la vallée du Saint-Laurent, il y avait aussi des Amérindiens isolés établis à l'extérieur de leurs villages, dans les villes et dans les campagnes. Plusieurs étaient restés derrière quand leurs communautés avaient déménagé, tandis que d'autres refusaient la tutelle cléricale tout en continuant de commercer avec les marchands canadiens et français.⁸⁹⁴

Le rôle stratégique des Premières Nations au Canada se limita, pour l'essentiel, aux Amérindiens domiciliés de la vallée laurentienne et, dans une moindre mesure, aux Micmacs de la Restigouche. À partir de la seconde moitié du 17^e siècle, les Autochtones qui vivaient au nord du Saint-Laurent, en dehors des zones de colonisation, virent leur apport se marginaliser progressivement. Les Montagnais, dont le nombre avait décliné de manière significative, ne participaient plus qu'occasionnellement aux opérations militaires françaises, tout comme les Atikamekws de la Haute-Mauricie. Quant aux Cris de la baie James et aux Naskapis, ils préféraient se tenir à l'écart des conflits opposant les puissances européennes.⁸⁹⁵

⁸⁹² A. Beaulieu, *Les Autochtones du Québec*, pp. 88-89.

⁸⁹³ A. Beaulieu, *Les Autochtones du Québec*, p. 89.

⁸⁹⁴ L. Dechêne, *Habitants and Merchants*, p. 8.

⁸⁹⁵ A. Beaulieu, *Les Autochtones du Québec*, p. 94.

Les Pays d'en Haut et le « middle ground »

À l'ouest de Montréal, dans les vastes étendues de forêts, de prairies, de lacs et de rivières des Pays d'en Haut, des Canadiens et des Français, principalement des coureurs de bois, des soldats, des missionnaires et des habitants, constituaient d'abord une petite minorité tentant de négocier sa place au sein d'une population bien plus imposante d'Amérindiens. Dans la deuxième moitié du 17^e siècle, l'écosystème autochtone comptait environ 80 000 Amérindiens dans un rayon de 800 kilomètres de Montréal. Quelque 50 000 d'entre eux occupaient le territoire iroquois au Sud du lac Ontario. Environ 4 000 Algonquins vivaient sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent et des clans de Mohicans traversaient fréquemment la frontière avec la Nouvelle-Angleterre pour visiter la colonie canadienne. Les Ojibwés, au nombre de 20 000, formaient un autre groupe à l'ouest, entre la rivière des Outaouais et le lac Michigan, qui visitait occasionnellement la colonie. Il y avait aussi les nations nordiques des Cris et des Montagnais et, plus à l'est, des Micmacs, des Abénakis et des Malécites.⁸⁹⁶

Après la dévastation iroquoise autour des Grands Lacs qui dispersa de nombreuses victimes durant les décennies 1640 et 1650, des survivants s'étaient enfuis à l'ouest pour trouver refuge autour de la rivière des Illinois, sur la rive sud du lac Supérieur ainsi que sur la rive ouest du lac Michigan. Chaque regroupement de villages abritait diverses nations, notamment des Renards, des Sakis, des Mascoutins, des Potéoutamis, des Kickapous, des Miamis, des Ojibwés, des Outaouais, des Wyandot, des Winnebagos, des Menominee ainsi que des Illinois.

Dans ces villages de réfugiés, la vie n'était pas de tout repos. Malgré la zone tampon créée par la désertion de leurs terres ancestrales, la menace d'attaques iroquoises pesait constamment sur eux. Les réfugiés souffraient fréquemment de famine, alors que la forte densité de leur population menait à l'épuisement des ressources locales de poissons, de gibiers et de maïs. De plus, les conditions de malnutrition chronique les rendaient vulnérables aux maladies introduites par les coureurs de bois et les missionnaires.

Des conflits faisaient également surface, alors que certains groupes entretenaient de longues traditions de méfiance entre elles. Des disputes, quant à des lieux de pêche et des territoires de chasse, ainsi que des accusations de sorcellerie, menaient à de nombreux meurtres. À leur tour, ceux-ci incitèrent à la vengeance dans des cycles interminables de violence. Ces populations avaient un criant besoin de moyens pour régler leurs conflits ainsi que d'un accès aux marchandises européennes, notamment les armes à feu. Dans ce contexte, la porte s'ouvrit toute grande aux traiteurs français et canadiens pour établir un vaste réseau de postes fortifiés, le plus important d'entre eux étant Michilimakinac.⁸⁹⁷

⁸⁹⁶ L. Dechêne, *Habitants and Merchants*, p. 4.

⁸⁹⁷ A. Taylor, *American Colonies*, p. 378.

Dans cette région, les Amérindiens et les Français développèrent graduellement des relations basées sur des accommodements mutuels. Dès leur conception, ces relations n'étaient pas le fruit d'une rencontre entre des réfugiés pauvres et dévastés cherchant à s'approprier un peu de la richesse des Français. Il s'agissait plutôt de la construction précaire d'un réseau diplomatique dont le maintien était essentiel tant pour les Français que pour les Premières Nations de cette région. Ces relations réciproques perdurèrent, non pas en raison d'affinités mystiques avec les Français ou d'une dépendance à leur égard. Plutôt, ces acteurs créèrent ensemble un réseau complexe de liens économiques, politiques, culturels et sociaux pour répondre aux exigences de leur situation propre.⁸⁹⁸

Ils se réunirent pour tenter de se comprendre et ainsi créer de nouvelles coutumes et rhétoriques qui encadreraient leurs relations. Déjà en conflit avec les Iroquois, les Français se savaient militairement dépendants de l'appui de ces nations et ne pouvaient se permettre de s'en faire des ennemis. Cette faiblesse du pouvoir colonial dans les Pays d'en Haut contrastait fortement avec les régions du Chesapeake et de la Nouvelle-Angleterre, où les Anglais avaient rapidement et impitoyablement pris possession du territoire, en nombres qui submergèrent leurs premiers habitants.⁸⁹⁹

Parce que ces peuples, de langue algonquienne pour la plupart, et les Français devinrent des partenaires commerciaux et des alliés militaires, les frontières qui les séparaient se fondirent l'une dans l'autre. Il était évidemment toujours impossible visuellement de confondre les camps, mais après un certain temps, on ne pouvait plus en dire autant de l'origine des différentes pratiques et mœurs de chacun. Les Algonquiens étaient parfaitement confortables avec leur identité autochtone et leurs traditions et les Français l'étaient tout autant dans la justesse de leurs voies européennes. Néanmoins, tous devaient négocier avec des étrangers qui ne partageaient ni leurs valeurs, ni leurs présomptions quant à la manière appropriée de faire les choses. Par le dialogue et l'écoute, ils en arrivèrent à une conception commune des bonnes façons d'agir dans la conduite de leurs affaires commerciales et diplomatiques. En somme, ils en vinrent à créer ensemble un vaste terrain d'entente, ou ce que l'historien Richard White nomma le « middle ground ».⁹⁰⁰

Ce terrain d'entente dépendait de l'incapacité dans les deux camps à imposer à l'autre, par la force, ce qu'on voulait. Cet espace incongru évoluait en fonction du besoin des divers groupes de trouver des moyens, autres que la domination, d'obtenir la coopération ou le consentement de l'autre. Pour y arriver, ceux qui opéraient dans cet entre-deux devaient, par nécessité, tenter de comprendre la perspective et le raisonnement des autres et de les assimiler suffisamment pour

⁸⁹⁸ R. White, *The Middle Ground*, p. 33.

⁸⁹⁹ A. Taylor, *American Colonies*, p. 377.

⁹⁰⁰ R. White, *The Middle Ground*, p. 50.

faire avancer leurs propres desseins. Dans les conseils diplomatiques particulièrement, le terrain d'entente était un domaine d'improvisation et d'invention constante, que l'on présentait comme des arrangements bien établis dans sa propre société. De ses nouvelles conventions, de nouveaux besoins émergeaient et ainsi de suite, le cycle continuait.⁹⁰¹

L'élément central et déterminant du « middle ground » était la volonté, de la part de ceux qui l'avaient créé, de justifier leurs propres actions selon ce qu'ils percevaient comme étant les prémisses culturelles de leurs vis-à-vis. On agissait en fonction d'intérêts issus de sa propre culture, mais pour faire avancer sa cause, on devait convaincre des représentants d'une culture étrangère qu'une telle action mutuelle était juste et légitime.⁹⁰² En tentant de persuader l'autre, chacun cherchait naturellement des congruences, perçues ou réelles, entre les deux cultures et quand on y arrivait, il s'agissait souvent du résultat de malentendus ou d'accidents. En effet, aux yeux d'observateurs d'époques subséquentes, les interprétations, offertes par un représentant d'un camp sur les pratiques d'un autre, pouvaient parfois paraître ridicules. Toutefois, cela n'avait pas d'importance. Toute congruence culturelle, qu'importe à quel point elle pouvait être mince et précaire, pouvait s'appliquer et prendre vie, tant qu'elle était acceptée des deux côtés. Tel que l'affirme Richard White : « Les conventions culturelles n'ont pas à être authentiques pour prendre effet, pas plus que les précédents légaux ne doivent l'être. Elles ne doivent qu'être acceptées ». Existait simultanément sur deux plans, le « middle ground » était le produit d'interactions quotidiennes, de même que de relations diplomatiques formelles entre des peuples distincts.⁹⁰³

Les Français comprirent rapidement que, dans les sociétés autochtones, il n'y avait pas de médiation possible ou d'action significative à portée publique sans accorder de cadeaux. Sans eux, les mots n'avaient pas de valeur et aucune entente ne pouvait survenir. Plus les cérémonies et les offrandes étaient grandioses, plus les accords étaient sérieux et contraignants. Contrairement aux tribus réfugiées qui souffraient de privation et de violence, les Français étaient les seuls à détenir les moyens essentiels aux cérémonies et aux ententes nécessaires à une réconciliation entre de nombreux groupes aux intérêts et aux rancunes propres. C'est ainsi que des couvertures, des chaudrons, des couteaux, des hachettes, des fusils, des munitions et de la poudre s'imposèrent comme des éléments critiques pour instaurer la paix.⁹⁰⁴

Le « middle ground » s'appuyait sur des malentendus créatifs. Le plus marquant d'entre eux fut celui où les Français proclamèrent que leur roi et ses officiels étaient les « pères » de leurs « enfants » amérindiens. Dans ce contexte, on donna le titre

⁹⁰¹ R. White, *The Middle Ground*, p. 52.

⁹⁰² R. White, *The Middle Ground*, p. 52.

⁹⁰³ R. White, *The Middle Ground*, pp. 52-53.

⁹⁰⁴ A. Taylor, *American Colonies*, p. 380.

de « Onontio » au gouverneur général de la colonie, surnom dérivant d'une traduction huronne qui signifiait « grande montagne ». Les Français tentaient ainsi d'instaurer une relation hiérarchique qui, naturellement, leur procurerait un statut supérieur aux Amérindiens, dont le devoir serait dorénavant d'obéir à leur patriarche européen. De leur côté, les Amérindiens acceptaient cette terminologie uniquement parce qu'ils l'entendaient bien autrement. Empruntant au système de parenté iroquoien, dans lequel les mères et les oncles avaient beaucoup plus d'autorité que les pères, les Amérindiens appelaient joyeusement les Français leurs « pères » dans l'attente qu'ils se comportent à l'instar des pères dans leur propre culture : indulgents, généreux et peu autoritaires. Dans ces sociétés, un père donnait bien davantage qu'il ne recevait.⁹⁰⁵

La naissance de l'alliance des Pays d'en Haut

Pour bâtir une véritable alliance commerciale et militaire avec les nations autochtones des Pays d'en Haut, les Français devaient par-dessus tout unifier les réfugiés fractionnés du pays des Illinois et des Grands Lacs. Pour y arriver, ils se firent les médiateurs de leurs nombreuses disputes et, dans ce contexte, la dissension qui régnait entre les tribus constituait pour les Français une occasion en or de se rendre indispensables.⁹⁰⁶

Pour mettre un terme aux cycles de violence, les Français embrassèrent le rôle de pourvoyeurs de cadeaux visant à « couvrir les tombes » des morts. Le rituel et les présents persuadaient la famille des victimes de renoncer à la vengeance et obligeait le clan du meurtrier à rendre la pareille en rapportant des scalps iroquois. À contre-cœur, les officiers français devaient même accepter de recevoir des compensations, lors de rituels, de la part d'Amérindiens qui avaient tué un des leurs, plutôt que de tenter de les inculper comme des criminels.

En retour de leurs cadeaux, les Français espéraient gagner l'allégeance de ces nations autochtones. Malheureusement pour eux, le chef à qui l'on remettait les présents ne pouvait généralement qu'influencer les membres de sa propre famille au sein de son village. Au grand dam des dirigeants coloniaux, il ne lui était pas possible de commander la ligne de conduite d'un village entier, encore moins celle de sa tribu. À répétition, des chefs tentèrent d'expliquer cet état de fait au gouverneur de la colonie : « Père : ce n'est pas la même chose pour vous que pour nous. Quand vous commandez, tous les Français obéissent et vont à la guerre. Mais je ne pourrais pas être écouté et obéi par ma nation d'une même manière. Donc, je ne peux répondre que pour moi et pour ceux qui me sont immédiatement alliés ou qui me sont apparentés ».⁹⁰⁷

⁹⁰⁵ A. Taylor, *American Colonies*, p. 380.

⁹⁰⁶ A. Taylor, *American Colonies*, p. 379.

⁹⁰⁷ A. Taylor, *American Colonies*, p. 380.

Pour influencer un village entier, les Français devaient multiplier les récompenses auprès de plus d'un chef et offrir suffisamment de cadeaux pour satisfaire les diverses lignées parentales. Ces présents permettaient aux Français d'exercer une certaine influence dans les villages de leurs alliés, car les chefs récipiendaires avaient naturellement plus de poids dans leur communauté que ceux qui n'en recevaient pas. Toutefois, ils devaient éviter de placer des exigences trop lourdes sur leurs « clients », car un chef trop autoritaire pouvait rapidement perdre son influence et courir le risque d'être assassiné. Ces contraintes suscitaient de la frustration chez les Français qui considéraient qu'il leur en coûtait trop cher pour obtenir si peu de contrôle. Malgré ces chocs culturels, l'alliance franco-amérindienne, initiée par Samuel de Champlain au début du siècle, s'étendit progressivement à un grand nombre de nations autochtones du bassin des Grands Lacs et du pays des Illinois. Armés par les Français, elles infligeront des défaites sanglantes à leurs anciens bourreaux, les Iroquois.⁹⁰⁸

Le métissage en Nouvelle-France

« Nos fils marieront vos filles et nous formerons qu'un seul peuple », voilà les paroles de Samuel de Champlain prononcées à deux occasions. Cette phrase fut souvent citée pour illustrer la tolérance dont il avait fait preuve dans son rapport avec les Amérindiens. Certainement, Champlain avait activement encouragé le mélange entre les Français et les Amérindiens ainsi que les mariages mixtes. Sans diminuer son œuvre toutefois, cette approche ne lui était pas propre. Il s'agissait plutôt de la politique coloniale instaurée par le roi Henri IV, encouragée par les cercles d'influence humaniste qui gravitaient autour de la cour royale. Dans le contexte de rivalités entre les puissances européennes, les Français étaient frileux d'envoyer des citoyens vers des contrées nordiques lointaines, de peur que cela ne se fasse au détriment du poids démographique dans la métropole. L'alternative fut donc de laisser partir de petits groupes de colons qui se marieraient avec les populations autochtones. Supposant qu'un « Sauvage » ne puisse faire autrement que de devenir civilisé, la mixité engendrerait, directement sur place, des citoyens français outre-mer se voyant confiés tous les privilèges et les responsabilités attendus. C'est avec ces buts en tête, d'intégration et de subordination à la couronne, que fut rédigée la première charte de la Compagnie de la Nouvelle-France en 1627.⁹⁰⁹

Malgré l'intention du gouvernement royal d'acculturer les Amérindiens aux mœurs françaises, c'est plutôt l'inverse qui se produisit. À force de les côtoyer, ce furent les Canadiens qui assimilèrent davantage les manières amérindiennes. Encore répandue en Europe au début du 17^e siècle, l'idée qu'en Amérique tout était en

⁹⁰⁸ A. Taylor, *American Colonies*, pp. 380-381.

⁹⁰⁹ Olive Patricia Dickason, « From "One Nation" in the Northeast to "New Nation" in the Northwest: A look at the emergence of the métis » dans Jacqueline Peterson, Jennifer S.H. Brown, *The New Peoples Being and Becoming Métis in North America*, Winnipeg, The University of Manitoba Press, 1985, pp. 21-22.

retard et barbare ne résista pas à l'expérience.⁹¹⁰ Ayant cru qu'aux confins de la civilisation, les humains se confondaient aux animaux, couverts de fourrure, les Européens découvrirent des êtres humains à faible pilosité. De plus, ce furent les Amérindiens qui trouvèrent hideux le port de la barbe. Au lieu de découvrir des êtres difformes et diminués, les Français firent la connaissance de femmes et d'hommes dont la condition physique et la taille leur était supérieures.⁹¹¹

À partir de 1663, c'est-à-dire avec l'instauration du régime royal, la politique française consista à placer des représentants du roi parmi les nations amérindiennes. Graduellement et tout au long du régime français, la zone d'influence française des Grands Lacs, du Haut-Mississippi, de la Louisiane, se couvrit de postes où vivaient des officiers et de petites garnisons qui promouvaient la diplomatie de leur roi et, en son nom, remettaient des présents aux nations alliées. Dans ce contexte, même les missionnaires devenaient des ambassadeurs du pouvoir français. Bien que l'objectif visait une domination de l'autre, cette approche n'impliquait pas moins une grande proximité, comme une boîte de Pandore; de nombreux Canadiens et Français vivant au milieu de peuples amérindiens. C'est d'ailleurs pour cette raison que les archives coloniales françaises sont si riches en renseignements sur les mœurs et coutumes des nations amérindiennes.⁹¹²

La fascination européenne pour les sociétés autochtones

Bien que la société coloniale française soit demeurée monarchique, seigneuriale et catholique, la créolisation des colons s'explique particulièrement par la fascination que les sociétés autochtones exerçaient généralement sur eux. Le grand nombre de Canadiens devenus Amérindiens, ou vivant parmi eux aux 17^e, 18^e et 19^e siècles en est d'ailleurs une preuve évidente.⁹¹³

L'attrait de la vie amérindienne séduisit beaucoup de jeunes colons provenant des populations agricoles. Qu'il s'agisse de leur admiration de la beauté physique des Amérindiens, de leur désir de liberté devant les contraintes européennes ou de leur enthousiasme pour l'exotisme des manières amérindiennes⁹¹⁴, cette vive fascination pour les Premières Nations facilita certainement leur adaptation aux réalités du pays. En 1685, dans une lettre s'adressant au ministre français des

⁹¹⁰ Denys Delâge, « L'influence des Amérindiens sur les Canadiens et les Français au temps de la Nouvelle-France », dans revue *Lekton*, vol. 2, no 2, Automne 1992, p. 7, sur Département de philosophie de l'UQÀM, édition électronique consultée le 27 février 2020, <http://classiques.uqac.ca>

⁹¹¹ D. Delâge, « L'Influence des Amérindiens », pp. 74-75.

⁹¹² Denys Delâge, « Modèles coloniaux, métaphores familiales et changements de régime en Amérique du Nord aux XVII^e et XIX^e siècles », Les *Cahiers des Dix*, # 60, Québec, Les Éditions La Liberté, 2007, p. 27.

⁹¹³ D. Delâge, « Essai sur les origines de la canadienité » p. 39.

⁹¹⁴ Jennifer Dyar: "Fatal Attraction: The White Obsession with Indianness", dans *The Historian*, vol 65, no 4, June 2003, pp. 817-836.

affaires maritimes, le gouverneur Denonville écrivit : « Je ne saurais assez, Monseigneur, vous exprimer l'attrait que tous les Jeunes gens ont pour cette vie de Sauvages qui est de ne rien faire, de ne se contraindre pour rien, de suivre tous ses mouvements et de se mettre hors de la correction ». ⁹¹⁵ Au grand dam du gouverneur, ce processus d'acculturation échappait au contrôle colonial. À ses yeux, les Amérindiens nomades corrompaient même les gens dans les seigneuries : « Vous ne sauriez croire, Monseigneur, le tort que cela fait à la colonie, car non seulement les enfants des seigneurs s'accoutument à vivre en libertinage comme eux, mais même abusent des filles et femmes sauvagesses qu'ils entretiennent avec eux, et mènent à leurs chasses dans les bois. » ⁹¹⁶

L'exemple de Claude Petitpas, sieur de Lafleur, se veut révélateur de cette époque. Il débarqua en Acadie à un très jeune âge, alors que les familles françaises étaient peu nombreuses, isolées et séparées par de grandes distances. Dans un tel environnement, Petitpas développa un goût de l'aventure et tissa des relations intimes avec les Micmacs qui vivaient à proximité. Plus tard, ses fils grandirent avec des Métis — un terme qui fut noté dès l'époque de Champlain ⁹¹⁷ — et graduellement, s'éloignèrent des mœurs européennes pour se rapprocher de celles des Amérindiens ⁹¹⁸.

Les Canadiens qui couraient les bois interagissaient avec des sociétés qui valorisaient beaucoup plus le corps que celle dont ils provenaient, où la « culture des apparences » européenne se jouait davantage autour du vêtement. Graissé, peint, tatoué de multiples motifs, percé, orné de colliers, de bracelets ou autres pendentifs faits de dents et de griffes d'ours, de piquants de porc-épic ou d'autres, dans de nombreuses sociétés autochtones, le corps se donnait à voir ! Même les hommes étaient souvent qualifiés de « dandys » par les observateurs européens, parce qu'ils pouvaient passer plusieurs heures chaque jour à se pomponner, se coiffer, s'orner ou s'épiler le menton. ⁹¹⁹

Les Canadiens qui vivaient avec les Amérindiens se vêtaient de leurs mêmes habits, se graissaient les cheveux, participaient à des danses, mimaient leurs attitudes, se mélangeaient à eux, criaient, chantaient et assistaient à leurs cérémonies en pratiquant leurs rituels païens. Bon nombre adoptèrent aussi le tatouage, « car on ne passerait pas pour un homme parmi les Sauvages du Pays d'en Haut si on ne se

⁹¹⁵ D. Delâge, « L'Influence des Amérindiens », p. 54.

⁹¹⁶ D. Delâge, « L'Influence des Amérindiens », p. 54.

⁹¹⁷ Jennifer S. H. Brown, « Métis, Half-breeds, and Other Real People: Changing Cultures and Categories », dans *The History Teacher* 27, 1993, p. 20.

⁹¹⁸ Devrim Kaharasan, *Métissage in New-France: Frenchification, Mixed Mariages, and Métis as Shaped by Social and Political Agents and Institutions 1508-1886*, European University Institute, Department of History and Civilisation, Thesis for assessment with a view to obtaining the degree of Doctor of History and Civilisation of the European University Institute, 2006, p. 146.

⁹¹⁹ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 545.

faisait pas piquer ». Conservant leur bagage européen, ils leur donnaient leurs propres motifs et significations : « ils se plaisent à se faire piquer et il y en a beaucoup qui, au visage près, le sont presque par tout le corps. J'en ai vu plusieurs dont un officier, homme de condition, qui, outre une image de la vierge avec l'enfant Jésus, une grande croix sur l'estomac avec les paroles miraculeuses qui apparurent à Constantin et une infinité de piqûres dans le goût des Sauvages, avait un serpent qui lui faisait le tour du corps, dont la langue pointue et prête à darder venait aboutir sur une extrémité que vous devinez ». ⁹²⁰ Pehr Kalm témoigna lui aussi de cette propension des voyageurs au *piquage* : « Ces dessins représentent, en quelques traits, le soleil, Notre Sauveur en croix, ou quelque autre objet que leur a suggéré leur fantaisie. Les Français laissent ordinairement aux Sauvages le soin de l'exécution, puisqu'ils sont maître en cet art ». ⁹²¹

Les Européens se rasaient peu, mais du 17^e au 19^e siècle, quand ils se retrouvaient en pays amérindien, ils étaient soucieux d'avoir les joues et le menton débarrassés de leurs poils. Il s'agissait pour eux d'être plus présentables, notamment vis-à-vis des jeunes femmes autochtones pour lesquelles virilité ne rimait pas avec pilosité. De façon générale, il était coutumier de faire sa toilette et de se raser quand on était sur le point de rejoindre un fort ou d'entrer dans un village amérindien. ⁹²²

Les charmes de la femme amérindienne

L'intimité des peuples n'est jamais aussi forte que lorsque les corps et les cœurs se mêlent et, en Nouvelle-France, ce métissage fut loin d'être un aspect secondaire de la rencontre interethnique. ⁹²³ Dans les premières décennies de la colonie, le climat rigoureux, les défis de cultiver en territoire nordique ainsi que de se déplacer et de s'alimenter rendaient difficiles la survie des colons français. En plus, jusqu'en 1663, très peu de femmes avaient pris le risque de traverser l'Atlantique pour tenter leur chance dans le nouveau monde. Dans un tel environnement, de nombreux hommes établirent des liens intimes avec les communautés autochtones qui s'avérèrent nécessaires à leur survie et facilitèrent leur implantation sur leur terre d'accueil. ⁹²⁴ Les unions mixtes étaient même activement encouragées par les autorités françaises et bénies par le clergé. Dans cette rencontre des deux civilisations, de nombreux interprètes, coureurs de bois et voyageurs formèrent des familles et combinèrent des ascendances amérindiennes et françaises. ⁹²⁵

Accompagné d'une Amérindienne, le colon pouvait circuler plus sûrement et avec plus d'aisance. Sachant se déplacer dans la forêt depuis leur tendre enfance et

⁹²⁰ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 199.

⁹²¹ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 546.

⁹²² G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 549.

⁹²³ Gilles Havard, Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Flammarion, 2003, p. 268.

⁹²⁴ O. P. Dickason, *The New Peoples*, p. 22.

⁹²⁵ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 509.

dotées d'une connaissance intime du territoire, ces femmes devenaient ainsi des intermédiaires précieuses entre le Français et son milieu naturel et humain. L'Amérindienne pouvait l'initier à son mode de vie et lui ouvrir la porte de son lignage, de son clan et de sa tribu. Elle pouvait faire de lui un parent et lui offrir la confiance et la protection des siens et même, éventuellement, celle des chefs. L'assistance technique qu'elle pouvait offrir prenait de nombreuses formes. Capable de transporter les lourds effets de son compagnon durant les voyages de traite, elle savait piler le maïs, cueillir les baies et autres fruits sauvages, recueillir l'eau d'érable, capturer du petit gibier, préparer les repas, trouver des plantes médicinales dans la forêt, s'occuper du chauffage ou laver le linge sur le bord des cours d'eau. Elle maîtrisait aussi l'art de confectionner des mocassins, des mitasses, des jarretières, des gants, des ceintures et des sacs en cuir. Elle participait également aux réparations et à l'entretien du canot et, bien sûr, elle savait tanner les peaux.⁹²⁶

Dans les Pays d'en Haut, où il n'y avait pas d'animaux de trait, la force physique était particulièrement appréciée chez une épouse. Les femmes cris ou assiniboines, les plus recherchées, étaient capables « de porter huit ou dix pierres en été, et de traîner d'énormes charges en hiver ». Chez les Ojibwés et les Algonquins, a-t-on rapporté, « la femme nage dans le canot comme l'homme ».⁹²⁷ Il va sans dire, ces femmes aux mille et un talents jouèrent un rôle central dans le développement du commerce des fourrures en Nouvelle-France.⁹²⁸

Les mariages mixtes dans la traite des fourrures

La pratique de la traite des fourrures favorisa l'émergence de mariages mixtes en bonne et due forme. En effet, les sociétés amérindiennes, avec leur emphase sur les liens de parenté, préféraient clairement ce type de relation formelle en guise d'assise à des alliances commerciales.⁹²⁹ Dans ce monde, un homme ne pouvait pas vivre sans femme et l'inverse était tout aussi vrai. Pour survivre, chasseur et couturière étaient, l'un à l'autre, indispensables, tel que l'exprimait un chasseur au père Le Jeune au 17^e siècle : « Vivre parmi nous sans femme, c'est vivre sans secours, sans ménage et toujours vagabond. »⁹³⁰

Une description contemporaine nous ouvre une fenêtre instructive sur la nature de ces arrangements : « Lorsqu'un Français négocie avec les Outaouais, il prend pour le servir une de leurs filles, celle qui est apparemment la plus à son gré : il la demande au père et cela se fait à certaines conditions; il promet de lui donner

⁹²⁶ G. Havard, *Empire et métissages*, pp. 641-642.

⁹²⁷ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 197.

⁹²⁸ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 641.

⁹²⁹ O.P. Dickason, *The New Peoples*, p. 24.

⁹³⁰ Denys Delâge, Claude Hubert, « Disparition de nations amérindiennes dans les registres de baptêmes, mariages et sépultures : quelle validité? », *Les Cahiers des dix*, no 71, Les Éditions La Liberté, Québec, 2017, p. 11.

quelques couvertures, quelques chemises, un fusil, de la poudre et du plomb, du tabac, des outils; enfin ils conviennent ensemble de choses et font leur marché. La fille qui a connaissance du pays s'engage de son côté à servir le Français en toutes manières, d'accommoder ses peaux et de vendre ses marchandises pendant le temps qui est marqué et cela s'exécute très fidèlement de part et d'autre. L'amour est le devoir dont on s'acquitte en premier, car le marché est ainsi fait. »⁹³¹

De tels arrangements, qui accommodaient les traiteurs canadiens, furent facilités par une attitude d'ouverture chez plusieurs groupes amérindiens face au mariage. Alors que, pour eux, le clan était primordial, ils ne considéraient pas le mariage comme une association nécessairement permanente, particulièrement si aucun enfant n'était impliqué. Par ailleurs, la polygynie (le fait de vivre avec plusieurs femmes) faisait partie intégrante de leur cadre social et économique. Dans ces sociétés, le nombre de femmes était supérieur à celui des hommes, alors que ces derniers mouraient davantage à la guerre et à la chasse. Pour eux, il était tout à fait acceptable pour un Canadien de s'unir à une de leurs femmes, même s'il avait déjà une autre épouse dans sa propre communauté.

Inévitablement, de tels arrangements furent nombreux, non seulement dans le cadre de la traite des fourrures, mais aussi dans celui des alliances militaires. À titre d'exemple, deux envoyés coloniaux, le Canadien Paul Le Moyne de Maricourt (1663 - 1704) avec les Onondagas et le Français Louis-Thomas Chabert de Joncaire (environ 1670 - 1739) avec les Senecas, avaient chacun simultanément des épouses française et amérindienne.⁹³² Chez les Ojibwés du lac Supérieur, plusieurs Canadiens et Français prirent également pour compagnes des femmes de la tribu, donnant naissance à de grandes familles qui demeuraient avec la mère. Les liens d'amour et de sang ainsi créés survécurent jusqu'à tard au 19^e siècle.⁹³³ Sans pour autant être un phénomène largement répandu, tout semble indiquer que le parcours de ces hommes ne faisait pas figure d'exception dans la colonie à cette époque.⁹³⁴

L'appel de l'éros

Pour certains coureurs de bois ou militaires, s'embarquer pour les Pays d'en Haut voulait dire se séparer de sa compagne dans la vallée du Saint-Laurent. Pour d'autres, cela signifiait aussi de partir en quête d'une Amérindienne en remontant le fleuve. Aux yeux de ces hommes qui s'exilaient durant des semaines, des mois, voire des années sur les rives des Grands Lacs, l'appel de l'Ouest n'était donc pas seulement celui des fourrures. C'était aussi celui d'une libido qui cherchait à s'exprimer dans ces espaces valorisant la fertilité, au détriment de la virginité, où

⁹³¹ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, pp. 193-194.

⁹³² O.P. Dickason, *The New Peoples*, p. 25.

⁹³³ William W. Warren, *History of the Ojibway People*, Second Edition, Minneapolis, Minnesota Historical Society Press, 2009 (1885), pp. 123-124.

⁹³⁴ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 648.

abondaient des femmes autochtones sexuellement libres et accueillantes. Dans son ouvrage intitulé « Les Indiens blancs », Philippe Jacquin en ce sens affirme : « La rencontre avec les Indiennes a été une puissante motivation depuis les origines de la colonisation. On ne saurait à cet égard réduire la relation entre le Français et l'Indienne à son aspect socio-économique et négliger les sentiments et les désirs. » Et il ajoute : « Dans l'imaginaire des Européens, hantés par la représentation médiévale de la “femme sauvage” symbole de la source primitive de la sexualité, la permissivité de l'Indienne était associée à de puissantes pulsions libidinales et à des prouesses sexuelles ». ⁹³⁵ Dans les bois, ce rêve devenait réalité.

Dans la Nouvelle-France du 17^e siècle, l'âge moyen pour devenir époux était de 27, 28 ans, alors que l'on comptait une femme pour six ou sept hommes. ⁹³⁶ En se dirigeant en amont de Montréal ou en prenant les bois, les aventuriers pouvaient profiter d'un espace de liberté dont ils n'avaient même jamais pu rêver dans la société européenne. Les jeunes gens qui gagnaient l'Ouest avaient non seulement la possibilité de rencontrer des femmes, trop rares dans la colonie, mais également l'occasion de vivre parmi les Autochtones une sexualité libérée de la honte et des interdits. Compte tenu de l'hospitalité charnelle des Amérindiennes, les frustrations et les inhibitions en venaient à s'évanouir dans les Pays d'en Haut. À l'abri du regard inquisiteur des autorités, les libertins pouvaient cultiver leurs « vices » tout en s'amérindianisant. ⁹³⁷

Pour comprendre les relations entre les hommes et les femmes et la place du plaisir dans les sociétés autochtones, il faut se départir des catégories qui nous servent de cadre d'analyse encore aujourd'hui, telles que le mariage consacré, l'adultère, la prostitution, les mœurs « pures », les « débauches », etc. Dans les cultures autochtones, la notion de péché n'existait tout simplement pas et n'entachait nullement les pratiques sexuelles. Au contraire, selon eux, c'était l'assouvissement des désirs, et non leur refoulement comme dans l'Europe chrétienne, qui favorisait une bonne santé. On accordait même des vertus thérapeutiques aux plaisirs de la chair. ⁹³⁸

L'hospitalité sexuelle des Amérindiennes ne correspondait ni à de la prostitution, ni à des services en échange d'un paiement. De leur point de vue, elles « n'offraient » pas leur corps, mais profitaient de celui des Canadiens et des Français, auxquels pouvaient s'attacher des pouvoirs spirituels particuliers (par exemple la capacité de produire des armes à feu). Dans certains groupes, les femmes pouvaient aller passer la nuit avec un chamane plus âgé pour transmettre, à la plus jeune génération, les pouvoirs surnaturels détenus par les anciens. Selon

⁹³⁵ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, pp. 187- 191.

⁹³⁶ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 631.

⁹³⁷ G. Havard, *Empire et métissages*, pp. 630-631.

⁹³⁸ G. Havard et coll. *Histoire de l'Amérique française*, p. 272.

l'historien Gilles Havard, coucher avec un Français pouvait aussi s'apparenter, surtout lors des premiers contacts, à un coït rituel.⁹³⁹

Paradoxalement, ceux qui ont le plus écrit sur le sujet de la sexualité des Canadiens étaient aussi ceux qui avaient fait vœu de chasteté, soit les missionnaires, eux qui dénonçaient constamment les « débauches » de leurs ouailles. Bien que les historiens ne disposent pas de témoignages directs de coureurs de bois ou de soldats sur leur vie sexuelle, sur le pouvoir de séduction qu'exerçaient sur eux les Amérindiennes ou sur l'intimité au sein des couples mixtes, les écrits laissés par ces hommes du clergé nous donnent tout de même un certain aperçu de la sexualité des Canadiens dans les Pays d'en Haut.⁹⁴⁰

La demoiselle libertine

Les Français et les Canadiens en vinrent à connaître différents types de relations existant avec les Amérindiennes. D'abord, il y avait les jeunes femmes célibataires, « maîtresses de leur corps » et dont la liberté sexuelle était totale jusqu'au mariage. Dans les maisons longues, les wigwams d'écorce ou les huttes de jonc, les corps se liaient et les unions se consumaient. Les coureurs de bois et autres soldats, qu'ils soient de passage ou en provenance du fort voisin, s'adonnaient allègrement au rituel de « l'allumette », tel que décrit précédemment, pour retrouver leurs amantes la nuit venue.⁹⁴¹ En route vers la Huronie, le récollet Gabriel Sagard écrivit en 1624 : « Ces jeunes femmes et filles semblent des nymphes tant elles sont bien accommodées, et des biches tant elles sont légères du pied. » Voilà un portrait remarquablement flatteur venant de la part d'un missionnaire.⁹⁴²

L'un des premiers Français en Acadie, le poète Marc Lescarbot, n'était pas insensible lui-même aux charmes de Kinibech'coech et de Metembroech', deux jeunes filles de 18 ans. Il pensait même que les Amérindiens de Port-Royal avaient appris la manière d'embrasser grâce aux colons : « Nos Sauvages [...] avant la venue des Français en leurs contrées [...], n'avaient l'usage de ce doux miel que sucent les amants sur les lèvres de leurs maîtresses ». ⁹⁴³

Invité à la fête de la « tonne de valeur », chez les Natchez, l'officier Dumont de Montigny évoqua un « jour de plaisir et de libertés » où « tout est permis », « alors les filles vont seules ou deux ensemble se promener sur l'herbe en attendant leurs amants [...] et il est permis à chacun de prendre celle qu'il veut ». « Le Français, le sauvage, tout est pêle-mêle, en ce jour » où l'on se « divertit [...] soit en

⁹³⁹ G. Havard et coll., *Histoire de l'Amérique française*, p. 276.

⁹⁴⁰ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 629.

⁹⁴¹ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 633.

⁹⁴² R-L. Séguin, *La vie libertine en Nouvelle-France*, p. 17.

⁹⁴³ G. Havard et coll., *Histoire de l'Amérique française*, p. 275.

conversation avec la fille, soit à un autre divertissement que je ne nomme point de peur de blesser les oreilles chastes ».⁹⁴⁴

Les comptoirs de traite, notamment celui de Michilimakinac, devinrent des lieux reconnus de « dévergondage ». Aux dires du père Carheil, on y tenait un cabaret public où l'on s'adonnait aux jeux et aux danses, jour et nuit, dans les maisons transformées en éden de plaisirs. Le baron Lahontan, maintes fois critiqué pour sa largesse d'esprit, observait quant à lui que les Blancs couraient « les nuits de cabane en cabane pour débaucher les sauvagesses ».⁹⁴⁵ Voilà un bien triste bilan de la vie quotidienne dans les Pays d'en Haut!

Dans ce contexte de permissivité, les Amérindiennes connaissaient bien les produits contraceptifs que leur offrait la pharmacopée indigène. Celles qui ne voulaient pas devenir mères, pouvaient se concocter une tisane dans le but d'avorter lorsqu'elles le jugeaient nécessaire. « Les femmes autochtones, écrivit le baron Lahontan vers la fin du 17^e siècle, boivent le jus de certaines racines qui les empêchent de concevoir, ou qui fait périr leur fruit ».⁹⁴⁶

La femme de chasse

Comme le faisaient habituellement certains chasseurs amérindiens, les coureurs de bois se liaient le plus souvent avec des Amérindiennes non mariées, sortes de concubines occasionnelles ou saisonnières, parce qu'ils voyaient en elles une assistante souvent indispensable à leurs activités de traite. Ces femmes, qui refusaient le mariage au profit de la liberté, s'appelaient « femme de Chasse », « parce qu'elles se divertissaient avec des Chasseurs ».⁹⁴⁷ Elles jouèrent un rôle actif auprès des coureurs de bois ainsi que dans le contexte plus large d'échanges et de relations sociales entre les Canadiens et les Amérindiens.

Les Canadiens et les Français voyaient un double avantage à courtiser ces femmes de chasse. D'abord, à l'instar des demoiselles soufflant l'allumette de leurs soupirants, elles bénéficiaient d'une grande liberté sexuelle. Ensuite, elles étaient susceptibles de suivre et d'assister le coureur de bois dans son canot d'écorce, en direction des territoires de fourrures des Pays d'en Haut. Il n'était d'ailleurs pas rare pour un traiteur d'avoir une autre compagne, dans un poste de traite ou même sur les rives du Saint-Laurent, qu'il allait retrouver à l'issue de ses périples dans les bois.⁹⁴⁸ Intermédiaire entre les deux mondes, les femmes de chasse étaient des personnages propres à un « empire du milieu », le versant métis de la Nouvelle-France.⁹⁴⁹

⁹⁴⁴ G. Havard et coll., *Histoire de l'Amérique française*, p. 268.

⁹⁴⁵ R-L. Séguin, *La vie libertine en Nouvelle-France*, p. 23.

⁹⁴⁶ R-L. Séguin, *La vie libertine en Nouvelle-France*, p. 20.

⁹⁴⁷ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 639.

⁹⁴⁸ G. Havard, *Empire et métissages*, pp. 639-640.

⁹⁴⁹ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 644.

La femme mariée

Une fois mariées, bien des Amérindiennes demeuraient fidèles à leur homme. Pour éloigner les galants, elles tenaient un langage qui relevait de la plus belle poésie. Devant les avances d'un Canadien ou d'un Français, l'Amérindienne de rétorquer : « l'ami qui est devant mes yeux m'empêche de te voir », ce qui signifiait que l'image ou la pensée du mari s'interposait entre elle et le mâle trop entreprenant.⁹⁵⁰ D'autres étaient plus ouvertes devant l'intérêt manifesté par des coureurs de bois, alors qu'au sein de maintes nations autochtones, les conjoints étaient rarement d'une fidélité absolue. Gabriel Sagard observa à propos des Hurons que les divorces se faisaient plus rares lorsqu'il y avait des enfants, mais qu'en attendant, les femmes pouvaient multiplier les unions, jusqu'à « douze ou quinze ».⁹⁵¹

Parmi de nombreux groupes autochtones, il n'existait pas d'exclusivité de relation sexuelle. La séparation ne posait aucun problème et les conjoints pouvaient facilement changer de partenaire. Toujours chez les Hurons, de même que chez les Outaouais, les liens du mariage n'empêchaient pas les femmes, comme on l'a rapporté : « de coucher avec ceux que bon leur semble, sans que leur mari s'en embarrasse du tout, disant qu'elles sont maîtresses de leur corps et qu'elles peuvent en disposer comme elles veulent. »⁹⁵² Quant à lui, Sagard observa : « la nuit venue, les jeunes femmes et filles courent d'une cabane à [une] autre, comme font, en cas pareil, les jeunes hommes de leur côté, qui en prennent part où bon leur semble, sans aucune violence toutefois, remettant le tout à la volonté de la femme. Le mari fera le semblable à sa voisine, et la femme à son voisin... aucune jalousie ne se mêle entre eux... et n'en reçoivent aucune honte, infamie ou déshonneur. » Pareille liberté de mœurs fut également signalée vers 1664 par un narrateur jésuite, alors qu'en pays amérindien, les fêtes collectives se terminaient quelquefois, comme il en témoigne : « [par des] danses indécentes et des concubinages infâmes, les hommes emploient toute leur dévotion à avoir plusieurs femmes et en changer quand il leur plaît; les femmes à quitter leurs maris; et les filles, à vivre dans la désinvolture ».⁹⁵³

L'absence de jalousie étonnait les Canadiens et les Français. « Une nuit, écrivit le coureur de bois Radisson, je dormis auprès d'une gracieuse jeune fille qui était avec nous; en cela, ils ne trouvent rien à redire parce qu'ils vivent dans une si grande liberté qu'ils ne sont jamais jaloux les uns des autres. » Chez les Natchez, un mémorialiste constata quant à lui : « les maris sont peu jaloux, il y en a quantité qui ne font point de difficulté de prêter leurs femmes à leurs amis [...] cela vient de la liberté qu'ils ont d'en changer quand bon leur semble, pourvu cependant qu'ils n'aient point eu d'enfants avec elle, en ce cas ils les gardent jusqu'à la mort ».⁹⁵⁴

⁹⁵⁰ R-L. Séguin, *La vie libertine en Nouvelle-France*, p. 20.

⁹⁵¹ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 633.

⁹⁵² P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 189.

⁹⁵³ R-L. Séguin, *La vie libertine en Nouvelle-France*, p. 20.

⁹⁵⁴ G. Havard et coll. *Histoire de l'Amérique française*, p. 274.

Il était par contre déconseillé aux Canadiens et aux Français de coucher avec des femmes mariées au sein de certaines tribus qui pouvaient châtier les épouses trop libertines, notamment les Miamis, les Illinois et les Sioux.⁹⁵⁵

Les charmes du romantisme français

La lecture et l'écriture impressionnaient les Amérindiens et, bien souvent, le Blanc transportait un ou deux livres dans ses bagages. Dans ses écrits, le Gascon raconte l'histoire d'un Français qui, chaque soir, assis à la porte de sa cabane, lisait une fable d'Ésope à la femme autochtone avec qui il vivait maritalement. À l'égard de sa dulcinée, le Canadien ou le Français était capable d'une grande tendresse et, au jeu de l'éros, on le disait ardent et passionné.⁹⁵⁶ Dans la région de Tadoussac, l'interprète et coureur de bois Nicolas Pelletier s'éprit d'une Montagnaise, Marie Etchianich, et en fit sa femme devant Dieu et les hommes. Malheureusement, la nouvelle épouse était affligée d'une maladie incurable et durant de longs mois, Pelletier la soigna avec une douceur et un dévouement exemplaires. Malgré des soins hospitaliers intensifs à Québec, elle mourut et fut inhumée le 13 avril 1661.⁹⁵⁷

À l'intérieur de la colonie française, le libertinage pouvait également aller dans le sens inverse. En effet, plusieurs Amérindiens ne dédaignaient pas le charme des Canadiennes lorsqu'ils se rendaient aux postes de traite pour troquer leurs fourrures.⁹⁵⁸ Le sieur de Varennes rapporta, en 1756, l'histoire d'une très jolie Canadienne qui avait décampé dans les bois avec un beau et jeune sauvage et qui s'était mariée « à la mode du pays ». ⁹⁵⁹

Un va-et-vient continu entre le Canada et les Pays d'en Haut

Bien que l'interaction avec les Amérindiens ait été moindre pour les habitants des rives du Saint-Laurent que dans les Pays d'en Haut ou en Acadie, elle n'en fut pas pour autant négligeable, bien au contraire. La présence des villages amérindiens à proximité des zones de peuplement canadien mit la table à de nombreux points de contact. Selon l'historien Jan Grabowski, à Trois-Rivières et à Montréal, les établissements canadiens ne constituaient généralement pas une société homogène, mais plutôt des carrefours culturels où les Amérindiens visitaient librement les maisons des habitants, alors que les Canadiens faisaient de même dans les villages amérindiens. À la fin du régime français, les Amérindiens domiciliés de la vallée du Saint-Laurent étaient plus de 4 000 à participer « activement aux échanges économiques et culturels avec les Canadiens, en tant

⁹⁵⁵ G. Havard, *Empire et métissages*, pp. 633-634.

⁹⁵⁶ R-L. Séguin, *La vie libertine en Nouvelle-France*, p. 26.

⁹⁵⁷ R-L. Séguin, *La vie libertine en Nouvelle-France*, pp. 28-29.

⁹⁵⁸ R-L. Séguin, *La vie libertine en Nouvelle-France*, p. 26.

⁹⁵⁹ G. Havard et coll. *Histoire de l'Amérique française*, p. 269.

que clients et fournisseurs ». ⁹⁶⁰ Ces échanges reposaient en partie sur le troc et les services mutuels.

Outre la traite des pelleteries dans laquelle ils furent trappeurs, commerçants ou voyageurs, des Amérindiens travaillaient aussi comme ouvriers agricoles sur l'île de Montréal. Des Iroquois y vendaient des canots qu'ils fabriquaient eux-mêmes, de la viande de gibier, de même que les surplus de leurs récoltes, notamment du maïs, des fèves, des citrouilles, des melons, ainsi que quantité de sucre d'érable et d'herbes médicinales. ⁹⁶¹ Au milieu du 18^e siècle, comme le remarqua le botaniste suédois Pehr Kalm, les Iroquois de Kahnawake apportaient de « belles courges » au marché de Montréal « tous les jeudis soir, pour leurs clients habituels ». ⁹⁶² Quotidiennement, les rencontres se faisaient dans les marchés publics et dans les postes, de même qu'à l'occasion de parties de chasse ou de pêche. ⁹⁶³ À Sillery par exemple, on pêchait l'anguille, véritable manne pour la colonie, là où se trouvait antérieurement le camp de pêche des Montagnais. ⁹⁶⁴

Au sein des communautés religieuses, on recevait la jeunesse amérindienne dans les couvents et les collèges. ⁹⁶⁵ Au village de La Montagne, qui aboutira à terme au lac des Deux-Montagnes, les enfants de familles canadiennes et iroquoises fréquentaient les mêmes écoles. Les sœurs enseignaient les habiletés jugées appropriées pour les filles, tel que le tricot, alors que les maîtres d'école apprenaient surtout aux garçons à lire, à écrire et à travailler le bois. Des subventions royales pour l'éducation autochtone permettaient également aux fils de colons canadiens d'apprendre tout le bagage de connaissances qui était enseigné aux garçons des autres communautés environnantes. ⁹⁶⁶

On se côtoyait également les dimanches à l'église. Ce fut le cas dans certaines paroisses de Montréal, où Amérindiens et Canadiens participaient aux mêmes services religieux célébrés par les prêtres sulpiciens et jésuites. Ces événements hebdomadaires permettaient aux paroissiens de mieux faire connaissance entre eux et de tisser des liens. ⁹⁶⁷ Ces fréquentations se produisaient également dans les paroisses des autres centres de population de la vallée du Saint-Laurent. En l'honneur du Dieu chrétien, Canadiens et Amérindiens chantaient parfois tour à tour, chacun dans sa langue, les cantiques de louanges. On honorait aussi ensemble les lieux sacrés autochtones en y déposant du tabac. ⁹⁶⁸

⁹⁶⁰ G. Havard et coll. *Histoire de l'Amérique française*, pp. 240-241.

⁹⁶¹ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », pp. 4-5.

⁹⁶² G. Havard et coll. *Histoire de l'Amérique française*, pp. 239-241.

⁹⁶³ D. Delâge, « Les Amérindiens dans l'imaginaire des Québécois », p. 19.

⁹⁶⁴ D. Delâge, « L'influence des Amérindiens », p. 21.

⁹⁶⁵ D. Delâge, « Les Amérindiens dans l'imaginaire », p. 19.

⁹⁶⁶ L. Dechêne, *Habitants and Merchants*, p. 11.

⁹⁶⁷ L. Dechêne, *Habitants and Merchants*, pp. 10-11.

⁹⁶⁸ G. Havard et coll. *Histoire de l'Amérique française*, p. 238.

Au 17^e siècle particulièrement, les tavernes, les auberges et les cabarets étaient des lieux prisés de divertissement où marchands, habitants, artisans, officiers militaires, femmes aux mœurs légères ou esseulées, coureurs de bois et parfois leurs inséparables compagnons de route, des Amérindiens⁹⁶⁹, se retrouvaient pour trinquer joyeusement et s'adonner au billard ou aux cartes.⁹⁷⁰ À Québec seulement, on comptait pas moins de quinze établissements qui avaient pignon sur rue, aux noms édifiants tels que le Lion d'Or, Au Roi David, Aux Trois Pigeons, le Signe de la Croix et le Castor Gras.⁹⁷¹

Tout au long de l'année et jusqu'à la fin du régime français, les Amérindiens d'Acadie et des Pays d'en Haut visitaient régulièrement la colonie canadienne sous la forme de délégations diplomatiques ou de partis de guerre pour porter assistance à la colonie. Inversement, les colons canadiens étaient très nombreux à se rendre en pays amérindiens à des fins de commerce, de guerre et d'alliances maritales.⁹⁷²

En bons Français, on aimait aussi manger coude à coude. Les commandants de poste et les gouverneurs invitaient souvent des chefs à leur table, offrant des repas qui pouvaient parfois avoir des allures de festins de Versailles. C'était une façon comme une autre d'impressionner et de charmer leurs invités pour s'en faire des alliés. Le gouverneur Frontenac était reconnu pour inviter systématiquement à sa table les chefs amérindiens venus en ambassade à Montréal ou à Québec. Ces derniers se délectaient de pain, de pruneaux, de raisins secs, de biscuits, de vin et parfois d'un soupçon d'eau-de-vie, et ils repartaient toujours le ventre plein. Les officiers se plaisaient à discuter avec les chefs d'importance, dont le charisme était fort et le verbe facile. Le chef huron Kondiaronk était un de ceux-là. Selon le père Charlevoix, on prenait souvent plaisir à l'agacer pour entendre ses réparties, toujours vives, qui ne donnaient généralement pas de place à la réplique. « Il était en cela le seul Homme du Canada qui pût tenir tête au Comte de Frontenac, lequel l'invitait souvent à sa table pour procurer cette satisfaction à ses Officiers. »⁹⁷³

Les Français et les Canadiens formaient un groupe distinct, mais ils surent s'intégrer à la vie amérindienne et vice versa. Dans les Pays d'en Haut, l'été représentait la saison du troc, des jeux et des rencontres. L'hiver, lorsque les Amérindiens du voisinage quittaient leurs villages pour se disperser en unités restreintes sur leurs territoires de chasse, certains Canadiens et Français les suivaient, qu'il s'agisse de coureurs de bois ou de missionnaires et parfois de soldats qui souhaitaient assurer leur subsistance comme eux.⁹⁷⁴

⁹⁶⁹ J.-M. Soyez, *Quand l'Amérique s'appelait Nouvelle-France*, p. 248.

⁹⁷⁰ R.-L. Séguin, *La vie libertine en Nouvelle-France*, p. 101.

⁹⁷¹ J.-M. Soyez, *Quand l'Amérique s'appelait Nouvelle-France*, pp. 248-249.

⁹⁷² D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », p. 5.

⁹⁷³ G. Havard et coll. *Histoire de l'Amérique française*, pp. 238-239.

⁹⁷⁴ G. Havard et coll. *Histoire de l'Amérique française*, p. 236.

Quant aux Amérindiens, ils pénétraient souvent à l'intérieur même des forts français où l'on procédait à des séances de troc, des danses ou d'autres rituels. Dans certaines circonstances, ils pouvaient même s'y installer pour longtemps. Par exemple, au cours des années 1680, des Illinois, des Miamis et des Chouanons dressèrent leurs cabanes dans le fort Saint-Louis pour se mettre à l'abri des attaques iroquoises. Au 18^e siècle, au fort de Chartres, on logeait souvent pendant plusieurs jours des bandes illinoises venues rendre visite au commandant. En 1760, pour essayer de convaincre des Iroquois qu'ils faisaient un mauvais choix en s'alliant avec les Britanniques, le sieur Pouchot tenta de leur rappeler que ces derniers ne leur donnaient « pas la permission de coucher dans leurs forts ».⁹⁷⁵

Autour des postes de traite et des forts, on pratiquait ensemble les mêmes activités. Qu'il s'agisse de la chasse, de la pêche, de sorties en canots, de construire des habitations, des forts, des chapelles ou des cabanes, tous pouvaient mettre la main à la pâte. On dansait et on chantait ensemble, on transpirait pêle-mêle dans les loges de sudation et on se mesurait au jeu de la crosse ou bien on rivalisait côte à côte dans des courses à pied. Celle de Détroit, par exemple, était parmi les plus réputées dans le monde autochtone, « aussi célèbres que celles des chevaux en Angleterre », raconta l'officier français Louis-Antoine de Bougainville. Elle réunissait parfois plus de mille participants, européens et amérindiens; au milieu du 18^e siècle, un dénommé Campo s'illustra en battant à plusieurs reprises les meilleurs coureurs autochtones. Sa supériorité était telle qu'on dut lui retirer le droit de participer à la compétition.⁹⁷⁶

Pour les colons canadiens, les Amérindiens étaient des voisins et des partenaires avec qui s'étaient bâties des relations de confiance, tel que l'écrivit un missionnaire de Louisiane : « Nous vivons avec eux comme avec nos frères, et j'aimerais beaucoup mieux me trouver seul la nuit dans leurs campagnes au milieu d'eux qu'à neuf heures du soir dans la rue Saint-Jacques à Paris ». De nombreux Canadiens comptaient des amis intimes parmi les Autochtones et, évidemment, parfois des amantes.⁹⁷⁷

Selon l'historien franco-ojibwé du 19^e siècle, William W. Warren, chez les Ojibwés du lac Supérieur, aucun étranger n'était mieux accueilli que les voyageurs canadiens. À leur arrivée après avoir parcouru des milliers de kilomètres en canot, les poignées de main et les accolades étaient des plus cordiales entre ces joviaux coureurs de bois et les fils de la forêt. Ces derniers avaient pris ces hommes blancs en affection car ils possédaient un caractère d'une grande souplesse, assimilant facilement les coutumes et le mode de vie de leurs confrères autochtones. Ils respectaient leurs rites religieux et leurs cérémonies. Ils ne « riaient jamais » de leurs croyances superstitieuses ou de leur ignorance. Ils respectaient et honoraient

⁹⁷⁵ G. Havard et coll. *Histoire de l'Amérique française*, pp. 236-237.

⁹⁷⁶ G. Havard et coll. *Histoire de l'Amérique française*, p. 238.

⁹⁷⁷ G. Havard et coll. *Histoire de l'Amérique française*, p. 239.

les traits et les qualités que possédaient ces audacieux chasseurs. Contrairement à une majorité de Britanniques qui avaient fait du profit leur quête, ces « voyageurs du Nord » avaient bien plus en tête le plaisir et la jouissance de leur vie présente que les gains pécuniaires. À cause de leur insouciance du lendemain et leur emballement continu pour les « esprits animaux », leur ouverture de cœur et leur joie de vivre, ils s'entendaient à merveille avec le caractère des Ojibwés.

Durant l'âge d'or de la traite des fourrures au cours de la deuxième moitié du 17^e siècle, il n'y avait pas plus belle musique à l'oreille des villageois ojibwés que d'entendre au loin les joyeux chants, cadencés aux coups de pagaie, des coureurs de bois émergeant doucement de l'horizon des eaux calmes du lac. Devant ces canots remplis d'articles si hautement prisés, les Ojibwés reconnaissaient dans ces visites annuelles les « rayons du feu de leur "grand" père français », qui les invitait à « regarder à tous les matins (printemps) vers le lever du soleil ».

Quant aux dulcinées à la peau basanée, elles demeuraient en retrait de ceux qui se précipitaient sur la berge pour souhaiter la bienvenue aux visiteurs. Le visage à demi couvert, elles jetaient des coups d'œil, attendant impatiemment dans les wigwams que leurs amoureux à la peau blanche les rejoignent dans l'obscurité et le silence de la nuit pour orner leur corps de bijoux européens et assouvir leurs désirs charnels.

Une fois les Ojibwés en possession d'armes à feu, l'arrivée des canots canadiens, drapeau de la France flottant en poupe, était saluée joyeusement par une volée de tirs de mousquets. En retour, quand un chef approchait des postes français avec la même enseigne, on faisait retentir des décharges de canons en son honneur. Ces échanges de politesse et de marques de respect étaient continuellement entretenus dans les deux camps.⁹⁷⁸

En Nouvelle-France, les Amérindiens n'étaient pas des êtres anonymes, mais plutôt des personnes à part entière qu'on appelait par leur nom. Pour les désigner, les colons, pouvaient utiliser leur nom indien (Anadabijou, Membertou, Capitanal, Kondiaronk, etc.), le traduire en français (par exemple le Brochet pour Kinongé), faire usage de prénoms chrétiens s'ils s'étaient convertis (Marie, Gabriel, Madeleine, etc.) ou bien inventer des surnoms qui traduisaient une plus grande familiarité : le Régent, Vinaigre, la Mouche, le vieux Bouchard, Grand Charles, le Baron, Jean le Blanc, Quarante Sols, etc.⁹⁷⁹

Chez les Amérindiens, le fait d'accorder aux Français un nom autochtone exprimait une véritable adoption. Onontio en est l'exemple le plus célèbre, alors que le gouverneur général de la colonie se trouvait métaphoriquement intégré à un réseau de parenté à titre de « père ». À Trois-Rivières, dans les années 1660, le seigneur

⁹⁷⁸ W. Warren, *History of the Ojibway People*, pp. 123-124.

⁹⁷⁹ G. Havard et coll. *Histoire de l'Amérique française*, pp. 239-240.

Michel Gamelin était surnommé Ottocociniche, ce qui signifiait « le médecin ». De la même façon, tous les officiers coloniaux se voyaient attribuer un nom « relativement aux bonnes ou mauvaises qualités » que les autochtones « remarqu[ai]ent en eux » écrivit au 18^e siècle Jean-Bernard Bossu, lui-même appelé « Grand Nez ». Le fougueux, et méconnu, Henri de Tonty qui, selon l'historien Gilles Havard, mériterait plus de romans et de films que Buffalo Bill et Wild Bill Hickock réunis, était surnommé « Bras de Fer », alors qu'une grenade lui avait arraché la main droite lors d'une bataille en Sicile quelques années avant son départ pour la Nouvelle-France.

Certains missionnaires, coureurs de bois ou militaires s'étaient aussi clairement intégrés au sein d'un clan particulier. Par exemple, le père Nau fut adopté en 1735 par le clan iroquois de l'Ours, de même que l'officier Bougainville, en 1757, par le clan de la Tortue des Iroquois de Kahnawake, qui lui donnèrent le nom de Garoniatsigoo, signifiant « Le grand ciel en courroux ». « Me voilà donc chef de guerre iroquois », s'enthousiasma le militaire. Tous les officiers étaient reconnus socialement comme des « chefs français » et ils furent des centaines à se voir adoptés de la sorte. Pour certains, comme Bougainville, l'adoption relevait d'un rituel d'alliance. D'autres avaient été au départ des captifs de guerre épargnés, tel le sieur Delisle, sous-officier à La Nouvelle-Orléans, capturé puis adopté par les Atakapas, et, comme le rapporta Dumont de Montigny, il « a trouvé le moyen de se faire aimer dans cette nation où [...] il devint parmi eux un chef de parti et très considéré, ayant appris leur langue ».⁹⁸⁰

La foire annuelle de Montréal

Dans la vallée du Saint-Laurent, la présence amérindienne provenait des quatre coins de la Nouvelle-France. À compter de 1663, la foire annuelle de Montréal constituait une occasion privilégiée de rencontres et d'échanges entre les Canadiens et leurs alliés amérindiens des Pays d'en Haut. Tous les étés, Montréal accueillait entre 500 et 1 000 membres des Premières Nations.⁹⁸¹ Les Amérindiens venaient pour échanger leurs fourrures selon des termes plus avantageux que ce qu'ils obtenaient à la maison auprès des voyageurs canadiens. Des délégations officielles des nations de l'Ouest étaient également reçues par le gouverneur général dans le cadre de cérémonies fastueuses. Lors de ce rendez-vous annuel, les Amérindiens se faisaient à la fois diplomates et commerçants.⁹⁸²

Chaque année, à bord de quelque 100 à 150 canots d'écorce en provenance des Grands Lacs, les Amérindiens contournaient en portage les rapides de Lachine pour se présenter sur les berges de l'île de Montréal. Les premières embarcations abordaient au mois de juin, suivies de plusieurs convois se succédant jusqu'à la fin

⁹⁸⁰ G. Havard et coll. *Histoire de l'Amérique française*, p. 240.

⁹⁸¹ L. Dechêne, *Habitants and Merchants*, p. 10.

⁹⁸² G. Havard, *Empire et métissages*, p. 226.

de la saison estivale. Certains demeuraient sur place quelques jours alors que d'autres prolongeaient leur séjour durant des semaines. Pour éviter les rigueurs du voyage en hiver, les arrivées de canots cessaient après le mois de septembre, sauf en des circonstances diplomatiques exceptionnelles.⁹⁸³

Au cours des décennies 1670- 1680, les boutiques canadiennes s'alignaient le long de trois petites rues dont les noms évoquaient l'importance des Pays d'en Haut dans la vie montréalaise : les rues Chagouamigon, Outaouaise Michilimakinac.⁹⁸⁴ Au centre de l'action, des interprètes offraient leurs services aux marchands afin de les aider à communiquer et à transiger avec les visiteurs autochtones, dont les campements avaient été installés près du fleuve. C'est aussi là que les visiteurs étalaient leurs marchandises. Les femmes, les hommes et leurs enfants au teint basané, à moitié nus, ainsi que leurs chiens sauvages s'installaient autour de leurs feux de cuisson ou allaient flâner dans les rues étroites de Montréal. Ils se frottaient alors aux habitants et aux artisans canadiens, aux traiteurs vêtus de longs manteaux, aux officiels royaux décorés de dentelles — cheveux poudrés, épée à la main — aux sœurs et aux prêtres vêtus de gris, de brun ou de noir ainsi qu'à des dames aux coiffures les plus élaborées. De partout dans la colonie, on venait pour prendre part à l'événement ou simplement pour en être témoins.⁹⁸⁵

Dans les plus belles années de la foire, c'était un véritable vent d'Amérique qui soufflait sur Montréal. Le temps de quelques semaines, la ville devenait une arène cosmopolite et grouillante où se croisaient et s'accordaient de nombreuses cultures, si différentes les unes des autres. Les Hurons, les Outaouais, les Ojibwés et autres nations de l'ouest passaient d'autant moins inaperçus par leurs accoutrements qui les distinguaient de ceux des Amérindiens domiciliés, dont le mode de vie s'était davantage francisé. Dans ses écrits, le baron de Lahontan témoigna de son appréciation de ce spectacle haut en couleurs : « C'est un plaisir de les voir courir de boutique en boutique l'arc et la flèche à la main tout à fait nus ». ⁹⁸⁶ Avec la venue de ces visiteurs, les Montréalais devaient toutefois avoir à l'œil leur bétail broutant dans les pâturages voisins et garder leurs chiens en laisse, parce que les Amérindiens étaient susceptibles d'en faire des grillades; préférablement les derniers.⁹⁸⁷

Au milieu du brouhaha, lors de l'apparition du gouverneur général, tout devenait décorum. Assis dans un somptueux fauteuil, son interprète, les officiers de sa garde personnelle, ses hauts fonctionnaires ainsi que des membres du clergé à ses côtés, il écoutait attentivement les longs discours métaphoriques des orateurs amérindiens. Ces derniers déclaraient leur amitié pour les Français, se plaignaient des tarifs trop élevés des marchandises européennes, demandaient de l'assistance

⁹⁸³ G. Havard, *Empire et métissages*, pp. 226-228.

⁹⁸⁴ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 229.

⁹⁸⁵ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 111.

⁹⁸⁶ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 229.

⁹⁸⁷ W.J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 111.

pour repousser leurs ennemis traditionnels, les Sioux et les Iroquois, ou invitait Onontio à transmettre leurs salutations au roi de France, de l'autre côté de l'océan. Pour conclure leurs interventions, ils offraient au gouverneur quelques pelleteries de choix afin « d'ouvrir ses oreilles » à leurs plaidoyers. Ce dernier répliquait par le biais de son interprète en les couvrant de ses plus beaux compliments ainsi qu'en les exhortant à rapporter les paroles des jésuites dans leurs villages, à maintenir la paix entre tribus et, par-dessus tout, à demeurer loin des Anglais. Après les avoir avisés que le roi ainsi que lui-même avaient chèrement à cœur leurs intérêts, il distribuait allègrement des cadeaux provenant de l'entrepôt royal. On remettait alors des chapeaux emplumés, des manteaux décorés de dentelle, des épées de style, des robes et des bijoux pour les femmes ainsi que des jouets pour les enfants. Venait ensuite le grand festin, suivi de brandy : suffisamment pour la convivialité, mais pas assez pour faire perdre la tête aux invités.⁹⁸⁸

Malgré les précautions des autorités coloniales, les rues de Montréal pouvaient parfois se transformer certains soirs en une véritable Babylone. Parfois, les Amérindiens conservaient le brandy qui leur avait été offert et le faisaient tirer au sort, le gagnant ramassant tout le magot. Dans cette atmosphère endiablée, il arrivait que le chaos soit inévitable quand l'abus d'alcool faisaient perdre aux Amérindiens leurs inhibitions au point qu'ils se déchaînent. Tout ce que les résidents de la ville pouvaient faire quand le tumulte survenait était de verrouiller leurs portes et fenêtres, de demeurer à l'intérieur de leurs habitations et d'attendre que le vacarme dans les rues s'estompe. Au petit matin, on emportait les blessés aux oreilles ou au nez partiellement arrachés, souvent inconscients, avant de nettoyer le sang qu'avaient fait couler les tomahawks et les couteaux sur le pavé et sur les trottoirs en bois.⁹⁸⁹ Le pire était généralement évité. Ces Amérindiens avaient ainsi animé la ville de leur présence colorée avant de reprendre leurs canots et de rentrer à la maison.⁹⁹⁰

Avec l'intensification des voyages des coureurs de bois vers les Grands Lacs au cours des décennies 1670-1680, le déplacement des Amérindiens vers la colonie s'imposa de moins en moins. Tranquillement, la foire de Montréal s'éclipsa, sans toutefois s'éteindre complètement. Il arriva en effet, que dans les années 1690, il y ait encore plusieurs centaines d'Amérindiens de l'arrière-pays de passage dans la ville. C'est au début du 18^e siècle que le déclin de la foire fut plus manifeste, alors que beaucoup d'Amérindiens des Grands Lacs commencèrent à se ravitailler à Détroit, tout en faisant de plus en plus affaire avec les marchands anglais qui leur proposaient de meilleurs marchés.⁹⁹¹ Malgré l'effacement progressif de la foire, la présence de membres des Premières Nations alliées demeurait quotidienne dans les établissements coloniaux du Canada, générant ainsi un va-et-vient continu

⁹⁸⁸ W.J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 112.

⁹⁸⁹ W.J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 111-112.

⁹⁹⁰ L. Dechêne, *Habitants and Merchants*, p. 10.

⁹⁹¹ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 228.

dans lequel Amérindiens, Canadiens et Français confirmaient des liens d'alliance et d'amitié de toutes natures.

Frères d'armes dans l'alliance franco-amérindienne

Face aux populeuses colonies américaines, la Nouvelle-France souffrait d'un manque flagrant d'effectifs. Dans les années 1750, elle comptait entre 60 et 70 000 habitants, tandis que les colonies britanniques avaient franchi le cap du million et demi. La colonisation de ces derniers avait bien souvent entraîné des conséquences dramatiques pour les Amérindiens, dépossédés de leurs terres pour satisfaire l'appétit territorial des nouveaux venus. Les Amérindiens de la vallée du Saint-Laurent, tout comme ceux des Grands Lacs, étaient bien au fait des pratiques coloniales britanniques et ils eurent largement tendance à s'allier aux Français.⁹⁹² À leurs yeux, ces derniers constituaient un rempart contre les visées expansionnistes des Britanniques. Les Français, quant à eux, étaient dépendants de l'assistance militaire amérindienne pour maintenir leurs positions en Amérique du Nord,

Forgée autour de la guerre et se nouant par des rituels de paix, l'alliance franco-amérindienne fut un puissant vecteur de métissage, alors que les partenaires des deux camps durent s'adapter les uns aux autres. Si les Français devenus Canadiens s'étaient acculturés davantage que leurs alliés, c'est qu'ils devaient se plier aux exigences d'un continent sauvage. En Nouvelle-France, on ne faisait pas la guerre comme sur les champs de bataille européens. Tant dans les Pays d'en Haut que dans la vallée du Saint-Laurent, les Canadiens apprirent méthodiquement les règles et les rituels diplomatiques autochtones, car il s'agissait de la seule manière pour eux de conduire des négociations. Ils ont ainsi appris le langage des métaphores et se sont obligés à ne transmettre des paroles que lorsque portées par des colliers de porcelaine (wampum), dont ils avaient eux aussi appris le secret de fabrication. De manière sincère ou non, ils respectaient les rituels d'ouverture exigeant qu'on pleure réciproquement les morts, qu'on se débouche les gorges pour parler clairement et qu'on se nettoie les oreilles pour bien entendre. Le même respect des règles était accordé lors des cérémonies d'adieu. Il en reste aujourd'hui certaines expressions bien connues telles que « fumer le calumet de paix » ou « enterrer la hache de guerre ».⁹⁹³

La genèse de l'alliance franco-amérindienne

Initiée à l'occasion de la Grande Tabagie de Tadoussac en 1603, l'alliance franco-amérindienne s'est d'abord forgée autour des Montagnais et des Algonquins, puis à partir des années 1609-1615, autour de la confédération huronne, alors la plus

⁹⁹² A. Beaulieu, *Les Autochtones du Québec*, p. 91.

⁹⁹³ D. Delâge, « L'influence des Amérindiens », p. 44.

puissante du bassin des Grands Lacs.⁹⁹⁴ La destruction de la Huronie par les Iroquois en 1649 entraîna un bouleversement cataclysmique dans la région et, au-delà des rapides de Lachine, elle réduisit l'alliance en lambeaux.

Dans la vallée du Saint-Laurent, les réfugiés hurons qui s'étaient installés près de Québec en juillet 1650 n'avaient pas tardé à manifester leurs habiletés guerrières. Depuis la chute de la Huronie, les Iroquois guettaient les voies fluviales par lesquelles s'opérait la traite des fourrures, menaçant ainsi le fondement économique de la colonie. Dès le mois d'octobre de la même année, un groupe de Hurons partit en direction de l'Iroquoisie afin de venger la destruction de leur pays. À l'occasion, ils s'associaient aussi aux Algonquins de Sillery pour constituer une force de frappe encore plus imposante. Ce fut notamment le cas en 1657, alors que 17 canots d'Algonquins et de Hurons, soit plus de 50 guerriers, partirent aux trousses de Mohawks qui rôdaient près des Trois-Rivières.⁹⁹⁵

À partir de la décennie de 1650, sous l'impulsion des coureurs de bois s'aventurant à l'Ouest et d'Amérindiens attirés par la colonie, on assista à la relance de l'alliance et à son élargissement.⁹⁹⁶ Dans les années 1660, ce fut d'abord quelques traiteurs, notamment Médard Chouard des Groseilliers, Nicolas Perrot et d'autres, une poignée de jésuites ainsi que des chefs amérindiens qui présidèrent à l'établissement d'alliances multilatérales.

En 1670-1671, l'intendant Talon décida de donner à ces conventions un caractère plus officiel, l'objectif étant de former une alliance globale et de subordonner les alliés autochtones à l'autorité du roi Louis XIV. Usant parfois de la carte de la division pour mieux s'imposer, les Français étaient néanmoins loin d'être en position de les assujettir. Dans les faits, ils demandaient aux Amérindiens leur hospitalité, soit la possibilité de circuler et de commercer librement sur leurs territoires, en offrant en retour leur protection militaire. C'est sur ces bases réciproques que fut scellée pour longtemps l'alliance franco-amérindienne des Pays d'en Haut.⁹⁹⁷

Deux traditions militaires distinctes

Les méthodes guerrières amérindiennes contrastaient fortement avec la tradition européenne. Sur le vieux continent, la guerre se pratiquait avec de grandes armées hiérarchisées qui s'affrontaient en rangées, face à face, sur d'immenses champs de bataille. Les troupes étaient stratifiées selon les castes, alors que les postes de direction et la cavalerie étaient réservés aux nobles. Fantassins, cavaliers et artilleurs obéissaient aux ordres qui reposaient sur des stratégies de mouvements

⁹⁹⁴ Gilles Havard, *The Great Peace of Montreal of 1701. French-Native Diplomacy in the Seventeenth Century*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2001, pp. 30-31.

⁹⁹⁵ M. Jetten, *Enclaves amérindiennes*, p. 131.

⁹⁹⁶ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 206.

⁹⁹⁷ G. Havard, *Empire et métissages*, pp. 209-210.

des différents corps d'armée. Dans ces affrontements ressemblant à des parties d'échec, les individus étaient sacrifiés comme de la chair à canon au nom de victoires ponctuelles. Seuls les nobles pouvaient aspirer aux honneurs de la guerre, qui dépendaient moins du courage personnel que du triomphe d'un contingent sur un autre.⁹⁹⁸

La guerre à l'amérindienne, quant à elle, reposait sur l'autonomie et la mobilité du combattant plutôt que sur la concentration des troupes et leur obéissance aux ordres. Libre de ses mouvements, le guerrier se camouflait pour mieux poursuivre l'affrontement. Les risques qu'il prenait dépendaient davantage de son bon jugement que des décisions d'une autorité supérieure. En tendant des guets-apens lors des déplacements en forêt, les Amérindiens pouvaient éviter les affrontements à découvert et facilement défaire des armées européennes bien plus nombreuses. La puissance relative des guerriers autochtones était évidente lorsqu'ils piégeaient une armée ennemie dans une embuscade tendue au détour d'une rivière. Lors de telles attaques, les généraux européens perdaient alors le contrôle de leurs troupes tandis que les Amérindiens misaient sur leurs talents et maximisaient leur avantage sur le terrain.⁹⁹⁹ En revanche, ces mêmes guerriers se trouvaient en position de faiblesse devant les défenses hermétiques de la palissade d'un fort.¹⁰⁰⁰ Contrairement aux Européens, la tradition guerrière amérindienne ne permettait pas de sacrifier, les uns après les autres, des vagues d'attaquants contre une place fortement défendue jusqu'à ce que l'une d'elles puisse finalement l'emporter.

Bien que minoritaires durant les campagnes militaires françaises, les guerriers amérindiens jouèrent un rôle crucial dans leurs succès, initialement contre les Cinq-Nations iroquoises et ensuite contre les Britanniques. D'abord, ils servaient de guides aux troupes françaises qui connaissaient peu les voies terrestres et fluviales du territoire nord-américain. Leur contribution s'avéra tout aussi indispensable dans les déplacements en forêt, car leur vigilance permettait de prévenir les embuscades de l'ennemi. En 1687, le gouverneur Denonville assura que, sans leur participation aux expéditions, « les troupes françaises seraient constamment attaquées sur les ailes et à l'arrière-garde ».¹⁰⁰¹ Les Amérindiens se démarquèrent tout particulièrement, en compagnie de leurs camarades canadiens, dans les attaques surprises contre les habitations et les postes isolés le long de la frontière avec les colonies anglo-américaines. Partout où ils passaient, ils semaient la terreur et obligeaient les autorités coloniales à disperser leurs troupes pour parer cette menace constante.

⁹⁹⁸ D. Delâge, « L'influence des Amérindiens », p. 45.

⁹⁹⁹ D. Delâge, « L'influence des Amérindiens », p. 46.

¹⁰⁰⁰ D. Delâge, « L'influence des Amérindiens », p. 45.

¹⁰⁰¹ M. Jetten, *Enclaves amérindiennes*, p. 132.

Les milices canadiennes

Puisque la guérilla iroquoise menaçait autant le cultivateur que le coureur de bois, tous les hommes de la colonie se voyaient contraints de combattre en temps de guerre. Aux yeux des administrateurs, la vulnérabilité de la colonie rendait nécessaire la formation d'un groupe de défense armée, constitué à même la population locale d'habitants.¹⁰⁰² Dès 1669, le roi Louis XIV ordonna d'exercer les Canadiens au maniement des armes et de les diviser en escouades. Dès lors, tous les hommes âgés de 16 à 59 ans se voyaient dans l'obligation de joindre la « milice canadienne », sous les ordres de capitaines, de lieutenants et d'enseignes. Ces combattants n'étaient pas des soldats professionnels et ne recevaient aucun salaire en retour de leurs services. Par compagnies formées sur la base de leur paroisse, les miliciens se réunissaient une fois par mois pour mener des exercices militaires.¹⁰⁰³

Vu la proximité des Amérindiens domiciliés, les Canadiens furent inspirés à faire la guerre à la manière de ces modèles guerriers. Naturellement, les Iroquois, les Hurons, les Abénakis et les Algonquins, établis dans les communautés autochtones de la vallée du Saint-Laurent apprirent les tactiques de guérilla aux soldats et aux habitants du Canada.¹⁰⁰⁴ Bougainville écrivit en 1759 à propos des Canadiens : « [ils] sont braves, leur genre de courage, ainsi que les Sauvages (dit-il) est de s'exposer peu, de faire des embuscades, ils sont fort bons dans les bois, adroits à tirer, ils se battent en s'éparpillant et en se couvrant de gros arbres. »¹⁰⁰⁵

Rapidement, il devint évident que les Canadiens faisaient de bien meilleurs combattants dans les expéditions en forêt que l'infanterie française. C'est de cette façon que, dans son journal, Louis-Henri de Baugy, aide de camp du gouverneur Denonville, parlait d'eux en comparaison avec les troupes de la Marine : « Comme c'est la milice, on n'en est pas embarrassé parce qu'ils feront mieux que nos troupes ». Rapidement, l'efficacité des miliciens, voire leur brutalité, devint légendaire chez leurs voisins anglais, qui en vinrent à craindre autant les miliciens que les Amérindiens. En même temps, ces forces armées suscitaient l'envie des administrateurs anglais.¹⁰⁰⁶ Devant les succès souvent éclatants qu'ils pouvaient connaître, des Canadiens et leurs fils virent s'ouvrir à eux des carrières militaires au sein de l'armée française en Amérique. Beaucoup sautèrent sur l'occasion. Les adolescents étaient enrôlés à titre de cadets et servaient dans les expéditions avec leur père et leurs frères aînés pour acquérir de l'expérience. Ils étaient ensuite chargés de commander des petits groupes d'éclaireurs lors d'expéditions pour

¹⁰⁰² « Milice canadienne (Nouvelle-France) », dans *Wikipédia*, consulté le 1^{er} mars 2020, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Milice_canadienne_\(Nouvelle-France\)#cite_note-2](https://fr.wikipedia.org/wiki/Milice_canadienne_(Nouvelle-France)#cite_note-2)

¹⁰⁰³ J. Leclerc, « Une colonie militaire », sur *L'Aménagement linguistique dans le monde*.

¹⁰⁰⁴ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », p. 5.

¹⁰⁰⁵ D. Delâge, « L'influence des Amérindiens », p. 47.

¹⁰⁰⁶ J. Leclerc, « Une colonie militaire », sur *L'Aménagement linguistique dans le monde*.

capturer des prisonniers, permettant ainsi de recueillir des renseignements stratégiques.¹⁰⁰⁷

En période de guerre contre les Anglais, les autorités françaises encourageaient les raids en profondeur dans les colonies ennemies. La direction de ces opérations était laissée aux Canadiens et à leurs alliés autochtones. Ces détachements mobiles et furtifs entreprenaient régulièrement des expéditions de deux ou trois mois, aussi bien à pied qu'en raquettes lorsque nécessaire, assistés de chiens et équipés de toboggans.¹⁰⁰⁸ Parcourant des centaines, voire des milliers de kilomètres, ils allaient semer la terreur chez les colons de la Nouvelle-Angleterre et de la colonie de New York. Ces hommes se reconnaissaient un goût commun pour l'aventure, l'exploit individuel, le pillage et l'embuscade brève et rapide.¹⁰⁰⁹ Ensemble, ils usaient des tactiques de guérilla, qui consistaient à tomber à l'improviste sur un village endormi, à vaincre les opposants, à brûler les maisons, à faire main basse sur le butin et à ramener avec eux les captifs.¹⁰¹⁰

C'est également cette guerre, aussi appelée la « petite guerre », qu'ont pratiqué les Canadiens et leurs alliés contre les armées d'invasion britanniques et contre les garnisons des postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson.¹⁰¹¹ Sur la scène nord-américaine, ces combattants n'étaient rien de moins qu'irremplaçables pour la défense de la colonie française.¹⁰¹² Enorgueillis de leurs succès répétés, les Canadiens s'amusaient même parfois à se moquer des Britanniques, dont ils étaient les grands rivaux sur la scène nord-américaine.¹⁰¹³

L'alliance fait la force

En Amérique, l'empire colonial français ne renonça pas entièrement à sa tradition militaire. Suite à l'arrivée des renforts du régiment Carignan-Salières qui débarqua dans la colonie en 1665, une stratégie hybride fut mise en place pour mettre l'ennemi iroquois sur la défensive. Combinant les approches amérindiennes et européennes, elle consistait à déployer de lourds détachements de soldats français, de miliciens canadiens et d'alliés amérindiens qui devaient se rendre jusqu'en Iroquoisie afin de chasser les Iroquois de leurs villages et de piller leurs réserves de nourriture.¹⁰¹⁴

Les miliciens, tout comme les guerriers amérindiens, demeuraient hors de l'institution militaire royale. Lors des campagnes, les soldats français étaient donc

¹⁰⁰⁷ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 101.

¹⁰⁰⁸ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », p. 6.

¹⁰⁰⁹ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 225.

¹⁰¹⁰ J. Leclerc, « Une colonie militaire », sur *L'Aménagement linguistique dans le monde*.

¹⁰¹¹ D. Delâge, « L'influence des Amérindiens », p. 47.

¹⁰¹² J. Leclerc, « Une colonie militaire », sur *L'Aménagement linguistique dans le monde*.

¹⁰¹³ J. Leclerc, « Une colonie militaire », sur *L'Aménagement linguistique dans le monde*.

¹⁰¹⁴ M. Jetten, *Enclaves amérindiennes*, p. 131.

logés séparément des miliciens et des guerriers amérindiens. Les premiers, dans des tentes, et les seconds, mal vêtus, mais chaussés de mocassins, dans des cabanes de branches et d'écorce qu'ils construisaient eux-mêmes.¹⁰¹⁵ Constituant de 30 à 40 % des effectifs dans les expéditions militaires¹⁰¹⁶, ces groupes formaient toujours l'avant-garde de l'armée alors qu'ils se déplaçaient plus rapidement dans les forêts que les troupes régulières.

Les expéditions françaises lancées contre un ennemi, autochtone ou britannique, comptaient sur un noyau de régiments de troupes bien encadrées, doublées de partis canadiens et amérindiens servant d'éclaireurs lors des déplacements, jusqu'aux points d'affrontement. À la force du nombre et à l'artillerie lourde de l'armée française, s'ajoutaient l'avantage de la mobilité des Amérindiens et des Canadiens ainsi que la surprise.¹⁰¹⁷ Pour le gouverneur Frontenac, la manière de combattre de ces guérillas canado-amérindiennes était considérée comme leur atout principal. Lors des expéditions qui avaient lieu en hiver, les miliciens canadiens se montraient beaucoup plus résistants et mieux adaptés à l'environnement que les soldats français des compagnies franches de la Marine.¹⁰¹⁸ En 1757, dans un mémoire adressé à la cour de France, Bougainville alla jusqu'à prétendre que c'était l'assistance des Amérindiens qui avait permis jusque-là aux Français de se maintenir en Amérique du Nord : « nous ne nous soutenons que par la faveur des Sauvages; c'est le contrepoids qui fait pencher la balance de notre côté; c'est l'affection qu'ils nous portent qui jusqu'à présent a conservé le Canada. »¹⁰¹⁹ Contrôlant l'intérieur du continent, où les Européens étaient peu nombreux, les Premières Nations des Grands Lacs et de la vallée de l'Ohio jouèrent un rôle stratégique vital dans l'alliance franco-amérindienne. Ils pouvaient aussi fournir un plus grand nombre de guerriers que les communautés autochtones du Canada. En 1763, William Johnson évalua à plus de 8000 les hommes en état de porter les armes parmi les nations des Grands Lacs et de l'Ohio, contre près de 800 pour les guerriers de la vallée du Saint-Laurent.¹⁰²⁰

Bien que plus nombreux que les Amérindiens domiciliés du Saint-Laurent, ceux des Grands Lacs et de l'Ohio étaient souvent dispersés sur un vaste territoire, de sorte qu'il n'était pas toujours aisé d'en rassembler un grand nombre en vue d'une campagne militaire. À l'opposé, les communautés amérindiennes domiciliées vivaient tout près de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal. Il était donc beaucoup plus facile de les réunir. À titre d'exemple, en 1757, sur les quelques 1 800 guerriers amérindiens qui assistaient les Français lors de la bataille du fort Carillon, au sud du lac Champlain, on dénombrait 820 « domiciliés » et 979 guerriers en provenance des Pays d'en Haut. En raison de leur proximité

¹⁰¹⁵ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », p. 11.

¹⁰¹⁶ J. Leclerc, « Une colonie militaire », sur *L'Aménagement linguistique dans le monde*.

¹⁰¹⁷ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », p. 50.

¹⁰¹⁸ J. Leclerc, « Une colonie militaire », sur *L'Aménagement linguistique dans le monde*.

¹⁰¹⁹ A. Beaulieu, « L'Importance stratégique des Sept-Nations », p. 90.

¹⁰²⁰ A. Beaulieu, « L'Importance stratégique des Sept-Nations », p. 91.

géographique, les Amérindiens de la vallée du Saint-Laurent étaient évidemment beaucoup mieux situés pour mener des attaques contre les postes isolés de la Nouvelle-Angleterre et de la colonie de New York.¹⁰²¹

Au 18^e siècle, bien que les Autochtones soient demeurés d'importants acteurs sur la scène militaire nord-américaine, la nature de l'alliance connut des changements majeurs. Avec l'accroissement naturel de la population canadienne et l'exacerbation des rivalités entre les puissances impériales pour le contrôle du continent, elles s'imposèrent progressivement comme les maîtres du jeu sur la scène géopolitique nord-américaine. Graduellement, les luttes entre les Français et les Britanniques se superposèrent aux anciennes rivalités entre les nations autochtones, introduisant ces dernières dans une nouvelle logique d'empire. Le cours de leurs actions fut de moins en moins détaché des impératifs coloniaux sur lesquels ils n'avaient, en fin de compte, que peu d'emprise.¹⁰²²

L'assimilation des rituels de guerre autochtones

À compter des dernières décennies du 17^e siècle et jusqu'à la chute du régime français, les nombreuses opérations que les Canadiens et leurs alliés amérindiens menèrent conjointement furent des occasions marquantes d'interactions prolongées, contribuant à l'*amérindianisation* des Canadiens ainsi qu'au tissage de liens indélébiles d'amitié et de fraternité. Cette acculturation fut particulièrement manifeste dans leur imitation des rituels de guerre autochtones. Avant d'entreprendre une expédition commune en territoire ennemi, les alliés pouvaient passer plusieurs jours « en festins de Guerre », célébrés selon les coutumes autochtones. Ces cérémonies étaient l'occasion de se défouler en faisant « un grand bruit en chantant et hurlant à la manière des sauvages ». Lors de la danse du calumet, les coureurs de bois imitaient leurs frères d'armes en « frappant le poteau » avec un tomahawk tandis qu'ils vantaient leurs exploits guerriers. Au moment de l'assaut, les Canadiens entonnaient aussi le cri de guerre, appelé « sassakué » en ojibwé. Comme pour les Amérindiens, ce cri leur donnait du courage en plus de semer l'effroi dans le cœur de l'adversaire.¹⁰²³ N'oublions pas le vieux gouverneur Frontenac, bien poudré et emperruqué, qui rejoignit ses alliés dans leurs danses cérémoniales pour les inciter à combattre.¹⁰²⁴

Les emprunts culturels se poursuivirent sur le terrain de la violence, alors que les Canadiens firent de la capture et de la torture une réalité coutumière de leur univers culturel. Les Canadiens scalpaient occasionnellement leurs prisonniers et pouvaient les torturer à l'imitation des Amérindiens. Ces pratiques s'étaient répandues en Amérique bien avant la venue des Européens; ces derniers

¹⁰²¹ A. Beaulieu, « L'Importance stratégique des Sept-Nations », p. 91.

¹⁰²² A. Beaulieu, *Les Autochtones du Québec*, p. 94.

¹⁰²³ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 741.

¹⁰²⁴ G. Havard et coll., *Histoire de l'Amérique française*, p. 257.

n'hésitèrent pas à les adopter. Un dénommé Dabeau par exemple, qui venait de se faire capturer par des Iroquois, parvint à s'enfuir en profitant de leur sommeil. Il scalp tous les guerriers, au nombre de huit, et emmena avec lui deux femmes.¹⁰²⁵ Les Canadiens pouvaient aussi participer à des pratiques cannibales avec ceux, parmi les guerriers amérindiens, pour qui cela n'était pas tabou, en mangeant des « bouillons d'Amérindiens ou d'Anglais ». ¹⁰²⁶ Lorsqu'ils étaient capturés et torturés, certains Canadiens, à la manière de leurs alliés, allaient même jusqu'à entonner leur chanson de mort pour défier leurs bourreaux.¹⁰²⁷

Le rituel de la torture fut d'ailleurs repris au cœur même de la colonie. En 1691, des Iroquois furent brûlés vifs à Montréal, à Boucherville et à la Pointe aux Trembles. L'année suivante, à Québec, le gouverneur Frontenac fit subir le même supplice à un autre Iroquois. Montréal et Québec — dans une moindre mesure — pouvaient ainsi parfois devenir des théâtres de torture, dans la tradition rituelle autochtone, de même que celle, tout aussi macabre, des spectacles publics européens.

Dans un mémoire, le procureur Ruette d'Auteuil dressa un tableau vibrant des qualités guerrières propres aux Canadiens : « Pour ce qui est de la bravoure, quand elle ne sera pas née avec eux, en tant que Français, la manière de faire la guerre des Iroquois et autres sauvages de ce continent, qui brûlent vifs, quasi-toujours leurs prisonniers, avec des cruautés incroyables, met les français dans la nécessité d'envisager la mort ordinaire dans les combats comme un bien, au prix d'être pris vifs, ce qui fait qu'ils se battent en désespoir et avec une très grande indifférence pour la vie. » Cette « indifférence pour la vie » correspondait au même sentiment chez le guerrier amérindien, pour qui mourir sur le champ de bataille était une fatalité à laquelle il s'était préparé depuis sa plus tendre enfance.¹⁰²⁸

De nombreux transferts culturels

Tout au long de l'histoire de la Nouvelle-France, l'interaction entre les colons canadiens et les Amérindiens fut étroite, soutenue et durable. Elle le fut davantage à mesure que les colons remontaient le fleuve, là où la proximité avec les communautés autochtones étaient la plus grande. Il en résulta un métissage intime ainsi que de nombreux emprunts culturels. Les influences amérindiennes furent manifestes sur l'ensemble de la colonie canadienne, mais elles ne se firent pas sentir au même degré dans tous les milieux. Les élites y étaient moins perméables que les classes populaires, en particulier les coureurs de bois et les habitants.¹⁰²⁹

¹⁰²⁵ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 747.

¹⁰²⁶ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », p. 50.

¹⁰²⁷ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 747.

¹⁰²⁸ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 746.

¹⁰²⁹ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », p. 19.

Les transports

Au cœur d'un continent aussi vaste, le transport s'avérait d'une importance capitale. À partir de la vallée du Saint-Laurent, le canot pouvait conduire à la baie d'Hudson, dans les Grandes Prairies et jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Il suffisait d'avironner vers les Pays d'en Haut ou vers ceux d'en bas. Les Canadiens ne perdirent pas de temps à apprendre les rudiments du canotage. Exercés « dès la bavette », selon le père Charlevoix, les Canadiens brillaient par leur agilité et leur adresse à naviguer sur les lacs et les rivières, à se faufiler au travers des rapides et à affronter les vagues, au point où leur habileté en vint à équivaloir à celle de leurs mentors amérindiens.¹⁰³⁰ C'est ainsi que trois Canadiens complétèrent, sans guides, le voyage de la baie d'Hudson à Québec en 1693. Pour réaliser un tel exploit, il ne suffisait pas de naviguer en canot à la façon du pays, il fallait aussi savoir le réparer et l'imperméabiliser avec des plaques d'écorce de rechange, des racines et de la résine.¹⁰³¹

Les Canadiens apprirent même à construire ces canots et ils firent de Trois-Rivières un important chantier de fabrication. En 1752, l'ingénieur français Louis Franquet assista à la construction d'un canot de huit places, d'une longueur de 10 mètres. Dans la première moitié du 19^e siècle, c'est dans cette même région qu'on fabriquait les rabaskas, ces longs et larges canots destinés aux voyages dans l'Ouest.¹⁰³²

Les raquettes furent un autre emprunt marquant pour les Canadiens. Elles permettaient les chasses d'hiver, notamment celle à l'original. On les utilisait aussi pour aller à l'église ou pour cueillir du bois. En hiver, jumelées à un toboggan fait de lattes de bois relevées à l'avant, elles permettaient de transporter facilement des charges sur les chemins enneigés. Quant à eux, les aventuriers s'assuraient d'une autonomie prolongée en chargeant leur traîne ou leur traîneau de vivres, essentiellement de farine de maïs, d'une couverture, d'une arme à feu, de balles, de poudre et de l'indispensable recouvrement du « tipi » en rouleaux d'écorce de bouleau ou ultérieurement fait de toile cirée. Des Amérindiens, les Canadiens apprirent également à se chauffer durant leurs déplacements en hiver : on pelletait la neige avec ses raquettes pour atteindre le sol gelé, on le couvrait ensuite de sapinage autour d'un cercle de pierres où l'on entretenait un feu.¹⁰³³

Avec des raquettes, il devenait possible de partir l'hiver pour des expéditions de plusieurs mois. En janvier 1754, un militaire français décrivit dans son journal son départ de Québec avec 500 hommes, soldats et miliciens. Ils atteignirent Montréal sur la neige et la glace onze jours plus tard. Ils continuèrent leur chemin à

¹⁰³⁰ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », p. 13.

¹⁰³¹ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », p. 6.

¹⁰³² Robert-Lionel Séguin, *La civilisation traditionnelle de l'habitant aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Montréal, Fidès, 1973, pp. 581-587.

¹⁰³³ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », pp. 14-15.

destination du fort Niagara avec un renfort de 300 Canadiens et des vivres pour deux mois. Chacun halait sa traîne, alors que certains s'accompagnaient d'un chien qu'ils avaient attelé. Le plus difficile consistait à traverser les rivières d'eau vive « en se déshabillant et portant ses hardes sur la tête et après être passé, se réhabiliter bien vite et courir pour s'échauffer ce qui arrivait quelquefois trois fois dans une journée ». Rendus au lac Ontario, les hommes profitaient de la glace sans neige pour faire des trains de sept à huit traîneaux que tirait un patineur.¹⁰³⁴

L'habillement

Naturellement, les coureurs de bois s'habillaient « à la façon des Sauvages ». Plutôt que la chemise et le pantalon, ils portaient un brayet, c'est-à-dire, comme on l'a décrit, d'une « pièce de cuir qu'ils enfourchent et ceignent autour de la taille ». Ils enfilaient aussi une sorte de guêtres et portaient, avec une ceinture décorée, une tunique à laquelle on pouvait ajouter des manches amovibles. Souvent, ils arboraient un bandeau au front. Ces vêtements étaient généralement faits d'étoffes européennes, tandis que la coupe, les franges et les motifs décoratifs étaient d'inspiration amérindienne. En hiver, ces hommes portaient également un capot de castor et se coiffaient d'un casque en peau de martre.

Les habitants, souvent eux-mêmes coureurs de bois ou conscrits au sein d'expéditions de la milice, ramenaient aussi dans leur monde sédentaire des éléments du costume amérindien. Pehr Kalm nota que, dans le quotidien des chaumières, les habitants portaient « les mêmes bas, chaussures et jarretelles, les mêmes ceintures à la taille ».¹⁰³⁵ Le mocassin s'avérait aussi incontournable alors que les souliers rigides européens n'étaient pas adaptés aux raquettes. Les Canadiens apprirent à fabriquer leurs propres mocassins, dont le cuir provenait du bœuf, du mouton ou du veau plutôt que de l'orignal, du caribou, du chevreuil ou du phoque. Ils en firent même une adaptation pour la vie quotidienne, qu'on appelait « soulier du pays » ou « pichou ».¹⁰³⁶ Au 18^e siècle, à l'occasion des voyages en carriole, les Canadiennes portaient quant à elles un grand châle de laine qui rappelait les robes amérindiennes.¹⁰³⁷

L'alimentation

La cueillette de noix, de baies, de fruits ou de bulbes, tels que l'allium ou l'ail des bois, n'exigeait certainement pas l'assistance de guides du pays, puisque plusieurs de ces plantes poussaient également en Europe. Il est toutefois probable qu'on se soit renseigné fréquemment des lieux de pousse auprès de ses voisins amérindiens. Tandis que les colons s'initiaient aux atocas, à l'apios tubéreux, aux bleuets et aux

¹⁰³⁴ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », p. 16.

¹⁰³⁵ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », p. 18.

¹⁰³⁶ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », p. 17.

¹⁰³⁷ R-L. Séguin, *La civilisation traditionnelle de l'habitant*, pp. 6-7.

jeunes pousses d'asclépiade, certains arbres et arbustes inédits, tels que le sumac vinaigrier étaient expédiés dans les jardins du roi de France. Hors de la colonie, les coureurs de bois ont acquis des Premières Nations le savoir indispensable à la survie en forêt en cas d'épuisement des réserves de nourriture.¹⁰³⁸

Dans les potagers des colons canadiens, tous les observateurs notèrent la présence de maïs, de haricots, de melons et de courges, dont la forme et le goût différaient de ceux de France. Ces emprunts n'avaient pas nécessairement eu lieu directement dans la colonie puisque plusieurs plantes s'étaient déjà répandues dès le 16^e siècle depuis les Amériques vers l'Europe. Quand ils ne les produisaient pas, les colons achetaient ces aliments auprès des Amérindiens qui vendaient le surplus de leurs récoltes dans les marchés publics. De nombreux Canadiens avaient aussi adopté la folle avoine (riz sauvage à titre de plat de fête, qu'on trouvait en abondance en amont de Montréal. Quant au blé d'Inde, on le consommait bouilli, en épi ou rôti, en farine et en semoule pour la sagamité. Plus rarement, on en faisait du pain sans levain. On le consommait aussi en pop-corn : les Canadiennes étaient friandes de « blé d'Inde fleuri » qu'elles faisaient éclater sous la cendre et qu'elles mangeaient « comme des pralines ».

Aux céréales et aux légumes du pays s'ajoutaient évidemment le gibier et le poisson. Les Canadiens, observa Pehr Kalm, ne manquaient pas de mots pour vanter la viande « du castor qu'ils classaient dans la famille des poissons ce qui leur permettait d'en manger durant le carême, les vendredis et les autres jours maigres ». Les Canadiens apprirent des Amérindiens à transformer la graisse d'ours en huile, souvent utilisée dans la sagamité ou en remplacement du beurre pour griller les aliments ou assaisonner les salades.

Au-delà des denrées fraîches, les emprunts des Canadiens touchaient également à certaines méthodes de conservation des aliments. Ainsi, on gardait souvent le blé d'Inde en tresse à la manière amérindienne avant de l'égrener. Il est également probable ce que soit des Amérindiens que les Canadiens apprirent l'enfouissement des légumes et des fruits dans des caveaux creusés dans le sol. Sans changer les fondements de leur agriculture et de leur cuisine, les nombreux emprunts alimentaires enrichirent les habitudes des Canadiens. Des ingrédients indigènes entrèrent ainsi dans la préparation des marinades, des bouillies, des gelées, des confitures, des desserts et des ratafias. Les méthodes d'agriculture, la préparation des recettes et les manières à table demeurèrent, quant à elles, essentiellement européennes.¹⁰³⁹

Depuis cinq siècles, l'agriculture mondiale a bénéficié énormément des espèces originellement cultivées par les Amérindiens. Depuis la découverte des Amériques, plus d'une cinquantaine de nouvelles variétés comestibles ont été introduites en

¹⁰³⁸ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », p. 33.

¹⁰³⁹ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », pp. 35-37.

Europe. Celles-ci comptent aujourd'hui pour près de la moitié de la production alimentaire à l'échelle du globe. Viennent en tête le maïs et la pomme de terre, de même que le manioc, les haricots, les courges, les citrouilles, les tomates, les piments, les patates douces, les arachides, le cacao, le chiclé (gomme à mâcher), les artichauts, les avocats, les ananas et beaucoup d'autres. Rares sont les repas occidentaux d'aujourd'hui qui ne comptent pas au moins un élément dont l'origine remonte aux premiers habitants des Amériques.¹⁰⁴⁰

Enfin, les Canadiens adoptèrent d'emblée le tabac, et ce fut certainement l'un des emprunts les plus marquants auprès des Amérindiens. En effet, les gens du peuple fumaient et chiquaient beaucoup. On pouvait même voir des garçons de 10 à 12 ans se promener, pipe à la bouche. Chacun cultivait le tabac dans son jardin. Les hommes se munissaient de tabatières et de pipes d'argile ou de calumets ornés aux motifs autochtones. À l'instar des Amérindiens, ils portaient sur eux une blague à tabac, généralement en peau de loutre. De leur côté, les Canadiennes ne fumaient le tabac qu'exceptionnellement. Plutôt, elles le prisait.¹⁰⁴¹

La chasse et la pêche

Les premiers colons français venaient d'un pays où la pêche et la chasse leur étaient généralement interdites, puisque réservées aux seigneurs, aux nobles et au roi. En Amérique, ces activités étaient ouvertes à tous. Cet argument fut d'ailleurs une manière d'attirer les émigrants et de faciliter leur implantation en Amérique. Dans tous les cas, il aurait été impensable d'interdire la chasse dans une économie fondée sur la traite des fourrures. En plus, dans le contexte de la menace de raids iroquois qui pesaient périodiquement sur les colons de la vallée du Saint-Laurent, le droit de port d'armes s'avérait incontournable pour la population canadienne.¹⁰⁴²

Toutes les chasses n'exigeaient pas d'arme à feu. Des filets permettaient aussi d'intercepter les oiseaux migrateurs et c'était surtout avec des pièges en bois qu'on faisait tomber les animaux à fourrure. Presque tous les écrits de la Nouvelle-France comportent des passages sur la répartition de la faune et sur ses mœurs, sur les techniques de chasse (leurres, appâts, pièges, caches, armes, art de « caller », etc.) et sur les ressources qu'en tiraient les Amérindiens. Dans l'ensemble toutefois, la pêche l'emportait sur la chasse grâce à l'impressionnante abondance de poissons dans le fleuve. Dans un mémoire anonyme, on mentionna « plus de cinquante Français et Sauvages » poussant ensemble une fascine sur la rivière de la Famine où ils prirent « trois cents saumons à bec crochu en moins de deux heures ».¹⁰⁴³ Signe de l'importance que revêtaient ces activités pour les Canadiens, l'intendant

¹⁰⁴⁰ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », pp. 33-34.

¹⁰⁴¹ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », p. 37.

¹⁰⁴² D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », p. 20.

¹⁰⁴³ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », p. 21.

Talon avait même émis une ordonnance obligeant tous les hommes célibataires à se marier sous peine de perdre leurs privilèges de pêche, de chasse et de traite.¹⁰⁴⁴

Les colons français affichaient un enthousiasme qui les poussa à chasser beaucoup, parfois jusqu'à l'excès. Dès 1664, Pierre Boucher remarqua : « la chasse n'est pas si abondante à présent, proche de Québec, comme elle l'a été : le gibier s'est retiré à dix ou douze lieues de là ». Suite à la conquête du territoire par les Britanniques, lors de l'hiver 1776-1777, deux officiers postés à Batiscau constatèrent qu'il n'y avait plus de grandes chasses possibles : « [...] les habitants ont déjà exterminé le gros gibier aux environs des habitations. [...] Pour connaître la vraie chasse, celle des émotions fortes, il faut se joindre aux Indiens. On trouve d'ailleurs plusieurs Canadiens et des Anglais qui vont à la chasse avec eux : ils partent et vivent comme eux, en pleine forêt durant de longues années. »¹⁰⁴⁵

Les plantes médicinales

Devant les maladies et les maux, les colons canadiens manifestaient souvent leur admiration pour la médecine des Amérindiens et leur connaissance des plantes médicinales nordiques, qu'ils étudiaient pour des raisons de santé ou par simple curiosité. Pour percer les « secrets des Sauvages », on s'informait auprès d'eux pour découvrir de nouvelles plantes médicinales et étudier leurs vertus thérapeutiques.¹⁰⁴⁶ Dans toutes les colonies d'Amérique, la végétation locale finit par entrer dans les usages médicaux des Européens. Retenons le sassafras dont on tire du camphre, le suc balsamique du févier « que les Canadiens nomment baume vert dont les Sauvages et autres se servent avec succès pour la guérison des plaies et des ulcères », la décoction d'écorce de bois rouge (cornus ou cornouiller) contre la goutte ou bien l'osmonde, « que nos Canadiens français qui s'enfoncent dans les bois appellent l'herbe [l'antidote] du serpent à sonnette ». S'ajoutait aussi l'écorce pilée de bois de plomb pour « guérir les petits cancers », la savoyane, la salsepareille, le thé du Labrador, le thé des bois et le cerisier à grappes.¹⁰⁴⁷

D'Acadie, des Grands Lacs et même au-delà, toutes sortes d'espèces végétales furent transportées vers Montréal et Québec afin de les transplanter dans les jardins des jésuites et dans ceux des administrateurs coloniaux. Elles étaient identifiées, cataloguées et étiquetées. Plusieurs plantes furent également placées sur les navires pour finir, pourvu qu'elles aient survécu à la traversée transatlantique, dans les jardins royaux de France.¹⁰⁴⁸

Certains produits végétaux mis à profit à compter des 17^e et 18^e siècles connurent une renommée particulière : la gomme de sapin, par exemple, dont on se servait

¹⁰⁴⁴ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », p. 20.

¹⁰⁴⁵ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », p. 22.

¹⁰⁴⁶ G. Havard et coll., *Histoire de l'Amérique française*, p. 254.

¹⁰⁴⁷ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », pp. 25-26.

¹⁰⁴⁸ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », pp. 23-24.

déjà pour goudronner les canots et qui n'était rien de moins que « souveraine » pour lutter contre le scorbut et pour guérir les plaies et les brûlures. Il en allait de même pour l'épinette, qualifiée de « médecin universel », elle aussi une source de « goudron à canot ». Il y avait également les remèdes abortifs qu'on utilisait plus discrètement, tels que le sang-dragon ou le bois de cèdre rouge.

Au 18^e siècle, on exporta en Chine (via la France) du ginseng auquel on associait les attributs de panacée. Canadiens et Amérindiens en cueillirent de grandes quantités, particulièrement les Hurons de Lorette et les Iroquois, les Algonquins et les Népissingues de la vallée du Saint-Laurent.

Les animaux fournissaient également des ingrédients thérapeutiques à la médecine coloniale. Les « rognons » de castor (musc de glandes de castor), auxquels on attribuait maintes vertus, de même que les sabots d'orignaux contre l'épilepsie étaient particulièrement populaires. Les Amérindiens en vendaient aux habitants pour la consommation locale et pour l'exportation en France. Puis, pour éloigner les moustiques et autres insectes indésirables, on utilisait la fumée ou on s'oignait le corps de graisse d'ours ou de lard de porc.¹⁰⁴⁹

De nos jours encore, la médecine moderne utilise une cinquantaine de produits pharmaceutiques dont les propriétés curatives ont d'abord été identifiées par les Autochtones de l'un ou l'autre continent, tels que la digitale pourprée à titre de stimulant cardiaque, l'écorce de cinchona, source de quinine pour lutter contre la malaria ainsi que l'éphédrine, qui agit comme décongestionnant nasal.¹⁰⁵⁰

Autres usages de la flore

Dès les débuts de la colonie, les colons apprirent à utiliser l'écorce de bouleau. Outre les canots, les tipis et les abris, elle servait à la fabrication de casseaux pour recueillir l'eau d'érable. On en lambrissait aussi les maisons pour isoler avant de les recouvrir de bardeaux. Les habitants prélevaient aussi l'écorce d'orme et de frêne pour confectionner des paniers et fonder les chaises. D'autres emprunts touchaient à la production de cordes et de courroies à partir du « bois de plomb » et dans les régions du sud de la Nouvelle-France, de chandelles à partir d'huile végétale.¹⁰⁵¹

À l'école des femmes et hommes-médecine

Le recours aux guérisseurs amérindiens faisait partie du vivre-ensemble dans les postes à l'intérieur du pays, d'autant plus que les sorcières et autres devins étaient monnaie courante à cette époque en Europe. De nombreux Français et Canadiens

¹⁰⁴⁹ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », pp. 27-28.

¹⁰⁵⁰ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », p. 26.

¹⁰⁵¹ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », pp. 30-31.

furent d'ailleurs reconnaissants pour leur vie ou leur bonne santé aux hommes et femmes-médecine autochtones. L'ethnologue et naturaliste français, Antoine Le Page du Pratz, eut un jour recours aux Natchez pour soigner une « fistule lacrymale », une sorte de lésion à l'œil gauche. Un chirurgien français, qui avait travaillé une douzaine d'années à l'Hôtel-Dieu de Paris, avait préconisé d'utiliser du feu pour soigner la plaie, mais du Pratz préféra se tourner vers les conseils d'un chef, Le Grand Soleil, qu'il côtoyait souvent. Ce dernier fit venir son médecin qui lui proposa de guérir « avec des simples et de l'eau ». En quelques jours, l'auteur fut « bien guéri sans autre opération ». ¹⁰⁵² La supériorité des traitements autochtones — décoctions, baumes, poudres, et cataplasmes — pour soigner les blessures, morsures, piquûres, brûlures ou affections était reconnue par tous. « Nous leurs sommes en fait plus fréquemment redevables qu'eux ne le sont de nous, pour les conseils médicaux », souligna dans les années 1830 un employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson. ¹⁰⁵³

Si la médecine européenne empruntait aux Amérindiens, l'inverse se produisait également, des Amérindiens se faisant parfois soigner dans les hôpitaux de la colonie. Néanmoins, même si les deux traditions s'interpénétraient, chacune restait fidèle à ses propres règles et croyances. En vertu du riche répertoire de plantes médicinales dont ils disposaient et de la pratique répandue de la tente de sudation, sorte de sauna fait de pierres brûlantes et de vapeur au sein d'un abri couvert de peaux de fourrure, les Autochtones avaient vraisemblablement l'avantage sur les Européens en matière d'hygiène et de santé. ¹⁰⁵⁴ En ouvrant les pores de la peau et en éliminant les toxines par la sueur, ce sauna amérindien avait des vertus curatives fort appréciées des coureurs de bois. ¹⁰⁵⁵ Quant aux Européens de l'époque, ils ne se lavaient simplement pas. ¹⁰⁵⁶

On consultait aussi les Amérindiens pour prédire l'avenir. Pendant toutes les expéditions militaires, les officiers franco-canadiens consultaient des devins qui « faisaient la médecine » pour localiser les ennemis ou prévoir l'issue des combats. Les missionnaires eux-mêmes n'étaient pas insensibles aux pouvoirs chamaniques. Au sujet d'un certain rituel dans une hutte cérémonielle, permettant à l'homme-médecine d'entrer en contact avec des esprits, le père Charlevoix écrivit, comme abasourdi : « On a vu les pieux, dont ses étuves étaient fermées, se courber jusqu'à terre, tandis que le Jongleur se tenait tranquille, sans remuer, sans y toucher, qu'il chantait et qu'il prédisait l'avenir. » ¹⁰⁵⁷

¹⁰⁵² G. Havard et coll., *Histoire de l'Amérique française*, p. 260.

¹⁰⁵³ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 507.

¹⁰⁵⁴ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », pp. 29-30.

¹⁰⁵⁵ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 510.

¹⁰⁵⁶ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », p. 30.

¹⁰⁵⁷ G. Havard et coll., *Histoire de l'Amérique française*, p. 262.

La culture et le folklore

Il ne semble subsister que peu de traces du thème amérindien dans le folklore canadien de la danse, sauf peut-être en Mauricie où encore récemment, on exécutait la « makusham ». Pourtant, les premières ursulines dansaient « à la mode des Sauvages » avec leurs pensionnaires. Les Canadiens aussi se sont trémoussés dans les villages de leurs alliés. À Montréal, à l'occasion des célébrations de la Grande Paix de 1701, trois Canadiens dansèrent à l'amérindienne. Plus tard, alors qu'elles recevaient le Suédois Pehr Kalm dans leur couvent de La Chine, les sœurs de la Congrégation lui offrirent un spectacle de danses amérindiennes livrées par quatre jeunes pensionnaires canadiennes dont les parents habitaient chez les Amérindiens.¹⁰⁵⁸

Le folklore canadien a aussi su s'enrichir d'éléments de la culture autochtone et parfois même d'épisodes empruntés à l'histoire avec les Amérindiens ou encore aux contes de ces derniers. Par exemple, dans la légende canadienne de la chasse-galerie, d'abord européenne, on transforma les chasseurs en fête qui se déplaçaient dans le firmament, en coureurs de bois et, ultérieurement en bûcherons traversant le ciel étoilé en canot volant pour retrouver leurs *blondes*. Quant à l'île au Massacre du Bic, la légende rappelle le massacre, par des ennemis anciens, d'Amérindiens partis de Stadaconé et débarqués sur cet îlot où la marée montante les força à abandonner une grotte servant de cachette. Cet événement tragique aurait précédé de peu la venue de Jacques Cartier.¹⁰⁵⁹

La chanson folklorique se colora également des teintes d'Amérique : « mon père n'avait fille que moi, encore sur la mer il m'envoie, le marinier qui m'y menait... canot d'écorce qui vole qui vole. M'en revenant de la jolie Rochelle, j'ai rencontré trois jolies demoiselles, c'est l'aviron qui nous mène, qui nous mène... » Ces refrains classiques, comme les nombreuses chansons et plaintes des coureurs de bois qui rythmaient la cadence des avirons, nous emmènent vers ces pays étrangers où l'on connaissait les « tribus sauvages et leurs langages différents » et où l'on découvrait l'amour sur les rives des Grands Lacs ou du Mississippi.¹⁰⁶⁰

Enfin, les Canadiens adoptèrent le grand sport d'équipe d'Amérique, la crosse. En ce qui a trait au hockey, il découlerait du *shinny* ou du *field hockey* des Écossais et non de la crosse des Amérindiens. Quant au jeu des osselets — ou des baguettes — qu'il faut soulever, une à la fois sans faire bouger les autres, il est également d'origine amérindienne. Il faisait d'ailleurs partie de la panoplie des jeux mis à la disposition des écoliers des ursulines.¹⁰⁶¹

¹⁰⁵⁸ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », p. 39.

¹⁰⁵⁹ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », pp. 40-41.

¹⁰⁶⁰ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », p. 42.

¹⁰⁶¹ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », p. 44.

La langue française du Canada et la désignation du pays

Enfants d'Amérique, les Canadiens incorporèrent à leur vocabulaire maintes expressions provenant de la scène locale pour décrire les réalités spécifiques à leur milieu, notamment ses habitants, sa faune et sa flore. Ces termes incluent notamment boucane, pitoune, wapiti, pichou, pécan, maringouin ou atocas. Retenons aussi manitou, totem, pemmican, babiche, iglou et kayak (inuit), ouaouaron, carcajou, ouananiche, achigan, maskinongé, pacane, pimbina, mocassin, toboggan, caribou, anorak, achigan, tomahawk, tipi, squaw, poulamon et pow-wow.¹⁰⁶² Le nombre d'emprunts à une langue autochtone était certainement plus élevé dans le français canadien des 17^e et 18^e siècles, alors que plusieurs ont peu à peu cessé d'être employés à mesure que les réalités qu'ils désignaient devenaient désuètes.¹⁰⁶³

D'autres expressions alimentées par le climat nordique pimentèrent la langue, telles qu'une « bordée » de neige ou de la « poudrerie ». La dinde nord-américaine étant un symbole d'égarement, « je n'en serai la dinde » signifiait un refus d'être dupé. La langue parlée par les Canadiens s'enrichit de nouveaux termes et expressions au gré des nouvelles conditions rencontrées. De tels exemples incluent *haler* plutôt que « tirer », *amarrer* dérivé du mot « attacher » ou bien une *tuque* en remplacement de « bonnet de laine ». Le vocabulaire des Québécois d'aujourd'hui renferme d'ailleurs encore plusieurs de ces mots et expressions apparus au temps de la Nouvelle-France.¹⁰⁶⁴

En Amérique, les Canadiens et les Français découvrirent le monde continental grâce à l'assistance des Amérindiens. Dans leurs déplacements, les explorateurs transcrivaient phonétiquement les noms donnés aux ports, aux havres, aux rivières et aux prairies qu'ils traversaient. Parmi les toponymes d'origine amérindienne encore utilisés de nos jours, ceux qui sont de source algonquienne sont les plus répandus au Canada et dans l'est des États-Unis. En 1847, un chef et interprète iroquois de Kahnawake rappela l'étymologie de certains noms désormais européens. Retenons Hochelaga (chaussée de castor), Ontario (beau lac); Érié (cerisier), Niagara (pointe ou portage bruyant), Ohio (maîtresse ou principale rivière) ainsi que Kentucky (dans les prairies). D'origine iroquoise, Canada signifierait « village » alors que Romaine, dérivé de « orumen », signifie « terre rouge » en montagnais. Le Manitoba et l'île Manitouline tiennent leur appellation du mot algonquien « manitou ». Outaouais ou Ottawa se réfère à la nation du même nom et dont le sens serait « commerçant » ou « cœur ».¹⁰⁶⁵ Quant à eux, les noms Yamaska et Missisquoi, signifiant respectivement « le crapaud » et « l'eau de

¹⁰⁶² D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », pp. 8-12.

¹⁰⁶³ P. N. Moogk, *The Making of French Canada*, p. 146.

¹⁰⁶⁴ P. N. Moogk, *The Making of French Canada*, p. 146.

¹⁰⁶⁵ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », p. 10.

silex », sont des toponymes d'origine abénakise.¹⁰⁶⁶ Au Canada, des noms amérindiens désignent encore aujourd'hui des milliers de lieux, qu'ils s'agissent de fleuves, de rivières, de provinces ou de villes. Mentionnons, entre autres, Québec, Saskatchewan, Alberta, Mistassini, Mississipi, Saguenay, Rimouski, Abitibi, Winnipeg, Témiscouata et Shawinigan.

Dès l'époque de la Nouvelle-France, le territoire de la zone seigneuriale des rives du Saint-Laurent avait une consonance plus largement française tandis que, partout ailleurs, les toponymes amérindiens prédominaient.¹⁰⁶⁷ Toutefois, en 1912, la commission de Géographie du Québec décida de supprimer des milliers de ces noms. À l'époque, la justification donnée à cette table rase de la mémoire de l'antériorité autochtone, était particulièrement révélatrice de cette peur de passer pour des « Sauvages » qui habitait beaucoup de Canadiens-français aux 19^e et 20^e siècles. Écoutons à ce propos Eugène Rouillard, secrétaire d'alors de la société de géographie : « Sait-on tout le tort que cette manie des noms sauvages nous fait à l'étranger? Jetez, Mesdames et Messieurs, un coup d'œil sur les cartes géographiques de notre pays, et, en particulier sur certaines régions de notre province : ne croirait-on pas y voir un immense campement de Peaux Rouges? Feuillitez les horaires des compagnies de chemin de fer [...] et vous constaterez, avec épouvante, que la majorité des stations sont décorées de noms sauvages choisis parmi les plus repoussants et les plus rébarbatifs. »¹⁰⁶⁸

L'apparition de langues hybrides

Dès leurs premières interactions sur le continent, les Amérindiens et les Français puisèrent à même leurs bagages autochtone et européen et pour créer de nouvelles cultures. Bien avant l'arrivée de Champlain, dans les régions côtières du golfe Saint-Laurent, un réseau complexe de relations s'était déjà développé entre les Européens et les Amérindiens d'où émergèrent de nouveaux vocabulaires, tirés de leur langue respective. Dans un processus créatif de fusion culturelle, ils inventèrent ainsi des langues de contact hybrides qu'on nommait « pidgin ». Il s'agissait de modes d'expression improvisés et composés d'une grammaire et d'un vocabulaire simplifiés.¹⁰⁶⁹ Le mot « Iroquois » en est d'ailleurs un illustre exemple. Les linguistes concluent aujourd'hui qu'il s'agirait d'un composé complexe dans le pidgin de la côte est nord-américaine, découlant de la compréhension française d'une version algonquienne de deux mots basques qui signifiaient « les tueurs ». Le terme était déjà bien établi quand Champlain le publia le premier, en 1603.¹⁰⁷⁰

¹⁰⁶⁶ Pierre Paré et coll., « La toponymie des Abénaquis », *Dossiers toponymiques* no 20, Gouvernement du Québec, 1985, pp. 51-52.

¹⁰⁶⁷ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », p. 10.

¹⁰⁶⁸ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », p. 12.

¹⁰⁶⁹ D. Hackett-Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 509-510.

¹⁰⁷⁰ D. Hackett-Fischer, *Champlain's Dream*, p. 120.

D'autres langues de contact franco-amérindiennes se développèrent sous des formes plus complexes. Combinant le français, le cri et intégrant des éléments d'anglais, d'assiniboine et d'ojibwé, le « mitchif » est l'une de ces langues indigènes de l'Amérique du Nord. Pour les linguistes, les communautés qui conçurent cette langue maîtrisaient autant le français que le cri en y incorporant leurs éléments les plus complexes.¹⁰⁷¹ Se cristallisant au début du 19^e siècle, le mitchif connut son impulsion dans la chasse aux bisons pratiquée dans les prairies de l'Ouest canadien et des États-Unis, alors que des Métis s'étaient joints à des tribus nomades assiniboines, cris et ojibwés.¹⁰⁷² Malheureusement, depuis cette époque, beaucoup de Métis vivent dans des conditions de pauvreté et sont encore victimes de vive discrimination raciale. Conséquemment, leurs traditions ancestrales s'effritent lentement, alors que le mitchif est aujourd'hui menacé.¹⁰⁷³

Un regard différent sur soi et sur les autres

Durant la deuxième moitié du 17^e siècle, l'expansion du cadre de l'alliance franco-amérindienne à l'échelle du continent confronta les Canadiens et les Français à une très grande diversité culturelle, un monde hétéroclite marqué par l'interdépendance des partenaires dans laquelle les interactions étaient fréquentes et sous toutes les formes. Ce contexte favorisa la connaissance et l'interpénétration des cultures et des langues.

Les premiers historiens de la Nouvelle-France rendirent compte de l'interaction incessante entre les colons et les Amérindiens. En effet, à lire *l'Histoire de la Nouvelle-France* de Baquerville de la Potherie qui se termine avec la paix de Montréal de 1701, ou encore celle du père Charlevoix qui s'arrête en 1720, on ne peut que constater l'omniprésence des acteurs amérindiens et leur constante interaction avec les administrateurs, les missionnaires, les soldats, les habitants et beaucoup d'autres.¹⁰⁷⁴ Également, les écrits de Champlain, tout comme ceux du frère Gabriel Sagard chez les Hurons, ou encore les *Relations des Jésuites* (cette grande chronique des missions de 1611 à 1679), sans oublier les mémoires de Radisson ou celles de Nicolas Perrot nous entretiennent constamment des Amérindiens. De même, dans les correspondances des dirigeants coloniaux destinées à la cour royale, il était continuellement question d'ambassades échangées avec les nations autochtones, alliées ou ennemies, de guerres avec ou contre celles-ci, de descriptions des mœurs, des costumes et autres.¹⁰⁷⁵

Invariablement, les missionnaires qui apprirent l'une ou l'autre des langues iroquoiennes ou algonquiennes s'enthousiasmèrent pour elles. Dès 1658, dans un

¹⁰⁷¹ Peter Bakker, *A Language of our Own. The Genesis of Michif, the Mixed Cree-French Language of the Canadian Métis*, New York, Oxford University Press, 1997, p. 277.

¹⁰⁷² P. Bakker, *A Language of our Own*, p. 275.

¹⁰⁷³ P. Bakker, *A Language of our Own*, p. 280.

¹⁰⁷⁴ D. Delâge, « Les Amérindiens dans l'imaginaire des Québécois », p. 21.

¹⁰⁷⁵ D. Delâge, « Les Amérindiens dans l'imaginaire des Québécois », p. 16.

superbe chapitre des *Relations des Jésuites*, le père Le Jeune nous permet de comprendre l'ampleur du fossé culturel qui séparait initialement les deux groupes. Il illustra la naissance d'un relativisme culturel qui sera à la source de la nouvelle identité nationale canadienne. Il commença par expliquer que, pour les sens, rien dans la nature n'est beau ou laid en soi, ni bon ou méchant. Que ce qui est sucré pour les uns est amer pour les autres. Il poursuivit : « Les Français aiment l'odeur de musc du rat musqué; elle est puante au dire des Amérindiens qui par contre s'oignent la tête et la face d'huiles à leur nez précieuses, qui puent la charogne à celui des premiers. Les Amérindiens chantent dans les dangers, dans les tourments, à l'approche de la mort tandis que les Français gardent en ces circonstances éprouvantes, un profond silence. Les uns affectionnent le boucané, les autres le salé. Les premiers s'habillent peu l'hiver, les seconds le plus chaudement qu'ils peuvent. Se peindre le visage de diverses couleurs c'est se donner un air hideux en Europe tandis qu'en Amérique, c'est se mettre à son plus beau. Le port de la barbe donne de la grâce à l'homme en France, alors qu'elle était jugée d'une grande laideur au Canada. Les bijoux et les vêtements varient dans leurs formes et la manière de les porter, les Français se passent difficilement de chaises tandis que leurs alliés préfèrent s'accroupir. » L'auteur aborda ensuite les rapports sociaux : « l'artisan accepte de travailler avant de recevoir son salaire, l'Amérindien réclame une avance, l'Européen donne son nom sans difficulté à qui le lui demande tandis que l'Amérindien que la question embarrasse demande à quelqu'un d'autre de l'identifier. »¹⁰⁷⁶

Les Français furent notamment frappés par la considération qu'accordaient les Amérindiens aux vieillards ainsi que par la priorité accordée à la sociabilité sur les hiérarchies. « Les chefs les plus considérables et les plus aisés, releva Nicolas Perrot, vont de pair avec les plus gueux et même avec les enfants : ils confèrent avec eux comme avec des personnes bien sensées ». ¹⁰⁷⁷ Aux yeux du père Le Jeune, l'Europe s'était enlisée dans un tel excès de protocole et de décorum que la sincérité avait été évacuée, alors qu'en Amérique, elle se trouvait toute nue. Il poursuivit : « Au bout du compte, il vaut mieux vivre avec franchise, et jouir de la vérité, que de se repaître de vent et de fumée, sous des offres de services remplies de mensonges ». Pour ces Français confrontés à des cultures autochtones qui valorisaient le bonheur sans artifice et les choses simples de la vie, la civilisation européenne apparaissait soudainement factice.¹⁰⁷⁸

Au 18^e siècle, la fascination gagna aussi le père Charlevoix quand il écrivit : « Mais ce qui surprend infiniment dans des hommes dont tout l'extérieur n'annonce rien que de barbare, c'est de les voir se traiter entre eux avec une douceur et des égards qu'on ne trouve point parmi le peuple dans les nations les plus civilisées... On n'est pas moins charmé de cette gravité naturelle et sans faste qui règne dans toutes

¹⁰⁷⁶ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », pp. 64-65.

¹⁰⁷⁷ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », p. 82.

¹⁰⁷⁸ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », pp. 65-66.

leurs manières, dans toutes leurs actions, et jusque dans la plupart de leurs divertissements, ni de cette honnêteté et de ces déférences qu'ils font paraître avec leurs égaux, ni de ce respect des jeunes gens pour les personnes âgées, ni enfin de ne les voir jamais se quereller entre eux avec ces paroles indécentes et ces jurements si communs parmi nous. Toutes preuves d'un esprit bien fait et qui sait se posséder. »¹⁰⁷⁹

La seule juxtaposition de ces sociétés autochtones et euro-canadienne amena à poser un regard différent sur soi et sur les autres.¹⁰⁸⁰ À cet égard, le contexte d'alliance et de relative égalité entre les partenaires favorisa le dialogue et intensifia les remises en question dans les deux camps. Cette relation d'interdépendance ne pouvant pas reposer sur le mépris radical de l'autre ni sur des rejets absolus, le caractère apparemment naturel et éternel de sa propre société s'en trouvait alors traversé par un certain doute. Cela conduisit à une remise en question de l'ordre naturel des choses ou, dans les mots de l'historien et sociologue Denys Delâge, « à sortir, ne serait-ce qu'un peu, de l'éthos du destin. » Les critiques remirent tout en cause, depuis les rapports familiaux, la manière d'élever les enfants, les systèmes hiérarchiques, les artifices de la distinction sociale jusqu'aux principes du pouvoir politique.¹⁰⁸¹ À la lumière d'une rencontre aussi intime avec l'Autre, si différent de soi, aucune société ne pouvait se concevoir comme étant immuable.¹⁰⁸²

Les grands idéaux occidentaux de liberté, d'égalité, de fraternité et de recherche du bonheur dans une vie plus « naturelle » résultaient notamment du choc de l'observation des Premières Nations et de son insertion dans le cadre d'une réflexion humaniste. Les philosophes des Lumières avaient lu les correspondances des jésuites, les mémoires du baron de Lahontan, et plus globalement, la littérature sur la Nouvelle France. Le père Charlevoix, professeur au Collège des Jésuites de Québec, historien et voyageur ayant terminé sa carrière d'enseignant en France, inspira beaucoup les encyclopédistes français. Il en fut de même pour Jean-Jacques Rousseau, dans son traité de pédagogie nouvelle intitulé l'Émile, qui s'était aussi abreuvé du savoir de cet historien marqué par ses expériences américaines.¹⁰⁸³

Le métissage ethnique en Nouvelle-France

Les nombreuses interactions entre les Canadiens et les Amérindiens furent souvent intimes. Cependant, il est aujourd'hui difficile de rendre compte avec précision de l'ampleur du métissage ethnique qui se produisit dans l'ensemble de

¹⁰⁷⁹ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », pp. 82-83.

¹⁰⁸⁰ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », p. 6.

¹⁰⁸¹ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », p. 9.

¹⁰⁸² D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », p. 62.

¹⁰⁸³ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », pp. 9-10.

la Nouvelle-France, car les sources sont insuffisantes.¹⁰⁸⁴ En effet, on ne trouve que des mentions singulières de Métis dans les premières décennies de la colonie qui rend difficile, voire impossible, de remonter aux origines généalogiques et géographiques de ces personnes.¹⁰⁸⁵ Le silence ainsi que l'ambiguïté des archives constituent un véritable problème pour les historiens. D'un côté, il serait irréaliste de nier l'existence d'un mélange racial dans les communautés canadiennes sur la base du peu de traces laissées dans les registres coloniaux. De l'autre, il est extrêmement difficile, sinon impossible, de déterminer son importance.¹⁰⁸⁶

Il y a certes les registres paroissiaux qui permettent de mesurer le nombre de mariages mixtes bénis par l'Église, mais cette source comporte deux inconvénients. D'abord, les registres, très incomplets, sous-évaluent largement les unions¹⁰⁸⁷ en raison du fait que l'origine ethnique des Amérindiens ayant des noms de familles français n'aurait pas été documentée dans les archives de la colonie.¹⁰⁸⁸ Aussi, ces répertoires ne tiennent compte que des mariages chrétiens « légitimes » et non des autres formes d'unions célébrées en dehors du contrôle des autorités cléricales. Ces dernières ont pourtant grandement contribué à l'essor du métissage, qu'il s'agisse de liaisons passagères ou de mariages « à la façon du pays », c'est-à-dire selon les coutumes amérindiennes.¹⁰⁸⁹

De telles unions se butaient à la désapprobation des autorités, non parce qu'elles impliquaient des Amérindiens, mais parce qu'elles n'étaient pas sanctionnées par des pratiques chrétiennes. Apparemment, elles se produisaient même parmi ceux qui vivaient au sein de la colonie française.¹⁰⁹⁰ Les unions bi-ethniques étaient également plus fréquentes dans les communautés autochtones domiciliées, alors que des Canadiens et Canadiennes s'y établissaient avec leurs conjoints amérindiens.¹⁰⁹¹ Pour l'historienne Olive Patricia Dickason, les mariages franco-amérindiens étaient courants à l'époque, particulièrement en Acadie.¹⁰⁹²

Il y eut aussi de nombreuses adoptions. Particulièrement au 17^e siècle, la politique coloniale encourageait les familles canadiennes à prendre sous leurs ailes des enfants amérindiens et à les élever comme les leurs. Tout comme pour les enfants métis, il est aujourd'hui pratiquement impossible de détecter leurs traces dans les annales. Toutefois, des preuves circonstancielles nous indiquent que ce phénomène était plus répandu que ce qu'il y paraît.¹⁰⁹³

¹⁰⁸⁴ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 652.

¹⁰⁸⁵ D. Kaharasan, *Métissage in New France*, pp. 171-172.

¹⁰⁸⁶ O. P. Dickason, *The New Peoples*, pp. 22-23.

¹⁰⁸⁷ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 652.

¹⁰⁸⁸ L. Dechêne, *Habitants and Merchants*, p. 14.

¹⁰⁸⁹ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 652.

¹⁰⁹⁰ O. P. Dickason, *The New Peoples*, p. 23.

¹⁰⁹¹ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », p. 5.

¹⁰⁹² P. Bakker, *A Language of our Own*, pp. 34-35.

¹⁰⁹³ O. P. Dickason, *The New Peoples*, p. 23.

Quant aux thèses « disparitionnistes » relatives aux Premières Nations, elles reposent, selon Denys Delâge et Claude Hubert, sur l'analyse des registres de baptêmes, mariages et sépultures du Programme en démographie historique de l'Université de Montréal (PRDH) dont la validité des données se limite aux individus de souche européenne ayant vécu dans la vallée du Saint-Laurent. Toutefois, selon eux, ces registres ne répondent pas aux critères de validité pour la mesure et pour la généalogie des populations autochtones et ne saurait contenir l'histoire nominative des ancêtres amérindiens de tous les Canadiens-français, « car il est impossible pour le PRDH de réaliser une reconstitution exhaustive de toute la population du Québec ancien depuis le XVIII^e siècle ». En ce qui concerne plus précisément les Algonquins de Trois-Rivières, « les lacunes dans les registres témoignent, non pas de leur disparition, mais de la dissonance entre un mode d'enregistrement occidental et catholique appliqué à une société nomade, animique et fondée sur un système de parenté classificatoire, articulé sur l'échange de cousins croisés. » À titre d'exemple, les Amérindiens n'avaient pas de patronymes, ne disaient pas leur nom et celui-ci pouvait changer au cours de la vie, tandis que les surnoms étaient nombreux.¹⁰⁹⁴

Écoutons le vénérable historien Marcel Trudel raconter sa première expérience de recherche dans le premier registre de Sillery : « La première fois que j'ai dû faire des recherches dans le premier registre de Sillery, j'ai été terrifié. Ce registre accumule toutes les difficultés imaginables qu'un chercheur peut affronter. Voici des actes écrits en latin, bourrés de noms amérindiens, abondants en abréviations, rédigés souvent d'une petite écriture aux lignes toutes serrées et qui se bousculent jusqu'au fin bas de la feuille. »¹⁰⁹⁵

Regardons maintenant de plus près les traces, à ce jour identifiées, laissées dans les registres par le métissage ethnique dans chacune des régions de l'Acadie, des Pays d'en Haut ainsi que de la vallée du Saint-Laurent.

Métissage ethnique en Acadie

C'est en Acadie que le métissage ethnique apparut en premier, alors que la nature quasi symbiotique des relations entre les colons français et les Amérindiens permettait d'établir des liens intimes. Durant plus d'un siècle et demi, ils vécurent côte à côte dans un rapport amical sans commune mesure dans l'histoire coloniale de l'Amérique du Nord. Cette bonne entente était encouragée par le développement de modes de vie qui se renforçaient mutuellement. Comme à l'échelle de la Nouvelle-France, la traite des fourrures appelait à la coopération

¹⁰⁹⁴ Denys Delâge et coll., « Disparition de nations amérindiennes dans les registres de baptêmes, mariages et sépultures », pp. 1-33.

¹⁰⁹⁵ Léo-Paul Hébert, *Le registre de Sillery (1638-1690)*, Chicoutimi, Presses de l'Université du Québec, 1994, préface.

entre les camps. En Acadie, l'agriculture des immigrants français se développait de manière harmonieuse en raison de leur appropriation de terres pour lesquelles les Amérindiens n'avaient que peu d'intérêt, les replats de marée. Les champs de culture n'empiétaient donc pas sur les territoires amérindiens ainsi que sur le mode de vie autochtone axé sur la chasse et la pêche. De plus, la menace coloniale anglaise à proximité contribuait aussi au développement de relations étroites entre alliés et parentés.¹⁰⁹⁶

Dans ce contexte de bonne entente, les unions mixtes se multiplièrent rapidement, impliquant parfois même des Français de haut rang. L'historien Rameau observa une forte tendance à se mêler aux Amérindiens et à vivre avec eux, particulièrement dans la première génération de colons entre 1630 et 1640. Toutefois, dès que les membres d'une famille mariaient des Amérindiens ou des Métis, ils disparaissaient des registres.¹⁰⁹⁷ Rameau établit qu'après 1640, des 47 familles qu'il avait examinées, quinze avaient des ancêtres amérindiens. Parmi elles se trouvaient les plus anciennes familles d'Acadie.¹⁰⁹⁸ Le cas le plus connu fut celui du baron Jean-Vincent de Saint-Castin, arrivé en 1665 avec le régiment Carignan-Salières. Il maria Marie-Mathilde Madokawando, la fille d'un chef abénakis, décrite comme étant « magnifique et accomplie ». Le baron décida de s'établir sur la terre de sa nouvelle famille et devint un atout important pour le développement de la colonie. Ses fils lui succédèrent, notamment Bernard-Anselme et Joseph. Plusieurs des onze enfants de Jean-Vincent se marièrent au sein de familles françaises bien établies, dont les Mius d'Entremonts et les Damours, qui avaient eux aussi des liens avec les Amérindiens.

En 1709, Jeanne Mius d'Entremonts se maria à Louis du Pont Duchambon, qui devint gouverneur de Louisbourg. Pour un temps, elle agit à titre d'interprète officielle des Micmacs. Charles Saint-Étienne de La Tour, un autre personnage important de l'histoire de l'Acadie, eut trois filles d'une femme micmac qu'il avait mariée en 1626. Deux d'entre elles devinrent religieuses, mais la troisième, Jeanne, se maria à Martin Aprendestiguy, sieur de Martignon, qui fut le propriétaire du fort Latour situé sur la rivière Saint-Jean.

Un autre exemple est celui de Richard Denys, sieur de Fronsac, fils du colon Nicolas Denys. Il maria Anne Parabego avec qui il eut un fils, Nicolas, et une fille, Marie-Anne. Le fils qui prit à son tour le titre de sieur de Fronsac en 1682, maria une Amérindienne qui lui donna trois enfants. Ils moururent toutefois en 1732 dans un incendie. La famille survécut grâce à Marie-Anne, qui maria un Canadien de Québec. Une famille bien connue pour ses interprètes fut quant à elle fondée

¹⁰⁹⁶ O. P. Dickason, *The New Peoples*, p. 29.

¹⁰⁹⁷ D. Kaharasan, *Métissage in New France*, pp. 152-153.

¹⁰⁹⁸ D. Kaharasan, *Métissage in New France*, p. 154.

par Claude Petitpas quand il maria, en 1686, Marie-Thérèse, une femme micmac. Le couple eut sept enfants.¹⁰⁹⁹

Donnant une saveur singulière au métissage qui se produisit en Acadie, ces histoires parlent d'elles même. L'historien Arthur Bailey soutient qu'entre 1607 et 1675, il n'y avait que très peu de familles acadiennes qui n'avaient pas de sang amérindien dans leurs veines.¹¹⁰⁰ Plusieurs observateurs contemporains prirent acte des influences interculturelles entre les Acadiens et les Amérindiens. Une lettre anonyme publiée à Londres en 1758 offre une telle description des Acadiens, qui venaient d'être déportés par les Anglais : « Ils étaient une race mixte, c'est-à-dire que la plupart d'entre eux provenaient de mariages ou de concubinages des femmes sauvages avec les premiers colons ». ¹¹⁰¹ De son côté, le missionnaire Pierre-Antoine-Simon Maillard estima, en 1753, qu'il ne faudrait pas 50 ans avant que les colons acadiens soient tellement métissés avec les Micmacs et les Malécites qu'il serait impossible de les distinguer.¹¹⁰²

Métissage ethnique dans la vallée du Saint-Laurent

Dans les établissements des rives du Saint-Laurent, rappelons qu'il y avait partout beaucoup d'interactions entre les Amérindiens et les habitants canadiens. Près de Québec, de Trois-Rivières, de Montréal et dans les paroisses rurales, le va-et-vient entre les groupes était continu.¹¹⁰³ Dans le cours de cette cohabitation, des hommes et des femmes aux traits caucasiens étaient désormais, culturellement, des Amérindiens et, bien que cela ait été plus rare, des hommes et des femmes aux traits mongoloïdes étaient des Canadiens.¹¹⁰⁴ Bon an mal an, environ 10 % des hommes s'absentaient de la colonie, partis en pays amérindien. En plus de leurs voyages à l'Ouest, les Canadiens se rendaient au nord-est, servant au sein d'équipages de pêche dans le golfe du Saint-Laurent et d'expéditions de chasse au phoque et à la baleine sur les côtes du Labrador. Là-bas aussi, ils entretenaient un contact étroit avec des Amérindiens ainsi qu'avec les Inuits.¹¹⁰⁵

Bien que les unions mixtes dans la vallée du Saint-Laurent aient été moins fréquentes qu'en Acadie ou dans les Pays d'en Haut, il n'en demeure pas moins que leur nombre fut suffisamment significatif pour qu'elles fassent partie intégrante de la société canadienne. Le premier mariage mixte dans les registres laurentiens fut celui de Martin Prévost, un colon français qui s'unit à Marie-Olivier Sylvestre

¹⁰⁹⁹ O. P. Dickason, *The New Peoples*, p. 26.

¹¹⁰⁰ Alfred Goldsworthy Bailey, *The Conflict of Europeans et Eastern Algonkian Cultures 1504-1700, A Study in Canadian Civilisation*, Toronto and Buffalo, University of Toronto Press, 1969, p. 112.

¹¹⁰¹ O. P. Dickason, *The New Peoples*, p. 24.

¹¹⁰² D. Kaharasan, *Métissage in New France*, p. 153.

¹¹⁰³ D. Delâge, « L'influences des Amérindiens », p. 7.

¹¹⁰⁴ D. Delâge, « Les Amérindiens dans l'imaginaire des Québécois », p. 23.

¹¹⁰⁵ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 92.

Manitouabeouich en 1644. Ils eurent neuf enfants. Le plus connu des mariages mixtes dans cette région fut celui de Pierre Boucher, sieur de Grosbois, capitaine et gouverneur de Trois-Rivières. En 1649, il maria Marie Ouebadinskoue, qui avait reçu son éducation des ursulines. Elle mourut toutefois lors de son premier accouchement, de même que l'enfant. Boucher se remaria avec Jeanne Crevier, une femme issue d'une famille reconnue pour son rôle dans la traite des fourrures.¹¹⁰⁶

Une autre protégée des ursulines, Catherine Anenontha, se vit octroyer une dot de 260 livres à l'occasion de son mariage en 1662 avec Jean Durand. De cette union sont nés trois enfants. Catherine survécut à son époux et se remaria avec Jacques Couturier en 1672, avec qui elle eut cinq autres enfants qui constituèrent la lignée Couturier-Anenontha. Vingt ans après sa mort survenue en 1709, elle avait 65 descendants. En 1662, un autre mariage fut célébré entre Marie-Félix Arontio, fille d'un chef huron converti, et le français Laurent Dubosq. L'union fut bénie par la naissance de sept enfants.¹¹⁰⁷

À l'approche du 18^e siècle, le nombre de mariages mixtes augmenta. En 1699, Jean-François de Saint-Cosme, procureur du Séminaire de Québec, rapporta à l'évêque de la ville qu'il était impressionné par la « piété » des femmes amérindiennes converties qui avaient marié des Canadiens. La présence de femmes blondes fut également rapportée parmi les Cris en 1719, indiquant le résultat d'une influence génétique de pères européens qui engendra des enfants métis élevés par la tribu de la mère. Le métissage fut aussi documenté à Trois-Rivières. Par exemple, deux enfants métis naquirent du couple franco-algonquin composé de Pierre Couc et de Marie Metissamegssksse.¹¹⁰⁸ Il y eut plusieurs autres histoires similaires d'unions mixtes : notamment les Le Tardif et les Nicollet pour ne nommer que ceux-là.

Un métissage significatif se produisit également par adoption. L'un de ces premiers cas fut celui de la famille de Robert Giffard à Québec, dont l'épouse, Marie, adopta un enfant amérindien âgé de six mois. Elle l'allaita et prit soin de lui comme de son propre enfant. Un autre exemple fut celui du fondateur de Montréal, Paul Chomedey de Maisonneuve, qui adopta une fillette amérindienne de dix mois et qu'il nomma Marie. N'oublions pas Samuel de Champlain qui avait adopté trois jeunes montagnaises. Une fois grandes, ces filles retournèrent toutefois vivre avec leur clan.¹¹⁰⁹

Dans la vallée du Saint-Laurent au cours du 17^e siècle, 33 mariages mixtes furent célébrés par le clergé. Au 18^e siècle, 116 colons prirent comme épouse des femmes amérindiennes, la plupart dans les régions éloignées de la colonie, là où les femmes européennes étaient plus rares.¹¹¹⁰ Sur l'île de Montréal, il n'y eut que sept

¹¹⁰⁶ O. P. Dickason, *The New Peoples*, p. 27.

¹¹⁰⁷ O. P. Dickason, *The New Peoples*, p. 27.

¹¹⁰⁸ D. Kaharasan, *Métissage in New France*, p. 166.

¹¹⁰⁹ D. Kaharasan, *Métissage in New France*, p. 165.

¹¹¹⁰ P. Moogk, *The Making of French-Canada*, p. 46.

mariages mixtes enregistrés en 1642 et 1712. Toutefois, selon l'historienne Louise Dechêne, ce chiffre est loin de donner un juste aperçu de l'ensemble. Il importe de savoir que les unions étaient généralement célébrées dans la paroisse de la mariée, qui, dans plusieurs cas, se trouvait dans les communautés amérindiennes domiciliées et pour lesquelles aucun registre n'a été conservé.¹¹¹¹ Même son de cloche du côté de l'ingénieur et officier militaire Louis Franquet. Ce dernier observa que les mariages mixtes se tenaient le plus souvent dans les communautés autochtones que dans les paroisses et les villages canadiens. Il faisait alors référence à la présence de « bâtards français » qui vivaient dans la communauté iroquoise de Kahnawake. Considérant les liens commerciaux et militaires forts qu'entretenaient dans la vallée laurentienne les Canadiens avec les communautés autochtones domiciliées, il y a de bonnes raisons de croire que ces lieux offraient des conditions favorables à un nombre élevé d'unions mixtes.¹¹¹²

Que reste-t-il de ce métissage ethnique au Québec?

La politique initiale de la France, visant à engendrer en Amérique des sujets, autant Français qu'Autochtones, formant une communauté loyale au roi et « civilisée » à la manière française, fut un cuisant échec. Néanmoins, elle initia une série de développements historiques qui, à long terme, menèrent éventuellement à la cristallisation d'une nouvelle nation de Métis dans l'Ouest canadien. En Acadie et dans la vallée du Saint-Laurent, la tendance pour les Métis fut de s'identifier à l'un ou l'autre des camps. À ce jour, nous ne connaissons pas véritablement la proportion des ancêtres amérindiens dans la population québécoise. Grâce aux études plus ou moins récentes en généalogie et en démographie historique, nous savons néanmoins que des Amérindiens figurent dans l'arbre généalogique de bien des familles d'ici.¹¹¹³ Selon la démographe québécoise Mylène Vézina, dans les régions comme le Saguenay, la Gaspésie et la Côte-Nord, au moins 50 à 70 % des Canadiens-français ont un ancêtre autochtone.¹¹¹⁴ Quant aux réalisateurs du documentaire paru en 2013 *Québécoisie*, Mélanie Carrier et Olivier Higgins, ils estiment qu'à Montréal cette proportion serait de 85 %.

En 2008, dans un entretien entre les historiens Mathieu D'Avignon et Marcel Trudel, ce dernier reconnaissait que « dans la plupart des familles québécoises, l'ancêtre venait d'Europe, mais se sont intégrés dans cette population plusieurs Amérindiens. »¹¹¹⁵ Il alla même jusqu'à proposer un recensement, comme on en a réalisé au Mexique et dans les anciennes colonies espagnoles : « Je rêve d'un

¹¹¹¹ L. Dechêne, *Habitants and Merchants*, p. 14.

¹¹¹² D. Kaharasan, *Métissage in New France*, p. 164.

¹¹¹³ M. D'Avignon, *A-t-on oublié que jadis nous étions 'frères'*, p. 27.

¹¹¹⁴ Marie-Noëlle Petropavlovsky, *Allumer le huitième feu? Analyse de la rencontre entre Autochtones et non Autochtones lors des cérémonies de guérison au Québec*, Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph. D.) en anthropologie, Université de Montréal, Faculté des arts et des sciences, Département d'anthropologie, 2018, p. 23.

¹¹¹⁵ M. D'Avignon, *A-t-on oublié que jadis nous étions 'frères'?* p. 27.

recensement, en quelque sorte général, des familles, qui prendrait chaque famille, une par une, pour qu'on puisse faire le relevé, remonter tranquillement dans le temps, d'une génération à l'autre, et voir s'il n'y aurait pas à un moment donné un Amérindien ou une Amérindienne. C'est un travail gigantesque, mais nous avons déjà fait d'autres travaux gigantesques de ce genre-là. On devrait être capables d'entreprendre un inventaire méthodique des origines amérindiennes de la population québécoise.» ¹¹¹⁶ Un tel chantier aurait certainement le mérite d'apporter un peu de clarté sur la question des racines identitaires et ethniques des Québécois et de la diaspora métisse et francophone à l'échelle de l'Amérique du Nord.

Métissage ethnique dans les Pays d'en Haut

C'est dans les Pays d'en Haut que se manifesta le plus largement le métissage ethnique entre les Amérindiens et les Canadiens. Contrairement à l'Acadie ou à la vallée du Saint-Laurent, où le territoire était occupé par des domaines agricoles, la région des Pays d'en Haut n'était pas perçue comme un espace de peuplement, mais plutôt comme un vaste arrière-pays regorgeant de fourrures et riche de femmes autochtones. Tout au long du régime français, la population européenne dans ce versant de la colonie ne dépassa jamais 1 000 personnes, incluant les coureurs de bois qui faisaient l'aller-retour vers la vallée du Saint-Laurent, un nombre qui ne fut atteint qu'en 1750.¹¹¹⁷ La région des Pays d'en Haut, création conjointe des Canadiens, des Français et des Amérindiens, était ainsi née de leurs contacts étroits et intimes, voire de leur fusion.¹¹¹⁸

L'historien Lionel Groulx compara la dualité fondamentale de la colonie et des Pays d'en Haut à celle de la terre et de l'eau : « Un duel presque fatal devait dominer notre première histoire: [...] de la terre qui nourrit et enracine; de l'eau qui ensorcelle et qui disperse ». Cette distinction entre les deux pays, doit évidemment aussi être comprise en termes d'interdépendance et de complémentarité.¹¹¹⁹ Les Pays d'en Haut formaient une vaste région où se juxtaposaient deux espaces sociaux. Dans les mots de Gilles Havard, il s'agissait d'un entre-deux dynamique, un potentiel d'échange, de chevauchement, d'intersection et d'imbrication.¹¹²⁰ C'est cette dualité même qui était à la base du va-et-vient continu des coureurs de bois, des voyageurs, des militaires et des engagés entre les rives du Saint-Laurent et son arrière-pays.

La vie dans les bois fascinait bon nombre d'habitants honorablement installés dans la vallée du Saint-Laurent. Des maris vivaient dans la bigamie et certains abandonnaient parfois leur épouse et leur famille pour aller vivre parmi les

¹¹¹⁶ M. D'Avignon, *A-t-on oublié que jadis nous étions 'frères'?* p. 28.

¹¹¹⁷ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 73.

¹¹¹⁸ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 51.

¹¹¹⁹ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 52.

¹¹²⁰ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 44.

Amérindiens. Ce fut le cas de la Durantaye, dont la femme était « chargée de cinq enfants et grosse du sixième » ainsi que de Jean Baptiste Patissier, fixé depuis quinze ans aux Outaouais, ou bien de Joseph Lorrain, « disparu au Mississipi depuis sept ans ». ¹¹²¹ L'inverse se produisait également, alors que des hommes pouvaient abandonner leur femme amérindienne pour prendre une épouse permanente dans la colonie laurentienne. Les hommes en rupture de liens familiaux n'étaient pas les seuls à s'éclipser discrètement. Les autorités ne cessaient de se plaindre des coureurs de bois qui passaient d'une colonie à l'autre afin d'éviter le courroux pour certaines offenses ou pour se mettre à couvert de la poursuite de leurs créanciers. Dans la première décennie du 18^e siècle, sur les 668 hommes répertoriés à Montréal comme voyageurs ou engagés dans la traite, 100 à 150 avaient disparu dans la « mer de l'Ouest ». ¹¹²² Déjà, à la fin du 17^e siècle, le chevalier de Baugy, en mission militaire dans la région des Grands Lacs avouait « qu'il y a des Français dont on a[vait] aucune nouvelle depuis longtemps ». En raison de l'imprécision et de la rareté des sources, il est toutefois ardu de connaître les causes exactes de l'exil de tous ces hommes.

En outre, plusieurs soldats postés à l'ouest, employés aux travaux les plus pénibles, profitaient de leur accès à l'arrière-pays pour s'échapper. Fuyant leurs situations précaires, des engagés, des domestiques et autres apprentis pouvaient aussi parfois rejoindre les soldats dans la désobéissance et disparaître dans les bois. Certains firent le choix délibéré de s'isoler, mais la plupart s'installèrent parmi les Premières Nations. Souvent tombés sous le charme d'une Amérindienne, ils s'assimilaient à leurs tribus. Ici et là, marchands, explorateurs et soldats croisaient ces « Indiens blancs » qui s'étaient faits sauvages. ¹¹²³

C'est par les unions sexuelles entre les Canadiens, les Français et les Amérindiennes que se manifesta de manière la plus marquée le métissage dans cette région. En vertu de l'absence quasi totale de femmes blanches, les hommes qui s'aventuraient dans ces contrées s'associaient aux Amérindiennes. La chasteté n'étant pas prise en compte par les coureurs de bois, les employés et les militaires qui se rendaient sans compagne en amont de Montréal, il apparaît évident que les relations sexuelles entre Français et Amérindiennes tissaient le fil de leur vie quotidienne. Ces contacts intimes ne s'accompagnaient pas nécessairement d'un mariage, mais elles cristallisaient des unions entre les personnes. À l'échelle de la colonie française, additionnées, elles s'avérèrent le ciment essentiel de l'alliance diplomatique et commerciale franco-amérindienne. ¹¹²⁴ D'une manière générale, même s'ils participaient à la construction d'un empire colonial, beaucoup de coureurs de bois et de voyageurs se firent néanmoins absorber culturellement par le pays amérindien. Dans les mots de Gilles Havard, « Si le Pays d'en Haut fut le

¹¹²¹ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 148.

¹¹²² P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, pp. 148-149.

¹¹²³ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 149.

¹¹²⁴ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 626.

berceau du métissage, c'est donc bien parce qu'il se trouvait en marge de cet empire, là où l'autorité s'évanouissait et où les mœurs se relâchaient, là où la vie faisait éclater les cadres de la société. »¹¹²⁵

Alors qu'aux yeux des Premières Nations, les mariages servaient de pierre angulaire aux alliances intertribales, le voyageur était perçu comme un pourvoyeur susceptible d'aider non seulement la femme, mais aussi le groupe auquel elle appartenait. En effet, l'Amérindienne n'était pas la seule à bénéficier de l'union mixte, car son intérêt personnel importait moins que celui de sa communauté qui pouvait profiter d'une alliance économique et militaire avec l'empire français. C'est dans ce contexte-là qu'il faut interpréter l'hospitalité sexuelle dont jouirent les Canadiens dans l'Ouest, alors qu'au sein des communautés amérindiennes, ces arrangements constituaient une source de prestige pour les familles qui y prenaient part.¹¹²⁶

Sauf exception, les enfants métis issus de ces unions étaient de mères amérindiennes, dont le rôle était d'élever la progéniture. Ces jeunes Métis demeuraient donc dans leur communauté. Si le père était un traiteur de passage, ils devenaient des Amérindiens à part entière et se retrouvaient le plus souvent assimilés aux cultures autochtones. C'est d'ailleurs ce qui explique pourquoi ils n'ont laissé que peu de traces dans les sources historiques. Bientôt cependant, on en vint à distinguer entre les Amérindiens et les Métis. Ce fut le cas du secrétaire du gouverneur Frontenac en 1696, lors d'une expédition militaire contre les Iroquois, qui prit note que les éléments les plus intrépides de l'armée franco-amérindienne étaient « des enfants perdus de sauvages et français ». Bien qu'à cette époque, ils pouvaient se regrouper lors d'opérations militaires, ces Métis de culture amérindienne ou franco-amérindienne ne possédaient pas encore d'identité collective distincte.¹¹²⁷

Les unions mixtes semblaient relever de la normalité dans l'Ouest et dès les années 1680, une première génération de Métis serait donc apparue.¹¹²⁸ Après la chute du régime français, dans ces espaces d'entre-deux où naviguaient des groupes de coureurs de bois canadiens et métis, des hommes s'installaient avec leurs conjointes autochtones près d'un poste ou d'un village amérindien pour y louer leurs services à titre de chasseurs, de guides ou d'interprètes.¹¹²⁹ D'autres préféraient se livrer à leurs activités de façon indépendante, plus proches de leur intérêt pour la chasse et le nomadisme.

¹¹²⁵ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 669.

¹¹²⁶ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 644.

¹¹²⁷ G. Havard, *Empire et métissages*, pp. 668-669.

¹¹²⁸ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 652.

¹¹²⁹ P. Jacquin, *Les indiens blancs*, p. 220.

Autour de 1700, quelque 150 à 200 coureurs de bois canadiens gagnèrent le Haut Mississippi, au pays des Illinois, et s'y installèrent.¹¹³⁰ À Cahokia et à Kaskaskia, plusieurs d'entre eux épousèrent des femmes de ce groupe sensible à la christianisation et introduisirent la culture du blé, qui venait s'ajouter à celle du maïs, tout en poursuivant leurs activités de traite et de chasse. Ce fut le cas d'Antoine Baillargeon, natif de Trois-Rivières, qui épousa à Kaskaskia Domitilde Choupingouata, et de Jacques Bourdon, originaire de Boucherville, qui s'établit autour de 1703 dans la même communauté. Il se maria successivement à cette même Domitilde, veuve de Baillargeon, puis à Marguerite Ouassaiamoussé, et devint l'un des notables de la communauté. Un observateur de passage chez les « Kaskaskia » parla aussi d'une vingtaine de Français qui y avaient construit un moulin à vent et qui faisaient du pain français que les Amérindiens « trouvent beaucoup de douceur à manger », selon ses mots.¹¹³¹ Pendant une vingtaine d'années, soit avant l'arrivée en 1719 d'officiels et de colons en provenance du Bas Mississippi, l'absence de structures coloniales, mise à part la présence de missionnaires, conduisit à l'établissement d'une société interculturelle complexe. Des coureurs de bois y nouèrent des relations étroites avec les Illinois et jetèrent les bases de communautés franco-canadiennes et métisses dans l'intérieur du continent.¹¹³²

Née dans les colonies anglaises, l'expression « Indiens blancs », puis celle de « Squaw Men » au 19^e siècle, connurent une certaine popularité lorsque les colons anglo-saxons découvrirent que des descendants européens avaient délibérément choisi de vivre avec les Amérindiens. Lorsque les Anglais et les Américains commencèrent à s'intéresser aux contrées de l'Ouest à la fin du 18^e siècle, voyageurs, officiers et explorateurs rencontrèrent pour la première fois ces hommes au sein des tribus. Dans celles que les traiteurs canadiens avaient visitées, les Métis proliféraient. En 1804, Lewis et Clark, dans leur célèbre marche vers le Pacifique, rencontrèrent des trappeurs canadiens tout le long du Missouri, chez les Panis et les Arikaras. Parmi un groupe de Sioux, ils trouvèrent Toussaint Charbonneau, « un vieux Français parlant la langue des différentes nations indiennes du Missouri ». Le trappeur était accompagné de sa jeune épouse shoshoni, Sacagawea. Tous les deux assistèrent l'expédition américaine, au cours de laquelle l'Amérindienne se révéla une guide et une diplomate exceptionnelle.¹¹³³

À Pembina, sur la rivière Rouge, on trouvait, au tout début du 19^e siècle, des campements semi nomades où des voyageurs et ex-voyageurs, bilingues et flanqués de leur famille amérindienne, s'adonnaient à l'élevage de chevaux qui serviraient pour la chasse au bison. Placé à la tête du poste établi en cet endroit pour la Compagnie Nord-Ouest en 1800, Alexander Henry fut un observateur

¹¹³⁰ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 136.

¹¹³¹ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 138.

¹¹³² G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 139.

¹¹³³ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, pp. 237-238.

attentif de ce nouveau milieu. Les employés canadiens de la compagnie, qui avaient épousé des femmes d'une bande ojibwée locale, utilisaient des chevaux achetés aux Assiniboïnes ou aux Cris, avec lesquels ils expérimentaient des charrettes rudimentaires. Ces véhicules, montés sur deux grosses roues et dépourvus d'éléments métalliques, servaient au transport des effets personnels, mais surtout de la viande et des peaux de bison. En octobre 1803, Henry observa une « caravane » singulière qui partait hiverner dans des campements établis l'année précédente. Femmes amérindiennes et enfants perchés sur des charrettes tirées par la force des chevaux, pipe à la bouche, les membres du groupe avaient à leur tête un certain Michel Langlois et comme guide Antoine Payet. Longue de 1,5 km, la caravane ressemblait selon Henry « à une grosse bande d'Assiniboïnes », dont on paraissait avoir imité le mode de vie. L'adoption du cheval et de la charrette faisait de ces voyageurs un type nouveau et aux yeux d'Henry, la présence de familles donnait même l'image d'une véritable « bande ».¹¹³⁴ On comptait parfois des caravanes de plus de 800 personnes, avec plus de 1 000 charrettes tirées par des chevaux ou des bœufs.¹¹³⁵ Certaines bandes étaient composées d'Ojibwés, de Cris et d'*hommes libres* d'ascendance euro-autochtone ou non.

À partir des années 1810, les *hommes libres* de la rivière Rouge, de l'Assiniboïne et de la Saskatchewan, parlant français, se spécialisèrent dans la chasse au bison et le commerce du pemmican, sorte de mélange de viande de bison et de graisse animale à haute valeur nutritive. Dans un recensement de 1814 de la rivière Rouge, l'employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson Peter Fidler évoqua les « Canadiens libres et leurs épouses indiennes », qui pouvaient être au nombre de 200. Cette région n'était cependant pas le seul foyer de cette population métisse, puisqu'elle était dispersée sur un très vaste territoire, de la rivière Rouge jusqu'aux sources de la branche nord de la rivière Saskatchewan.¹¹³⁶ À partir des années 1820, de nombreux observateurs s'accordèrent sur la singularité ethnique des Métis de la rivière Rouge. Joseph-Nicolas Nicollet mentionna par exemple, à la fin des années 1830, « une population nouvelle, les *half breed*, ou Gens-libres de la Red River qui présente un corps de 1 000 à 1 200 hommes réputés [...] excellents cavaliers, chasseurs et guerriers ». ¹¹³⁷ Dans les années 1810-1820, un groupe composé d'*hommes libres*, d'Outaouais, d'Ojibwés et d'Iroquois émergea également au petit lac des Esclaves.¹¹³⁸

L'organisation de la chasse, relate Louis Goulet, entraîna la mise en place, au sein de la caravane des Métis, d'un « conseil » en guise de gouvernement nomade. Pour chaque expédition, on élisait dix ou douze capitaines qui disposaient chacun de dix soldats ou « gardes » jouant le rôle d'une force de police. L'un des capitaines, le plus renommé, était considéré comme le chef de la chasse. Des guides, ou

¹¹³⁴ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 733.

¹¹³⁵ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 746.

¹¹³⁶ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 737.

¹¹³⁷ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 745.

¹¹³⁸ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 736.

« découvreurs », étaient désignés pour être « les yeux de la caravane » et favoriser l'accès aux territoires de chasse. Chaque jour, un guide muni d'un drapeau dirigeait l'expédition lorsque la caravane était en mouvement. Les chasseurs étaient constamment sur leurs gardes et disposaient leurs charrettes en cercle à la moindre alerte. Ce fut notamment le cas lors de la bataille du Grand-Coteau de juillet 1851 dans le Dakota du Nord, où un petit groupe de « Bois Brûlés » de Saint-François Xavier résista aux assauts d'un important contingent de guerriers sioux.¹¹³⁹

Résultat d'un processus enclenché un siècle et demi plus tôt par ces intrépides jeunes hommes sillonnant l'Amérique du Nord en canot, ils étaient plus de 20 000 à habiter à l'ouest du Mississippi, alors que plus de 11 000 vivaient dans les Prairies canadiennes en 1875.¹¹⁴⁰ Partout au-delà du Mississippi, les Canadiens ou leurs descendants métis prédominaient dans le paysage. Des témoignages anglais et espagnols les accusaient d'entretenir une fructueuse contrebande d'armes et d'alcool et d'approvisionner la puissante Confédération des Sioux, qui régnait en maître sur les plaines du Nord avec leurs alliés, les Cheyennes et les Arapahos. Un commerce semblable existait aussi dans les plaines au sud, auprès des Kiowas et des Comanches.¹¹⁴¹

Dans l'Ouest, cette désignation de Métis devint une source de fierté. Là où ils avaient constitué des communautés, comme ils l'ont fait au Canada et aux États-Unis, ils ont aussi créé des sociétés aux formes nouvelles, dont la stratification sociale, la vie familiale, la culture matérielle et l'architecture étaient uniques. Ni blancs, ni Amérindiens, les Métis ont élaboré une culture qui leur était propre et dont les langues étaient notamment le français et le mitchif. Le nomadisme, la chasse aux bisons et le piégeage d'animaux à fourrure leur a permis de conserver longtemps une indépendance farouche. Comme son ancêtre coureur de bois, le Métis acceptait parfois de servir de guide, d'interprète ou d'éclaireur pour l'armée, mais rien ne remplaçait pour lui le plaisir de la chasse.¹¹⁴²

Les musiques et les danses combinaient des motifs amérindiens et européens et prenaient des formes les plus créatives. Les Métis inventèrent également des systèmes politiques novateurs, aussi ouverts et libres que ceux des Amérindiens, mais avec à leur tête un chef qu'on nommait *le gouverneur* et des dirigeants élus appelés des *soldats*. Cette culture était caractérisée par un fort sens d'indépendance. Les Amérindiens appelaient parfois les Métis, « otipemisiwak », signifiant « les gens libres » ou « leurs propres patrons ». L'idée d'un peuple vivant en toute liberté s'appliquait à des populations entières dans l'arrière-pays nord-américain. L'écrivain britannique Alexander Ross observa cette réalité durant ses voyages : « Alors qu'ils jouissent d'une sorte de liberté indécente, ils sont généreux,

¹¹³⁹ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 747.

¹¹⁴⁰ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 239.

¹¹⁴¹ P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 237.

¹¹⁴² P. Jacquin, *Les Indiens blancs*, p. 239.

chaleureux et braves [...] Conscients de leur propre force, étant constamment armés et libres du contrôle d'autrui, ils méprisent tous les autres, mais au-delà de tout, ils sont merveilleusement obstinés à suivre leurs propres habitudes originales. Ils chérissent la liberté comme ils chérissent la vie. » Un chercheur, ayant sondé et analysé les écrits de voyageurs dans l'Ouest, rapporta que « durant les années 1820, des Anglais et des Américains, parcourant le monde du commerce de la fourrure dans les Grands Lacs, découvraient à leur grande surprise qu'ils entraient dans un pays étranger. »¹¹⁴³

D'autres habitudes particulières, de tradition canadienne ou amérindienne, caractérisaient les Métis. Leurs tenues présentaient un style mi-européen, mi-amérindien : un capot bleu à capuche, une chemise de calicot, une ceinture fléchée et divers accessoires, tels que jambières de cuir, mocassins, étuis à couteau, blagues à tabac, selles, fouets, chapeaux, etc., tous ornés de perles de verre, de piquants de porc-épic ou de plumes d'aigle. Les Sioux, vers le milieu du 19^e siècle, appelaient les Métis « gens à la broderie fleurie », en référence aux motifs floraux qu'ils arboraient. Les Métis étaient en outre décrits comme de grands buveurs de thé et des fumeurs de tabac, des joueurs de cartes et de violon et des danseurs de gigue. Tout en les mariant probablement à des rythmes amérindiens, ils entonnaient de vieilles chansons françaises comme « V'là le bon vent » ou « Lève ton pied légère bergère ». Jusque dans les années 1980, des aînés métis du Manitoba et du Dakota du Nord racontaient encore à leurs petits-enfants d'effrayantes histoires de « roogaroo » (terme mitchif pour « loup-garou ») ainsi que d'autres récits comme Cendrieuse (Cendrillon) ou les Trois-Ours – autant de traces laissées en héritage par la traite des pelleteries.¹¹⁴⁴

Les Métis forment un groupe ethnique né de la rencontre de coureurs de bois canadiens et de femmes amérindiennes. Bien qu'ils reconnaissent leur ascendance européenne et amérindienne, ils considèrent n'appartenir à aucun des deux camps.¹¹⁴⁵ Historiquement dépourvus de titre « légaux » sur leurs terres, les Métis ont une histoire caractérisée par une pauvreté oppressante sous la botte du gouvernement britannique. Jusqu'à l'adoption de la Loi constitutionnelle de 1982, ils n'avaient eu droit à aucune reconnaissance officielle à titre de nation indigène distincte, à l'exception de celle du territoire de la province de l'Alberta. Pourtant, il n'en avait pas toujours été ainsi. Un siècle plus tôt, sous la direction de Louis Riel et de Gabriel Dumont à Batoche, sur la rivière Saskatchewan, les habitants métis s'étaient soulevés contre le Dominion du Canada anglais pour défendre leurs droits territoriaux et celui d'un gouvernement autonome. Dans ce qui est connu comme la rébellion du Nord-Ouest, ils furent défaits, tout comme l'avait été la résistance nationaliste des Métis de Rivière Rouge en 1869 et 1870. Avec la mort de Louis Riel sur la potence le 6 novembre 1885, s'évanouit, pour l'heure, le rêve d'une nation

¹¹⁴³ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 510-511.

¹¹⁴⁴ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, pp. 749-750.

¹¹⁴⁵ P. Bakker, *A language of our own*, p. 279.

métis, reconnue et autonome, pour faire place à une série de vagues successives d'immigrants anglo-saxons et européens qui se répandirent à la grandeur de l'Ouest canadien.¹¹⁴⁶

Ce sont les descendants de ces Métis qui forment aujourd'hui ces réseaux de communautés franco-canadiennes disséminées un peu partout au pays, de l'Ontario jusqu'au Yukon. En 2001, le recensement canadien rapportait que 292 310 personnes s'identifiaient en tant que Métis au Canada, tandis qu'il en existe beaucoup d'autres aux États-Unis. Ils ont fondé des associations dans chaque province du Canada et dans cinq États américains. Bien qu'elles aient été historiquement bafouées, ces communautés persistent et sont encore attachées à leur culture et à leur héritage.

Néanmoins, elles ne représentent qu'une fraction des Nord-Américains qui ont, dans leur généalogie, un mélange de sang amérindien et européen. Des démographes ont établi que plus de 750 000 Canadiens seraient des descendants des Métis. Toutefois, même ces estimés ne couvrent pas l'ampleur du phénomène de mixité. En 1970, un biologiste canadien calcula que 40 % des familles canadiennes-françaises avaient des ancêtres amérindiens dans leur arbre généalogique, ce qui aurait représenté à cette époque 8 millions de personnes. En 2005, ce nombre aurait grimpé à 12 millions. Encore plus nombreux sont ces Nord-Américains ayant une identité culturelle liée aux premiers interprètes, aux coureurs de bois, aux voyageurs et aux Métis qui ont parcouru le continent longtemps après la chute de l'empire français.¹¹⁴⁷ De nos jours, de nombreuses organisations se réclament de cet héritage culturel laissé par toutes ces femmes et ces hommes « ensauvagés » et, derrière eux, du legs humaniste de Samuel de Champlain, débarqué en Amérique il y a plus de 400 ans. Quoiqu'il en soit, toutes ces femmes et tous ces hommes partagent cette grande histoire commune à tous les francophones d'Amérique du Nord. Au même titre que les Acadiens, ces Métis demeurent, dans une parenté ancienne, les cousins des Québécois.

La reprise des sentiers de la guerre

Depuis 1667, une paix relative régnait entre les Français et la Confédération iroquoise. Le maintien de cette paix fut favorisé durant la décennie qui suivit par les conflits opposant les Iroquois aux Mohicans à l'est et les Susquehannocks au sud.¹¹⁴⁸ En 1676, les membres de cette dernière nation mirent un terme à leur guerre ancienne avec les Iroquois et acceptèrent de quitter la vallée de Susquehanna, de s'établir dans des villages senecas et de gonfler les rangs de cette nation. Au même moment, les Mohicans firent eux aussi la paix avec les Mohawks. Tant et aussi longtemps que les Iroquois avaient eu à composer avec l'opposition

¹¹⁴⁶ O. P. Dickason, *The New Peoples*, p. 4.

¹¹⁴⁷ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 511.

¹¹⁴⁸ G. Havard, *The Great Peace of Montreal*, p. 50.

de ces deux nations, les Français avaient détenu la balance du pouvoir dans la vallée du Saint-Laurent. Désormais, avec leurs accords de paix, cette balance se retrouvait dans les mains des Cinq-Nations, qui avaient dorénavant le champ libre pour tenter de reprendre le contrôle du commerce des fourrures dans le bassin des Grands Lacs.¹¹⁴⁹

L'année d'ensuite, elles officialisèrent leur alliance avec les Anglais, dont les origines remontaient aux premiers traités négociés, dans la première moitié du 17^e siècle, entre les Premières Nations de la vallée de la rivière Hudson et les colons hollandais. En 1664, les Anglais avaient délogé ces derniers à New York; en 1677, ils renouvelèrent leur alliance en incluant, cette fois, l'ensemble des Cinq-Nations iroquoises dans ce qui fut appelé la « Chaîne du Covenant ». En vertu de cet accord, les Iroquois pouvaient obtenir des produits européens à faible coût. Pour les Anglais, ces nations formaient une précieuse barrière entre leurs propres colonies et la colonie française, de même que leurs alliés amérindiens à l'ouest.¹¹⁵⁰

Pour les Iroquois, il était clair que la colonie française était vulnérable. Les quelques postes de traite fortifiés dispersés sur le vaste territoire de l'Ouest, tenus par une poignée d'hommes, pouvaient facilement être attaqués et dépendaient du maintien de l'axe de communications empruntant la route fluviale menant à Montréal. Au nord, la position des Français était également menacée. Depuis plus d'une décennie, les Anglais avaient établis des postes de traite dans la baie d'Hudson. La majorité des Amérindiens nordiques avaient été maintenus dans l'alliance avec les Français grâce à la présence de nombreux coureurs de bois qui se trouvaient sur le long et difficile chemin les séparant de la baie. De même, ces liens étaient favorisés par le refus des marchands anglais de s'adapter aux coutumes autochtones ou de traiter leurs fournisseurs avec respect. Malgré cela, la Compagnie de la Baie d'Hudson était en mesure de s'approvisionner en fourrures directement des alliés des Français et de les vendre sur les marchés européens, au détriment des revenus de la colonie canadienne.¹¹⁵¹

L'emprise de la couronne française, sur le territoire qu'elle revendiquait, était donc entièrement dépendante de sa capacité à préserver l'appui commercial et militaire de ses alliés amérindiens. Ces nations avaient toujours l'option d'aller échanger leurs fourrures avec les marchands d'Albany en passant par les Iroquois ou dans les postes de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les Iroquois en étaient bien conscients et ils profitèrent de cette vulnérabilité pour diviser les alliés des Français en posant des gestes d'ouverture à l'une de ces tribus tandis qu'ils concentraient leurs attaques sur une autre.¹¹⁵²

¹¹⁴⁹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 113.

¹¹⁵⁰ G. Havard, *The Great Peace of Montreal*, p. 38.

¹¹⁵¹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 115.

¹¹⁵² W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 116.

L'attitude jusque-là pacifique des Iroquois envers les Français se transforma rapidement en hostilité. À l'ouest, ils tournèrent d'abord leur attention vers la vallée de l'Ohio, des terres qu'ils considéraient comme leur territoire de chasse sur lesquelles les nations des Illinois et des Miami s'étaient récemment amenées. Ces dernières s'étaient alliées dans les mois précédents aux Français, et les Iroquois étaient déterminés à reprendre le contrôle de la région. Malgré les rapports des missionnaires, le gouverneur Frontenac ne prit aucun moyen pour opposer la menace iroquoise. Pendant ce temps, l'agressivité des Iroquois s'intensifiait en proportion de l'incapacité des Français d'y répondre. En septembre 1680, le choc se produisit, alors que 600 à 700 guerriers iroquois envahirent le pays des Illinois. Un village fut détruit et plusieurs centaines de femmes et d'enfants furent faits prisonniers.¹¹⁵³

Au printemps de 1684, les Senecas en rajoutèrent en lançant un assaut sur le fort Saint-Louis, dans le pays des Illinois. Dans ces circonstances, le gouverneur La Barre dirigea une expédition hétéroclite de plus de 1 100 hommes, composée de troupes de la Marine, de milices canadiennes et d'alliés amérindiens, pour se rendre au fort Frontenac (aujourd'hui Kingston), en préparation à une invasion du pays iroquois. La détermination de La Barre diminua toutefois à mesure qu'il s'enfonçait en territoire ennemi, de même que l'efficacité de ses hommes qui furent frappés par la grippe espagnole. Quand les Iroquois offrirent de négocier un traité de paix, La Barre accepta immédiatement. Avec la majorité de ses hommes à peine capables de se tenir debout, à la merci complète de leurs opposants, il n'eut d'autre alternative que d'accepter les termes humiliants de l'adversaire. Les Cinq-Nations permirent aux Français de retourner à Montréal en sécurité, mais réitérèrent leur intention de détruire les Illinois. Une nation alliée de la France se retrouvait ainsi abandonnée. En apprenant la nouvelle, le roi Louis XIV répudia La Barre et en fit le bouc-émissaire de cette débandade perçue comme une atteinte à son prestige.

Son successeur, le Marquis de Denonville, un officier militaire parmi les plus estimés du roi, se vit offrir carte blanche pour s'occuper de la menace iroquoise. Accompagné de quelque 1 600 hommes des troupes de la Marine, il débarqua en Amérique le 1^{er} août 1685. Sur place, il prit rapidement conscience de l'étau dans lequel se trouvait le Canada : au nord, la Compagnie de la Baie d'Hudson menaçait le contrôle français de la région du Nord-Ouest; au sud, les Iroquois, appuyés par le gouverneur de la colonie de New York, mettaient en péril l'emprise française sur le bassin des Grands Lacs et sur les terres plus au sud, vers le Mississippi. Denonville se mit immédiatement en marche pour contrer ces deux menaces.¹¹⁵⁴

En 1686, il envoya vers la baie d'Hudson 500 hommes — soldats et miliciens canadiens — dont le valeureux Pierre Le Moyne d'Iberville. Faisant preuve d'esprit, d'audace et de courage, ces derniers saisirent trois postes anglais et plus de 50 000

¹¹⁵³ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 114.

¹¹⁵⁴ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 117.

peaux des castors. Vers le sud, l'année suivante, Denonville lança une expédition d'environ 1 500 hommes, troupes régulières, milices canadiennes, coureurs de bois et alliés amérindiens, contre les Senecas. Devant un tel nombre, ces derniers désertèrent la scène après de brèves escarmouches. Quatre villages furent pillés et détruits.

Néanmoins, au terme de cette campagne, il apparut clair à Denonville qu'une force de frappe plus puissante serait nécessaire pour mater les Iroquois. Malheureusement pour la colonie, la menace grandissante d'une guerre en Europe, entre la France et les royaumes de la Ligue d'Augsbourg, l'empêchait d'avoir accès à des troupes additionnelles en sol américain. Pire encore, des épidémies de variole et de rougeole fragilisèrent la colonie, fauchant la vie de plus d'un millier de colons sur une population de quelque 11 000 personnes. Avec l'accord de Louis XIV, en 1688, Denonville entra en négociations de paix avec les Iroquois et réussit à leur faire accepter ses termes. Il convint ensuite avec eux du retour de leurs ambassadeurs à Montréal au printemps suivant pour ratifier le traité.¹¹⁵⁵

La guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688 – 1697)

Au cours de l'année qui suivit, alors qu'éclatait la révolution en Angleterre, le roi Jacques II fut évincé du trône pour être remplacé par Guillaume d'Orange. La nouvelle de ce changement de régime et d'une guerre imminente avec la France se rendit, au mois de mars 1689, aux oreilles des officiels coloniaux anglais et incidemment des Iroquois. Ainsi, au lieu d'envoyer des émissaires pour signer le traité de paix proposé par Denonville, et dans l'anticipation d'une reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre, les Iroquois dirigèrent plutôt quelque 1 500 assaillants vers Lachine, près de Montréal. À l'aube du 5 août, les colons canadiens se réveillèrent au son de puissants cris de guerre. Plusieurs d'entre eux furent tués dans leurs maisons ou en essayant de fuir. On fit prisonniers les autres. Au terme des violences, trois quarts des 77 habitations de la bourgade avaient été brûlées. Pour les Français, la surprise était totale.¹¹⁵⁶

Les Cinq-Nations, maintenant certaines de l'appui des Anglais, plus confiantes que jamais de pouvoir détruire les assises de la Nouvelle-France, poursuivirent leurs offensives sur les établissements français. De leur côté, les Canadiens ne demandaient pas mieux que de riposter, mais les Iroquois se révélèrent insaisissables. De retour au poste de gouverneur général de la colonie, Frontenac profita du désir de vengeance des colons pour diriger leur énergie vers les colons anglais, qui avaient présumément encouragé et armé les Iroquois dans leurs offensives contre des établissements canadiens. Au début de 1690, il mit sur pied trois expéditions formées de Canadiens et de guerriers amérindiens dans le but de frapper sévèrement les colonies de la Nouvelle-Angleterre et de New York. Menés

¹¹⁵⁵ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 119.

¹¹⁵⁶ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 120.

respectivement par Nicolas d'Ailleboust de Manthet et Jacques Le Moyne de Saint-Hélène, par Joseph-François Hertel de La Fresnière ainsi que par René Robinau de Portneuf, ces trois groupes marchèrent durant près de deux mois, certains parcourant plus de 500 kilomètres.¹¹⁵⁷ Ils semèrent la terreur tout au long de la frontière, détruisant de nombreuses fermes, tuant plus d'une centaine de colons anglais et faisant encore plus de prisonniers.¹¹⁵⁸ En plus de saper le moral de la population, ces raids semèrent la panique dans les colonies anglaises.

Une première tentative d'invasion du Canada (1690)

L'adversité provoquée par ces expéditions destructrices eut pour effet d'unifier les colonies anglaises dans un effort commun de riposte. En 1690, elles répondirent avec l'envoi d'une armée de terre, à partir d'Albany à destination de Québec, et dirigèrent une flotte navale vers la capitale coloniale française par la voie du fleuve Saint-Laurent. La première force s'essouffla par manque d'organisation et de résolution avant même d'atteindre le lac Champlain. Quant à la force navale, son amiral William Phips, encouragé par le succès facile d'une expédition de pillage contre Port-Royal à l'été précédent, se rendit le 16 octobre 1690 jusqu'aux portes de Québec aux commandes d'une flotte de 32 navires et 2 000 miliciens.¹¹⁵⁹

Sûr de lui, Phips mandata un émissaire pour établir le contact avec le gouverneur Frontenac. Dès que l'Anglais mit pied à terre, on lui banda les yeux afin qu'il ne puisse constater la faiblesse des défenses de la ville. De plus, dans l'espoir de lui faire croire que le chemin menant au fort était infranchissable, deux sergents lui firent emprunter des sentiers remplis d'obstacles. Puis, pour le convaincre que Québec regorgeait de défenseurs, quelques habitants se mirent à courir et à rire autour de l'émissaire et à se ranger comme si une foule compacte lui fermait le passage. Enfin, pour s'assurer de l'effet désiré, une douzaine d'hommes, passant et repassant autour de lui, le pressèrent et le bousculèrent tout au long du trajet. Après toutes ces péripéties, l'émissaire se présenta enfin devant Frontenac.¹¹⁶⁰ Au nom du commandant Phips, il lui intima l'ordre de rendre la ville de Québec immédiatement et sans condition. Vêtu de son uniforme royal et entouré de son état-major, le comte de Frontenac lança, sur un ton martial, sa célèbre missive : « Non, je n'ai point de réponse à faire à votre général que par la bouche de mes canons et à coups de fusil; qu'il apprenne que ce n'est pas de la sorte qu'on envoie sommer un homme comme moi; qu'il fasse du mieux qu'il pourra de son côté, comme je ferai du mien. »¹¹⁶¹ La bataille devenait donc inévitable.

¹¹⁵⁷ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, pp. 251-253.

¹¹⁵⁸ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 121-122.

¹¹⁵⁹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 122.

¹¹⁶⁰ Pierre Rousseau, « Le fin mot de l'histoire: "Par la bouche de mes canons" - Louis de Buade, comte de Frontenac et de Palluau », sur *Le Devoir*, publié le 7 juillet 2003, consulté le 1^{er} mars 2020, <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/31263/le-fin-mot-de-l-histoire-par-la-bouche-de-mes-canons-louis-de-buade-comte-de-frontenac-et-de-palluau>

¹¹⁶¹ J. Lacoursière, *Histoire Populaire du Québec*, pp. 256-257.

Le 18 octobre, 1 400 manteaux rouges débarquèrent sur la côte de Beaupré et aussitôt, ils furent accueillis par les tirs nourris de miliciens embusqués, venus notamment de Trois-Rivières et de Montréal. Inspiré par les prouesses des défenseurs, le père Charlevoix raconta : « les Canadiens voltigeaient de rocher en rocher tout autour des Anglais, qui n'osaient se séparer; le feu continu, qu'ils faisaient, n'incommodait pas beaucoup des gens, qui ne font qu'apparaître et disparaître, et dont tous les coups portaient, parce que ces bataillons se tenaient serrés: [...] ils prenaient les Canadiens pour des Sauvages et on entendit dire en se retirant qu'il y avait des Indiens derrière les arbres. »¹¹⁶² Les troupes anglaises n'eurent d'autres choix que de reculer devant la résistance canadienne. Dans l'après-midi, les Anglais tirèrent sur la ville quelque 500 volées de canon qui ne firent que très peu de dommages. Pendant deux jours encore, la canonnade se poursuivit, mais après avoir subi une nette défaite à Beauport et face à l'hiver qui approchait, les Anglais décidèrent de rembarquer dans leurs navires et de repartir vers Boston.¹¹⁶³ Québec était sauvé.

L'échec de ces campagnes rendait évident que malgré leur supériorité numérique écrasante, les colonies anglaises étaient incapables de conquérir le Canada et que les Français ne pouvaient détruire les forces iroquoises. À partir de ce moment, la guerre prit la forme de raids guerriers, ce que les Français appelèrent la « petite guerre ». Dans les premières années, les Iroquois eurent le dessus, mais rapidement, de leurs alliés autochtones, les Canadiens apprirent les secrets de la guerre de guérilla. Dans ce mode, les troupes de la Marine s'avéraient peu utiles, le fardeau des affrontements retombant sur les épaules des miliciens et de leurs alliés autochtones.¹¹⁶⁴

L'alliance franco-amérindienne renverse la vapeur

Suite aux raids dévastateurs des Iroquois, les Canadiens comprirent qu'il ne servait à rien de se lancer à leur poursuite après une attaque. Plutôt, ils commencèrent à surveiller les routes que les Iroquois utilisaient. Ces embuscades soudaines s'avérèrent beaucoup plus efficaces et elles infligèrent de lourdes pertes à l'adversaire lors de portages ou dans les rétrécissements de rivières. Les Français transportèrent ensuite la guerre en pays ennemis. En un seul raid en 1693, 625 hommes, soldats français, miliciens canadiens et alliés amérindiens, prirent par surprise les Mohawks et détruisirent trois de leurs villages, tuant ou capturant plusieurs de leurs résidents.¹¹⁶⁵ De plus petites escouades de Canadiens et de guerriers amérindiens commencèrent également à harceler les Iroquois sur leurs territoires de chasse et de pêche.¹¹⁶⁶

¹¹⁶² G. Havard, *Empire et métissages*, pp. 740-741.

¹¹⁶³ P. Rousseau, « Le fin mot de l'histoire », sur *Le Devoir*.

¹¹⁶⁴ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 122.

¹¹⁶⁵ G. Havard, *The Great Peace of Montreal*, p. 64.

¹¹⁶⁶ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 122.

Pour les Iroquois, il avait été jusque-là relativement facile de prendre connaissance des plans militaires français qui, trop souvent, étaient discutés dans les nombreuses tavernes de Montréal. Pour remédier à ce problème, les autorités françaises décidèrent d'envoyer leurs officiers en expéditions aux commandes de petits partis de guerre, sans toutefois les aviser de leur objectif stratégique. On leur remettait alors des ordres scellés qui ne devaient être ouverts seulement qu'une fois rendus à bonne distance de Montréal. Avec ces changements de méthode, les Iroquois commencèrent à perdre du terrain progressivement, alors que de plus en plus, leurs guerriers ne rentraient pas de leurs raids ou de leurs sorties de chasse.

Au cours de cette période, sur les ordres de Frontenac, les Français firent également brûler à mort des captifs iroquois dans leurs établissements coloniaux. Cette méthode reflétait la manière dont les Cinq-Nations traitaient leurs propres prisonniers. Devant le risque de connaître un tel sort, les Iroquois cessèrent de lancer leurs attaques en territoire français avec autant de témérité. Dorénavant, non seulement devaient-ils faire preuve d'une grande prudence à l'approche des établissements canadiens, mais ils étaient aussi contraints de demeurer sur leurs gardes près de leurs propres villages. Pour ajouter à leurs difficultés, ils ne reçurent que très peu d'assistance de la part des Anglais.¹¹⁶⁷

Les méthodes des Amérindiens, leur endurance et même leur férocité avaient servi de modèle aux Canadiens qui étaient devenus aussi impitoyables, sinon plus que les Iroquois eux-mêmes. C'est grâce à la présence de petites bandes de Canadiens et d'alliés amérindiens, habitués aux rigueurs de la guerre et aux difficultés de déplacement sur le continent que la Nouvelle-France put affirmer sa position en Amérique du Nord jusqu'en 1760. Étant donné le climat et le terrain, il ne fait aucun doute que les Canadiens étaient de bien meilleurs soldats pour le pays américain que les troupes régulières importées de France.¹¹⁶⁸

En juillet 1696, une armée de troupes régulières, de miliciens et d'alliés, au nombre de 2 150 hommes, quitta Montréal sous le commandement nominal de Frontenac, mais sous la direction effective de Louis-Hector de Callière, gouverneur de Montréal, de même que de Philippe de Rigaud de Vaudreuil, commandant des troupes régulières. En route vers le village des Onondagas, au sud-est du lac Ontario, Frontenac, alors âgé de 74 ans mais toujours résolu à jouer un rôle actif dans les événements, se fit transporter à travers les bois sur une chaise à porteurs. À l'arrivée au village, l'armée n'y trouva plus que des cendres, l'ennemi ayant déjà fui dans les bois après avoir tout incendié. Les troupes reçurent l'ordre de détruire le maïs dans les champs ainsi que tous les vivres qu'elles pouvaient trouver. À la

¹¹⁶⁷ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 122-124.

¹¹⁶⁸ Bernard Pothier, « LE MOYNE D'IBERVILLE ET D'ARDILLIÈRES, PIERRE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 1 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/le_moyne_d_iberville_et_d_ardillieres_pierre_2F.html

tête d'un détachement de 600 combattants, Vaudreuil se rendit ensuite vers un village oneida, le brûla et détruisit ses récoltes. Une fois les ordres exécutés, l'armée française rentra à Montréal. Au total, elle n'avait perdu que trois hommes, deux s'étant noyés et un autre ayant été tué lors d'une embuscade iroquoise pendant le voyage de retour. En contrepartie, elle n'avait tué qu'un Iroquois, un vieux chef onondaga capturé, étant trop âgé et trop faible pour s'enfuir.¹¹⁶⁹

Au fil du temps, la nature répétitive des opérations militaires, notamment celle de la petite guerre, fut des plus éprouvantes pour les Iroquois.¹¹⁷⁰ Malgré la faible perte en vies humaines dans leur camp, ils durent encaisser un dur coup, soit la destruction de leurs réserves de nourriture et la dévastation de leurs champs de maïs.¹¹⁷¹

Ce ne fut pas seulement sur le front est que les Cinq-Nations furent durement éprouvées. À l'ouest, pendant la période de 1690-1696, les nations des Grands Lacs, alliées des Français, notamment les Illinois, les Miamis, les Outaouais, les Potéouatamis et d'autres, avaient lancé des offensives contre des villages iroquois, en particulier ceux des Senecas. À ce titre, les années 1691 à 1693 avaient été particulièrement catastrophiques : les Iroquois avaient perdu plus de 400 hommes, selon le père de Charlevoix. Les hostilités s'étaient poursuivies de 1694 à 1696, causant, aux mains des Illinois uniquement, des pertes s'élevant à quelque 400 à 500 guerriers additionnels. Tous ces malheurs affaiblirent fortement les lignes de défense iroquoises et leur économie; conséquemment, ils contribuèrent à leur déclin démographique.¹¹⁷²

La légende de Pierre Le Moyne d'Iberville

À la baie d'Hudson, la rivalité entre les Anglais et les Français était tout aussi violente, alors qu'à maintes reprises au cours des années précédentes, les postes de traite avaient été échangés entre les deux camps par la force des armes. En 1694, la situation était toutefois à l'avantage des Anglais et de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui avaient repris, en 1693, le fort Albany, établi sur la rive ouest de la baie James, tout en chassant du Nord les Français.¹¹⁷³

En 1694, le canadien Pierre Lemoyne d'Iberville fut nommé à la tête d'une expédition dirigée contre le fort York, situé dans le nord du Manitoba à l'embouchure de la rivière Hayes. Atteignant le site le 24 septembre, Iberville et ses hommes entamèrent les préparatifs en vue d'un long siège d'hiver. Trois

¹¹⁶⁹ W. J. Eccles, « BUADE, LOUIS DE, comte de FRONTENAC et de PALLUAU », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 1 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/buade_louis_de_1F.html

¹¹⁷⁰ G. Havard, *The Great Peace of Montreal*, p. 64.

¹¹⁷¹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 125.

¹¹⁷² G. Havard, *The Great Peace of Montreal*, p. 64.

¹¹⁷³ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 258.

semaines plus tard, le 14 octobre, les Anglais capitulèrent. Au milieu de toutes sortes d'épreuves, l'expédition et ses prisonniers passèrent l'hiver au fort York, qui fut rebaptisé fort Bourbon.

À l'automne de 1695, alors en séjour en France, Iberville fut à nouveau chargé d'attaquer des postes anglais, le long de la côte atlantique, depuis le fort William Henry (Pemaquid), situé sur la frontière très contestée entre la Nouvelle-Angleterre et l'Acadie, jusqu'à Saint-Jean de Terre-Neuve. Il quitta la France au printemps de 1696 avec trois vaisseaux. Après avoir envoyé son frère Maricourt à Québec pour y recruter des Canadiens en vue d'une campagne d'hiver contre Terre-Neuve, il se lança avec deux frégates au secours du gouverneur de l'Acadie, Joseph Robinau de Villebon, que les Anglais bloquaient à l'embouchure de la rivière Saint-Jean. D'habiles manœuvres lui permirent, au mois d'août, de capturer une frégate anglaise et d'en faire fuir deux autres.

Fort de ses succès, Iberville assiégea ensuite le fort William Henry situé à environ 200 milles à l'ouest de la rivière Saint-Jean avec l'aide de 25 soldats acadiens et de 240 guerriers abénakis sous le commandement du légendaire baron de Saint-Castin. Certainement armé pour résister, le fort anglais, commandé par le capitaine Pascoe Chubb, capitula pourtant le 15 août, avant même qu'Iberville ne puisse donner l'assaut.

Après avoir détruit la fortification anglaise, Iberville se rendit avec trois vaisseaux jusqu'à Plaisance (Placentia), la principale ville française sur l'île de Terre-Neuve. Cette fois, l'expédition française avait pour but de chasser les Anglais de l'île. D'Iberville et ses soldats quittèrent Plaisance le 1^{er} novembre 1696 et traversèrent par voie de terre, jusqu'à Forillon (Ferryland), 80 kilomètres au sud de Saint-Jean. À cet endroit, rejoints par les forces du nouveau gouverneur de l'Acadie, Jean-François de Brouillan, les deux détachements entreprirent une marche vers le nord jusqu'à l'établissement anglais, qui se rendit le 30 novembre, après un siège de courte durée.

Les Canadiens incendièrent la ville et détruisirent presque entièrement les pêcheries anglaises le long de la côte orientale de l'île. De petits détachements effectuèrent des raids qui terrorisèrent les hameaux perdus dans les baies et les criques éloignées, incendiant, pillant et faisant des prisonniers partout où ils passaient. À la fin de mars 1697, seules les villes de Bonavista et de Carbonear subsistaient encore aux mains des Anglais. Au cours de cette série de raids qui durèrent quatre mois, Iberville et ses hommes détruisirent au total 36 établissements, tuèrent 200 personnes et firent 700 prisonniers.¹¹⁷⁴

À la baie d'Hudson, les Anglais, ne se comptant pas pour battus, avaient réussi à reprendre possession du fort Bourbon. Comme tant de fois dans le passé, les

¹¹⁷⁴ B. Pothier, « LE MOYNE D'IBERVILLE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

autorités françaises firent appel à l'aventurier canadien qui, à leurs yeux, était l'homme tout désigné pour aider la France à recouvrer ses possessions nordiques.¹¹⁷⁵

Après une laborieuse navigation au cours de l'été 1697, le vaisseau de tête d'Iberville, le *Pélican*, se perdit dans les brumes du détroit d'Hudson. Ce qui arriva ensuite fut sans doute l'un des moments au cours desquels Iberville démontra la plus grande bravoure de sa vie. Le 4 septembre, le *Pélican*, qui avait précédé les autres navires qui l'accompagnaient, pénétra seul dans l'embouchure de la rivière Hayes et, le lendemain, il fut surpris par trois vaisseaux de guerre anglais.

Malgré son infériorité numérique, Iberville passa à l'offensive. Après deux heures et demi d'esquives de part et d'autre, les adversaires engagèrent finalement un duel d'artillerie au cours duquel Iberville fit exécuter d'habiles manœuvres navales qui permirent aux canons du *Pélican* de couler un premier navire ennemi. À la suite de cette confrontation, un deuxième fut capturé sans offrir de résistance et coula peu après. Alors que le *Pélican* avait été lourdement endommagé par les échanges de canons, le troisième navire ennemi en profita pour s'échapper dans les brumes polaires. Pendant que l'on procédait à l'évacuation de l'embarcation d'Iberville et au regroupement des hommes dans un camp situé à proximité du fort anglais, les trois autres vaisseaux de l'escadre française arrivèrent enfin.¹¹⁷⁶

Suite à cette victoire inespérée sur ses ennemis, Iberville se lança à l'attaque du fort York. Après seulement cinq jours de vifs engagements, le gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson capitula le 13 septembre. Encore une fois, la région redevenait française.

Mettant un terme à la guerre entre la France et l'Angleterre, la paix de Ryswick fut signée une semaine plus tard, le 20 septembre 1697. Malheureusement pour Iberville, elle ne tint pas compte des victoires et des conquêtes du héros canadien, puisqu'elle stipulait que le sud de la baie devait revenir à la France, et la partie nord à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Sur le terrain cependant, le fort Albany demeura entre les mains des Anglais et les Français conservèrent le fort Bourbon jusqu'en 1713.¹¹⁷⁷ Ainsi se termina la plus rapide et la plus brillante campagne d'Iberville. Ce fut la dernière fois qu'il vit ces territoires nordiques qui avaient été jusque-là le principal théâtre de ses exploits militaires, de même que de ses entreprises commerciales.¹¹⁷⁸

¹¹⁷⁵ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 259.

¹¹⁷⁶ B. Pothier, « LE MOYNE D'IBERVILLE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

¹¹⁷⁷ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 260.

¹¹⁷⁸ B. Pothier, « LE MOYNE D'IBERVILLE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

Les Iroquois à bout de souffle

Plus au sud, les maladies et les ravages continus de la petite guerre canado-amérindienne avaient réduit les effectifs guerriers des Iroquois à moins de la moitié de ce qu'ils avaient été avant le déclenchement des hostilités.¹¹⁷⁹ En effet, un rapport en provenance d'Albany constatait que la confédération iroquoise avait vu sa force militaire fondre de 2 550 guerriers en 1689, à 1 230 en 1698, soit neuf ans plus tard.¹¹⁸⁰ De plus, les Outaouais, qui avaient refusé d'assister les Français dans la campagne contre les Onondagas et les Oneidas, n'avaient pu résister à la tentation de harceler leurs ennemis traditionnels, rendus plus vulnérables que jamais.¹¹⁸¹

Les Cinq-Nations furent également affaiblies par l'émigration de plusieurs de leurs membres vers les communautés d'Amérindiens domiciliés autour de la région de Montréal. Dans la décennie de 1690, ce mouvement migratoire contribua grandement à leur déficit démographique, en particulier celui des Mohawks et des Oneidas. Le secrétaire aux affaires indiennes de la colonie de New York, Robert Livingston, nota amèrement en 1700 que deux tiers des Mohawks vivaient au Canada. En plus, des résidents de l'Iroquoisie, particulièrement les Senecas, avaient fui au sud dans la vallée de la rivière Susquehanna. Dans le camp iroquois, ces exodes étaient lourds de conséquences.¹¹⁸²

Malgré les appels à l'aide des Cinq-Nations auprès des Anglais, ils n'en reçurent aucune. Ayant été pour eux de précieux atouts dans la guerre qui les opposaient à la colonie canadienne entre 1689 et 1697, les Iroquois s'étaient souvent plaints auprès des autorités coloniales à Albany de l'inefficacité des actions militaires des Britanniques, de leur incapacité à fournir des troupes ou même à les approvisionner en armes et en munitions.

En plus, avec la conclusion d'une paix mettant fin aux hostilités impériales en septembre 1697, les Iroquois ne pouvaient dorénavant plus compter sur l'appui de leurs alliés.¹¹⁸³ Les Cinq-Nations n'eurent ainsi d'autres choix que de reconnaître que leur tentative de contrôler de la traite des fourrures dans le bassin des Grands Lacs avait finalement échoué.¹¹⁸⁴ Une telle constatation ne pouvait que les inciter à emprunter une ligne de conduite indépendante de celle des Anglais et à négocier séparément avec les Français.¹¹⁸⁵

¹¹⁷⁹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 125.

¹¹⁸⁰ G. Havard, *The Great Peace of Montreal*, p. 62.

¹¹⁸¹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 125.

¹¹⁸² G. Havard, *The Great Peace of Montreal*, p. 65.

¹¹⁸³ G. Havard, *The Great Peace of Montreal*, p. 66.

¹¹⁸⁴ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 125.

¹¹⁸⁵ G. Havard, *The Great Peace of Montreal*, p. 66.

En route vers la Grande Paix de Montréal

Bien que l'expédition de Frontenac, en 1696, contre les Onondagas et les Oneidas n'ait pas été décisive sur le plan militaire, il ne fait pas de doute qu'elle contribua directement à l'ouverture de pourparlers. À compter de l'hiver qui suivit, un désir de paix sembla se propager dans plusieurs villages iroquois.¹¹⁸⁶ Pour les dirigeants coloniaux, ce sentiment était partagé, car ils cherchaient à mettre un terme aux hostilités et ainsi à libérer le Canada des contraintes militaires et économiques qu'imposait la guerre avec les Iroquois. Pour les stratèges français, une paix générale leur permettrait de pacifier leurs relations avec les Cinq-Nations ainsi que de consolider leur alliance avec les nations du bassin des Grands Lacs.¹¹⁸⁷

Des négociations sur tous les fronts

Le processus de paix s'amorça, bien que de nombreux obstacles diplomatiques devaient encore être surmontés. En effet, plus de trois années s'écoulèrent entre la signature du Traité de Ryswick et le début des négociations formelles menant à la Grande Paix de Montréal en 1701. Ce délai est attribuable en majeure partie aux nombreuses et complexes manœuvres politiques des Cinq-Nations, nourries par des divisions internes. Malgré un désir de paix avec les Français, plusieurs factions iroquoises tenaient à préserver leur alliance avec la colonie de New York. Dans le même élan, elles demeuraient fidèles à ce principe central leur dictant le maintien de leur indépendance face aux deux pouvoirs impériaux.

Dans le camp iroquois, les opinions divergeaient quant à la ligne de conduite à adopter dans leurs relations avec les nations autochtones des Grands Lacs. Voulaient-ils la paix par la voie d'une alliance ou la guerre? Et s'ils choisissaient la paix, devrait-elle être conclue de manière isolée avec ces nations ou prendre la forme d'une paix générale sous les auspices de la Nouvelle-France? La question des prisonniers constituait une autre source de division, alors que pour les Français et leurs alliés le retour des leurs était un prérequis incontournable dans les négociations. Autre ombre au tableau, les chefs n'étaient pas toujours en mesure de contrôler les jeunes guerriers qui pouvaient organiser spontanément des raids dans le but de prouver leur courage, même si cela pouvait mettre en péril le processus de paix. En raison de la structure décisionnelle décentralisée des sociétés iroquoises, toutes ces questions nourrissaient des tensions internes ainsi que des désaccords politiques et diplomatiques.¹¹⁸⁸

C'est au printemps de 1700 que les pourparlers entre les Iroquois et les Français prirent un tournant décisif. Pressés par les désastres de la guerre à l'ouest et profitant de leur rapprochement avec les Iroquois domiciliés de la région de

¹¹⁸⁶ G. Havard, *The Great Peace of Montreal*, p. 70.

¹¹⁸⁷ G. Havard, *The Great Peace of Montreal*, p. 71.

¹¹⁸⁸ G. Havard, *The Great Peace of Montreal*, p. 66.

Montréal, les Cinq-Nations, sous l'influence des factions pro-françaises et celles en faveur d'une neutralité, décidèrent d'aller de l'avant dans leurs pourparlers avec les Français. En quête de consensus, les Iroquois tinrent une conférence chez les Onondagas, en août de la même année, à laquelle assista une délégation de diplomates français.¹¹⁸⁹ Au cours de cette réunion, les Iroquois en vinrent à appuyer la conclusion d'un traité de paix avec les Français et leurs alliés des Grands Lacs et ce, indépendamment des autorités de New York, rejetant ainsi toute forme de souveraineté anglaise sur l'Iroquoisie.¹¹⁹⁰

Le mois suivant, en septembre 1700, un traité de paix fut signé à Montréal entre les Cinq-Nations et les Français et mit un terme définitif au conflit qui durait de manière intermittente depuis 1609. Le traité inaugurerait également une paix entre les Iroquois et les nations autochtones du bassin des Grands Lacs. À l'issue de la conférence, le gouverneur Callière et les chefs des nations de l'Ouest présents à Montréal s'accordèrent pour que ce traité de paix inclue toutes les nations de l'alliance franco-amérindienne.¹¹⁹¹ Deux ambassadeurs français, le soldat et diplomate Le Gardeur de Courtemanche et le père jésuite Jean Enjalran, furent alors envoyés pour informer les nations alliées de l'entente qui venait d'être ratifiée. Leur mission visait aussi à convaincre leurs chefs de se déplacer à Montréal au début du mois d'août 1701, accompagnés de tous leurs prisonniers iroquois, en vue d'un échange général de captifs. Kondiaronk et Koutaoliboe, deux chefs, respectivement de la nation des Hurons-Wyandot et des Outaouais, firent de même auprès de nombreuses autres nations alliées plus éloignées. La table était ainsi mise pour une rencontre historique à Montréal, l'année suivante.

Montréal, au rythme des Premières Nations d'Amérique du Nord

À l'été 1701, plus de 1 300 Amérindiens représentant 38 nations avaient accepté l'invitation des Français et firent de Montréal le cœur politique du Nord-Est du continent. Dans une atmosphère d'exubérance et de réconciliation, la petite ville coloniale, de tout juste 1 500 habitants, devint ainsi un lieu de rencontre des cultures, autochtones, française et canadienne, d'une ampleur sans précédent dans l'histoire coloniale des Amériques.¹¹⁹²

Pour l'occasion, étaient présents les officiels français ainsi que des habitants canadiens venus de partout dans la colonie pour assister à ce spectacle unique. Du côté iroquois, environ 200 d'entre eux avaient fait le voyage pour prendre part à l'événement. Les Mohawks, qui avaient annoncé leur présence, n'étaient pas parmi la délégation initiale. Néanmoins, quatre de leurs ambassadeurs arrivèrent quelques jours après le départ des autres émissaires et acceptèrent « les mêmes

¹¹⁸⁹ G. Havard, *The Great Peace of Montreal*, p. 91.

¹¹⁹⁰ G. Havard, *The Great Peace of Montreal*, p. 96.

¹¹⁹¹ G. Havard, *The Great Peace of Montreal*, p. 97.

¹¹⁹² G. Havard, *The Great Peace of Montreal*, p. 110.

conditions que les autres ». La représentation des nations des Grands Lacs, formant une flotte de près de 200 canots, débarqua à Montréal le 22 juillet. Ces 700 à 800 délégués représentaient trente nations alliées des Français.¹¹⁹³ Parmi elles, mentionnons les Amikwas, les Outaouais, les Cris, les Outagamis, les Hurons-Pétuns, les Illinois, les Mascoutins, les Menominee, les Miamis, les Mississaugas, les Népissingues, les Ojibwés, les Potéouatamis, les Témiscamingues et les Winnebagos. En plus de ces groupes, des nations de l'alliance franco-amérindienne à l'est, soit les Algonquins, les Hurons, les Iroquois de Kahnawake et de Kanesatake ainsi que les Abénakis, étaient présentes pour l'occasion.¹¹⁹⁴ Ces derniers parlaient probablement au nom de la Confédération Wabanaki qui incluait les Penobscot, les Passamaquoddy, les Malécites et les Micmacs, tous des alliés traditionnels des Français et des Acadiens.¹¹⁹⁵ Au cours des semaines suivantes, Montréal se transforma en une arène grouillante et colorée, où les cultures, les langues et les coutumes se mêlèrent dans un climat de réconciliation et de paix.

C'est à Kahnawake que les délégations de toutes les nations autochtones se réunirent d'abord le 21 juillet. Des tirs d'armes à feu et de canons marquèrent leur arrivée. Vint ensuite un discours d'accueil pour se réjouir d'avoir surmonté les écueils du voyage, puis, la cérémonie diplomatique des condoléances de l'orée du bois. Ce rituel servait de préliminaire aux négociations, puisque l'expression de la réciprocité de la peine, pour les défunts des uns et des autres, assurait la sincérité nécessaire à l'écoute et à la prise de parole au cours des négociations à venir. Les condoléances acceptées de part et d'autre, les délégués fumèrent tour à tour le calumet pour apaiser les esprits. Suivit un grand festin accompagné de danses et de musique.¹¹⁹⁶

Le lendemain, 22 juillet, les ambassadeurs traversèrent à Montréal : 200 canots s'approchèrent au son des salves de canons. Les arrivants « cabanèrent le long des palissades », c'est-à-dire sur la Pointe-à-Callière. Les Iroquois ne campèrent pas avec les autres. Ils furent plutôt reçus dans l'enceinte de la ville, au domicile de Paul Lemoyne de Maricourt. Au service de Frontenac, ce militaire avait été un remarquable négociateur auprès des Iroquois dont, tout comme son père Charles Lemoyne, il parlait la langue. La nation des Onondaga en avait d'ailleurs fait un de ses fils adoptifs.¹¹⁹⁷

¹¹⁹³ G. Havard, *The Great Peace of Montreal*, p. 119.

¹¹⁹⁴ G. Havard, *The Great Peace of Montreal*, pp. 120-121.

¹¹⁹⁵ G. Havard, *The Great Peace of Montreal*, p. 122.

¹¹⁹⁶ Denys Delâge, « Le 4 août 1701 – La Grande Paix de Montréal : Les Français et les Amérindiens concluent une alliance décisive » (conférence donnée le 11 janvier 2012), sur *La fondation Lionel-Groulx*, consulté le 1^{er} mars 2020, <https://www.fondationlionelgroulx.org/Le-4-aout-1701-La-Grande-Paix.html>

¹¹⁹⁷ D. Delâge, « Le 4 août 1701 – La Grande Paix de Montréal ».

Chaque jour était rempli de festivités, de rituels diplomatiques, d'échanges commerciaux, de conférences officielles, de discours et encore des discours. La conférence fut également un lieu de tristesse et de deuil, parce qu'elle fut frappée par une épidémie, due à la grippe ou au rhume, qui tua ou affaiblit quelques délégués. C'est d'ailleurs pour cette raison que les femmes et les enfants ne firent pas partie du voyage. Pour cette raison également, plusieurs groupes avaient décidé de rebrousser chemin. À vrai dire, n'eût été de cette épidémie, les visiteurs auraient été beaucoup plus nombreux. Malgré tout, dans un esprit d'amitié, Autochtones, Français et Canadiens s'échangèrent des cadeaux et des marchandises, fumèrent le calumet de paix, dansèrent, chantèrent et festoyèrent ensemble. Plus que jamais, Montréal vibrait au rythme des Premières Nations.¹¹⁹⁸

De nombreux conseils furent tenus dans les jours suivants, au cours desquels les problèmes courants furent débattus : la surchasse des animaux à fourrure, les prix trop élevés des marchandises françaises, le projet français de fonder Détroit, les tensions entre alliés, les meurtres, la vente de l'eau-de-vie qui « trouble l'esprit » et bien d'autres.

Le 1^{er} août, lors d'une séance publique, l'estimé chef huron Kondiaronk tomba gravement malade. Il prit néanmoins la parole avec une grande éloquence, bien qu'à faible voix. Il tint un plaidoyer pour la paix et obtint du gouverneur Callière la promesse qu'il obligerait les Iroquois à rendre leurs prisonniers issus des nations des Grands Lacs. Il mourut dans les heures qui suivirent.¹¹⁹⁹ Sa mort causa une grande tristesse, partagée par toutes celles et tous ceux qui étaient présents. Elle contribua aussi, certainement, à disposer encore davantage les cœurs à la réconciliation et à la compréhension mutuelle.¹²⁰⁰ Le lendemain 2 août, catholique de conversion, Kondiraonk eut droit à de grandioses funérailles à l'église Notre-Dame, où tous rendirent hommage à ce chef qui avait été un acteur clé de cet événement historique.¹²⁰¹

Un officier français et une soixantaine de soldats marchèrent, précédant la procession, suivis de seize guerriers hurons « vêtus de longues robes de castor, le visage peint de noir et fusil sous le bras ». Vinrent ensuite des représentants du clergé et, derrière eux, six chefs portant le cercueil couvert de fleurs et sur lequel on avait déposé un chapeau emplumé et une épée. Les membres de la famille de Kondiaronk, les chefs outaouais et hurons et finalement les dignitaires français et le corps entier des officiers complétaient le cortège.¹²⁰²

La journée du 3 août fut consacrée à la négociation au sujet de l'échange de prisonniers. Pendant ce temps, la maladie continua de sévir. Les délégués durent

¹¹⁹⁸ G. Havard, *The Great Peace of Montreal*, p. 125.

¹¹⁹⁹ D. Delâge, « Le 4 août 1701 – La Grande Paix de Montréal ».

¹²⁰⁰ G. Havard, *The Great Peace of Montreal*, p. 132.

¹²⁰¹ D. Delâge, « Le 4 août 1701 – La Grande Paix de Montréal ».

¹²⁰² R. White, *The Middle Ground*, p. 144.

précipiter la signature du traité dès le lendemain, 4 août 1701. Pour l'occasion, le gouverneur Callière avait fait ériger sur une grande plaine, hors de la ville, une enceinte de 39 mètres de long sur 22 mètres de large dont l'une des extrémités consistait en un espace couvert. Le grand jour arrivé, les 1 300 délégués amérindiens s'y rassemblèrent de même que le tout Montréal.¹²⁰³

Ratification de la paix

La cérémonie protocolaire du 4 août 1701 fut empreinte de solennité, empruntant aux traditions diplomatiques des deux civilisations en présence. Pour les Amérindiens, c'était l'échange de paroles, portées par des colliers de wampum et la circulation du calumet qui scellaient les traités, tandis que pour les Européens, c'était par la signature au bas d'un document. Pour les besoins de la cause, les diplomates amérindiens y apposèrent donc leur marque, c'est-à-dire leur emblème. Selon le cas, cette marque était celle de leur nation, de leur village ou de leur clan. Pour cet événement aux langues multiples, quatre missionnaires et un commandant de poste servaient d'interprètes. Quant aux modes vestimentaires, on en trouvait de tous les goûts : des Européens aux corps entièrement recouverts, arborant chapeaux et perruques; des Amérindiens aux corps découverts, décorés de tatouages et de peintures corporelles, de colliers de wampum, de coiffes de plumes ou encore de têtes de bison, de bijoux gardant la trace de l'animal (griffes, dents, coquilles), de même que vêtus de mocassins et mitasses, de couvertes de duffel (laine bouillie) ou de peaux de cervidés, d'ours et de bison peintes de divers motifs et enveloppant le corps.

Le gouverneur Callière présida la cérémonie, accompagné de l'intendant de la colonie et du gouverneur de Montréal. À ses côtés, on trouvait 31 colliers de wampum suspendus. Dans son discours métaphorique, il « ôta la hache à tous qu'il jeta dans une profonde fosse ». Il reçut, un à un, les 31 chefs auxquels il remit un collier. Chacun s'avança d'un « air majestueux », tels des « empereurs romains » portant fièrement son collier et, au nom de sa nation ou encore à titre de porte-parole d'une autre, tint un discours empreint d'une grande solennité. On libéra ensuite les prisonniers et on fit circuler le calumet pour finalement ratifier la paix en dessinant sa marque. La cérémonie fut suivie de festins, de chants et de danses. C'est ainsi que la Grande Paix fut conclue. En guise de métaphore, on planta symboliquement un grand pin dont les racines s'étendraient dans les quatre directions pour rallier tous les peuples dans un même esprit.¹²⁰⁴

En s'accordant à la paix, chacun renonçait à la guerre et s'en remettait à l'arbitrage d'Onontio pour agir à titre de médiateur des querelles entre ses « enfants », y compris les Iroquois qu'il adoptait. Il devenait un protecteur par la construction de forts et de postes ainsi qu'un pourvoyeur par le service gratuit de forgerons et par

¹²⁰³ D. Delâge, « Le 4 août 1701 – La Grande Paix de Montréal ».

¹²⁰⁴ D. Delâge, « Le 4 août 1701 – La Grande Paix de Montréal ».

l'octroi de pensions aux familles des guerriers autochtones. De même, il devenait un allié par la distribution de présents aux chefs et par l'attribution de médailles.¹²⁰⁵ Malgré le pouvoir qui lui était conféré, il n'y avait rien d'absolu dans son exercice, car il était fondé sur la tradition des chefs amérindiens et sur une alliance qui constituait une association entre nations souveraines.¹²⁰⁶

En vertu de cet accord, les Iroquois s'engageaient non seulement à rendre leurs captifs et à demeurer neutres en cas de conflits franco-anglais, ils acceptaient aussi la fondation de Détroit par les Français et obtenaient une liberté de commerce partout. En contrepartie, Onontio promettait d'offrir les marchandises de traite à un prix raisonnable. Enfin, les nations amérindiennes mettaient en commun leurs terres de chasse, symbolisées par un grand bol dans lequel chacune pourrait puiser pour s'y nourrir avec sa louche. Arrivés sur place après la conclusion du traité, les Mohawks le ratifièrent le 8 août 1701.¹²⁰⁷

Un événement historique majeur occulté de l'héritage colonial

La Grande Paix de Montréal de 1701, voilà un événement marquant de notre histoire longtemps occulté par un héritage colonial qui a refoulé les Amérindiens. Cette ratification a mis un terme à près d'un siècle de guerre.¹²⁰⁸ Elle détermina aussi, en partie du moins, l'histoire diplomatique et militaire du Canada jusqu'à la fin du régime français en 1760. Contrairement aux autres traités établis dans le passé, la paix conclue avec les Iroquois fut durable. La Nouvelle-France, et en particulier la région de Montréal et de Trois-Rivières, n'eut plus à vivre sous la menace constante d'embuscades iroquoises. Les négociations de 1700-1701 permirent aussi d'asseoir le principe de neutralité des Cinq-Nations, qui fut respecté la plupart du temps. Ainsi, la Grande Paix de Montréal fit cesser définitivement les guerres iroquoises au Canada.

Le rassemblement de 1 300 Amérindiens venant d'aussi loin que la vallée du Mississippi et l'Acadie, justifiant ainsi l'expression de la « Grande Paix », témoigne également du succès de l'entreprise coloniale française à l'aube du 18^e siècle. Malgré leur faible nombre, les Canadiens et les Français ont réussi à étendre leur influence à l'échelle du continent. En ce sens, la Grande Paix de Montréal constitue une puissante illustration du succès de l'alliance franco-amérindienne. Elle couronnait aussi une approche de colonialisme qui ne reposait pas sur une expansion agricole et l'occupation intensive de larges territoires, mais sur une alliance avec les peuples autochtones et une adaptation à leurs traditions politiques. Les cérémonies de 1701 sont des expressions spectaculaires de cet esprit d'adaptation et, sur le plan politique, de l'intensité des échanges culturels.¹²⁰⁹

¹²⁰⁵ D. Delâge, « Modèles coloniaux, métaphores familiales », p. 16.

¹²⁰⁶ G. Havard, *The Great Peace of Montreal*, p. 155.

¹²⁰⁷ D. Delâge, « Le 4 août 1701 – La Grande Paix de Montréal ».

¹²⁰⁸ D. Delâge, « Le 4 août 1701 – La Grande Paix de Montréal ».

¹²⁰⁹ G. Havard, *The Great Peace of Montreal*, pp. 180-181.

En facilitant l'expansion française à l'intérieur du continent et en reconnaissant un rôle de médiateur à Onontio, la Grande Paix de Montréal contribua à l'avancée coloniale de la France. La paix de 1701 ne fut toutefois ni dépourvue de tensions, ni de reprises limitées de la guerre. Onontio continua de s'opposer aux rapprochements entre les Iroquois et les nations des Grands Lacs. Devant l'incapacité des Français à rivaliser avec la compétitivité des marchandises anglaises, les Iroquois continuèrent de faire transiter des pelleteries en provenance de l'intérieur du continent, soit directement vers Albany, soit indirectement par Montréal avec l'appui de traiteurs canadiens et de résidents de Kahnawake, au grand dam des autorités françaises.¹²¹⁰

Malgré tout, l'alliance franco-amérindienne persista, notamment en raison de la crainte qui habitait les alliés face à l'expansionnisme britannique. Dans les mots du gouverneur Vaudreuil, l'approche anglaise fit naître une « antipathie naturelle » chez les Amérindiens qui considéraient essentiel le soutien militaire français pour s'opposer à cette menace. Dans ce traité de 1701, l'enjeu n'était pas la sécession d'un territoire, mais la paix et l'alliance. Nul doute qu'Onontio était motivé par un désir de conquête et la graine de subjugation était déjà apparente au temps de Louis XIV. Néanmoins, les Français en Amérique demeuraient trop dépendants des Amérindiens pour oser tenter une stratégie d'avancement de leurs intérêts autre que celle d'une alliance.

Quarante nations souveraines signèrent le traité de Montréal, ce qui constitue de facto une reconnaissance par les Français de l'indépendance des nations autochtones. Ces derniers furent des acteurs clés de l'histoire de l'Amérique du Nord et les événements de 1701 en sont une preuve indéniable. Plusieurs chefs amérindiens partageaient le désir des Français de bâtir un climat harmonieux, et la conférence fut un triomphe pour les traditions diplomatiques autochtones. Ensemble, il ne fait aucun doute que les Premières Nations et les Français furent véritablement les fondateurs du Canada.¹²¹¹

Pour l'historien Gilles Havard, une leçon importante peut être tirée de cet événement important : « Ce fut un accomplissement extraordinaire de rassembler à Montréal les délégués de quelque quarante nations, du Missouri au nord du lac Supérieur et de l'Iroquoisie à l'Acadie certains d'entre eux étaient nomades et d'autres sédentaires, certains étaient habitués à utiliser des canots et d'autres pour qui c'était inhabituel — et de surmonter les haines intertribales, la passion pour la guerre pour plusieurs d'entre eux et de les persuader à signer un traité de paix. S'ils furent capables de faire cela il y a trois cents ans — sans égard aux limitations du traité de paix de 1701 et sans égard au désir français de conquête — alors peut-être

¹²¹⁰ D. Delâge, « Le 4 août 1701 – La Grande Paix de Montréal ».

¹²¹¹ G. Havard, *The Great Peace of Montreal*, p. 182.

que les problèmes d'aujourd'hui entre les nations autochtones et euro-américaines ne sont pas aussi insurmontables qu'ils en ont l'air ».¹²¹²

Avec ce rappel, émergent de grands acteurs de l'histoire, porteurs d'une vieille civilisation d'Amérique. Sa mémoire évoque aussi l'envergure de notre histoire commune et celle de notre profond métissage. Voilà un précieux legs de nos ancêtres. À nous d'en tirer les leçons qui s'imposent, de même qu'une inspiration qui puisse nous propulser vers l'avant. Laissons les derniers mots de ce chapitre au chef huron Kondiaronk : « Faisons un pont de tous nos ancêtres pour marcher avec assez de fermeté! »¹²¹³

¹²¹² G. Havard, *The Great Peace of Montreal*, pp. 182-183.

¹²¹³ D. Delâge, « Le 4 août 1701 – La Grande Paix de Montréal ».

PARTIE IV : UN PEUPLE DEBOUT (1702 – 1753)

La guerre de la **Succession d’Espagne** (1702 – 1713)

Au début du 18^e siècle, l’avenir de la Nouvelle-France paraissait radieux. Les Canadiens et les Français avaient résisté avec hargne à une longue guerre sans perte de territoire. Durant ces années de combats, ils avaient élargi leur influence sur un vaste pan du continent et se retrouvaient dans une position plus solide que jamais. Les Iroquois avaient été pacifiés, tandis qu’on se permettait même de percevoir les colons anglo-américains avec un certain mépris.¹²¹⁴

Toutefois, la paix en Amérique du Nord fut de courte durée. En Europe, dès le mois de mai 1702, l’Angleterre déclara à nouveau la guerre à la France dans ce qui deviendra la guerre de Succession d’Espagne. L’origine de celle-ci remonte à 1700, alors que Charles II, roi d’Espagne, était mort sans laisser d’héritier. Quinze jours plus tard, Louis XIV désigna son petit-fils, le duc d’Anjou, comme le nouveau roi du royaume espagnol. La maison des Habsbourg, qui dirigeait l’Autriche, considérait elle aussi détenir des droits à la succession du trône.¹²¹⁵ Craignant une hégémonie dynastique de la France et de l’Espagne en Europe, l’Angleterre, la Hollande, le Danemark, l’Autriche et les territoires de plusieurs principautés allemandes se regroupèrent dans une alliance afin de faire cause commune contre la France et le nouveau roi d’Espagne, rebaptisé Philippe V.¹²¹⁶ L’Amérique du Nord ne pouvait échapper à ce conflit européen et, à l’été 1702, la nouvelle de l’état de guerre entre les métropoles parvint à Québec. Pour la population canadienne de 16 000 âmes, cela signifiait qu’elle serait à nouveau confrontée à son rival britannique, dont la population coloniale s’élevait déjà à plus de 262 000.¹²¹⁷

Des raids canado-amérindiens dévastateurs

Dès que les hostilités furent déclarées, les Canadiens reprirent leur tactique de frapper d’épouvante les populations anglaises avec des raids destructeurs. Les alliés amérindiens de la vallée laurentienne tenaient également à venger les agressions commises par les Anglais contre leurs frères en Acadie au cours des années précédentes. L’alliance franco-amérindienne renouvela ainsi ses expéditions contre les villages de la Nouvelle-Angleterre.¹²¹⁸ Ces petits groupes, très mobiles et rapides, frappèrent violemment des fermes ou des hameaux anglais en tuant ou en faisant prisonniers leurs habitants, et en pillant leurs biens. Comme auparavant, les expéditionnaires revinrent avec des chevelures et des prisonniers,

¹²¹⁴ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 132.

¹²¹⁵ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, pp. 265-266.

¹²¹⁶ « Guerre de Succession d’Espagne », dans *Wikipédia*, consulté le 2 mars 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_de_Succession_d%27Espagne

¹²¹⁷ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 266.

¹²¹⁸ « Enlèvements et captivité des enfants anglais en Nouvelle-France », sur *Histoire du Québec*, consulté le 2 mars 2020, <https://histoire-du-quebec.ca/enlevements-anglais/>

surtout des enfants. Le but premier de ces captures était d'obtenir des retours profitables sous la forme de rançons.¹²¹⁹

Lorsque vint le temps d'être rachetés ou échangés, beaucoup préférèrent d'ailleurs demeurer en Nouvelle-France. Bien que la plupart des captifs purent éventuellement regagner leurs terres, plusieurs, en particuliers les plus jeunes, décidèrent de demeurer au Canada. À ce titre, le cas d'Eunice Williams, la fille d'un ministre puritain de Deerfield au Massachussetts, est révélateur. Ramenée à Kahnawake en 1703, à l'âge de neuf ans, elle brisa le cœur de son père d'abord en se convertissant à la religion catholique en se mariant éventuellement à un Mohawk et, malgré les exhortations des siens, en refusant de retourner en Nouvelle-Angleterre. Il y eut de nombreux autres cas semblables, la plupart du temps, concernant des enfants. Certains s'assimilèrent aux Canadiens plutôt qu'aux populations autochtones. Des filles d'origine américaine devinrent ainsi des religieuses, dont Esther Wheelwright de Wells, qui accéda éventuellement à la fonction de mère supérieure des ursulines de Québec.¹²²⁰

En 1703, de Wells à Falmouth, les établissements anglais furent ainsi ravagés par 150 Amérindiens et des Canadiens menés par Michel Leneuf de La Vallière. Ces derniers tuèrent ou firent prisonniers plus de 160 colons.¹²²¹ À la suite de ces attaques dévastatrices, les colons anglais s'en prirent aux Abénakis qui n'eurent d'autres choix que de demander l'assistance du gouverneur Vaudreuil.¹²²²

En guise de représailles contre les attaques anglaises, la riposte fut donnée en février 1704 dans le petit village de Deerfield au Massachussetts. L'expédition, menée par le Canadien Jean-Baptiste Hertel de Rouville et forte d'une cinquantaine de compatriotes avec près de 200 Abénakis et guerriers iroquois de Kahnawake, parcourut près de 480 kilomètres en raquettes.¹²²³ Grâce à la neige accumulée le long des palissades du village, ils s'introduisirent sans bruit à l'intérieur et brûlèrent les habitations, tuant au passage une cinquantaine de résistants et faisant plus d'une centaine de prisonniers.¹²²⁴ En réponse aux attaques sur Deerfield, les Néo-Anglais décidèrent de répliquer par la mer : une expédition maritime détruisit, en 1704, l'établissement acadien inoffensif de Grand Pré (Les Mines) dans la baie de Fundy.¹²²⁵ Le même sort fut réservé aux villages de Pigiguit, de Cobequid et de Beaubassin, dont 150 des habitants furent faits prisonniers.¹²²⁶

¹²¹⁹ « Enlèvements et captivité des enfants anglais en Nouvelle-France », sur *Histoire du Québec*.

¹²²⁰ A. Greer, *The People of New-France*, pp. 89-90.

¹²²¹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 139.

¹²²² J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 267.

¹²²³ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 139.

¹²²⁴ Raymond Douville, « HERTEL DE ROUVILLE, JEAN-BAPTISTE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/hertel_de_rouville_jean_baptiste_2F.html

¹²²⁵ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 139.

¹²²⁶ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 268.

Dès l'automne de la même année, Hertel de Rouville commanda un groupe d'une quarantaine de Canadiens et autant d'Abénakis vers Plaisance sur l'île de Terre-Neuve (aujourd'hui Placentia), pour prêter main forte à son gouverneur et capitaine de compagnie Daniel d'Auger de Subercase. De là, une expédition de 450 combattants partit, le 8 janvier 1705, en même temps qu'un brigantin ayant à son bord un mortier et 200 bombes pour assister les troupes de terre dans une attaque surprise contre le fort Saint-Jean. Les troupes franchirent, dans le froid et la neige, plus de 130 kilomètres en raquettes pour se présenter devant le fort. Le 1^{er} février, une heure avant l'aube, Subercase donna l'ordre de prendre d'assaut le port et les maisons du bourg. Surpris dans leur sommeil, 317 de leurs habitants furent faits prisonniers. Les hommes de Subercase prirent ensuite place dans les maisons de la ville et assiégèrent le fort Saint-Jean en attendant le renfort du brigantin. Après 33 jours d'attente, sans nouvelle du navire français, Subercase décida de lever le siège après avoir brûlé tous les bâtiments. Pour ces hommes, le temps pressait, car la saison de pêche à la morue approchait et ils ne voulaient pas rater cette manne saisonnière. Sur le chemin du retour, plusieurs établissements anglais furent également ravagés.¹²²⁷ Dressant le bilan de cette campagne, l'historien René Beaudry estime qu'au total l'expédition a fait 1 200 prisonniers, qu'on dut relâcher, faute de vivres, alors que 80 seulement furent amenés à Plaisance. Elle avait également neutralisé ou jeté à la mer 40 canons, brûlé un navire, s'était emparé de quelque 2 000 chaloupes et de 200 chariots ou les avait détruits. Le pillage ne rapporta que 2 600 livres, mais Subercase estimait à quatre millions les dommages causés à l'ennemi.¹²²⁸

En 1706, ce fut au tour de Michel Leneuf de La Vallière de s'employer à surveiller les côtes de Terre-Neuve. Il participa à toutes les croisades contre l'ennemi. Grâce à son courage et à sa prévoyance, il tint le gouverneur constamment au courant des mouvements et des desseins des Anglais. L'officier français Pastour de Costebelle n'hésita d'ailleurs pas à affirmer que La Vallière n'avait pas son égal comme corsaire et qu'il « ne pouvait servir plus utilement ailleurs qu'en cette colonie ».¹²²⁹ En juin 1707, ce fut aux Britanniques de lancer un assaut maritime, cette fois contre Port-Royal, avec une vingtaine de navires et 1 600 hommes. L'offensive fut cependant repoussée vaillamment par une poignée de résidents menés par Subercase.¹²³⁰

¹²²⁷ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, pp. 268-269.

¹²²⁸ René Baudry, « AUGER DE SUBERCASE, DANIEL D' », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/auger_de_subercase_daniel_d_2F.html

¹²²⁹ J.-Roger Comeau, « LENEUF DE LA VALLIÈRE ET DE BEAUBASSIN, MICHEL (mort en 1740) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/leneuf_de_la_valliere_et_de_beaubassin_michel_1740_2F.html

¹²³⁰ R. Baudry, « AUGER DE SUBERCASE, DANIEL D' », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

En 1708 et 1709, des petits partis guerriers continuèrent à harceler les établissements frontaliers de la Nouvelle-Angleterre sans que les colons anglais ne puissent se défendre adéquatement ou même sans riposter dans la même mesure. Ils ne disposaient pas d'hommes capables de se porter à l'offensive en traversant des centaines de kilomètres en pleine nature, sans balises et à n'importe quel moment dans l'année, encore moins au milieu de l'hiver. En 1709, le gouverneur Vaudreuil rapporta que deux tiers des champs au nord de Boston avaient été abandonnés et que les raids guerriers des Canadiens et des alliés amérindiens revenaient dorénavant les mains vides de prisonniers : les colons anglo-américains, effrayés de s'aventurer à l'extérieur, demeuraient désormais enfermés dans leurs fortifications.¹²³¹ Toujours la même année, devant ce constat démoralisant, la reine Anne d'Angleterre s'en mêla et ordonna à ses officiers de « délivrer les colons anglais du voisinage des Français du Canada ».¹²³²

La chute de Port-Royal

Protégée par tout juste 300 soldats, Port-Royal fut la première possession française visée par les troupes britanniques. En octobre 1710, le commandant anglais Francis Nicholson mena une force navale de 36 navires, quelque 2 000 soldats anglais et miliciens de la Nouvelle-Angleterre contre la garnison française.¹²³³ Après avoir résisté au siège et aux bombardements durant une semaine, Subercase capitula finalement. À compter de cette date, Port-Royal, qui fut rebaptisée Annapolis-Royal, passa pour de bon dans les mains des Anglais.¹²³⁴

Seconde tentative d'invasion du Canada (1711)

L'année suivante, en 1711, gonflés par ce triomphe éclair, les Anglais décidèrent de s'emparer du Canada, rien de moins, et de venger l'échec humiliant de William Phips deux décennies plus tôt. Une flotte de 80 navires et 12 000 hommes, sous le commandement de l'amiral William Walker, quitta Boston le 30 juillet pour se diriger vers le fleuve Saint-Laurent. Au même moment, le général Nicholson, à la tête d'une armée de 2 000 soldats et miliciens, entreprit de descendre la rivière Richelieu par le lac Champlain à destination de Montréal. Pas moins de 14 000 troupes britanniques allaient ainsi tenter de conquérir à nouveau le Canada, qui ne pouvait leur opposer que 5 000 combattants. Avertis de cette offensive imminente, les habitants de la colonie n'eurent d'autre choix que de les attendre de pied ferme et, alors que la tension se trouvait à son comble, de s'en remettre à la prière.¹²³⁵

¹²³¹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 139.

¹²³² J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 275.

¹²³³ René Baudry, « AUGER DE SUBERCASE, DANIEL D' », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

¹²³⁴ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 277.

¹²³⁵ Gilles Proulx, *Nouvelle-France, 1524 – 1763 : Ce qu'on aurait dû vous enseigner*, Montréal, Éditions du Journal, 2015, p. 81.

Les implorations des Canadiens furent visiblement entendues : les derniers jours du mois d'août furent marqués par le mauvais temps et le brouillard. Le 2 septembre, alors que Walker était convaincu que la flotte s'avancait au milieu du chenal, à la hauteur de l'île d'Anticosti, huit de ses navires heurtèrent des récifs et s'échouèrent. Sur un total de 1 290 naufragés, quelques 900 se noyèrent ou moururent de froid sur le rivage. Deux jours plus tard, la décision fut prise d'abandonner le projet d'envahir Québec et de rentrer à Boston. Sur les rives du lac Champlain, quand Nicholson apprit le désastre de la flotte, il ordonna la retraite de son armée, non sans avoir « piqué une juste colère », arrachant et piétinant sa perruque.¹²³⁶ Encore une fois, la tentative d'invasion du Canada avait avorté, tout comme cela s'était produit en 1690.

La signature du traité d'Utrecht (1713)

En 1712, la guerre s'essouffla en Europe et, l'année suivante, en 1713, la paix fut conclue par la signature du traité d'Utrecht. Cet accord pava la voie à trois décennies de paix entre la France et l'Angleterre. Comme on joue avec des pions dans un jeu d'échecs, en ce qui concerne l'Amérique du Nord, les termes de la paix imposèrent à la France de céder à son rival la baie d'Hudson, Terre-Neuve et l'Acadie, soit l'actuelle Nouvelle-Écosse. Les Français pourraient toutefois continuer à puiser dans les richesses poissonneuses des côtes de Terre-Neuve en vertu de droits de pêche sur son littoral nord.

La France put également conserver le Cap Breton et les terres intérieures aussi loin que la rivière Kennebec, ce qui représente aujourd'hui le territoire du Nouveau-Brunswick. Cet espace était occupé par les Abénakis qui, avec le soutien moral et matériel des Français, avaient été en mesure de résister aux tentatives anglo-américaines de les déposséder de leurs zones de chasse. En effet, dans les années qui suivirent, malgré quelques affrontements brutaux le long de la frontière, la région agit surtout comme zone tampon permettant de protéger le Canada.¹²³⁷

Pour les Acadiens, la cession de leur territoire signifiait qu'ils devenaient des sujets de la couronne britannique. Néanmoins, le traité d'Utrecht les invita à quitter le territoire occupé dans un délai d'un an, comme il le précisait textuellement, « avec tous leurs effets mobiliers qu'ils pourront transporter où il leur plaira ». Une lettre de la reine Anne s'adressant au général Francis Nicholson vint toutefois adoucir les termes de la convention, qui n'imposait dorénavant pas de limite de temps à leur départ et permettait à ceux qui acceptaient de devenir des sujets de la reine de « retenir et posséder » leurs terres. Au début, la France exerça sur eux de grandes pressions pour provoquer leur départ et les inciter à s'établir sur l'île de Cap Breton, mais les perspectives qui leur étaient offertes n'avaient à leurs yeux rien de bien attrayant. Dès 1720, il devint évident que la politique française, visant à attirer

¹²³⁶ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, pp. 279-282.

¹²³⁷ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 141-142.

la population acadienne vers le Cap Breton, était vouée à l'échec. Seulement 67 familles sur environ 500 émigrèrent dans cette colonie française entre 1713 et 1734, alors que les autres demeurèrent sur place. Jusqu'à la fin des années 1740, compte tenu qu'ils ne disposaient pas encore d'immigrants pour occuper les terres et les cultiver, les Anglais se montrèrent conciliants envers les Acadiens dans l'exercice de leur pouvoir.¹²³⁸

La construction de Louisbourg à Cap Breton

Après la cession formelle de l'Acadie à l'Angleterre, la France déménagea ses effectifs sur l'île de Cap Breton pour établir sa nouvelle assise militaire et économique dans cette région chaudement disputée. La renommant Île Royale, les Français la transformèrent rapidement en une colonie vouée à la pêche et au commerce maritime. Alors que les Micmacs conservaient la majeure partie de l'île, des petits villages de pêcheurs en vinrent rapidement à parsemer sa côte est. Au milieu d'eux s'élevèrent les remparts massifs de Louisbourg, la nouvelle capitale dans laquelle le roi Louis XV investit des millions de livres. Son but : en faire l'une des rares villes entièrement fortifiées de l'Amérique coloniale ainsi qu'un centre militaire et naval majeur.¹²³⁹

Vers 1740, l'île Royale comptait déjà plus de 4 000 habitants et son commerce équivalait aux deux tiers de celui du Canada qui misait à cette époque sur une population dix fois plus nombreuse. La vie sur l'île, et surtout à Louisbourg, n'était toutefois pas de tout repos : l'ivrognerie et le jeu causaient des ravages. Les soldats et leurs officiers ne se cachaient pas non plus pour faire du commerce de contrebande afin d'arrondir leurs revenus.¹²⁴⁰

Des efforts furent également déployés pour convaincre les Canadiens que la construction de cette forteresse formidable constituait un rempart efficace contre les attaques des Anglais. Rapidement toutefois, il devint évident que le Cap Breton, parfois appelé à tort « le Gibraltar d'Amérique », n'avait rien à voir avec les réelles capacités défensives assurées par son célèbre homonyme.¹²⁴¹ La construction de la forteresse n'était pas encore achevée que le mortier liant les pierres entre elles commençait déjà à se désagréger.¹²⁴² Gouverneur général de la Nouvelle-France de 1726 à 1747, Charles de Beauharnois, était bien conscient de la déficience des défenses de la ville quand il écrivit : « Toute l'armée d'Angleterre pourrait venir à Québec qu'on n'en saurait rien à l'île Royale et quand même on le saurait en ce pays-là, que pourraient-ils faire? »¹²⁴³ Le temps lui donnera raison.

¹²³⁸ N. Landry et coll., *Histoire de l'Acadie*, pp. 66-67.

¹²³⁹ A. Greer, *The People of New-France*, p. 97.

¹²⁴⁰ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 289.

¹²⁴¹ J. Lacoursière, *Une histoire du Québec*, p. 43.

¹²⁴² J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 289.

¹²⁴³ J. Lacoursière, *Une histoire du Québec*, p. 43.

L'expansion du commerce à l'ouest

Sur la frontière ouest de la colonie, le traité d'Utrecht posait une menace sérieuse contre les intérêts stratégiques français : sa quinzième clause accordait aux Anglais le droit de commercer avec les Amérindiens de l'arrière-pays, ce qui leur permettait d'inonder le territoire avec leurs marchandises européennes à bas prix. Les Français n'avaient toutefois pas l'intention que cela se produise et ils se trouvaient en position d'empêcher un tel développement.

Une rumeur se rendit au gouverneur général, Pierre de Rigaud de Vaudreuil, voulant que des marchands d'Albany préparaient la construction d'un poste de traite à Niagara afin de mieux s'ingérer dans le commerce des nations du bassin des Grands Lacs, fragilisant ainsi la position française au sein de l'alliance. La région de Niagara était un territoire seneca et dans le traité d'Utrecht, les Français avaient reconnu la suzeraineté britannique sur les Cinq-Nations iroquoises. Malgré cette embûche, Vaudreuil ne tarda pas à mettre en œuvre son plan pour contrer les avancées anglaises.¹²⁴⁴

On demanda à Louis-Thomas Chabert de Joncaire, un officier canadien des troupes de la Marine, de partir à la rencontre des Senecas pour demander la permission à leurs chefs de bâtir une habitation sur leurs terres. Dans les années 1690, Joncaire, avait été leur prisonnier et il les avait tellement impressionnés par sa bravoure devant le sort d'une mort lente et horrible qu'on lui réservait, qu'ils l'avaient adopté comme un membre de la nation.¹²⁴⁵ À ce titre, sa demande d'ériger un poste français fut exaucée.¹²⁴⁶ Il rassembla aussitôt un groupe de soldats du fort Frontenac, sur le lac Ontario, et construisit un fort en pieux du côté est de la rivière Niagara, bien en amont des chutes. Les Canadiens prirent ainsi solidement pied dans ce passage fluvial hautement stratégique avant même que les hommes de New York aient pu se mettre en action.

Contrarié, le gouverneur de New York, William Burnet, protesta vigoureusement contre l'initiative de Vaudreuil. Il tenta de persuader les Iroquois d'expulser les Canadiens de leurs terres, leur rappelant qu'ils étaient dorénavant sous leur protection. Les Cinq-Nations s'inquiétaient, quant à elle, de ne recevoir aucune assistance armée de la part de New York en cas d'une attaque contre les positions françaises. Et ils avaient raison, car l'entente « presque cordiale » entre la France et l'Angleterre empêchait de déclencher des hostilités ouvertes dans les colonies. Devant ce dilemme, ils se laissèrent convaincre par Joncaire des avantages d'une présence française. Afin d'assurer un équilibre entre les deux puissances impériales, ils accordèrent également, en 1724, la permission au gouverneur

¹²⁴⁴ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 142-143.

¹²⁴⁵ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 143.

¹²⁴⁶ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 296.

Burnet de bâtir un comptoir de traite fortifié à l'embouchure de la rivière Oswego, au sud-est du lac Ontario.¹²⁴⁷

Dans cette rivalité commerciale, les Français tâchaient de garder leurs prix le plus bas possible sur les marchandises échangées dans leurs postes de Frontenac (Kingston) et de Niagara. Grâce à une fine diplomatie et à l'usage généreux de cadeaux, ils surent maintenir leur position. Ils décidèrent également de poursuivre la fortification de leurs établissements dans la région du Niagara. En 1725, ils entreprirent des travaux pour remplacer les palissades du fort, en bois, par des remparts en pierres massives.¹²⁴⁸

La région des Grands Lacs devenait ainsi une zone chaude où les puissances impériales se fortifiaient et s'affrontaient à titre de commerçants. De plus, les imprécisions du traité d'Utrecht rendaient inévitable la revendication de certains secteurs convoités par les deux camps, notamment la vallée de l'Ohio qui devint un objet de forte contestation. Pour protéger la voie allant de Québec jusqu'au sud des Grands Lacs, les autorités françaises construisirent une chaîne de fortifications également utilisée comme postes de traite.¹²⁴⁹ Ils entamèrent aussi la construction de forts le long du lac Champlain afin de maintenir leur emprise sur cette région hautement stratégique, abondante en bois d'œuvre et en minéraux recherchés. Les forts de Chambly et de Saint-Jean sur la rivière Richelieu étant déjà érigés, on ajouta le fort Frédéric, établi sur la pointe sud du lac Champlain, dans l'espoir de barrer cette route d'invasion que les Anglais avaient déjà tenté d'exploiter, en vain, à deux reprises.¹²⁵⁰

Vaudreuil soutenait qu'avec les commandants et les garnisons bien en place dans les postes de l'Ouest et les coureurs de bois mis au pas, il serait possible d'assurer une médiation des disputes entre les Premières Nations. Il croyait par ailleurs que tant que les Amérindiens pouvaient obtenir des biens d'échange à proximité de leurs terres, ils ne s'imposeraient pas le long trajet à parcourir pour atteindre les postes de traite d'Albany ou ceux de la baie d'Hudson. Depuis 1713, cette ligne de conduite était devenue la politique française en matière de commerce dans le bassin des Grands Lacs : maintenir des garnisons dans les postes de traite à l'échelle de la région de l'Ouest, là où il était possible pour les commerçants anglo-américains de pénétrer. En comptant sur une poignée d'hommes dans ces postes, on arriverait à maintenir les nations amérindiennes dans l'alliance avec les Français.¹²⁵¹

Chaque printemps, des centaines de canots, chacun propulsé par cinq à huit hommes, quittaient Montréal à destination des postes de l'Ouest. Ils transportaient

¹²⁴⁷ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 143.

¹²⁴⁸ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 145.

¹²⁴⁹ J. Lacoursière, *Une histoire populaire du Québec*, p. 297.

¹²⁵⁰ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 145.

¹²⁵¹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 145.

des marchandises et des provisions pour les garnisons en remontant la rivière des Outaouais jusqu'à Michilimakinac, à l'ouest du lac Michigan, en territoire sioux, pour finalement atteindre les hauteurs du lac Supérieur. Les voyageurs revenaient avec des cargaisons de pelleteries pour les marchands de Montréal. Certains demeuraient dans ces postes pour poursuivre le commerce avec les Amérindiens et d'autres devenaient des résidents presque permanents de l'Ouest, quittant les postes principaux afin d'aller traiter avec les nations les plus éloignées.¹²⁵²

C'est à cette époque que le métier de coureur de bois s'officialisa. Pour demeurer dans la légalité à titre de « voyageur » accrédité, les hommes devaient se soumettre à une procédure stricte avant de s'embarquer pour l'aventure vers l'ouest. Les marchands devaient obtenir une licence, émise par le gouverneur général, leur permettant d'expédier un canot ou plus vers un poste désigné et de commercer uniquement dans les limites de celui-ci. On devait spécifier le nombre d'hommes, de même que leurs noms et lieux de résidence dans la colonie. Plusieurs des voyageurs, mais pas tous, avaient des contrats notariés avec les marchands pelletiers. Ces contrats inscrivaient la destination et la durée du voyage, les salaires versés ainsi que la position de chaque avironneur dans le canot. S'il était permis d'apporter, à leur propre compte, des marchandises à échanger, les quantités étaient aussi indiquées.¹²⁵³

La couronne souhaitait que les postes de l'Ouest puissent se financer sans son intervention. À cette fin, la conduite du commerce des fourrures pratiqué dans la plupart des postes relevait des officiers nommés à leur commandement. Les forts de Détroit, Niagara et Frontenac conservèrent, quant à eux, leur statut royal afin de s'assurer que les biens d'échange y demeurent compétitifs en regard des prix offerts par Oswego. Les commandants des postes alloués devaient défrayer les coûts de maintien des garnisons, de même que les services d'un prêtre, d'un chirurgien et d'un forgeron.¹²⁵⁴ D'importants capitaux étaient aussi requis pour soutenir la demande en marchandises et pour faire la navette permettant de transporter les fourrures et d'autres produits entre les Grands Lacs et Montréal. Les officiers qui se voyaient confier la responsabilité de ces postes formèrent des compagnies, composées principalement de membres de leurs familles, afin d'amasser du capital et de gérer la pratique de leur commerce. Par des mariages entre les clans familiaux, on consolidait les alliances pour mieux protéger ses intérêts. Dans ce marché lucratif, la part du lion à l'ouest était placée sous le contrôle d'un réseau de familles fortunées composant une aristocratie militaire et commerciale avec, à sa tête, l'intendant et le gouverneur général.¹²⁵⁵

¹²⁵² W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 145-146.

¹²⁵³ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 146.

¹²⁵⁴ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 146.

¹²⁵⁵ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 147.

En retour des gains réalisés, les commandants des postes étaient requis d'assurer un contrôle de la région, d'œuvrer à préserver la paix entre les tribus amérindiennes, de maintenir leur adhésion à l'alliance française et d'éviter qu'elles soient tentées d'aller commercer avec les Anglais. De plus, on exigeait des responsables qu'ils fassent respecter l'ordre au sein des groupes de voyageurs et qu'ils les obligent à se conformer aux réglementations gouvernant leurs activités. Ils étaient aussi requis de chercher constamment des gisements exploitables de dépôts de minéraux. De même, de ceux qui commandaient des postes aux frontières occidentales, il était attendu qu'ils poursuivent la quête de cette mythique route vers l'Asie. À cette tâche, la plupart consacrèrent peu de temps, le maintien de la paix avec les Amérindiens constituant certainement un travail à temps plein. Trop souvent en effet, des Canadiens, voyageurs et coureurs de bois, étaient tués au milieu d'escarmouches tribales intermittentes. Lorsque cela se produisait, les autorités aux postes ne pouvaient souvent rien devant le refus des Amérindiens de se soumettre aux lois françaises. Pour les voyageurs canadiens, une mort soudaine, aux mains de leurs alliés amérindiens, constituait un des risques du métier.

Le journal de Joseph Marin, commandant à La Baye en 1753 et 1754, nous renseigne sur une attaque de guerriers illinois durant laquelle trois Sakis et un forgeron français furent tués. Se déplaçant de village en village, Marin tenta de persuader les tribus sakis, renards et sioux, avec l'aide de cadeaux et de brandy, d'abandonner leurs intentions de représailles, plaidant que les Illinois n'avaient que cherché vengeance en réaction à des souffrances encore plus grandes subies aux mains des leurs. Il écrivit au gouverneur général : « Je peux vous assurer que depuis le dernier automne, quand je suis arrivé au Wisconsin, cela m'a coûté au moins 10 000 livres pour contenir ce grand parti de guerre ainsi que plusieurs autres et de les faire s'entendre de demeurer en paix. » En d'autres occasions, des manières plus subtiles étaient employées pour influencer les Amérindiens. Quand un groupe de Sakis décidèrent de se rendre à Québec pour y rencontrer le gouverneur général, Marin s'arrangea pour qu'ils puissent séjourner chez son beau-frère à Montréal afin de les divertir le temps d'une soirée avec un spectacle de magie de lanternes.¹²⁵⁶

Le pays des Illinois et la colonie de la Louisiane

Au 18^e siècle, la présence française s'étendait au sud des Grands Lacs et descendait aussi loin qu'au golfe du Mexique. Ces régions n'étaient toutefois pas des territoires colonisés comme ceux qu'occupaient les Anglais à l'est des Appalaches. Plutôt, il s'agissait de terres sous contrôle autochtone, sur lesquelles les Français maintenaient une faible présence, néanmoins d'une grande importance stratégique et commerciale.

¹²⁵⁶ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 147-148.

Au sud du lac Michigan se trouvait le pays des Illinois, une fédération populeuse dont la subsistance dépendait principalement de la culture du maïs et de la chasse aux bisons. À Kaskaskia, dans l'actuel État de l'Illinois et près de la ville de Saint-Louis, on trouvait une mission jésuite, un poste militaire français — le fort Chartres — de même que des habitants canadiens qui étaient venus s'y installer. Sous le gouvernement nominal de la Louisiane, ensemble, les établissements illinois constituaient une colonie productrice de blé, dont elle exportait la farine par le Mississippi à destination de la Nouvelle-Orléans. L'esclavage, bien que moins important que dans le bas Mississippi, l'était néanmoins davantage là qu'au Canada. Sur une population totale de 2 573 habitants en 1752, on dénombrait en Illinois 890 Africains soumis à l'esclavage de même que 147 Amérindiens.¹²⁵⁷

Plus au sud, en descendant le fleuve Mississippi, on atteignait la Louisiane. Cette colonie couvrait une petite région pleinement occupée par les Français, combinée à un vaste arrière-pays habité par des nations amérindiennes indépendantes. Celles-ci entretenaient des relations de tout nature avec les Français depuis la première exploration du remarquable Louis Jolliet en 1673.¹²⁵⁸ Cette année-là, cet homme d'exception, né dans la région de Québec et formé au sein même de la colonie, s'était vu confiée, par l'intendant Jean Talon, la mission de découvrir et d'explorer le Mississippi, cet important axe maritime qu'on croyait « se décharger dans la mer de Californie ». À cette expédition s'était joint le missionnaire jésuite Jacques Marquette.¹²⁵⁹

Louis Jolliet et la découverte de la Louisiane

Mandatés par Jean Talon, Jolliet et Marquette se mirent en route dans le but de descendre le Mississippi, à la découverte d'un monde qui leur était inconnu. Bien que l'absence d'un journal de voyage laisse planer des doutes sur le trajet exact des explorateurs, de Michillimackinac, on croit qu'ils se dirigèrent vraisemblablement vers l'ouest pour passer par la baie des Puants (Green Bay). Atteignant un village mascoutin, près de Berlin dans l'État du Wisconsin, après une vingtaine de jours de navigation, l'expédition arrivait à la limite des territoires familiers des Français. Guidés par deux Amérindiens, ils firent un court portage, passant de la rivière aux Renards à la rivière Wisconsin. Le 15 juin 1673, après un périple de plus de 800 kilomètres, dont 190 sur la rivière Wisconsin, les canots débouchèrent enfin sur le Mississippi. Un sentiment de joie et de triomphe saisit alors le petit groupe. Pour Jolliet cependant, aussi exaltante pouvait-elle être, cette découverte n'était qu'une étape de sa mission de découvrir l'embouchure de cette importante voie fluviale.¹²⁶⁰

¹²⁵⁷ A. Greer, *The People of New-France*, p. 105.

¹²⁵⁸ A. Greer, *The People of New-France*, p. 105.

¹²⁵⁹ C. J. Jaennen, *Les Franco-Ontariens*, p. 17.

¹²⁶⁰ André Vachon, « JOLLIET, LOUIS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/jolliet_louis_1F.html

Poursuivant leur trajet sur le Mississippi, les membres de l'expédition franco-canadienne s'émerveillèrent des paysages nouveaux, si différents de ceux qu'ils avaient jusqu'alors connus. Bientôt apparurent des oiseaux étranges, des plantes exotiques et de formidables troupeaux de bisons, dont certains comptaient plus de 400 têtes. À l'embouchure de la rivière Iowa, les découvreurs aperçurent un village d'Illinois, celui des Péorias. Ils y furent accueillis par des gestes de bienvenue et d'amitié. Reprenant l'aviron, Jolliet et ses hommes continuèrent leur voyage qui fut marqué par deux autres étapes importantes : la rencontre des rivières Missouri et Ohio, deux affluents imposants se jetant dans le Mississippi. Nombreux dans cette région, les Amérindiens se montrèrent aussi hospitaliers que les Péorias. Une fois parvenus à l'embouchure de la rivière Ohio, ils avaient parcouru quelque 1 900 kilomètres depuis Michillimakinac.¹²⁶¹

À mesure qu'ils progressaient vers le sud, la nature et le climat se transformèrent rapidement. Aussi, les Amérindiens devenaient de plus en plus méfiants à leur égard, voire hostiles. Malgré les six langues autochtones que parlait Marquette, le groupe ne réussissait plus à se faire comprendre. La petite troupe s'arrêta finalement au village des Quapaws qui habitaient sur la rive est du Mississippi, un peu en deçà de la frontière actuelle de l'Arkansas et de la Louisiane. C'est là que se termina vraisemblablement leur célèbre voyage. L'hostilité croissante des Amérindiens, le danger de tomber entre les mains des Espagnols, avec lesquels les nations de l'Arkansas pratiquaient le commerce, et la certitude acquise auprès des habitants locaux qu'ils n'étaient plus très loin de la mer (bien qu'en réalité, elle se trouvait encore à plus de 1 100 kilomètres) les incitèrent à rebrousser chemin. À contre-courant, les canots furent lancés sur le Mississippi pour revenir par la rivière des Illinois et atteindre le lac Michigan.¹²⁶² Malheureusement, le journal du père Marquette, le livre de bord ainsi que la carte géographique de Jolliet disparurent au cours des années suivantes.¹²⁶³ Louis Jolliet n'avait pas atteint l'embouchure du Mississippi, mais il avait suffisamment progressé vers le sud pour avoir acquis la certitude que le fleuve se déversait dans le golfe du Mexique.¹²⁶⁴

Quelques années plus tard, en 1679, Jolliet traversa, en compagnie de ses frères notamment, le nord du Québec en canot, du Saguenay jusqu'à la baie de Rupert, au sud de la baie James. Rien de moins qu'un voyage de plus de 1 600 kilomètres à contre-courant sur les puissantes rivières du bouclier canadien. La remarquable carrière de cet explorateur, son éducation avancée, sa culture, ses talents d'aventurier autant que son courage et son ambition firent de lui l'un des plus illustres fils de son pays. Jolliet connut de son vivant une renommée internationale, tant en France, en Espagne, en Italie, en Hollande, en Allemagne,

¹²⁶¹ A. Vachon, « JOLLIET, LOUIS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

¹²⁶² A. Vachon, « JOLLIET, LOUIS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

¹²⁶³ C. J. Jaennen, *Les Franco-Ontariens*, p. 17.

¹²⁶⁴ A. Vachon, « JOLLIET, LOUIS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

qu'en Angleterre. Plusieurs ouvrages célébrèrent son nom et sa découverte du Mississippi. Sans conteste, il fut l'une des plus authentiques et des plus remarquables figures historiques de la Nouvelle-France.¹²⁶⁵

La prochaine présence française sur le Mississippi survint en 1682, quand René-Robert Cavelier de La Salle, accompagné d'un groupe de Français et d'alliés amérindiens, descendit le puissant fleuve pour finalement atteindre le golfe du Mexique. De retour en France, La Salle convainquit le roi Louis XIV de l'importance stratégique de cet axe fluvial, qu'il nomma Louisiane en l'honneur de son monarque, et de son potentiel économique. La Salle retourna dans le golfe du Mexique en 1684, cette fois par la mer à partir de la France. Incapable de localiser l'estuaire du Mississippi, il établit un poste fortifié dans la baie de Matagorda, sur la côte du Texas. Pauvrement située et mal gouvernée, la colonie implosa en 1687 quand les Français affamés se mutinèrent et assassinèrent La Salle. Les mutins succombèrent ensuite aux attaques de la nation amérindienne des Karankawas.

Malgré la débâcle, les Français envoyèrent ultérieurement d'autres expéditions visant à occuper la Louisiane, tant en provenance du Canada que par la mer à partir de la France. En 1686, des marchands canadiens édifièrent un poste de traite en Arkansas au cœur de la nation des Quapaws, près de la jonction de la rivière Arkansas et du Mississippi. Pierre Le Moyne d'Iberville mena aussi deux expéditions navales pour explorer la zone côtière du golfe. En 1699, il put retrouver le Mississippi et, à son embouchure, il fit bâtir un petit établissement fortifié qu'il nomma Biloxi. En 1702, il fit de même à Mobile Bay. À son retour à la maison en 1702, Iberville confia la jeune colonie à son frère Jean-Baptiste Le Moyne, sieur de Bienville, qui assura sa gouvernance jusqu'en 1740. En manque de colons, les Français espéraient dominer l'intérieur du continent américain en liant le Canada à la Louisiane par une chaîne de petits postes de traite fortifiés, rattachés à un réseau complexe d'alliés amérindiens. Petits et dispersés, ces postes servaient de centres de commerce et de négociation visant à maintenir ces alliances.¹²⁶⁶

Une colonie de mauvaise réputation

En 1708, la Louisiane ne comptait que 122 soldats et marins, 80 esclaves et 77 habitants éparpillés le long de la zone côtière. Plutôt que de développer des plantations comme dans les colonies anglaises voisines, les premiers colons vivaient de la pêche, d'agriculture de subsistance, d'élevage de bétail, de chasse et de commerce à petite échelle avec leurs voisins autochtones.¹²⁶⁷

Afin de stimuler le développement de la colonie, la couronne française confia la Louisiane à une corporation privée, la Compagnie des Indes. Elle l'orienta vers un

¹²⁶⁵ A. Vachon, « JOLLIET, LOUIS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

¹²⁶⁶ A. Taylor, *American Colonies*, pp. 382-383.

¹²⁶⁷ A. Taylor, *American Colonies*, p. 384.

modèle de plantation pour cultiver le tabac et l'indigotier, une plante servant à la fabrication de teintures. En 1718, la compagnie détourna son attention des côtes sablonneuses du golfe pour la diriger vers la vallée fertile du Mississippi en y établissant la Nouvelle-Orléans, située quelque 150 kilomètres en amont de l'embouchure du fleuve. Rapidement, l'établissement s'imposa comme le centre névralgique de la colonie, devenant son principal port maritime ainsi que le lieu de résidence des quartiers généraux de son gouvernement.

Entre 1717 et 1730, à des frais considérables, la Compagnie des Indes transporta en Louisiane 5 400 colons européens et quelque 6 000 esclaves provenant des côtes du Sénégal et du Bénin, en Afrique de l'Ouest. Quant aux colons, la plupart étaient français, mais une minorité substantielle, de quelque 1 300 personnes, était catholique allemande. En raison du petit nombre de volontaires prêts à coloniser cette région, la compagnie comptait sur des soldats conscrits et des criminels condamnés, tels que des clochards, des blasphémateurs, des voleurs, des contrebandiers, des fraudeurs de taxe, des prisonniers politiques et des prostitués. Dans une proportion beaucoup plus importante qu'au Canada, les autorités françaises firent de la Louisiane une colonie pénale, ce qui nuisit fortement à sa réputation en Europe. Méprisés par la plupart des officiers et des administrateurs de la colonie, les habitants louisianais leur rendaient la pareille en se comportant avec insubordination.

Les premiers colons furent quelque peu dépassés par le défi colossal d'établir des fermes dans un environnement subtropical à des variations extrêmes de températures et de précipitations. Le paysage marécageux, de même que les étés chauds et humides favorisaient la propagation de maladies telles que la dysenterie et la malaria, alors que la végétation dense épuisait les défricheurs. Régulièrement, au printemps, le Mississippi sortait de ses gonds alors que les ouragans périodiques ruinaient les récoltes et les maisons construites à la sueur des fronts. Après les inondations désastreuses, les sécheresses estivales paraissaient comme une blague cruelle qui faisait dépérir les cultures sous le regard impuissant des colons.¹²⁶⁸

Les épreuves de la traversée de l'Atlantique, les pénuries chroniques de nourriture et le choc d'un nouvel environnement tropical et peu hospitalier eurent raison de beaucoup des nouveaux arrivants. Des centaines moururent, alors que d'autres s'enfuirent vers la Floride espagnole qui, auparavant, n'avait jamais été considérée comme une destination attrayante. En 1721, Bienville rapporta : « La mort et la maladie perturbent et suspendent toutes les opérations et, si la famine ne s'arrête pas, tout est perdu. Les meilleurs travailleurs sont morts. » Le père Charlevoix nota de son côté : « Plusieurs sont morts de la misère ou de maladie, et le pays se vidait aussi rapidement qu'il se remplissait. » En 1731, seul un tiers des habitants étaient

¹²⁶⁸ A. Taylor, *American Colonies*, p. 384.

encore vivants en Louisiane, alors que la population coloniale atteignait 2 000 Européens et 4 000 Africains.

Les conditions de vie s'améliorèrent toutefois à partir des années 1740, quand les survivants purent acquérir une certaine immunité contre les fièvres tropicales et développer des fermes suffisamment productives pour se nourrir adéquatement. Malgré la cessation presque complète d'une immigration européenne et africaine après 1731, la population de la Louisiane continua d'augmenter par croissance naturelle. En 1746, elle comptait 4 100 esclaves, 3 300 colons et 600 soldats, dont les trois quarts vivaient près de la Nouvelle-Orléans. Par sa nature, la Louisiane était devenue une colonie de plantation présentant une majorité d'Africains soumis à l'esclavage. À vrai dire, il s'agissait d'une version plus petite et plus pauvre de sa voisine, la Caroline du Sud, qui durant la même période, comptait déjà 41 000 esclaves et 20 000 colons.¹²⁶⁹

La Louisiane était une colonie qui avait peu en commun avec le caractère féodal du Canada. Évitant la tenure seigneuriale, le gouvernement louisianais octroyait des terres directement aux colons. Ceux qui étaient en mesure d'engager suffisamment de main-d'œuvre pouvaient récolter des profits en produisant des cultures d'exportation, généralement du tabac ou de l'indigofera, de même que du maïs ou du riz destiné au marché colonial. On trouvait aussi des fermes familiales d'habitants et des plantations qui employaient une force de travail appréciable, qu'elle soit soumise à l'esclavage ou non. Plus communes toutefois étaient les petites fermes sur lesquelles le propriétaire travaillait côte-à-côte avec deux à trois esclaves ou engagés. Les opportunités dans le secteur agricole n'étant pas illimitées, les propriétaires les plus prospères investissaient également dans le commerce, tandis que les colons aux moyens plus modestes réalisaient souvent des expéditions dans l'arrière-pays pour chasser le cerf ou aller transiger avec les Amérindiens.

Au cours des années, l'esclavage prit une plus grande importance, attirant dans sa toile des milliers d'Africains et des centaines d'Autochtones. Cette condition n'avait toutefois pas l'ampleur de celle qu'on trouvait dans les Antilles, où une petite minorité de puissants propriétaires dominait une écrasante majorité asservie. Plutôt, les blancs pauvres demeuraient nombreux et plusieurs d'entre eux, notamment les soldats et les engagés, étaient temporairement restreints et sujets aux mêmes traitements dégradants que ceux qui étaient réservés aux esclaves. Le labeur sur les plantations était souvent pénible et les punitions servies à ceux qui tentaient de se révolter ou de s'enfuir pouvaient être épouvantables.¹²⁷⁰

Par ailleurs, l'esclavage ne se résumait pas au travail de plantation. Plusieurs Africains étaient employés dans les villes à titre d'artisans ou de domestiques, alors

¹²⁶⁹ A. Taylor, *American Colonies*, p. 385.

¹²⁷⁰ A. Greer, *The People of New-France*, pp. 106-107.

que certains étaient chasseurs, parcourant l'arrière-pays et, par une nécessité avantageuse, bénéficiaient d'une autonomie importante. Même ceux qui travaillaient dans les champs se voyaient généralement accordée l'opportunité de faire pousser leurs propres cultures pour leur subsistance ou pour leur profit. De plus, malgré les efforts du régime pour opposer les Amérindiens aux Africains, plusieurs de ces derniers réussirent à échapper à l'esclavage et à retrouver leur liberté dans un village autochtone ou au sein d'une bande d'Africains en fuite, appelés les marrons. L'affranchissement d'esclaves permit aussi d'offrir à la colonie une population nombreuse d'Africains libres. Malgré sa brutalité inhérente, ce régime d'esclavage comportait certainement un degré de fluidité qui se démarquait de celui, racial et plus rigide, des champs de coton du sud des États-Unis au 19^e siècle.¹²⁷¹

Sans devoir être redevables à la population et à distance de toute supervision impériale, les administrateurs de la colonie étaient notoirement corrompus. Consternés par leurs faibles salaires et le coût élevé de la vie, les officiels saisisaient toutes les opportunités pour se remplir les poches, détournant au passage des fonds injectés par la couronne et en s'appropriant les ravitaillements, les navires et la main-d'œuvre du gouvernement. Violant les instructions originaires de la métropole, les gouverneurs investissaient aussi dans la piraterie et pratiquaient la contrebande avec les colonies espagnoles voisines.

Privée d'une économie rentable et souffrant de corruption endémique, la colonie coûtait beaucoup plus cher que ce qu'elle rapportait à la couronne française. Sur la scène impériale, la Louisiane était la colonie qui lui offrait le moins de valeur, derrière le Canada et les très profitables Antilles françaises. Pour ajouter au malheur, les puissants propriétaires de plantations de canne à sucre de Saint-Domingue, de la Martinique et de la Guadeloupe exerçaient une influence considérable auprès de la cour royale pour entraver le développement de la Louisiane, qu'ils percevaient comme un compétiteur. Quant à son appartenance à la Nouvelle-France, la Louisiane demeurait dans les bonnes grâces de la couronne pour des motifs principalement stratégiques visant à confiner les colonies anglaises à l'est des Appalaches.¹²⁷²

Une société coloniale distincte et métissée

Daniel Usner, dont les recherches ont permis de transformer notre compréhension de cette colonie française, insiste sur « l'interaction transculturelle » qui caractérisait la vie en Louisiane. Les Amérindiens, les Africains et les Européens de toutes les classes se côtoyaient étroitement de façon routinière. Les contacts sexuels et l'émergence consécutive d'une population métissée ne sont qu'un des

¹²⁷¹ A. Greer, *The People of New-France*, p. 107.

¹²⁷² A. Taylor, *American Colonies*, p. 386

aspects de ce mélange.¹²⁷³ Colons, soldats et esclaves participaient à des activités de traite avec les Amérindiens dans le cadre d'une microéconomie informelle d'échanges de services et de biens, en particulier de denrées alimentaires. Les produits de base circulaient sous forme de troc, y compris entre non Autochtones, alors qu'on se procurait des vêtements, de la boisson et d'autres produits, en échange de pelleteries, d'huile d'ours, de maïs, de lards ou de volailles.¹²⁷⁴

Le « corridor alimentaire » de la colonie témoignait également des signes d'un important métissage culturel. La Nouvelle-Orléans consommait la farine de blé européen descendu du pays des Illinois, du riz que les Africains avaient introduit dans les basses terres du delta du Mississippi, et de l'okra, des légumes verts, cultivés par les colons allemands ainsi que du maïs et de la graisse d'ours, pour la cuisson, que fournissaient les Amérindiens de l'arrière-pays. Selon Usner, les origines de la légendaire cuisine créole louisianaise reposent sur un processus synchrétique de transferts culturels. Pour la nourriture autant qu'en regard de d'autres aspects de la culture, les colonisateurs, les colons et les colonisés empruntaient les uns aux autres, formant et affectant leur mode de vie respectif, sans toutefois jamais se fusionner. Ici, comme au Canada, l'ascendance des Français ne signifiait pas que les subalternes s'assimilaient à la seule norme européenne. Plutôt, l'assimilation fut vécue dans les deux sens pour créer une autre société coloniale nord-américaine distincte de ses voisines.¹²⁷⁵

Aujourd'hui, l'héritage français dans cette région des États-Unis continue de s'illustrer par les milliers de noms de lieux qui sont maintenus au Mississippi, au Missouri et dans le bassin des Grands Lacs. Bien que plusieurs de ces noms aient été anglicisés dans leur épellation ou dans leur prononciation, c'est par des explorateurs et des colons de France et originaires de la vallée laurentienne de même que par leurs descendants, au cours du 17^e et du 18^e siècle, qu'ils nous furent transmis; par exemple Détroit, Eau Claire, Des Moines, Cap-Girardeau, Baton Rouge, Grand Marais, Duluth, St-Louis, Beaumont, Fayetteville la capitale de l'Idaho, Boise (Boisé) et de nombreux autres.

Les guerres des Renards

La Grande Paix de Montréal avait marqué le triomphe de l'influence française auprès des nations du bassin des Grands Lacs. Toutefois, elle ne fut pas sans conséquence sur l'état de l'alliance franco-amérindienne qui prévalait. Dépourvus d'un ennemi iroquois commun, les alliés abandonnèrent leurs refuges en Illinois et au Wisconsin et plusieurs d'entre eux se dirigèrent plus à l'est pour réoccuper la zone tampon au nord de la rivière Ohio et au sud des Grands Lacs. En 1701, les Français avaient favorisé cette migration en fondant un nouvel établissement à

¹²⁷³ A. Greer, *The People of New-France*, p. 108.

¹²⁷⁴ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 263.

¹²⁷⁵ A. Greer, *The People of New-France*, p. 108.

Détroit qui remplaçait Michilimakinac, plus distant, à titre de poste de traite principal dans la région. Malheureusement pour les Français, cette migration à l'est rapprocha leurs alliés des diplomates iroquois et des marchands britanniques, qui travaillaient assidument à les séduire en leur offrant des marchandises à meilleur marché que celles des Français.

Les Français avaient aussi commis l'erreur de réduire leurs dépenses destinées à soutenir les postes de l'Ouest et à présenter des cadeaux aux Amérindiens. Devant des Iroquois en apparence inoffensifs, les autorités coloniales entretenaient le fantasme que les Amérindiens des Pays d'en Haut se soumettraient dorénavant à leurs dictats. Dans les faits, l'effritement du rôle de médiateur qu'ils avaient joué jusque-là et la diminution des cadeaux relâchèrent l'emprise qu'exerçaient les Français sur leurs alliés dispersés.¹²⁷⁶

La première guerre des Renards (1712-1716)

C'est à Détroit en 1712 que la crise survint. L'endroit n'aurait pu être dirigé par un pire commandant qu'Antoine de Lamothe Cadillac. Incompétent, sans scrupule ni honneur et lâche, il régnait en despote sur l'établissement qu'il avait lui-même fondé une décennie plus tôt. Au-delà de la garnison et outre des petits groupes d'Amérindiens, on ne trouvait, au moment de la crise, que 62 colons canadiens, trois vaches, six ou sept bœufs et veaux et un cheval¹²⁷⁷, alors que seulement quelques centaines d'arpents de terre avaient été défrichés. De plus, Cadillac s'était attiré la rancœur des Premières Nations autant que celle des Blancs, en imposant à ces derniers de lui verser d'énormes pots-de-vin pour se voir accorder le privilège de commercer. Une telle corruption fit exploser le prix des marchandises transigées dans la ville, alors qu'une cruche d'eau-de-vie, qui coûtait de deux à quatre livres au Canada, en valait 20 à Détroit.¹²⁷⁸

À la fin du 17^e siècle, la nation des Renards, qui occupait la baie des Puants, sur les rives du lac Michigan, avait épuisé les réserves de castors sur son territoire.¹²⁷⁹ En 1710, à l'invitation de Cadillac, plus d'un millier d'entre eux s'installèrent près du fort de Détroit, de même que leurs alliés kickapous et mascoutins.¹²⁸⁰ Considérant y détenir des droits territoriaux antécédents aux guerres iroquoises, les Renards chassèrent sur les territoires de leurs voisins et tentèrent un rapprochement diplomatique et commercial avec les Cinq-Nations et les Britanniques. Ils s'y prirent avec une certaine arrogance et une violence qui alarmèrent leurs nouveaux voisins, alliés des Français, qui comptaient des Illinois, des Miamis, des Ojibwés,

¹²⁷⁶ A. Taylor, *American Colonies*, p. 381.

¹²⁷⁷ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 136.

¹²⁷⁸ Yves F. Zoltvany, « LAUMET, de Lamothe Cadillac, ANTOINE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/laumet_antoine_2F.html

¹²⁷⁹ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 307.

¹²⁸⁰ R. White, *The Middle Ground*, p. 154.

des Hurons-Wyandot, des Potéouatamis et des Outaouais. La situation s'envenima au point où des chasseurs rivaux s'entretuaient dans les bois durant leurs expéditions.¹²⁸¹

En 1711, voulant récupérer sa femme qui avait été capturée par les Mascoutins avec deux autres Outaouaises, le chef Saguima convainquit le chef potéouatami Makisabe de le suivre. Ils infligèrent une terrible défaite aux Mascoutins à l'hiver 1711-1712, tuant et capturant une centaine de personnes. À la fois désireux de se protéger chez leurs alliés, notamment les Renards, ainsi que pour profiter d'une médiation française, les Mascoutins se réfugièrent à Détroit. Leur arrivée accentua les tensions entre les Hurons et les Français d'un côté et de l'autre, les Renards et les Mascoutins.¹²⁸²

Le poste français ne comptait qu'une trentaine d'hommes qui n'étaient pas assez nombreux pour garnir toutes les fortifications de l'établissement, dont les palissades étaient pourries et sur le point de s'écrouler. Se sentant menacé par les Renards et isolé de ses alliés partis à la chasse, le commandant du fort, Jacques-Charles Dubuisson, fut finalement rassuré par l'arrivée de Makisabe qui lui annonça que des centaines d'Illinois, d'Outaouais, de Pétaouatamis, de même que des Sakis, des Menominees, des Missouris et des Osages étaient en route pour le « secourir » des Renards. Sur place, les guerriers de Makisabe et Sakima se joignirent aux Outaouais, aux Hurons-Pétuns, aux Sauteurs ainsi qu'aux Mississaugas de Détroit pour défier les Renards et les Mascoutins.¹²⁸³ Par la médiation, Dubuisson tenta d'abord d'éviter une explosion de violence, mais il ne sut résister aux visées guerrières de ses alliés. Saguima était même prêt à s'en prendre aux Français s'ils s'opposaient à son dessein.¹²⁸⁴

Conscient de ne pouvoir éviter le combat, Dubuisson décida d'accorder son appui à ceux qui étaient depuis longtemps loyaux aux Français. Le camp des Renards fut ainsi assiégé pendant 19 jours, alors qu'une fusillade soutenue et le manque de vivres causèrent la mort d'un grand nombre d'assiégés. Plusieurs conseils furent tenus sans arriver à conclure de paix, puis l'ennemi réussit à s'enfuir à quelques milles vers le nord où il fut finalement forcé de livrer combat.¹²⁸⁵ Ainsi chassés de leurs villages, les Renards subirent des pertes importantes, alors qu'un millier d'entre eux furent tués ou capturés. Les survivants s'enfuirent à l'ouest pour aller rejoindre les autres membres de leur nation qui étaient demeurés dans la région

¹²⁸¹ R. *The Middle Ground*, p. 154.

¹²⁸² G. Havard, *Empire et métissages*, p. 479.

¹²⁸³ R. *The Middle Ground*, p. 156.

¹²⁸⁴ G. Havard, *Empire et métissages*, p. 479.

¹²⁸⁵ Donald Chaput, « RENAUD DUBUISSON, JACQUES-CHARLES », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/renaud_dubuisson_jacques_charles_2F.html

du Wisconsin. En quête de vengeance, les Renards commencèrent à s'en prendre aux voyageurs canadiens isolés et à leurs camarades amérindiens.¹²⁸⁶

Au cours des années suivantes, on assista à une recrudescence des raids des Renards contre le commerce franco-amérindien, ce qui obligea la colonie à promettre de nouveau son appui à ses alliés amérindiens. En 1716, le gouverneur Vaudreuil envoya le lieutenant Laporte de Louvigny dans la région avec la mission d'imposer la paix aux Renards. Ce dernier quitta Montréal le 1^{er} mai 1716 à la tête de 225 Canadiens, alors que 200 autres le rejoignirent à Michilimakinac avec les vivres, les munitions et les présents nécessaires à l'expédition. À cette armée s'ajoutèrent environ 400 guerriers des nations alliées. L'expédition atteignit le fort des Renards au début du mois de juillet. Ces derniers attendaient de pied ferme Louvigny et son armée, présageant un long siège pour les forces françaises. Devant la résistance des Renards, Louvigny entreprit de faire creuser des tranchées. Chaque jour de labeur intensif lui permettait de se rapprocher un peu plus du fort, alors qu'on faisait avancer progressivement les canons et le mortier à grenades qui faisaient feu jour et nuit.¹²⁸⁷

Ces tirs continus eurent raison de la résistance des Renards qui décidèrent de sortir du fort pour négocier leur reddition et ainsi éviter de revivre le massacre de Détroit, subi quatre ans plus tôt. Ils envoyèrent un émissaire pour parlementer avec Louvigny. Celui-ci consentit à faire la paix avec toutes les tribus alliées des Français et à persuader « par force ou par amitié » les Kikapous et les Mascoutins d'en faire autant. La plupart des alliés protestèrent contre cette paix qui, à leurs yeux, paraissait trop conciliante pour les Renards. Pour les Français, l'objectif était avant tout de permettre un retour au calme afin d'assurer la prospérité du commerce colonial. Toute idée de vengeance était absente des considérations de Louvigny qui cherchait avant tout une paix à faible coût.¹²⁸⁸

La première guerre des Renards était officiellement terminée. Néanmoins, la soif de vengeance souhaitée par les alliés n'avait pas été assouvie, et à leurs yeux, les Renards s'étaient vus accordée une paix qui leur garantissait une marge de manœuvre excessive.¹²⁸⁹ À cheval sur la rivière Wisconsin, les Renards contrôlaient dorénavant une importante route commerciale en compagnie des Sioux et des autres tribus de haut Mississippi. Ils défendirent jalousement leurs positions d'intermédiaires en exigeant une contribution de la part de quiconque, Français ou Amérindien, passait sur leur territoire. Leurs rivaux étaient les Sautaux, qui faisaient le commerce avec les Canadiens sur le lac Supérieur, et les Illinois, qui traitaient avec les colons de la Louisiane sur les rives du Mississippi. Les

¹²⁸⁶ A. Taylor, *American Colonies*, p. 381.

¹²⁸⁷ Théo Le Boulch. *La Guerre des Renards. Histoire de la violence dans le Pays d'en Haut, 1712-1738*, Mémoire de Master, Département d'histoire, Université de Rennes 2, 2016, <dumas-01393277>, p. 60.

¹²⁸⁸ T. Le Boulch. *La Guerre des Renards. Histoire de la violence*, pp. 60-63.

¹²⁸⁹ T. Le Boulch. *La Guerre des Renards. Histoire de la violence*, pp. 62-63.

autres tribus de la région, même celles auxquelles ils étaient apparentés, les considéraient comme des fomentateurs de troubles et ne leur faisaient pas confiance. Pour les Français, leurs interminables conflits tribaux nuisaient à leur commerce et à son expansion à l'ouest, compromettaient leur réseau d'alliances.¹²⁹⁰ La paix paraissait alors bien fragile dans le bassin des Grands Lacs.¹²⁹¹

La deuxième guerre des Renards (1728 – 1738)

Les années passèrent et, douze ans plus tard, les Renards bloquaient toujours l'expansion française vers l'ouest. Avec la rareté grandissante du castor dans les Pays d'en Haut et le rêve toujours vivant des autorités de la colonie de découvrir une route vers un océan occidental, il devint éventuellement impératif aux yeux des Français de faire tomber la barrière gênante que constituaient les Renards.¹²⁹² C'est dans ce contexte qu'en 1728, le successeur du gouverneur Vaudreuil, le marquis de Beauharnois, opposa aux Renards une armée de 450 soldats et de plus de 1 000 guerriers alliés. Une fois lancé, le contingent le plus imposant ayant jamais pénétré si loin dans l'arrière-pays ne réussit pas à entrer en confrontation avec l'adversaire : celui-ci se dérobant et fuyant à l'ouest, les Français et leurs alliés durent se contenter de brûler ses villages et de ruiner ses récoltes.¹²⁹³ Plus au nord, les Renards réfractaires nuisaient toujours au commerce français, alors que Beauharnois travaillait sans relâche à les isoler sur le plan diplomatique. En 1730, ils décidèrent d'aller trouver refuge chez les Senecas. En route, ils furent interceptés et attaqués par un détachement de Louisianais, de Canadiens et d'Amérindiens alliés, au nombre de 1 400. Plusieurs centaines de Renards furent tués en tentant de fuir et d'autres furent distribués comme esclaves parmi les tribus victorieuses.¹²⁹⁴

Quand cela servait leurs intérêts, les Français faisaient la preuve qu'ils étaient bien capables d'égaliser la brutalité des Britanniques et des Espagnols à l'égard d'ennemis autochtones. Déterminé à démontrer le pouvoir français, Beauharnois en vint à ne viser rien de moins que l'anéantissement des Renards. Les alliés amérindiens, quant à eux satisfaits d'avoir affaibli leurs rivaux, ne souhaitaient pas les faire disparaître et l'intransigeance des dirigeants français dans la deuxième phase du conflit leur fit craindre le pire. En 1712, ils avaient lancé les hostilités, obligeant les

¹²⁹⁰ S. Dale Standen, « BEAUHARNOIS DE LA BOISCHE, CHARLES DE, marquis de BEAUHARNOIS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/beauharnois_de_la_boische_charles_de_3F.html

¹²⁹¹ T. Le Boulch, *La Guerre des Renards. Histoire de la violence*, p. 63.

¹²⁹² W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 148.

¹²⁹³ Yves F. Zoltvany, « LE MARCHAND DE LIGNERY, CONSTANT », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/le_marchand_de_lignery_constant_2F.html

¹²⁹⁴ S. D. Standen, « marquis de BEAUHARNOIS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

Français réticents à les assister. Quand ceux-ci prirent les commandes du conflit et le transformèrent en un exercice de fantasme impérial, les alliés amérindiens commencèrent à désertir leurs campagnes militaires.¹²⁹⁵ Abandonné par ses alliés, Beauharnois n'eut d'autres choix que de reconnaître les limites de son pouvoir. En 1737, il écrivit à son supérieur en France : "Vous pouvez croire, Monseigneur, que les Sauvages ont leur politique comme nous la nôtre, et qu'ils ne sont pas bien aise de voir détruire une nation, dans la crainte d'avoir leur tour. »¹²⁹⁶ En 1738, la paix fut finalement instaurée à nouveau, quand Beauharnois se vit contraint d'accorder aux Renards la trêve qu'ils étaient venus obtenir à Montréal.¹²⁹⁷ Cette fière nation amérindienne qui s'était opposée à l'expansionnisme français se trouvait réduite à un faible nombre d'hommes et de femmes qui, plus tard, allaient confondre leur destinée avec celles des Sakis.¹²⁹⁸

La leçon de cette guerre ne passa pas inaperçue aux yeux des autres nations des Grands Lacs. Les Français avaient finalement démontré leur capacité à rassembler une force imposante à l'ouest pour détruire une nation qui s'opposait à eux. Selon l'historien W. J. Eccles, il n'y avait rien que les Premières Nations ne respectaient plus que la force et la peur de la longue portée du gouverneur à Québec contribua certainement à maintenir leur allégeance aux Français.¹²⁹⁹ Pour les dirigeants coloniaux, il s'agissait d'un rappel des limites de leur pouvoir dans la région, qui dépendait de l'appui obtenu par une alliance avec ces nations. Pour le garantir, ils devaient user de diplomatie, de générosité et de patience en offrant des marchandises pour le commerce, des cadeaux et de la médiation. Jamais stable, l'alliance franco-amérindienne nécessitait une attention constante de leur part.¹³⁰⁰

Les explorations du Grand Ouest par le clan La Vérendrye

Vers la fin de la décennie de 1720, les Renards constituaient toujours un obstacle à l'expansion du commerce franco-amérindien, tandis que les puissants Sioux étaient trop méfiants des Français pour leur accorder un accès facile à l'ouest du Mississippi. Devant ces barrières, l'un des fils de Trois-Rivières, Pierre Gaultier de Varennes, sieur de La Vérendrye, commença à rechercher activement de nouvelles routes permettant aux Français de pénétrer encore plus profondément l'arrière-pays à l'ouest et, possiblement, de se rendre jusqu'à l'océan occidental.¹³⁰¹

¹²⁹⁵ A. Taylor, *American Colonies*, pp. 381-382.

¹²⁹⁶ Richard Lortie, *La guerre des renards, 1700-1740 ou Quatre décennies de résistance à l'expansionnisme français*, Mémoire de maîtrise, sous la direction de Jacques Mathieu et Denys Delâge, reproduction électronique, Québec Université Laval, Bibliothèque 2013, 1988, p. 123.

¹²⁹⁷ T. Le Boulch, *La Guerre des Renards. Histoire de la violence*, p. 129.

¹²⁹⁸ R. Lortie, *La guerre des renards, 1700-1740*, p. 124.

¹²⁹⁹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 149.

¹³⁰⁰ A. Taylor, *American Colonies*, p. 382.

¹³⁰¹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 149.

À cette époque, les Français savaient encore peu de chose sur l'intérieur nord-américain. Néanmoins le rêve de l'Ouest demeurerait fermement ancré chez ceux qui s'intéressaient aux découvertes et aux explorations. Ils croyaient à l'existence, quelque part au cœur du continent, de terres hautes servant de ligne de partage des eaux qu'ils pourraient atteindre par un cours d'eau coulant vers l'est. Au sommet de ces terres hautes, ils espéraient ainsi trouver la source d'un autre fleuve se jetant dans le Pacifique.¹³⁰²

En 1726, le frère de La Vérendrye, Jacques-René, s'était vu confié le commandement du poste du Nord, qui englobait une vaste région au nord du lac Supérieur, dont la base principale était située à Kaministiquia (aujourd'hui Thunder Bay en Ontario.). Au cours de l'année qui suivit, Jacques-René forma une compagnie dans le but d'établir un commerce de fourrures dans cette région. Il décida d'employer des engagés et emprunta de divers marchands l'argent nécessaire à l'achat d'articles de traite. En 1728, Pierre La Vérendrye prit la relève de son frère dans le rôle de commandant du poste, lorsque ce dernier dut s'absenter pour prendre part à la guerre contre les Renards. Durant cette période, La Vérendrye interrogea les Amérindiens, venant traiter, sur le territoire qui s'étendait à l'ouest. Les réponses qu'il reçut le convainquirent que la route vers la mer passait en effet par les lacs en bordure des prairies et non par la vallée du Mississippi.¹³⁰³

De retour à Québec à l'été 1730, il parvint à convaincre le gouverneur Beauharnois et l'intendant Hocquart des avantages d'un voyage d'exploration vers l'ouest.¹³⁰⁴ Il fut donc renvoyé dès le printemps suivant avec le mandat de fonder un poste sur le lac Winnipeg. Cet établissement aurait pour but de faciliter la recherche de la mer occidentale, de même que de développer le commerce français dans la région, compte tenu des richesses pelletières qu'elle contenait, lesquelles transitaient vers la baie d'Hudson par l'entremise des Cris.¹³⁰⁵ Pour financer l'entreprise, une société de commerce fut créée, laquelle devait se rembourser à même les profits réalisés par la traite des fourrures.¹³⁰⁶ Comme nous l'avons vu plutôt, cette manière de faire n'était pas nouvelle pour les autorités françaises. Depuis un siècle, les explorateurs qui les représentaient devaient financer eux-mêmes tous les frais de leurs expéditions, prendre possession du territoire au nom du souverain, alors que ce dernier agrandissait ses possessions sans qu'il ne lui en coûte beaucoup.¹³⁰⁷

¹³⁰² Yves F. Zoltvany, « GAULTIER DE VARENNES ET DE LA VÉRENDRYE, PIERRE (Boumois) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020,

http://www.biographi.ca/fr/bio/gaultier_de_varennnes_et_de_la_verendrye_pierre_3F.html

¹³⁰³ Y. F. Zoltvany, « DE LA VÉRENDRYE, PIERRE », dans *Dictionnaire biographique*.

¹³⁰⁴ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 297.

¹³⁰⁵ Y. F. Zoltvany, « DE LA VÉRENDRYE, PIERRE », dans *Dictionnaire biographique*.

¹³⁰⁶ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 298.

¹³⁰⁷ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 306.

Le 8 juin 1731, La Vérendrye partit de Montréal en compagnie de ses fils Jean-Baptiste, Pierre et François, de son neveu Christophe Dufrost de La Jemerais et d'une cinquantaine d'engagés. Le missionnaire jésuite Charles-Michel Mésaiger les rejoignit à Michillimakinac et ils continuèrent leur route jusqu'au Grand Portage, à l'extrémité occidentale du lac Supérieur, où ils arrivèrent le 26 août 1731. Rendus là, épuisés par les rigueurs du voyage et découragés à l'avance par les difficultés qui s'annonçaient, les engagés refusèrent d'aller plus loin. La Vérendrye et Mésaiger réussirent néanmoins à convaincre les plus endurcis de poursuivre au cœur du pays, menés par Jean-Baptiste et La Jemerais. Malgré la défection de plusieurs, l'expédition poursuivit sa route, suivant un réseau compliqué et parfois discontinu de lacs et de cours d'eau, et atteignit le lac à la Pluie au nord-ouest. Avant la tombée de l'hiver, on construisit, sur la rive ouest du lac, le fort Saint-Pierre, le premier de huit postes que le groupe expéditionnaire de La Vérendrye établira au cours de son exploration du Nord-Ouest.

Pendant ce temps, La Vérendrye et la plus grande partie de ses hommes étaient revenus sur leurs pas, à Kaministiquia, où ils s'installèrent pour hiverner. Au printemps de 1732, les deux groupes se rejoignirent et, en compagnie de Cris et d'Assiniboines à bord d'une cinquantaine de canots, ils se mirent en route pour atteindre le lac des Bois, où le fleuve de l'Ouest prenait apparemment sa source. Ils y construisirent le fort Saint-Charles qui servira de quartier général à La Vérendrye pendant plusieurs années. Avec ces deux forts, l'explorateur contrôlait dorénavant la région des lacs en bordure des prairies.¹³⁰⁸ Comme l'entreprise devait s'autofinancer, il s'imposa un va-et-vient quasi annuel entre les points de plus en plus éloignés à l'ouest et Montréal ou Michilimakinac pour y vendre ses fourrures et recueillir les fonds nécessaires à la poursuite de sa mission.¹³⁰⁹ Tandis que ses hommes exploraient le territoire, qu'ils rencontraient des groupes d'Amérindiens et évaluaient les endroits les plus favorables à l'établissement de postes, La Vérendrye passait une grande partie de son temps au fort Saint-Charles à planifier à la poursuite des explorations et à organiser la traite des fourrures.¹³¹⁰

Les malheurs s'acharnent sur le clan

Durant cette période toutefois, La Vérendrye ne s'occupait pas seulement de traite ou d'exploration. Il tentait aussi de maintenir la paix entre les diverses tribus de la région, alors qu'un état chronique de guerre opposait les Assiniboines, les Cris et les Monsonis contre les Sioux et les Sauteux. Les Cris et les Assiniboines réclamaient l'érection d'établissements français sur leurs terres et demandaient l'appui des explorateurs pour aller en guerre contre les Sioux. Au mois de mai 1734, il fut impossible pour La Vérendrye de contenir plus de 600 de leurs guerriers qui s'étaient rassemblés dans la cour du fort Saint-Charles. Devant la force déployée,

¹³⁰⁸ Y. F. Zoltvany, « DE LA VÉRENDRYE, PIERRE », dans *Dictionnaire biographique*.

¹³⁰⁹ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 298.

¹³¹⁰ Y. F. Zoltvany, « DE LA VÉRENDRYE, PIERRE », dans *Dictionnaire biographique*.

il n'eut d'autres choix que de donner son appui à une expédition armée et il confia à son fils aîné, Jean-Baptiste, la mission de l'accompagner comme observateur.¹³¹¹

Au cours du même mois, La Vérendrye reprit le chemin de Montréal où des affaires pressantes réclamaient sa présence. Les rouages du système commercial qu'il était en train d'organiser n'étaient toujours pas bien huilés et quelques-uns des membres de l'association formée en 1731 pour financer l'expédition commençaient à déchanter. Pendant ce temps, Jean-Baptiste construisit un nouveau fort sur le côté ouest de la rivière Rouge, que l'on nomma fort Maurepas, en l'honneur du ministre français de la Marine et des colonies. Dans la vallée laurentienne, La Vérendrye fut accueilli par des nouvelles peu encourageantes. Il avait promis de découvrir la mer de l'Ouest et, en trois ans, il n'avait pas encore atteint le lac Winnipeg. À Montréal, il apprit que ses associés refusaient de lui consentir d'autres avances de fonds. La compagnie, qui avait été fondée quatre ans plus tôt, fut dissoute et aussitôt remplacée par une autre. À Québec, le gouverneur l'informa que le roi ne voulait en rien contribuer à son entreprise, estimant que les profits du commerce des fourrures devaient suffire.¹³¹² Quand il repartit vers l'ouest, au mois de juin 1735, l'explorateur agissait dorénavant à titre de simple employé de ses associés, s'engageant à se consacrer exclusivement à la recherche d'une route jusqu'à la mer de l'Ouest, tandis que ces derniers s'occuperaient dorénavant des affaires commerciales de la compagnie.¹³¹³

Presque aussitôt arrivé au fort Saint-Charles, La Vérendrye connut de nouveaux malheurs. Le 10 mai 1736, il perdit d'abord son neveu la Jemerais, emporté subitement par la maladie. Par la suite, le poste n'ayant pas été ravitaillé adéquatement en fourrures au cours de l'hiver, il dépêcha 19 hommes, sous la direction de son fils Jean-Baptiste, à Kaministiquia et à Michillimakinac pour faire le plein de provisions. C'est alors qu'il paya le prix de la décision qu'il avait prise en 1734 en appuyant ses alliés amérindiens contre les Sioux. Une bande de leurs guerriers attaqua le groupe de Canadiens le 6 juin 1736, sur une île du lac des Bois, et les massacra jusqu'au dernier. Apprenant la nouvelle, le cœur brisé, La Vérendrye écrivit : « j'y ai perdu mon fils, le Révérend Père Aulneau et tous mes François que je regretterai toute ma vie ». Bien au fait des conséquences possibles d'escalade de violence, il renonça à exercer des représailles et malgré tout, il persévéra à mener l'exploration vers l'ouest.¹³¹⁴

La découverte des montagnes Rocheuses

Malgré ce terrible drame, La Vérendrye était bien déterminé à parvenir au lac Winnipeg. Louis-Joseph s'y était rendu à l'automne de 1736 avec l'intention de

¹³¹¹ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 299.

¹³¹² Y. F. Zoltvany, « DE LA VÉRENDRYE, PIERRE », dans *Dictionnaire biographique*.

¹³¹³ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, pp. 300-301.

¹³¹⁴ Y. F. Zoltvany, « DE LA VÉRENDRYE, PIERRE », dans *Dictionnaire biographique*.

pousser son périple jusque chez les Mandanes, mais il avait été dans l'obligation de renoncer à son projet lorsqu'il avait constaté que les provisions qu'il avait demandées n'arrivaient pas. Ayant refroidi l'ardeur guerrière des Cris, des Assiniboines et des Monsonis qui voulaient venger le sang français, La Vérendrye partit lui aussi pour le fort Maurepas qu'il atteignit en février 1737. Le moment était propice à une poussée vers la région des Mandanes. La saison était peu avancée et les Amérindiens étaient prêts à le guider. Malheureusement, ses propres hommes refusèrent de le suivre. N'ayant plus d'autre choix, il lui fallut retourner à l'est dans le but de recruter des troupes fraîches et se plaindre au gouverneur du manque d'appui de la part des marchands.

Le voyage au lac Winnipeg n'avait pas été entièrement vain. Il avait permis à La Vérendrye de se faire une nouvelle idée du réseau complexe des lacs du Manitoba et de leur rapport avec la mer de l'Ouest. Une carte tracée en 1737, probablement par Louis-Joseph, indique deux grandes routes possibles permettant l'accès à l'océan. L'une d'elles, celle qu'on devait explorer en premier, passait au sud-ouest du pays des Mandanes; l'autre empruntait la rivière Saskatchewan. Selon les comptes rendus des Amérindiens, un lac situé sur un haut plateau reliait cette rivière à un cours d'eau qui coulait vers l'ouest. C'était la première fois qu'on mentionnait l'idée que la Saskatchewan puisse éventuellement être une route vers l'Ouest. Pour le moment, La Vérendrye classa dans sa mémoire les renseignements touchant la rivière, se réservant d'y recourir au cas où la route par le pays des Mandanes se révélerait une voie sans issue.¹³¹⁵

La Vérendrye fut accueilli froidement lorsqu'il arriva à Québec à l'automne de 1737. Après avoir exposé au gouverneur Beauharnois sa situation, ce dernier le blâma « d'avoir laissé son poste » et lui arracha la promesse qu'il atteindrait le pays des Mandanes en 1738, signifiant qu'il serait rappelé s'il ne tenait pas parole.

À la suite de son entretien avec Beauharnois en 1737, La Vérendrye prit conscience que, plus que jamais, son avenir était en jeu. Passant rapidement d'un poste à l'autre, il atteignit le fort Maurepas le 22 septembre 1738. Le 3 octobre, il était parvenu à l'emplacement de l'actuel Portage-la-Prairie, au Manitoba, et il y construisit le fort La Reine. À la même période, un des hommes du découvreur, Louis Damours de Louvière, érigea le fort Rouge, ou La Fourche, au confluent de la rivière Assiniboine et de la rivière Rouge, près de l'endroit où se trouve aujourd'hui Winnipeg.¹³¹⁶ Le 16 octobre, en compagnie de 20 hommes triés sur le volet, de ses fils, Louis-Joseph et François, des frères Nolan et de 25 Assiniboines, La Vérendrye repartit pour la dernière étape de son voyage. Ce voyage prit fin triomphalement le 3 décembre lorsque, tambour battant et enseignes déployées, il pénétra dans le principal village mandane avec son escorte amérindienne qui s'était multipliée pour atteindre le nombre de 600 Assiniboines et 30 Mandanes.

¹³¹⁵ Y. F. Zoltvany, « DE LA VÉRENDRYE, PIERRE », dans *Dictionnaire biographique*.

¹³¹⁶ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, pp. 301-302.

Le village était situé dans la région qui constitue aujourd'hui le Dakota Nord. Enfin, La Vérendrye se trouvait, du moins le croyait-il, à seulement quelques milles du fameux fleuve de l'Ouest. Il n'ira jamais plus loin.

Le voyage chez les Mandanes l'avait épuisé physiquement et le laissait criblé de dettes. Il retourna de peine et de misère au fort La Reine en janvier 1739 et par la suite ne manifesta plus la détermination et la force de caractère qu'on lui avait connues au cours de ses premières années dans l'Ouest. En 1739 et 1740, les Canadiens construisirent un deuxième fort Maurepas sur le bord de la rivière Rouge. En juin 1740, La Vérendrye fit un troisième voyage dans la colonie laurentienne, espérant bien mettre en ordre ses affaires en vue d'une nouvelle pénétration dans la région du Missouri. À Montréal, il apprit que sa femme Marie-Anne, qui avait agi avec compétence comme son avocate et sa procuratrice pendant ses longues absences, était décédée au mois de septembre précédent. À Québec, Beauharnois le reçut aimablement, lui offrit l'hospitalité dans sa résidence au cours de l'hiver et tenta de rétablir ses finances en lui accordant le monopole du commerce des fourrures dans les postes qu'il avait fondés. L'explorateur se remit en route en juin 1741, en compagnie du père Coquart, pour son quatrième et dernier voyage dans l'Ouest.

À son quartier général du fort La Reine, il semble que La Vérendrye ait eu deux grandes préoccupations. D'abord, il souhaitait consolider son emprise sur les lacs du Manitoba comme il l'avait fait auparavant pour les lacs en bordure des prairies. Il délégua cette tâche à son fils Pierre. Entre 1741 et 1743, ce dernier érigea le fort Dauphin sur le lac Winnipegosis; d'autres, probablement des membres de son équipe, construisirent le fort Bourbon, au nord-ouest du lac Winnipeg, et le fort Paskoya, au nord-ouest du lac des Cèdres. Ces forts étaient situés dans le pays des Cris, qui depuis longtemps en réclamaient afin de ne pas avoir à se rendre aux lointains postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

De ces allées et venue, La Vérendrye ne se contenta pas de rapporter des fourrures de l'Ouest. Le père Claude-Godefroy Coquart signala, en 1742, qu'un parti de guerriers cris et assiniboines avaient depuis peu mis en déroute les Sioux des prairies au cours d'un combat et avaient fait prisonniers un grand nombre d'entre eux. Dans son mémoire au ministre français Maurepas, en 1744, La Vérendrye lui-même affirma que la colonie avait profité de son expédition dans l'Ouest de trois façons déterminantes : l'exploration de l'Ouest, la traite des fourrures et la cueillette d'esclaves amérindiens. Cette déclaration fournit un indice de l'ampleur de la traite d'esclaves qui se pratiquait à cette époque, comme nous le verrons dans la prochaine section. La plupart des historiens, pour des motifs évidents, ont préféré passer sous silence cet aspect de la carrière de l'explorateur.¹³¹⁷

¹³¹⁷ Y. F. Zoltvany, « DE LA VÉRENDRYE, PIERRE », dans *Dictionnaire biographique*.

La seconde préoccupation de La Vérendrye, celle qui déciderait du succès ou de l'échec de sa mission aux yeux de la couronne, était de déterminer une fois pour toutes si la mer de l'Ouest pouvait être atteinte par la route du sud-ouest. Pour cette raison, le 9 avril 1742, Louis-Joseph et François quittèrent le fort La Reine avec la mission d'aller aussi loin que possible vers l'ouest. Le 1^{er} janvier 1743, après avoir remonté le Haut Missouri jusqu'à la rivière Yellowstone, Louis-Joseph et François atteignirent les montagnes Big Horn, dans l'État du Wyoming — le pied des Rocheuses. Devant le refus de leurs guides autochtones d'aller plus loin, ils durent rebrousser chemin, sans savoir que l'océan Pacifique se trouvait juste de l'autre côté de ces montagnes.

En 1743, La Vérendrye quitta l'Ouest, ne se doutant pas qu'il n'y reviendrait plus. Peu après son retour dans la colonie, il démissionna de son poste. Beauharnois, qui l'avait toujours soutenu dans son entreprise, lui attribua, en 1744, quelques fonctions honorifiques. Cinq ans plus tard, le gouverneur, ayant si bien plaidé la cause de l'explorateur auprès du gouvernement royal, le successeur de Maurepas au poste de ministre de la Marine et des colonies, Antoine-Louis, comte de Jouy Rouillé, reconnut la valeur de ses découvertes en lui confiant à nouveau la direction des postes de l'Ouest et en lui octroyant la Croix de Saint-Louis, la distinction la plus prestigieuse de l'époque. Quelques mois plus tard, le 5 décembre 1749, La Vérendrye mourut, emporté par une courte maladie alors qu'il préparait une expédition sur la rivière Saskatchewan.¹³¹⁸ Il avait 64 ans.

Ces explorations, échelonnées sur deux décennies, permirent la découverte du système fluvial de la rivière Saskatchewan qui constituait une bien meilleure route vers l'ouest que celle du Missouri. Elles avaient révélé par le fait même les routes les plus praticables pour voyager vers l'ouest ainsi que les meilleures régions se prêtant à l'expansion du commerce français à l'intérieur du continent. Le clan La Vérendrye a exploré de vastes régions et créé des liens amicaux avec de nombreuses Premières Nations nordiques, dont les Cris, les Assiniboines et les Mandanes qui ont accepté de leur servir de guides dans leurs explorations. En empruntant la route plus au nord, il était dorénavant possible de contourner le pays des Sioux. Pour les Français et les Canadiens, les voyages en canot sur la rivière Saskatchewan étaient beaucoup plus aisés que sur la Missouri et, tout au long de la route nordique jusqu'au territoire des Pieds-Noirs, la langue cri leur était connue et suffisait à commercer avec toutes les nations qu'ils pouvaient y croiser.¹³¹⁹

Les membres de la famille La Vérendrye firent reculer les frontières de la Nouvelle-France jusqu'au Manitoba. Les postes qu'ils bâtirent à l'ouest des Grands Lacs transformèrent le lac à la Pluie, le lac des Bois et le lac Winnipeg en mers intérieures revendiquées par la France; ils permirent de détourner vers le Saint-

¹³¹⁸ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, pp. 304-307.

¹³¹⁹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 149.

Laurent une bonne part des pelleteries provenant des régions des rivières Saskatchewan et Assiniboine qui passaient aux mains des Anglais à la baie d'Hudson. Ils accomplirent tout cela doucement, sans bruit ni tapage, malgré l'adversité et les drames personnels.¹³²⁰ À juste titre, ces hommes et leur patriarche, Pierre Gaultier de Varennes, sieur de La Vérendrye, méritent certainement d'être reconnus parmi les plus vaillants fils de la Nouvelle-France.

L'esclavage au Canada

Au cours du 18^e siècle, le commerce d'esclaves amérindiens dans les postes de l'Ouest prit des proportions significatives. La plupart étaient vraisemblablement des Panis, une tribu populeuse habitant les terres du Missouri, de même que des Sioux capturés par des tribus d'Outaouais et de Cris se trouvant plus au nord. Nul ne sait exactement combien d'esclaves furent amenés de force au Canada à cette époque, mais des estimations avancent qu'ils étaient probablement quelques centaines à Montréal et qu'ils furent environ 2 400 pour l'ensemble de l'histoire de la Nouvelle-France. Presque tous furent exploités à titre de domestiques. L'esclavage représentait un élément central de la colonisation européenne des Amériques et conséquemment, les colons d'origine européenne de même que des Amérindiens qui agissaient comme fournisseurs considéraient une telle institution comme étant tout à fait normale. L'économie de la Nouvelle-France n'avait cependant d'espace que pour un nombre limité d'esclaves. Aucun chargement ne fut importé directement d'Afrique, bien que quelques-uns de ce continent se retrouvèrent au Canada en tant que butin de guerre ou via des échanges commerciaux avec les Caraïbes et les colonies britanniques.¹³²¹

Les témoignages recueillis autour du procès, en 1734, d'une Africaine soumise à l'esclavage nous offrent une fenêtre inhabituelle sur la vie que menaient ces personnes. Connue sous le nom de Marie-Joseph-Angélique, elle avait été accusée d'avoir mis le feu à un immeuble de Montréal. Quelques mois auparavant, elle avait tenté de fuir avec un serviteur de la même maison où elle habitait, Claude Thibault, qui était probablement son amoureux. Échouant dans leur tentative de rejoindre la Nouvelle-Angleterre après deux semaines de cavale le couple fut rattrapé par les autorités coloniales. Thibault prit le chemin de la prison pour quelque temps, alors qu'Angélique fut renvoyée à ses obligations de domestique sous les ordres de madame de Francheville, avec qui elle ne s'entendait pas du tout et qui souvent la réprimandait et la violentait. Le principal grief d'Angélique concernait toutefois une autre domestique de la maisonnée qu'elle ne pouvait supporter. Elle avait demandé à sa maîtresse de s'en débarrasser et cette dernière avait accepté de donner suite à sa requête. Les disputes se poursuivirent néanmoins entre les deux femmes et après la tentative d'évasion d'Angélique, il fut décidé qu'elle serait vendue à une plantation des Antilles françaises. Devant cette perspective

¹³²⁰ Y. F. Zoltvany, « DE LA VÉRENDRYE, PIERRE », dans *Dictionnaire biographique*.

¹³²¹ A. Greer, *The People of New-France*, pp. 86-87.

effrayante, l'Africaine décida de mettre le feu, dans un acte désespéré de vengeance préventive.

Les témoignages présentés durant le procès révèlent de nombreuses informations sur les conditions de vie réservées aux personnes soumises à l'esclavage. On y apprend que les journées d'Angélique consistaient à superviser les jeux des enfants du voisinage, à se promener dans la ville à la recherche de pissenlits frais pour en faire de la salade, à converser avec un soldat en service ou à improviser des jeux avec d'autres domestiques. Selon les archives, elle avait droit à une autonomie considérable dans ses tâches quotidiennes. Néanmoins, elle menait une vie difficile. Elle n'avait pas de chambre à elle et dormait sur un lit de fortune dans un coin de la maison. Ses repas étaient simples, tandis qu'elle devait endurer les remontrances disciplinaires de sa maîtresse. Encore là, les domestiques à la peau blanche, libres, et avec qui elle vivait et travaillait, ne semblaient pas nécessairement jouir de conditions de vie beaucoup plus favorables.

Les images de l'esclavage du sud des États-Unis héritées du 19^e siècle ne nous sont d'aucune aide si l'on souhaite comprendre cette forme plus ancienne de servitude. En Nouvelle-France, il n'existait pas de dichotomie simple entre les gens blancs et libres d'un côté et, de l'autre, ceux de couleurs soumis à l'esclavage. Plutôt, il y avait des degrés et des variantes dans l'absence de liberté : nombre de Français ou de Canadiens, qu'ils soient domestiques, engagés, apprentis ou soldats, étaient aussi sujets à l'autorité d'un maître d'une façon presque identique à celle des esclaves. Dans cette couche inférieure de la hiérarchie sociétale, les barrières raciales étaient minimales, de même que celles de statut social. Les relations étroites, marquées par l'amour, l'amitié ou la haine, entre une esclave noire telle qu'Angélique et les gens à la peau blanche autour d'elle, n'avaient rien d'exceptionnel dans la vie de la colonie.

Bien que l'esclavage canadien ait évité aux esclaves les rigueurs du travail de plantation, il est important de souligner qu'il n'était pas bénin pour autant. Ces personnes n'avaient pas droit aux opportunités limitées, accessibles aux esclaves vivant dans les colonies tropicales, qui leur aurait permis de jouir d'une sexualité relativement normale et d'une vie de famille. L'esclavage impliquait aussi une identité personnelle nettement inférieure à celle infligée aux blancs qui se trouvaient eux aussi dans des positions de subordination.¹³²²

En Nouvelle-France, la brutalité de la guerre amena aussi avec elle des centaines de captifs civils et de prisonniers militaires provenant des colonies anglaises. Ce fut particulièrement le cas au début du 18^e siècle ainsi que dans les décennies de 1740 et de 1750. Des hommes, des femmes et des enfants étaient ainsi ramenés des raids frontaliers de la Nouvelle-Angleterre par les forces franco-amérindiennes. Les prisonniers qui survivaient à la marche, longue et ardue, vers le nord, faisaient

¹³²² A. Greer, *The People of New-France*, pp. 85-88.

généralement l'objet d'une rançon pour être éventuellement renvoyés à la maison. S'ils n'étaient pas rachetés, ces prisonniers étaient généralement intégrés dans les réseaux familiaux de leurs ravisseurs. Conformément aux coutumes autochtones, plusieurs captifs furent ainsi adoptés et devinrent des membres à part entière des communautés amérindiennes de la colonie.¹³²³

Une économie canadienne redressée et diversifiée

En 1698, au sortir de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, le Canada comptait 15 000 âmes. En 1713, au lendemain de la guerre de Succession d'Espagne, ce nombre avait augmenté à tout juste 18 000. Au-delà d'avoir freiné la croissance démographique du pays, le conflit avait laissé les marques indélébiles de destruction d'une guerre impériale, dont les Canadiens étaient sortis appauvris et blessés. Durant dix ans, ils avaient dû compter presque uniquement sur leurs propres forces, s'alimenter de leurs propres ressources et se battre sur tous les fronts de l'Amérique du Nord. La Nouvelle-France, qu'on décrivait encore en 1709 comme une « colonie naissante », avait dû déployer les mêmes efforts qu'une nation adulte soumise au même régime.¹³²⁴

Durant les trois décennies qui suivirent, le pays su profiter d'une longue accalmie pour se reconstruire sur les ruines de la guerre et resserrer la défense de ses frontières les plus exposées. On fit bâtir, grâce aux explorations du clan La Vérendrye, un réseau de comptoirs de traite couvrant les plaines de l'Ouest. À cette époque, peu d'autres figures marquantes se mirent en lumière et firent l'histoire de ces trente années. Ce fut plutôt tout un peuple qui travailla en silence à refaire ses forces. À l'ombre des annales, le peuple canadien se forgea un caractère empreint de résilience et de détermination.¹³²⁵ Tandis que la force de la colonie reposait sur le caractère de ses habitants, leur petit nombre en constituait son talon d'Achille.

Déjà au cours de la première moitié du 18^e siècle, l'économie de la Nouvelle-France ne dépendait plus exclusivement du commerce des fourrures, les gouverneurs et les intendants s'étant mis en quête de nouvelles sources de revenus. Arrivé en poste en 1729, l'intendant Gilles Hocquart donna un nouveau souffle au développement économique de la colonie. Il favorisa notamment l'intensification de l'agriculture avec la production massive de blé et de tabac. Cette dernière culture, d'excellente qualité, était d'ailleurs expédiée en France à grands volumes.¹³²⁶

¹³²³ A. Greer, *The People of New-France*, p. 89.

¹³²⁴ Guy Frégault, *La civilisation de la Nouvelle-France (1713-1744)*, Montréal, Fides, 3^e édition, 2014, p. 20.

¹³²⁵ G. Frégault, *La civilisation de la Nouvelle-France*, p. 39.

¹³²⁶ G. Proulx, *Nouvelle-France*, p. 86.

Les pêcheries continuèrent de prospérer grâce au maintien d'une forte demande pour cette denrée sur les marchés européens. Avec la perte de l'Acadie et de Terre-Neuve aux mains des Anglais, les pêcheries dans la région gaspésienne prirent de l'expansion. « L'importance de la morue séchée en Gaspésie, affirme l'historien David Lee, a manifestement contribué à créer une société bien différente de celle du Canada dont les moyens de subsistance étaient beaucoup plus diversifiés. Il semble que les habitants de Pabos (sur la côte sud de la péninsule), aient été en meilleure santé que ceux du reste de la Nouvelle-France, ce qui indique un niveau de vie plus élevé. » Dans la région de Rivière-Ouelle, la pêche aux marsouins jouait un rôle économique important. Quant au loup marin, sa peau servait surtout à confectionner des manchons.¹³²⁷

À partir des premières décennies du 18^e siècle, la foresterie prit également de l'importance avec la naissance d'une industrie de construction navale. Appuyés par une aide financière de la couronne, plusieurs chantiers virent le jour et, malgré le défi de trouver une main-d'œuvre qualifiée et le coût inférieur des navires pouvant être achetés en Nouvelle-Angleterre, entre 1732 et 1735 uniquement, à Québec et à Chambly, on construisit plus d'une cinquantaine de navires commerciaux et de vaisseaux de guerre.¹³²⁸

Dans la région de Trois-Rivières, des gisements de fer découverts sous l'ère de Jean Talon permirent la fondation en 1733 de la Compagnie des Forges du Saint-Maurice par François Poulin de Francheville, après qu'il ait obtenu un monopole d'exploitation minière dans la région. Malgré des problèmes de financement et de recrutement de travailleurs spécialisés dans les premières années de leur existence, les Forges du Saint-Maurice devinrent rapidement l'industrie la plus importante de la colonie jusqu'à la fin du régime français, employant quelques centaines d'ouvriers. On y produisait, entre autres, des socs de charrue, des marmites, des poêles à chauffer, des plaques de poêles et des boulets de canon.¹³²⁹

Au début du 18^e siècle, le réseau routier ne couvrait qu'une infime partie du vaste territoire de la Nouvelle-France. Il existait bien des rangs et des bouts de route dispersés, mais aucune artère principale ne reliait encore la capitale, Québec, à Montréal. La décision de construire une telle voie longeant le fleuve fut prise en 1706, mais il fallut attendre jusqu'en 1731 pour que le grand voyer Eustache Lanouiller de Boisclerc puisse entreprendre les travaux en vertu des « corvées du Roy ». Au terme du chantier, six ans plus tard, le Chemin du Roy faisant sept mètres et demi de largeur et s'étirait sur 280 kilomètres, traversant une quarantaine de seigneuries. Grâce à elle, il était dorénavant possible de voyager entre les deux villes de la colonie en quatre jours, et même deux si on y allait au

¹³²⁷ J. Lacoursière, *Une histoire du Québec*, p. 51.

¹³²⁸ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 337.

¹³²⁹ J. Lacoursière, *Une histoire du Québec*, p. 48.

galop des chevaux. Au crédit de l'effort des Canadiens, le chemin du Roy s'inscrit comme la plus longue route carrossable de l'époque au nord du Rio Grande.¹³³⁰

De façon générale, la Nouvelle-France était une société où il faisait bon vivre et les Canadiens avaient toutes les raisons au monde d'être heureux de leur sort, suite à un redressement et un développement remarquables de l'économie du pays. Même des Anglais, faits prisonniers durant la guerre de la succession d'Espagne, s'accommodèrent très bien du genre de vie qu'on menait au Canada. En effet, plusieurs d'entre eux ne montrèrent aucun signe d'empressement à retourner chez eux, même après y avoir été sollicités par les agents des gouvernements de Boston et de New York.¹³³¹

Grâce au labeur quotidien et à la ténacité de ses habitants, la vallée laurentienne s'était couverte de maisons et de fermes. Des routes reliaient dorénavant les centres vitaux de la colonie. Lancés à Québec, les vaisseaux du pays filaient désormais sur les grandes voies maritimes. Peu à peu, l'économie canadienne s'était transformée et diversifiée. D'abord fondée presque uniquement sur la traite des fourrures, elle avait traversé des crises dont elle avait su rebondir, pour en sortir plus forte et plus diversifiée que jamais. Solidement enracinée dans le sol nourricier de son pays, cette économie s'appuyait désormais sur une industrie naissante et destinée à un avenir prometteur.¹³³²

Au cours de ces trente années de paix impériale, le peuple canadien posa les assises de son pays en Amérique et le rebâtit avec panache. C'est aussi pendant cette longue période de calme relatif que les Canadiens se réalisèrent à titre de nation distincte de la métropole et fière de l'être. Dans les mots de l'historien québécois Guy Frégault, « elle était devenue une entité morale, un être complet, une nation nouvelle prenant appui sur un passé dont la puissance irréductible la projetait avec confiance vers l'avenir. »¹³³³

Une identité canadienne forte et distincte

Débarqués en Amérique aux 17^e et 18^e siècles, ces quelques milliers de paysans, d'artisans, d'engagés, de soldats et de Filles du roi avaient connu la pauvreté dans les marges de la société française. De manière générale, les immigrants européens n'étaient pas venus au nouveau monde pour s'intégrer dans des sociétés autochtones. Ils aspiraient plutôt à recréer un morceau de leur Europe : ici une Nouvelle-France et pour les puritains anglais, une Nouvelle-Angleterre. Dès l'origine, ces vagues de nouveaux arrivants portaient en elles le germe d'une

¹³³⁰ « Historique - J'ai descendu au mois d'août dernier en chaise, en quatre jours et demi de Montréal à Québec », sur *Chemin du Roy*, consulté le 2 mars 2020, <https://www.lecheminduroy.com/historique>

¹³³¹ G. Frégault, *La civilisation de la Nouvelle-France*, pp. 151-152.

¹³³² G. Frégault, *La civilisation de la Nouvelle-France*, pp. 198-199.

¹³³³ G. Frégault, *La civilisation de la Nouvelle-France*, p. 205.

conquête et, conséquemment, d'un affrontement avec les Premières Nations. Dans les Caraïbes et en Amérique latine, cette lutte prit la forme d'une conquête brutale et génocidaire. Sur la côte est américaine et à l'échelle de ce qui deviendra les États-Unis d'Amérique, les populations autochtones firent d'abord face au rouleau compresseur de l'empire britannique, puis de la civilisation anglo-américaine, tout aussi génocidaire dans son effet. Plus au nord, sur le littoral du golfe du Saint-Laurent et dans la vallée du fleuve du même nom, la rencontre de l'Autre prit la forme plus douce d'une alliance.¹³³⁴

Rendus au Canada, les immigrants qui avaient bravé l'Atlantique Nord pouvaient encore être des Français en Amérique. Toutefois, la société qu'ils bâtirent comporta dès le départ des éléments de différenciation et de distanciation vis-à-vis la culture métropolitaine.¹³³⁵ Venus pour y rester, ils n'allaient pas transmettre intégralement cet héritage identitaire. Leurs enfants allaient être de ce pays. Le long du Saint-Laurent, ils s'étaient désignés du nom de « Canadiens », c'est-à-dire « gens habitant le Canada » plutôt que gens n'y faisant que passer.¹³³⁶

Une fois cette distance créée, les nouveaux venus se retrouvaient minoritaires parmi de nombreux peuples autochtones sur un continent sauvage. Ceux qui avaient convergé vers la vallée du Saint-Laurent en vinrent à former une société profondément unique en Amérique, dont le tissu social était intimement métissé. L'attraction des sociétés amérindiennes sur la population canadienne ne s'exerça pas au point de lui faire renoncer à son identité européenne comme ce fut davantage le cas dans les Pays d'en Haut. Toutefois, les conditions de vie exigeantes, combinées aux interactions inévitables avec les Premières Nations disposèrent à une familiarité qui encouragea des relations étroites avec eux.¹³³⁷ Pour l'historien Allan Greer, la colonie de la vallée du Saint-Laurent devint une société composite affichant un caractère français prédominant et présentant une importante dimension autochtone.¹³³⁸

Il y avait même un véritable envoûtement par les sociétés autochtones, ce qui ouvrit la porte au relativisme culturel. La coexistence des sociétés induisit une distance entre l'individu et sa civilisation et on commença à raisonner sur le fonctionnement de sa propre société et sur les règles qui la régissaient.¹³³⁹ En Europe, les rivalités de préséance ainsi que les signes distinctifs de classe et de statut maintenaient en place un ordre social rigide et hiérarchique. Au contact des Amérindiens, tout cela apparaissait soudainement artificiel et superficiel. Aussitôt, le rapport que concevaient les nouveaux venus entre la nature et la culture bascula. Alors qu'en France la perfection était associée au raffinement, en Amérique la vie

¹³³⁴ D. Delâge, « Essai sur les origines de la canadianité », p. 31.

¹³³⁵ D. Delâge, « Essai sur les origines de la canadianité », p. 29.

¹³³⁶ D. Delâge, « Essai sur les origines de la canadianité », pp. 30-31.

¹³³⁷ L. Dechêne, *Habitants and Merchants*, p. 6.

¹³³⁸ A. Greer, *The People of New-France*, p. 6.

¹³³⁹ D. Delâge, « Les Amérindiens dans l'imaginaire des Québécois », p. 22.

simple et dure s'imposait comme d'autant plus vraie et authentique. Elle s'accompagnait de plus de liberté et de bonheur que chez les notables européens, qui, disait-on, « [ne] jouissent jamais des véritables douceurs de la vie ». Cette recherche du bonheur et de la simplicité fut également associée aux valeurs de fraternité puisque l'absence de cupidité et d'envie faisait place à l'entraide et à la coopération.¹³⁴⁰

Une trajectoire unique dans l'histoire des Amériques

Le projet missionnaire d'avant 1663 reposait en partie sur la conversion des Autochtones grâce à la proximité de familles de « bons catholiques ». En prenant en charge la colonie en 1663, la monarchie allait reprendre puis durcir cette politique. Bien qu'il visait à assimiler l'Amérindien, ce projet de conversion au catholicisme et de francisation impliquait néanmoins un rapprochement vers l'Autre, initiant ainsi une profonde transformation culturelle et sociale; une véritable créolisation qui ferait émerger une nouvelle nation canadienne.¹³⁴¹

Dans les colonies britanniques, les populations européennes étaient certainement davantage diversifiées, cosmopolites et tolérantes à des différences religieuses, mais leur économie agricole et forestière accapareuse de terres ainsi qu'un plus grand équilibre démographique des sexes contribua à l'affrontement avec les Amérindiens plutôt qu'à un rapprochement avec eux.¹³⁴² En Nouvelle-France, il n'y eut pas de conquête brutale, alors que le rapport avec les Amérindiens reposait sur le paradigme de l'alliance. Cette alliance conduisit à de multiples formes d'interdépendance, d'acculturation et de métissage dans toutes les sphères de la vie quotidienne. Dans les salons mondains de France, l'Amérindien était représenté selon le mode du « bon Sauvage », souvent perçu comme un simple objet de littérature. De l'autre côté de l'Atlantique, en Acadie, dans les Pays d'en Haut et sur les rives du Saint-Laurent ou du Mississippi, il n'avait rien d'un fantasme. Il s'agissait d'un être en chair et en os, un voisin, un partenaire, un ami ou un amoureux, qu'on avait appris à connaître, à craindre ou à aimer. Aux côtés des Canadiens, l'Amérindien participa intimement à la construction de la société coloniale.

L'Amérique française a été fondée sur une terre d'abord amérindienne. Pour les colons canadiens, il s'agissait d'une réalité banale, particulièrement lorsqu'ils pénétraient à l'intérieur du continent, au-delà des zones centrales de la colonie. Si la plupart des Français étaient animés d'un vif sentiment de supériorité culturelle à l'égard des « Sauvages », alimenté au 18^e siècle par la montée des préjugés

¹³⁴⁰ D. Delâge, « Les influences des Amérindiens sur les Canadiens », p. 82.

¹³⁴¹ D. Delâge, « Essai sur les origines de la canadianité », pp. 29-30.

¹³⁴² D. Delâge, « Essai sur les origines de la canadianité », p. 30.

raciaux, les relations locales entretenues par les Canadiens étaient bien plus souvent marquées par une simple réalité : l'alliance.¹³⁴³

La réduction des barrières de classe

Les transformations identitaires qui s'opérèrent dans la vallée du Saint-Laurent relevaient de plusieurs sources. L'un des changements les plus importants fut une démocratisation des signes distinctifs de la noblesse, notamment celui du port d'armes. Tandis qu'en France la crainte de révoltes populaires qu'entretenaient les classes dominantes les incitait à interdire aux paysans et aux pauvres l'accès aux armes, en Amérique, la polarisation moins grande des rapports de classes, combinée de la nécessité d'armer les habitants dans le contexte des guerres iroquoises et impériales, obligea les dirigeants coloniaux à lever l'embargo. Ensuite, pour attirer les nouveaux colons, on offrit à chacun les droits de pêche et de chasse traditionnellement réservés à la noblesse en France. Les Canadiens en firent une passion.¹³⁴⁴

La rareté de la main-d'œuvre caractérisait, quant à elle, l'environnement économique de la Nouvelle-France. Elle favorisait généralement la hausse des salaires, deux fois plus élevés qu'en France¹³⁴⁵, et procurait aux travailleurs la possibilité d'améliorer leurs conditions de vie et de travail. La compétition était forte entre bourgeois et seigneurs pour embaucher des censitaires, des artisans, des ouvriers et des domestiques ou pour signer des contrats avec eux.¹³⁴⁶ Il en résulta un net enrichissement du peuple. À la campagne, le système seigneurial canadien n'arriva jamais à inféoder les habitants autant qu'en France. C'est d'ailleurs pour marquer leur libération que les censitaires d'ici se désignèrent par le terme d'habitants plutôt que par celui de paysans, synonyme de misère et de servilité.¹³⁴⁷ En temps de guerre, les Canadiens n'étaient pas en reste non plus. Très hautement estimés pour leur ténacité et leur bellicosité, les corsaires français s'arrachaient leurs services pour aller piller les navires ennemis le long des côtes de la Nouvelle-Angleterre.¹³⁴⁸

L'abondance de terres fertiles fut un autre facteur déterminant de cette démocratisation. En effet, l'immigrant n'avait pas de difficulté à trouver une terre dix fois plus grande qu'en France et à négocier un contrat avantageux avec un seigneur. Faute d'entente satisfaisante, il pouvait toujours aller voir ailleurs.¹³⁴⁹ La nature se présentait à lui comme une banque de ressources inépuisables dans une succession sans fin de terres accessibles par les voies fluviales. La densité

¹³⁴³ G. Havard et coll., *Histoire de l'Amérique française*, p. 280.

¹³⁴⁴ D. Delâge, « L'influence des Amérindiens sur les Canadiens », p. 60.

¹³⁴⁵ D. Delâge, « Essai sur les origines de la canadianité », p. 41.

¹³⁴⁶ D. Delâge, « L'influence des Amérindiens sur les Canadiens », pp. 59-60.

¹³⁴⁷ D. Delâge, « Essai sur les origines de la canadianité », p. 41.

¹³⁴⁸ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 92.

¹³⁴⁹ D. Delâge, « Essai sur les origines de la canadianité », p. 40.

d'occupation déjà faible des Premières Nations nomades du bouclier canadien et d'une partie des Grands Lacs, accentuée par l'écroulement de leurs populations, pour causes d'épidémies et de guerres, offrait aux Canadiens une forêt dense et pleine de vie. Le bois ne manquait jamais pour le chauffage et la construction, pas plus que la nourriture, alors que la pêche et la chasse pouvaient toujours servir d'appoint en cas de famine.¹³⁵⁰ Au temps de la Nouvelle-France, les colons canadiens connaissaient l'abondance et étaient assurés d'autant de terre qu'ils pouvaient en cultiver.¹³⁵¹

Le mode de peuplement lui-même, étalé par rangs en longs rubans, permettait de profiter de toutes les ressources du fleuve et d'échapper plus facilement au contrôle gouvernemental. Aucune de ses frontières n'étant fermée, la colonie n'était pas un système clos. Si la pression devenait trop grande à l'intérieur, on pouvait en sortir de toute part pour aller rejoindre les villages amérindiens. Cet état des choses imposa un frein important à la coercition sociale.¹³⁵² Dans les familles, les enfants pouvaient facilement s'établir ailleurs ou encore partir, réduisant ainsi le pouvoir du patriarcat. Le contexte économique de la colonie favorisait aussi les initiatives entrepreneuriales. Bien qu'il y ait eu de l'esclavage, ce n'était certainement pas ce malheureux système qui donnait le ton à la société. Ce rôle revenait plutôt aux habitants, aux coureurs de bois et aux artisans. Certes, les conditions de vie des engagés pouvaient être difficiles, mais elles étaient temporaires et le système seigneurial ne pesait pas si lourd sur leurs épaules dans ce contexte de rareté de main-d'œuvre.¹³⁵³

Enfin la possession d'un cheval, si utile en France pour démarquer le noble du gueux, se généralisa dans la colonie et bientôt les Canadiens en élevèrent bien plus que ne le souhaitaient les administrateurs. Voilà que de simples habitants montés à cheval et équipés d'une arme à feu s'adressaient aux seigneurs en français et à même hauteur d'yeux, privant une fois de plus les nobles de privilèges qu'ils croyaient exclusifs à leur caste. De la pure insolence! Cela aurait été impensable en France.¹³⁵⁴

La réduction des écarts socioéconomiques entre les Canadiens dilua le caractère des castes et favorisa une plus grande mobilité sociale. Contrairement à ce qu'on voyait en Europe, en Nouvelle-France les corporations ne dominaient pas l'artisan. Tandis que s'ouvraient de nouveaux marchés pour la fourrure, le poisson, le bois et d'autres produits de valeur, les élites, souvent fraîchement arrivées au pays, ne pouvaient tout monopoliser et elles n'étaient pas toujours les plus aptes à profiter d'occasions nouvelles.¹³⁵⁵ À l'autre bout du spectre, il était plus facile qu'en France

¹³⁵⁰ D. Delâge, « Essai sur les origines de la canadienité », p. 43.

¹³⁵¹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 94.

¹³⁵² D. Delâge, « L'influence des Amérindiens sur les Canadiens », p. 61.

¹³⁵³ D. Delâge, « Essai sur les origines de la canadienité », p. 42.

¹³⁵⁴ D. Delâge, « L'influence des Amérindiens sur les Canadiens », pp. 60-61.

¹³⁵⁵ D. Delâge, « Essai sur les origines de la canadienité », p. 42.

pour des gens ambitieux d'adopter les valeurs et les attitudes de la noblesse et même d'être anobli. Malgré un ordre social prévalant toujours, il était relativement aisé pour une personne talentueuse et ambitieuse de monter les échelons sociaux.¹³⁵⁶ Même si c'était rare, un homme du peuple tel que Pierre Boucher ou un domestique des jésuites pouvait devenir seigneur, et un adolescent de Trois-Rivières tel que Pierre-Esprit Radisson, actionnaire de la Compagnie de la baie d'Hudson. Ensemble, ces facteurs ont contribué à une certaine valorisation de l'individu et à un plus grand égalitarisme, tant au sein des familles qu'à l'échelle de la société.¹³⁵⁷

Dans les villes et dans les campagnes de la vallée laurentienne, les conditions de vie favorables donnèrent de l'assurance et de la dignité aux habitants. Cette confiance des Canadiens pouvait certainement prendre la forme d'insubordination aux yeux des autorités coloniales et religieuses, alors que leur familiarité offensait parfois les gentilshommes hautains venus d'Europe. Ce fut le cas de Pierre-Herman Dosquet, l'évêque coadjuteur de Québec fraîchement débarqué qui, en 1731, fut outré quand le gouverneur général lui refusa le droit de barrer la porte menant à une terrasse juste à côté de ses bureaux. Celle-ci offrait une vue imprenable sur le fleuve et lors des soirées chaudes d'été, elle était un lieu populaire de rassemblement pour les résidents de la ville. L'ecclésiastique se plaignit : « Je suis incapable de marcher autour de la terrasse sans être obligé de saluer les passants ou de répondre aux compliments de ceux que je connais. C'est sous ma fenêtre que les gens de classe inférieure des deux sexes se rassemblent après le souper, où ils chantent et tiennent des conversations licencieuses que j'entends comme s'ils étaient dans ma chambre. Je ne parle pas de leurs actions indécentes. Ici, des ivrognes viennent dormir et des malfrats les dérobent de leurs vêtements... Lors des jours saints et les dimanches, les oreilles sont cassées par le vacarme causé quand ils jouent aux quilles... Si je vais dans mon jardin, tout le monde s'arrête à la clôture pour me regarder... Il n'est pas approprié que le clergé, dans ses récréations, se trouve mêlé, n'importe où, avec des personnes du sexe opposé et avec la populace. » Les officiels coloniaux cédèrent à cette plainte et permirent à l'évêque de faire barrer l'entrée comme il le souhaitait. Toutefois, durant la nuit, un individu s'empara de la serrure et dans un geste de défiance, partit avec la porte. N'en déplaise au monseigneur Dosquet, les habitants de la ville n'allaient certainement pas renoncer à leur rendez-vous préféré!¹³⁵⁸

Une langue française unifiée, près de deux siècles avant la France

Cristallisée par des comportements de plus en plus distincts de ceux de leurs cousins français, l'émergence d'une nouvelle identité nationale fut également nourrie par l'évolution de la langue parlée par la population canadienne. Dans la

¹³⁵⁶ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 100.

¹³⁵⁷ D. Delâge, « Essai sur les origines de la canadienité », p. 42.

¹³⁵⁸ P. N. Moogk, *The Making of French Canada*, p. 144.

France du 17^e siècle, les dialectes et les patois régionaux étaient nombreux. Le français, tel qu'on l'entend aujourd'hui, n'était vraiment parlé qu'en Île-de-France (Paris), la région de la cour royale et de ses environs. Au Canada toutefois, ce français devint rapidement la langue commune des Canadiens, et ce, deux siècles avant qu'il ne se répande dans toute la mère patrie.¹³⁵⁹

Le père Charlevoix aurait pu parler au nom de tous les observateurs de l'époque en écrivant : « nul par ailleurs ils ne parlent notre langue plus purement (que les Canadiens); on ne peut même pas remarquer le moindre accent ici. » Les Canadiens parlaient un français simple, direct, sans détour et libéré du manque de naturel du français littéraire. Cette fusion et cette stabilisation des dialectes français dans une seule langue commune, dont la qualité n'avait rien à envier à celle que parlaient les classes éduquées de la métropole, constituent un phénomène remarquable, d'autant plus qu'il s'est produit de manière aussi précoce.¹³⁶⁰

Une acculturation inattendue

Habitées du sentiment de supériorité de leur civilisation, les autorités françaises avaient toujours été convaincues de leur bon droit en voulant assimiler les Amérindiens, ces peuples arriérés qui vivaient dans les ténèbres. Cette politique d'un « peuple unique », nous le savons, échoua totalement. Tous les historiens s'entendent là-dessus. L'Amérindien n'avait que peu d'intérêt à joindre une société européenne aussi codifiée et stratifiée, qui le marginalisait et lui offrait peu d'espoir d'accéder à un statut enviable. À titre d'exemple, le père Charlevoix commenta le voyage d'Iroquois à Paris où on leur fit voir « toutes les maisons royales, et toutes les beautés de cette grande ville ». Les visiteurs n'y admirèrent rien du tout à l'exception des boutiques de rôtisseurs et « auraient préféré leurs villages à la capitale du plus florissant royaume d'Europe. »¹³⁶¹

Les attentes de conversion et de francisation ne se réalisant pas, les administrateurs attribuèrent la faute à l'égarément ou la « fainéantise » naturelle des Amérindiens. Évitant de retenir une explication aussi simpliste, Charlevoix souleva, quant à lui, une hypothèse des plus éclairantes : « Des Français en assez grand nombre, ont vécu comme eux (Amérindiens), et s'en sont si bien trouvés, que plusieurs n'ont jamais pu gagner sur eux, quoiqu'ils puissent être fort à leur aise dans la colonie, d'y revenir, au contraire, il n'a pas été possible à un seul Sauvage de se faire à notre manière de vivre. On a pris de leurs enfants au maillot, on les a élevés avec beaucoup de soin, on n'a rien omis pour leur ôter la connaissance de ce qui se passait chez leurs parents : toutes ces précautions ont été inutiles, la force du sang l'a emporté sur l'éducation : dès qu'ils se sont vus en

¹³⁵⁹ D. Delâge, « L'influence des Amérindiens sur les Canadiens », p. 60.

¹³⁶⁰ P. N. Moogk, *The Making of French Canada*, p.145.

¹³⁶¹ D. Delâge, « L'influence des Amérindiens sur les Canadiens », p. 52.

liberté, ils ont mis leurs habits en pièces, et sont allés au travers des bois chercher leurs compatriotes, dont la vie leur a paru plus agréable que celle qu'ils avaient menée chez nous ».¹³⁶²

Jamais toutefois, les autorités françaises n'auraient imaginé assister au scénario inverse, qui, grand mal leur fit, se produisit dans une certaine mesure. Pour les Canadiens, les emprunts culturels d'origine amérindienne furent des sources de différenciation avec les métropolitains. Ceux que l'aviron menait en haut, ceux qui pêchaient et qui chassaient l'hiver, ceux qui fabriquaient le sucre du pays, ceux qui connaissaient intimement des Amérindiens, qui trafiquaient, trinquaient et fumaient avec eux, ceux qui les suivaient dans les voies de l'amour et de la guerre, embusqués derrières les arbres, ceux qui les admiraient autant qu'ils les craignaient, ceux qui en parlaient dans leurs discussions quotidiennes, c'étaient les Canadiens et les Acadiens par opposition aux Français du vieux continent.¹³⁶³

Les autorités coloniales, tant françaises que britanniques, en vinrent à considérer les Canadiens comme un peuple ensauvagé. Ce jugement était le fruit d'une généralisation des traits culturels des coureurs de bois, cette figure créole que l'on accusait notamment de paresse, d'indépendance et d'imprévoyance. On croyait que ces traits menaient à la résistance au travail et à la hiérarchie, au gaspillage, à la débauche et finalement à l'ensauvagement. Bien qu'elles étaient souvent caricaturales, ces descriptions étaient loin d'être inventées de toutes pièces, alors que de nombreux Canadiens, coureurs de bois et voyageurs, s'étaient assimilés en partie ou en totalité aux sociétés amérindiennes. Pour Denys Delâge, une dimension amérindienne était effectivement devenue constitutive de l'identité canadienne à cette époque.¹³⁶⁴

Dans son récit de voyage en Nouvelle-France, le biologiste Pehr Kalm témoigna de beaucoup de bons chrétiens exposés à la vie autochtone qui ne voulaient pas en revenir : « Il est également remarquable que la plus grande partie des prisonniers européens qui, à l'occasion de la guerre, ont été pris ainsi et mêlés aux Sauvages, surtout s'ils ont été pris dans leur jeune âge, n'ont jamais voulu revenir par la suite dans leur pays d'origine, bien que leurs père et mère ou leurs proches parents soient venus les voir pour tenter de les en persuader et qu'eux-mêmes aient eu toute liberté de le faire. Mais ils ont trouvé le mode de vie indépendant propre aux Sauvages, préférable à celui des Européens; ils ont adopté les vêtements indigènes et se sont conformés en tout aux Sauvages, au point qu'il est difficile de les en distinguer, si ce n'est qu'ils ont la peau et le teint légèrement plus blancs. On connaît également plusieurs exemples de Français qui ont volontairement épousé des femmes indigènes et ont adopté leur mode de vie par contre on n'a pas d'exemple qu'un Sauvage se soit uni à une Européenne et ait pris sa façon de vivre;

¹³⁶² D. Delâge, « L'influence des Amérindiens sur les Canadiens », p. 52.

¹³⁶³ D. Delâge, « L'influence des Amérindiens sur les Canadiens », p. 58.

¹³⁶⁴ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », p. 12.

s'il lui arrive d'être fait prisonnier par les Européens au cours d'une guerre, il cherche toujours une occasion, au contraire, de retourner chez lui, même s'il a été retenu plusieurs années et a bénéficié de toutes les libertés dont un Européen peut jouir. »¹³⁶⁵

De nombreux autres témoignages confirment ce phénomène d'acculturation, y compris du côté des colonies britanniques. Même dans les communautés amérindiennes situées à proximité des établissements canadiens, les Amérindiens, pourtant convertis, semblaient assimiler leurs homologues canadiens davantage qu'ils ne l'étaient eux-mêmes à ceux-ci. Le gouverneur Denonville s'en plaint d'ailleurs en 1685 quand il écrit : « L'on a crié bien longtemps que l'approche des Sauvages de nos habitations était un bien très considérable pour accoutumer ces peuples à vivre comme nous et à s'instruire de notre religion, je m'aperçois Monseigneur que tout le contraire en est arrivé car au lieu de les accoutumer à nos lois, je vous assure qu'ils nous communiquent fort tout ce qu'ils ont de plus méchant, et ne prennent eux-mêmes que ce qu'il y a de mauvais en nous. »¹³⁶⁶ La déception était certainement grande pour cet administrateur qui aurait souhaité voir l'inverse se produire.

À la fin du régime français, l'enseigne de vaisseau Parscau Du Plessix prit également note de l'acculturation des Canadiens dans sa littérature de voyage : « Les hommes passent pour être peu spirituels, ce qui provient de l'éducation qu'on leur donne : on les élève à peu près comme les Sauvages, qui ne reprennent jamais leurs enfants et leur laissent entière liberté [...]. C'est cet affranchissement de toute sorte de gêne et cette facilité que les Canadiens trouvent parmi les Sauvages, qui les débauchent et les engagent à courir avec eux dans les bois, et à vivre comme eux. Plusieurs prennent des femmes avec lesquelles ils se marient à la mode sauvage, quoiqu'ils le soient déjà dans la colonie. Par ce moyen, ils s'attirent toute confiance de ces peuplades dont ils sont regardés, alors comme faisant partie. C'est un fait dont on m'a assuré qu'il y avait beaucoup d'exemples. »¹³⁶⁷

La réalité, c'est que les Amérindiens s'eupéanisaient, ce que les autorités ne voyaient pas, et que les colons s'amérindianisaient, ce que les autorités ne souhaitaient pas.¹³⁶⁸ Pire, le processus de métissage échappait complètement au contrôle bureaucratique, même à l'intérieur de la zone de peuplement colonial. Toutefois, les frustrations des dirigeants coloniaux ne s'arrêtaient pas là. Les Amérindiens nomades « corrompaient » même les Canadiens dans les seigneuries : « Vous ne sauriez croire, Monseigneur, le tort que cela fait à la colonie, car non seulement les enfants des seigneurs s'accoutument à vivre en

¹³⁶⁵ D. Delâge, « L'influence des Amérindiens sur les Canadiens », pp. 52-53.

¹³⁶⁶ D. Delâge, « L'influence des Amérindiens sur les Canadiens », p. 53.

¹³⁶⁷ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », pp. 10-11.

¹³⁶⁸ D. Delâge, « L'influence des Amérindiens sur les Canadiens », pp. 53-54.

libertinage comme eux, mais même abusent des filles et femmes sauvagesses qu'ils entretiennent avec eux, et mènent à leurs chasses dans les bois, où souvent ils souffrent la faim jusqu'à manger leurs chiens ». À l'occasion de carnavals et de fêtes, on se mettait « en habit de sauvages tout nus », des manières qui aux yeux du gouverneur « ne tendent qu'à entretenir les jeunes gens dans l'esprit de vivre en Sauvages et de se communiquer avec eux, et d'être éternellement libertins comme eux ». ¹³⁶⁹ Pour le gouverneur, il valait mieux expliquer les écarts de conduite des Canadiens par l'influence amérindienne subversive que par leur propre désir de liberté.

Denonville, tout comme plusieurs administrateurs, souligna également la menace que l'ensauvagement des Canadiens faisait peser sur l'agriculture. Plutôt que de labourer la terre, ils préféraient passer leur vie dans les bois, traitant avec les Amérindiens, là où leurs parents, le curé et les officiels de la colonie ne pouvaient pas les gouverner. Même quand elle revenait dans la colonie, cette jeunesse avait cette tendance choquante à se promener à moitié nu par temps chaud, tout comme le faisaient les Amérindiens. Le gouverneur écrivit à son ministre : « Je ne peux souligner suffisamment l'attraction que la vie à l'Amérindienne exerce sur ces jeunes. » ¹³⁷⁰ À ses yeux, la société canadienne était menacée de tomber dans l'errance et le désordre. La crainte de voir l'ordre social s'effondrer conduisit certainement à exagérer cette influence, mais elle ne l'inventait pas. ¹³⁷¹

Pehr Kalm abonda dans le même sens quand il rapporta : « Bien que plusieurs nations imitent les coutumes françaises, j'observe au contraire que les Français au Canada, de plusieurs façons, suivent les coutumes des Indiens, avec qui ils conversent chaque jour. Ils utilisent les pipes à tabac, les souliers, jarrettières et les ceintures des Indiens. Ils suivent la manière des Amérindiens pour faire la guerre avec précision; ils mélangent les mêmes choses avec le tabac; ils font usage des bateaux d'écorce indien et ils les avironnent à la façon indienne; ils enroulent des morceaux de tissus autour de leurs pieds à la place de bas et ont adopté plusieurs autres modes indiennes. » ¹³⁷² Le philosophe américain Henry David Thoreau fit écho à cette observation après avoir visité Québec en 1850 : les Canadiens « me rappelaient les Indiens, qu'ils furent lents à déplacer et de qui ils se conformèrent plus facilement aux habitudes de vie que les Indiens aux leurs ». ¹³⁷³

L'influence amérindienne finit par affecter toutes les valeurs et finalement la personnalité du Canadien. Sur le plan de l'éducation, on ne savait plus châtier les enfants qu'on élevait trop librement, à la « Sauvage », le caractère familial étant moins autoritaire. Les pères et mères du Canada, selon l'intendant Raudot, avait

¹³⁶⁹ D. Delâge, « L'influence des Amérindiens sur les Canadiens », p. 54.

¹³⁷⁰ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 90.

¹³⁷¹ D. Delâge, « L'influence des Amérindiens sur les Canadiens », p. 54.

¹³⁷² A. Greer, *The People of New-France*, p. 84.

¹³⁷³ Jacques Lacoursière, Robin Philpot, traduit par Robin Philpot, *A People's History of Quebec*, Montréal, Baraka Books, Sillery, Septentrion, 2009, p. 17.

une tendresse folle pour leurs enfants, à l'instar des Amérindiens. Sans discipline, les petits acquéraient un caractère têtu qui rejaillissait en un manque de respect envers les parents, les supérieurs et les curés. Bientôt, on distinguait la manière canadienne d'élever les enfants, permissive, et une manière française, celle-là plus autoritaire. Quant à lui, le gouverneur Denonville soupçonnait encore là une influence autochtone subversive : « le plus grand mal que nos Français tirent de la fréquentation de ces Sauvages est que nos enfants de jeunesse s'accoutument à leur exemple de n'avoir aucune sujétion ni obéissance, toujours maîtres de leurs volontés, ne faisant autre chose que se promener d'un côté à l'autre sans dessein ».¹³⁷⁴

Peu maniables, les Canadiens faisaient de fort mauvais valets. Ils n'avaient peut-être pas le « raffinement » européen mais en revanche, selon le père Charlevoix, « ils avaient beaucoup d'esprit, surtout les femmes, qui se révélaient capables de conduire de grandes affaires ». Dans tous les milieux, ces femmes fortes auraient été en plus grand nombre au Canada qu'en France. Quant aux hommes, ils étaient des guerriers capables de courses pénibles et dangereuses qui leur avaient fait gagner l'estime des premiers habitants du pays.¹³⁷⁵

Denys Delâge offre une analyse des plus éclairantes sur le caractère métissé des habitants de la vallée du Saint-Laurent : « Du seul fait de leur existence, les sociétés amérindiennes modifiaient les règles du jeu pour toute société européenne établie en Amérique. Elles offraient certes des refuges aux dissidents, et elles pouvaient inspirer des attitudes et des comportements nouveaux. Il n'est pas possible, bien que cela ne soit pas mesurable, que leur stratification sociale moins rigide et moins hiérarchisée que celle d'Europe, que le caractère moins fréquemment coercitif du processus de décision n'ait pas influencé les Canadiens compte tenu de l'importance et de l'intensité de l'interaction. Cela est évident dès les tout débuts de la colonie. »¹³⁷⁶

Le maintien d'un héritage européen

Le va-et-vient continu entre les sociétés canadienne et autochtones, les emprunts mutuels et le métissage pourraient laisser croire que la culture des colons canadiens s'était complètement amérindianisée. Il s'agirait toutefois d'une conclusion hâtive, voire fautive. Bien qu'elle ait été importante, l'influence des Amérindiens sur les Canadiens eut pour effet d'estomper les frontières culturelles, de les rendre floues sans toutefois jamais les effacer. Des hommes et des femmes aux traits caucasiens étaient, culturellement, des Amérindiens et, bien que cela ait été plus rare, des hommes et des femmes aux traits mongoloïdes avaient été élevés comme des Canadiens.

¹³⁷⁴ D. Delâge, « L'influence des Amérindiens sur les Canadiens », p. 56.

¹³⁷⁵ D. Delâge, « L'influence des Amérindiens sur les Canadiens », p. 57.

¹³⁷⁶ D. Delâge, « L'influence des Amérindiens sur les Canadiens », p. 61.

Prenons l'exemple des Hurons-Wendat qui avaient intégré dans leurs rangs de nombreux captifs britanniques de même que les enfants de plusieurs « filles-mères » de Québec¹³⁷⁷ ou celui, encouragé par les politiques coloniales au 17^e siècle, de l'adoption d'enfants autochtones par des familles canadiennes.¹³⁷⁸ Dans les mots de Denys Delâge : « C'est l'importance, et non l'omniprésence, de l'interaction, tout comme la diversité des emprunts, qui s'intègrent dans la logique d'une culture dont les fondements sont de souche européenne. La société canadienne garde une organisation politique, un système de parenté, des règles de sociabilité, une religion, un univers folklorique, une tradition scientifique, une architecture, des manières de table, une langue, dont les structures profondes demeurent européennes à n'en pas douter. Cela n'empêche pas que les emprunts aux sociétés d'Amérique soient suffisamment nombreux, diversifiés et profonds jusqu'à marquer d'importantes différences. »¹³⁷⁹

Une différence culturelle qui frappe les yeux

Les Canadiens se définissaient selon ce qui les distinguait des Amérindiens et des Français. Par rapport aux Amérindiens, ils se représentaient généralement en plus civilisés, en plus raisonnables, en plus organisés et davantage convaincus de leur vérité religieuse. Face aux Français, ils se reconnaissaient dans la proximité avec les Premières Nations qu'ils côtoyaient quotidiennement.¹³⁸⁰ À compter du 18^e siècle, les Canadiens avaient acquis une conscience nationale et ils n'étaient pas les seuls à s'en apercevoir. À leur arrivée dans la colonie, les officiels royaux de cette époque remarquaient rapidement que les Canadiens constituaient un peuple distinct des Français, avec des valeurs et des manières qui différaient clairement de celles de leurs homologues de la mère patrie.¹³⁸¹

Au dire des administrateurs coloniaux, on percevait désormais un « caractère canadien » qu'on attribuait à l'ensauvagement. Plus que le Français, le Canadien était fier, insolent et convaincu de sa valeur, peu maniable, ingénieux et libre. Cet ensemble de qualificatifs, reflet de l'influence des « Sauvages », trahissait un profond changement de mentalité.¹³⁸² Le père Charlevoix nota que les défauts des Canadiens étaient aussi ceux des Amérindiens : « On dirait que l'air qu'on respire dans ce vaste continent y contribue, mais l'exemple et la fréquentation de ses habitants naturels, qui mettent tout leur bonheur dans la liberté et l'indépendance sont plus que suffisants pour former ce caractère. »¹³⁸³ Dans une lettre adressée au roi Louis XIV en 1699, le ministre de la Marine, Louis Phélypeaux, abonda dans le

¹³⁷⁷ D. Delâge, « Les Amérindiens dans l'imaginaire des Québécois », p. 23.

¹³⁷⁸ O. P. Dickason, *The New Peoples*, p. 23.

¹³⁷⁹ D. Delâge, « Les Amérindiens dans l'imaginaire des Québécois », p. 23.

¹³⁸⁰ D. Delâge, « Essai sur les origines de la canadienité », p. 37.

¹³⁸¹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 90.

¹³⁸² D. Delâge, « Les Amérindiens dans l'imaginaire des Québécois », pp. 20-21.

¹³⁸³ D. Delâge, « L'influence des Amérindiens sur les Canadiens », pp. 56-57.

même sens : « [...] on ne doit pas regarder les Canadiens sur le même pied que nous regardons ici les Français, c'est tout un autre esprit, d'autres manières, d'autres sentiments, un amour de la liberté et de l'indépendance, et une férocité insurmontable contractée par la fréquentation continuelle qu'ils ont avec les Sauvages ».¹³⁸⁴

Une description des Canadiens de 1737, attribuée à l'intendant Hocquart, reflète également bien la vision des administrateurs de la Nouvelle-France : « Les Canadiens sont naturellement bien bâtis et ont une constitution robuste. Étant donné que les métiers ne sont pas encombrés ici par des apprentissages formels et parce que les artisans étaient rares au début de la colonie, la nécessité a rendu les Canadiens débrouillards d'une génération à l'autre. Les gens ruraux maîtrisent tous la hache avec habileté, ils fabriquent la majeure partie de leurs outils et équipements de ferme [...] Ils bâtissent aussi leur propre maison et leurs granges. Ils aiment les honneurs et la flatterie, ils s'enorgueillissent de leur bravoure et sont extrêmement sensibles aux dérisions ou aux moindres punitions. Ils servent leurs propres intérêts, ils sont vindicatifs et sujets à l'ivresse ».¹³⁸⁵

Ce sont leur attitude indépendante, leurs manières libres et légères aux yeux des autorités civiles, militaires et religieuses qui dérangent le plus. D'autres observateurs étaient frappés par leurs largesses, par leur attitude du tout ou rien — du festin ou de la famine — ou par leur témérité. Un prêtre sulpicien, à son arrivée dans la colonie en 1737 remarqua que les officiers militaires, les marchands, les artisans et les habitants étaient « pauvres comme des artistes et vains comme des paons » et qu'ils dépensaient tous l'argent qu'ils avaient dans une vie frivole. Il fut ébranlé de voir des femmes de la campagne trayant les vaches durant la semaine et qui, le dimanche, revêtaient des robes hautes en couleurs et s'arrangeaient les cheveux de façon très élaborée.¹³⁸⁶ Tout comme les Amérindiens, les Canadiens accordaient peu de mérite à accumuler des biens matériels et de la richesse. Les deux groupes regardaient de haut ceux qui vivaient ainsi et à l'inverse, ils admiraient ceux qui misaient leurs avoirs dans une belle vie ostentatoire.¹³⁸⁷

L'aspect physique des Canadiens attirait aussi l'attention. Le père Charlevoix déclara avec enthousiasme : « Nous n'avons point dans le Royaume de province où le sang soit communément si beau, la taille plus avantageuse et le corps mieux proportionné. » Quant à Ruelle d'Auteuil, procureur général du Conseil souverain de Québec au tournant du 17^e siècle, il décrivit ainsi ses compatriotes : « Les Français qui habitent le Canada sont de corps bien faits, agiles, vigoureux, jouissant d'une parfaite santé, capables de soutenir toutes sortes de fatigues et

¹³⁸⁴ Geneviève Joncas, « Virage à 180 degrés : Des Canadiens devenus des Québécois », dans *Cap-aux-Diamants*, no 96, 2009, p. 25.

¹³⁸⁵ P. N. Moogk, *The Making of French Canada*, p. 143.

¹³⁸⁶ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 94.

¹³⁸⁷ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 91.

belliqueux. » De son côté, Claude Le Beau, aventurier et voyageur français, s'étonnait en 1729 de rencontrer ici autant « de bons vieillards forts, droits et point caducs ». ¹³⁸⁸

Tous les observateurs concédaient que les Canadiens étaient des êtres fort courageux et robustes. Fiers de leurs exploits d'endurance à faire pâlir les Européens, ils pouvaient traverser le continent d'un bout à l'autre en se nourrissant des produits de la terre. Ils n'avaient pas d'égal européen non plus dans la guerre en forêt. ¹³⁸⁹ Pour une nation, la santé constituait la plus grande richesse, alors que sa force venait de la vigueur de ses habitants, de l'intensité de leur labeur ainsi que de leur bravoure devant l'adversité. C'est à la lecture des descriptions au 18^e siècle, du profil physique des Canadiens et de leurs exploits souvent inconcevables pour l'observateur moderne, qu'il nous est possible d'apprécier ce qu'ils ont accompli à l'échelle de l'histoire de la Nouvelle-France : une œuvre hors de toute proportion, compte tenu de l'écart vertigineux entre leur nombre et ceux de leurs rivaux britanniques. ¹³⁹⁰

Les témoignages abondent aussi sur le savoir-vivre des Canadiens. En ce sens, ils étaient comparés favorablement aux paysans français et aux colons des colonies anglaises. Pehr Kalm en fut particulièrement frappé, au point de noter dans son journal : « La politesse des habitants, ici, est bien plus raffinée que celle des Hollandais et des Anglais des colonies appartenant à la Grande-Bretagne [...] Ici, tout le monde est Monsieur ou Madame, le paysan aussi bien que le gentilhomme, la paysanne comme la plus grande dame. » ¹³⁹¹ Dans leur maison, les Canadiens étaient également d'une courtoisie remarquable, empreints d'une affabilité qu'on observait plus souvent chez les gens de sang noble que dans les classes populaires. Toujours selon le biologiste suédois : « les habitants du Canada, même l'homme ordinaire, surpasse de loin en politesse ceux qui vivent dans les provinces anglaises [...] En entrant dans la maison d'un habitant, peu importe où, et en discutant avec les hommes ou les femmes, l'un est très étonné de la qualité de la géniture et des réponses courtoises qui sont données, peu importe la question [...] Les Français qui sont nés à Paris disent eux-mêmes qu'il n'est pas possible de trouver parmi les paysans de France, la courtoisie et la bonne géniture que ce que l'on peut observer sur cette terre. J'ai entendu plusieurs Français l'affirmer. » ¹³⁹²

Un peuple debout et fier

De ces constatations se dégage un portrait d'une large portée. La société canadienne était une œuvre d'enracinement et d'envol. Sous l'emprise de cette terre d'Amérique et métissée avec ceux qui l'occupaient depuis la nuit des temps,

¹³⁸⁸ G. Frégault, *La civilisation de la Nouvelle-France*, p. 198.

¹³⁸⁹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 94.

¹³⁹⁰ G. Frégault, *La civilisation de la Nouvelle-France*, p. 198.

¹³⁹¹ G. Frégault, *La civilisation de la Nouvelle-France*, p. 202.

¹³⁹² W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 94.

une communauté canadienne avait réalisé en elle-même la synthèse de ses essences fondatrices et avait pris forme. Son histoire lui forgea une personnalité unique. Pour la suite, les Canadiens avaient pris conscience de leur individualité ethnique. Contrairement à celle des colonies anglaises, la population de la Nouvelle-France n'avait pas été formée par des gens en fuite, mais par des hommes et des femmes qui avaient choisi de leur plein gré de venir s'établir de ce côté-ci de l'Atlantique. Sans rompre entièrement avec son héritage français, ce peuple de volontaires avait conservé son fond de raffinement. Il était devenu lui-même l'artisan d'une civilisation dont les fruits florissaient avec délicatesse. Il savait bien vivre.¹³⁹³

Ensemble, les femmes et les hommes du Canada s'étaient bâti un pays. Pour le construire, ils avaient dû compter largement sur leurs propres ressources et sur une alliance avec les peuples amérindiens. Sur un fond d'interdépendance et d'amitié, ils ont parcouru le continent sous la conduite de leurs alliés et ont fait commerce avec eux. Frères d'armes sur les champs de bataille, la défense de leur territoire et de leur bien-être reposait essentiellement sur le courage et la ténacité de chacun d'eux, plutôt que sur une armée professionnelle débarquée de la métropole.¹³⁹⁴ Au cœur du 18^e siècle, ce pays nordique était maintenant leur œuvre. Il leur appartenait autant que de son sein, ils étaient nés.

La guerre de la **Succession d'Autriche** (1743 – 1748)

Depuis la signature du traité d'Utrecht en 1713 et le réaménagement des possessions territoriales nord-américaines, on avait assisté à trente années de paix relative entre les colonies anglaises et françaises. En Europe, cette longue période de paix arriva toutefois à son terme en 1740 alors que la succession du trône d'Autriche mena à de nouvelles tensions entre l'Angleterre et France, qui avait retrouvé sa position dominante sur la scène européenne. Au printemps 1743, la *Royal Navy* attaquait déjà les navires français en haute mer. L'année suivante, le 15 mars 1744, après la mort du très prudent cardinal Fleury, qui était un conseiller et ami proche du roi, la France déclara officiellement la guerre à l'Angleterre.¹³⁹⁵

En Amérique, la guerre de succession d'Autriche suivit la même trajectoire que la guerre précédente conclue en 1713. La colonie de New York n'était toujours pas encline à y prendre une part active, alors que ses navires continuaient de commercer avec les Français des Antilles et que la contrebande se poursuivait avec Montréal. Pour leur part, les Iroquois ne démontraient aucune envie de se compromettre dans une offensive militaire contre le Canada. La Pennsylvanie n'avait quant à elle aucune intention de jouer quelque rôle que ce soit dans cette guerre, à l'exception d'en récolter les profits commerciaux. Seule la Nouvelle-

¹³⁹³ G. Frégault, *La civilisation de la Nouvelle-France*, p. 201.

¹³⁹⁴ G. Frégault, *La civilisation de la Nouvelle-France*, p. 196.

¹³⁹⁵ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 150.

Angleterre y voyait quelque chose à acquérir en s'engageant sur les sentiers de la guerre : la forteresse de Louisbourg dont la flotte et les corsaires ravageaient leurs industries de la pêche et du commerce. La ville était également devenue un entrepôt florissant qui soutenait le commerce entre le Canada et les Antilles.¹³⁹⁶

La chute de Louisbourg

En 1745, le gouverneur du Massachussetts, William Shirley, décida d'organiser une expédition de la milice coloniale visant à attaquer Louisbourg. De son côté, le commandant français de la ville, Louis Du Chambon, devait composer avec une garnison d'hommes qui s'étaient mutinés l'année précédente. Après un lourd bombardement de près de sept semaines, la ville réputée imprenable était en ruine et sans espoir d'assistance de la France. Le 27 juin, la garnison capitula. L'année suivante, les Français et les Canadiens tentèrent sans succès de reprendre la forteresse aux mains des Anglo-Américains, mais elle demeura une possession britannique jusqu'à la conclusion de la guerre en 1748.¹³⁹⁷

Le pays se fortifie

Au Canada, la perte de Louisbourg provoqua la consternation, alors qu'elle ouvrait toute grande la porte à une nouvelle invasion anglaise dans la vallée du Saint-Laurent. La garnison de la ville de Québec ainsi que celle du fort Saint-Frédéric sur le lac Champlain furent rapidement renforcées.¹³⁹⁸ Dans un même élan, des feux de signaux furent aménagés entre Lévis et Rimouski. On donna aussi l'ordre aux capitaines des côtes de construire des cabanes dans les bois pour y mettre les familles en sûreté en cas d'approche d'une flotte ennemie.¹³⁹⁹ La vieille politique canadienne de raids reprit de plus belle et on terrorisa à nouveau la zone frontalière des colonies anglaises. En novembre 1745, une expédition de 400 Canadiens et 200 Abénakis frappa profondément en territoire new-yorkais, détruisant Saratoga, tuant au passage une trentaine de résistants et faisant une centaine de prisonniers. De plus petits détachements franchirent des centaines de kilomètres à pied pour aller ravager d'autres établissements dans les environs d'Albany jusqu'aux périphéries de Boston.¹⁴⁰⁰

Devant ces incursions canadiennes, les autorités coloniales anglaises tentèrent désespérément de convaincre les Iroquois d'attaquer la Nouvelle-France, mais encore une fois, ces derniers refusèrent de courir le risque de riposter de l'alliance franco-amérindienne simplement pour protéger les Anglo-Américains. Seuls les Mohawks lancèrent quelques raids sur des établissements canadiens le long de la rivière Richelieu, brûlant des fermes isolées et tuant parfois leurs occupants. Sans

¹³⁹⁶ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 150-151.

¹³⁹⁷ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, pp. 358-365.

¹³⁹⁸ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 151.

¹³⁹⁹ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, pp. 365-366.

¹⁴⁰⁰ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 151.

toutefois bénéficier d'un véritable appui militaire des Iroquois, les colonies anglaises durent se défendre seules et, dans ce type de guerre, leurs milices n'étaient pas de taille contre les Canadiens et leurs alliés amérindiens.¹⁴⁰¹

Le retour d'une paix fragile

En Europe, la guerre de Succession d'Autriche prit fin le 28 octobre 1748 par la signature d'un traité de paix au terme duquel on retourna à l'état des choses qui prévalait avant le déclenchement des hostilités. En Amérique, on annula la conquête de Louisbourg et la forteresse déchue fut rendue à la France.¹⁴⁰² Pour la couronne française, cette base navale était considérée vitale pour la protection de ses pêcheries et pour le contrôle de l'entrée dans le Saint-Laurent. Dans le cours de la guerre toutefois, le commerce outre-mer français avait grandement souffert aux mains de la *Royal Navy*. Une puissante force navale était certainement une nécessité pour la France, mais elle n'avait désormais que peu d'espoir de rivaliser avec celle de la Grande-Bretagne, beaucoup plus efficace et imposante.

Sur le théâtre nord-américain, les Français et les Canadiens ne pouvaient pas soupçonner que les règles du jeu s'apprêtaient à changer irrémédiablement. Des éléments puissants à la tête de l'Angleterre étaient déterminés à détruire le commerce maritime français et à leurs voix se joignirent celles de spéculateurs terriens, incluant certains des hommes les plus puissants de la Virginie, de la Caroline du Nord, de la Pennsylvanie et de Londres. Leur attention se tourna vers la vallée de l'Ohio qui, bien que reconnue comme territoire français, faisait l'objet de la convoitise des colonisateurs anglais.

En septembre 1748, ces spéculateurs mirent sur pied la Compagnie de l'Ohio. Grâce au capital amassé auprès des plus importants propriétaires de plantations de Virginie ainsi que de riches marchands londoniens, la compagnie put acquérir des titres, vendus par la couronne, sur un demi-million d'âcres dans cette vallée. Toutefois, avant que des profits puissent être réalisés en vendant des lots à des colons avides de terres, la région devait être sondée et les Amérindiens qui y vivaient, achetés ou chassés de leur pays. Les directeurs de la compagnie étaient ainsi déterminés à ce que personne, surtout pas les Canadiens, ne puisse leur barrer la route. Avec l'appui des faucons mercantiles anglais, ils avaient toutes les raisons d'être confiants. Les Canadiens devraient dorénavant faire face à une force encore plus puissante que les marchands pelletiers anglo-américains. Une véritable frontière militaire allait devoir s'ériger pour repousser les avancées de la colonisation anglo-américaine vers l'ouest.¹⁴⁰³ Dans les décennies qui suivront, rien de moins que la première véritable guerre mondiale, une révolution et

¹⁴⁰¹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 151.

¹⁴⁰² J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, pp. 368-369.

¹⁴⁰³ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 154-156.

l'ébranlement des deux plus puissants empires occidentaux seront nécessaires pour réaliser la « destinée manifeste » de la future république américaine.

PARTIE V : « THE FRENCH AND INDIAN WAR » (1754 – 1765)

La Vallée de l'Ohio, une région hautement convoitée

En 1748, les marchands anglo-américains de Pennsylvanie et de Virginie avaient déjà réussi à établir un certain contrôle sur la traite des pelleteries dans la vallée de l'Ohio, alors que depuis 25 ans ils commerçaient avec les Amérindiens à l'ouest des montagnes Alleghenies. Cette vaste région, formée par la rivière Ohio et ses affluents, englobe plus de 500 000 kilomètres carré, couvrant en partie les États actuels de l'Indiana, de l'Ohio, du Kentucky, de la Virginie ainsi que des portions de plusieurs autres états. La rivière Ohio commence à Pittsburgh, où les rivières Allegheny et Monongahela se rejoignent, et se termine à Cairo, en Illinois, où elle se jette dans le fleuve Mississippi. Cette vallée était fertile et riche en ressources naturelles, de même qu'abondante pour la chasse.¹⁴⁰⁴

Les marchands britanniques avaient bâti une chaîne de comptoirs le long de trois routes principales menant aux postes de Venango et de Logstown, sur la rivière Ohio, et dans le village miami de Pickawillany, au nord du confluent. Leurs postes et les relations commerciales étroites développées avec les Delawares, les Miamis, les Chouanons et les Iroquois leur procuraient de facto un pouvoir d'influence sur cette vaste région, similaire à celui qu'exerçaient les Français au nord des Grands Lacs. En 1749, le comte de Raymond, commandant du fort des Miamis, rapporta que l'on comptait quelque 300 marchands anglo-américains dans le secteur, que les nations amérindiennes qui y vivaient se montraient favorables à leurs intérêts et que des marchandises anglaises peu coûteuses s'y déversaient.

La croissance rapide de la population dans les colonies anglaises, estimée à 1 250 000 habitants à la moitié du 18^e siècle, ainsi que la rareté de terres abordables dans les régions colonisées incitèrent les hommes avides de nouveaux lots à tourner leur attention vers la nature vierge située au-delà des montagnes à l'ouest. À leurs yeux, là-bas se trouvaient des contrées de terres fertiles qui n'attendaient que d'être réclamées. Qu'il s'agisse de territoires de chasse pour les Amérindiens n'avait aucune importance. C'est ainsi que des colons anglo-américains commencèrent à avancer entre les montagnes, construisant des petites habitations et défrichant la forêt.¹⁴⁰⁵

En conformité avec les lois britanniques, des hommes qui détenaient un certain capital et les bonnes connexions dans les lieux de pouvoir formèrent des compagnies pour obtenir, auprès des autorités coloniales et impériales, les titres de propriété dans cette vaste région. On négociait avec des chefs amérindiens

¹⁴⁰⁴ Ruth Sheppard (editor), *Empires Collide: The French and Indian War 1754-63*, Oxford, Osprey Publishing, 2006, p. 16.

¹⁴⁰⁵ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 157-158.

complaisants pour les amener à céder des portions de leur terre. On entreprenait ensuite la construction de routes et la délimitation des lots individuels et lorsque cela était fait, des segments pouvaient être vendus et développés, augmentant du même coup la valeur des terres adjacentes. Les actionnaires de ces compagnies se réservaient les meilleures terres et pouvaient espérer en quelques années devenir de riches et respectables propriétaires de vastes domaines, convaincus d'être de ceux qui faisaient avancer la civilisation et la destinée de leur nation. Toutefois, avant que tout cela ne puisse se concrétiser à grande échelle, les revendications conflictuelles avec les autres compagnies devaient être conciliées. Quant aux premiers habitants de la région, ils devraient s'en accommoder ou être éliminés.¹⁴⁰⁶

La Confédération iroquoise affirmait que les cours supérieures de la rivière Ohio et des terres adjacentes lui appartenaient. Ce faisant, elle exigeait que sa sanction soit obtenue avant que quiconque, Amérindien ou Européen, puisse faire des arrangements qui affecteraient son territoire. Contrairement aux spéculateurs terriens anglais, les Français se sentaient obligés de reconnaître les revendications des Iroquois, mais ils n'étaient pas prêts à laisser cette région stratégique tomber par défaut aux mains des Britanniques. Plus que les tribus de l'Ohio, les Français savaient pertinemment que les postes de traite anglais feraient éventuellement place à des fermes et à des villes supportant une population anglo-américaine considérable. Chabert de Joncaire, officier dans les troupes de la Marine, tenta d'avertir les Iroquois de cette menace, déclarant que contrairement aux Anglais, les Français n'avaient aucune visée territoriale sur leur pays. Il affirma : « Les Anglais sont moins désireux de prendre vos pelleteries que de devenir les maîtres de vos terres... et votre aveuglement est tel que vous ne percevez pas que cette main qui vous caresse vous cinglera, comme les nègres et les esclaves, aussitôt qu'elle aura pris possession de ces terres ».

Deux ans plus tard, en 1754, un Iroquois domicilié exprima cette crainte dans un discours adressé à ses frères des Cinq-Nations : « Ignorez-vous, nos frères, quelle différence il y a entre notre père (Onontio) et l'Anglais? Allez voir les forts que notre père a établis et vous y verrez que la terre sous ses murs est encore en terres de chasse, ne s'étant placés dans celle que nous fréquentons que pour nous y faciliter nos besoins; [alors que] l'Anglais au contraire n'est pas plutôt en possession d'une terre que le gibier est forcé de désert, les bois tombent devant eux, la terre se découvre et nous ne trouvons de peine chez eux sur quoi nous mettre la nuit à l'abri. »¹⁴⁰⁷

Malheureusement pour les Français, les Iroquois, les Miamis, les Chouanons, les Delawares et toutes les tribus de la région de l'Ohio ignorèrent ces avertissements. Certains d'entre eux reconnaissaient sûrement la menace posée par la présence des postes anglo-américains sur leur territoire, mais ils en étaient aussi devenus

¹⁴⁰⁶ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 158.

¹⁴⁰⁷ D. Delâge, « Modèles coloniaux, métaphores familiales », p. 20.

dépendants. Si les marchands avaient été chassés, ces Amérindiens auraient dû parcourir de bien plus grandes distances pour vendre leurs pelleteries, soit aux Français situés dans le pays des Illinois, notamment à Détroit, aux Anglo-Américains à fort Oswego sur la rive sud du Lac Ontario, ou encore aux marchands de Pennsylvanie dans la vallée Susquehanna. Selon l'historien William John Eccles, si les Français avaient eu des postes dans le cours supérieur de la rivière Ohio, leur attitude aurait pu être différente. Toutefois, tel que cela leur apparaissait, la vie aurait été plus compliquée pour eux si les postes anglo-américains disparaissaient.¹⁴⁰⁸

La revendication officielle de l'Ohio par la France

Le compte de la Galissonière, qui venait d'être nommé gouverneur général à Québec, comprit rapidement qu'il devait bloquer l'accès des marchands anglais à cette région stratégique, située à la jonction de la Louisiane et du Canada. Le gouverneur affirma que la couronne devait conserver ce territoire à tout prix, car il servait de barrière à l'expansion anglaise, permettant ainsi aux Français d'imposer leur pouvoir aux nations autochtones du Bas-Mississippi et ainsi de les maintenir dans l'alliance commerciale. De la Galissonière décida qu'une démonstration de force était nécessaire pour ramener les Amérindiens à leur bon sens. Il mandata une expédition de quelque 230 hommes composée de miliciens canadiens, de troupes de la Marine et d'un petit parti d'Iroquois et d'Abénakis domiciliés. Pour mener l'expédition, il choisit Pierre-Joseph Céloron de Blainville, un vétérinaire officier cumulant plusieurs années d'expérience de commandement dans l'Ouest. Ses objectifs principaux étaient de revendiquer la vallée de l'Ohio au nom de la France, de persuader les tribus amérindiennes de rompre leurs liens commerciaux avec les Britanniques, de s'allier avec les Français et de chasser les marchands anglo-américains de la région.¹⁴⁰⁹

L'expédition quitta Montréal en juin 1749. Près de la rivière Allegheny, Blainville enfouit en terre une première plaque de plomb dont le texte revendiquait le territoire « comme propriété de la France ». Tout au long de sa route, il répéta ce geste. Lorsque des marchands anglais étaient rencontrés, ils étaient enjoint de quitter prestement le territoire. L'officier constata aussi que plusieurs tribus amérindiennes qu'ils croyaient sympathiques aux Français avaient commencé à épouser la cause de leurs rivaux. Après avoir parcouru la vallée de l'Ohio, l'expédition revint à Montréal au mois de novembre de la même année. Il s'agissait de la première partie du plan de La Galissonière pour protéger l'intégrité du territoire revendiqué par la France. Selon lui, les priorités consistaient dorénavant à coloniser davantage la région de Détroit, détruire le fort Oswego, fortifier le fort

¹⁴⁰⁸ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 159.

¹⁴⁰⁹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 159.

Niagara, s'emparer de la baie d'Hudson et empêcher les Anglais de déborder de l'Acadie.¹⁴¹⁰

En 1752, le marquis de Duquesne, successeur de La Galissonnière au poste de gouverneur, se vit ordonner par la métropole de réaffirmer la souveraineté française sur la rivière Ohio et ses affluents. Les marchands anglais devaient être expulsés et des forts français y être construits pour défendre la région et pour approvisionner les tribus locales en marchandises européennes. Ces groupes demeuraient libres d'aller vers les colonies anglaises pour commercer si elles le souhaitaient, mais aucun marchand anglo-américain ne serait toléré sur le territoire revendiqué. Avant même que Duquesne ne puisse mettre ses ordres en œuvre, l'officier canadien Charles-Michel Langlade et 240 guerriers outaouais de Michilimakinac attaquèrent le fort anglais Pickawillany. Après un bref affrontement, les assaillants firent quelques prisonniers parmi les marchands britanniques et brûlèrent leurs habitations. Ils tuèrent également le chef miami La Demoiselle, le firent bouillir et le mangèrent, lui qui s'affichait comme un partisan indéfectible des Anglo-Américains. Ils repartirent ensuite rapidement. À compter de ce moment, l'influence anglaise dans la région commença à diminuer.¹⁴¹¹

La fortification française de l'Ohio

Pendant ce temps à Québec, le gouverneur Duquesne élaborait ses plans visant à reprendre le contrôle de l'Ohio avec des forces militaires suffisantes pour repousser toute tentative des Anglais d'occuper la région. Au printemps de 1753, il envoya 300 soldats des troupes de la Marine, 1 700 miliciens canadiens et environ 200 Amérindiens au lac Érié sous le commandement du capitaine canadien Pierre-Paul de la Malgue, sieur de Marin. Les ordres de ce dernier étaient de construire une route reliant le lac Érié au cours supérieur de la rivière Ohio et d'établir des forts aux endroits stratégiques. Les membres de l'expédition bâtirent le fort Presqu'île et entreprirent l'aménagement d'une route menant à la tête de la Rivière au Bœuf, où ils y construisirent un autre fort.¹⁴¹²

Marin poussa rudement ses hommes et ne se ménagea pas non plus. Même avec une santé défaillante, il refusa de retourner à Montréal pour récupérer. Tel un vrai soldat, il préféra mourir dans la campagne militaire qu'on lui avait confiée. Plusieurs centaines de ses hommes ne se virent pas offrir le même choix, alors qu'ils étaient poussés à travailler jusqu'à en mourir, transportant des ravitaillements sur leur épaules à travers des marécages et des forêts, descendant des rivières peu profondes, déchargeant et transportant les matériaux sur des distances aussi longues que 25 kilomètres.

¹⁴¹⁰ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 371.

¹⁴¹¹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 160.

¹⁴¹² W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 160.

Avant que les montagnes Alleghenies ne soient atteintes, moins de 800 hommes, parmi plus de 2 000 qui avaient quitté Montréal, étaient encore en mesure de marcher. Affaiblis par la malnutrition et épuisés par les efforts physiques sans fin, plus de 400 d'entre eux périrent. Devant ces difficultés, le plan de bâtir le fort Duquesne dut être abandonné temporairement. Les forts Presqu'île et Le Bœuf furent garnisonnés et les survivants regagnèrent Montréal. Pour les Canadiens, ce qui rendit les conséquences de cette expédition encore plus amères fut la rumeur que l'intendant François Bigot et son entourage avaient fait fortune à partir des marchandises achetées pour leur mission. Ce n'était pas tout : au fort Presqu'île, où les hommes de la garnison ne se voyaient donner que des rations de porc salé et des biscuits, 200 d'entre eux avaient été frappés du scorbut, tandis que les officiers se nourrissaient généreusement de pain blanc, de viande fraîche et de brandy.¹⁴¹³

Malgré les lourdes pertes humaines, la présence française nouvellement établie au sud du lac Érié brisa définitivement l'emprise qu'exerçaient les Anglais sur la région. Le commerce qu'ils pratiquaient avec les Amérindiens se tarit rapidement et plusieurs marchands qui leur avaient accordé un crédit trop important, furent ruinés. En guise de réponse en 1753, les Anglais envoyèrent une délégation de huit hommes, menés par l'illustre George Washington, dont le mandat était de livrer aux Français une lettre signée de la main du lieutenant-gouverneur de la Virginie, Robert Dinwiddie. Ce dernier se plaignait de l'invasion du territoire britannique par ses rivaux et demandait leur retrait immédiat. Les Français rejetèrent les allégations voulant qu'ils aient commis des actes illégaux ou contraires aux traités prévalant entre les deux monarchies européennes. Le caquet bas, les membres de l'ambassade virginienne s'en retournèrent sous la pluie vers Williamsburg, la capitale de la Virginie, ce qui leur prit un mois complet.¹⁴¹⁴

Devançant la réception de la lettre de Dinwiddie, le gouverneur Duquesne avait déjà prévu d'envoyer des renforcements importants en Ohio et de compléter la construction du fort Duquesne avant que les Anglais ne puissent revenir en force. Au début de février 1754, 800 soldats et miliciens canadiens quittèrent Montréal, chaque homme traînant deux mois de provisions sur son toboggan. Le 25 février, ils atteignirent le fort Niagara. Une centaine d'hommes y furent stationnés pour consolider la garnison et 200 autres se dirigèrent au fort Presqu'île; le portage en cours de route, d'une longueur de plus d'une quinzaine de kilomètres, avait été suffisamment amélioré pour transporter des canons jusqu'à la rivière au Bœuf. De là, 500 hommes descendirent la rivière en bateaux et en pirogues jusqu'à la rivière Allegheny, d'où ils se rendirent jusqu'à la jonction de la rivière Monongahela. À cet endroit se trouvait une petite force coloniale, commandée par le capitaine William Trent, qui se dépêchait depuis quelques semaines d'édifier un fort. Les Britanniques n'eurent d'autre choix que de se rendre et d'entreprendre la marche

¹⁴¹³ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 162.

¹⁴¹⁴ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 162-163.

qui les ramènerait de l'autre côté des montagnes, en territoire britannique. Les Français détruisirent le fort inachevé et commencèrent la construction du fort Duquesne juste à côté. Aux yeux des Amérindiens locaux, cette expédition démontrait hors de tout doute que les Français et les Canadiens étaient capables de déplacer dans la région des forces militaires bien plus importantes que les Anglais, et ce, beaucoup plus rapidement.¹⁴¹⁵

Voyant les forces franco-canadiennes reprendre ainsi les commandes de la rivière Ohio, les Amérindiens se rangèrent de leur côté à partir de ce point. Il s'en était fallu de peu, mais le cadre administratif et militaire de la Nouvelle-France, la capacité des miliciens canadiens à parcourir de grandes distances à travers la nature sauvage en toutes saisons ainsi que l'indifférence du gouverneur général pour les coûts engendrés furent des éléments qui contrastèrent fortement avec les défaillances qui minaient les efforts anglo-américains.¹⁴¹⁶

La bataille de Fort Necessity

Les tentatives infructueuses des colonies anglaises pour repousser la présence franco-canadienne hors de la vallée de l'Ohio rendirent encore plus évidente leur incapacité à composer avec la situation. George Washington en offrit un bel exemple quand il traversa à nouveau les Alleghenies à la tête d'une collection éclectique de miliciens coloniaux. Averti par les Amérindiens de l'approche des Anglo-Américains, le commandant canadien du pays de l'Ohio, Claude-Pierre Pécaudy de Contrecoeur, prit des mesures sans tarder. Il mandata un petit détachement de 33 hommes menés par l'enseigne Joseph Coulon de Villiers de Jumonville afin d'aller à la rencontre de leurs rivaux et de les sommer de se retirer ou d'en subir les conséquences. Contrecoeur déclara que, si la sommation devait être rejetée, la force répondrait à la force et que l'officier anglais aux commandes de son parti serait tenu responsable du déclenchement des hostilités. Dans son avancée, tout semble indiquer que Jumonville ne prit pas les précautions requises pour une telle opération. À la tombée du jour, son groupe fut encerclé par Washington, 40 de ses hommes et quelques Iroquois. Depuis ce jour, le débat s'éternise quant à la suite exacte des événements. Ce qu'on sait toutefois, c'est que Jumonville et neuf de ses hommes furent tués lâchement, l'un d'entre eux fut blessé et 21 autres faits prisonniers. Un seul Canadien put s'échapper et informer la garnison du fort Duquesne de ce qui venait de se passer. Survenu en temps de paix, cet affrontement armé était le tout premier entre des troupes dûment commandées par les monarchies impériales rivales.¹⁴¹⁷

Après l'incident, Washington reçut des renforts de qualité douteuse et décida bêtement de maintenir sa position à son camp de base à Great Meadows. Il fit

¹⁴¹⁵ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 163.

¹⁴¹⁶ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 164.

¹⁴¹⁷ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 164.

travailler ses hommes à renforcer la barricade en pieux auxquels ils donnèrent le nom bien approprié de Fort Necessity. À l'annonce de l'attaque sur le parti de Jumonville, Contrecoeur envoya immédiatement un détachement de 500 hommes ainsi qu'un bon nombre d'alliés amérindiens menés par le frère de Jumonville, Louis Coulon de Villiers, pour intercepter la troupe de Washington, exiger que justice soit rendue pour le meurtre injustifié de son frère et de ses compagnons tombés au combat et pour chasser les Anglo-Américains du territoire français. Ce à quoi, ils parvinrent facilement. Après une courte confrontation, les miliciens anglo-américains indisciplinés, plusieurs d'entre eux en état d'ébriété, virent 33 des leurs être tués et 70 autres blessés. Washington accepta les termes de la capitulation imposés par de Villiers, la signa et s'enfuit précipitamment de l'autre côté des montagnes. Ses hommes et lui pouvaient en effet se compter chanceux que les officiers canadiens aient été en mesure de contenir leurs alliés amérindiens qui se seraient faits un plaisir d'en faire des trophées de guerre au cours du trajet de retour.¹⁴¹⁸

Dans son empressement à partir, Washington laissa derrière lui ses documents personnels, incluant son journal qui fut expédié à Québec. Son contenu donna raison à Duquesne et à ses officiers de la faible opinion qu'ils avaient de lui, en particulier, et des Anglo-Américains en général. En le lisant, Duquesne s'exclama : « Tant de déserteurs, tant de difficultés dans les provinces que Washington a traversées. Tant de discordes au sein des troupes de différentes provinces qui se disent indépendantes! C'est cela qui me convainc que nous déferons toujours de telles forces, aussi mal organisées qu'elles ne sont pas faites pour la guerre ».¹⁴¹⁹

Une poignée d'hommes à la défense de l'Ohio

Les Français et les Canadiens avaient retrouvé leur position dominante dans la vallée de l'Ohio et toutes les nations amérindiennes s'étaient rangées de leur côté. Pendant sa brève présence à Fort Necessity, Washington n'avait à ses côtés aucun allié amérindien. Les Français toutefois savaient pertinemment qu'ils ne pouvaient compter sur les nations de l'Ohio. Pour cette raison, Duquesne décida de maintenir 500 hommes dans les postes de la région pour surveiller les mouvements des forces anglaises et gagner la confiance des Amérindiens en leur démontrant que les Français étaient là pour rester.¹⁴²⁰

Les ordres de Contrecoeur consistaient à éviter de poser des gestes agressifs contre les Anglais et de s'en tenir à une approche strictement défensive. Les marchands anglo-américains capturés par les Amérindiens verraient leurs marchandises données à leurs ravisseurs; ils seraient ensuite incarcérés durant une période de trois mois avant d'être retournés de l'autre côté des montagnes. Toutefois, sous

¹⁴¹⁸ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 164.

¹⁴¹⁹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 165.

¹⁴²⁰ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 165.

aucun prétexte ils ne pouvaient être tués. Les tribus de l'Ohio continuaient d'être libres de se rendre dans les colonies britanniques pour commercer, mais aucun Anglais n'était admis sur le territoire revendiqué par la France. Au début du printemps 1755, trois commerçants britanniques furent capturés près du fort Duquesne. Ils prétendaient être venus récupérer des marchandises qu'ils avaient laissées derrière eux l'année précédente : ils furent renvoyés par-delà les montagnes, accompagnés d'une escorte canadienne afin de les épargner du courroux de leurs alliés amérindiens. Les Français et les Canadiens firent délibérément preuve de scrupules afin de se prouver à eux-mêmes et à tous les autres acteurs que leur conduite était sans reproche.¹⁴²¹

Pour exercer un contrôle sur le bassin des Grands Lacs, le maintien de la présence française à l'ouest posait des défis importants. L'un d'eux était l'approvisionnement adéquat des forts eux-mêmes. Tout devait être transporté en canots de Montréal au fort Frontenac (aujourd'hui Kingston) et, de là, par canots ou par barques jusqu'à Niagara. Les ravitaillements étaient ensuite portagés en contournant les gorges, transbordés sur des barques à destination du fort Presqu'île, acheminés jusqu'au fort de la rivière au Bœuf et rechargés sur des pirogues pouvant naviguer en eaux peu profondes et atteindre la rivière Allegheny pour finalement parvenir au fort Duquesne. Seulement maintenir un approvisionnement suffisant en canots, en barques, en chevaux et en pirogues était en soi une tâche ardue. Le transport à cheval était particulièrement problématique, alors que les bêtes s'épuisaient rapidement et qu'on devait transporter le fourrage, dont ils se nourrissaient, d'aussi loin que Détroit ou même Montréal.

Duquesne devait préserver l'emprise française sur le pays de l'Ohio avec une garnison de 500 hommes répartis dans trois forts : 300 au fort Duquesne et 100 dans chacun des forts Le Bœuf et Presqu'île. Le nombre le plus élevé d'hommes stationnés dans la région au même moment semble avoir été de moins de 1 400 et plusieurs d'entre eux étaient des artisans employés dans la construction des fortifications ou des voyageurs transportant les ravitaillements. En de telles circonstances, la seule façon de maintenir autant de bouches à nourrir fut de réduire les rations de pain de deux livres par jour à une et demi. Ce n'était rien pour améliorer le moral des troupes et le taux de désertion devenait préoccupant aux yeux des autorités. Néanmoins, considérant que ces hommes se levaient tous les jours à trois heures du matin pour réaliser un labeur éreintant jusqu'à dix heures du soir sur un régime de pain, de ragoût et de porc salé et qu'ils devaient composer avec de lourdes pertes de productivité en raison des maladies, il est remarquable qu'ils aient su faire aussi bonne figure devant la tâche à accomplir.¹⁴²²

¹⁴²¹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 165.

¹⁴²² W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 167.

L'Angleterre passe à l'offensive

Compte tenu de la situation favorable aux Français, la politique de non-agression était pour eux la position naturelle à adopter. Jusqu'alors, leurs forces n'avaient pas subi de défaite cinglante et ils demeuraient en possession du pays de l'Ohio. Aux yeux des colonies anglo-américaines, le statu quo était inadmissible. Cependant, malgré leur vaste supériorité en nombre, il était devenu apparent depuis les trois dernières guerres impériales qu'elles ne pouvaient rivaliser avec les Canadiens, mieux organisés et plus belliqueux. Le gouvernement britannique décida donc de dépêcher un officier expérimenté, le major général Edward Braddock, à titre de commandant en chef de l'Amérique du Nord, accompagné de deux régiments de fantassins. Deux autres régiments de soldats réguliers seraient recrutés au sein des colonies américaines. Avec ces forces renouvelées, des attaques seraient lancées sur les quatre points stratégiques de la Nouvelle-France : la frontière acadienne, le lac Champlain pour ouvrir une route d'invasion vers le Canada, le fort Niagara et le fort Duquesne.¹⁴²³

Rapidement, des espions français en Angleterre rapportèrent une hausse de l'activité dans les chantiers navals, présageant avec justesse une offensive en Amérique. En réponse à ces rapports, Louis XV ordonna l'envoi de 3 000 de ses réguliers les mieux entraînés pour renforcer les garnisons de Louisbourg et de Québec sous le commandement de Jean-Armand, baron de Dieskau.¹⁴²⁴ Un tel afflux de forces vives allait permettre aux soldats réguliers et aux milices canadiennes de se consacrer à la défense des frontières intérieures de la colonie. Malgré les efforts britanniques pour barrer le chemin de son convoi naval, perdant au passage deux navires, la France réussit à livrer avec succès 78 compagnies de réguliers, soit quelque 2 600 hommes à Québec.¹⁴²⁵ Ailleurs cependant, la *Royal Navy* fit bien meilleure figure. Encore une fois, sans avertissement, plus de 300 navires marchands français et 8 000 marins furent saisis en haute mer ou dans les ports anglais. Dans ce déclenchement des hostilités, les Français voyaient soudainement leurs forces maritimes être sérieusement affaiblies. Ce facteur s'avérera critique dans le cours de la guerre en Amérique du Nord.¹⁴²⁶

La déportation des Acadiens

De 1750 à 1754, les Français avaient beaucoup investi dans la fortification de leur colonie nord-américaine en érigeant plusieurs forts, dont ceux de Gaspereau et de Beauséjour, à la frontière du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. De plus, depuis plusieurs années, l'abbé Jean-Louis Le Loutre, missionnaire auprès

¹⁴²³ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 168.

¹⁴²⁴ Walter R. Borneman, *The French and Indian War: Deciding the Fate of North America*, HarperCollins e-book, 2006, p. 53.

¹⁴²⁵ Guy Frégault, *Canada: The War of the Conquest*, traduit par Margaret M. Cameron, Toronto & Oxford University Press, 1969, pp. 90–91.

¹⁴²⁶ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 168.

des Micmacs, avait incité leurs guerriers à n'offrir aucun répit aux colons britanniques établis en Nouvelle-Écosse. Il avait également fait tout en son pouvoir pour inciter les Acadiens à quitter le territoire, perdu aux mains des Anglais en 1713 en vertu du traité d'Utrecht, et à se relocaliser autour des forts français à la tête de la baie de Fundy. Ses visées et celles des officiels à Québec consistaient à les mettre à profit dans la reconquête de ce territoire de l'Acadie.¹⁴²⁷ Le bassin acadien, comptant quelque 10 000 âmes, devait se déverser, espérait-on, en territoire français, car il ne faisait plus aucun doute que le conflit avec les Anglais entraînait dans sa phase finale.¹⁴²⁸

Ces Acadiens toutefois, des fermiers et des pêcheurs pour la plupart, souhaitaient simplement qu'on les laisse en paix — préférablement sous le drapeau français. Depuis qu'elles avaient pris possession du territoire, les autorités britanniques avaient toléré la présence des Acadiens sur place, malgré que ces derniers aient toujours résolument refusé de prêter serment à la couronne d'Angleterre. Ils savaient pertinemment que s'ils l'avaient fait, ils se seraient vus contraints de prendre les armes contre leurs cousins français et leurs frères canadiens et micmacs. Il s'agissait là d'un pas qu'ils refusaient de franchir.¹⁴²⁹

De leur côté, les Britanniques étaient déterminés à coloniser la Nouvelle-Écosse coûte que coûte. Devant le déploiement de force des Français à la frontière acadienne, les Britanniques répliquèrent avec la construction des forts Grand-Pré, Pisiquid et Lawrence au sud, sur la péninsule néo-écossaise. Aux yeux de plusieurs dirigeants anglo-américains, l'Acadie constituait la clé de toute l'économie de l'est du continent; leurs intérêts se voyaient menacés par l'hostilité des Amérindiens et la rivalité commerciale avec Louisbourg, dont la présence nuisait à leur expansion. Ils décidèrent qu'il fallait donc « britanniser » leur colonie, ce qui impliquait de relier Halifax, la nouvelle capitale, aux centres de peuplement acadien. En 1753, le colonel Charles Lawrence avait inauguré son régime à Halifax et très vite ce militaire de carrière envisagea une Nouvelle-Écosse sans Acadiens. « Ceux-ci, affirma-t-il en 1754, n'ont pas de racines juridiques dans cette province de l'empire. » Il fallait donc imposer aux habitants une formule de serment inconditionnel à la reine ou les expulser. Malgré l'absence d'une déclaration de guerre officielle entre les deux empires coloniaux, les hostilités avaient déjà commencé et Lawrence voulait certainement éviter d'affronter les Français, au milieu 10 000 Acadiens qui appuieraient de toute évidence une armée d'invasion française.¹⁴³⁰

Quand le fort Beauséjour, sur la frontière acadienne, tomba aux mains d'une large force milicienne anglaise de 2 250 hommes, le 16 juin 1755, on y trouva quelque

¹⁴²⁷ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 172.

¹⁴²⁸ N. Landry et coll., *Histoire de l'Acadie*, p. 82.

¹⁴²⁹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 172.

¹⁴³⁰ N. Landry et coll., *Histoire de l'Acadie*, p. 81.

300 Acadiens qui étaient venus combattre sous le drapeau français. Pour ces derniers, les termes de la capitulation incluait une clause leur accordant le pardon et se basant sur cette compréhension, ils se rendirent aux Britanniques.¹⁴³¹ Le gouverneur Lawrence demeurait toutefois méfiant et profita de la présence en force des *rangers* de la Nouvelle-Angleterre et des victoires récentes dans la région pour exiger un serment inconditionnel de fidélité de la part de l'ensemble des Acadiens. Tôt en juillet, une délégation acadienne se rendit à Halifax pour rencontrer les dirigeants de la colonie anglaise et plaider la neutralité habituelle. Ceux-ci ordonnèrent aux Acadiens de se soumettre sans aucune réserve et sous peine d'expulsion, ce qui poussa la délégation à finalement prêter serment. Du côté des autorités anglaises cependant, on estimait qu'une fidélité gagnée de force ne valait rien et que le serment était venu trop tard. Les populations des établissements acadiens, de leur côté, se consultèrent au cours des semaines suivantes et affirmèrent à la fin du mois leur résolution à s'en tenir à l'ancienne formule de neutralité; mais elles ignoraient que Lawrence avait déjà pris la décision de passer à une solution finale. Dans cette guerre qui devenait totale, l'ordre de déportation des Acadiens fut donné.¹⁴³²

Les événements qui suivirent sont connus dans les annales sous l'euphémisme « Grand Dérangement ». Au cours des mois suivants, la majorité de la population acadienne de la Nouvelle-Écosse fut attroupée de force et déportée par bateaux. Aux Mines, près de 140 jeunes gens refusèrent d'entreprendre la marche vers les navires anglais et furent contraints de s'y rendre à la pointe du fusil. Hommes, femmes et enfants, ils furent 6 500 à être arrachés à leurs terres et à leur communauté pour être disséminés dans les colonies anglaises en espérant qu'ils se dissolvent dans les masses. Leurs villages furent brûlés pour priver les fuyards de toute infrastructure leur permettant de revenir. Tous ces gens furent embarqués de force, parfois séparés des membres de leur famille, souvent pour ne plus jamais les revoir.¹⁴³³

Pour les autorités britanniques, la déportation n'était rien de plus qu'un incident qui s'inscrivait dans le contexte d'une guerre coûteuse et amère. Plus tard, le *Board of Trade* anglais exonéra Lawrence de tout blâme et justifia ce crime de guerre sur la base d'arguments militaires en déclarant qu'il s'avérait absolument nécessaire pour la sécurité et la préservation de la colonie. Les dirigeants anglais justifiaient également la déportation en vertu de l'absence de démarcation nette entre les Acadiens et les Micmacs, estimant qu'ils avaient été trop « ensauvagés » et métissés. À leurs yeux, ils n'étaient donc plus vraiment des Européens et ils

¹⁴³¹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 172.

¹⁴³² N. Landry et coll., *Histoire de l'Acadie*, p. 85.

¹⁴³³ N. Landry et coll., *Histoire de l'Acadie*, p. 87.

n'avaient ainsi plus droit à la terre. Ils avaient été tout simplement dépossédés de leurs terres, comme on le faisait avec les « Sauvages ».¹⁴³⁴

Avec l'appui des amiraux de la flotte, Lawrence pouvait procéder avec une assurance à toute épreuve. En 1755, la plupart des établissements acadiens de la Nouvelle-Écosse furent évacués et brûlés, mais le ratissage du territoire se poursuivit jusqu'en 1757.¹⁴³⁵ Le destin tragique de ces Acadiens déportés fit grand bruit au Canada. Ils avaient été chassés de leurs maisons qui avaient été détruites. Ils avaient été dépossédés de leurs terres et abandonnés à eux-mêmes à divers endroits étrangers et lointains. Dès lors, les Canadiens entendirent clairement le message qui leur était envoyé par les Britanniques : si eux aussi devaient être conquis, le destin funeste des Acadiens serait aussi le leur. Devant un tel scénario, rien n'aurait pu mieux les convaincre de se battre avec l'énergie du désespoir.¹⁴³⁶ En 1758, la forteresse de Louisbourg tomba à nouveau aux mains des Anglais, privant ainsi les îles de Cap Breton et de Saint-Jean de toute protection militaire. Plusieurs milliers de colons qui y vivaient furent déportés en France, dont 700 périrent en mer alors que plus de 900 moururent de maladies et d'épidémies à leur arrivée.

Durant ces premières phases de la déportation, de nombreux Acadiens, ayant tout perdu, réussirent à s'échapper des griffes anglaises. Leur sort n'avait toutefois rien d'enviable. Ils furent constamment pourchassés sur le territoire, devant se cacher dans les bois et vivre dans la clandestinité parmi les Amérindiens. Plus de 2 000 Acadiens gagnèrent l'île Saint-Jean, pourtant conquise en 1758. 600 d'entre eux, soit les infirmes et les plus âgés, furent transportés par bateaux à Québec. Quelques évadés rejoignirent leurs compatriotes de la rivière Saint-Jean et accueillirent, de 1755 à 1758, des déportés qui avaient réussi à regagner la région. Enfin, d'autres s'éloignèrent plus au nord, dans les régions de la baie des Chaleurs, de la Gaspésie et de la vallée du Saint-Laurent. Le rassemblement le plus considérable se trouva dans la région de Miramichi où s'étaient réfugiés les évadés de l'île Saint-Jean en 1758 et un groupe de la rivière Saint-Jean, dirigé par le Canadien Charles de Boishébert. On estime qu'ils étaient près de 3 500 au camp de l'Espérance avant qu'ils ne se dispersent. Plus de 600 d'entre eux moururent de faim et de froid dans ce camp de désespoir, en raison de provisions insuffisantes pour nourrir un si grand nombre de réfugiés.¹⁴³⁷

Le ratissage des régions acadiennes par les forces britanniques se poursuivit à Cap Sable et sur la rivière Saint-Jean, alors qu'elles furent « nettoyées » en 1758 et au printemps 1759. Au cours des années suivantes, environ 2 000 Acadiens furent

¹⁴³⁴ Jean-Claude Ravet, « Des influences refoulées, entrevue avec Denys Delâge », dans *Revue Relations*, no 698, février 2005, consulté le 2 mars 2020, <http://cjf.qc.ca/revue-relations/publication/article/des-influences-refoulees-entrevue-avec-denys-delge/>

¹⁴³⁵ N. Landry et coll., *Histoire de l'Acadie*, p. 88.

¹⁴³⁶ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 173.

¹⁴³⁷ N. Landry et coll., *Histoire de l'Acadie*, pp. 88-90.

capturés, conduits à Halifax et détenus dans des prisons avant d'être expédiés hors du territoire. En 1762, le Massachusetts refusa d'accueillir 1 500 Acadiens qui durent être reconduits à Halifax. Il fallut attendre l'année suivante pour que le gouvernement britannique déclare, en vertu du traité de Paris qui consacrait toutes les conquêtes anglaises en Amérique, que les Acadiens ne constituaient plus une menace pour l'empire. On estime à plus de 3 700 le nombre d'Acadiens survivants dans les colonies anglaises d'Amérique en 1763, tandis que de 9 000 à 10 000 autres étaient disséminés en Europe et en Amérique du Nord.

La déportation causa de nombreuses pertes de vie, surtout lors des déplacements. Le manque de nourriture et d'eau ainsi que les mauvaises conditions sanitaires furent souvent responsables de la perte de plus du tiers des passagers des navires alors que plusieurs autres périrent lors de tempêtes en mer. Les épidémies éprouvèrent également les déportés pendant les traversées et après leur arrivée dans les divers ports. En plus de la perte de leur patrimoine, les survivants acadiens devaient affronter l'accueil souvent hostile des populations locales qui, du Massachusetts à la Géorgie, se plaignaient de ne pas avoir été prévenues de l'arrivée de ces réfugiés et de la surcharge de dépenses entraînées par leur présence.

Les problèmes posés par l'arrivée des exilés acadiens étaient multiples et à peu près les mêmes pour chaque colonie. Il fallait voir comment on pouvait répondre aux besoins physiques immédiats des Acadiens, soit leur fournir de la nourriture, des vêtements et un logement. Les autorités devaient aussi déterminer s'il fallait les traiter comme des prisonniers de guerre, comme des sujets britanniques ou, comme l'écrivit le gouverneur de la Virginie Dinwiddie, comme des « ennemis intestins ». Il semble toutefois que ce furent les coûts engendrés par la présence des Acadiens qui dérangent le plus les colons anglo-américains. De manière générale, les gouverneurs, les conseils et les assemblées les reçurent avec beaucoup de mécontentement, sans pour autant refuser de subvenir à leurs besoins. Durant ces années d'exil, quelques déportés purent pratiquer l'agriculture sur de petites parcelles de terre, tandis que d'autres firent un peu de chasse ou travaillèrent comme journaliers dans les villes ou sur des bateaux de pêche. Il n'en demeure pas moins que beaucoup éprouvèrent de la difficulté à se trouver du travail et même à être rémunérés pour leur labeur, car ils étaient nombreux à ne pouvoir s'exprimer en anglais. Avec les années toutefois, l'attitude des gens du Massachusetts devint plus conciliante. Avec la fin de la guerre en Europe en 1763, les Acadiens n'étaient plus perçus comme une menace par les colons anglais, d'autant moins que plusieurs d'entre eux avaient entrepris des démarches pour regagner la Nouvelle-Écosse, le Canada ou encore les îles Saint-Pierre et Miquelon dans l'espoir de mener une meilleure existence.¹⁴³⁸

¹⁴³⁸ N. Landry et coll., *Histoire de l'Acadie*, pp. 91-94.

Comme dans les colonies américaines, les villes d'accueil de l'Angleterre procurèrent des logements aux déportés qui furent regroupés en communautés de 150 à 250 personnes dans des sections désignées des villes. On leur défendit de travailler, mais ils se virent accordées des pensions gouvernementales pour leur permettre de survivre adéquatement. La plupart de ces exilés furent rapatriés en France en 1763 grâce aux efforts du duc de Nivernois, qui croyait que les Acadiens étaient des sujets français de grande valeur et qu'on devait les rétablir dans les colonies françaises. Dans le royaume français, plus de 3 800 Français et Acadiens déportés avaient déjà été accueillis depuis 1758, suite à la chute de Louisbourg et de l'île Saint-Jean. À eux, s'ajoutaient ces centaines d'Acadiens rapatriés d'Angleterre. Le gouvernement royal tenta de les installer dans divers établissements, mais la plupart de ces essais échouèrent.

En effet, la majorité des Acadiens ne purent s'adapter à la vie sur le vieux continent. Ces derniers avaient l'habitude de l'Amérique et de ses grandes étendues de terres riches et généreuses, d'un menu diversifié comprenant du pain, du lait, du beurre et de la viande, alors que les terres qui leur avaient été attribuées étaient peu fertiles. Les matériaux différents pour construire les maisons et les fermes, les méthodes de travail distinctes, les obligations imposées, y compris les contraintes féodales et les restrictions de voyager, les embêtaient et leur fit regretter leur ancienne vie en Amérique. De plus, en France, ils devaient se limiter à exercer un seul métier alors qu'en Acadie ils pratiquaient diverses activités économiques à la fois, ce qui leur assurait généralement de bonnes conditions de vie. En somme, il était clair que les Acadiens, tout comme les Canadiens, formaient un peuple fort distinct des Français, malgré la langue et la religion communes. Les valeurs, les traditions ainsi que les attitudes très différentes de cette population rendirent difficile, voire impossible, son intégration à la société française.

Le mécontentement et le dénuement des Acadiens, le désir du gouvernement français après quelques années de se débarrasser d'un tel fardeau économique et la volonté de l'Espagne d'affirmer, par une colonisation active, ses prétentions sur la Louisiane entraînèrent une dernière grande migration acadienne. En 1785, par le biais de relations avec des Acadiens déjà établis là-bas, sept navires chargés de plus de 1 600 exilés, soit près des deux tiers des Acadiens qui avaient trouvé refuge en France, partirent en direction de la Nouvelle-Orléans, qui se retrouvait alors sous contrôle espagnol.¹⁴³⁹ Ils s'installèrent dans la colonie et peuplèrent les bayous dans le delta du Mississippi. Au début du 19^e siècle, en raison de l'évolution linguistique, les « Acadiens » devinrent les « Cadiens », puis les « Cajuns ». Aujourd'hui, leurs descendants constituent encore la minorité francophone de la Louisiane.

¹⁴³⁹ N. Landry et coll., *Histoire de l'Acadie*, pp. 95-97.

1755 : L'alliance franco-amérindienne balaie tout sur son passage

La bataille de la Monongahela

Revenons en 1755. Cette année-là, la situation continentale des Britanniques était fragile. Le général Edward Braddock éprouvait de sérieuses difficultés à organiser et à approvisionner une première expédition de ses troupes contre le fort Duquesne dans la vallée de l'Ohio. L'absence d'alliés amérindiens qui connaissaient bien les exigences propres à ce terrain jouait certainement contre lui. Malgré le manque de cet atout précieux, le fait qu'il ait été capable de mener une armée de 3 000 hommes¹⁴⁴⁰ au-delà des montagnes Alleghenies, alourdie par des trains de wagons de ravitaillements, des troupeaux de bétail et d'un convoi d'artilleries lourdes, constitue en soi un témoignage de ses talents d'organisateur. À fort Duquesne, Contrecoeur savait très bien ce qui s'annonçait. Dans le but d'empêcher l'ennemi d'atteindre le fort, et se trouvant en importante infériorité numérique, il se contenta d'utiliser ses hommes pour harceler l'ennemi en chemin par toutes sortes de tactiques de guérilla, notamment celle d'effrayer les chevaux et le bétail pour tenter de les écarter de leur route. Cependant, il interdit à ces partis d'éclaireurs de traverser en territoire anglo-américain et tenta du mieux qu'il le put de prévenir des attaques de ses alliés autochtones contre l'adversaire au-delà de cette frontière. Malgré ses efforts, certains d'entre eux refusèrent de suivre ses ordres.

Dès que Braddock et ses hommes mirent le pied en territoire revendiqué par la France, ils firent l'objet d'attaques qui n'eurent que peu d'effets; les Britanniques réussirent à se rendre à une trentaine de kilomètres du fort français. Aux yeux de la petite garnison franco-canadienne, la situation semblait désespérée, mais les hommes étaient résolus à tenir bon. Contrecoeur décida d'ordonner une offensive dirigée directement contre l'ennemi en mouvement. Devant une opération aussi risquée, voire désespérée, les alliés amérindiens déclinèrent d'abord l'invitation à s'y joindre.

C'est alors que le capitaine canadien Daniel de Beaujeu, choisi pour mener l'attaque, mit au défi le sens de l'honneur de ses alliés en s'avançant avec 108 soldats réguliers et 146 miliciens canadiens. Il leur déclara que, accompagnés ou non de guerriers amérindiens, il qu'il était résolu à confronter l'ennemi qui approchait. Cet appel à la bravoure fouetta les Amérindiens et plus de 600 d'entre eux, provenant du nord, des villages domiciliés de la vallée laurentienne et de l'Ohio, se levèrent pour se joindre aux forces franco-canadiennes.¹⁴⁴¹

Le 9 juillet 1755, les combattants de l'alliance confrontèrent les Britanniques à proximité de la rivière Monongahela. Au cours de cette bataille, aujourd'hui connue sous le nom de la bataille de la Monongahela, ils anéantirent l'armée de

¹⁴⁴⁰ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 395.

¹⁴⁴¹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 168-171.

Braddock, dont la taille était pourtant deux fois plus importante. Déployée tout au long des deux côtés des colonnes britanniques, au milieu des arbres, ils se déplacèrent furtivement, provoquant la confusion dans le camp ennemi quant à sa capacité à évaluer leur nombre et leur positionnement sur le terrain. Presque invisibles sous les feuillages et la fumée accompagnant les coups de feu, les combattants de l'alliance tirèrent avec précision et le réflexe des troupes britanniques de resserrer leurs rangs en fit des cibles faciles. À la vue du massacre de leurs confrères, plusieurs soldats britanniques furent saisis de panique et les survivants terrifiés prirent la fuite pour retourner au-delà des montagnes, là d'où ils étaient venus.¹⁴⁴²

Encore une fois, les soldats britanniques et les miliciens anglo-américains démontraient qu'ils n'étaient pas de taille dans ce type de guerre. Sur plus de 1370 hommes de troupe, environ 900 perdirent la vie ou furent blessés¹⁴⁴³, dont Braddock lui-même, mortellement atteint. Les wagons de ravitaillements, de provisions et d'artilleries, incluant une centaine de vaches et entre 400 et 500 chevaux, furent abandonnés sur place. Du côté des alliés, le coût de l'affrontement s'éleva à 23 morts et 20 blessés.

Au cours des jours suivants, les vainqueurs s'accaparèrent le butin de guerre, dont la part du lion alla aux Amérindiens. Au milieu des équipements qui jonchaient le sol se trouvaient des documents ayant appartenu à Braddock, qui contenaient les plans d'attaque non seulement contre le fort Duquesne, mais aussi contre les forts Niagara, Beaubassin en Acadie et Saint-Frédéric sur le lac Champlain. Cette trouvaille permit aux Français et aux Canadiens de rassembler leurs forces à temps pour contrer au moins deux de ces menaces.

Le commandement de l'expédition contre le fort Niagara avait été confié à William Shirley, le gouverneur du Massachussetts. Tant bien que mal, il avait réussi à rassembler à la hâte un groupe de 2 400 soldats et miliciens non entraînés pour mener l'assaut contre la fortification française. En raison de la maladie et de désertions, le trajet pour s'y rendre fut des plus éprouvants pour ses hommes. Quand ils atteignirent le fort anglais d'Oswego, désormais réduits au nombre de 1 400, les Français et les Canadiens avaient déjà eu le temps de déplacer des renforts importants vers le lac Ontario. À la mi-septembre 1755, il fut sagement décidé de reporter l'assaut à l'année suivante.¹⁴⁴⁴

¹⁴⁴² R. Sheppard, *Empires Collide*, pp. 76-78.

¹⁴⁴³ « Bataille de Monongahela lors de la guerre de Sept ans », sur *Histoire du Québec*, consulté le 2 mars 2020, <https://histoire-du-quebec.ca/bataille-de-monongahela/>

¹⁴⁴⁴ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 171-172.

La bataille du lac George

Dans la même période, des forces coloniales anglaises s'étaient concentrées à proximité du fort Saint-Frédéric, situé dans la partie sud du lac Champlain. Encore une fois, bien au fait des déplacements de l'ennemi, les Canadiens lui bloquèrent le chemin en déplaçant rapidement vers le lac George un détachement mené par Jean-Armand, baron de Dieskau, ce commandant français récemment arrivé dans la colonie. Le 8 septembre 1755 s'ensuivit une journée d'escarmouches confuses, dont le déroulement et les tactiques européennes employées témoignent de la limite des talents militaires de ceux qui étaient aux commandes. D'un affrontement qui ne fit aucun gagnant, les Français et les Canadiens se retirèrent, laissant leurs blessés et leur commandant contrarié aux mains de l'ennemi.¹⁴⁴⁵ Au cours des semaines suivantes, les Britanniques construisirent le fort William Henry au pied du lac George. Plus au nord, les Français entreprirent les travaux de construction du fort Carillon, aussi connu sous le nom de Ticonderoga¹⁴⁴⁶, ce lieu surplombant le portage qui reliait les lacs George et Champlain et où Samuel de Champlain avait livré bataille aux Mohawks pour la première fois avec ses alliés Montagnais, Algonquins et Hurons.

Les régions frontalières anglaises ravagées

Devant le déclenchement des hostilités par les Britanniques, Pierre-François de Rigaud, marquis de Vaudreuil-Cavagnial, successeur de Duquesne au poste de gouverneur général de la colonie française, décida que le temps était venu de répliquer avec tous les moyens à sa disposition. Fils de l'ancien gouverneur, Louis-Philippe Rigaud de Vaudreuil, il était un Canadien de naissance et d'éducation. Il décida d'employer les troupes régulières envoyées de France pour sécuriser les zones d'approche de la colonie centrale et d'utiliser les réguliers coloniaux, les troupes de la Marine, la milice canadienne et les guerriers amérindiens pour ravager les frontières anglo-américaines. De cette façon, les colons anglais se verraient obligés de monopoliser leur population vastement plus nombreuse à la défense de leurs établissements frontaliers. Cette stratégie connut un franc succès, alors que les nations alliées autochtones se ruèrent pour se joindre aux assauts.¹⁴⁴⁷

L'automne 1755 fut une période d'horreur pour les pionniers britanniques à la frontière. Sur toute la longueur des montagnes Alleghenies, les établissements anglo-américains furent rasés et brûlés, de la Caroline du Sud à New York et en descendant le versant oriental jusqu'à une distance de moins de 45 kilomètres de Philadelphie. Des raids en provenance du fort Duquesne se rendirent aussi loin que la côte atlantique. Partout, les lignes de défenses anglaises furent incapables

¹⁴⁴⁵ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 172.

¹⁴⁴⁶ William M. Fowler Jr., *Empires at War. The French and Indian War and the Struggle for North America, 1754-1763*, New York, Walker, 2005, p. 109.

¹⁴⁴⁷ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 173.

de protéger leurs villes et villages des offensives qui se matérialisaient soudainement, pour frapper avec une grande vélocité et ensuite s'effacer aussi rapidement derrière les arbres de la forêt.¹⁴⁴⁸

Devant la force déployée par l'alliance franco-amérindienne, les colons anglo-américains s'avéraient impuissants. Leur seul recours consistait à demander de l'aide aux autorités coloniales, ce qu'elles ne pouvaient offrir. Les survivants prirent la fuite en direction de la côte atlantique en espérant y trouver refuge et protection. Puis, la situation devint si désespérée dans le camp britannique qu'une rumeur parvint à Québec en octobre 1757, voulant que le gouverneur de la Pennsylvanie soit en négociations avec les Amérindiens pour leur offrir un passage sans opposition afin d'attaquer la Virginie, en autant que les établissements de la Pennsylvanie soient épargnés.

Un demi-siècle plus tôt, les Canadiens avaient expérimenté ce type d'attaques durant leur guerre contre les Iroquois et avaient d'abord essuyé de lourdes pertes. Éventuellement, ils réussirent à maîtriser l'art de la guérilla et à repousser les Iroquois en employant leurs propres tactiques de surprises, d'embuscades et d'assaut soudains, là où on s'y attendait le moins. Selon l'historien William John Eccles, ce fut à l'occasion de cette guerre cruelle que put naître la tradition militaire canadienne.

C'est d'ailleurs ici qu'on peut identifier ce qui distinguait le caractère des populations coloniales rivales. Toujours selon Eccles, l'expérience de la frontière canadienne, acquise dans le cadre de la traite des fourrures, constituait le meilleur entraînement possible pour ce type de guerre. Les anglo-américains, plus familiers avec la hache et la charrue qu'avec un mousquet et un canot, pressés de convertir des forêts vierges en champs agricoles défrichés et rejetant toute autorité pouvant restreindre leurs intérêts privés en faveur du bien commun, n'étaient simplement pas de taille devant les guerriers canadiens et amérindiens. En effet, au cours des deux années qui suivirent, les Britanniques subirent une série de défaites des plus cinglantes.¹⁴⁴⁹

1756-1757 : L'hégémonie franco-amérindienne se poursuit

Sur le plan stratégique, l'année 1755 avait été des plus fructueuses pour les Français. Ils avaient à leur disposition davantage de troupes sur le terrain que les Britanniques et leurs alliés amérindiens s'étaient ralliés en masse à leur cause. Dans le camp français, la confiance était à son apogée. Loin de pleurer la perte de Dieskau subie lors de la bataille du lac George, Vaudreuil écrivit à Paris que « la guerre en ce pays est très différente que celles combattues en Europe. » Selon lui, les officiers réguliers français n'étaient « pas adaptés au pays, et les Canadiens et

¹⁴⁴⁸ R. Sheppard, *Empires Collide*, p. 89.

¹⁴⁴⁹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 173-174

les Indiens ne marcheraient pas avec la même confiance » sous leurs ordres qu'ils le feraient sous des commandants issus de la Nouvelle-France. Son message était clair. Il s'offrait d'être à la fois gouverneur général de la colonie ainsi que le commandant en chef de ses forces armées.¹⁴⁵⁰

Malgré ses succès en sol nord-américain, Vaudreuil vit ses ambitions frustrées par Louis XV pour qui seul un officier supérieur des troupes de la Terre pouvait prendre les commandes de son armée impériale. Cependant, durant les mois de l'hiver qui suivit, aucun des officiers généraux français d'expérience ne se porta volontaire pour le poste, préférant les promesses de gloire que leur offrait la guerre imminente en Europe à celles du théâtre d'une lointaine colonie située à l'autre bout du monde. Finalement, le roi se rabattit sur un choix plus obscur : Louis-Joseph, marquis de Montcalm, un membre de la petite noblesse française au parcours peu glorieux.¹⁴⁵¹ Le dictat du roi fit de Montcalm le responsable des affaires militaires de la colonie, tandis que Vaudreuil se chargerait de son administration civile. Montcalm quitta la France le 3 avril 1756 à la tête d'un renfort de 1 200 soldats réguliers.¹⁴⁵² Il fut également accompagné de son aide de camp Louis-Antoine de Bougainville et le second aux commandes, le brigadier François-Gaston, chevalier de Lévis. Malgré ses origines modestes, ce dernier avait déjà prouvé sa valeur en Europe au cours de la guerre de Succession d'Autriche.¹⁴⁵³

Prise des forts Bull et Oswego

Dans le sud des Grands Lacs, Vaudreuil, prévoyant de nouvelles attaques de la part des Anglo-Américains, avait dépêché en février 1756 360 Canadiens et Amérindiens sous les ordres de Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, afin de harceler l'ennemi et de nuire aux communications entre le fort Chouaguen et Schenectady dans l'État de New York. Le succès fut complet : au cours d'un assaut, ils s'emparèrent du fort Bull, donnant sur le lac Oneida, et le détruisirent de même qu'une grande quantité de munitions. On ne fit pas de quartier à la garnison. D'autres partis de guerriers canadiens tinrent Oswego en alerte tout au long du printemps et au début de l'été, empêchant les provisions de passer et semant la crainte au sein du fort.¹⁴⁵⁴

En juillet, Vaudreuil jugea que le temps était venu de détruire le fort lui-même. Pour tromper l'ennemi sur ses intentions, il envoya Montcalm au fort Carillon qu'on venait d'ériger, afin de procéder à son inspection, puis il massa 3 000

¹⁴⁵⁰ W. M. Fowler Jr., *Empires at War*, p. 111.

¹⁴⁵¹ W. M. Fowler Jr., *Empires at War*, p. 119.

¹⁴⁵² Daniel Marston, *The French-Indian War 1754-1760*, Oxford, Osprey Publishing, 2002, p. 33.

¹⁴⁵³ W. M. Fowler Jr., *Empires at War*, p. 120.

¹⁴⁵⁴ W. J. Eccles, « MONTCALM, LOUIS-JOSEPH DE, marquis de MONTCALM », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/montcalm_louis_joseph_de_3F.html

hommes au fort Frontenac. Montcalm les rejoignit ensuite le 29 juillet. Après un court bombardement et devant l'irruption à portée de mousquet des Canadiens et des Amérindiens sous le commandement de François-Pierre de Rigaud de Vaudreuil, frère du gouverneur, la garnison anglaise se rendit. On fit 1 700 prisonniers et on s'empara de plusieurs vaisseaux armés, d'un grand nombre de canons, de munitions, de provisions de toutes sortes et d'un coffre de guerre qui contenait des fonds dont la valeur atteignait 18 000 livres.¹⁴⁵⁵

Au grand dam des Anglais, le contrôle du lac Ontario était maintenant assuré par les Français. Le flanc nord-ouest de la colonie de New York se trouvait quant à lui en position vulnérable, ce qui dissipait la menace d'une attaque contre les forts Frontenac et Niagara. De plus, cette victoire incita les Iroquois à pencher davantage vers les intérêts français.¹⁴⁵⁶ Montcalm laissa derrière lui de petites garnisons aux forts Niagara et Frontenac et fit déplacer le reste de ses troupes au fort Carillon.¹⁴⁵⁷

La bataille du fort William Henry

L'année suivante fut encore pire pour les Britanniques. Le fort Carillon, bien que plutôt mal situé, servait néanmoins de base à des opérations offensives des troupes françaises. Encore une fois, les établissements frontaliers anglo-américains furent ravagés et subirent de lourdes pertes en vies humaines.

Au cours de l'été 1757, la couronne française expédia un autre convoi de 3 500 réguliers français à Québec. Le mois suivant, Montcalm rassembla à Carillon 6 200 hommes, réguliers et miliciens canadiens. À eux s'étaient joints 1 800 Amérindiens pour marcher sur le fort William Henry, situé à l'extrémité sud du lac George, puis raser le fort Edward, à quelques milles plus au sud. C'est d'ailleurs inspiré du récit historique de cette bataille que fut écrit le roman américain *Le dernier des Mohicans* dont on a adapté plusieurs films.

Bien que le commandant britannique, le général Daniel Webb, ait disposé de près de 7 000 hommes, il ne réussit pas à concentrer ses troupes là où elles étaient requises. Le 3 août 1757, celles de Montcalm se massèrent autour du fort William Henry dont la garnison comptait 2 500 hommes. Son commandant, le lieutenant-colonel George Monro, rejeta une sommation de se rendre. Montcalm, à la manière calculée d'un siège de style européen, fit construire une route, des tranchées et des emplacements pour les canons. Le 6 août, huit canons commencèrent leur travail de bombardement. Trois jours plus tard, à bout de ressources, la garnison britannique s'enquit des conditions de capitulation et un arrangement fut rapidement conclu. La garnison reçut la permission de se retirer avec les honneurs

¹⁴⁵⁵ W. J. Eccles, « MONTCALM », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

¹⁴⁵⁶ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 173-174.

¹⁴⁵⁷ R. Sheppard, *Empires Collide*, p. 96.

de la guerre, armes et bagages, mais elle ne devait plus combattre les Français pour une période de 18 mois; dans un délai de trois mois, tous les prisonniers qui étaient aux mains des Anglais en Amérique du Nord devaient être rendus au Canada; tous les canons, munitions et magasins dans le fort devaient être laissés intacts. De leur côté, les Français acceptaient d'escorter la garnison jusqu'au fort Edward afin de les protéger des guerriers amérindiens.

C'est alors que se produisit l'infâme attaque contre la garnison britannique, qui s'était rendue, par les alliés amérindiens qui ne voyaient aucune raison pour laquelle obéir à des règles de guerre européennes dans leur propre pays. Au moment où la garnison déchue s'éloignait du fort, elle fut soudainement attaquée par des guerriers. Le nombre de prisonniers « massacrés » au fort William Henry a, depuis ce temps, fait l'objet de controverses. Un certain nombre de soldats furent tués et quelque 500 ou 600 autres amenés de force au camp de guerre amérindien. Montcalm et ses officiers firent tout ce qu'ils purent pour arrêter le massacre et ils réussirent à reprendre environ 400 prisonniers. Par la suite, Vaudreuil obtint, en retour de rançons, la libération de plusieurs autres mais certains avaient déjà été tués et quelques-uns dévorés.¹⁴⁵⁸

Montcalm prit l'incident à la légère. Il écrivit aux généraux Daniel Webb et John Campbell, comte de Loudoun, les avertissant que cet événement regrettable ne pouvait leur fournir d'excuse pour éviter de se soumettre aux conditions de la capitulation. Les Anglais n'étaient pas de cet avis : selon eux, la garnison du fort William Henry se trouvait dégagée de l'entente de sorte qu'on refusa de rendre les prisonniers canadiens. Mais les 44 pièces d'artillerie, de grandes quantités de munitions et des provisions, suffisantes pour nourrir 6 000 hommes pendant six semaines, permirent de grossir les stocks des magasins français.

Les Britanniques s'étaient fait asséner un dur coup; mais ses effets furent amoindris par la violation des termes de la capitulation et surtout parce que Montcalm commit la faute de ne pas exploiter sa position avantageuse, ce qui lui aurait permis de détruire facilement le fort Edward. Le moral des Anglais était au plus bas : le fort Edward n'était qu'à un jour de marche et, à New York, on était au bord de la panique, attendant d'une heure à l'autre la nouvelle que les Français s'étaient emparés non seulement du fort Edward, mais aussi d'Albany. Montcalm refusa néanmoins d'aller plus loin. Il prétendit que la route pour se rendre au fort Albany était en trop mauvais état pour y traîner l'artillerie lourde et que la garnison des forts ennemis avait reçu le renfort de 4 000 ou 5 000 miliciens. Il invoqua également le manque de provisions pour nourrir toutes les bouches et le fait qu'il lui avait fallu renvoyer les miliciens au Canada pour le temps des récoltes. La décision de Montcalm provoqua la colère de Vaudreuil, alors que les raisons alléguées lui paraissaient peu fondées. En fait, elles étaient tout au plus des excuses

¹⁴⁵⁸ W. J. Eccles, « MONTCALM », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

et l'intendant François Bigot informa le ministre en France que plusieurs des officiers supérieurs de l'armée pensaient comme Vaudreuil.¹⁴⁵⁹

À la fin de l'année 1757, les frontières des colonies anglaises avaient été repoussées au sud du lac George et au-delà des montagnes Alleghenies. Le lac Ontario était retombé sous le contrôle français et l'alliance franco-amérindienne menait une guerre impitoyable contre leurs ennemis sur toute la longueur de la frontière avec les colonies anglo-américaines. En Nouvelle-France, la jubilation et un doux parfum de victoire se faisaient de plus en plus sentir. Dans les colonies britanniques, c'était le goût amer de défaites successives, les cris de misère et de rage, la peur que la situation ne dégénère davantage, alors que des voix s'élevaient pour plaider en faveur d'un accord de paix avec leurs rivaux. Avant même que le mot de la victoire française sur le lac George ne se rende en France, un ami du comte de Broglie lui écrivit de Versailles : « Les nouvelles que nous recevons d'Amérique par la Hollande et l'Angleterre sont tellement à notre avantage que nous n'osons toujours pas y croire. Si cela était vraiment vrai, les Anglais n'aurait aucun recours autre que celui de faire la paix rapidement afin de conserver une partie de leurs colonies ». À Londres, Lord Chesterfield, déconfit, écrivit : « Cet hiver, je prends pour acquis, doit produire une paix, d'une façon ou d'une autre, une mauvaise pour nous, il n'y a pas de doute, et néanmoins peut-être meilleure que celle que nous obtiendrions l'année suivante ».¹⁴⁶⁰

1758 : L'empire contre-attaque

Tout le monde sait aujourd'hui que le vent finit par tourner et que le Canada capitula devant l'empire britannique. Compte tenu d'une population anglo-américaine de 1,5 million d'habitants, près de 25 fois supérieure à celle de la Nouvelle-France, ne dépassant guère 60 000 à 70 000, il apparaît facile de présumer que cette conclusion était inévitable. Si c'était le cas, on ne peut alors que se demander pourquoi les Canadiens, leurs alliés amérindiens et les soldats français offrirent une opposition aussi acharnée. Dans les faits, ils s'attendaient au moins à maintenir leur position jusqu'à ce qu'une paix en Europe oblige les Britanniques en Amérique du Nord à se désister.

À la lumière de la situation militaire telle qu'elle se présentait en 1757, ils avaient toutes les raisons d'être confiants. Ils avaient dominé les Anglo-Américains dans presque tous les affrontements depuis la guerre de la Ligue d'Augsbourg en 1688 et, forts de leurs succès répétés, ils étaient convaincus de leur propre supériorité militaire. La *Royal Navy* ne réussissait toujours pas à empêcher l'arrivée des provisions en provenance de France et le formidable avantage numérique que détenaient les colons anglais n'était qu'une simple donnée théorique qui n'arrivait pas à se matérialiser sur le terrain. Sans disposer d'un nombre important de

¹⁴⁵⁹ W. J. Eccles, « MONTCALM », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

¹⁴⁶⁰ W. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 174.

combattants entraînés à l'école de la guérilla autochtone, ces derniers devaient se contenter d'une approche défensive, espérant au moins limiter les pertes. Une poignée de guerriers amérindiens et de miliciens canadiens qui apparaissait près des établissements anglais suffisait à provoquer la panique au sein de leur population et à clouer au sol d'importants effectifs pour la défendre. De plus, la peur d'insurrections des populations soumises à l'esclavage dans les colonies du sud rendait les autorités réticentes à libérer un nombre important de leurs hommes pour aller combattre loin de leurs propres frontières.

Les Canadiens profitaient aussi de l'avantage des lignes de communication. Extérieurement, leurs routes fluviales vers le pays de l'Ohio leur permettaient de maintenir l'approvisionnement de leurs fortifications éloignées ainsi que de ravager les zones frontalières anglaises, pour ensuite se retirer rapidement. Au cœur de la colonie de la Nouvelle-France, ils maîtrisaient le fleuve Saint-Laurent et l'axe de la rivière Richelieu et du lac Champlain, sur lequel ils étaient en mesure d'y déplacer des forces rapidement. L'ennemi anglais, quant à lui, ne pouvait approcher la colonie que par le fleuve en direction de Québec, par petites embarcations en descendant le lac Champlain et la rivière Richelieu, où une chaîne de forts français menaçait de les bloquer, ainsi que par la voie du lac Ontario suivant le Saint-Laurent pour attaquer Montréal. Cette dernière route était si entravée par des rapides qu'une force canado-amérindienne relativement modeste pouvait infliger de lourdes pertes par des tactiques de guérilla. Même si trois armées ennemies avançaient en suivant ces routes pour marcher sur la Nouvelle-France, elles auraient été complètement déconnectées les unes des autres en tentant d'opérer avec des lignes de ravitaillement longues et difficiles. La probabilité de les voir toutes arriver aux portes de la colonie au même moment était donc faible. Plus important encore, le problème de la communication et du ravitaillement limitait le nombre d'hommes que les Britanniques pouvaient employer, en même temps, dans chacune de leurs campagnes militaires. Même s'ils avaient eu un nombre encore plus grand d'effectifs à leur disposition, il aurait été très peu probable qu'ils puissent utiliser davantage de troupes sur le terrain.¹⁴⁶¹

Le « miracle » de la bataille du fort Carillon (Ticonderoga)

Sur le front du lac Champlain, le major général James Abercromby avait été mandaté pour marcher sur les forts français avec une armée de 15 500 hommes, la plus grande force militaire jamais vue en Amérique du Nord. Au fort Carillon, situé à Ticonderoga, Montcalm lui opposait une force d'environ 3 600 combattants, dont 3 200 étaient des soldats français, les autres des Canadiens commandés par le chevalier de Lévis. Le 8 juillet 1758, vers midi, sans avoir pris le temps d'étudier le terrain, Abercromby lança ses troupes régulières contre les retranchements français.

¹⁴⁶¹ W. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 174-175.

Les Français ripostèrent farouchement à coups de fusils et l'attaque fut repoussée. Alors qu'il semblait évident que les positions françaises ne pouvaient être submergées par une offensive frontale, le général Abercrombie s'obstina à renouveler l'assaut dans la même direction. Sous les tirs de mousquets soutenus des défenseurs, les soldats anglais furent massacrés. Assaut après assaut, ils échouèrent dans leurs tentatives d'atteindre les lignes françaises alors que le champ de bataille se couvrait de corps inanimés vêtus de manteaux rouges. Ces assauts frontaux se poursuivirent sans succès durant des heures.¹⁴⁶²

Soudainement, deux colonnes ennemies se concentrèrent dans un effort désespéré. Il s'agissait de l'élite de l'armée anglaise qui se rua sur les retranchements français, des *highlanders* écossais, reconnaissables à leurs jambes nues et à leurs kilts. Ces hommes étaient des guerriers légendaires qui se battaient avec une inébranlable bravoure et une ténacité à toute épreuve. Avancant résolument, rien ne les arrêta, laissant sur leur passage des cadavres et du sang. Ils atteignirent le pied des retranchements français. Tout à coup, à l'extrême droite, un cri puissant retentit : « En avant Canadiens ! » C'était le chevalier de Lévis qui ordonnait une sortie des compagnies de combattants canadiens. Ces derniers, tout aussi vaillants, bondirent de leurs retranchements et fondirent, telle une avalanche, sur le flanc de l'ennemi et le submergèrent. Assaillis de face et de côté, décimés et ensanglantés, les redoutables Écossais se retirèrent. Les deux colonnes anglaises se reformèrent un peu plus loin, mais à chaque tentative de percer les lignes françaises, elles furent repoussées. Deux de leurs régiments se fusillèrent même dans la fumée, ce qui acheva de semer la confusion dans leurs rangs. À 19 heures, toute l'armée d'Abercromby battait en retraite¹⁴⁶³, alors que près de 2 500 soldats britanniques¹⁴⁶⁴ gisaient au pied des retranchements du fort, pourtant fragiles. Sur la droite, le sol était jonché de guerriers écossais tombés au combat.¹⁴⁶⁵ Dans le camp français, on dénombrait les pertes à 377 morts et blessés.¹⁴⁶⁶

Cette victoire miraculeuse couvrit de gloire Montcalm et fut grandement publicisée en France, mais les rapports qu'il émit n'accordèrent aucun crédit aux troupes canadiennes. À vrai dire, il minimisa leur nombre et leur rôle. En réaction à cette attitude méprisante, au mois d'août, Vaudreuil écrivit au ministre de la Marine que, devant les propos de Montcalm, les troupes coloniales avaient « presque explosé et si le pire [une mutinerie] ne s'était pas produit, c'était en raison de leur esprit de modération. Et leur déception avait été grande quand ils avaient vu que Montcalm, plutôt que de reconnaître leurs services, les avaient attribués aux troupes régulières françaises. » Chose certaine, Montcalm ne sut pas tirer profit de

¹⁴⁶² W.J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 178.

¹⁴⁶³ Joseph Amable Thomas Chapais, *Le Canada-français, volume 1*, cité dans André Lefebvre, « La Bataille de Carillon en 1758 », dans *Vigile Québec*, consulté le 2 mars 2020, <https://vigile.quebec/articles/la-bataille-de-carillon-en-1758>

¹⁴⁶⁴ R. Sheppard, *Empires Collide*, p. 146.

¹⁴⁶⁵ Joseph Amable Thomas Chapais, *Le Canada-français, volume 1*.

¹⁴⁶⁶ R. Sheppard, *Empires Collide*, p. 146.

cette victoire improbable pour instaurer une meilleure entente entre les deux groupes de combattants. À l'inverse, son attitude arrogante exacerba les tensions déjà vives.¹⁴⁶⁷

Les problèmes se multiplient en Nouvelle-France

Au cours de la même période, des enjeux importants commencèrent à apparaître dans le camp français. À l'un de ceux-là, l'inflation, il n'y avait pas de solution simple. L'affluence de soldats réguliers venant de France, les réfugiés acadiens, la horde des alliés amérindiens qu'il fallait nourrir et approvisionner au cours des campagnes, tout cela concourait à créer une pénurie de provisions de toutes sortes. En outre, le surplus d'argent circulant dans la colonie — plus d'un million de livres par année seulement pour les bataillons de l'armée — non compensé par un écoulement en marchandises à valeur égale entraîna une hausse considérable des prix. Montcalm se plaignait sans cesse, avec aigreur, que ses officiers et lui ne pouvaient vivre de leur solde, même s'ils touchaient deux fois plus que les Canadiens des troupes de la Marine.

Toutefois, depuis l'arrivée du général Montcalm en 1756, l'enjeu le plus criant en Nouvelle-France reposait sur la division du commandement en place. Montcalm, un homme au caractère bouillant, hautain et s'offusquant continuellement des moindres petites offenses, réelles ou imaginées, commandait les troupes régulières et assurait la direction tactique des forces sur le terrain. Il ne manquait aucune occasion de dénigrer Vaudreuil et toute l'administration canadienne qu'il jugeait inefficace et corrompue. À titre de gouverneur général de la colonie, Vaudreuil, un personnage ambitieux et rancunier, était responsable du commandement militaire global et dictait les stratégies à mettre en œuvre. Il était la principale cible des missives du général français, mais l'intendant François Bigot, avec qui Montcalm était officiellement en bons termes, faisait aussi l'objet d'accusations détaillées.¹⁴⁶⁸

Beaucoup a été dit sur les pratiques alléguées à l'intendant Bigot qui amassa une fortune massive grâce au monopole qu'il exerçait sur l'approvisionnement colonial, tandis que la masse de la population était réduite à un régime de simple subsistance. Son entourage et lui se divertissaient comme de vrais monarques. Des bals et des banquets somptueux, des jeux de hasard aux enjeux déraisonnables, tels étaient les amusements que s'offraient Bigot et son cercle proche durant les mois d'hiver. On raconta qu'en une seule soirée, lors d'une partie de cartes, il aurait perdu près de 200 000 livres. Pendant ce temps, les officiers subalternes étaient plongés dans les dettes seulement pour survivre. Malgré tout, les faits indiquent que les opérations militaires françaises n'auraient pas été sérieusement gênées par ces activités moralement douteuses. Montcalm devait sûrement exprimer son dégoût sur ce qui se passait dans les quartiers mondains de l'intendant, mais

¹⁴⁶⁷ R. Sheppard, *Empires Collide*, p. 148.

¹⁴⁶⁸ W. J. Eccles, « MONTCALM », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

rarement il déclinait une invitation. Quant aux ravitaillements requis pour les campagnes militaires, Bigot s'assurait toujours de les faire parvenir, bien que les coûts pour la couronne aient été grandement gonflés. Il était certainement une canaille corrompue, par contre, c'était aussi un administrateur très efficace. Il fallut attendre la fin de la guerre pour prendre la mesure des contrecoups terribles du système monétaire mis en place par ses soins, alors que l'argent papier, qu'il avait émis en sommes énormes, fut rejeté par les Anglais. Selon W. J. Eccles, malgré tous ses revers, il serait injuste que lui incombe la responsabilité de la chute du régime français.¹⁴⁶⁹

Les rapports de Montcalm furent pris au sérieux par le ministre de la Marine, qui était déjà fort inquiet du coût exorbitant des opérations militaires en Amérique. Ce dernier en vint à la conclusion que la principale cause de ces excès provenait des bénéfices énormes que Bigot et ses amis réalisaient par des moyens détournés. L'administration du Canada paraissait sous un bien mauvais jour et, à tort ou à raison, le ministre de la Marine décida d'accorder plus de crédibilité à Montcalm qu'à Vaudreuil.¹⁴⁷⁰ Ces deux hommes, l'un Français, l'autre Canadien et fier de l'être, en virent rapidement à se détester. Bientôt, ils consacrèrent plus d'énergie à leurs querelles qu'à la direction de la guerre.

Cette animosité se propagea aux officiers français subordonnés qui n'appréciaient pas la conduite de leurs campagnes en Amérique du Nord et Montcalm ne fit rien pour tenter de les contredire, bien au contraire. Vaudreuil voulait passer à des stratégies offensives, employer des partis de guerre canado-amérindiens pour continuer à ravager les colonies britanniques afin de les maintenir constamment en état d'alerte, en position défensive, et ainsi les empêcher de prendre d'assaut le Canada. De son côté, Montcalm, du haut de son expérience militaire acquise sur les champs de bataille européens, n'avait que du mépris pour ce type de guerre et pour les hommes qui s'y livraient. Il préférait diriger des combats planifiés, où les meilleures tactiques, la puissance de l'artillerie et la discipline des troupes étaient garantes de victoire. En 1758, après en avoir appelé à la cour du roi, Montcalm remporta sa bataille contre le gouverneur Vaudreuil. Promu lieutenant général, il se vit confiée l'autorité suprême sur toutes les forces armées de la Nouvelle-France et Vaudreuil reçut l'ordre de s'en remettre à lui pour toutes les affaires militaires de la colonie. Malheureusement pour l'alliance franco-amérindienne, Montcalm était un défaitiste confirmé et il commença à répéter à ses officiers et aux autorités en France que la défaite était inévitable et que la colonie courait à sa perte malgré tous ses efforts personnels et la vaillance de ses hommes. Bref, il considérait la colonie comme déjà perdue.¹⁴⁷¹

¹⁴⁶⁹ W. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 177.

¹⁴⁷⁰ W. J. Eccles, « MONTCALM », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

¹⁴⁷¹ W. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 175-176.

Plus bas dans la hiérarchie militaire, de la rancœur couvait aussi entre, d'un côté, les officiers des soldats coloniaux, soit les troupes de la Marine, et de l'autre, les officiers de l'armée régulière, les régiments des troupes de Terre. Ces derniers étaient amèrement envieux de plusieurs des officiers canadiens qui étaient nommés aux commandes des postes de traite à l'ouest, où ils s'étaient fait des petites fortunes dans le commerce pelletier, et d'autres qui amassaient des fortunes encore plus imposantes grâce aux services de ravitaillement avec la connivence de l'intendant Bigot, tandis qu'eux-mêmes peinaient à vivre de leurs propres salaires, misérable en raison de l'inflation. Dans les échelons inférieurs, les soldats réguliers français et les Canadiens ne s'entendaient pas beaucoup mieux. Au cours des mois d'hiver, les réguliers étaient logés dans les maisons des colons ce qui avait pour effet de causer toutes sortes de tensions.

En 1757, une épidémie amenée par des navires de ravitaillement de troupes françaises, s'était couplée à une mauvaise récolte annuelle. Cette dernière fut particulièrement désastreuse dans un moment où la colonie se retrouvait avec plus de 9 000 bouches additionnelles à nourrir : des troupes françaises, des réfugiés acadiens et des Amérindiens de l'Ouest qui étaient tous sur place pour combattre sur le front du lac Champlain. Dans les hôpitaux de Montréal et de Québec, où l'on pouvait héberger 500 patients, trois à quatre mouraient chaque jour. Comme si cela n'était pas assez, les troupes qui avaient introduit la maladie dans la colonie étaient des recrues de la pire qualité, soit les rebuts de l'armée. Près d'une vingtaine d'entre eux furent jugés en cour martiale et un nombre prodigieux essuyèrent des sanctions de leurs officiers de régiment. Or, la décadence se répandit à l'échelle des bataillons, ruinant leur discipline.

Le moral des troupes fut également affecté par la réduction des rations à moins d'un quart de livre de pain par jour. La colonie devait donc compter largement sur la France pour se ravitailler. Des femmes de Montréal protestèrent vigoureusement lorsqu'elles se virent contraintes de manger de la viande de cheval; une sœur à Québec écrivit dans son journal : « Trois fléaux rongent notre terre : la maladie, la famine et la guerre. Des trois, la famine est le plus terrible ».¹⁴⁷² Bien que les conséquences de ces malheurs aient été considérables, ce serait une erreur de les exagérer. Le pire de la pénurie survint après la période de récolte, à un moment où les opérations militaires étaient ralenties par l'arrivée de l'hiver. Les soldats et les habitants de la Nouvelle-France durent se serrer la ceinture et subsister avec de la nourriture indigeste, mais ils survécurent.¹⁴⁷³

En juin 1757, un changement de gouvernement en Angleterre avait permis à William Pitt d'accéder au pouvoir en tant que ministre responsable de la politique étrangère de l'empire. Alors que d'autres contemplaient la possibilité d'un traité de paix, il concentra tous ses efforts dans le but de gagner la guerre. Conscient que le

¹⁴⁷² W. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 176.

¹⁴⁷³ W. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 177.

conflit en Amérique du Nord ne pouvait être résolu, et pouvait même se terminer en défaite, si les Anglais continuaient de s'appuyer sur les colons anglo-américains pour mener la charge, il dépêcha plusieurs milliers de réguliers britanniques vers les colonies. De nouveaux officiers généraux furent nommés et Pitt assura les administrations coloniales que les contribuables britanniques leur rembourseraient les coûts engagés pour lever et maintenir une armée de 25 000 hommes qu'elles devaient fournir pour leur propre défense. Cette approche donna un nouveau caractère à l'effort de guerre anglo-américain et les assemblées coloniales commencèrent enfin à coopérer.

La (re)chute de Louisbourg et la destruction du golfe du Saint-Laurent

En 1758, William Pitt décida que le temps était venu de prendre d'assaut Louisbourg. Cette grande forteresse, malgré les expériences du passé, ne pouvait toujours pas barrer le chemin de quiconque se trouvait au-delà de la portée de ses canons. Conçue comme une base de maintien pour une flotte permettant de défendre les intérêts français en Amérique du Nord, ce n'était pas Louisbourg elle-même qui constituait un danger pour les Britanniques, mais la force navale qu'elle pouvait abriter. Toutefois, en 1758, il n'y avait pas de flotte française alors que la *Royal Navy* avait veillé à clouer ses effectifs à Carthagène et à La Rochelle en France. À vrai dire, il n'y avait vraiment aucun besoin pressant de prendre d'assaut Louisbourg. Néanmoins, pour mener l'offensive, il jeta son dévolu sur le colonel Jeffery Amherst. Le 28 mai, une flotte britannique, forte de 8 000 hommes, se dirigea vers la capitale française. Amherst assiégea la ville qui capitula le 26 juillet. L'un de ses brigadiers, le désormais célèbre James Wolfe, y alla d'une remarque ironique à propos de la forteresse française en affirmant : « Si elle avait été attaquée par n'importe qui d'autres que les Anglais, elle serait tombée il y a longtemps ».¹⁴⁷⁴ À leur crédit, les troupes françaises de Louisbourg avaient résisté assez longtemps pour prévenir un assaut contre Québec qui était anticipé pour la même année.

En effet, l'amiral de la flotte britannique, Edward Boscawen, décida, probablement avec sagesse, que la saison était trop avancée pour poursuivre la campagne jusqu'à Québec. Wolfe s'était montré partisan de cette action téméraire et, le 8 août, dans une lettre à Amherst qui frisait l'insolence, il suggéra avec insistance qu'à la place ils pourraient « lancer l'offensive et la guerre de destruction dans la baie de Fundy et dans le golfe du Saint-Laurent. » C'est peut-être à la suite de cette suggestion qu'Amherst donna l'ordre à ses troupes de prendre possession de l'île Saint-Jean (Île-du-Prince-Édouard). Wolfe, quant à lui, à la tête de trois bataillons convoyés par une escadre de neuf navires de guerre, reçut la mission de détruire les établissements et les pêcheries du golfe du Saint-Laurent. L'escadre quitta Louisbourg le 29 août et jeta l'ancre devant Grande-Grève, dans la baie de Gaspé, le 4 septembre. L'expédition est rapportée en détail dans le journal du capitaine

¹⁴⁷⁴ W. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 177-178.

Thomas Bell qui semblait déjà agir à titre d'aide de camp de Wolfe et qui conservera cette fonction l'année suivante au cours de la campagne de Québec. La plus grande partie de la population locale s'était enfuie dans les bois, mais un certain nombre furent faits prisonniers et on tenta de les utiliser pour négocier avec les fugitifs. On envoya un détachement monté dans des embarcations pour aller détruire les établissements le long du golfe, vers le sud-ouest et la baie des Chaleurs. Un autre groupe s'engagea dans une pénible marche le long du Saint-Laurent pour se livrer aux mêmes ravages à Mont-Louis.

D'autres hommes sous le commandement du colonel James Murray allèrent dévaster les agglomérations situées sur les bords de la rivière Miramichi. Bell prétend qu'on infligea beaucoup de souffrances inutiles à la population de ces villages éloignés en raison de la hâte extrême qu'avaient les assaillants de quitter ces eaux le plus tôt possible et aussi à cause de « la rage traditionnelle qu'a le marin de piller ». À Gaspé, où Wolfe lui-même était présent, on donna l'ordre « que tout soit brûlé », ce qui fut fait les 10 et 11 septembre. Dans la région de la Miramichi, Murray « détruisit toutes les maisons etc. et une bonne église de pierre ». Un grand nombre de chaloupes et de grandes quantités de provisions furent incendiées. Les troupes de Wolfe retournèrent à bord les 25 et 26 septembre et atteignirent Louisbourg le 30. Ce jour-là, Wolfe fit rapport à Amherst qu'il avait accompli sa mission et il l'écrivit dans des mots qui portent à croire qu'il avait oublié que lui-même avait proposé l'expédition : « Nous avons fait beaucoup de dommages, répandu la terreur des armes de sa majesté par tout le golfe, mais nous n'avons rien fait pour en grandir la renommée. »¹⁴⁷⁵

Le vent tourne à l'ouest

À l'ouest, la situation était différente. Au mois d'août 1758, menée par le lieutenant-colonel John Bradstreet, une troupe coloniale de 2 600 hommes et 157 réguliers prirent par surprise les Français au fort Frontenac. La garnison canadienne, comptant tout juste une centaine d'hommes, fut en mesure de résister assez longtemps pour se rendre avec honneur. Bradstreet, cependant, ne tenta pas de tenir ou d'occuper le fort.¹⁴⁷⁶ À titre de forteresse militaire, le fort Frontenac n'avait que peu de valeur, mais sa perte porta un dur coup aux positions françaises dans la région et Vaudreuil en prit le blâme. Il admit à ses supérieurs qu'il avait sous-estimé les Britanniques et rapporta qu'il avait cru à tort que ces derniers « n'oseraient pas entrer sur le lac [Ontario] sur lequel [les Français] avaient des vaisseaux ». Sans leur entrepôt principal tombé en ruine et suite à la destruction de leurs provisions destinées aux postes de l'Ohio et celle des bateaux sur lesquels les marchandises étaient transportées, les Français ne pouvaient plus renforcer ou

¹⁴⁷⁵ C. P. Stacey, « WOLFE, JAMES », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 24 juin 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/wolfe_james_3F.html

¹⁴⁷⁶ W. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 178.

même ravitailler leurs bases stratégiques à l'ouest et au sud, notamment la garnison du fort Duquesne.¹⁴⁷⁷

Les conséquences de ce revers devinrent évidentes quand le général John Forbes et le colonel Henry Bouquet envahirent le pays de l'Ohio avec près de 7 000 hommes. Ils avaient étudié scrupuleusement les méthodes de guerre françaises et canadiennes à l'intérieur du continent, particulièrement leur pratique d'établir une chaîne de bases et d'entrepôts de ravitaillements le long de leurs lignes de communication. Lentement et minutieusement, ils avancèrent avec leurs wagons aux milieux des montagnes, établissant au fur de leur progression des postes de ravitaillement bien gardés. Devant ces avancées, les attaques répétées de la garnison de quelque 1 200 miliciens et de troupes de la marine stationnées à fort Duquesne sous la direction du Canadien François-Marie de Lignery et appuyée par un millier d'alliés amérindiens¹⁴⁷⁸, furent des plus efficaces. Les 14 et 15 septembre 1758, Lignery et ses hommes triomphèrent aisément de l'armée de 800 hommes dirigée par le major James Grant, du 77^e régiment écossais, en leur infligeant la perte de 300 des leurs contre 16 du côté de l'alliance.¹⁴⁷⁹ L'issue de cette bataille rappelait, à une plus petite échelle, la défaite que Braddock avait subie deux ans plus tôt au même endroit. Forts de ce triomphe, les Canadiens et les Français, convaincus qu'ils étaient toujours les maîtres de la région, poursuivirent leurs attaques improvisées.

En octobre 1758, les Français prirent d'assaut un poste anglais éloigné du nom de fort Ligonier. Leur offensive ne connut pas le même succès que ceux auxquels ils s'étaient habitués et les affrontements firent de nombreuses victimes au sein des forces amérindiennes de l'Ohio. Devant le coût de la guerre chèrement payé, ces groupes cherchèrent un répit et décidèrent d'entamer des négociations de paix avec les autorités de la Pennsylvanie. Après de longues discussions, les Amérindiens se laissèrent persuader que leurs interlocuteurs anglo-américains étaient sincères quand ils déclaraient ne pas convoiter leurs terres. Lors d'une conférence tenue à Easton, en Pennsylvanie en octobre 1758, des délégués iroquois de l'Ohio et de neuf autres nations conclurent un accord de paix avec les Anglais stipulant que les autorités de Pennsylvanie renonçaient solennellement à toute revendication des terres situées au-delà des montagnes. Les Amérindiens firent l'erreur de présumer que cet engagement liait tous les Anglo-Américains et qu'il serait honoré.

Cette défection d'alliés amérindiens du pays de l'Ohio, combinée à la pénurie de ravitaillements, obligèrent les Français à détruire le fort Duquesne en novembre 1758 et à se retrancher au fort Machault, plus près du lac Érié. De cette façon, ils

¹⁴⁷⁷ W. M. Fowler, *Empires at War*, p. 182.

¹⁴⁷⁸ R. Sheppard, *Empires Collide*, p. 179.

¹⁴⁷⁹ C. J. Russ, « LE MARCHAND DE LIGNERY, FRANÇOIS-MARIE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/le_marchand_de_lignery_francois_marie_3F.html

préservèrent au moins une présence dans la région. Les Britanniques, quant à eux, ne tentèrent pas de bâtir sur leurs avancées. Plutôt, ils vouèrent leurs énergies à consolider leurs lignes de ravitaillement de même qu'à construire une palissade et de quartiers hivernaux pour leur nouveau fort, Pitt celui-là, situé au même endroit où avait été édifié le fort Duquesne, aujourd'hui l'emplacement de la ville de Pittsburgh. Cela inquiéta les Amérindiens locaux. Ils découvraient alors que les Français avaient été remplacés sur leurs terres par une présence britannique encore plus menaçante. Au fort Machault, le lieutenant François-Gaston de Lignery réussit à regagner l'appui de certains Amérindiens hésitants. Aussitôt que des provisions fraîches et des renforts de troupes arrivèrent de Montréal, il se résolut à reprendre le contrôle de la vallée de l'Ohio.

Les pertes françaises dans l'arrière-pays, d'abord le fort Frontenac puis Duquesne, furent accueillies avec stupéfaction par Vaudreuil. Ce dernier avait ignoré les rapports de l'avancée de Forbes dans la vallée de l'Ohio, les considérant comme une ruse des Britanniques visant à l'inciter à déplacer son armée du lac Champlain vers le front ouest. Malgré sa victoire à Ticonderoga l'été précédent, Montcalm devint plus défaitiste que jamais. Il s'était précédemment exprimé en faveur de l'abandon des forts de la vallée de l'Ohio parce qu'ils drainaient les ressources matérielles et humaines de la colonie et qu'ils ne servaient aucun intérêt militaire d'importance. Il se persuada aisément que le Canada était perdu, à moins qu'une paix soit établie avant le début des campagnes de l'année suivante. La situation sur le terrain ne justifiait pourtant aucunement un tel pessimisme. La perte de Louisbourg ainsi que la destruction des forts Frontenac et Duquesne n'avait affecté en rien la capacité de la colonie centrale à se défendre. Les lignes de communication avec les postes de traite à l'ouest étaient toujours ouvertes et les pelleteries continuaient de descendre le fleuve Saint-Laurent vers Montréal. En 1758, au moins 220 hommes, et probablement bien plus, quittaient Montréal à destination des comptoirs de l'Ouest. Devant ce portrait qui n'avait rien de désespéré, tout le monde ne partageait pas le défaitisme de Montcalm. Avec leurs courtes lignes de ravitaillement et celles permettant une communication efficace à l'intérieur de la colonie, les Canadiens se retrouvaient toujours dans une situation relativement favorable pour défendre l'intégrité de leur territoire.¹⁴⁸⁰

1759-1760 : La capitulation du Canada

En 1759, les plans de la campagne militaire du ministre de la guerre, William Pitt, appelèrent à attaquer la Nouvelle-France avec trois armées le long des cours fluviaux de la colonie; un assaut naval sur Québec via le fleuve Saint-Laurent, une force qui avancerait du lac Ontario pour prendre Montréal en descendant le Saint-Laurent ainsi qu'une offensive menée au centre de la colonie en provenance du lac Champlain et de la rivière Richelieu par le général Amherst. Devant les avancées de ce dernier, les garnisons françaises se virent donner l'ordre d'abandonner leur

¹⁴⁸⁰ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 178-179.

poste en juillet au fort Carillon (Ticonderoga) et à Saint-Frédéric pour se retrancher à l'île aux Noix, plus au nord sur la rivière Richelieu. Dans les mois qui suivirent, Amherst, se déplaçant à la vitesse d'un glacier, avança aussi peu loin qu'à Saint-Frédéric, qu'il rebaptisa Crown Point. Le fort massif qu'il fit construire sur les lieux indique clairement qu'il n'avait que peu d'espoir de voir le Canada conquis rapidement.

Quelques mois plus tôt, en mai 1759, des corsaires français étaient parvenus à briser le blocus anglais avec huit frégates ainsi qu'une quinzaine de navires de transport et avaient atteints Québec. À leur bord, se trouvait le colonel de Bougainville qui revenait avec de mauvaises nouvelles de Paris. Après avoir entendu l'exposé de la situation critique de la colonie, le ministre de la Marine, Nicolas-René Berryer, avait répondu au colonel : « *Monsieur, quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries.* » Devant les assauts imminents des forces britanniques, la colonie canadienne devait désormais se défendre seule, avec les moyens dont elle disposait.¹⁴⁸¹

L'avancée britannique se poursuit à l'ouest

À l'ouest, les succès des Britanniques se poursuivirent. Avant la fin du mois de juin 1759, le brigadier général John Prideaux avait réussi à reprendre possession du fort Oswego et y avait laissé une garnison musclée. Il procéda ensuite à l'assaut du fort Niagara avec l'appui de 2 000 réguliers ainsi que près d'un millier d'Iroquois. Le capitaine Pierre Pouchot, commandant à Niagara, n'avait à sa disposition que 486 combattants canadiens et français ainsi qu'une petite force d'alliés amérindiens. Il parvint à dissuader les Iroquois présents de prendre part aux affrontements qui allaient se tenir afin de laisser les Européens combattre entre eux. Il put également faire parvenir au fort Machault l'annonce de l'attaque des Anglais. Sans hésiter, son commandant, le lieutenant François de Lignery, se précipita à son secours avec 600 Français et Canadiens et plus d'un millier d'alliés amérindiens. Leur route fut toutefois bloquée par une force britannique de 500 réguliers, 100 miliciens et 600 Iroquois. Confiants, les Français avancèrent vers les troupes britanniques, à proximité du fort Niagara. Cependant, celles-ci avaient appris beaucoup depuis les jours de Braddock. Sous le commandement du colonel Henry Bouquet, ils avaient reçu un entraînement intensif de tactiques d'infanterie en milieu forestier et de tirs de précision à l'arme à feu.¹⁴⁸²

Cette fois, les Français firent face à une pluie de balles qui les empêcha de contourner les positions britanniques. Comme ils hésitaient, l'ennemi les chargea énergiquement. Les Français rebroussèrent chemin et s'enfuirent. Devant la scène,

¹⁴⁸¹ Fabrice Mosseray (Forces armées canadiennes), « Le siège de Québec », Bulletin *Mémoires Vives*, no 28, mai 2009, dans Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, consulté le 2 mars 2020, <https://www.cfqlmc.org/bulletin-memoires-vives/bulletins-anterieurs/bulletin-n-28-mai-2009/le-siege-de-quebec>

¹⁴⁸² W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 180-181.

les Iroquois, qui n'avaient pas pris part aux combats, décidèrent de se joindre à la poursuite. Leur goût du sang s'éveilla et les Britanniques eurent beaucoup de difficultés à les freiner dans leurs pulsions de massacre des Français qui s'étaient rendus. Cette défaite de la troupe de renforts n'offrit d'autre alternative à Pouchot que de capituler. Avec la perte définitive du fort Niagara, l'emprise des Français et des Canadiens sur les lacs Ontario et Érié ainsi que sur la vallée de l'Ohio s'évanouissait finalement. Malgré ces déboires, ils contrôlaient toujours les régions au nord des Grands Lacs, alors que les canots canadiens continuaient de circuler entre Montréal et les postes de l'ouest. La frontière militaire du sud-ouest s'était bel et bien effondrée, mais au nord la traite des fourrures perdurait.¹⁴⁸³

Le siège de Québec

Dans la vallée du Saint-Laurent, Montcalm, en autorité sur Vaudreuil, disposait d'un total d'un peu moins de 20 000 hommes pour défendre la colonie, soit 4 000 réguliers français, un millier de soldats canadiens des troupes de la Marine et plus de 12 000 miliciens provenant des régions de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal. À ces combattants, s'ajoutaient 2 000 marins dont les navires s'étaient transformés en batteries flottantes, c'est-à-dire en brûlots. Également, plusieurs centaines d'alliés amérindiens domiciliés et d'autres des Grands Lacs répondaient toujours présents.¹⁴⁸⁴

Au même moment, du côté britannique, escortés par une vingtaine de navires de ligne, près de 130 navires de transport et de ravitaillement avec à leur bord 30 000 marins à leur poste de combat et 9 000 soldats hautement entraînés se dirigeaient tout droit vers Québec. Sous le commandement du major-général James Wolfe, les forces anglaises atteignirent Québec sans opposition avant la fin du mois de juin 1759.

Dans le camp français, on fit creuser des tranchées de Québec jusqu'à la rivière Montmorency. Au cours de la nuit du 28 juin, on lança également sept navires transformés en brûlots contre la flotte ennemie, mais en vain. À la vue de ces navires en flammes, les marins britanniques eurent le temps d'éloigner leurs vaisseaux ou encore de déployer des équipes d'abordage qui parvinrent à remorquer les brûlots et à les écarter.¹⁴⁸⁵

Demeurant derrière ses lignes de défense à Québec, Montcalm permit aux troupes de Wolfe non seulement de prendre pied sur l'île d'Orléans, d'où ils pouvaient observer les mouvements des troupes françaises, mais aussi de prendre possession de la pointe de terre située sur la rive opposée du fleuve. Une fois établies à cet endroit, les troupes britanniques érigèrent leurs batteries de canons lourds. Le 8

¹⁴⁸³ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 181

¹⁴⁸⁴ W. M. Fowler, *Empires at War*, pp. 211-212.

¹⁴⁸⁵ F. Mosseray, « Le siège de Québec ».

juillet, impatient d'en découdre avec l'ennemi, Wolfe fit débarquer ses troupes sur la rivière Montmorency et y installa un camp sur sa rive est. Ce n'était pas tout. À l'ombre des tirs de canons, l'amiral Charles Saunders réussit à faire remonter ses navires sur le fleuve et à se rendre en amont de Québec, permettant ainsi aux manteaux rouges de débarquer des deux côtés de la ville, en aval ou en amont, pour mener un assaut contre elle.

En attendant de trouver un moyen d'emmener ses troupes sous les remparts de Québec, qui bénéficiait de formidables défenses naturelles, Wolfe entama le bombardement de la ville le 12 juillet.¹⁴⁸⁶ Dès la première journée, de neuf heures du soir au lendemain midi, plus de 300 bombes tombèrent sur les édifices, alors que les tirs de canons et de mortiers étaient dirigés vers les zones habitées, plutôt que vers les batteries françaises. Aucun quartier ne semblait à l'abri de ce feu terrible et, aux yeux de la population québécoise, il paraissait clair que l'intention de Wolfe était de la terroriser. De fait, le matin venu, nombre de femmes et d'enfants s'enfuirent vers la campagne.¹⁴⁸⁷

Les bombardements se poursuivirent jour et nuit, presque sans arrêt. Les obus nocturne — un coup de canon par demi-heure — témoignaient d'une volonté manifeste de garder les assiégés en état d'alerte, alors que ces déflagrations, résonnant à des kilomètres à la ronde, les tenaient éveillés et inquiets. La pluie de bombes et de mortiers fut quasi continue. Des pots à feu visaient à incendier les bâtiments et chaque fois qu'un brasier se déclenchait, le tir ennemi s'intensifiait pour empêcher les volontaires de combattre les flammes.¹⁴⁸⁸

De concert avec les vaisseaux de la *Royal Navy*, les batteries anglaises crachèrent sans répit boulets et bombes durant des semaines ravageant notamment la Basse-Ville de la capitale canadienne. Bizarrement, Wolfe ne prit pas avantage de la mobilité que lui offrait sa flotte. Plutôt, il passa l'été à tenter sans succès de percer les lignes françaises en aval de Québec. Le 31 juillet, il fit débarquer 4 000 hommes sur la côte de Beauport et lança une première offensive afin de percer les lignes françaises. Mal planifiée et menée sur un terrain difficile, l'attaque s'avéra un désastre. Repoussés par les Canadiens, sous la valeureuse direction du chevalier de Lévis, les Britanniques subirent de lourdes pertes. À ce cinglant revers s'ajouta l'échec du débarquement du brigadier général James Murray à la Pointe-aux-Trembles, en amont de Québec, dont l'attaque, le 8 août, fut repoussée par les hommes dirigés par le colonel de Bougainville.¹⁴⁸⁹

Frustré, Wolfe appliqua, à compter du mois d'août, une véritable politique de terreur. En plus de l'intensification des bombardements sur la ville, des

¹⁴⁸⁶ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 180.

¹⁴⁸⁷ Jacques Mathieu, Sophie Imbeault, *La guerre des Canadiens 1756 – 1763*, Québec, Septentrion, 2013, pp. 96-97.

¹⁴⁸⁸ J. Mathieu et coll., *La guerre des Canadiens*, p. 97.

¹⁴⁸⁹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 180.

expéditions punitives furent menées par ses *rangers* américains qui ravagèrent la campagne canadienne sur les deux rives du Saint-Laurent, en aval et en amont de Québec.¹⁴⁹⁰ Les *rangers*, avec l'aide de détachements de soldats réguliers, se chargèrent de leur mission avec grand enthousiasme. On estime qu'entre 1 400 et 4 000 maisons et de fermes furent détruites par les flammes sur toute la longueur du fleuve. Tous les Canadiens de quinze ans et plus étaient alors des membres de la milice et leurs ordres étaient de s'opposer à l'ennemi de toutes les façons possibles. Malgré les pertes importantes, ces hommes, et nombre de femmes, jeunes et moins jeunes, combattirent avec l'énergie du désespoir afin de défendre leurs maisons, leurs terres et leur pays.¹⁴⁹¹ De cette campagne sans merci, le brigadier général George Townshend relata : « Je n'ai jamais servi dans une campagne aussi désagréable que celle-ci. Nos opérations sont réduites à des scènes d'embuscades, de cruauté et de dévastation. C'est la guerre dans sa pire forme. ».¹⁴⁹²

Avec cette politique de terreur, Wolfe espérait obliger l'armée de Montcalm à sortir de ses retranchements pour livrer bataille. Dans un tel affrontement, il était convaincu que la supériorité de ses régiments lui assurerait la victoire, mais Montcalm refusa d'abandonner ses positions. Réalistement, tout ce que les forces françaises avaient à faire était de tenir bon encore quelques semaines, de sorte qu'à la fin de l'été, les Britanniques soient forcés de se retirer et de redescendre le fleuve pour échapper à ses glaces hivernales.¹⁴⁹³

À chaque tournant depuis le début du siège, Wolfe avait été frustré. Le bombardement de Québec n'avait permis aucune percée, les lignes de ravitaillement entre Québec et Trois-Rivières n'étaient toujours pas coupées, sa propre santé et son autorité étaient affaiblies, ses troupes souffraient de dysenterie alors que l'amiral Saunders redoutait l'arrivée de l'automne en raison des dangers qu'elles couraient sur le fleuve. Bien que ravagée par près de 16 000 boulets et bombes, Québec n'avait toujours pas capitulé tandis que le drapeau français flottait fièrement sur ses remparts.

Sous pression et disposant de peu de temps avant de devoir lever le siège, Wolfe accepta la proposition de son brigadier de tenter un débarquement en amont de la ville fortifiée. De cette manière, Montcalm se verrait forcé de livrer bataille afin de protéger la ligne de communication avec Montréal. Wolfe accepta le plan proposé en y effectuant un changement déterminant. Plutôt que de se positionner à cheval sur la route de Montréal, il jeta son dévolu sur l'Anse au Foulon, au pied d'une falaise d'une hauteur de 175 pieds, située à quelque deux kilomètres des remparts de la ville. Il s'agissait là d'un pari risqué, avant de devoir admettre son échec et

¹⁴⁹⁰ Hélène Quimper, « Les batailles de Québec », dans Bertrand Fonck, Laurent Veyssière (dir.), *La guerre de Sept Ans en Nouvelle-France*, Québec, Septentrion, 2012, p. 209.

¹⁴⁹¹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 180.

¹⁴⁹² Hélène Quimper, « Les batailles de Québec », p. 209.

¹⁴⁹³ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 180.

rentrer en Angleterre avec ses troupes restantes. Pour sa part, Montcalm était convaincu que Wolfe attaquerait en aval de la ville ou contre son centre.¹⁴⁹⁴

La bataille des Plaines d'Abraham

Dans la nuit du débarquement, le destin offrit un coup de pouce inespéré aux Britanniques. Alors que leurs barges s'approchaient de la rive, les Français attendaient incessamment un convoi de provisions devant provenir de l'amont du fleuve. Dans une méprise totale, il appert que les envahisseurs furent confondus avec ces ravitaillements et passèrent sans souci devant les sentinelles françaises.

Le matin du 13 septembre, dans le camp français, la surprise fut totale. D'ailleurs, depuis le début du mois, les dirigeants avaient quelque peu baissé leurs gardes devant des Britanniques qui leur semblaient hésitants et bientôt contraints de retraiter.¹⁴⁹⁵ Avant même que Montcalm ne s'en rende compte, 4 500 manteaux rouges s'étaient stationnés sur les Plaines d'Abraham. Sans attendre que le colonel de Bougainville ne puisse s'amener en renfort avec 3 000 réguliers postés à Cap-Rouge, situé à moins d'une quinzaine de kilomètres de là, Montcalm se précipita vers le champ de bataille avec 4 500 de ses hommes, moins de la moitié des forces totales à sa disposition, et les rassembla de l'autre côté de la plaine. Pour combattre à la manière européenne, en rangées hiérarchisées sur un immense champ de bataille, ses troupes ne possédaient ni la discipline de leurs ennemis, ni l'entraînement auquel ces derniers avaient eu droit. De plus, pour gonfler ses rangs, le général français avait recruté des Canadiens, qui n'avaient jamais appris à combattre dans ces conditions, de même que des déserteurs britanniques. Vers dix heures, il donna l'ordre hasardeux d'attaquer.¹⁴⁹⁶

Les troupes françaises se mirent en branle, mais leurs lignes se brisèrent rapidement. À quelques pas de l'ennemi, les soldats de la deuxième ligne tirèrent sans en avoir reçu la directive. Le troisième rang fit de même, suivi du premier. Devant ce désordre, les soldats britanniques demeurèrent impassibles, attendant l'ordre de tirer, qui ne vint que lorsque l'ennemi se retrouva à une distance d'une quarantaine de verges. Au moment opportun, la salve britannique éclata. Celle-ci fut dévastatrice. La première ligne de l'armée française tomba. Une riposte se fit entendre, mais les soldats britanniques s'avancèrent de quelques pas et y allèrent d'une deuxième salve.¹⁴⁹⁷ Les soldats français et canadiens qui étaient encore debout, perdus au milieu d'un nuage de fumée opaque, brisèrent leur rang et s'enfuirent avec l'énergie du désespoir vers la ville. À leurs trousses, une horde de manteaux rouges les pourchassèrent.¹⁴⁹⁸ Ce fut alors les miliciens canadiens et les guerriers amérindiens qui permirent le repli des survivants, certes dans la

¹⁴⁹⁴ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 181.

¹⁴⁹⁵ H. Quimper, « Les batailles de Québec », pp. 212-213.

¹⁴⁹⁶ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 181-182.

¹⁴⁹⁷ H. Quimper, « Les batailles de Québec », pp. 213-214.

¹⁴⁹⁸ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 181-182.

confusion mais au moins en vie. Fidèles à leur tactique de guérilla, embusqués dans les bois en périphérie des plaines, ces habiles tireurs retardèrent par un feu précis et nourri les troupes britanniques et en particulier les terribles *highlanders* écossais, dont le pied léger et agile suscitait l'admiration même des guerriers autochtones. Le temps venu, les combattants canadiens et les alliés amérindiens prirent la fuite à leur tour.¹⁴⁹⁹

En moins d'une demi-heure, la victoire anglaise était acquise. La majeure partie du bilan anglais de 658 décès fut attribuable aux escarmouches survenues, avant et après l'engagement principal, contre les forces canado-amérindiennes qui faisaient la guerre à leur façon, c'est-à-dire à couvert. Les Français subirent la perte de 44 officiers et environ 600 hommes. Parmi les morts se trouvaient Montcalm et Wolfe. Le fait que les deux généraux aient été tués lors de cet affrontement atteste certainement de la qualité douteuse des tactiques qu'ils avaient employées.

Les Britanniques avaient remporté la première bataille des Plaines d'Abraham, mais ils n'étaient pas au bout de leurs peines. Les Français détenaient toujours Québec et Vaudreuil avait réussi à faire passer la majorité de ses hommes vers l'ouest pour aller rejoindre ceux de Bougainville, stationnés à Cap-Rouge, en contournant la position de l'armée anglaise. Ce mouvement de troupes aurait d'ailleurs été impossible advenant que Wolfe ait fait débarquer ses effectifs là où son brigadier le lui avait initialement conseillé.¹⁵⁰⁰ Le mandat de garder la citadelle fut confié à Jean-Baptiste de Ramezay, dont les ordres étaient de tenir position jusqu'à ce que les réserves de nourriture soient épuisées. Le lendemain, 14 septembre, Ramezay passa ses troupes en revue et constata qu'il disposait d'environ 2 200 défenseurs, incluant des membres des troupes régulières françaises ou coloniales et des miliciens. Quant aux rations disponibles pour ces hommes et les 4 000 habitants de la ville, elles étaient suffisantes pour tenir au moins huit jours.¹⁵⁰¹

Une capitulation hâtive et troublante

Les Britanniques étaient toujours confinés à l'extérieur des murs de la capitale fortifiée. L'hiver approchait et l'amiral Saunders était anxieux de repartir avec sa flotte le plus rapidement possible avant que le fleuve ne se referme sous les glaces. Dans ces circonstances, tout ce qui avait été acquis dans cette campagne pouvait

¹⁴⁹⁹ Laurent Veyssière, « Combattre avec les Indiens, "les plus redoutables à qui les craint". La guerre à la sauvage, de Champlain à Bougainville », dans Sophie Imbeault, Denis Vaugois et Laurent Veyssière (dir.), *1763. Le traité de Paris bouleverse l'Amérique*, Québec, Septentrion, 2013, p. 82.

¹⁵⁰⁰ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 182.

¹⁵⁰¹ Jean Pariseau, « RAMEZAY, JEAN-BAPTISTE-NICOLAS-ROCH DE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/ramezay_jean_baptiste_nicolas_roch_de_4F.html

encore facilement être perdu. L'armée anglaise devait trouver refuge rapidement à l'intérieur de la ville ou repartir avec l'amiral et sa flotte. Chose certaine, les envahisseurs ne pouvaient pas passer l'hiver dans un camp hivernal aussi vulnérable aux attaques. Conscient de cette impasse et du temps qui commençait à manquer, le brigadier-général Townshend présenta à Ramezay, le 15 septembre, une « Requête des Bourgeois de Québec » l'incitant à capituler selon de généreux termes, incluant l'octroi des « honneurs de la guerre ».¹⁵⁰²

Ce dernier convoqua un conseil de guerre réunissant les principaux officiers de la garnison. Toujours en plein contrôle de la ville et disposant encore de plusieurs jours de réserves alimentaires, 13 des 14 officiers présents proposèrent néanmoins de capituler, à l'exception de Louis-Thomas de Fiedmont, natif de l'île de Cap Breton, qui s'y opposa. Pendant ce temps, l'artillerie de la citadelle continuait de harceler les forces britanniques, exposées sur les plaines, et de leur causer des dommages considérables, de même qu'à leurs navires. Le chevalier de Lévis, revenu précipitamment de Montréal, rencontra Vaudreuil à la rivière Jacques-Cartier, le 17 septembre, et décida de ramener ses troupes à Québec dans l'espoir d'empêcher l'ennemi d'y passer l'hiver. On tenta d'acheminer des vivres vers la ville et Vaudreuil envoya de nouvelles instructions à Ramezay, lui enjoignant de tenir bon jusqu'à l'arrivée de Lévis.¹⁵⁰³ Toutefois, avant même que le commandant et son armée n'atteignent la capitale, de Ramezay avait déjà hissé le drapeau blanc et invité les Britanniques à prendre place à l'intérieur des murs de la ville en ruine, que ces derniers n'ont pas tardé à investir.¹⁵⁰⁴

Désormais à la tête de l'armée française, le chevalier de Lévis fut consterné d'apprendre la reddition de Québec. Arrivé à la hâte, il était parvenu à rallier suffisamment d'hommes pour tenter une contre-attaque, mais il dut se résoudre à se replier. Contrarié, il écrivit : « Cette nouvelle qui rendit inutile tout ce que j'avais fait, m'affligea infiniment. Il est inouï que l'on rende une place, sans qu'elle soit ni attaquée ni investie ». Néanmoins, Lévis demeura déterminé à reprendre la ville et à sauver la colonie. Il retraits vers Montréal et élaboras dès lors sa riposte.¹⁵⁰⁵

La perte de Québec fut un très dur coup pour les Canadiens et la Nouvelle-France. Malgré ce revers, les Britanniques ne tenaient toujours que la ville et sa périphérie, alors que le reste du territoire demeurait toujours aux mains des Français.¹⁵⁰⁶ Quant à la *Royal Navy*, l'amiral Saunders n'osant pas maintenir ses grands vaisseaux sur le fleuve pendant tout un hiver, laissa quelques sloops à Québec et stationna un fort détachement à Halifax, dont l'ordre était de réinvestir le Saint-Laurent dès que possible, au printemps suivant.

¹⁵⁰² W. M. Fowler, *Empires at War*, p. 238.

¹⁵⁰³ J. Pariseau, « RAMEZAY, JEAN-BAPTISTE-NICOLAS-ROCH », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

¹⁵⁰⁴ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 182.

¹⁵⁰⁵ H. Quimper, « Les batailles de Québec », pp. 214-215.

¹⁵⁰⁶ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 182.

Au cours de l'automne, les positions de la marine britannique avaient permis au chevalier de Lévis de faire passer quelques-uns de ses navires devant Québec et d'acheminer une demande de renforts à Versailles. Il exposa ainsi les besoins de la Nouvelle-France, besoins dont l'ampleur était considérable : « Si le roi veut soutenir cette colonie [...] il lui faut envoyer au mois de mai une escadre qui devance celle d'Angleterre et qui nous rend maîtres du fleuve [...] Si le roi ne juge pas devoir nous donner du secours, je dois vous prévenir qu'il ne faut plus compter sur nous à la fin du mois de mai. Nous serons obligés de nous rendre par misère; manquant de tout, il nous restera du courage, sans aucune ressource pour le mettre en usage ».

Ayant retraité à Montréal avec ses troupes pour y passer l'hiver, Lévis était bien conscient qu'à l'été suivant, il subirait un assaut provenant de trois directions : par l'aval du Saint-Laurent depuis Québec; par l'amont depuis le lac Ontario; et par le lac Champlain. Il devait donc agir rapidement et mener sa campagne avant que la neige ne soit complètement fondue et que le Saint-Laurent soit libéré de ses glaces.¹⁵⁰⁷

La revanche des Plaines d'Abraham

Les mois suivants s'avérèrent des plus pénibles pour les forces britanniques. Tout au long de l'hiver, des détachements canadiens tinrent sur le qui-vive la garnison de James Murray, successeur du général Wolfe, la privant de ravitaillements et lançant de sauvages incursions contre les avant-postes britanniques.¹⁵⁰⁸ À ces attaques, à l'isolement et au froid s'ajoutèrent des épidémies de scorbut, de dysenterie et d'autres fièvres, causant la perte du tiers des forces britanniques.¹⁵⁰⁹ Au terme de l'hiver, la garnison de Murray était tombée de 7 500 à 4 000 hommes désormais en état de combattre.¹⁵¹⁰

Dans leurs quartiers de Montréal, Lévis et Vaudreuil se mirent d'accord pour reprendre Québec le plus tôt possible, et ensuite transférer l'armée entière vers les positions défensives du lac Champlain ou du haut Saint-Laurent, selon que l'une ou l'autre serait menacée la première. On espérait, grâce à la rapidité des communications sur les voies fluviales, défaire une à une les armées d'invasion ennemies.¹⁵¹¹ L'hiver 1760 fut alors consacré à dresser les plans pour reprendre Québec, à rassembler les forces et l'équipement nécessaires pour y arriver, tout en espérant une réponse favorable de Versailles à la demande de renforts. Le destin

¹⁵⁰⁷ H. Quimper, « Les batailles de Québec », pp. 215-216.

¹⁵⁰⁸ W. J. Eccles, « LÉVIS, FRANÇOIS DE, duc de LÉVIS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/levis_francois_de_4F.html

¹⁵⁰⁹ W. M. Fowler, *Empires at War*, p. 258.

¹⁵¹⁰ W. J. Eccles, « LÉVIS, FRANÇOIS DE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

¹⁵¹¹ W. J. Eccles, « LÉVIS, FRANÇOIS DE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

de la colonie dépendait donc d'une première réussite à Québec et de l'arrivée de troupes de France.

Le 18 avril 1760, le chevalier de Lévis donna l'ordre à tous les bataillons de se mettre en marche deux jours plus tard, le 20 avril. Dès lors, les troupes s'activèrent à charger les bâtiments de transport et à disposer les frégates devant les escorter. Lorsqu'il quitta Montréal, Lévis dirigeait 3 889 militaires réguliers et quelque 3 000 miliciens et guerriers amérindiens, pour un total de près de 7 000 hommes. Le 26 avril, après une marche extrêmement difficile dans la neige fondante et la boue, ils arrivèrent à Saint-Augustin.¹⁵¹²

Dans la nuit du 26 au 27 avril 1760, Murray reçut la confirmation que l'armée franco-canadienne approchait, escortée de sept navires ayant à bord des provisions et des pièces d'artillerie. Il rassembla aussitôt ses troupes, qui comptaient 3 866 hommes. Le 27 au matin, arrivé dans le secteur de Sainte-Foy, Lévis disposa ses forces. À 10 heures, il ordonna à son armée de se mettre en marche et de traverser, entre autres obstacles, le marais de la Suette. Les Français étaient désormais en possession des bois de Lorette à Sainte-Foy et jusqu'à la proximité des plaines d'Abraham. On informa Murray que deux navires français menaçaient aussi d'un débarquement. Craignant un encerclement, il décida de se replier dans la citadelle, ayant au préalable fait exploser l'église de Sainte-Foy dans laquelle étaient entreposées des provisions et des munitions. Il ordonna également à ses hommes en poste à la pointe de Lévis de brûler leur poste, de saboter les armes, de détruire les provisions et de le rejoindre à la première marée. La bataille était imminente.

À 7 heures, le matin du 28 avril 1760, au lieu de préférer la sécurité qu'offrait l'enceinte des remparts de Québec, Murray décida de livrer bataille. Il sortit de la ville, rassembla son armée sur les Hauteurs d'Abraham et opta pour une formation sur deux rangs, en occupant le plus d'espace possible. Outre ses 3 800 hommes, il disposait de 18 canons et de deux obusiers. La ligne de combat britannique se constitua par conséquent sur les buttes à Neveu, l'emplacement même où Montcalm et Wolfe s'étaient affrontés au mois de septembre précédent. Il s'agissait d'une élévation extrêmement propice à une bataille défensive. Avec ses nombreux canons disposés entre ses bataillons, Murray pouvait espérer infliger un sérieux revers à Lévis si celui-ci avait la témérité d'attaquer.¹⁵¹³ Ce dernier ne répéta pas la faute commise par Montcalm d'attaquer en colonne. Il plaça en ligne ses bataillons, qui comptaient maintenant quelque 5 000 hommes. En raison de l'interprétation erronée des ordres reçus, la brigade de réguliers — nommée de la Reine — et un corps de miliciens, soit plus de 1 400 hommes, allèrent se placer sur le mauvais flanc, se retirant involontairement de l'action. Les forces effectives en présence se retrouvaient donc à peu près égales en nombre.¹⁵¹⁴

¹⁵¹² H. Quimper, « Les batailles de Québec », p. 216-218.

¹⁵¹³ H. Quimper, « Les batailles de Québec », p. 218-219.

¹⁵¹⁴ W. J. Eccles, « LÉVIS, FRANÇOIS DE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

Dans ce deuxième acte des Plaines d'Abraham, celui de la revanche, se présentait une mosaïque dantesque d'acteurs hétéroclites, habillés en loques, exténués, trempés et gelés, couverts de boue, de neige, de sueur et de sang : des hommes prêts à combattre jusqu'à leur dernier souffle, aux allures dignes d'une parade qui aurait pu évoquer les origines du premier carnaval d'hiver de Québec. Ces guerriers, à l'accoutrement grotesque et médiéval, étaient d'un côté des Anglais, des Allemands, des Irlandais, des *highlanders* écossais, des soldats et des *rangers* anglo-américains et quelques Iroquois. Devant eux se dressaient fièrement des Canadiens, des Français, des Acadiens, des Iroquois domiciliés, des Abénakis¹⁵¹⁵, des Hurons, des Algonquins et d'autres alliés amérindiens. S'étaient aussi joints à eux des Irlandais catholiques, des déserteurs écossais, et même 83 soldats à la peau noire. Dans une grande bataille qui s'annonçait sanglante et sans merci, ils allaient s'affronter pour décider du sort de Québec; un ultime moment de vérité dont l'issue pouvait sceller le destin de l'Amérique du Nord.¹⁵¹⁶

En reconnaissance pour observer les déplacements de l'armée britannique, Lévis fut le premier à s'avancer. Subissant aussitôt les tirs de canons et les décharges de mousquets de l'ennemi, il ordonna le déplacement de ses hommes vers l'entrée d'un bois à l'écart pour leur permettre d'attendre que le reste de la troupe soit formé et puisse les protéger. Constatant ce repli de l'avant-garde française, Murray renonça aux avantages naturels de sa position et ordonna à ses troupes de se lancer à ses trousse. Les conditions n'étaient toutefois pas propices à une attaque aussi rapide : « Nos troupes affaiblies se sont retrouvées enfoncées jusqu'aux genoux dans des flaques d'eau et de neige fondante, d'où il était absolument impossible de tirer notre artillerie »,¹⁵¹⁷

À la poursuite de l'ennemi, les hommes de Murray frappèrent un mur. Un officier français, Jean d'Alquier de Servian, ayant décidé de contremander l'ordre de Lévis, mena ses hommes dans une charge à la baïonnette qui arrêta court l'offensive des Britanniques.¹⁵¹⁸ Il s'ensuivit l'un des affrontements à l'arme blanche les plus sanglants de l'histoire; un corps-à-corps terrible, à la baïonnette, à l'épée, au tomahawk et au couteau.¹⁵¹⁹ Dans ce choc sublime de vie et de mort, les réguliers français anéantirent les régiments des *highlanders* écossais et du *Royal American*, pendant que les Canadiens et les Amérindiens se chargeaient des canonnières et des artilleurs ennemis.¹⁵²⁰

¹⁵¹⁵ L. Veyssière, « Combattre avec les Indiens », p. 82.

¹⁵¹⁶ Pierre Lépine, « L'histoire des batailles des Plaines d'Abraham », sur le journal *Le Soleil*, publié le 16 août 2009, consulté le 4 mars 2020, <https://www.lesoleil.com/opinions/point-de-vue/lhistoire-des-batailles-des-plaines-dabraham-4a0e59d6884098976427153b06755166>

¹⁵¹⁷ H. Quimper, « Les batailles de Québec », pp. 219-220.

¹⁵¹⁸ W. J. Eccles, « LÉVIS, FRANÇOIS DE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

¹⁵¹⁹ H. Quimper, « Les batailles de Québec », p. 220.

¹⁵²⁰ P. Lépine, « L'histoire des batailles des Plaines d'Abraham ».

Voyant l'offensive anglaise être matée, Lévis concentra ses troupes sur les flancs britanniques. L'aile gauche des manteaux rouges commença alors à s'effriter et leur ligne de combat se rompit. Afin d'éviter un encerclement complet, Murray ordonna immédiatement une retraite à l'intérieur des murs de la forteresse. Ses troupes avaient été vaincues et sur le champ de bataille, c'était la déroute.¹⁵²¹ On abandonna artillerie, munitions, de même que les morts et les blessés que les alliés amérindiens s'empressèrent de scalper.¹⁵²² Si la brigade de la Reine avait été à son poste de combat, l'armée de Murray aurait certainement été écrasée contre les murs de Québec et complètement détruite. Mais, les choses s'étant passées autrement, les survivants retrouvèrent la sécurité de la ville.¹⁵²³ Un officier français témoigna de ce moment : « Si nos soldats n'avaient pas été harassés par le froid, les fatigues, la neige et la pluie, la faim, surtout, et le grand nombre de leurs tués par l'artillerie ennemie, nous aurions pu par un coup de vigueur pénétrer dans la ville avec les ennemis. Mais n'ayant pu les suivre assez vite, on se contenta de s'emparer des endroits avantageux le plus près de la place ». Les trois heures qu'avait duré la bataille s'avérèrent des plus meurtrières et le bilan des pertes fut considérable des deux côtés : Lévis rapporta 193 tués et 640 blessés alors que Murray dénombrâ 292 soldats tués, 837 blessés et 53 soldats faits prisonniers.¹⁵²⁴

Dans le camp français, le moral était excellent. Lévis entreprit l'érection de batteries sur les hauteurs de Québec. Le 9 mai, avant même qu'elles ne soient opérationnelles, la nouvelle courut qu'un navire remontait le Saint-Laurent. Dans les deux camps, c'était l'attente. Au bout de l'horizon, on aperçut finalement un navire : son pavillon était britannique.

Malgré tout, Lévis demeura confiant de recevoir des renforts et de sauver la colonie. Deux jours plus tard, le 11 mai, les batteries françaises étaient enfin fonctionnelles, mais en raison du peu de poudre disponible, chaque pièce d'artillerie était limitée à 20 tirs par 24 heures. Le 15 mai, trois autres navires britanniques atteignirent Québec. Déconfit, Lévis dut se rendre à l'évidence : « Je crains bien que la France ne nous ait abandonnés [...] Nous avons fait et faisons ce que nous pouvons. Je juge la colonie perdue sans ressource, s'il ne vient du secours ». Le lendemain, les trois navires anglais firent échouer les frégates françaises qui soutenaient le siège. Les espoirs de Lévis furent alors anéantis. Il leva le siège et se replia vers Montréal, abandonnant ses canons les plus lourds ainsi que les équipements d'artillerie qui avaient été pris aux Britanniques le jour de la dernière grande bataille.

¹⁵²¹ H. Quimper, « Les batailles de Québec », p. 220.

¹⁵²² Pierre Lépine, « L'histoire des batailles des Plaines d'Abraham ».

¹⁵²³ W. J. Eccles, « LÉVIS, FRANÇOIS DE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

¹⁵²⁴ H. Quimper, « Les batailles de Québec », p. 220.

La cour de Versailles n'ayant pas été disposée à répondre favorablement à la demande de renforts de Lévis, les secours n'arrivèrent jamais. Le gouvernement français avait bien tenté d'envoyer une petite escadre transportant des provisions, des munitions et 400 soldats, mais elle n'atteignit jamais Québec. Devancée par la marine britannique, les pauvres vaisseaux trouvèrent refuge dans la baie des Chaleurs où ils furent détruits en juillet 1760.¹⁵²⁵

La capitulation du Canada

Trois armées britanniques convergeaient maintenant vers Montréal. Celle, ragaillardie, de Murray remontait le fleuve de Québec, le brigadier William Haviland s'amenait par la rivière Richelieu et le général Jeffery Amherst, à la tête d'une force massive, descendait le fleuve Saint-Laurent en provenance du lac Ontario. Lévis tenait encore à livrer bataille, non pas parce qu'il entretenait l'espoir de défaire ses adversaires ou de sauver la colonie, mais parce qu'il était pour lui inconcevable de se rendre sans offrir de résistance jusqu'au bout. La Nouvelle-France tirait peut-être à sa fin, mais il en allait autrement de sa carrière militaire. Plusieurs Canadiens, cependant avaient d'autres priorités. Ils savaient très bien qu'aucun gain ne pouvait être obtenu en prolongeant l'agonie. À la mi-juin 1760, la nouvelle de la destruction des maigres renforts français envoyés par la couronne parvint à Montréal.¹⁵²⁶

Ce furent des réfugiés acadiens qui apportèrent la dépêche des navires détruits. Celle-ci provoqua la consternation et le désespoir de tous. Le paiement sur les vastes sommes de l'argent papier émis par l'intendant Bigot était suspendu. Cela signifiait que huit mois de salaires versés ne valaient soudainement plus rien. Quant aux Canadiens, bon nombre faisaient face à la menace de perdre tout ce qu'ils possédaient. Avec raison, il était clair pour tous que la couronne française, à l'instar de Montcalm, considérait le Canada comme perdu, et qu'elle avait abandonné sa colonie et ses habitants aux mains de l'ennemi. Déjà en décembre 1759, le ministre des affaires étrangères, le duc de Choiseul, s'était consolé de la perte de la Nouvelle-France en déclarant qu'au moins, elle augmenterait la force des colonies anglo-américaines et attiserait leur désir d'indépendance.

La seule chose qui importait désormais aux Canadiens était de protéger leur famille et leur maison. Plusieurs commencèrent à désertir, malgré les ordres des autorités voulant qu'ils soient tirés et que leur maison soit brûlée. Un nombre important de soldats disparurent également, la plupart étant ceux qui s'étaient mariés dans la colonie. Quant aux officiers, ils rapportèrent que la majorité de leurs hommes étaient résolus à ne pas retourner en France. Néanmoins, les plus téméraires préféraient toujours résister, malgré le fait qu'ils aient à marcher autant qu'une quarantaine de kilomètres en une journée, plusieurs d'entre eux sans bottes.

¹⁵²⁵ H. Quimper, « Les batailles de Québec », pp. 221-222.

¹⁵²⁶ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 182.

Le 7 septembre, Vaudreuil et Lévis ne disposaient plus que de 2 000 combattants. Amherst, qui avait atteint la périphérie de Montréal, était accompagné de 17 000 hommes. Sagement, Vaudreuil refusa d'acquiescer au désir de Lévis de rejeter les termes de reddition d'Amherst, qui refusait d'accorder aux Français les honneurs de la guerre. Indigné par ce qui s'en venait, durant la nuit précédant la capitulation canadienne et l'occupation des Britanniques, Lévis brûla les drapeaux de ses régiments afin de se soustraire à l'humiliation de les leur remettre.¹⁵²⁷ La capitulation fut signée le 8 septembre 1760, dont le quarantième article stipulait textuellement à la demande des Français et des Canadiens : « Les Sauvages ou Indiens alliés de Sa Majesté très chrétienne seront maintenus dans les terres qu'ils habitent, s'ils veulent y rester; ils ne pourront être inquiétés sous quelque prétexte que ce puisse être pour avoir pris les armes et servi Sa Majesté très chrétienne. Ils auront comme les Français, la liberté de religion et conserveront leurs missionnaires. »¹⁵²⁸ Dès le 9 septembre 1760, les soldats anglais s'installèrent à Montréal et s'instaura aussitôt le régime militaire britannique.¹⁵²⁹

Dès la fin du mois de septembre, les officiels français et les troupes de Terre s'embarquèrent à destination de la France. Néanmoins, quelques-uns choisirent de rester. En plus de ceux qui avaient déjà décidé de devenir des citoyens canadiens, peu importe le drapeau qui allait flotter au-dessus de leur tête, après la capitulation, plus de 500 autres glissèrent entre les mains des autorités pour être hébergés chez des habitants. Des 3 700 soldats qui avaient été en service dans les mois précédents, moins de 1 600 regagnèrent La Rochelle. Quant aux membres du clergé, ils demeurèrent sur place par ordre de leurs supérieurs.

Dans les colonies britanniques, la défaite de leurs vieux rivaux provoqua la jubilation. Cependant, il est hautement incertain, malgré leur écrasante supériorité numérique, que les Anglo-Américains auraient pu conquérir le Canada par leurs propres moyens, sans aide extérieure. Finalement, ce furent plutôt les soldats impériaux, la *Royal Navy* et les contribuables britanniques qui eurent raison des forces armées de la Nouvelle-France. Avec une direction moins défaitiste, plus rassembleuse et combattive à la tête du camp français, Québec aurait très bien pu ne pas tomber en 1759, donnant certainement un caractère très différent à la suite des événements. Les faits demeurent toutefois que la colonie était conquise et que les manteaux rouges avaient arraché aux Français le contrôle du sud-ouest des Grands Lacs.

Au cours des mois suivants, les garnisons françaises dans les postes les plus éloignés à l'ouest baissèrent pavillon tour à tour devant les officiers britanniques et coloniaux qui avaient été envoyés pour prendre la relève. À l'ouest du

¹⁵²⁷ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 184.

¹⁵²⁸ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 475.

¹⁵²⁹ J. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, p. 476.

Mississippi, au nord, près de l'Arctique, et jusqu'au nord-ouest, ce fut tout le territoire de la Nouvelle-France qui se trouvait désormais sous contrôle britannique. En Europe et ailleurs dans le monde toutefois, la guerre faisait toujours rage. L'Amérique du Nord n'avait été que l'un des théâtres dans la quête britannique de domination du commerce mondial. Les Premières Nations, quant à elles, réalisèrent rapidement, malheureusement trop tard, que les Français auraient représenté certainement un moindre mal entre les deux empires coloniaux qui s'étaient disputé le contrôle du continent.¹⁵³⁰

La guerre des Canadiens

Pour les Canadiens, la guerre qu'ils venaient de traverser avait été générale. Si l'on s'en tient aux années 1759-1760, le nombre de miliciens varia de 11 000 à 15 000 pour une population de 60 000 à 70 000 personnes. L'historien René Chartrand estime que cela représentait une âme sur quatre, une proportion « titanesque » selon ses mots, puisque, de l'ensemble de cette population, il faut soustraire les femmes et les enfants. On peut donc estimer que tous les hommes disponibles s'étaient mobilisés dans l'effort de guerre, touchant toutes les familles du Canada.

Cette mobilisation générale avait été motivée par les solidarités locales, l'importance de la menace, accentuée par l'exemple récent de la déportation des Acadiens, et l'état d'urgence qui prévalait. En effet, les relations de voisinage et de parenté avaient vraisemblablement constitué un argument bien plus lourd que les ordres émanant des dirigeants. De Ramezay nota d'ailleurs que les Canadiens à Québec étaient loyaux à leur famille avant de l'être au roi et à la colonie et que la plupart des gens mariés et avancés en âge préféraient protéger femmes et enfants plutôt que de se porter à la défense de la ville.¹⁵³¹

L'engagement des miliciens canadiens paraît avoir été sans réserve. Des jeunes de 12 ou 13 ans et des vieillards de 80 ans s'étaient présentés pour participer aux combats. L'ingénieur français Pierre Pouchot avait reconnu la robustesse et l'endurance des Canadiens, mais aussi leur bravoure. Le 13 septembre 1759, par exemple, le gouverneur Vaudreuil voulant reprendre le combat, réussit à rassembler 1 000 à 1 200 miliciens qui retournèrent fusiller sur les hauteurs de Québec tandis les soldats des troupes régulières avaient refusé de le faire. Un témoin dénommé Johnstone précisa qu'ils y avaient défendu le terrain pied par pied et repoussé le bataillon des redoutables *highlanders*. Tout au long de l'hiver 1760 également, beaucoup de petits partis canadiens s'en étaient pris aux positions britanniques. Nul doute, le nombre élevé de morts et de blessés dans les rangs des milices canadiennes lors des deux batailles de Québec, en 1759 et 1760, témoigne de la fermeté de ces engagements personnels.¹⁵³²

¹⁵³⁰ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 184-185.

¹⁵³¹ J. Mathieu et coll., *La guerre des Canadiens*, pp. 20-21.

¹⁵³² J. Mathieu et coll., *La guerre des Canadiens*, p. 23.

Beaucoup de femmes avaient aussi joué un rôle actif durant la guerre. Au premier rang bien sûr, se trouvaient les religieuses de l'Hôpital général de Québec. Quand l'ingénieur Pouchot quitta Montréal en juillet 1759, il raconta avoir vu cinq femmes qui accompagnaient les militaires pour préparer leurs munitions. Enfin, l'historien Gaston Deschênes nous rapporte l'histoire de la jeune Charlotte Ouellet, une jeune femme de La Pocatière qui, à l'âge de 17 ans, prit le fusil pour repousser l'agresseur britannique.¹⁵³³ Les annales ont aussi retenu cet épisode de 400 femmes révoltées descendues dans la rue pour protester contre le rationnement des vivres.¹⁵³⁴

Au cours de cette guerre, on dénombra plus de 800 Canadiens blessés ou tués; 1 000 si l'on ajoute les prisonniers de guerre, touchant une famille sur 15. Le nombre de membres de familles directement affectés (blessés ou tués) fut facilement trois à quatre fois plus élevé (3 750 le nombre de personnes touchées, soit 6 % de la population). Plusieurs dizaines de paroisses sur les deux rives du Saint-Laurent, en amont et en aval de Québec, furent occupées et dévastées. Les Britanniques y brûlèrent et éventrèrent des milliers de maisons et de fermes, déplaçant et affectant du même coup des milliers de personnes. Sur la rive sud en aval de Québec uniquement, quelque 7 200 femmes et enfants durent trouver refuge dans la forêt.¹⁵³⁵ En ces temps de désespoir, l'exemple de femmes qui accouchèrent dans les bois nous est aussi parvenu. On ne peut que s'imaginer les difficultés de la vie quotidienne, de jour comme de nuit, dans des cabanes à l'orée de la forêt, tentant de composer avec les problèmes liés à l'alimentation et aux conditions sanitaires.¹⁵³⁶

Des lendemains douloureux

Pour les Canadiens, les lendemains d'un événement aussi traumatisant furent tout aussi dramatiques. Que réserverait le destin à ces gens, prisonniers, pauvres, expatriés et dans le besoin pour absolument tout? Pertes financières à compenser, choix crucial pour tenter de se recréer un environnement social dans la mère patrie ou de vivre dans une colonie sous domination britannique, obligation de repartir pratiquement à zéro dans la recherche impérative d'un métier et d'un avenir pour sa famille. Pour les Canadiens, cette défaite, qui marqua la fin de leur monde tel qu'ils l'avaient connu, était synonyme de souffrance, de tragédie et de rêves brisés.¹⁵³⁷

Pendant que les officiers, les membres des troupes de la Terre ainsi que l'élite coloniale, incluant Vaudreuil et Bigot, embarquaient sur des navires qui les ramenaient en France, la plupart des Canadiens décidèrent de demeurer sur leurs

¹⁵³³ J. Mathieu et coll., *La guerre des Canadiens*, p. 33.

¹⁵³⁴ J. Mathieu et coll., *La guerre des Canadiens*, p. 32.

¹⁵³⁵ J. Mathieu et coll., *La guerre des Canadiens*, pp. 34-36.

¹⁵³⁶ J. Mathieu et coll., *La guerre des Canadiens*, p. 32.

¹⁵³⁷ J. Mathieu et coll., *La guerre des Canadiens*, pp. 10-11.

terres. Compte tenu de leur nombre, toute déportation à la manière acadienne était impossible, ou même nécessaire. Pour les Britanniques, l'incorporation de ces Canadiens, francophones et catholiques, à leur empire posait toutefois des défis importants. L'exemple des Écossais et des Irlandais conquis pesait toujours dans l'esprit des autorités anglaises. En Irlande, et à un moindre degré en Écosse, la défaite militaire avait été suivie par la confiscation de terres, la discrimination religieuse et l'asservissement politique. Le coût de la répression était élevé. Si l'exemple acadien et celte avait été suivi au Canada, cela aurait certainement résulté en une facture lourde de conséquences. Était également inacceptable pour les dirigeants anglais, l'idée d'accorder au Canada le laisser-faire des administrations précédentes qui avaient encouragé les colonies américaines à affirmer leurs propres prérogatives et à défier l'autorité de la couronne et de son parlement. Tant le roi que ses ministres étaient déterminés à ne pas répéter au Canada les erreurs commises avec les colonies anglo-américaines.

Dans leur objectif d'imposer un régime ferme au Canada, les Anglais bénéficiaient de deux avantages. D'abord, contrairement aux colonies américaines, les Canadiens n'avaient pas l'expérience d'une gouvernance autonome. Dans la colonie française, un gouvernement représentatif ne signifiait pas beaucoup plus que le rassemblement occasionnel de l'élite coloniale afin d'entériner et de mettre en œuvre les décisions des serviteurs du roi. En second lieu, l'attachement qu'avaient pu avoir les Canadiens à la France avait été sévèrement compromis par le comportement arrogant des effectifs que le roi avait envoyés pour aider à la défense de la colonie. Non seulement avaient-ils échoué à la défendre devant l'envahisseur, mais leurs comportements souvent méprisants envers toutes choses ayant un caractère canadien furent des plus aliénants pour la population locale. Ainsi, les Canadiens se souciaient peu de Louis XV et de son administration, et ce qui leur importait plus que tout, était la préservation de leur monde, de leur culture et de leur religion.¹⁵³⁸

Jusqu'à la conclusion de la guerre en Europe, soit au moment de la signature du traité de Paris en 1763 et sa mise en vigueur en août 1764, on divisa la colonie en trois districts – Québec, Trois-Rivières et Montréal – administrativement indépendants l'un de l'autre et placés respectivement sous les ordres de James Murray, de Ralph Burton et de Thomas Gage, chacun relevant personnellement du général Jeffery Amherst, commandant en chef à New York.¹⁵³⁹ Dans les circonstances, Amherst fut relativement clément quant au traitement qu'il réserva aux habitants canadiens, leur assurant la liberté d'exercer leur religion et la protection de leur propriété en conformité avec les protocoles diplomatiques

¹⁵³⁸ W. M. Fowler, *Empires at War*, pp. 270-271.

¹⁵³⁹ G. P. Browne, « MURRAY, JAMES », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 21 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/murray_james_4F.html

européens. Il avait ainsi espoir qu'une telle clémence favoriserait la soumission des Canadiens à titre de sujets de la couronne britannique.¹⁵⁴⁰

De telles considérations ne s'appliquaient toutefois pas aux Premières Nations, exclues dans l'esprit des dirigeants britanniques des conventions normales de moralité et de diplomatie européennes. Amherst était habité de sévères préjugés raciaux qui caractérisaient la pensée européenne depuis les premiers contacts avec les peuples autochtones vers la fin du 15^e siècle. Jusqu'en 1760, lui-même et le surintendant du département des Affaires des Indiens du Nord, William Johnson, n'avaient eu qu'à s'entretenir avec les nations iroquoises. Avec la capitulation du Canada, ces relations diplomatiques s'étendaient aux communautés d'Amérindiens domiciliés de la vallée du Saint-Laurent. Après la chute de Québec en 1759 et la capitulation de Montréal en 1760, les Britanniques conclurent dans le village iroquois de Kahnawake un traité d'alliance avec les communautés autochtones domiciliées dans l'espace seigneurial de la colonie. Ces nations, regroupées dans la Fédération des Sept-Feux, « enterraient » alors la hache de guerre des Français, pour joindre la Chaîne d'alliance dite du Covenant. Celle-ci comportait un engagement à un soutien militaire mutuel; les Amérindiens obtenaient des garanties visant la liberté de religion et la possession de leurs terres en échange de leur reconnaissance du souverain britannique en tant que maître du pays.¹⁵⁴¹

Quant aux nations alliées de l'Ouest, elles s'attendaient à une conservation de cet espace connu comme le « middle ground ». À leurs yeux, elles n'avaient pas été défaites, malgré la capitulation française à Montréal. Si les Britanniques voulaient leur amitié, ils devaient la mériter.

La perspective britannique était fort différente. D'abord, elle ne considérait pas les Premières Nations comme souveraines. De même, la conquête du Canada avait affaibli leur valeur militaire alors que pour l'empire, la guerre s'était déplacée vers le sud, dans les Caraïbes et ailleurs. De plus, la traite des fourrures occupait une place beaucoup moins importante dans l'économie britannique que dans celle des Français et des Canadiens. Finalement, le coût de la guerre avait été si considérable pour le gouvernement anglais, qu'il avait contribué à doubler sa dette nationale. Maintenant que les opérations militaires avaient cessé dans la vallée laurentienne, les autorités britanniques avaient la ferme intention de réduire les coûts de maintien d'une armée d'occupation en Amérique du Nord.¹⁵⁴²

Les Britanniques, et tout particulièrement les colons anglo-américains, désignèrent la guerre menant à leur conquête du continent sous le nom « French

¹⁵⁴⁰ Richard Middleton, *Pontiac's War. It's Causes, Course and Consequences*, New York, Routledge, 2007, p. 17.

¹⁵⁴¹ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », p. 15.

¹⁵⁴² R. Middleton, *Pontiac's War*, p. 19.

and Indian War ». Ils l'avaient qualifiée ainsi parce qu'ils avaient dû affronter une alliance franco-amérindienne, à laquelle virtuellement tous les guerriers s'étaient joints dans cet effort de guerre. La plupart d'entre eux avaient combattu sur les fronts sud du lac Champlain et sud-ouest du haut Saint-Laurent. Pour les Britannique, la défaite française ne signifiait toutefois pas la fin de la guerre puisque les nations des Pays d'en Haut résistaient toujours à leur avancée. L'avertissement que leur servit en 1761 le chef ojibwé Mineweweh à Michilimakinac leur révéla clairement ses intentions et celles des tribus de l'Ouest : « L'Anglais, bien que tu aies conquis le Français, tu ne nous as pas encore conquis! Nous ne sommes pas tes esclaves. Ces lacs, ces forêts, ces montagnes nous ont été laissées par nos ancêtres. C'est là notre héritage et nous ne le céderons à personne. »¹⁵⁴³

La guerre de Pontiac et des nations **de l'Ouest**

Témoins de l'arrivée en force des marchands anglo-américains à l'ouest des montagnes Alleghenies, les Amérindiens comprirent plus que jamais que leur vie ne serait plus la même sous le régime britannique. Les Français avaient été leurs partenaires alors que les Anglais voulaient être leurs maîtres. Ces derniers n'offraient plus de cadeaux aux chefs de clans, comme le voulait la tradition française, et ils ne leur vendaient plus d'alcool. Ils offraient plutôt des marchandises en surenchère qui n'avaient que peu d'utilité pour les communautés. Les traiteurs amérindiens qui arrivaient à Détroit pour échanger leurs fourrures s'indignèrent des nouvelles restrictions et se plaignirent auprès du commandant du fort, le capitaine Donald Campbell. Celui-ci avertit ses supérieurs que « les Français ont une manière différente de les traiter que nous ». Peut-être serait-il plus sage, suggérait-il, de prendre exemple sur leurs traditions pour traiter avec les Amérindiens.¹⁵⁴⁴

Les préoccupations de Campbell furent transmises au surintendant du département des Affaires des Indiens du Nord, William Johnson, qui les communiqua à son tour au général Amherst. L'aversion et le mépris de ce dernier envers les Amérindiens se reflètent amplement dans ses journaux et dans ses correspondances. Dès la fin des hostilités avec la France, il avait commencé à économiser sur les présents destinés aux tribus. Amherst écrit à Johnson qu'il ne croyait pas à « l'achat de la bonne conduite, soit des Indiens, soit de quiconque » ; « quand des hommes de quelque race qu'ils soient se conduisent mal, ils doivent être punis, mais non pas subornés ».¹⁵⁴⁵

¹⁵⁴³ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », pp. 12-14.

¹⁵⁴⁴ W. M. Fowler, *Empires at War*, p. 299.

¹⁵⁴⁵ C. P. Stacey, « AMHERST, JEFFERY, 1er baron AMHERST », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/amherst_jeffery_4F.html

Pour les Amérindiens de l'Ouest qui se lamentaient déjà du départ de leurs alliés français, l'arrogance d'Amherst était angoissante et inexplicable. Dans leurs relations avec eux, les Français et les Canadiens avaient toujours fait preuve de retenue à titre d'invités. Sans égard aux motifs qui pouvaient les animer, les coureurs de bois, les troupes de la Marine et les missionnaires se comportaient toujours comme étant sur des terres amérindiennes de manière « temporaire ». Ainsi, ils faisaient preuve de réserve avant de construire un fort, symbole généralement inquiétant d'une occupation. Quand Amherst annonça son intention d'ériger une fortification à Sandusky, dans le nord de l'Ohio, les Amérindiens s'objectèrent et se plaignirent auprès de Johnson, qui entendit leurs craintes et suggéra à Amherst de reconsidérer sa décision. Ce dernier refusa sèchement et rejeta les objections comme n'ayant aucun poids à ses yeux.¹⁵⁴⁶

Une guerre d'indépendance se foment

Entre 1761 et 1763, des ceintures de guerre, signes d'une invitation de la part d'une nation à se joindre à elle pour partir en guerre, furent produites d'au moins quatre différentes sources : les Senecas et des groupes de Détroit, de Montréal et du pays des Illinois. Ensemble, elles propageaient la croyance répandue qu'Onontio était en route sur les mers pour expulser les Britanniques, réunifier ses « enfants » et restaurer l'alliance franco-amérindienne. Les ceintures provenant de Montréal constituaient apparemment une ultime tentative pour les Canadiens de défendre leur pays. Après la capitulation toutefois, elles continuèrent de circuler et acquirent un sens qui leur était propre alors que les rumeurs d'un retour français s'intensifiaient.¹⁵⁴⁷

Ce rêve existait parallèlement à une autre vision très différente de l'avenir des Pays d'en Haut. Défaits et ignorés des autorités britanniques, plusieurs Amérindiens se tournèrent vers des sources d'inspiration spirituelle pour obtenir du réconfort et revigorer leur résistance. Parmi les prophètes qui se levèrent se trouvait Neolin. À titre de membre de la nation des Delawares (nation des Loups), il appela les Amérindiens à se réformer eux-mêmes et à rejeter l'autorité britannique. Il proclama avec fougue la nécessité d'un retour aux valeurs reconnues avant l'arrivée des Européens et incita ses auditeurs à s'abstenir de tout contact avec eux.¹⁵⁴⁸ Il prêcha la résistance contre « ces chiens vêtus de rouge », initiant ainsi un mouvement de renaissance spirituelle au sein des communautés autochtones.¹⁵⁴⁹ S'adressant d'abord aux membres de sa nation, le message de Neolin se répandit

¹⁵⁴⁶ W. M. Fowler, *Empires at War*, p. 300.

¹⁵⁴⁷ R. White, *The Middle Ground*, p. 276.

¹⁵⁴⁸ Louis Chevette, « PONDIAK », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/pondiac_3F.html

¹⁵⁴⁹ W. M. Fowler, *Empires at War*, p. 300.

parmi les nations algonquiennes des Grands Lacs et de la région de l'Ohio. En septembre 1762, il avait même atteint la nation iroquoise des Onondagas.¹⁵⁵⁰

Un leader se lève

La version la plus politisée du message de Neolin fut présentée aux nations de Détroit par un chef outaouais. Après avoir insisté sur la nécessité d'une réforme morale, l'orateur se concentra sur l'enjeu de la domination européenne en faisant une concession importante : « Je ne vous interdis pas de permettre parmi vous les enfants de votre Père », signifiant ainsi les Français. « Je les aime. Ils me connaissent et prient pour moi ». Le message de Neolin dans la version de Détroit était dirigé, en ces termes, « [contre] ceux qui viennent pour troubler vos terres », signifiant les Britanniques et les colons anglo-américains. « Expulsez-les, faites-leur la guerre. » Cet orateur était Pontiac. Il n'était pas un prophète, mais un guerrier et il s'apprêtait à tenter ce que souhaitait apparemment Neolin : anéantir l'envahisseur britannique.¹⁵⁵¹

Le génie de Pontiac résidait dans son habileté à fusionner ces deux mouvements de fond dans les communautés des Grands Lacs, celui qui souhaitait le retour d'Onontio et celui qui préférait la réforme spirituelle de Neolin — dans une seule idéologie guerrière. Après tout, les deux étaient des hybrides culturels qui s'étaient formés au sein du « middle ground », les deux s'adressaient aux guerriers et aux chefs de guerre et les deux visaient à débarrasser les Britanniques des Pays d'en Haut. En joignant les Amérindiens de Détroit à ceux qui adhéraient au message de Neolin, Pontiac forgea un lien critique avec les Delawares.¹⁵⁵²

On en connaît très peu sur la vie antérieure de cet homme d'exception. Il était probablement âgé d'une quarantaine d'années dans la décennie de 1760 si l'on se fie à sa prétention d'avoir combattu durant la guerre des Renards quelques décennies plus tôt. Il était presque assurément présent lors de la défaite de Braddock en juillet 1755, quand les nations des Grands Lacs composaient le plus important contingent dans l'alliance franco-amérindienne. Deux ans plus tard, il fit un discours à fort Duquesne appelant les Amérindiens à ne pas abandonner leurs alliés français. Cela indique qu'il était un orateur accompli ainsi qu'un guerrier expérimenté, deux qualités essentielles à un chef de guerre.¹⁵⁵³

À l'hiver 1762-1763, les Amérindiens de l'Ouest commencèrent à se préparer sérieusement pour la guerre. Forts de leurs succès militaires passés contre les Britanniques, ils étaient confiants et n'avaient certainement plus rien à perdre.¹⁵⁵⁴ Au printemps 1763, assuré de l'appui de Potéouatamis et de Hurons provenant de

¹⁵⁵⁰ R. Middleton, *Pontiac's War*, p. 63.

¹⁵⁵¹ R. Middleton, *Pontiac's War*, pp. 63-64.

¹⁵⁵² R. White, *The Middle Ground*, p. 284.

¹⁵⁵³ R. Middleton, *Pontiac's War*, p. 65.

¹⁵⁵⁴ R. White, *The Middle Ground*, p. 286.

communautés voisines à la sienne, Pontiac organisa deux conseils secrets dans sa région natale de Détroit. Des Outaouais et des Chippewas étaient aussi présents. Lors du conseil, Pontiac prêcha le message de résistance de Neolin. Il affirma aussi à ses auditeurs que s'ils prenaient les armes, leurs frères canadiens et français reviendraient pour les aider.¹⁵⁵⁵

Ensemble, ils élaborèrent un plan d'attaque. Pontiac et une soixantaine de guerriers allaient proposer la tenue d'un conseil à l'intérieur des murs du fort de Détroit avec son commandant, le major Henry Gladwin, tandis que 300 autres inspecteraient les lieux et les ressources de l'établissement. Des armes telles que des couteaux, des tomahawks et des mousquets tronçonnés seraient dissimulés sous des couvertures et apportées par des femmes outaouaises. Pendant ce temps, les Hurons et les Potéouatamis prendraient position à l'extérieur de façon à pouvoir intercepter tous ceux qui tenteraient de fuir ou de porter secours à la garnison. Le signal de l'attaque serait donné par un cri de guerre de Pontiac, qu'il lancerait au moment de présenter à Gladwin l'envers d'une ceinture de wampum. Les officiers seraient les premiers visés afin de briser rapidement les chaînes de commande à la base de la discipline des troupes britanniques.¹⁵⁵⁶ Au terme du conseil, les guerriers présents repartirent chez eux en propageant le message de guerre et la promesse d'une assistance française.¹⁵⁵⁷

Malheureusement pour les résistants amérindiens, le plan fut trahi par un Outaouais désaffecté qui se présenta au fort anglais durant la nuit précédant l'attaque pour dévoiler à Gladwin ce qui l'attendait. Au matin du 7 mai 1763, le major était prêt.¹⁵⁵⁸ Quand Pontiac et les Outaouais se présentèrent dans le fort, ils constatèrent immédiatement que le commandant avait déployé ses troupes et que les magasins étaient fermés. Partout, des manteaux rouges armés se tenaient debout, prêts au combat. Après de courtes discussions, Pontiac abandonna le plan et mena ses hommes hors du fort. Dans les deux jours suivants, Pontiac tenta de convoquer à nouveau Gladwin, mais celui-ci refusa de les recevoir tous ensemble. Incapable de prendre le fort à partir de l'intérieur, le chef décida, le 9 mai, de passer à l'action en attaquant les effectifs britanniques autour du fort. C'est ainsi que commença le siège de Détroit.¹⁵⁵⁹

L'empire tremble à nouveau

La nouvelle des événements de Détroit se propagea rapidement à l'échelle du bassin des Grands Lacs et d'autres tribus se joignirent au soulèvement. Comme une traînée de poudre, les ceintures de guerre transportées par des coureurs en provenance de Détroit déclenchèrent des attaques là où elles étaient reçues. Les

¹⁵⁵⁵ W. M. Fowler, *Empires at War*, p. 301.

¹⁵⁵⁶ R. Middleton, *Pontiac's War*, p. 68.

¹⁵⁵⁷ W. M. Fowler, *Empires at War*, p. 301.

¹⁵⁵⁸ R. Middleton, *Pontiac's War*, p. 68.

¹⁵⁵⁹ W. M. Fowler, *Empires at War*, p. 301.

Delawares et les Chaouanons envoyèrent une ceinture à l'est de Pittsburgh auprès des Senecas de Niagara qui se joignirent à la révolte algonquienne.¹⁵⁶⁰ Une bande de Hurons et d'Outaouais surprisent et capturèrent la garnison stationnée à Sandusky. En mai 1763, une flotte de renfort d'une dizaine de bateaux britanniques fut embusquée à la pointe ouest du lac Érié. Dans la région supérieure des Grands Lacs, le fort Michilimakinac tomba aux mains des alliés par une ruse classique. Un matin, des guerriers chippewas, qui pratiquaient la crosse chaque jour, lancèrent leur balle à l'intérieur de la palissade. Prétendant vouloir la récupérer, les joueurs entrèrent en courant. Les spectateurs amérindiens, pour la plupart des femmes, suivirent les hommes à l'intérieur. Une fois rendues, les femmes sortirent des armes dissimulées sous leurs vêtements et les passèrent aux guerriers. En quelques minutes, ils anéantirent la garnison britannique.

Dans la région de l'Ohio, les anciens postes français de Venango et Le Boeuf capitulèrent. Le fort Saint-Joseph, situé dans la partie sud du lac Michigan, et le fort Presqu'île sur le lac Érié tombèrent aussi aux mains des alliés amérindiens. Tout au long du printemps et de l'été 1763, les tribus répondirent par l'affirmative aux ceintures de guerre qui leur étaient envoyées et terrassèrent les Britanniques. Tous les postes dans l'Ouest capitulèrent, à l'exception des forts Niagara, Pitt et celui de Détroit. À l'échelle des régions frontalières, les colons et les marchands anglo-américains n'eurent d'autres choix que de s'enfuir pour échapper aux attaques.¹⁵⁶¹

Pendant que Pontiac tentait de percer les défenses du fort de Détroit, une grande partie des nations de l'est de l'Amérique du Nord l'avait joint dans sa lutte pour préserver leur liberté et la souveraineté de leurs terres. Pontiac avait lancé ses attaques dans un cadre plus large visant à repousser les Britanniques à l'est des montagnes Allegheny, tel que l'avait proposé un plan seneca en 1761. Pour cette raison, il avait envoyé des émissaires au loin, avant et après le déclenchement des hostilités, pour s'assurer que tous puissent contribuer à l'effort de guerre.¹⁵⁶²

Pendant ce temps, Pontiac tenta d'obtenir l'appui des habitants canadiens à Détroit. Le 25 mai 1763, il rencontra une délégation d'une quinzaine d'habitants qui lui demandaient de ne pas faire leur faire de mal dans le cours de ce conflit. Il leur répondit en évoquant le rôle qu'il avait joué durant les guerres contre les Renards : « Je suis le même Pontiac français qui vous a aidés il y a 17 ans. Je suis Français et je veux mourir Français. » Il ne leur demanda pas de combattre avec eux, mais seulement de leur fournir des provisions et d'accepter « que leurs femmes aient la permission de cultiver [leur] maïs dans [leurs] champs et [leurs] terres en jachère. » En raison des hostilités, les Amérindiens avaient été incapables de labourer leurs terres en vue de les cultiver. Pontiac était bien au fait des

¹⁵⁶⁰ R. White, *The Middle Ground*, p. 287.

¹⁵⁶¹ W. M. Fowler, *Empires at War*, p. 302.

¹⁵⁶² R. Middleton, *Pontiac's War*, p. 83.

conséquences tragiques à subir si, à l'arrivée de l'hiver, le fort de Détroit était toujours entre les mains des Britanniques alors qu'aucune culture n'aurait été plantée par les siens. Cet appel à une assistance agricole fut honoré par les Canadiens qui acceptèrent de labourer les champs des Amérindiens et de planter leur maïs.¹⁵⁶³ De plus, Zacharie Chiquet (Cicotte) et possiblement quelque 300 jeunes Canadiens consentirent à combattre aux côtés de Pontiac. Simultanément, il est vrai, les Britanniques levèrent une compagnie de Canadiens de la vallée du Saint-Laurent qu'ils joignirent à leurs troupes dans les Grands Lacs.¹⁵⁶⁴

La signature du traité de Paris (1763)

Il fallut attendre jusqu'au 10 février 1763 avant que le conflit en Europe n'arrive à terme avec la signature du traité de Paris par la France, l'Angleterre et l'Espagne. Cette paix stipulait que tout le Canada et toutes les revendications françaises à l'est du Mississippi étaient cédées à l'Angleterre, à l'exception de la Nouvelle-Orléans. La France conservait ses droits de pêche à la morue dans les Grands Bancs au large de Terre-Neuve ainsi que les deux petites îles de Saint-Pierre et Miquelon situées sur sa côte sud en guise de bases commerciales. Louisbourg, sa fortification militaire ayant été détruite en 1760 sous les ordres de William Pitt, demeurait britannique.¹⁵⁶⁵

Le 14 juillet 1763, le roi d'Angleterre George III édicta une proclamation qui divisa l'ensemble du territoire britannique en trois zones selon le mode de propriété : les colonies américaines des rives de l'Atlantique fondées sur la propriété privée, la « Province of Quebec » découpée sur le périmètre de l'espace seigneurial de la vallée laurentienne ainsi que le territoire situé entre les Appalaches et le Mississippi, correspondant aux possessions collectives des Premières Nations. Ces deux dernières zones étaient conçues comme des réserves, l'une pour les Canadiens, l'autre pour les Amérindiens, appelés à plus long terme à céder leurs terres aux colons américains.¹⁵⁶⁶

Les instructions furent envoyées à tous les gouverneurs coloniaux du continent, leur interdisant de s'établir à l'ouest des montagnes des Appalaches, du nord au sud. Trois mois plus tard, ces instructions étaient incorporées à ce qui allait devenir la Proclamation Royale de 1763. Cet édit visait à réduire les frictions avec les Premières Nations de ces territoires récemment acquis de la France. En réalité toutefois, il n'apaisa pas les Amérindiens et servit à frustrer davantage les colons anglo-américains qui convoitaient ces régions. Les forts britanniques y seraient maintenus et des marchands de passage seraient admis, mais tout autre établissement permanent serait interdit. Les autorités britanniques ne se

¹⁵⁶³ R. Middleton, *Pontiac's War*, p. 75.

¹⁵⁶⁴ Louis Chevrete, « PONTIAC », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

¹⁵⁶⁵ W. R. Borneman, *The French and Indian War*, p. 257.

¹⁵⁶⁶ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », p. 16.

contentèrent pas seulement de fortifier les anciens postes français comme celui de Détroit, ils en bâtirent de nouveaux. Dans le regard des Amérindiens, le plus alarmant était la croissance rapide d'une communauté coloniale permanente à l'ombre du fort Pitt. Pour eux, quelque chose devait être fait et vite.¹⁵⁶⁷

La cession du Canada tout entier à l'Angleterre, tel que stipulé par le traité de Paris, fut une surprise tragique autant pour les Amérindiens que pour plusieurs traiteurs et habitants canadiens des Pays d'en Haut. Ces derniers ne pouvaient croire qu'ils avaient été abandonnés complètement de la sorte par la mère patrie. Ils firent parvenir des plans aux autorités françaises afin d'exciter des révoltes pour reconquérir le Canada ainsi que pour soutenir les Amérindiens dans leur résistance aux manteaux rouges. Malheureusement, ces mémoires demeurèrent lettre morte. Les guerriers algonquiens et les habitants canadiens trouvaient par contre, dans leur désespoir, un véhicule qui les mènerait au moins vers une unité partielle. Ils partageaient encore l'espoir que la guerre pourrait chasser les Britanniques de la région et favoriser le retour des Français. Des habitants et des traiteurs affirmèrent aux Amérindiens, et purent eux-mêmes y croire, que des flottes de la France avaient repris la mer et qu'Onontio reviendrait.¹⁵⁶⁸

Le crime de guerre du général Amherst

De son côté, Amherst avait été pris de court par la révolte de Pontiac. Plusieurs de ses régiments étaient toujours dans les Caraïbes et à Cuba, attendant d'être redéployés, tandis que d'autres, qui étaient de retour en Amérique du Nord, se remettaient de leurs blessures de guerre et des maladies tropicales contractées. De plus, il fallait prévoir un délai considérable pour faire marcher ses troupes vers l'ouest. Pendant ce temps, le soulèvement initié par Pontiac prenait de l'ampleur alors que les positions de l'empire s'effondraient une à une sous les attaques répétées des alliés. Néanmoins, Pontiac savait pertinemment que le temps ne jouait pas en sa faveur. Plus les forts de Niagara, de Détroit et de Pitt résistaient longtemps, plus grandes étaient les chances de voir Amherst répliquer avec une contre-attaque musclée.¹⁵⁶⁹

Excédé par les victoires amérindiennes contre ses troupes, Amherst imagina un plan diabolique. Il s'adressa au colonel Henry Bouquet, commandant d'une armée de renfort qui marchait vers le fort Pitt : « Ne pourrions-nous pas tenter de répandre le virus de la petite vérole parmi les tribus rebelles? Il faut en cette occasion user de tous les moyens pour les réduire. » Le colonel Bouquet accueillit favorablement cette suggestion en proposant de répandre le virus mortel par le biais de couvertures infectées qu'il allait trouver le moyen de faire parvenir aux Amérindiens. Il proposa aussi de les chasser avec des chiens, comme le faisaient

¹⁵⁶⁷ W. R. Borneman, *The French and Indian War*, pp. 261-262.

¹⁵⁶⁸ R. White, *The Middle Ground*, pp. 278-279.

¹⁵⁶⁹ W. M. Fowler, *Empires at War*, p. 302.

jadis les Espagnols. Amherst lui répondit : « Vous ferez bien de la répandre ainsi et d'user de tous les autres procédés capables d'exterminer cette race abominable. »¹⁵⁷⁰

Ce plan démontrait clairement jusqu'où les Britanniques étaient prêts à aller pour détruire des ennemis qu'ils considéraient comme des païens non civilisés. Répandre la petite vérole, assassiner des prisonniers, abattre les femmes et les enfants, voilà les stratégies qui composaient le plan que s'était donné Amherst pour rétablir l'ordre sur la frontière de l'Ouest. Dans le cas de la petite vérole, le général n'eut pas à s'en faire, ses hommes l'avaient déjà devancé. Quand un groupe de chefs delawares arriva au fort Pitt pour parlementer en juin 1763, le commandant du fort, le capitaine Simeon Ecuyer, un mercenaire suisse, invita ses visiteurs à entrer. Ils discutèrent et, à titre de cadeau de départ, on leur offrit deux couvertures ainsi qu'un mouchoir en tissu obtenus dans les locaux de l'hôpital infectés du virus. Le capitaine William Trent, l'homme qui avait fourni les « cadeaux », affirma : « J'espère que cela aura l'effet désiré. » Funestement, son souhait fut exaucé.¹⁵⁷¹

Bushy Run, le Trou du Diable et la levée du siège de Détroit

Pendant ce temps, Bouquet rassembla ses troupes et marcha vers le fort Ligonier. À cet endroit, il abandonna ses wagons et ravitaillements et repartit avec plus de 400 chevaux chargés de sacs de farine destinés aux troupes britanniques assiégées au fort Pitt. Trois jours plus tard, le 5 août 1763, à une trentaine de kilomètres à l'est du fort, en un lieu appelé Bushy Run, ses éclaireurs furent surpris par une importante force de Delawares, de Chouanons, de Mingos et de Hurons qui leur avaient tendu une embuscade. La bataille dura toute la nuit. Les hommes de Bouquet prirent position sur le haut d'une colline et fortifièrent leur emplacement avec les sacs de farine.¹⁵⁷² Le matin suivant, les attaques se poursuivirent avec encore plus d'intensité. Bouquet ordonna à ses compagnies d'infanterie légère de se replier de leurs positions qui complétaient le périmètre des lignes de défense britanniques. Croyant à une retraite, les guerriers amérindiens les pourchassèrent par la brèche laissée vacante. Ils furent alors surpris par une contre-attaque féroce à la baïonnette. Pris de court, ils décidèrent de battre en retraite, à leur tour poursuivis par les manteaux rouges. Parmi les morts laissés derrière, se trouvait le chef delaware Tesekumme, qui avait été leur principal négociateur. Cinq jours plus tard, amochés, mais sans opposition, Bouquet et ses hommes atteignirent le fort Pitt. La puissance amérindienne était loin d'être défaite, mais le fort Pitt allait demeurer entre les mains des Britanniques au moins pour l'hiver suivant.¹⁵⁷³

¹⁵⁷⁰ R. Middleton, *Pontiac's War*, p. 110.

¹⁵⁷¹ W. M. Fowler, *Empires at War*, p. 303.

¹⁵⁷² W. M. Fowler, *Empires at War*, pp. 303-304.

¹⁵⁷³ W. R. Borneman, *The French and Indian War*, p. 271.

Pour ces derniers, la victoire fut rapidement suivie par une défaite cinglante. Le 14 septembre 1763, alors qu'un convoi de ravitaillements à destination du fort Niagara se déplaçait le long de la rivière du même nom sur un chemin escarpé dominant ses spectaculaires gorges, son avant-garde fut attaquée par 300 guerriers senecas, outaouais et ojibwés dissimulés sous la végétation. Disposés en une file étroite, les soldats se trouvèrent exposés aux salves de tirs amérindiens et tentèrent de fuir en dégringolant, malgré eux, la falaise. Plusieurs d'entre eux chutèrent vers leur mort ou se coincèrent dans les branches des arbres, où ils furent scalpés pendant qu'ils tentaient de se libérer. En quelques minutes, les forces britanniques avaient été anéanties. Plusieurs soldats réussirent à atteindre la rivière au fond de la gorge, mais la plupart furent emportés par ses flots puissants et se noyèrent. Seule une poignée de manteaux rouges survécurent à l'embuscade et purent regagner leur camp. On dénombra les pertes britanniques à plus d'une centaine d'hommes, alors qu'un seul guerrier seneca avait été blessé.¹⁵⁷⁴ Cette bataille, la plus sanglante de la guerre, est aujourd'hui appelée comme le « massacre du Trou du Diable ».

Plus au nord, Pontiac poursuivit ses charges contre le fort de Détroit. Sa coalition pantribale était toutefois fragile et il devint de plus en plus évident que le fort ne tomberait pas de sitôt. Des chefs tentèrent de négocier des ententes avec les officiers britanniques, mais sans succès, ils décidèrent de s'en retourner chez eux. Pontiac fit tout son possible pour rallier ses troupes, mais le soir du 29 octobre 1763, il fut informé d'une nouvelle dévastatrice : un messager venu du fort de Chartres confirma la signature du traité de paix franco-anglais et présenta à Pontiac des lettres de son commandant, le major Pierre Joseph Neyon de Villiers, invitant les Amérindiens à enterrer la hache de guerre. Aux habitants canadiens, il conseillait de se soumettre aux Britanniques ou de se retirer sur le territoire à l'ouest du Mississippi. Ayant perdu plusieurs de ses alliés rentrés chez eux et se voyant abandonné par la France, Pontiac écrivit à Gladwin le 31 octobre, l'informant de son ouverture à conclure un accord de paix.¹⁵⁷⁵ Ce dernier lui répondit qu'il n'était pas prêt à négocier avec lui, attendant les instructions du général Amherst. Devant le refus de Gladwin de lui parler, le chef outaouais fut contraint de lever le siège.¹⁵⁷⁶

La résistance se poursuit

À l'hiver 1764, Pontiac retourna à son campement de la rivière Miami, accompagné de plusieurs familles outaouaises. Il disposait encore d'un total de quelque 600 guerriers wabash, outaouais et ojibwés. Des Canadiens qui avaient combattu avec lui et qui avaient fui Détroit le rejoignirent.¹⁵⁷⁷ À la suite de l'échec du siège de

¹⁵⁷⁴ R. Middleton, *Pontiac's War*, pp. 119-120.

¹⁵⁷⁵ Louis Chevette, « PONDIAIC », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

¹⁵⁷⁶ W. M. Fowler, *Empires at War*, p. 305.

¹⁵⁷⁷ Louis Chevette, « PONDIAIC », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

Détroit, Pontiac avait perdu de son pouvoir d'influence auprès des communautés autochtones de la région, mais il en avait gagné ailleurs. Étant donné que la lutte dans les Pays d'en Haut ne se faisait pas sur des bases tribales ou locales, la défaite de Détroit n'était pas définitive.¹⁵⁷⁸ Alors que l'hiver faisait place au printemps, il était manifeste que les nations des Grands Lacs n'avaient toujours pas abandonné la lutte. Selon un rapport britannique, des Outaouais de Grande Rivière planifiaient d'ailleurs de répéter le même stratagème que Pontiac avait tenté l'année précédente dans le but d'assiéger à nouveau le fort de Détroit.¹⁵⁷⁹ Aussi, avec les Mingos, les Wyandots, les Delawares et les Chouanons qui projetaient d'attaquer le fort Pitt, rien n'était encore perdu dans la perspective autochtone.¹⁵⁸⁰

Pontiac se remit en marche au printemps de 1764. En mars, il rendit visite aux Illinois dont il attisa les sentiments guerriers. Il se dirigea ensuite vers le sud pour rencontrer, en avril, le commandant français de Villiers. La visite s'avéra inutile, parce que le Français s'apprêtait à déménager ses effectifs à la Nouvelle-Orléans — sa guerre était belle et bien terminée.¹⁵⁸¹ De Villiers déclara ne plus vouloir se battre, puisque dans ses mots, Anglais et Français étaient devenus frères et vivaient en paix. Pontiac retourna alors auprès des Illinois.¹⁵⁸²

Au mois de juillet 1764, le chef de guerre bénéficiait toujours de leur appui et de celui des Wabash. Il pouvait aussi compter sur des d'alliés sûrs parmi les Canadiens. En 1764, plusieurs habitants de Détroit affichèrent leur désir de faire la paix avec les Britanniques. D'autres, par contre, se joignirent aux habitants du pays des Illinois, ceux de Vincennes, et à de nombreux marchands canadiens dans la poursuite de la résistance. Ces hommes et ces femmes s'imposèrent comme une force quasi indépendante du contrôle des commandants français au fort Chartres. Les traiteurs canadiens nourrissaient les espoirs des Algonquiens d'assister au retour d'Onontio et les fournissaient en poudre, en munitions et en marchandises de toutes sortes. Leur but avoué était de bloquer l'occupation britannique du pays des Illinois et des Wabash et d'en faire, de facto, des îlots de communautés franco-algonquiennes au milieu de l'empire britannique. Pontiac lui-même, à titre d'agent de cette « cause commune », continua à définir sa campagne comme une entreprise conjointe des Canadiens et des Algonquiens. En 1764 et 1765, il parcourut en tous sens les Pays d'en Haut afin de cimenter l'engagement des villages wabash et illinois à résister à l'occupation anglaise.¹⁵⁸³

Refusant de baisser les bras, Pontiac continua d'attiser la détermination à l'effort de guerre, en compagnie de quelques habitants canadiens et d'un chef chaouanon, Charlot Kaské. Sans succès, ils auraient cherché à unifier en confédération les

¹⁵⁷⁸ R. White, *The Middle Ground*, pp. 295-296.

¹⁵⁷⁹ R. Middleton, *Pontiac's War*, p. 145.

¹⁵⁸⁰ R. White, *The Middle Ground*, p. 148.

¹⁵⁸¹ W. M. Fowler, *Empires at War*, p. 305.

¹⁵⁸² Louis Chevrete, « PONTIAC », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

¹⁵⁸³ R. White, *The Middle Ground*, pp. 296-297.

Premières Nations du nord et du sud. Ils en appelèrent à nouveau aux autorités françaises de la Nouvelle-Orléans en décembre 1764 et en février 1765, mais ils n'obtinrent aucune aide. Néanmoins, les Illinois ne déposèrent pas les armes et Pontiac continua de les encourager dans la défense de leur souveraineté territoriale contre les Anglais.¹⁵⁸⁴

Les voies de la diplomatie et de la guerre

La défiance affichée par Pontiac et ses alliés alarma Thomas Gage, qui avait succédé à Amherst à titre de commandant en chef des forces armées anglaises depuis que ce dernier était rentré en Angleterre à la mi-novembre 1763. Déterminé à écraser les forces amérindiennes une fois pour toutes, Gage avait désigné au printemps John Bradstreet et Henry Bouquet pour réaliser cette mission. Le premier allait reprendre le contrôle des Grands Lacs à partir du fort Niagara et le second marcherait du fort Pitt pour attaquer les Delawares et les villages chouanons à l'ouest.¹⁵⁸⁵

Aussi, Gage autorisa William Johnson à ouvrir un front diplomatique pour proposer aux Amérindiens « d'enterrer la hache de guerre ».¹⁵⁸⁶ Durant les mois de juillet et d'août 1764, Johnson négocia un traité de paix à fort Niagara avec près de 2 000 Amérindiens, essentiellement des Iroquois. La plupart étaient restés à l'écart du conflit, à l'exception des Senecas de la vallée de la Genesee. Fort de ses talents d'orateur, Johnson réussit à les persuader de revenir au sein de l'alliance de la Chaîne du Covenant.

Sur le front militaire, après de longs préparatifs, Bradstreet put enfin quitter Niagara en direction de Détroit, le 6 août 1764, avec environ 1 200 soldats et quelque 300 Amérindiens recrutés par Johnson. Bradstreet considérait qu'il n'avait pas assez d'hommes pour soumettre tous les Amérindiens par la force, ce qui lui fit croire que sa mission comportait aussi des tentatives de pacification diplomatique.¹⁵⁸⁷

Le 12 août, une tempête l'obligea à s'arrêter dans une petite baie située à quelques kilomètres du fort Presqu'île. À cet endroit, une délégation d'Amérindiens de la vallée de l'Ohio, composée de Chouanons, de Delawares, de Hurons-Wyandots et de Mingos vint à sa rencontre. Ils tentèrent d'assurer Bradstreet de leur désir sincère de paix. Même s'il ne détenait pas l'autorité officielle, ce dernier décida de

¹⁵⁸⁴ Louis Chevrete, « PONTIAC », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

¹⁵⁸⁵ R. Middleton, *Pontiac's War*, p. 148.

¹⁵⁸⁶ « Rébellion de Pontiac », dans *Wikipédia*, consulté le 2 mars 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Rébellion_de_Pontiac#cite_note-78

¹⁵⁸⁷ W. G. Godfrey, « BRADSTREET, JOHN », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/bradstreet_john_4F.html

négocier avec la délégation et de signer un traité de paix avec elle plutôt qu'une simple trêve.¹⁵⁸⁸

En apprenant la nouvelle, Gage et Johnson furent choqués. Le premier dénonça le traité, car il croyait que Bradstreet avait été trompé en arrêtant son offensive militaire. Il avait peut-être raison car les Amérindiens ne livrèrent pas les prisonniers comme convenu lors d'une seconde rencontre avec Bradstreet en septembre, tandis que certains Chouanons essayaient toujours d'obtenir l'aide des Français pour poursuivre la lutte.¹⁵⁸⁹

Bradstreet continua son périple vers l'ouest sans savoir que sa manœuvre diplomatique non autorisée avait ulcéré ses supérieurs. Il atteignit le fort Détroit le 26 août et y négocia un autre traité avec des Amérindiens venus à sa rencontre. Dans une tentative visant à discréditer Pontiac qui n'était pas présent, Bradstreet coupa en deux une ceinture de guerre que le chef outaouais avait envoyée à la réunion. Selon l'historien Richard White, « un tel acte, équivalent à un ambassadeur européen urinant sur une proposition de traité, choqua et offensa les Amérindiens rassemblés ».¹⁵⁹⁰

Bradstreet prétendit que ses interlocuteurs avaient accepté la souveraineté britannique à la fin de ses négociations avec eux. Pour Johnson toutefois, le projet d'entente n'avait pas été suffisamment expliqué aux Amérindiens et d'autres conseils seraient nécessaires. Il ordonna de lancer une attaque par voie de terre contre les Delawares et les Chaouanons, mais Bradstreet estima que ses hommes, affaiblis, n'étaient pas en mesure d'entreprendre une telle mission et il demeura à Sandusky jusqu'au milieu d'octobre, se contentant de n'être qu'une menace virtuelle pour les Amérindiens et de fournir une aide indirecte à Bouquet. Des tempêtes et le manque de provisions transformèrent le retour de ses troupes au fort Niagara en une débandade cauchemardesque et les premiers rescapés de l'expédition n'arrivèrent à destination que le 4 novembre.¹⁵⁹¹ Même si Bradstreet avait renforcé et occupé à nouveau les forts britanniques de la région, ses initiatives diplomatiques s'étaient avérées à tout le moins controversées et peu concluantes.¹⁵⁹²

Le colonel Bouquet, quant à lui retardé en Pennsylvanie en tentant de rassembler une milice coloniale, avait finalement quitté le fort Pitt le 3 octobre 1764 avec 1 150 hommes. Il rejoignit la rivière Muskingum dans la vallée de l'Ohio à portée

¹⁵⁸⁸ W. M. Fowler, *Empires at War*, p. 306.

¹⁵⁸⁹ « Rébellion de Pontiac », dans *Wikipédia*, consulté le 2 mars 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Rébellion_de_Pontiac#cite_note-80

¹⁵⁹⁰ « Rébellion de Pontiac », dans *Wikipédia*, consulté le 2 mars 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Rébellion_de_Pontiac#cite_note-81

¹⁵⁹¹ W. G. Godfrey, « BRADSTREET, JOHN », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

¹⁵⁹² « Rébellion de Pontiac », dans *Wikipédia*, consulté le 2 mars 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Rébellion_de_Pontiac#cite_note-81

de vue de nombreux villages amérindiens. Comme des traités de paix avaient été négociés aux forts Niagara et Détroit, les Amérindiens de la Vallée de l'Ohio se trouvaient isolés et, outre quelques exceptions, prêts à faire la paix. Durant un conseil débutant le 17 octobre, Bouquet demanda le retour de tous les prisonniers y compris ceux capturés depuis le déclenchement des hostilités en 1754. À contre cœur, les chefs rendirent plus de 200 prisonniers dont beaucoup avaient été adoptés par des familles amérindiennes. Comme tous les captifs n'étaient pas présents, les Amérindiens durent céder des otages en garantie, dans l'attente que les autres prisonniers ne soient rendus. Les Amérindiens acceptèrent aussi d'assister à une conférence formelle pour signer la paix avec le ministre Johnson en juillet 1765.¹⁵⁹³

La signature d'un traité de paix

À partir de 1765, les Britanniques comprirent que l'occupation du pays des Illinois ne pourrait être réalisée que par des moyens diplomatiques. Leurs ambassadeurs concentrèrent leurs efforts sur Pontiac qui était devenu moins belliqueux après avoir appris la trêve que Bouquet avait signée avec les Amérindiens de la vallée de l'Ohio.⁸⁵ L'assistant de Johnson, George Croghan, se rendit au pays des Illinois à l'été 1765 et bien qu'il ait été blessé durant le voyage par une attaque de Mascoutins et de Kickapous, il parvint à rencontrer Pontiac et à négocier avec lui.

Alors que le chef chouanon Charlot Kaské voulait brûler vif Croghan¹⁵⁹⁴, Pontiac appela au calme. Le diplomate anglais négocia avec ce dernier à Ouiatanon en juillet 1765 et une première entente fut signée. Le chef outaouais précisa une condition à la paix, stipulant que les Britanniques ne considéreraient pas la cession des forts français comme le droit de posséder le pays entier et de le coloniser. En effet, les Français s'étaient installés chez eux à titre de tenanciers et non de propriétaires. Pontiac et Croghan se rendirent ensuite à Détroit pour faire ratifier l'accord par une assemblée d'Outaouais, de Sautaux, de Hurons et de Potéouatamis. Les chefs de la rivière Wabash répétèrent alors à Croghan que les Français n'avaient pas conquis ni acheté leurs domaines et ne pouvaient donc pas les céder aux Anglais.¹⁵⁹⁵

Au printemps de 1766, les délégués amérindiens se rendirent à Oswego afin de signer un traité final, dont la cérémonie fut présidée par Johnson au mois de juillet. Il ne s'agissait pas d'une reddition, car aucun territoire n'avait été cédé et aucun prisonnier n'avait été rendu.¹⁵⁹⁶ De son côté, Kaské, plutôt que d'accepter la

¹⁵⁹³ « Rébellion de Pontiac », dans *Wikipédia*, consulté le 2 mars 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Rébellion_de_Pontiac#cite_note-82

¹⁵⁹⁴ « Rébellion de Pontiac », dans *Wikipédia*, consulté le 2 mars 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Rébellion_de_Pontiac#cite_note-86

¹⁵⁹⁵ L. Chevette, « PONTIAC », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

¹⁵⁹⁶ « Rébellion de Pontiac », dans *Wikipédia*, consulté le 2 mars 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Rébellion_de_Pontiac#cite_note-87

tutelle britannique, traversa le Mississippi avec d'autres réfugiés amérindiens vers la Louisiane espagnole.¹⁵⁹⁷ Les familles canadiennes de Détroit, quant à elle, quittèrent la région pour s'établir plus au sud où elles fondèrent la ville de Saint-Louis, située dans l'état actuel du Missouri.¹⁵⁹⁸

La mort de Pontiac

Suite à la signature du traité de paix, Pontiac rentra chez lui sur la rivière Miami. L'Ouest demeurait instable, alors que des rumeurs de soulèvements et de conspirations continuaient de circuler, nourries par des enlèvements et des meurtres occasionnels. Le nom de Pontiac était souvent associé à ces événements, mais à vrai dire, son autorité et son influence s'était vraisemblablement affaiblies.¹⁵⁹⁹ À l'automne de 1766, comme à l'été de 1767, des groupements insatisfaits sollicitèrent sa complicité pour continuer la lutte contre les nouveaux occupants, mais sans succès. Le pouvoir qu'on semblait encore lui accorder créa du ressentiment auprès de ses anciens alliés et fragilisa davantage son statut, déjà amoindri.¹⁶⁰⁰ Banni de son village un peu avant 1768, Pontiac fut assassiné le 20 avril 1769, par un Peoria, de la Confédération des Illinois, à l'extérieur d'un poste de traite près de Cahokia, en Illinois.¹⁶⁰¹ C'est ainsi que s'éteignit cet homme qui avait galvanisé les nations autochtones du bassin des Grands Lacs dans la défense de la souveraineté amérindienne sur les terres à l'ouest des Appalaches; celui qui s'était posé comme le dernier obstacle sur le chemin de la conquête britannique de l'Amérique du Nord.

Un legs précieux pour les générations suivantes

La guerre de Pontiac constitue un épisode remarquable de l'histoire de l'Amérique du Nord. Le chef outaouais et ses alliés capturèrent neuf forts, dès les premières semaines du conflit, tuèrent près de 300 soldats britanniques, massacrèrent ou firent prisonniers plusieurs centaines de colons anglo-américains, déplacèrent des milliers de personnes de plus et repoussèrent la frontière anglaise aussi loin qu'à 80 kilomètres dans certaines régions, tout en saisissant plus de 100 000 livres sterling en valeur de marchandises.¹⁶⁰²

Dans le camp anglais, les tentatives d'Amherst de renverser la vapeur avaient échoué. Bouquet passa près d'être défait en tentant de secourir le fort Pitt, et de nombreux officiers et soldats payèrent de leur vie la défense des établissements

¹⁵⁹⁷ « Rébellion de Pontiac », dans *Wikipédia*, consulté le 2 mars 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Rébellion_de_Pontiac#cite_note-88

¹⁵⁹⁸ Gilles Proulx et Louis-Philippe Messier, *La mémoire qu'on vous a volée. De 1760 à nos jours*, Montréal, Les Éditions du Journal, 2019, p. 27.

¹⁵⁹⁹ W. M. Fowler, *Empires at War*, p. 309.

¹⁶⁰⁰ L. Chevette, « PONTIAC », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

¹⁶⁰¹ W. M. Fowler, *Empires at War*, p. 309.

¹⁶⁰² R. Middleton, *Pontiac's War*, p. 201.

anglais. Si les nations iroquoises avaient démontré une plus grande volonté, elles auraient pu faire tomber Niagara et Oswego, et les montagnes Allegheny auraient été transformées en une formidable barrière contre les agressions et les invasions anglo-américaines.

La cessation des efforts militaires de l'alliance à l'hiver 1763 ne mit pas fin aux élans de liberté. Pontiac et ses alliés avaient réussi à assembler une nouvelle coalition en 1764, provenant des nations de l'Ohio, de la rivière Wabash, de l'Illinois et de l'ouest des Grands Lacs. Sans ambages, les nations de Détroit avaient été contraintes par des pénuries de provisions à faire la paix avec les Britanniques, tout comme les Mingos, les Delawares et les Chouanons lorsque confrontés aux forces armées du colonel Henry Bouquet. Toutefois, Pontiac n'avait pas été soumis, pas plus que les nations de l'Illinois et de la rivière Wabash, pendant que les marchands canadiens de la Louisiane continuaient de les approvisionner en munitions. Aussi tard qu'en 1765, Pontiac disposait toujours d'une coalition substantielle, prête à défendre la souveraineté amérindienne. Durant toutes ces années, les combattants autochtones étaient souvent plus près de la victoire qu'ils ne le réalisaient, compte tenu de la faiblesse des positions britanniques. L'armée régulière ne disposait alors que d'une fraction de ce qu'elle avait possédé pendant la conquête du Canada et aucun renfort ne lui était fourni.¹⁶⁰³ La guerre fut évidemment coûteuse dans le camp des Premières Nations alliées; leurs sociétés et leurs économies en furent gravement perturbées. Les violences de 1763 réclamèrent la vie d'au moins 200 des leurs et la perte de nombreux autres fut également à déplorer à la lumière de la propagation machiavélique de la petite vérole, provoquée au fort Pitt.¹⁶⁰⁴

La guerre de Pontiac a traditionnellement été décrite comme une défaite amérindienne¹⁶⁰⁵, mais les historiens la considèrent aujourd'hui plutôt comme une impasse militaire puisque si les Amérindiens n'ont pas réussi à chasser les Britanniques, ces derniers non plus n'ont jamais pu conquérir les territoires amérindiens. Ce furent les négociations et les compromis plutôt qu'une victoire militaire qui ont finalement mis un terme au conflit.¹⁶⁰⁶ Les Amérindiens avaient en quelque sorte remporté une victoire en forçant le gouvernement britannique à abandonner les politiques d'Amherst et à instaurer une relation plus souple avec eux, basée sur le modèle de l'alliance franco-amérindienne.¹⁶⁰⁷ On ne peut qu'imaginer, par ailleurs, ce qui serait advenu de la « French and Indian War » si ce ralliement historique de nations autochtones était venu à la rescousse des

¹⁶⁰³ R. Middleton, *Pontiac's War*, p. 201.

¹⁶⁰⁴ « Rébellion de Pontiac », dans *Wikipédia*, consulté le 2 mars 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Rébellion_de_Pontiac#cite_note-93

¹⁶⁰⁵ « Rébellion de Pontiac », dans *Wikipédia*, consulté le 2 mars 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Rébellion_de_Pontiac#cite_note-94

¹⁶⁰⁶ « Rébellion de Pontiac », dans *Wikipédia*, consulté le 2 mars 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Rébellion_de_Pontiac#cite_note-95

¹⁶⁰⁷ « Rébellion de Pontiac », dans *Wikipédia*, consulté le 2 mars 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Rébellion_de_Pontiac#cite_note-96

Canadiens avant que ne survienne la capitulation française à Montréal, cinq ans plus tôt.

Les effets de la guerre de Pontiac furent durables. Comme le traité de paix reconnaissait officiellement que les Premières Nations avaient certains droits sur les terres qu'ils occupaient, il a été qualifié de *Bill of Rights* amérindien et il continue de servir de base juridique aux relations entre le gouvernement canadien et celles-ci. Pour les colons anglo-américains et les spéculateurs fonciers, la proclamation semblait annuler les gains obtenus par la victoire contre la France. Le 22 juin 1774, le Parlement anglais vota l'Acte de Québec, qui joignit la région de l'Ohio à la désormais « province » de Québec sans pour autant autoriser sa colonisation, ce territoire étant toujours réservé aux Amérindiens. Le mécontentement sapa l'attachement des colonies américaines au Royaume-Uni et contribua à l'avènement de la révolution américaine. Selon l'historien Colin Calloway, « Les colons américains lancèrent une guerre d'indépendance victorieuse douze ans après, en partie à cause des mesures prises par le gouvernement britannique pour essayer d'empêcher une autre guerre comme celle de Pontiac ». ¹⁶⁰⁸

Pour les Amérindiens, la guerre de Pontiac démontrait la capacité d'une coopération transnationale à résister à l'expansion coloniale européenne. Même si le conflit divisa les communautés et les villages, elle fut la première résistance pantribale contre la colonisation européenne en Amérique du Nord. ¹⁶⁰⁹ La proclamation de 1763 n'empêcha toutefois pas des colons et des spéculateurs fonciers de s'étendre vers l'ouest et les Amérindiens furent obligés de former de nouveaux mouvements de défense territoriale. Commenant avec les conférences organisées par les Chouanons en 1767, des chefs, tels que Joseph Brant, Alexander McGillivray, Blue Jacket et Tecumseh, tentèrent de créer des confédérations pour raviver l'esprit de résistance de Pontiac et de ses alliés. ¹⁶¹⁰

Le continent des Canadiens se referme

Aussitôt que les combats prirent fin en Amérique du Nord, la traite des fourrures reprit son cours et, en quelques années, elle était plus florissante que jamais. Toutefois, la prépondérance des marchands canadiens fit place à celle des commerçants britanniques avant la conclusion du 18^e siècle. Durant ces années, le rôle des Canadiens fut progressivement réduit du statut d'entrepreneur à celui de salarié, de voyageur ou de commis. ¹⁶¹¹ À partir du milieu des années 1770, le réseau

¹⁶⁰⁸ « Rébellion de Pontiac », dans *Wikipédia*, consulté le 2 mars 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Rébellion_de_Pontiac#cite_note-103

¹⁶⁰⁹ « Rébellion de Pontiac », dans *Wikipédia*, consulté le 2 mars 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Rébellion_de_Pontiac#cite_note-105

¹⁶¹⁰ « Rébellion de Pontiac », dans *Wikipédia*, consulté le 2 mars 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Rébellion_de_Pontiac#cite_note-106

¹⁶¹¹ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, p. 186.

montréalais s'organisa autour d'une bourgeoisie anglophone composée de familles écossaises récemment immigrées, notamment les McTavish, McGill, Mackenzie et autres, qui investirent les capitaux nécessaires principalement dans le développement de ce commerce lucratif. La plus célèbre coalition fut la Compagnie du Nord-Ouest (*North West Company*), dont la première mouture date de 1779.¹⁶¹² Cette industrie devenait ainsi un partenariat entre le capital et le patronat des Britanniques et le savoir-faire des Canadiens, les profits étant empochés par les premiers.

Au terme de leur contrat avec les firmes montréalaises, après une, trois ou cinq années passées dans les Pays d'en Haut, les voyageurs canadiens se voyaient offrir trois possibilités. La première était de renouveler leur contrat et demeurer au service de la compagnie. La deuxième, celle choisie par le plus grand nombre, était de retourner vivre dans la vallée du Saint-Laurent. Quant à la troisième, surtout quand l'âge de la retraite avait sonné, elle consistait à demeurer de façon permanente dans les Pays d'en Haut et d'y prendre épouse. C'est la fixation de plusieurs centaines de ces hommes dans cette région qui conduisit les bourgeois anglophones à les identifier sous les traits d'une nouvelle population : les « hommes libres » (*freemen*).¹⁶¹³ Bien que beaucoup de ces hivernants aient fait le choix de demeurer dans l'Ouest, le rêve d'un « retour au Canada », nourri par la nostalgie, ne s'effaça jamais complètement. Plutôt, l'attachement familial local — aux femmes amérindiennes et aux enfants « métis » — se révéla désormais le plus déterminant.¹⁶¹⁴ C'est cette population « d'hommes libres » qui sera à l'origine de l'émergence, au 19^e siècle, de la nation des Métis de l'Ouest canadien.

Tout comme les nouveaux acteurs anglophones du commerce des fourrures exploitaient l'expertise canadienne, les nouveaux dirigeants politiques du Canada continuèrent à employer les politiques traditionnelles françaises. Ce fait tiendra jusqu'en 1815, avec la fin des guerres anglo-américaines. Il est donc ironique de constater qu'après avoir livré une guerre féroce pour arracher les terres à l'ouest des Appalaches aux Français, les Britanniques aient été contraints de poursuivre dans la même veine, celle de bloquer l'établissement des Anglo-Américains dans la région. Le vieux conflit entre la frontière de la traite des fourrures et celle du peuplement se prolongea là-bas un peu plus.

Plus tard, cette frontière fut submergée par un mouvement migratoire des Américains vers l'ouest. La hache et la charrue finirent par l'emporter sur le canot et le mousquet. Une façon de vivre et des valeurs singulières, en partie amérindiennes, en partie européennes, furent ainsi balayées dans l'oubli. Cette évolution de l'histoire était certainement inévitable, mais elle nous laissa tous appauvris, d'une manière que l'homme moderne ne pourra sans doute jamais

¹⁶¹² G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 346.

¹⁶¹³ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, pp. 356-357.

¹⁶¹⁴ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 362.

saisir. Ce que signifiait cette vie sauvage pour ces hommes qui l'avaient vécue fut superbement exprimé par un vieux voyageur en fin de vie. De retour d'un périple aux Pays d'en Haut en 1825, l'écrivain Alexander Ross nous fit le cadeau du témoignage émouvant de ce Canadien, parmi les derniers de ces personnages plus grands que nature, se rappelant son amour pour ce véritable nouveau monde qu'il avait si bien connu :

« J'ai maintenant vécu quarante-deux ans dans ce pays. Pour vingt-quatre d'entre elles, j'ai été canotier; j'avais besoin de peu de sommeil, mais j'ai reçu parfois moins que ce dont j'avais besoin. Aucun portage n'était trop long pour moi et tous les portages étaient les mêmes. La pointe de mon canot ne touchait jamais terre avant que je ne voie le bout [du portage]. Cinquante chansons par jour, ce n'était rien pour moi. Je pouvais transporter, avironner, marcher et chanter avec tous les hommes que j'ai vus. Par-dessus les rapides, les cascades, les chutes, toutes étaient pareilles pour moi. Aucune eau, aucun climat n'a jamais arrêté la rame ou le chant. J'ai eu douze épouses dans le pays; et j'ai possédé cinquante chevaux et six chiens de course... J'étais alors comme un bourgeois, riche et heureux : aucun bourgeois n'avait d'épouses aussi bien vêtues; aucun chef indien n'avait de chevaux plus magnifiques; aucun homme blanc n'avait de chiens mieux dressés ou plus rapides... Je n'enviais rien; et je dépensais tous mes gains dans la jouissance des plaisirs. Cinq cents livres, à deux reprises, m'ont passées entre les mains; bien que maintenant je n'aie plus de chemise de rechange à me mettre sur le dos, ou un sou pour en acheter une. Pourtant, si j'étais jeune à nouveau, je me glorifierais en recommençant la même carrière encore. Je passerais un autre demi-siècle dans les mêmes champs de jouissance. Il n'y a pas de vie aussi heureuse que celle d'un voyageur; aucune aussi indépendante; aucun endroit où un homme savoure une telle variété et liberté que dans le pays des Indiens. »¹⁶¹⁵

¹⁶¹⁵ W. J. Eccles, *The Canadian Frontier*, pp. 187-191.

ÉPILOGUE : LA PEUR DE PASSER POUR DES « SAUVAGES »

À l'origine, la Nouvelle-France n'était pas née en rupture avec sa société métropolitaine, contrairement aux premières colonies de la Nouvelle-Angleterre fondées par des dissidents religieux, portés par l'utopie d'une Jérusalem nouvelle et par le projet républicain d'une société fondée sur le contrat social de ses citoyens. La colonie française n'était cependant pas pour autant devenue une réplique de sa mère patrie, alors que cette nouvelle société coloniale avait pris racine dans un pays déjà habité par les Premières Nations.¹⁶¹⁶ Tandis que le modèle colonial anglais correspondait à l'apartheid et aux génocides, le modèle français s'apparentait davantage au métissage et aux alliances.¹⁶¹⁷

Cette observation n'a rien de nouveau si l'on considère les propos du célèbre historien américain Francis Parkman, selon qui la conquête espagnole avait écrasé l'Indien, l'anglaise l'avait méprisé, tandis que la civilisation française l'aurait adopté et chéri.¹⁶¹⁸ Sans négliger la dimension fondamentale de conquête impériale de la colonisation française, le processus d'implantation sur le continent fut réalisé dans la proximité des Autochtones, une trajectoire distincte, on le sait, de celles des colonies rivales voisines et selon des modalités radicalement différentes des entreprises coloniales françaises esclavagistes du sud, soit la basse-Louisiane et les Antilles. Pour l'historien Denys Delâge, ce rapport colonial en Nouvelle-France peut ainsi être qualifié de « métis ».¹⁶¹⁹

Avec la chute du régime français s'éteignait un nouveau monde marqué par cette forte composante amérindienne. Son influence avait été ressentie par tous, dans la vallée laurentienne, dans les marges des espaces coloniaux ainsi que dans le cœur de leurs habitants. Autant dans les rapports sociaux que dans la culture, ces influences amérindiennes avaient contribué à la créolisation des colons français et à l'émergence d'une nouvelle identité canadienne. Avec l'avènement du régime anglais en 1760, cette part autochtone devint non seulement une source d'opprobre, mais également de honte de soi.

La quête de reconnaissance de droits

Après la conquête britannique, les Canadiens éprouvèrent certainement la peur de subir le même sort que celui qui avait été réservé aux Acadiens. Étant eux-mêmes très proches des Amérindiens, ils pouvaient être jugés trop métissés, « ensauvagés » et donc être dépossédés de leur terre. L'interaction avait été si

¹⁶¹⁶ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », p. 1.

¹⁶¹⁷ J.-C. Ravet, « Des influences refoulées, entrevue avec Denys Delâge ».

¹⁶¹⁸ Francis, Parkman, *The Jesuits in North America in the Seventeenth Century*, Toronto, 1899, vol. 1, p. 131.

¹⁶¹⁹ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », p.2.

étroite avec eux que le gouverneur James Murray, par exemple, s'étonna de ne pouvoir faire la différence entre un Huron et un Canadien.¹⁶²⁰ Les articles de la capitulation n'avaient offert aux Canadiens aucune garantie quant à la préservation des leurs lois, de leurs coutumes et de leurs institutions. Avec la conquête et la cession de la Nouvelle-France, c'était donc les piliers soutenant l'identité canadienne qui étaient exposés à disparaître.¹⁶²¹ Quant au statut des Amérindiens, la logique britannique n'accordait pas de place à la proximité avec les « Sauvages », pas plus qu'avec les Métis, qui ne pouvaient pas être intégrés dans le contrat social de la communauté nouvelle, ne partageant pas ses valeurs politiques ou religieuses. Certes, devant la menace de la révolution américaine, les Britanniques chaussèrent rapidement les bottes des Français en reprenant une politique d'alliance avec les Amérindiens, mais celle-ci fut abandonnée dès 1815, date à laquelle les Britanniques n'eurent plus besoin d'eux en vertu de la fin des guerres anglo-américaines.¹⁶²²

À Murray, Londres avait transmis ses instructions visant la conversion au protestantisme avec la venue de pasteurs et l'anglicisation des habitants de la « Province of Quebec » en les submergeant, espérait-on, par une immigration britannique. Il y eut bien des marchands qui s'amenèrent à Québec et à Montréal pour s'investir dans la traite des pelleteries, mais l'afflux d'immigrants ne se dirigea pas vers Québec. Plutôt que de se plier aux ordres de Londres, Murray s'associa les élites locales canadiennes, c'est-à-dire le clergé et les seigneurs, avec lesquelles il partageait les valeurs aristocratiques qui les distinguaient des marchands anglais, jugés vulgaires et profiteurs.¹⁶²³ Il entretenait également une fascination pour les Canadiens, « tous soldats », qui étaient selon lui « peut-être la race la meilleure et la plus brave de la terre, une race qui avait déjà surmonté complètement l'antipathie naturelle de ses conquérants et si on lui donnait seulement quelques privilèges, que les lois d'Angleterre ne permettent pas aux catholiques dans la métropole, ils pourraient devenir en très peu de temps le plus fidèle et le plus utile groupe d'hommes dans cet Empire d'Amérique ».¹⁶²⁴

À l'annonce de la cession du territoire résultant du traité de Paris en 1763, le clergé se résigna à la conquête, y voyant là les desseins insondables de la Providence. Prêtres et seigneurs assurèrent leur loyauté au nouveau pouvoir en place qui, bientôt, ne remit en question ni leur foi catholique ni leur mode seigneurial de tenure des terres.¹⁶²⁵ Pour les Canadiens, l'accès à des postes dans la fonction publique demeurerait toutefois lié au serment du Test, qui comportait l'abjuration de l'autorité spirituelle du Pape. Enfin, aucune garantie ne couvrait l'usage de la langue française dans les institutions judiciaires et politiques.

¹⁶²⁰ J.-C. Ravet, « Des influences refoulées, entrevue avec Denys Delâge ».

¹⁶²¹ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », p.17.

¹⁶²² J.-C. Ravet, « Des influences refoulées, entrevue avec Denys Delâge ».

¹⁶²³ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », pp. 17-18.

¹⁶²⁴ G. P. Browne, « MURRAY, JAMES », dans *Dictionnaire biographique du Canada*.

¹⁶²⁵ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », pp. 17-18.

Tous ces obstacles furent levés avec la montée du sentiment anti-impérial dans les treize colonies américaines. La loyauté des élites locales étant assurée, les autorités coloniales, remplacèrent le serment du Test par l'Acte de Québec de 1774 et reconnurent formellement l'église catholique, le système seigneurial et la Coutume de Paris. Il s'agissait donc d'un pacte entre l'État, le clergé et les notables contre un mouvement révolutionnaire et républicain. Plutôt que de régner en excluant les conquis, l'État s'en alliait les élites en leur accordant une légitimité et un pouvoir local et en se les associant selon l'approche, dont les oligarques britanniques étaient les maîtres, d'une gestion coloniale indirecte (*indirect rule*). C'est dans cette logique de loyauté à la couronne britannique que les Canadiens obtinrent des garanties pour leurs institutions et leur identité. Jamais n'auraient-ils pu obtenir quelque gain sur la base de leur proximité avec les Amérindiens ou encore de leur vieille appartenance à l'Amérique. Dans le regard des nouveaux maîtres, ce fut plutôt en référence à leur lien à la tradition européenne qu'ils pouvaient être reconnus.¹⁶²⁶

Se distancer du « Sauvage » en soi dans le regard du nouveau maître

Toute référence des Canadiens à l'ancienne amitié avec les Amérindiens ne pouvait que rappeler au nouveaux dirigeants les antagonismes passés et associer les demandeurs au monde de la barbarie. Pour faire reconnaître leurs droits, il leur était tout aussi impossible d'invoquer les liens avec leurs compatriotes canadiens et métis des Pays d'en Haut, si proches des Premières Nations, que de souligner leur propre métissage biologique et culturel avec les Amérindiens aux côtés desquels ils avaient, à répétition, mis à feu et à sang les villages frontaliers des colonies britanniques. Le refoulement de la part autochtone en soi fut certes un résultat de la soumission des Canadiens à un nouveau maître colonial, mais ce ne le fut pas exclusivement. En effet plusieurs éléments de l'expérience historique des Canadiens y ont également contribué, sans oublier non plus, au 19^e siècle, l'imposition idéologique des thèses évolutionnistes racistes en Occident.¹⁶²⁷

Dans ce processus d'occultation de leur propre histoire, dorénavant placée sous le regard du maître colonial, les Canadiens étaient eux-mêmes des colons et des colonisateurs qui se retrouvaient soudainement dans la délicate position de colonisés. Leurs ancêtres n'étaient pas débarqués en Amérique comme des immigrants se joignant à des sociétés amérindiennes, mais comme les nouveaux habitants d'une France nouvelle. Tout au long de son existence, le pouvoir colonial français avait recherché, bien que par des moyens drastiquement différents des Britanniques, à subordonner les Premières Nations. Le gouverneur général français, à titre de « père » symbolique des nations alliées, était certainement dépourvu d'un réel pouvoir coercitif, il jouissait néanmoins d'une position

¹⁶²⁶ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », p. 18.

¹⁶²⁷ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », pp. 19-20.

hégémonique accompagnée d'une capacité de manipulation et de division. Enfin, l'alliance franco-amérindienne s'inscrivait dans un système plus vaste, impérial et mondial dans lequel elle fut reléguée progressivement au rang de pion dans la logique géopolitique française. Dans la juxtaposition des sociétés, l'avance technologique de l'Europe, la sédentarité, le dogme religieux et une meilleure immunité contre les maladies contribuèrent aussi à induire une distance et un certain sentiment de supériorité au sein de la population coloniale à l'égard des Autochtones. En 1763, la cession de la Nouvelle-France avait donc fait paraître au grand jour certains mécanismes plus subtils de conquête.

En revanche, le rapport de la société canadienne aux Premières Nations n'avait rien d'homogène, alors qu'il existait de grandes différences d'attitudes selon les milieux sociaux et les régions. Aux influences autochtones, les élites et les milieux privilégiés étaient certainement plus imperméables que les classes populaires, en particulier les coureurs de bois et les habitants, dont l'interaction avec l'Autre avait été étroite, soutenue et prolongée, donnant lieu à la multiplication des mariages mixtes. Par exemple, le processus d'amérindianisation avait été bien plus intense à l'intérieur du continent qu'il ne l'avait été sur les rives du fleuve, de Montréal vers l'aval. Également, les hommes vivaient davantage à proximité des Amérindiens que les Canadiennes.¹⁶²⁸

La perte du versant métis

Outre la fin des alliances amérindiennes, la conquête britannique fit perdre aux Canadiens de la « Province of Quebec » ce qui avait été le versant métis de leur société, c'est-à-dire ces quelques milliers de compatriotes, cultivateurs et coureurs de bois, habitant les régions des Grands Lacs et du bassin du Mississippi. Souvent désignés de « Créoles », ils s'étaient concentrés autour de Détroit de même que sur les terres exceptionnellement fertiles du Haut-Mississippi.¹⁶²⁹

Par exemple, à Peoria, où des familles parties de Montréal s'étaient établies à la fin du 17^e siècle et au début du 18^e autour du fort Crève-cœur, sur la rivière des Illinois, Canadiens, Créoles, Métis et Amérindiens se marièrent entre eux, cultivant la vigne et expérimentant la domestication du bison. Lors des guerres anglo-américaines, ils furent exposés à des traitements et à des abus similaires. À Détroit, le lieutenant britannique Hay s'étonna en 1784, de voir des Amérindiens concéder des terres à des colons canadiens. Le comte de Volney qui venait de quitter la France révolutionnaire pour un voyage aux États-Unis constata, à l'inverse des Anglo-américains, le goût des Canadiens pour les femmes amérindiennes. Les relations de commerce, les mariages et le voisinage avaient ainsi brouillé les frontières identitaires entre les divers groupes. Au 19^e siècle, cette mobilité interculturelle se

¹⁶²⁸ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », p. 19.

¹⁶²⁹ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », p. 20.

déplaça graduellement vers l'ouest, au fur et à mesure de l'avancée coloniale américaine.¹⁶³⁰

Le départ des garnisons françaises dans les forts fut vécu comme un véritable arrachement, alors que des liens très étroits s'étaient tissés entre les soldats d'origine française et leurs voisins amérindiens. Témoin de scènes déchirantes, le gouverneur de la Louisiane, Jean-Jacques Blaise d'Abbadie, écrivit en 1764 à propos du poste des Alibamons près du golfe du Mexique : « La garnison n'était composée que de soldats qui habitaient ce poste depuis son établissement et qui s'y étaient successivement remplacés de père en fils; leurs habitudes et leurs liaisons avec les Sauvages les en avaient fait adopter d'une façon si particulière, qu'il a fallu des ménagements que je ne peux vous détailler, Monseigneur, pour faire évacuer de poste sans accident. »¹⁶³¹ Quant à lui, le lieutenant britannique Eddingstone, qui prit possession en octobre 1765 du fort de Chartres au pays des Illinois, observa que partout ailleurs, les Français, qui étaient dispersés à travers le pays dans de multiples petits villages, avaient furtivement abandonné un grand nombre de petits postes. À proximité de ces forts, les officiers anglais voyaient des Canadiens, des Amérindiens et des gens qu'ils qualifiaient habituellement de « half breeds », des Métis. Ce qui étonnait le plus les observateurs anglais, c'était la réalité métisse pour laquelle ils n'avaient pas encore de catégories d'identité collective distincte.¹⁶³²

À l'été 1831, lors d'un court séjour dans la région des Grands Lacs, le philosophe politique Alexis de Toqueville fut fasciné par sa découverte des traces de cette ancienne Amérique française. Il évoqua « cette singulière race de métis qui couvre toutes les frontières du Canada et une partie de celles des États-Unis ». Sur le lac Huron, par exemple, il vit débarquer d'un canot un homme ayant toutes les apparences d'un Amérindien. Celui-ci s'approcha et lui adressa la parole avec un accent normand : « "N'allez pas trop vivement, y en a des fois ici qui s'y noient." Mon cheval m'aurait adressé la parole que je n'aurais pas, je crois, été plus surpris. [...] "Qui êtes-vous donc, lui dis-je, le français semble être votre langue et vous avez l'air indien?" ». L'homme lui répondit qu'il était bois-brûlé, c'est-à-dire le fils d'un Canadien et d'une Indienne.¹⁶³³

Bien que de nombreux liens interpersonnels aient été maintenus entre les Canadiens de l'espace seigneurial et ceux de l'intérieur du continent, leurs sociétés empruntèrent des trajectoires divergentes. Les Canadiens des Pays d'en Haut et d'en Bas appartenaient désormais à deux mondes distincts. Les premiers davantage métissés, dispersés et mobiles, dépouillés de tout droit collectif. Les seconds, moins métissés, bien qu'ayant assimilé de nombreux traits culturels

¹⁶³⁰ D. Delâge, « Modèles coloniaux, métaphores familiales », pp. 56-58.

¹⁶³¹ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », p. 15.

¹⁶³² D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », p. 16.

¹⁶³³ G. Havard, *Histoire des coureurs de bois*, p. 729.

autochtones, concentrés sur un territoire délimité, pourvus de droits collectifs limités et reproduisant davantage la France de l'ancien régime aux couleurs de l'Amérique.¹⁶³⁴

Un peuple sans histoire?

À partir de la conquête britannique, la question autochtone apparut dans les affaires politiques du Bas-Canada pour la première fois à l'époque de la révolte des Patriotes en 1837-1838, qui réclamaient un gouvernement responsable pour l'ensemble des citoyens, c'est-à-dire de manière inclusive Canadiens, Anglais et Amérindiens. Cela relevait d'une logique républicaine demeurée sans suite avec la défaite militaire et le retour à une politique impériale d'assimilation des Canadiens français sous les recommandations de Lord Durham. Dépêché pour faire enquête dans la colonie à la suite des insurrections, ce dernier jugea les Canadiens comme « un peuple sans histoire et sans littérature ». Sans détour, il proposa leur assimilation complète.¹⁶³⁵

Chose certaine, la richesse, la profondeur et la beauté du récit de ce peuple unique semblent avoir échappé à cet homme si sûr de son bon droit. Déboulonnant ce mythe méprisant entretenu par l'establishment britannique, l'anthropologue Pierre Anctil qualifia plutôt les francophones, du Canada et de l'Ouest des États-Unis au 19^e siècle, de véritables intermédiaires culturels. Les écrits qui résultent de cette grande histoire témoignent en effet de manière exceptionnelle et à tous les égards de la rencontre de deux civilisations. Ce corpus revêt donc aujourd'hui une grande valeur ethnographique, riche des perceptions mutuelles, positives comme négatives, des interactions et des influences réciproques, révélatrices des rapports coloniaux et des transformations identitaires.¹⁶³⁶

Jonathan Carver, un officier de l'armée du Connecticut engagé après la guerre dans la traite des fourrures, fut un observateur privilégié de ce lien. Dans son journal racontant ses longs voyages entre 1766 et 1768 dans les Pays d'en Haut et sur le Mississippi, il nota partout chez les Amérindiens le maintien de « sentiments extrêmement favorables à la nation française ». Carver justifia notamment ce constat par le lien des Canadiens avec autant de nations et les profondes racines de l'alliance. Tous les écrits post-conquête de la Nouvelle-France témoignant des perceptions et de la tradition orale d'alors expriment d'ailleurs le même attachement des Premières Nations aux Canadiens. Cette mémoire orale avait gardé le souvenir de l'arrivée du peuple des vaisseaux de bois, de la venue des Français dans la région des Grands Lacs avec des présents et des promesses de paix. Les Ojibwés et Chippewas les avaient pris par la main, avaient commercé avec eux et les avaient inclus dans leur mode de vie pour finalement prendre le roi de

¹⁶³⁴ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », p. 22.

¹⁶³⁵ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », p. 23.

¹⁶³⁶ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », p. 42.

France pour leur « père ». Une autre mémoire, celle des objets, associée à l'orale, s'était aussi perpétuée, puisqu'on aurait conservé des médailles et des drapeaux français, de même que des uniformes d'officiers.

Le géographe et ethnographe allemand Yohann Georg Kohl, le Métis William Warren et l'ethnologue Henry R. Schoolcraft, qui ont tous trois recueilli la tradition orale des Ojibwés et des Chippewas du lac Supérieur au milieu du 19^e siècle, ont même identifié un âge d'or ou d'argent du régime français en Amérique du Nord. Dans les propos de Warren et Schoolcraft, aux dires de ces Premières Nations, les Franco-Canadiens auraient comme personne d'autre « appris notre langue, nos manières, ils ont marié nos femmes et ils étaient analphabètes et aussi superstitieux que nous l'étions, ils ne nous méprisaient pas ». Des dignitaires français qui revenaient en Amérique soulignaient eux aussi la qualité de l'accueil des Amérindiens, qu'ils transformaient pour eux-mêmes en capital de fierté nationale. De même, les journaux de bord de voyageurs italiens attestent de cette même prédilection qui viendrait du fond du cœur. Remontant au 17^e siècle, cette affection manifestement mutuelle reposait sur des relations de proximité et d'échange dans les Pays d'en Haut et en Haute Louisiane.¹⁶³⁷

Au cœur des Grands Lacs, en 1831, Alexis de Tocqueville enquêta sur la question autochtone et sur le rapport aux Français. Rapidement, il comprit que les Amérindiens aimaient les Français : « Dans les déserts les plus éloignés la qualité de Français est la meilleure recommandation près d'eux. Ils se rappellent toujours de nos traitements lorsque nous étions maîtres du Canada. D'ailleurs beaucoup d'entre nous leur sont alliés et vivent presque comme eux ». Tocqueville valida ses informations auprès de John Neilson, éditeur de la *Gazette de Québec* qui lui répondit : « C'est en devenant Sauvages que vous [les Français] avez obtenu des Sauvages un attachement qui dure encore ». Au-delà du discours et au-delà du métissage biologique, un vaste métissage culturel s'était opéré. Tocqueville fut notamment frappé par l'habileté incroyable des Canadiens dans les descentes de rapides, de même que par les Amérindiens qui « saluent les Européens en disant : Bonjour ».

Plusieurs Amérindiens parlaient français, portaient des noms français avec fierté, chantaient des cantiques catholiques en français ou dans leurs propres langues. Bref, Canadiens et Amérindiens étaient apparentés. Retenons encore cette remarque de l'écrivain et politicien Jacques-Pierre Brissot qui s'amena aux États-Unis en 1788 avant de retourner en France, où il fut éventuellement guillotiné : « Un homme de cette nation [canadienne] peut voyager en sûreté, sans armes, du Canada aux Illinois. Les Sauvages distinguent à son air, à sa peau, à son langage, à quelle nation il appartient, et ils le fêtent comme un frère. Mais s'ils se trouvent

¹⁶³⁷ D. Delâge, « Modèles coloniaux, métaphores familiales », pp. 53-56.

avec des Américains, ils le traitent avec la même cruauté; car ils détestent les Américains ».¹⁶³⁸

Dès les premiers contacts, les sociétés amérindiennes avaient envouté un grand nombre d'Européens qui décrivent de manière admirative leurs langues, leur manière d'élever les enfants, leur art oratoire, leurs rapports sociaux, leur système judiciaire et, par comparaison, le caractère factice de la « civilisation ». Aux premières loges de cette rencontre de l'Autre, les Canadiens détiennent donc un précieux héritage de proximité, de connaissance et d'affection des Premières Nations.¹⁶³⁹ Il s'agit là d'un trait distinctif de la colonisation française en Amérique du Nord dont l'histoire qui la sous-tend renferme une richesse insoupçonnée qui n'attend que d'être dépoussiérée et mise en lumière.

Une simple avant-garde de la civilisation française?

Malgré un tel métissage, dans la défense de leurs droits légaux, les Canadiens de la Province de Québec et ultérieurement du Bas-Canada durent insister exclusivement sur leur « francité » et se ranger du côté de la civilisation, et mieux encore à cette époque, du côté du prestige de la culture française alors que même les aristocrates anglais à Québec maîtrisaient généralement la langue de Molière. Pour répondre aux arguments de Lord Durham au sujet d'un peuple sans histoire, les historiens, écrivains et poètes canadiens-français au 19^e siècle évitèrent d'invoquer les liens anciens forgés entre les premiers Canadiens et les Amérindiens. Ils reconnaissaient l'omniprésence de ces derniers, mais en peignant les Français et les Canadiens, telle une avant-garde, comme des porteurs de la civilisation et de la foi qui s'étaient rendus au-devant des Premières Nations pour leur apporter la lumière civilisatrice. Ici encore, il fallut occulter l'ensauvagement des Canadiens et l'existence des Métis. Le récit ne pouvait traiter que du don de la civilisation occidentale, non pas du contre-don, c'est-à-dire de ce qui avait été reçu en retour, y compris de tout ce qui avait nourri le doute et la critique de la société européenne. Les intellectuels canadiens-français, libéraux comme conservateurs, percevaient leur société comme étant dominée, menacée, acculée à la survie et colonisée.¹⁶⁴⁰

Avec la montée des théories racistes durant la même période au 19^e siècle, ils endossèrent également le darwinisme social qui classait, en bas de l'échelle, les sociétés « primitives », jugées proches du monde animal et appelées à disparaître, et, tout en haut, les sociétés dites civilisées. Cette idéologie justifiait la domination impériale par la sélection des sociétés les plus fortes et l'élimination « naturelle » de celles considérées comme des « espèces » plus faibles. Dès lors, les sociétés conquises et minoritaires, comme le Canada français, ne pouvaient, dans la lutte

¹⁶³⁸ D. Delâge, « Modèles coloniaux, métaphores familiales », pp. 57-58.

¹⁶³⁹ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », p. 42.

¹⁶⁴⁰ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », pp. 43-45.

pour leur survivance, qu'invoquer leur rattachement à l'Europe et occulter leur part de métissage et « d'ensauvagement ».

Pour les Canadiens français de la vallée laurentienne, le mal était fait : ils se définissaient dorénavant dans le regard du maître britannique. Nourrie par la peur de passer pour des « Sauvages », la mémoire de ce métissage valait alors mieux d'être réprimée. La honte de soi avait fait son œuvre. Les Canadiens français avaient rompu avec leur passé compromettant, n'ayant dorénavant plus rien à voir avec les Autochtones. D'ailleurs, jusqu'à une époque récente, ils taisaient et cachaient tout lien de parenté avec eux.¹⁶⁴¹ Dans ce narratif historique visant à se distancer de leurs anciens alliés, ils étaient donc géographiquement d'Amérique, mais non pas culturellement, parce que, selon ses élites, sans créolité. Porteurs au bout du monde du génie français, mais abandonnés par la mère patrie et soumis à l'oppression orangiste, ils demeuraient en quête du fantasme de la France éternelle. Nous rejoignons ici les thèses avancées par Gérald Bouchard et colportées allègrement dans les médias.

À bien des égards, l'histoire des Canadiens français et des Autochtones comporte plusieurs analogies. Tous deux étaient des « enfants d'Amérique », ni l'un ni l'autre n'ayant atteint l'âge de sa pleine maturité politique. Ils ont partagé une longue histoire d'interaction et de proximité, ils étaient tous deux minoritaires, et tous deux, bien que de manière différente, conquis et soumis à un pouvoir colonial étranger. Quoique fondées, ces analogies étaient aussi menaçantes puisqu'elles risquaient de rapprocher les Canadiens français du sort bien moins enviable des Premières Nations, condamnées inexorablement à la dépossession territoriale et identitaire.¹⁶⁴²

Enfin, la Révolution tranquille des années 1960 opéra une seconde rupture. Désormais, les Canadiens français du Québec se définissaient par le territoire de leur province¹⁶⁴³ et non plus comme membres et noyau principal de la vaste diaspora de l'Amérique francophone, réunie par une communauté de langue, de culture et de foi. On valorisa désormais l'habitant cultivateur davantage que le coureur de bois, ce vulgaire trafiquant de fourrures. On braqua les projecteurs sur le curé au détriment du missionnaire et on s'intéressa davantage au fonctionnaire qu'à l'explorateur. On délaissa aussi les espaces et les personnages intermédiaires qui rattachaient étroitement les Amérindiens à l'histoire nationale. D'autant plus qu'une bonne part de celle-ci s'était déroulée dans les Grands Lacs et dans les Maritimes, hors du territoire national actuel. Si nous écrivons l'histoire du Québec, encore faut-il prendre en compte l'histoire de tous les habitants du territoire qu'occupait jadis la Nouvelle-France. Des efforts sérieux ont commencé en ce sens,

¹⁶⁴¹ J.-C. Ravet, « Des influences refoulées, entrevue avec Denys Delâge ».

¹⁶⁴² D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », p. 45.

¹⁶⁴³ D. Delâge, « Modèles coloniaux, métaphores familiales », p. 59.

mais nous sommes encore loin de l'avoir intégrée dans la vision du monde des Québécois.¹⁶⁴⁴

Vers une reconnaissance mutuelle

L'émergence de la nouvelle histoire des Premières Nations depuis une trentaine d'années a forcé la remise en question des paradigmes de l'héritage colonial dans le récit narratif historique. Cette résurgence dans l'espace public force la porte de l'histoire et nous commande enfin d'admettre la valeur de la contribution autochtone. Cette reconnaissance nationale et politique doit passer impérativement par l'abrogation de la *Loi sur les Indiens*, datant de 1876, qui a condamné les Amérindiens à la marginalité. Elle les a infantilisés, faisant d'eux des pupilles de l'État, les enfermant finalement dans une identité fondée exclusivement sur le sang, en rupture avec leurs traditions anciennes et intenable politiquement. Au Québec, tout comme au Canada, il n'y a pas un, ni deux, mais trois nationalismes qui perdurent à travers les siècles. Celui des Autochtones, au sens large — Amérindiens, Inuits et Métis — à côté de celui des Francophones et de celui des Anglo-Saxons. Plus que jamais, la table est mise pour une reconnaissance mutuelle et une autonomie politique propre à chacun — avec les institutions et les responsabilités qui en découlent.¹⁶⁴⁵

¹⁶⁴⁴ J.-C. Ravet, « Des influences refoulées, entrevue avec Denys Delâge ».

¹⁶⁴⁵ J.-C. Ravet, « Des influences refoulées, entrevue avec Denys Delâge ».

CONCLUSION

En 1832, le chef de guerre saki connu sous le nom de Faucon Noir (*Black Hawk*) dicta ses mémoires à l'interprète métis Antoine LeClaire afin d'en faire une « histoire écrite de sa vie ». L'année suivante, un journaliste américain publia l'ouvrage, intitulé *The Autobiography of Black Hawk*. Deux siècles plus tard, le livre est toujours sous impression. Par celui-ci, Faucon Noir voulait partager le souvenir de deux personnages en particulier. L'un était son ancêtre, le chef de guerre Tonnerre né du côté de l'Est, celui du sacré, dans la région de Montréal où il vécut au début 17^e siècle. L'autre était un Français qui était venu dans la vallée du Saint-Laurent durant la même période. L'histoire commença une nuit quand Tonnerre fit un rêve. Le Grand Esprit lui apparut et lui révéla que bientôt il verrait un homme blanc. Durant plusieurs mois, Tonnerre se prépara à cet événement. Il se noircissait le visage, ne mangeait qu'au coucher du soleil et, à chaque fois qu'il s'endormait, il continuait de rêver. Un jour, le Grand Esprit réapparut et lui commanda d'entreprendre un long trajet. Cinq jours durant, Tonnerre et ses deux frères descendirent le fleuve Saint-Laurent « dans une direction à la gauche du soleil levant ».

Au bout du voyage, ils rencontrèrent un homme blanc, le tout premier qu'ils voyaient de leur vie. Ce dernier prit Tonnerre « par la main et l'accueillit dans sa tente ». Il lui dit qu'il était « le fils du roi de France » et qu'il avait lui aussi rêvé durant plusieurs années. Le Grand Esprit l'avait dirigé de l'autre côté de l'océan, vers un nouveau monde, où il rencontrerait une nation « qui n'avait jamais vu un homme blanc » et qu'ils vivraient ensemble comme s'ils étaient les membres d'une seule famille. L'homme blanc affirma qu'il avait partagé son rêve avec son père, le roi de France, qui « ria de lui », mais il insista pour venir en Amérique, où l'Esprit l'avait dirigé.

L'homme blanc était un « grand et brave général », mais il était venu en paix. Il avait apporté des marchandises d'échange et les donna à Tonnerre en guise de présents. Les deux hommes parlaient des langues différentes, mais ils purent se comprendre et établir des ponts. Puis, l'homme blanc partit, promettant de le rencontrer à nouveau au même endroit « après la douzième lune ». Un an plus tard, il était de retour comme il l'avait promis. C'était un homme qui tenait sa parole. Tonnerre et le chef de guerre blanc commencèrent à échanger régulièrement des marchandises et des faveurs. L'homme blanc se comporta avec honneur et ils devinrent des alliés pendant de nombreuses années.

Un jour, ses visites cessèrent. Les Français dirent qu'il était mort. Tonnerre mourut à son tour et son peuple fut assailli par d'autres hommes blancs. Il se déplaça à l'ouest, au-delà des Grands Lacs, au Wisconsin, puis en Iowa et vers l'est à nouveau, dans un village du pays des Illinois. Faucon Noir affirma : « Dans ce village je suis né, étant un descendant régulier du chef de guerre Na-Nà-Ma-Kee (Tonnerre) ». Faucon Noir devint lui aussi un chef de guerre, mais plus il

combattait d'autres groupes, plus il se souvenait de l'exemple de Tonnerre et de ce grand général blanc qui avaient su bâtir une fraternité entre leurs nations.

Faucon Noir ne se rappelait pas du nom de l'homme blanc qui avait vécu longtemps avant lui, mais il fut capable de le décrire en détail. Une seule figure historique correspond à sa description : Samuel de Champlain. Faucon Noir voulait que ses lecteurs se souviennent de ce colonisateur qui avait été si différent des autres. Cette mémoire a été préservée parmi les Sakis et les Renards et s'est propagée sur des milliers de kilomètres, de la vallée du Saint-Laurent jusqu'aux États-Unis. En 1832, Faucon Noir fit inscrire cette histoire sur papier, dans l'espoir que nous puissions nous rappeler ces deux hommes, amérindien et européen, qui s'étaient rencontrés sous le signe de l'amitié, avaient partagé leurs rêves et travaillé ensemble.

De nombreuses histoires ont été racontées sur les premiers contacts entre les Premières Nations et les Européens. Parmi elles, très peu forment un récit de paix et d'harmonie. Plus on creuse, plus on réalise que quelque chose d'extraordinaire s'est passé en Nouvelle-France au cours du 17^e siècle. Quelque chose de bien différent de ce qui s'est produit en Nouvelle-Espagne, en Nouvelle-Angleterre ou en Nouvelle-Hollande. Il ne s'est pas agi d'un simple contraste entre tous les Français, d'un côté, et tous les Espagnols, Anglais ou Hollandais, de l'autre. Certains colons espagnols et anglais se sont bien entendus avec les Premières Nations. Bartolomé de Las Casas et ses dominicains en ont fait la démonstration en Nouvelle-Espagne, tout comme John Eliot et Roger Williams en Nouvelle-Angleterre. De leur côté, certains Français ont fait preuve d'une grande cruauté. Jacques Cartier, qui avait été accueilli par les Iroquoiens de la vallée du Saint-Laurent en 1534, leur a rendu la pareille en saisissant leurs enfants et en les emmenant de force avec lui en France. Lors de son deuxième voyage en 1535, Cartier kidnappa cinq Amérindiens, incluant un chef, et leurs familles ne les revirent jamais.

Néanmoins, au cours du siècle qui suivit, quelque chose d'unique se produisit quand Champlain et un petit groupe d'explorateurs français atterrirent à Tadoussac parmi les Montagnais en 1603. Cela se répéta quand ils firent la rencontre des Penobscots à Kenduskeag en 1604, et une autre fois quand ils s'établirent au milieu des Micmacs en Acadie en 1605. L'histoire fut la même quand ces Français vinrent auprès des Abénakis du Maine, les *Canadiens* de Gaspésie, les Algonquins de la vallée laurentienne, les Hurons près des Grands Lacs, les Susquehannock au sud, les Winnebagos à l'ouest et maintes autres nations autochtones; l'exception étant les conflits, à certains moments, avec les Cinq-Nations iroquoises.

Ces Français ne tentèrent pas de conquérir les Amérindiens ni de les contraindre à travailler pour eux comme en Nouvelle-Espagne. Ils n'abusèrent pas d'eux comme en Virginie et ne les chassèrent pas de leurs terres comme en Nouvelle-Angleterre. Dans les régions qu'ils commencèrent à appeler l'Acadie et le Canada, de petits

établissements d'immigrants français et d'imposantes nations autochtones vivaient à proximité les unes des autres dans un esprit de concorde. Ensemble, ils s'accordèrent un respect mutuel pour leurs intérêts primordiaux respectifs et bâtirent une relation de confiance qui dura longtemps.¹⁶⁴⁶

Pour y arriver, Champlain œuvra étroitement avec de nombreux leaders, autant français qu'autochtones. À la cour du roi Henri IV, il travailla avec des hommes, animés de valeurs humanistes chrétiennes, notamment Aymar de Chaste, Michel Dugua de Monts, François Pont-Gravé, Jean de Poutrincourt, Marc Lescarbeau, Issac de Razilly, tous héritiers de la Renaissance en Europe et précurseurs du siècle des Lumières qui aspiraient à une cohabitation pacifique avec les premiers habitants américains. En Amérique, il collabora avec maints chefs : Membertou en Acadie, Bessabez sur la côte de Norembègue, le Montagnais Anadabijou à Tadoussac, Iroquet, Algonquin de la Petite-Nation, Ochasteguin le Huron, Capitanal chez les Montagnais et plusieurs autres.¹⁶⁴⁷ Ensemble, ils semèrent les graines d'un nouveau monde.

Cet esprit d'humanité incarné par Champlain et ses alliés donna un élan à la Nouvelle-France qui la propulsa dans une trajectoire unique. Ils mirent en marche un processus de métissage culturel en mandatant des jeunes Français pour aller vivre avec les Premières Nations, apprendre leurs langues et leurs coutumes, tout en accueillant des jeunes Amérindiens en France. Ces truchements et interprètes jouèrent un rôle essentiel dans le développement de la colonie française. En son cœur même, une culture nouvelle commença à prendre forme. Ses créateurs étaient des hommes et des femmes, autant des colons français que des Amérindiens, qui ont improvisé de nouvelles façons de vivre ensemble dans une mixité des cultures sans pareille à l'échelle des Amériques.

En canot ou par les bois, les Canadiens sont devenus les explorateurs d'un continent aussi sauvage que vaste et spectaculaire. Une nature indomptée qui imposait l'humilité à ceux qui s'y enfonçaient au péril de leur vie. En retour, elle aura laissé une trace indélébile dans leurs âmes qui, peu à peu, se sont ensauvagées. Au fil des 17^e et 18^e siècles, coureurs de bois, explorateurs et aventuriers ont parcouru l'arrière-pays dans toutes les directions. Ils ont suivi les pistes et les rivières et ont repoussé sans cesse les frontières connues. Toujours plus loin, ils ont dressé de nouveaux postes de traite et des forts. Ils ont défriché et ouvert des voies de communication et de commerce. Leurs voyages ont permis de bâtir un réseau d'échanges complexe et d'élargir l'aire d'influence de ce qui deviendra une communauté canadienne en Amérique. Leurs récits se répandirent dans les chaumières de la Nouvelle-France et marquèrent l'imaginaire de tous ses habitants.

¹⁶⁴⁶ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, pp. 527-530.

¹⁶⁴⁷ D. Hackett Fischer, *Champlain's Dream*, p. 532.

Pour Lionel Groulx, la dualité de la colonie et de son arrière-pays était comparable à celle entre la terre, qui enracine, et l'eau, qui disperse. Cette dualité résultait de la rencontre de deux visions du monde dont les points d'ancrage étaient du côté européen la tête et la raison et pour l'amérindien, le corps et l'intuition. Le peuple canadien émergea au point de contact de ces paradigmes, habité au fond de lui-même des deux versants. La Nouvelle-France était une Amérique franco-amérindienne offrant un spectre social d'une richesse inouïe. De la citadelle de Québec aux confins du continent, elle incluait le noble, poudré, coiffé d'une perruque et garni de dentelle, en passant par le bourgeois, le cultivateur, le soldat, le coureur de bois, jusqu'au guerrier ensauvagé au corps nu, huilé, percé, tatoué ou peinturé. Chacun avait sa place dans cet écosystème de tous les extrêmes. Dans la vie quotidienne, cette dualité se déclinait dans les comportements des habitants, qu'il s'agisse de la tension entre l'ordre et le chaos, la piété et le péché, la paroisse et le rang, la ferme et la forêt et ultimement, la modernité et la sauvagerie. La coexistence de ces pôles en apparence irréconciliables était source d'énergie créatrice d'expressions culturelles nouvelles et d'innovations de toutes natures. Elle était l'essence la plus fondamentale de ce qui constituait l'âme des premiers Canadiens, devenus de véritables intermédiaires issus du choc des civilisations.

Soumis à de terribles efforts de guerre au cours de quatre conflits impériaux qui survinrent entre 1688 et 1760, cumulant plus de trente ans de combats, les miliciens et soldats canadiens et leurs alliés amérindiens, tant ceux de la vallée du Saint-Laurent que des Pays d'en Haut, combattirent côte à côte pour défendre ce que chacun, à sa manière, jugeait être son pays. Aux autorités britanniques qui leur avaient proposé la neutralité en 1755, les alliés amérindiens répondirent qu'eux-mêmes et les Français étaient comme les deux doigts de la main, prêts à mourir ensemble.¹⁶⁴⁸

De toutes ces années de combat, seules les deux dernières furent à l'avantage des manteaux rouges. À vrai dire, malgré la considérable disproportion des forces en présence, l'alliance leur aura *botté le cul* tout ce temps en les confinant à l'est des Appalaches. De l'opposition offerte par les Canadiens et leurs alliés dans la première phase de la « French and Indian War », l'historien américain Gary B. Nash dira sans ambages : « Seventy thousand French Canadians and their Indian allies had taken on a million and a half Englishmen, supported by the British army, and whipped them hollow » (Soixante-dix mille Canadiens français et leurs alliés amérindiens s'en étaient pris à plus d'un million et demi d'Anglais, appuyés par l'armée britannique, et leur servirent une sévère correction). Bien que le destin de la Nouvelle-France ait fini par basculer, les succès militaires de cette alliance, contre un ennemi plus de 20 fois supérieur en nombre, sur une aussi longue période, constituent eux-mêmes un exploit qui mérite d'être souligné; et les faits d'armes accomplis par ces hommes et ces femmes ayant vaillamment défendu leur patrie jusqu'au bout suscitent l'admiration.

¹⁶⁴⁸ D. Delâge, « La peur de "passer pour des Sauvages" », pp. 13-14.

Ce Canada des origines, peu le connaissent. Loin d'être une utopie, cette société n'en était pas moins en avance sur son temps. Trouvant sa source dans de petits commencements, son histoire est tel un bassin versant où, en son sein, des rivières devenues puissantes s'écoulèrent dans ce grand fleuve qui, plus que jamais, cogne à la porte de notre présent.

Un monde franco-amérindien scindé en deux

La conquête britannique est venue, physiquement et socialement, scinder en deux cet espace vaste pour, finalement, confiner les deux camps à l'isolement. Maîtres dans l'art de diviser pour mieux régner, les oligarques à la tête de cet empire mondial mirent en place les conditions propices à l'entre-déchirement ethnique et aux querelles intestines en plaçant les divers groupes en compétition les uns avec les autres dans un simple but de survivance. Créées de toutes pièces, les nouvelles frontières tracées par les maîtres anglais, sur la terre et dans la tête des conquis, les ont séparés de leurs compatriotes de l'Ouest ainsi que de tous ces peuples autochtones qui avaient été leurs alliés de la première heure. Après la chute de la Nouvelle-France, chaque communauté s'est repliée graduellement sur son identité provinciale, faisant place à une sorte d'archipel continental de groupes appartenant à un tronc ancestral commun dont les racines s'occultèrent lentement. Leurs destins respectifs prirent alors des trajectoires différentes.

Bien des blessures ont été subies depuis ce temps. En perdant la trace du lien qui les avait unis aux Premières Nations, les nouveaux « colonisés » de la vallée du Saint-Laurent renièrent leur héritage autochtone et se distancièrent de leurs alliés déchus. Dans le regard du nouveau maître, certains enterrèrent l'enfance de notre histoire sous les faux atours d'une mission civilisatrice, au nom de l'Occident, en pays barbare et primitif. Dans la société franco-canadienne du Québec, déjà exploitée et écrasée politiquement et économiquement, beaucoup eurent peur de passer pour des « Sauvages » et de subir le sort réservé à leurs cousins acadiens et métis et aux Amérindiens, déportés ou condamnés à la dépossession de leurs terres et à la négation de leurs droits naturels.

Au cours des siècles suivants, les Canadiens français se sont battus pour simplement se maintenir en tant que peuple sous la botte anglaise, désormais dominante à l'échelle du globe. Devant ces impérialistes qui ont tout fait pour les mater, les assimiler et les faire disparaître, ils ont résisté sans jamais casser. On se contenta alors de les convaincre qu'ils n'étaient qu'un petit peuple à demi-civilisé et sans histoire. Devant leur façon de parler, « Speak white » leur répliquait-on avec mépris. Pierre Vallières dira qu'ils étaient les « nègres blancs d'Amérique ».

Dans un monde désormais capitaliste, où la règle du chacun pour soi devenait loi, les Canadiens français ont été pris au jeu. Au fil des décennies, la honte, dorénavant projetée sur l'Autre, fit place à l'oubli. Certains, même, se firent bourreaux des

alliés de leurs aïeux en prenant part aux politiques d'assimilation, dont le coup de barre fut donné en 1876 avec la promulgation de la *Loi sur les Indiens* par les autorités fédérales. Cette loi, digne d'un apartheid, justifia par ailleurs des vagues successives de dépossession territoriale. Elle permit de déraciner les communautés de leur mode de vie traditionnel et les obligea, souvent dépourvues de services devenus essentiels, tels que l'eau salubre et l'électricité, à une dépendance malsaine envers l'État.

L'un des effets les plus connus et les plus dévastateurs de cette loi fut le système de pensionnats qui, pendant un siècle, a démembré les familles et séparé les enfants de leurs parents. Il s'en est suivi une érosion de la cohésion sociale dans les communautés, un bris dans les liens familiaux, un sentiment d'aliénation collectif ainsi qu'une déperdition spirituelle, culturelle et linguistique dont les conséquences, à la fois pour les collectivités et les personnes, les meurtrissent encore à ce jour. Par des excuses officielles présentées en juin 2008 aux Premières Nations, le premier ministre du Canada lui-même, Stephen Harper, fut obligé de reconnaître le caractère délibéré de cette tentative planifiée d'ethnocide. En juin 2015, ce fut au tour du premier ministre du Québec, Philippe Couillard, de qualifier de « génocide culturel » ce système mis sur pied pour « effacer l'identité, la culture et même la langue des communautés des Premières Nations dans notre pays ».

Ces blessures, elles sont encore bien réelles dans le cœur de celles et ceux qui en portent la mémoire sourde. Elles sont survenues sous le joug d'un empire prédateur, dans un monde désormais au service de ceux qui jouissaient de leur capital pour arracher ce pays. Aujourd'hui, l'élite bien-pensante de ce dominion britannique s'efforce de nous clouer au pilori à titre de descendants de « colons blancs » et de nous déclarer identiquement coupables de cette longue campagne ethnocidaire perpétrée contre les peuples autochtones devant le tribunal de l'histoire dont ils se font les juges. Pendant ce temps, le souvenir de notre fraternité ancienne gît, ensevelie sous deux siècles d'amnésie.

Un héritage encore bien vivant

Ce que nous appelons le peuple québécois, c'est l'expression d'un tout beaucoup plus vaste et riche que ce qu'on nous a enseigné à la petite école. Pour les géographes Éric Waddell et Dean Louder, véritables défricheurs de la mémoire de l'Amérique *franco*, deux prémisses s'imposent pour comprendre cette expérience distincte. D'une part, elle est de dimensions continentales. « Je sais que ma communauté francophone dépasse les frontières de mon village, ma province et même mon pays. Je revendique l'Amérique tout entière comme patrie », écrivait Michel Bouchard en 2001, anthropologue franco-albertain et professeur à l'University of Northern British Columbia. D'autre part, héritage du rêve de Champlain, cette Amérique fut marquée par l'ouverture et le métissage. Nous savons que du « sang » d'Amérindiens coule dans les veines de nombreux Canadiens français, peut-être jusqu'à 40 % ou 50 % selon l'éminent ethnologue

Jacques Rousseau. Et que dire du « sang » d'Écossais et d'Irlandais, fruits des contacts culturels du 19^e siècle ou celui des dernières décennies et du temps présent, en provenance de nombreux pays européens, de l'Afrique, des Caraïbes, de l'Amérique latine et de l'Asie; en somme, du monde entier? Tel que le soulignent Waddell et Louder, « cette volonté d'ouverture et de métissage a été maintes fois contestée par les autorités, autant laïques que religieuses, et son existence, souvent niée. Il s'agit toutefois d'une réalité constante et irréfutable de l'expérience *franco* en Amérique, quelle que soit la région [...] et peu importe le siècle ».¹⁶⁴⁹

Cette Amérique n'est pas une seule entité, mais elle est constituée d'identités plurielles dispersées aux quatre coins du continent, de l'Acadie au Yukon en passant par le Québec, les Prairies et en descendant le Mississippi jusqu'au golfe du Mexique. L'histoire de la Nouvelle-France, c'est donc celle de toute la Franco-Amérique : Acadiens, Québécois, Franco-Canadiens et Métis, Cajuns et Franco-Étatsuniens qui peuplent l'Amérique du Nord depuis plus de quatre cents ans. Encore aujourd'hui, ces femmes et ces hommes ont préservé l'empreinte de leurs origines dans leurs manières de parler, de penser et d'agir.

Au-delà des frontières québécoises, un portrait étonnant de l'Amérique nous attend. Archambault, Bissonnette, Boudreaux, Boucher, Colombe, Dion, Dubray, Ducheneaux, Douville, Garneau, Giroux, Janis, Landeaux, LaPlante, Lebeau, Menard, Mousseau, Peltier, Pineaux, Pourier, Roubideaux, Trudell et d'autres; de tels noms de famille semblent directement sortis d'un bottin téléphonique d'une région du Québec. Pourtant, ils sont tirés du Dakota du Sud et désignent des familles sioux-lakota situées dans la communauté amérindienne de Pine Ridge. De nombreux Autochtones d'Amérique du Nord — des Sioux, mais aussi des Ojibwés, des Arikaras, des Hurons-Wendats et bien d'autres —, ont aussi des noms d'origine canadienne, qui traduisent le caractère continental qu'avait pris la colonisation française, au cours des 17^e et 18^e siècles, avec l'expansion à l'Ouest du commerce des fourrures. Il s'agit d'autant d'indices du métissage franco-amérindien qui s'est prolongé longtemps après la chute de la Nouvelle-France, jusqu'aux Grandes Plaines et aux Rocheuses, sous l'impulsion de voyageurs canadiens-français.

Quand on regarde d'autres nations de plus près, de nombreux patronymes américains dévoilent aussi une origine semblable. Chez les Sioux, les Brewer sont un dérivé de Brughière, les Veo de Veau ou les Deloria de Deslauriers. De même, Bush est issu de Boucher, O'Clair de Auclair, Bilow de Bilodeau, Carter de Cartier, Fairfield de Beauchamp, Stone de Desrochers, Willard de Ouellet, Snow d'Arsenault, Sun de Beausoleil, Ready de Paré, Waterhole de Trudeau et ainsi de suite. N'oublions pas ces groupes autochtones de l'Ouest américain qui sont aujourd'hui connus dans la langue anglo-américaine sous des appellations françaises, tels que les Nez Percés, les Gros Ventres, les Cœurs d'Alène, les Pend d'Oreilles ou encore les Brûlés. Dans un autre registre, mentionnons que, sur le

¹⁶⁴⁹ Éric Waddell et Dean Louder, *Franco-Amérique*, Sillery, Septentrion, 2008, p. 14.

drapeau officiel de l'État du Minnesota, la devise L'Étoile du Nord est écrite en français.¹⁶⁵⁰ Également, chez les Amérindiens américains d'ascendance canadienne-française, une fierté des origines subsiste souvent, dont l'expropriation des Français n'a pas réussi à les déposséder.

Aujourd'hui, le Canada et les États-Unis comptent près de 20 millions d'individus de souche française, bien que majoritairement assimilés à la culture anglo-saxonne. Toutefois, l'empreinte la plus tangible de l'histoire française de l'Amérique du Nord est le maintien de plusieurs communautés francophones toujours vivantes et dynamiques qui ont survécu jusqu'à ce jour dans leur langue et leur culture. Malgré les efforts d'assimilation, elles sont toujours debout. Dans l'Acadie des Maritimes, la francophonie est aujourd'hui centrée sur le Nouveau-Brunswick dont le tiers de la population parle le français. Les Acadiens de cette province disposent aujourd'hui d'un solide réseau institutionnel de langue française : écoles et enseignement supérieur, hôpitaux, caisses populaires, presse écrite et d'autres. Il existe aussi des communautés francophones dans les anciens Pays d'en Haut : les Franco-Ontariens, qui regroupent 7,7 % des francophones canadiens et, plus à l'ouest, dans les Prairies et au-delà, les « Francos de l'Ouest » qui se désignent depuis les années 1960-1970 selon leur province d'appartenance : Franco-Manitobains (Manitoba), Fransaskois (Saskatchewan), Franco-Albertains (Alberta), Franco-Colombiens (Colombie britannique) et Franco-Yukonnais (territoire du Yukon), autant de petites enclaves francophones qui luttent pour la protection de leurs droits linguistiques.

Une francophonie en lambeaux survit également aux États-Unis. En Nouvelle-Angleterre, lieu d'une importante immigration de plus d'un million de Canadiens français entre 1840 et 1930, les « Franco-Américains » ont été progressivement assimilés par la culture dominante. C'est dans l'État de la Louisiane que se trouve aujourd'hui le foyer principal de la francophonie étatsunienne. Être Cajun n'est plus vécu de façon honteuse comme c'était encore le cas il y a à peine quelques décennies. Au contraire, on n'hésite plus à afficher son identité francophone, quitte à rechercher ses racines en réactivant sa mémoire familiale, tout en manifestant son amour pour le drapeau américain.

De même, les villes nord-américaines sont loin de renier leur héritage français et des commémorations récentes ont contribué à en assurer la mémoire. En 1999, la Nouvelle-Orléans a fêté le tricentenaire de sa fondation par le légendaire Pierre Le Moyne d'Iberville. Cette « Franco-Fête » a aussi servi de cadre à la réunion du deuxième congrès mondial acadien et elle a permis de resserrer les liens entre la Louisiane et les provinces maritimes du Canada. En juin 2011, la ville de Détroit a également célébré en grande pompe le tricentenaire de sa création par les Français, alors que plus de deux millions de personnes ont participé aux différentes festivités de cette commémoration.

¹⁶⁵⁰ G. Havard et coll., *Histoire de l'Amérique française*, p. 525.

Depuis 1763, l'histoire des francophones d'Amérique du Nord peut être représentée comme celle d'une « survivance », ainsi que l'a si bien exprimé le chanteur et poète louisianais Zachary Richard : « Que ça soit au Missouri, en Louisiane, ou au Québec, de vivre en français en Amérique est un acte de résistance, voulu ou non, conscient ou non. »¹⁶⁵¹

Les douze nations du Québec

En 2016 au Québec, la population autochtone ne comptait pas moins de 182 890 personnes, dont plus de 69 000 Métis déclarés, représentant 2,3 % de la population totale du pays.¹⁶⁵² Environ 60 % des membres des nations autochtones vivent dans l'une ou l'autre des 55 communautés réparties sur le territoire.¹⁶⁵³

Déracinées de leurs modes de vie traditionnels et victimes d'un génocide culturel durant des générations, ces communautés font face à des défis importants. Le phénomène des femmes autochtones disparues et assassinées, et divers reportages dans les médias ont bruyamment révélé la vulnérabilité particulière des femmes autochtones dans les sociétés québécoise et canadienne. Plusieurs de ces communautés doivent aussi composer avec les problèmes sociaux qui accompagnent la perte de points de repère ainsi que la disparition de leur patrimoine et de leurs ressources, qu'il s'agisse de décrochage scolaire, d'alcoolisme, de toxicomanie ou de suicide.

Néanmoins, contre vents et marées, ces peuples anciens sont toujours là. Chacun possède une culture qui lui est propre, plus ancienne que tous les pays européens réunis. Le gouvernement du Québec reconnaissait lui-même, en 2017, que « les Inuits et les membres des Premières Nations ne sont pas seulement des citoyens du Québec à part entière; ils constituent aussi des nations aux sens sociologique et politique du terme, c'est-à-dire des sociétés cohérentes, conscientes de leur unicité, capables de perdurer et d'entretenir des relations politiques élaborées. »¹⁶⁵⁴ Il faut donc comprendre dès lors que les Autochtones ne sont pas de simples groupes ethniques minoritaires, dont on doit s'efforcer de régler les difficultés. Ils forment des entités politiques qui occupent une place singulière au Québec, dont la

¹⁶⁵¹ G. Havard et coll., *Histoire de l'Amérique française*, pp. 525-534.

¹⁶⁵² « Population totale, selon l'identité autochtone et le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités, Québec 2016, dans Série "Perspective géographique", Recensement de 2016, », sur *Statistiques Canada*, consulté le 2 mars 2020, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-pr-fra.cfm?LANG=Fra&GK=PR&GC=24&TOPIC=9>

¹⁶⁵³ « Les Autochtones du Québec | ICI.Radio-Canada.ca », sur *Radio-Canada*, consulté le 2 mars 2020, <https://ici.radio-canada.ca/autochtones-du-quebec>

¹⁶⁵⁴ « Faire plus, faire mieux. Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017 - 2022 », *Secrétariat des affaires autochtones du gouvernement du Québec*, 2017, p. 8, https://www.autochtones.gouv.qc.ca/publications_documentation/publications/PAS/plan-action-social.pdf

renaissance ne peut être soutenue que dans une relation égalitaire de nation à nation.

Les Abénakis – Wabanaki, *le peuple du soleil levant*

Le nom Abénaki provient des termes « w8ban » (aurore) et « Aki » (terre), signifiant « peuple du soleil levant ». La légende raconte qu’au début, alors qu’il n’y avait que des plantes et des animaux sur la terre, le Grand Esprit aurait sculpté l’Abénaki et sa compagne dans un grand frêne droit. Ainsi serait né le peuple de l’Est.¹⁶⁵⁵ À l’arrivée des Européens, les Abénakis se partageaient de vastes espaces forestiers sur les territoires actuels du sud du Québec, des États du Maine, du New Hampshire, du Vermont, ainsi qu’une partie du Nouveau-Brunswick. Les Abénakis se sont établis au Québec entre 1676 et 1680 dans la région de Sillery et ont par la suite vécu pendant une vingtaine d’années sur les rives de la rivière Chaudière, à la hauteur des chutes, avant de se fixer à Odanak et à Wôlinak, dans le Centre-du-Québec, au début du 18^e siècle. Une anecdote tirée des guerres franco-anglaises relate l’histoire d’un guerrier dénommé Nescambuit ayant défendu la nation des ennemis du roi Louis XIV et qui fut reçu par ce dernier au rang de chevalier.¹⁶⁵⁶

La Nation Waban-Aki (Abénakis) compte aujourd’hui 3 081 membres dont 634 sont issus des communautés de Wôlinak et 2 447 de celle d’Odanak. Les Abénakis assument avec fierté leur héritage culturel et affirment avec diligence leur territoire ancestral dans le respect des traditions, mais aussi dans une perspective de développement durable.¹⁶⁵⁷ Ce peuple est toujours réputé pour ses vanneries en frêne et en foin d’odeur, ses danses traditionnelles, ses masques du soleil faits de feuilles de maïs et ses totems.¹⁶⁵⁸ Les projets à vocation touristique permettent aux Abénakis de favoriser le développement de leur économie tout en préservant leur culture et leurs traditions. Par exemple, depuis 1960, la Société historique d’Odanak gère le premier et l’un des plus importants musées autochtones du Québec, le Musée des Abénakis, qui accueille au-delà de 5 000 visiteurs chaque année. Plusieurs entreprises abénakis connaissent aussi une belle réussite et nous pouvons citer maintes personnalités connues, notamment la cinéaste Alanis Obomsawin (ONF), la chanteuse Sylvie Bernard et l’ex-animateur à Radio-Canada Jean-Paul Nolet.¹⁶⁵⁹

¹⁶⁵⁵ Denis Bouchard, Éric Cardinal et Ghislain Picard, *De Kebec à Québec. Cinq siècles d’échanges entre nous*, Montréal, Les Éditions des Intouchables, 2008, p. 189.

¹⁶⁵⁶ « Histoire » sur *Conseil des Abénakis Odanak*, consulté le 26 juin 2020, <https://caodanak.com/histoire/>

¹⁶⁵⁷ « Historique - la nation waban-aki ou w8banaki », sur *Grand Conseil de la nation Waban-Aki*, consulté le 2 mars 2020, <https://gcnwa.com/historique/>

¹⁶⁵⁸ « Abénakis – Wabanaki, le peuple du soleil levant », sur *Tourisme autochtone Québec*, consulté le 9 avril 2020, <https://www.tourismeautochtone.com/abenakis/>

¹⁶⁵⁹ « Histoire » sur *Conseil des Abénakis Odanak*, consulté le 26 juin 2020, <https://caodanak.com/histoire/>

Les Algonquins – Anishinabeg, *le peuple des terres*

Le mot Anishnabe (Anishinabeg), par lequel les Algonquins se désignent, signifie « être humain issu de cette terre ». Leur territoire, qui s'étendait du lac des Deux-Montagnes jusqu'en Abitibi-Témiscamingue et en Ontario, se limite aujourd'hui au nord de la région des Laurentides et de l'Outaouais, où se trouvent les Premières Nations algonquines au nombre, en 2015, de 11 748 membres.¹⁶⁶⁰ Neuf de ces communautés se trouvent au Québec : Kitigan Zibi, Barriere Lake, Kitcisakik, Lac Simon, Abitibiwinni, Long Point, Timiskaming, Kebaowek et Wolf Lake, alors que Pikwakanagan est en Ontario. De même, trois autres Premières Nations de l'Ontario sont en partie d'origine algonquine, par filiation : Temagami, Wahgoshig et Matachewan.¹⁶⁶¹

L'algonquin y est une langue bien vivante, parlée par environ 60 % de la population. Leur langue seconde est l'anglais ou le français, selon les communautés. Certains aînés ne parlent toutefois que la langue ancestrale. Jusqu'au 19^e siècle et même, dans certains cas, jusqu'au 20^e siècle, les Algonquins ont pu conserver leur mode de vie nomade et leurs pratiques spirituelles d'origine. Cependant, leur sédentarisation s'est accélérée au début du 20^e siècle, avec l'ouverture de l'Abitibi à la colonisation et l'arrivée massive de prospecteurs et de bûcherons. Malgré cela, les Algonquins, qui restent avant tout des chasseurs et des pêcheurs, n'ont cessé d'honorer leur lien avec la nature et certaines familles passent encore tout l'hiver dans leur territoire de chasse, à la façon de leurs ancêtres. Afin de préserver bien vivante la culture algonquine, dans certaines communautés, on enseigne aux jeunes la pratique d'activités ancestrales, telles que l'artisanat, la chasse, la trappe et la médecine traditionnelle.¹⁶⁶²

Les Atikamekws, *le peuple de l'écorce*

On compte environ 7 600 Atikamekws¹⁶⁶³, lesquels font partie de la grande famille linguistique et culturelle des Algonquiens. Leur vaste territoire ancestral, qu'ils appellent Nitaskinan, s'étend de la rivière Gatineau jusqu'au lac Saint-Jean d'un côté, et jusqu'au nord du réservoir Gouin, de l'autre. L'arrivée d'étrangers sur leur territoire, au milieu du 19^e siècle, n'a pas eu d'impact immédiat sur leur mode de vie. Ce n'est qu'au début du 20^e siècle que les effets se sont faits sentir avec la construction du chemin de fer, la mise en chantier des barrages sur les bassins de la rivière Saint-Maurice, l'afflux de main-d'œuvre non autochtone et le

¹⁶⁶⁰ « Statistiques des populations autochtones du Québec 2015 », sur *Secrétariat aux affaires autochtones du Gouvernement du Québec* (dernière mise à jour le 2 décembre 2019), consulté le 2 mars 2020, <http://www.autochtones.gouv.qc.ca/nations/population.htm>

¹⁶⁶¹ Peter Di Gangi, « Territoire algonquin », sur *Histoire Canada*, mis en ligne le 30 avril 2018, consulté le 2 mars 2020, <https://www.histoirecanada.ca/consulter/politique-et-droit/territoire-algonquin>

¹⁶⁶² D. Bouchard et coll., *De Kebec à Québec*, p. 190.

¹⁶⁶³ « Statistiques des populations autochtones du Québec 2015 ».

refoulement des Atikamekws dans les réserves.¹⁶⁶⁴ Près de 85 % de la population habite aujourd'hui à Manawan, à Wemotaci et à Obedjiwan — située dans le nord de la région de Lanaudière et de la Mauricie — les autres étant disséminés dans le reste du Québec. Ces communautés possèdent également un autre lieu de campement ancestral, la communauté inhabitée de Coocoo-cache (signifiant « hibou »). L'ensemble de la population parle atikamekw et utilise le français comme langue seconde.¹⁶⁶⁵

Depuis les années 1970, les Atikamekws ont repris leur nom d'origine, qui signifie « poissons blancs », désignant aussi le corégone. Réputés comme spécialistes du travail de l'écorce, ils confectionnent des canots et d'autres objets utiles dans nos maisons. Cette nation concentre aujourd'hui ses efforts sur son développement économique, et ce, dans le respect des traditions et de l'environnement.¹⁶⁶⁶ Le principe d'assurer la pérennité des ressources est au cœur de sa philosophie. Selon une liste non exhaustive des activités qui constituent leur mode de vie, il n'existe pas moins de 206 activités réparties dans le cours des six saisons de l'année, touchant notamment à la chasse, la pêche, la trappe, la cueillette, la transformation, les déplacements et les cérémonies.¹⁶⁶⁷

Les Cris – Eeyou Istchee, *le peuple des chasseurs*

La population crie s'élève à plus de 18 500 personnes, réparties dans neuf communautés situées sur les rives de la baie James et de la baie d'Hudson ainsi qu'à l'intérieur des terres¹⁶⁶⁸ : Chisasibi, Eastmain, Mistissini, Nemiscau, Oujé-Bougoumou, Waskaganish, Waswanipi, Wemindji et Whapmagoostui. Cette nation appartient à la grande famille linguistique et culturelle algonquienne, dont la majorité de la population parle cri et utilise l'anglais comme seconde langue. Les Cris sont la troisième nation la plus peuplée du Québec.

Après avoir été des acteurs de premier plan dans la traite des fourrures à l'époque de la colonisation, les Cris se sont retrouvés en 1975, avec les Inuits, au centre de négociations avec les gouvernements fédéral et provincial pour l'exploitation hydroélectrique de leur territoire. Cette étape a marqué un tournant décisif dans leur mode d'autogestion¹⁶⁶⁹, notamment par des ententes historiques signées par le gouvernement du Québec, soit la « Paix des Braves » et la « Grande Alliance »,

¹⁶⁶⁴ D. Bouchard et coll., *De Kebec à Québec*, p. 191.

¹⁶⁶⁵ « Attikameks », sur *Secrétariat aux affaires autochtones du Gouvernement du Québec*, consulté le 2 mars 2020,

[http://www.autochtones.gouv.qc.ca/relations_autochtones/profils_nations/attikameks.htm](http://www.autochtones.gouv.qc.ca/rerelations_autochtones/profils_nations/attikameks.htm)

¹⁶⁶⁶ « Atikamekw, le peuple de l'écorce », sur *Tourisme autochtone Québec*, consulté le 9 avril 2020, <https://www.tourismeautochtone.com/atikamekw/>

¹⁶⁶⁷ « Mode de vie », sur *AtikamekwSipi*, consulté le 9 avril 2020,

<https://www.atikamekwsipi.com/fr/la-nation-atikamekw/fondements/mode-de-vie>

¹⁶⁶⁸ « Statistiques des populations autochtones du Québec 2015 ».

¹⁶⁶⁹ « Cris – Eeyou Istchee, le peuple des chasseurs », sur *Tourisme autochtone Québec*, consulté le 9 avril 2020, <https://www.tourismeautochtone.com/cris/>

en 2002 et en 2020 respectivement. Ces conventions leur ont donné les moyens de mettre en place des structures administratives telles que l'Administration régionale crie, le Conseil régional de la santé et des services sociaux cris, l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris et la Commission scolaire crie. Le Grand Conseil des Cris demeure l'organisme politique principal représentant la nation auprès des différents paliers gouvernementaux. De plus, l'Administration régionale crie gère les services et les programmes offerts aux collectivités, notamment en matière d'habitation et d'environnement.¹⁶⁷⁰

Les Innus (Montagnais) – *le peuple du pays de l'immensité*

Les Innus tiennent le nom Montagnais des Français, qui désignaient ainsi ces habitants des petites montagnes de la Côte-Nord avec lesquels ils entretenaient de nombreux liens. Toutefois, entre eux, les membres de cette nation se sont toujours appelés Innus, qui signifie « êtres humains véritables ».¹⁶⁷¹ Les territoires innus s'étendaient depuis tout le littoral nord du Saint-Laurent, au cœur du Québec-Labrador et jusqu'au lac Saint-Jean. Peuple de chasseurs et de pêcheurs, les Innus migraient sur leur territoire au gré des saisons et des activités traditionnelles. L'arrivée d'industries minières et forestières, à partir des années 1900, la construction de barrages hydro-électriques et la sédentarisation de leurs communautés ont par la suite profondément bouleversé leur mode de vie.¹⁶⁷²

Cette Première Nation compte aujourd'hui plus de 19 950 membres, faisant d'elle la deuxième plus peuplée du Québec.¹⁶⁷³ Sept des neuf communautés innues sont établis sur la Côte-Nord : Essipit, Pessamit, Uashat mak Mani-Utenam, Ekuanitshit, Natashquan, Unamen Shipu et Pakua Shipi. Les deux autres, Mashteuiatsh et Matimekush sont respectivement situées au Lac-Saint-Jean ainsi qu'à proximité de Schefferville. La majorité parle le Innu Aïmun (langue innu) dans la vie quotidienne, de même que le français.¹⁶⁷⁴ Les principales activités économiques des communautés innues touchent le commerce, les pourvoiries ainsi que les activités liées à la chasse, à la pêche traditionnelle et commerciale (rivières à saumon). Plusieurs organismes, tels que l'Institut Tshakapesh, le musée Shaputuan de Uashat mak Mani-Utenam et le Musée amérindien de Mashteuiatsh, pour ne nommer que ceux-là, œuvrent à l'épanouissement et à la diffusion de la culture innue. De plus, toutes les communautés innues possèdent une station de

¹⁶⁷⁰ D. Bouchard et coll., *De Kebec à Québec*, pp. 191-192.

¹⁶⁷¹ « Innus, l'immensité d'un territoire », sur *Tourisme autochtone Québec*, consulté le 9 avril 2020, <https://www.tourismeautochtone.com/innus/>

¹⁶⁷² D. Bouchard et coll., *De Kebec à Québec*, pp. 192-193.

¹⁶⁷³ « Statistiques des populations autochtones du Québec 2015 ».

¹⁶⁷⁴ « Innus », sur *Secrétariat aux affaires autochtones du Gouvernement du Québec*, consulté le 2 mars 2020,

[http://www.autochtones.gouv.qc.ca/relations_autochtones/profils_nations/innus.htm](http://www.autochtones.gouv.qc.ca/rerelations_autochtones/profils_nations/innus.htm)

radio communautaire reliée au réseau de la Société de communication Atikamekw-Montagnais (SOCAM).¹⁶⁷⁵

Les Inuits, le *peuple du Nord*

Signifiant « des gens, des êtres humains », le terme Inuit est utilisé pour désigner ceux qu'on appelait autrefois Esquimaux. Les Inuits sont les premiers habitants de l'Arctique nord-américain, du détroit de Béring à l'est du Groenland, un territoire de plus de 6 000 kilomètres. En plus de vivre dans l'Arctique canadien, les Inuits habitent aussi le nord de l'Alaska et le Groenland, et ont des parents proches en Russie, tous unis par un patrimoine culturel et un langage communs. On compte environ 40 000 Inuits au Canada. Au Québec, la quasi-totalité de la nation inuite habite au nord du 55^e parallèle, le Nunavik, où environ 12 100 Inuits¹⁶⁷⁶ et quelques centaines d'autres personnes vivent dans 14 villages situés sur le littoral de la baie d'Hudson, du détroit d'Hudson et de la baie d'Ungava : Akulivik, Aupaluk, Inukjuak, Ivujivik, Kangiqsualujuaq, Kangiqsujaq, Kangirsuk, Kuujuaq, Kuujuaarapik, Puvirnituk, Quaqtaq, Salluit, Tasiujaq et Umiujaq.

En 1975, les Inuits ont été, avec les Cris, au centre de négociations avec les gouvernements fédéral et provincial pour l'exploitation hydroélectrique de leurs terres ancestrales. Cette étape a aussi marqué, pour eux, un tournant décisif dans la préservation de leur autonomie. Encore aujourd'hui, la majorité des Inuits du Québec parlent leur langue maternelle, l'inuktitut, et utilisent l'anglais, mais l'emploi du français connaît une nette progression depuis quelques années.¹⁶⁷⁷

À l'aube du 21^e siècle, les Inuits du Canada ont fait d'importants gains politiques. Ils possèdent collectivement une grande partie de l'Arctique et profitent d'un pouvoir politique considérable sur leurs territoires. La création du Nunavik, en particulier, souligne le rôle important que jouent les Inuits maintenant au Québec. Ce peuple se distingue par ses sculptures taillées dans la stéatite (pierre de savon) et ses gravures très appréciées des collectionneurs et galeries d'art du monde entier. Cependant, les défis fondamentaux demeurent, l'Arctique étant économiquement encore peu développé. Les Inuits sont une population jeune, fière et dynamique qui s'efforce de préserver le noyau de sa culture et de protéger son patrimoine tout en permettant un développement durable de sa communauté, respectueuse du fragile équilibre naturel de la région de l'Arctique. Ayant surmonté des obstacles de taille tout au long de leur histoire de résistance et de survie, il y a lieu de croire que les Inuits y parviendront.¹⁶⁷⁸

¹⁶⁷⁵ « Qui sont les Innus? », sur *Regroupement Petapan*, consulté le 9 avril 2020, http://petapan.ca/page/premiere-nation#Qui_sont_les_Innus?

¹⁶⁷⁶ « Statistiques des populations autochtones du Québec 2015 ».

¹⁶⁷⁷ « Inuit, le peuple du Nord », sur *Tourisme autochtone Québec*, consulté le 9 avril 2020, <https://www.tourismeautochtone.com/inuit/>

¹⁶⁷⁸ « Le peuple inuit », sur *Centre de santé Inuulitsivik*, consulté le 10 avril 2020, <https://www.inuulitsivik.ca/activites-et-culture/le-peuple-inuit/>

Les Malécites, *le peuple de la belle rivière*

Les Malécites, dont le nom d'origine incertaine aurait été répandu par les missionnaires, se désignent plutôt sous l'appellation *weastukwiuk* qui signifie « de la belle rivière », en référence au fleuve Saint-Jean, situé entre le Nouveau-Brunswick et le Maine. De tradition semi-nomade, ils avaient établi leurs territoires de chasse et de pêche le long de ce cours d'eau et pratiquaient également l'agriculture. Tout en leur confisquant leurs territoires pour les concéder aux colons anglo-saxons, le gouvernement fédéral canadien a tenté de sédentariser les Malécites en 1827 en leur offrant des terres à Viger, près de la rivière verte, en Gaspésie. Une trentaine de familles s'y sont installées, mais pour peu de temps, préférant leur liberté de mouvement. Viger fut finalement revendu à des colons en 1869 et le gouvernement, à peine sept ans plus tard, créa une autre réserve à Whitworth. Cette dernière, près de Rivière-du-Loup, ne comptait que 169 hectares impropres à l'agriculture et les Malécites l'abandonnèrent rapidement. En 1891, Cacouna devint une nouvelle réserve, d'à peine un quart d'hectare. Encore une fois, les Malécites choisirent d'autres horizons et se dispersèrent.¹⁶⁷⁹

Ce n'est qu'en 1987, après de nombreuses recherches, que 130 descendants se réunirent pour former un conseil au nom de leur nation.¹⁶⁸⁰ Les Malécites ne sont pas regroupés en communauté, mais vivent dispersés sur le territoire québécois, canadien et américain. Aujourd'hui, leur nombre s'élève à 1 200 membres, identifiés selon le mode d'appartenance défini par la coutume ancestrale.¹⁶⁸¹ La communauté de Viger, quant à elle, constitue la seule Première Nation malécite au pays. Elle dispose d'un territoire dans le canton de Whitworth et d'un petit lot à Cacouna. Les Malécites vivant au Québec parlent en majorité le français et plusieurs s'expriment également en anglais. La langue malécite passamaquoddy, quant à elle, est encore parlée par certains locuteurs du Maine et du Nouveau-Brunswick. Cette Première Nation exploite une entreprise de pêche commerciale (EPC) et travaille à diversifier son économie en développant des partenariats avec d'autres acteurs régionaux.¹⁶⁸²

Les Micmacs – Mi'gmaq, *le peuple de la mer*

Au 15^e siècle, les Micmacs occupaient la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et la partie sud de la péninsule gaspésienne. Excellents navigateurs, ils voyageaient sur tous les cours d'eau de la région de la baie des Chaleurs et dans le golfe du Saint-Laurent. Les Micmacs furent parmi les premiers Autochtones du continent à rencontrer les nouveaux arrivants européens au 16^e

¹⁶⁷⁹ D. Bouchard et coll., *De Kebec à Québec*, pp. 193-194.

¹⁶⁸⁰ « Malécites, le peuple de la belle rivière », sur *Tourisme autochtone Québec*, consulté le 9 avril 2020, <https://www.tourismeautochtone.com/malecites/>

¹⁶⁸¹ « Statistiques des populations autochtones du Québec 2015 ».

¹⁶⁸² « Profil de la communauté », sur *Première Nation Malécite de Viger*, consulté le 9 avril 2020, <http://malecites.ca/fr/>

siècle. Leur habileté à la pêche et à la navigation en ont fait des aides précieux pour les explorateurs et les marchands.

La péninsule de la Gaspésie compte trois communautés micmacs totalisant plus de 6 200 habitants¹⁶⁸³ : Listuguj, Gesgapegiag et Gespeg. Les Micmacs sont également présents dans les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. La plupart des Micmacs de Gaspé parlent le français, mais la langue micmac est aujourd'hui enseignée à l'école et encore parlée dans les communautés de Listuguj et de Gesgapegiag.¹⁶⁸⁴ De nos jours, les Micmacs se sont mobilisés pour mettre en valeur leur propre histoire par le développement de sites ancestraux et par la pratique de la traditionnelle pêche au saumon.¹⁶⁸⁵ Gespeg, particulièrement, est à nouveau imprégné de cette atmosphère d'époque puisqu'on y a érigé la reproduction d'un campement et un site d'interprétation qui permettent aux visiteurs de découvrir l'univers des Micmacs à travers les quatre saisons.¹⁶⁸⁶

Les Mohawks - Kanienkeha:ka, *le peuple de la pierre*

Membres de la Confédération des Cinq-Nations iroquoises (agrandie à six en 1720 avec l'ajout des Tuscaroras), dont le territoire au 17^e siècle, au sud du lac Ontario, avait une superficie d'environ 35 000 kilomètres carrés. Les Mohawks formaient une nation puissante dont la force s'appuyait sur une organisation sociale très structurée et une tradition sédentaire empreinte de spiritualité.

Aujourd'hui la Première Nation la plus peuplée du Québec, les Mohawks comptaient 19 026 membres en 2015¹⁶⁸⁷, répartis entre trois communautés, Kahnawake, Kanesatake et Akwesasne, alors qu'environ 2 700 autres vivent ailleurs au Québec. La nation compte aussi d'autres communautés en Ontario et aux États-Unis. Malgré que la langue mohawk soit enseignée au primaire et au secondaire à Kahnawake, seulement 15 % des Mohawks l'utilisent, l'anglais étant la langue d'usage.¹⁶⁸⁸ Malgré la proximité et l'influence des villes voisines, les Mohawks ont su préserver leurs valeurs traditionnelles bien vivantes, tout en assumant fermement la gestion de leur éducation, de leur santé, de leurs services et de leur développement économique.¹⁶⁸⁹

¹⁶⁸³ « Statistiques des populations autochtones du Québec 2015 ».

¹⁶⁸⁴ « Micmacs », sur *Secrétariat aux affaires autochtones du Gouvernement du Québec*, consulté le 2 mars 2020,

[http://www.autochtones.gouv.qc.ca/relations_autochtones/profils_nations/micmacs.htm](http://www.autochtones.gouv.qc.ca/rerelations_autochtones/profils_nations/micmacs.htm)

¹⁶⁸⁵ « Micmacs – Mi'gmaq », sur *Tourisme autochtone Québec*, consulté le 9 avril 2020, <https://www.tourismeautochtone.com/micmacs/>

¹⁶⁸⁶ « À propos », sur *Micmac Gespeg*, consulté le 9 avril 2020, <https://www.micmacgespeg.ca/>

¹⁶⁸⁷ « Statistiques des populations autochtones du Québec 2015 ».

¹⁶⁸⁸ D. Bouchard et coll., *De Kebec à Québec*, pp. 195-196.

¹⁶⁸⁹ « Mohawks - Kanienkeha:ka, le peuple de la pierre », sur *Tourisme autochtone Québec*, consulté le 9 avril 2020, <https://www.tourismeautochtone.com/mohawks/>

Les Naskapis, *le peuple du pays des caribous*

Autrefois, les Naskapis étaient un peuple nomade qui tirait sa subsistance presque entièrement de la chasse au caribou et à d'autres animaux à fourrure, ainsi que de la pêche blanche. Pratiquant une chasse collective, ils suivaient les migrations des grands troupeaux de caribous sur les vastes territoires du Grand-Nord. Ils ont vécu au sud de la baie d'Ungava jusqu'au 19^e siècle, avant de se déplacer vers Schefferville, où un nouveau poste de traite avait été établi.

Situés à la frontière du Québec et du Labrador, les membres de la nation naskapie étaient, en 2015, au nombre d'un peu plus de 1 300¹⁶⁹⁰. Inauguré en 1984 à la suite des accords de la convention du Nord-Est québécois (CNEQ), le village de Kawawachikamach, situé à une quinzaine de kilomètres au nord de Schefferville, est la seule communauté naskapie au Québec et au Canada. Tous parlent encore leur langue ancestrale et utilisent l'anglais comme langue seconde. La CNEQ a accordé à la nation naskapie un droit exclusif de chasse et de pêche, ainsi qu'une indemnité financière. En 1979, la Société de développement des Naskapis a été mise sur pied pour administrer les fonds reçus et conclure différents partenariats. Depuis sa création, plusieurs projets ont vu le jour et ont permis de contribuer au développement de la communauté.¹⁶⁹¹ Grâce à leur grande connaissance de la faune et des territoires, les Naskapis ont pris en main le développement d'activités de chasse et de pêche ainsi que d'expéditions touristiques à travers la taïga et la toundra.¹⁶⁹²

Les Naskapis ont su préserver plusieurs aspects de leur mode de vie traditionnel et de leur culture ancestrale. Comme d'autres communautés du Grand-Nord, pour se nourrir et s'approvisionner, ils dépendent en bonne partie de la chasse, de la pêche et de la trappe. Cette nation se distingue par son artisanat basé essentiellement sur l'utilisation du caribou comme matière première, tandis que la notion de récolte se veut un principe au cœur de la spiritualité naskapi.¹⁶⁹³

Les Wendats, *le peuple du commerce*

Même si les Européens avaient donné aux Wendats le nom de Hurons, à cause de leur chevelure en forme de hure (tête de sanglier), eux-mêmes se sont toujours désignés sous l'appellation de Wendat qui signifie « les gens de l'île », en référence à leur région d'origine, dans la baie géorgienne des Grands Lacs. Les Wendats formaient une confédération très puissante composée de quatre nations : celles de l'Ours, de la Corde, du Rocher et du Cerf. Cultivateurs de maïs, de courges, de fèves

¹⁶⁹⁰ « Statistiques des populations autochtones du Québec 2015 ».

¹⁶⁹¹ D. Bouchard et coll., *De Kebec à Québec*, p. 196.

¹⁶⁹² « Naskapis, au cœur du pays des Caribous », sur *Tourisme autochtone Québec*, consulté le 9 avril 2020, <https://www.tourismeautochtone.com/naskapis/>

¹⁶⁹³ « Our Community », sur *Naskapi Community Website*, consulté le 9 avril 2020, <http://www.naskapi.ca/en/Overview-1>

et de tabac à grande échelle, ils étaient également d'importants commerçants, alors que leur réseau s'étendait des Grands Lacs à l'Atlantique et de la Pennsylvanie à la baie d'Hudson.

Ravagés par des épidémies apportées par les Européens ainsi que par des guerres, la population des Wendats chuta dramatiquement au cours du 17^e siècle, passant en moins de vingt ans de plus de 30 000 âmes à quelques milliers de survivants. En 1650, quelques centaines fuirent la région des Grands Lacs pour trouver refuge à Québec. Ils s'établirent d'abord sur l'île d'Orléans jusqu'en 1657, avant de déménager plusieurs fois et de s'installer définitivement près de la rivière Saint-Charles, en 1697, sur le site actuel de Wendake. Il s'agit aujourd'hui de la seule communauté de la nation wendat au Canada. Les territoires de chasse dont elle dispose sont situés au nord du Saint-Laurent, entre les rivières Saguenay et Saint-Maurice.¹⁶⁹⁴

En 2015, Wendake abritait quelque 1 500 résidents, alors que près de 2 500 autres vivent à l'extérieur de celle-ci.¹⁶⁹⁵ Les Wendats ont remplacé l'usage de leur langue ancestrale par le français, mais ont à cœur de se la réapproprier.¹⁶⁹⁶ Reconnus pour leur sens de l'hospitalité et de l'entrepreneuriat, les Wendats possèdent l'une des communautés autochtones les plus urbanisées et prospères au Québec. En effet, Wendake se démarque par ses nombreux attraits touristiques valorisant son patrimoine culturel et attestant également du dynamisme de ce peuple en matière de commerce.¹⁶⁹⁷

Les Québécois, le *peuple métissé*

Quant à la douzième nation de ce pays, les Québécois, nous sommes toujours attachés à ce terroir, à nous parler et à vivre en français, forts de plus de huit millions d'hommes et de femmes, dont le destin est indissociable des onze Premières Nations. Celles-ci, résilientes, mais aussi habitées d'une profonde sensibilité du cœur ancrée dans les savoirs anciens, regorgent d'artistes, de poètes, d'écrivains, de musiciens, de chanteurs, de peintres, de cinéastes, de sculpteurs et d'autres artisans de tous les métiers qui nous offrent une fenêtre intime sur leur monde qui, tel un phénix, renaît tranquillement de ses cendres. Sans oublier les Pow-Wow, ces fabuleux rassemblements spirituels estivaux qui constituent une occasion privilégiée de redécouvrir ces cultures si riches en couleurs et en sagesse, et dont l'essence subsiste toujours en nous. Devant tant de beautés, c'est à nous de leur tendre la main.

¹⁶⁹⁴ D. Bouchard et coll., *De Kebec à Québec*, p. 197.

¹⁶⁹⁵ « Statistiques des populations autochtones du Québec 2015 ».

¹⁶⁹⁶ D. Bouchard et coll., *De Kebec à Québec*, p. 197.

¹⁶⁹⁷ « Hurons – Wendat, le peuple du commerce », sur *Tourisme autochtone Québec*, consulté le 9 avril 2020, <https://www.tourismeautochtone.com/hurons-wendat/>

Des relations à guérir

La crise d'Oka, qui provoqua la mort du caporal Marcel Lemay à l'été 1990, fut une véritable onde de choc frappant de plein fouet la société québécoise. Francine Lemay, la sœur de la victime, avoua des années plus tard qu'au moment des événements tragiques elle ne connaissait « pas le mot autochtone » et « ne savait pas que ça existait encore ». Elle réalisa par la suite un important cheminement personnel pour comprendre puis pardonner, comme elle le raconte dans le film documentaire *Québécoisie* (Carrier & Higgins, 2013). Elle déclare aujourd'hui ne pas vouloir perpétuer l'esprit colonialiste qui lui a été transmis et apporte son soutien à la cause autochtone. Elle a même traduit un livre qui retrace l'histoire de Kanesatake et s'est rapprochée de la communauté mohawk. Au cours de son processus de pardon, elle a fait des recherches sur sa généalogie et s'est découvert plusieurs ancêtres autochtones de nations différentes : cinq du côté de son père et trois de sa mère.

À la même époque, une autre rencontre — passée inaperçue dans le monde médiatique — eut lieu sous le signe de la paix universelle. Le *Cercle de toutes les Nations*, organisé par le grand chef algonquin William Commanda, à Kitigan Zibi, tout près de Maniwaki, a accueilli chez lui des personnes venues du monde entier. Devenu une haute figure de la résistance autochtone, chef spirituel reconnu et admiré à travers le monde, Commanda avait été atteint, en 1961, d'un cancer généralisé qui, de l'avis des médecins, ne lui donnait que deux semaines à vivre. Il fit l'expérience d'une guérison spontanée après avoir adressé une prière au Créateur : il reçut à cette occasion la vision d'un grand cercle qui lui montrait un rassemblement, dans la paix, de toutes les nations du monde.¹⁶⁹⁸ Porté par cette vision, William Commanda entreprit officiellement son premier rassemblement à Eganville en Ontario, en 1967. En 1969, l'événement eut lieu chez lui, au Lac Bitobi à Kitigan Zibi, en présence d'Iroquois et d'Algonquins afin de marquer une nouvelle ère de paix entre les deux peuples. Depuis cette date et jusqu'à sa mort en 2011 à l'âge vénérable de 97 ans, Commanda organisa de tels rassemblements chaque année pour partager ses enseignements.

Lors de ces événements, les propos de Commanda reposaient sur la *Prophétie des Sept Feux* qui lui avait été transmise selon la tradition orale des peuples anishinabe (Outaouais, Ojibwés, Potéouatamis, Oji-Cris et Algonquins) de l'Île de la Tortue — l'Amérique du Nord. Cette prophétie annonce un choix que chacun devra faire : continuer à exploiter son pays et ses habitants ou retourner au respect de la Terre-Mère. Ce choix concerne aussi les nouveaux arrivants avec lesquels les Autochtones devront se réconcilier. Si le « nouveau peuple » choisit le bon chemin, le *Septième Feu* allumera alors le *Huitième Feu*, un feu éternel de paix et de fraternité. S'il opte

¹⁶⁹⁸ M.-N. Petropavlovsky, *Allumer le Huitième Feu?* pp. 23-24.

pour le mauvais chemin, la destruction qu'il aura apportée en arrivant sur le continent retombera sur lui et sèmera la mort et la souffrance sur toute la terre.¹⁶⁹⁹

Commanda ouvrit de façon délibérée le *Cercle de toutes les Nations* aux non-Autochtones et partagea son héritage avec tous, sans discrimination d'appartenance ethnique, d'âge, de classe sociale ou de religion. Ses enseignements, ancrés dans le concept anishinabe « *Ginawaydaganuc* » (tout est relié), visaient à rétablir la relation à la Terre-Mère, à promouvoir la paix et la justice sociale, et à favoriser la guérison. Dans la conception autochtone, la guérison est un retour à l'harmonie : un écosystème dans lequel chacun trouve sa place et coopère au maintien de l'équilibre général. Le grand chef algonquin voyait la nécessité d'aller bien au-delà de la seule guérison des Autochtones : il fallait aussi rétablir la relation entre eux et les non-Autochtones. Dans cet esprit, il invitait tout le monde à se rassembler à l'intérieur de son *Cercle* pour devenir des proches (*relatives*). Sa démarche appelait à une prise de conscience par la société dominante du mal qui avait été infligé et à un renouveau à entreprendre dans un esprit autochtone de justice réparatrice.¹⁷⁰⁰

William Commanda consacra le reste de sa vie à réaliser cette vision en développant une culture de paix fondée sur les savoirs transmis par ses ancêtres. Il avait entre autres l'intention de construire des ponts entre les systèmes de connaissances autochtones et occidentales sur l'environnement, les relations humaines et les questions cruciales de justice sociale.¹⁷⁰¹ En 2008, l'œuvre de sa vie lui valut d'être nommé à titre d'officier de l'Ordre du Canada. Sur la scène mondiale, sa renommée n'avait rien à envier à des figures historiques mieux connues, telles que Nelson Mandela et le Dalaï-Lama, avec lesquelles il officia des cérémonies lors d'importants sommets et autres événements internationaux. Il prononça, c'est à souligner, de nombreux discours à l'Organisation des Nations Unies (ONU) qui contribuèrent à l'adoption, en septembre 2007, de la *Déclaration sur les droits des peuples autochtones*.¹⁷⁰²

Aujourd'hui, 30 ans après la crise d'Oka, bien que les rassemblements aient cessé à Kitigan Zibi, le *Huitième Feu* allumé par Commanda couve toujours. Manifeste par la multiplication des réseaux de cérémonies autochtones fréquentées par des personnes venues de tous les horizons, son héritage continue de vivre et de se répandre naturellement un peu partout au Québec — et au-delà.¹⁷⁰³ Pendant ce temps, on assiste à un curieux phénomène d'autochtonisation de la société québécoise qui a pris une certaine ampleur au cours des dernières années et qui fait émerger en particulier une nouvelle littérature scientifique.¹⁷⁰⁴ Il ressort

¹⁶⁹⁹ M-N. Petropavlovsky, *Allumer le Huitième Feu?* pp. 20-21.

¹⁷⁰⁰ M-N. Petropavlovsky, *Allumer le Huitième Feu?* pp. 279-280.

¹⁷⁰¹ M-N. Petropavlovsky, *Allumer le Huitième Feu?* p. 19.

¹⁷⁰² M-N. Petropavlovsky, *Allumer le Huitième Feu?* pp. iv-v.

¹⁷⁰³ M-N. Petropavlovsky, *Allumer le Huitième Feu?* p. 24.

¹⁷⁰⁴ M-N. Petropavlovsky, *Allumer le Huitième Feu?* p. 26.

aujourd'hui que les lointains ancêtres des Québécois se réveillent dans le sillage de la renaissance autochtone.

Ce réveil s'était déjà manifesté en 1973 par la création du collège Manitou à La Macaza, près de Mont-Tremblant, qui rassemblait des étudiants des Premières Nations de partout au Canada. Vouée à la sauvegarde des différentes cultures autochtones, l'institution leur enseignait leurs langues ancestrales, leurs traditions et leur insufflait un désir d'autodétermination. L'engouement se transforma rapidement en un mouvement d'affirmation de soi et on assista à l'émergence de nouveaux meneurs autochtones. Hélas, seulement trois ans après son ouverture, probablement victime de son succès, le collège fut subitement arrêté dans sa mission, par ordonnance du gouvernement. Deux ans plus tard, le lieu était converti en prison pour hommes violents et pédophiles.

En début d'année 2020, on a assisté à une résurgence de cet élan d'affirmation lors de la crise qui a secoué tout le dominion du Canada, quand des membres de la nation des Wet'suwet'en de la Colombie-Britannique se sont dressés devant des agents fédéraux à la solde de grandes pétrolières, résolues à imposer un pipeline dans leurs terres ancestrales. À l'autre bout du spectre de la bonne entente, rappelons la signature, en 2020, d'un accord historique, une deuxième *Paix des braves*, entre le gouvernement québécois et la nation des Cris du Québec, qu'on a appelé la « Grande Alliance ».

Aujourd'hui, ces peuples aux cultures millénaires, dont les racines ont survécu à des siècles d'oppression et de répression, se renouvellent et se reconstruisent. Si nous prêtons l'oreille, ils auront beaucoup à nous dire. Pour le Wendat Yves Sioui Durand, dramaturge, pédagogue et fondateur du premier théâtre amérindien professionnel du Québec, « Pour aimer véritablement, il faut échapper à la naïveté, il faut avoir la force de prendre la parole et d'éclairer ce qui nous blesse et nous hante ». ¹⁷⁰⁵ Dans la préface du livre de son confrère Georges Sioui, *Pour une histoire amérindienne de l'Amérique* (2013), l'archéologue Bruce G. Trigger écrit : « tout laisse croire que l'auteur a raison lorsqu'il prétend que les valeurs amérindiennes peuvent redonner de l'espoir à toute l'humanité ». ¹⁷⁰⁶ Les Autochtones ont la conviction qu'il est temps pour eux de prendre la parole et pour nous de les écouter.

Tout comme les Mohawks de Kanesatake et Francine Lemay, qui firent triompher l'amour malgré le drame, et à l'instar des rassemblements de paix et de réconciliation du grand chef William Commanda, pour se rencontrer à nouveau, il faudra se regarder dans les yeux avec humilité et pleurer ces peines et ces injustices subies depuis des siècles. Comme les artisans de la Grande Paix de Montréal en 1701, yeux dans les yeux, entre communautés et entre communes nations, pour

¹⁷⁰⁵ Laure Morali, *Aimititau! Parlons-nous!* Montréal, Mémoire d'encrier, 2008, p. 130.

¹⁷⁰⁶ M-N. Petropavlovsky, *Allumer le Huitième Feu?* p. 52.

bien écouter, nous devons nous nettoyer les oreilles, et pour parler avec clarté, il faudra nous dégager la gorge. Il sera nécessaire de reconnaître la part d'ombre en nous qui nous a distancié du sort de l'Autre et de se réconcilier avec les traces qu'il aura laissées dans ce que nous sommes devenus. En ces temps d'éveil collectif à une histoire coloniale marquée par des souffrances extrêmes, pour qui que ce soit d'entre nous, seule la voie du pardon et de l'amour peut faire œuvre de rédemption pour nos amitiés fondatrices. Reconstituer ce nouveau monde oublié, c'est aussi tenter d'appriivoiser notre passé douloureux car, dans les mots de l'écrivain français Andreï Malkine, « la paix vient des fragments de vérité sauvés de l'oubli ».

Une histoire à rebâtir

Il n'est pas normal, aujourd'hui, que notre histoire ne se voie pas accorder de place dans nos conversations nationales ou qu'elle ne soit pas sollicitée comme soutien à nos visions d'avenir. À quoi bon le travail de nos historiens et notre devoir de mémoire si on n'y voit aucune portée quant à ce que nous voulons devenir? À quoi sert le souvenir du passé s'il ne signifie plus rien pour le présent? À quoi bon notre devise nationale? Pour accéder à leurs fonctions, même nos élus politiques continuent de prêter serment d'allégeance à la reine d'Angleterre, symbole sorti tout droit du Moyen-Âge d'un empire de prédation trans-planétaire. Sans nous poser de questions, nous considérons normal cet anachronisme absurde. Force est de constater que nous avançons sans direction. Dépouillés de notre mémoire, nous nous démenons chaque jour dans nos obligations professionnelles et familiales, bombardés par ces mille et un discours qui prolongent notre sommeil ou exacerbent nos anxiétés.

Certes, les Québécois se savent les descendants de quelques milliers de Français débarqués en Amérique il y a plus de 400 ans. Ils reconnaissent également l'apport de tous ces immigrants, venus du *Commonwealth* ou des quatre coins du globe, qui au fil du temps se sont fondus dans le tissu de leur société. Cette diversité ethnique et linguistique constitue certainement une richesse précieuse et fondatrice du Québec moderne. Néanmoins, notre identité nationale ne peut être complète sans une prise de conscience de cette part autochtone qui nous habite et du lien nous unissant à toute la Franco-Amérique, telle une branche qui nous rattache au grand arbre de la famille humaine.

Trop longtemps occultée, notre genèse n'attend que d'être remise en lumière, sans quoi nous nous enfonçons à l'aveugle, pris au piège de notre amnésie, tels des témoins apathiques du pillage industriel de notre patrimoine et de nos richesses. Devant ces vassaux corrompus d'une dictature des marchés qui alterne les visages, les logos et les slogans pour éviter d'être démasquée, il est temps d'incarner haut et fort ce que nous pouvons être et voulons léguer aux générations futures.

Malgré l'importance de la filiation dans la constitution des peuples, une chose est certaine : l'autochtonie qui nous habite ne se limite pas au pourcentage de gènes

« rouges » dans notre bagage génétique. Ce n'est point par le sang que se transmet le sens de l'appartenance, mais par osmose, en s'attachant intimement à une culture, en la vivant chaque jour, en se mêlant à elle et en contribuant à la renouveler par ses propres couleurs contemporaines. La nôtre, elle est née dans un monde franco-amérindien dont les empreintes ont été laissées par ses premiers habitants, Autochtones et immigrants français devenus Acadiens, Canadiens et Métis.

L'héritage de ce nouveau monde, notre ADN, vit encore au fond de nous : une majorité silencieuse de femmes et d'hommes dont les valeurs les incitent à penser d'abord au collectif. Un héritage qui nous invite à suivre notre cœur dans la poursuite du bonheur. Un héritage qui n'a rien à faire de l'accumulation de la richesse si elle est obtenue au détriment des autres. L'héritage d'une autosuffisance locale *par excellence* à partir de nos propres terres. L'héritage d'une société capable de se serrer les coudes quand le vent se lève. L'héritage d'un esprit guerrier qui n'a pas peur de se sacrifier pour une cause plus grande que lui; prêt à protéger ce qui lui est cher et prêt à aller jusqu'au bout de ses convictions. Un héritage qui nous ramène à la magie du présent dans lequel coule la vie sous toutes ses formes. Un héritage qui voit la valeur de chaque être vivant, de chaque arbre et de chaque animal, à titre de membre digne d'un grand écosystème de communautés imbriquées. Un héritage qui appelle à retrouver notre sens du sacré dans un monde qui l'a profané. Un héritage qui nous invite à regarder cette terre, telle une mère, un être vivant, offrant chaque jour une abondance qui nous sustente.

Par respect pour celles et ceux qui, les bras meurtris, nous ont tendu le flambeau, à l'heure où nos libertés naturelles sont plus que jamais menacées par de vaines promesses de sécurité, il est de notre devoir de séparer le blé de l'ivraie et de revenir aux *vraies affaires*. C'est à nous de cesser de se voir petits et de révéler l'âme de nos ancêtres pour se réapproprier un imaginaire collectif qui nous ressemble. Plus qu'un simple folklore, la somme de ces récits forge le mythe de ce que nous croyons être. De cet éthos, à l'abri dans les eaux profondes de notre inconscient, jaillit la force qui nous propulse ou qui nous refoule dans les choix qui se présentent à nous. Des choix fondés sur le courage et des valeurs qui nous rassemblent ou, à l'inverse, sur la peur de l'Autre et celle de sombrer dans la misère.

Pour recouvrer le souvenir de notre identité, de nouveaux chants devront s'entonner afin qu'en vérité notre histoire soit racontée. Que nous soyons des descendants directs de ces premiers Canadiens ou que nos origines soient d'ailleurs, cet appel s'adresse à toutes celles et à tous ceux qui font du Québec leur terre et qui aspirent à bâtir un pays où la vie est belle et bonne. Pour reprendre les mots d'Alain Connolly, auteur innu de Mashteuiatsh, « Il faut qu'une nation entière se mobilise pour sauver son âme. »¹⁷⁰⁷

¹⁷⁰⁷ L. Morali, *Aimititau! Parlons-nous!* p. 133.

Une métaphore iroquoise ancienne dit d'une seule flèche, qu'elle peut se briser sans difficulté. Alliée à d'autres, elle sera aussi résistante que l'acier. Peut-être qu'un retour aux sources et à ces alliances de l'ancien monde, ayant jadis fait notre force, s'impose comme un passage obligé pour se donner une nouvelle direction : un avenir où les douze nations de cette terre unissent leurs cœurs et leurs voix pour s'affirmer maîtresses de leur destin dans un Québec libre et prospère. Nous sommes des enfants d'Amérique et le temps est venu d'embrasser notre pleine maturité politique. Pour conclure, laissons les mots d'un de nos sages, l'anthropologue québécois Serge Bouchard, guider nos pas vers l'éclosion : « Ça serait le travail d'une génération, peut-être deux, de retrouver ces valeurs, de les mettre de l'avant et d'en être fiers. Il faut démancher notre histoire nationale et la rebâtir. Il faudrait faire 25 romans extraordinaires qui n'ont pas été écrits et autant de films qui n'ont pas été tournés. Si j'étais premier ministre, ça serait mon premier souci. »¹⁷⁰⁸

Mettant à profit nos historiens, nos philosophes, nos philanthropes, nos écrivains, nos cinéastes, nos artistes et artisans de tous les horizons, des enfants jusqu'aux aînés, il n'en tient qu'à nous de déterrer les trésors enfouis de nos mémoires pour que renaisse la fierté de notre vraie nature; celle qui nous habite et celle qui nous nourrit. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions redonner un sens à la devise de ce pays.

Car notre histoire commence là où nous avons été ensauvagés.

À présent, *Je me souviens*. Je suis un peuple métissé.

¹⁷⁰⁸ Carole Poliquin, Yvan Dubuc, *L'Empreinte* (documentaire), Montréal, Les productions ISCA, 2014.

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à rendre hommage à mes très chers parents, Pierre et Louise, qui m'ont toujours donné le meilleur d'eux-mêmes et qui m'ont préparé à la grande aventure de la vie. Également, le soutien fraternel de ma sœur Julie et ses deux enfants, Charles et Camille, de mon frère Philippe et sa famille, son épouse Leslie, Eliana et Rémy, furent pour moi de précieuses sources d'encouragement. Ma gratitude va aussi à Ioana Barbosu pour son appui et son amour de tous les instants. J'aimerais également remercier mon cohabitant de la première heure, Thierry Laurion, de m'avoir supporté dans notre quotidien durant ces longs mois où, du matin au soir, j'étais absorbé par mes recherches et ma rédaction.

J'adresse mes plus sincères remerciements à Denys Delâge, véritable sommité académique de l'époque de la Nouvelle-France, qui, par ses nombreux travaux importants, ses lumières, ses conseils et ses critiques, m'a aidé à guider l'écriture de cet ouvrage. Je salue chaleureusement cette âme charitable ayant gracieusement pris sur elle la révision grammaticale de ce livre, dont la compétence fut démontrée par la pertinence, la précision et la sensibilité de ses interventions. Je suis aussi profondément reconnaissant envers Alain Deneault qui, par son appui, m'a insufflé une grande confiance dans la poursuite de cette mission. De même, un grand merci à Alain Gignac pour sa générosité.

J'aimerais également exprimer ma gratitude envers tous ces historiens et chercheurs de toutes les nations qui ont accompli le travail minutieux de révéler la genèse de notre passé sous tous ses angles; dont le corpus des écrits m'a permis de tisser ensemble les pages de notre histoire.

Une telle entreprise ne se réalise pas sans le soutien moral d'amis et de complices, notamment Nathalie Champagne et Gaétan Gagnon, Aline et Robert Piché, Annie-Pier Gorup, Josianne Gendron-Dufour, Marie-Michèle Boutet, Émilie Pigeon-Gagné, Catherine Fontaine, Frédéric Tremblay, Dwayne Lazore ainsi que Samir Chaib, dont les rétroactions m'ont été d'une grande valeur. Une pensée est aussi dirigée à Lorena Morantes, une femme dont le passage dans ma vie est inscrit dans mon cœur. Enfin, à ma famille élargie, à ma tribu et à toutes mes relations, qui, de près ou de loin, m'ont fait avancer dans ce voyage, j'offre mes respects et ma vive reconnaissance.

BIBLIOGRAPHIE

« Algonquins – Anishinabeg, le peuple des terres », sur *Tourisme autochtone Québec*, consulté le 9 avril 2020, <https://www.tourismeautochtone.com/algonquins/>

« À propos », sur *Micmac Gespeg*, consulté le 9 avril 2020, <https://www.micmacgespeg.ca/>

« Algonquins » sur *Secrétariat aux affaires autochtones du Gouvernement du Québec*, consulté le 2 mars 2020, http://www.autochtones.gouv.qc.ca/relations_autochtones/profils_nations/algonquins.htm

« Atikamekw, le peuple de l'écorce », sur *Tourisme autochtone Québec*, consulté le 9 avril 2020, <https://www.tourismeautochtone.com/atikamekw/>

« Attikameks » sur *Secrétariat aux affaires autochtones du Gouvernement du Québec*, consulté le 2 mars 2020, http://www.autochtones.gouv.qc.ca/relations_autochtones/profils_nations/attikameks.htm

« Autochtones du Québec », dans *Wikipédia*, consulté le 2 mars 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Autochtones_du_Québec

« Aymar de Chaste », dans *Wikipédia*, consulté le 8 janvier 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Aymar_de_Chaste

« Colonie Popham du Maine », dans *Wikipédia*, consulté le 8 janvier 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Colonie_Popham_du_Maine

« Cris – Eeyou Istchee, le peuple des chasseurs », sur *Tourisme autochtone Québec*, consulté le 9 avril 2020, <https://www.tourismeautochtone.com/cris/>

« Cris » sur *Secrétariat aux affaires autochtones du Gouvernement du Québec*, consulté le 2 mars 2020, http://www.autochtones.gouv.qc.ca/relations_autochtones/profils_nations/cris.htm

« Enlèvements et captivité des enfants anglais en Nouvelle-France », sur *Histoire du Québec*, consulté le 2 mars 2020, <https://histoire-du-quebec.ca/enlevements-anglais/>

« Faire plus, faire mieux. Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017 - 2022 », *Secrétariat des affaires autochtones du gouvernement du Québec*, 2017, p. 8, https://www.autochtones.gouv.qc.ca/publications_documentation/publications/PAS/plan-action-social.pdf

« Guerre de Succession d'Espagne », dans *Wikipédia*, consulté le 2 mars 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_de_Succession_d%27Espagne

« Histoire » sur *Conseil des Abénakis Odanak*, consulté le 26 juin 2020, <https://caodanak.com/histoire/>

« HISTORIQUE - LA NATION WABAN-AKI OU W8BANAKI », sur *Grand Conseil de la nation Waban-Aki*, consulté le 2 mars 2020, <https://gcnwa.com/historique/>

« Historique - J'ai descendu au mois d'août dernier en chaise, en quatre jours et demi de Montréal à Québec », sur *Chemin du Roy*, consulté le 2 mars 2020, <https://www.lecheminduroy.com/historique>

« Hôtel-Dieu de Québec », dans *Wikipédia*, consulté le 9 janvier 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Hôtel-Dieu_de_Québec#cite_note-Harv|Charlevoix|p=207-27

« Hurons – Wendat, le peuple du commerce », sur *Tourisme autochtone Québec*, consulté le 9 avril 2020, <https://www.tourismeautochtone.com/hurons-wendat/>

« Hurons-Wendats » sur *Secrétariat aux affaires autochtones du Gouvernement du Québec*, consulté le 2 mars 2020, http://www.autochtones.gouv.qc.ca/relations_autochtones/profils_nations/hurons-wendats.htm

« Innus », sur *Secrétariat aux affaires autochtones du Gouvernement du Québec*, consulté le 2 mars 2020, http://www.autochtones.gouv.qc.ca/relations_autochtones/profils_nations/innus.htm

« Innus, l'immensité d'un territoire », sur *Tourisme autochtone Québec*, consulté le 9 avril 2020, <https://www.tourismeautochtone.com/innus/>

« Inuit, le peuple du Nord », sur *Tourisme autochtone Québec*, consulté le 9 avril 2020, <https://www.tourismeautochtone.com/inuit/>

« Inuits » sur *Secrétariat aux affaires autochtones du Gouvernement du Québec*, consulté le 2 mars 2020, http://www.autochtones.gouv.qc.ca/relations_autochtones/profils_nations/inuits.htm

« Jeanne Mance », dans *Wikipédia*, consulté le 9 janvier 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Jeanne_Mance

« Le peuple inuit », sur *Centre de santé Inuulitsivik*, consulté le 10 avril 2020, <https://www.inuulitsivik.ca/activites-et-culture/le-peuple-inuit/>

« Les Autochtones du Québec | ICI.Radio-Canada.ca », sur *Radio-Canada*, consulté le 2 mars 2020, <https://ici.radio-canada.ca/autochtones-du-quebec>

« Les maisons longues », dans *Le patrimoine religieux du Québec*, consulté le 8 janvier 2020, <http://www.gdcr.umontreal.ca/patrimoine/connaissance/amerindiennes/maisonslongues.html>

« Maison longue amérindienne », dans *Wikipédia*, consulté le 8 janvier 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Maison_longue_amérindienne#cite_note-9

« Malécites » sur *Secrétariat aux affaires autochtones du Gouvernement du Québec*, consulté le 2 mars 2020, http://www.autochtones.gouv.qc.ca/relations_autochtones/profils_nations/malecites.htm

« Malécites, le peuple de la belle rivière » sur *Tourisme autochtone Québec*, consulté le 9 avril 2020, <https://www.tourismeautochtone.com/malecites/>

« Marie de Médicis », dans *Wikipédia*, consulté le 8 janvier 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Marie_de_Médicis

« Micmacs – Mi'gmaq », sur *Tourisme autochtone Québec*, consulté le 9 avril 2020, <https://www.tourismeautochtone.com/micmacs/>

« Micmacs » sur *Secrétariat aux affaires autochtones du Gouvernement du Québec*, consulté le 2 mars 2020, http://www.autochtones.gouv.qc.ca/relations_autochtones/profils_nations/micmacs.htm

« Milice canadien (Nouvelle-France) », dans *Wikipédia*, consulté le 1^{er} mars 2020, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Milice_canadienne_\(Nouvelle-France\)#cite_note-2](https://fr.wikipedia.org/wiki/Milice_canadienne_(Nouvelle-France)#cite_note-2)

« Mode de vie », sur *AtikamekwSipi*, consulté le 9 avril 2020, <https://www.atikamekwsipi.com/fr/la-nation-atikamekw/fondements/mode-de-vie>

« Mohawks - Kanienkeha:ka, le peuple de la pierre », sur *Tourisme autochtone Québec*, consulté le 9 avril 2020, <https://www.tourismeautochtone.com/mohawks/>

« Mohawks » sur *Secrétariat aux affaires autochtones du Gouvernement du Québec*, consulté le 2 mars 2020, http://www.autochtones.gouv.qc.ca/relations_autochtones/profils_nations/mohawks.htm

« Naskapis » sur *Secrétariat aux affaires autochtones du Gouvernement du Québec*, consulté le 2 mars 2020, http://www.autochtones.gouv.qc.ca/relations_autochtones/profils_nations/naskapis.htm

« Naskapis, au cœur du pays des Caribous », sur *Tourisme autochtone Québec*, consulté le 9 avril 2020, <https://www.tourismeautochtone.com/naskapis/>

« Our Community », sur *Naskapi Community Website*, consulté le 9 avril 2020, <http://www.naskapi.ca/en/Overview-1>

« Population totale, selon l'identité autochtone et le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités, Québec 2016, dans Série "Perspective géographique", Recensement de 2016, », sur *Statistiques Canada*, consulté le 2 mars 2020, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-pr-fra.cfm?LANG=Fra&GK=PR&GC=24&TOPIC=9>

« Profil de la communauté », sur *Première Nation Malécite de Viger*, consulté le 9 avril 2020, <http://malecites.ca/fr/>

« Qui sont les Innus? », sur *Regroupement Petapan*, consulté le 9 avril 2020, <http://petapan.ca/page/premiere-nation#Qui sont les Innus?>

« Rébellion de Pontiac », dans *Wikipédia*, consulté le 2 mars 2020, https://fr.wikipedia.org/wiki/Rébellion_de_Pontiac

« Statistiques des populations autochtones du Québec 2015 », sur *Secrétariat aux affaires autochtones du Gouvernement du Québec* (dernière mise à jour le 2 décembre 2019), consulté le 2 mars 2020, <http://www.autochtones.gouv.qc.ca/nations/population.html>

Auger, Roland-J., « VÉRON DE GRANDMESNIL, ÉTIENNE (1649-1721) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 29 févr. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/veron_de_grandmesnil_etienne_1649_1721_2F.html

Bakker, Peter, *A Language of our Own. The Genesis of Michif, the Mixed Cree-French Language of the Canadian Métis*, New York, Oxford University Press, 1997.

Baudry, René, « AUGER DE SUBERCASE, DANIEL D' », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/auger_de_subercase_daniel_d_2F.html

Beaulieu, Alain, « “L’on n’a point d’ennemis plus grands que ces sauvages.” L’alliance franco-innue revisitée (1603-1653) », dans *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 61, no 3-4, 2008.

Beaulieu, Alain, « L’importance stratégique des Sept-Nations du Canada (1650-1860) », dans *Bulletin d’histoire politique*, vol 8, no 2-3, hiver-printemps 2000.

Beaulieu, Alain, Jean-Pierre Sawaya (collaboration), « Qui sont les Sept-Nations du Canada? Quelques observations sur une appellation ambiguë », dans *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 27, no 2, automne 1997.

Beaulieu, Alain, *Les Autochtones du Québec. Des premières alliances aux revendications contemporaines*, Saint-Laurent/Québec, Fides/Musée de la Civilisation, 1997.

Bennett, Ethel M. G., « HÉBERT, LOUIS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 1 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/hebert_louis_1F.html

Bernier, Hélène, « MORIN, MARIE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 1 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/morin_marie_2F.html

Best, Henry B. M., « MARTIN, ABRAHAM (dit « l’Écossais » ou « Maître Abraham ») », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 1 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/martin_abraham_1F.html

Bideaux, Michel (édition critique), *Cartier Jacques, Relations*, Montréal, Presses de l’Université de Montréal, 1986.

Biron, Hervé, « GODEFROY DE VIEUXPONT, JOSEPH », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 29 févr. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/godefroy_de_vieuxpont_joseph_2F.html

Borneman, Walter R., *The French and Indian War: Deciding the Fate of North America*, Toronto, HarperCollins e-book, 2006.

Bouchard, Denis, Cardinal, Éric et Picard, Ghislain, *De Kebec à Québec. Cinq siècles d'échanges entre nous*, Montréal, Les Éditions des Intouchables, 2008.

Brown, Jennifer S. H., « Métis, Half-breeds, and Other Real People: Changing Cultures and Categories », dans *The History Teacher* 27, 1993.

Browne, G. P., « MURRAY, JAMES », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 21 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/murray_james_4F.html

Campeau, Lucien, « MEMBERTOU (baptisé Henri) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 27 janv. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/membertou_1F.html

Chabot, Marie-Emmanuel, o.s.u., « GUYART, MARIE, dite de l'Incarnation (Martin) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 1 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/guyart_marie_1F.html

Chapais, Joseph Amable Thomas, *Le Canada-français, volume 1*, cité dans André Lefebvre, « La Bataille de Carillon en 1758 », dans *Vigile Québec*, consulté le 2 mars 2020, <https://vigile.quebec/articles/la-bataille-de-carillon-en-1758>

Chaput, Donald, « RENAUD DUBUISSON, JACQUES-CHARLES », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/renaud_dubuisson_jacques_charles_2F.html

Charland, Thomas, « CREVIER DE SAINT-FRANÇOIS, JEAN », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 29 févr. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/crevier_de_saint_francois_jean_1F.html

Chevrette, Louis, « PONDIAK », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/pondiac_3F.html

Comeau, J.-Roger, « LENEUF DE LA VALLIÈRE ET DE BEAUBASSIN, MICHEL (mort en 1740) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/leneuf_de_la_valliere_et_de_beaubassin_michel_1740_2F.html

D'Avignon, Mathieu, Girard, Camil, *A-t-on oublié que jadis nous étions 'frères'? : alliances fondatrices et reconnaissance des peuples autochtones dans l'histoire du Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2009.

D'Avignon, Mathieu, *Kapak! Nous sommes tous débarqués à Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2016.

Daveluy, Marie-Claire, « MANCE, JEANNE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 1 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/mance_jeanne_1F.html

Dechêne, Louise, *Habitants and Merchants in Seventeenth-Century Montreal*, Montréal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 1992.

Delâge, Denys, « Modèles coloniaux, métaphores familiales et changements de régime en Amérique du Nord aux XVII^e et XIX^e siècles », *Les Cahiers des Dix*, # 60, Québec, Les Éditions La Liberté, 2007.

Delâge, Denys, « Essai sur les origines de la canadianité » dans *Eric Waddell (dir.), Le dialogue avec les cultures minoritaires*, Sainte-Foy, PUL (coll. Culture française d'Amérique), 1999.

Delâge, Denys, « Kebhek, Uepishtikueiau ou Québec : histoire des origines », dans *Les Cahiers des dix*, no 61, 2007.

Delâge, Denys, « L'influence des Amérindiens sur les Canadiens et les Français au temps de la Nouvelle-France », dans revue *Lekton*, vol. 2, no 2, Automne 1992, pp. 103-191, dans Département de philosophie, UQÀM, édition électronique consultée le 27 février 2020, <http://classiques.uqac.ca>

Delâge, Denys, « La peur de "passer pour des Sauvages" », dans *Les Cahiers des dix*, no 65, 2011, pp. 1-45, dans *Érudit*, consulté le 27 février 2020, <https://www.erudit.org/fr/revues/cdd/2011-n65-cdd5006028/1007771ar/>

Delâge, Denys, « Le 4 août 1701 – La Grande Paix de Montréal : Les Français et les Amérindiens concluent une alliance décisive » (conférence donnée le 11 janvier 2012), dans *La fondation Lionel-Groulx*, consulté le 1^{er} mars 2020, <https://www.fondationlionelgroulx.org/Le-4-aout-1701-La-Grande-Paix.html>

Delâge, Denys, « Les Amérindiens dans l'imaginaire des Québécois », dans *Liberté*, vol 33, no 4-5, août-octobre 1991.

Delâge, Denys, *Bitter Feast. Amerindians and Europeans in Northeast North America, 1600-64*, traduit par Jane Brierley, Vancouver, UBC Press, 1993.

Delâge, Denys, Hubert, Claude, « Disparition de nations amérindiennes dans les registres de baptêmes, mariages et sépultures : quelle validité? », *Les Cahiers des dix*, no 71, Les Éditions La Liberté, Québec, 2017.

Delâge, Denys, *Le pays renversé. Amérindiens et Français en Amérique du Nord-Est (1600-1664)*, Montréal, Boréal, 1991.

Di Gangi, Peter, « Territoire algonquin », sur *Histoire Canada*, mis en ligne le 30 avril 2018, consulté le 2 mars 2020, <https://www.histoirecanada.ca/consulter/politique-et-droit/territoire-algonquin>

Dickason, Olive Patricia, « From “One Nation” in the Northeast to “New Nation” in the Northwest: A look at the emergence of the métis » dans Peterson, Jacqueline, Brown, Jennifer S.H., *The New Peoples Being and Becoming Métis in North America*, Winnipeg, The University of Manitoba Press, 1985.

Douville, Raymond, « HERTEL DE LA FRESNIÈRE, JOSEPH-FRANÇOIS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 29 févr. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/hertel_de_la_fresniere_joseph_francois_2F.html

Douville, Raymond, « HERTEL DE ROUVILLE, JEAN-BAPTISTE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/hertel_de_rouville_jean_baptiste_2F.html

Doyon-Ferland, Madeleine, « SAINT-PÈRE, AGATHE DE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 1 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/saint_pere_agathe_de_3F.html

Dyar, Jennifer, « Fatal Attraction: The White Obsession with Indianness », dans *The Historian*, vol 65, no 4, June 2003.

Eccles, William J., « BUADE, LOUIS DE, comte de FRONTENAC et de PALLUAU », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 1 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/buade_louis_de_1F.html

Eccles, William J., « LÉVIS, FRANÇOIS DE, duc de LÉVIS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/levis_francois_de_4F.html

Eccles, William J., « MONTCALM, LOUIS-JOSEPH DE, marquis de MONTCALM », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/montcalm_louis_joseph_de_3F.html

Eccles, William J., *The Canadian Frontier: 1534-1760*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 1969 (1999 revised edition).

Fortin-Morisset, Catherine, « JÉRÉMIE, Lamontagne, CATHERINE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 1 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/jeremie_catherine_3F.html

Fowler Jr., William M., *Empires at War. The French and Indian War and the Struggle for North America, 1754-1763*, New York, Walker, 2005.

Frégault, Guy, *Canada: The War of the Conquest*, traduit par Margaret M. Cameron, Toronto & Oxford University Press, 1969.

Frégault, Guy, *La civilisation de la Nouvelle-France (1713-1744)*, Montréal, Fides, 3^e édition, 2014.

Germain, George-Hébert, « Champlain révèle sa vraie nature! », dans *L'Actualité*, consulté le 28 février 2020, <http://lactualite.com/culture/2011/04/13/champlain-revele-sa-vraie-nature/>

Godfrey, W. G., « BRADSTREET, JOHN », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/bradstreet_john_4F.html

Goldsworthy Bailey, Alfred, *The Conflict of Europeans et Eastern Algonkian Cultures 1504-1700, A Study in Canadian Civilisation*, Toronto and Buffalo, University of Toronto Press, 1969.

Greer, Allan, *The People of New-France*, Toronto, University of Toronto Press, 1997.

Hackett Fischer, David, *Champlain's Dream: the European Founding of North America*, New York, Simon & Schuster, 2008.

Hamelin, Jean, « AMIOT (Amyot), CHARLES », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 29 févr. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/amiot_charles_1F.html

Hamelin, Jean, « NICOLLET DE BELLEBORNE, JEAN », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 28 févr. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/nicollet_de_belleborne_jean_1F.html

Havard, Gilles, *Empire et métissages. Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*, Sillery et Paris, Septentrion et Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2003.

Havard, Gilles, *Histoire des coureurs de bois. Amérique du Nord 1600-1840*, Paris, Les Indes savantes, 2016.

Havard, Gilles, *The Great Peace of Montreal of 1701. French-Native Diplomacy in the Seventeenth Century*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2001.

Havard, Gilles, Vidal, Cécile, *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Flammarion, 2003.

Hébert, Léo-Paul, *Le registre de Sillery (1638-1690)*, Chicoutimi, Presses de l'Université du Québec, 1994.

Hunter, William A., « COUC, ELIZABETH », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 1 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/couc_elizabeth_3F.html

Jacquin, Philippe, *Les Indiens blancs. Français et Indiens en Amérique du Nord (XVI^e - XVII^e siècle)*, Paris, Payot, 1987.

Jaenen, Cornelius J., « L'ancien régime au pays d'en haut, 1611 – 1821 », dans Cornelius J. Jaenen (dir.), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1993.

Jetten, Marc, *Enclaves amérindiennes : les « réductions » du Canada, 1637-1701*, Sillery, Septentrion, coll. « Les nouveaux cahiers du CÉLAT », 1994.
Joncas, Geneviève, « Virage à 180 degrés : Des Canadiens devenus des Québécois », dans *Cap-aux-Diamants*, no 96, 2009.

Kaharasan, Devrim, *Métissage in New-France: Frenchification, Mixed Mariages, and Métis as Shaped by Social and Political Agents and Institutions 1508-1886*, European University Institute, Department of History and Civilisation, Thesis for assessment with a view to obtaining the degree of Doctor of History and Civilisation of the European University Institute, 2006.

Kalm, Pehr, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, traduit et annoté par Jacques Rousseau, Guy Béthune et Pierre Morisset, Montréal, Pierre Tisseyre, 1977, folio 812.

Lachance, André, *Séduction, amour et mariages en Nouvelle-France*, Montréal, Éditions Libre Expression, 2007.

Lacoursière, Jacques, *Histoire populaire du Québec, Tome 1. Des origines à 1791*, Québec, Septentrion, 1995.

Lacoursière, Jacques, traduit par Robin Philpot, *A People's History of Quebec*, Montréal, Baraka Books, Sillery, Septentrion, 2009.

Lacoursière, Jacques, *Une histoire du Québec racontée par Jacques Lacoursière*, Sillery, Septentrion, 2002.

Lanctot, Gustave, « AUBERT, THOMAS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 25 janv. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/aubert_thomas_1F.html

Lanctot, Gustave, « LA ROCHE DE MESGOUÉZ, TROILUS DE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 25 janv. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/la_roche_de_mesgouez_troilus_de_1F.html

Landry, Nicolas, Lang, Nicole, *Histoire de l'Acadie*, Québec, Septentrion, 2001.

Le Boulch, Théo, *La Guerre des Renards. Histoire de la violence dans le Pays d'en Haut, 1712-1738*, Mémoire de Master, Département d'histoire, Université de Rennes, CERHIO, 2016. <dumas-01393277>.

Leclerc, Jacques, « Une colonie militaire », dans *L'Aménagement linguistique dans le monde*, Québec, CEFAN, Université Laval, juin 2018, consulté le 1^{er} mars 2020, http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HISTfrQC_s1_Nille-France.htm#2.3_Une_colonie_militaire_

Lemieux, Denise, « La famille en Nouvelle-France : des cadres de la vie matérielle aux signes de l'affectivité », dans Hubert Watelet (dir.), Cornelius J. Jaennen, *De France en Nouvelle-France. Société fondatrice et société nouvelle*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1994.

Lépine, Pierre, « L'histoire des batailles des Plaines d'Abraham », dans Journal *Le Soleil*, publié le 16 août 2009, consulté le 2 mars 2020, <https://www.lesoleil.com/opinions/point-de-vue/lhistoire-des-batailles-des-plaines-dabraham-4a0e59d6884098976427153b06755166>

Lortie, Richard, *La guerre des renards, 1700-1740 ou Quatre décennies de résistance à l'expansionnisme français*, Mémoire de maîtrise, sous la direction de Jacques Mathieu et Denys Delâge, reproduction électronique, Québec Université Laval, Bibliothèque 2013, 1988, <http://hdl.handle.net/20.500.11794/29328>

Marsh, James H., Abra, Erin James, « Giovanni da Verrazzano », dans *L'encyclopédie canadienne*, consulté le 18 décembre 2019, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/verrazzano-giovanni-da>

Marston, Daniel, *The French-Indian War 1754-1760*, Oxford, Osprey Publishing, 2002.

Mathieu, Jacques, Imbeault, Sophie, *La guerre des Canadiens 1756 – 1763*, Québec, Septentrion, 2013.

Mathieu, Jacques, *La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord, XI^e-XIII^e siècle*, Québec et Paris, Presses de l'Université Laval et Belin, 1991.

Mathieu, Jacques, *La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord XVI^e-XVIII^e siècles*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001.

Middleton, Richard, *Pontiac's War. It's Causes, Course and Consequences*, New York, Routledge, 2007.

Moogk, Peter N., *La Nouvelle-France: The Making of French Canada: A Cultural History*, East Lansing, Michigan State University Press, 2000.

Morali, Laure, *Aimititau! Parlons-nous!* Montréal, Mémoire d'encrier, 2008.

Morley, William F. E., « CHAUVIN DE TONNETUIT, PIERRE DE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 25 janv. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/chauvin_de_tonnetuit_pierre_de_1F.html

Mosseray, Fabrice, (Forces armées canadiennes), « Le siège de Québec », *Bulletin Mémoires Vives*, no 28, mai 2009, dans Commission franco-qubécoise sur les lieux de mémoire communs, consulté le 2 mars 2020, <https://www.cfqlmc.org/bulletin-memoires-vives/bulletins-anterieurs/bulletin-n-28-mai-2009/le-siege-de-quebec>

Nute, Grace Lee, « CHOUART DES GROSEILLIERS, MÉDARD », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 29 févr. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/chouart_des_groseilliers_medard_1F.html

Nute, Grace Lee, « RADISSON, PIERRE-ESPRIT », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 29 févr. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/radisson_pierre_esprit_2F.html

Paré, Hélène, « RAMEZAY, LOUISE DE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 1 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/ramezay_louise_de_4F.html

Paré, Pierre et coll., « La toponymie des Abénaquis », dans *Dossiers toponymiques*, no 20, Gouvernement du Québec, 1985.

Pariseau, Jean, « RAMEZAY, JEAN-BAPTISTE-NICOLAS-ROCH DE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/ramezay_jean_baptiste_nicolas_roch_de_4F.html

Petropavlovsky, Marie-Noëlle, *Allumer le huitième feu? Analyse de la rencontre entre Autochtones et non Autochtones lors des cérémonies de guérison au Québec*, Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph. D.) en anthropologie, Université de Montréal, Faculté des arts et des sciences, Département d'anthropologie, 2018.

Poliquin, Carole, Dubuc, Yvan, *L'Empreinte* (documentaire), Montréal, Les Productions ISCA, 2014.

Pothier, Bernard, « LE MOYNE D'IBERVILLE ET D'ARDILLIÈRES, PIERRE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 1 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/le_moyne_d_iberville_et_d_ardillieres_pierre_2F.html

Proulx, Gilles et Messier, Louis-Philippe, *La mémoire qu'on vous a volée. De 1760 à nos jours*, Montréal, Les Éditions du Journal, 2019.

Proulx, Gilles, *Nouvelle-France, 1524 – 1763 : Ce qu'on aurait dû vous enseigner*, Montréal, Éditions du Journal, 2015.

Provost, Honorius, « COUILLARD DE LESPINAY, GUILLAUME », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 1 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/couillard_de_lespinay_guillaume_1F.html

Quimper, Hélène, « Les batailles de Québec », dans Bertrand Fonck, Laurent Veyssière (dir.), *La guerre de Sept Ans en Nouvelle-France*, Québec, Septentrion, 2012.

Ravet, Jean-Claude, « Des influences refoulées, entrevue avec Denys Delâge », dans *Revue Relations*, no 698, février 2005, consulté le 2 mars 2020, <http://cjf.qc.ca/revue-relations/publication/article/des-influences-refoulees-entrevue-avec-denys-delge/>

Russ, C. J., « LE MARCHAND DE LIGNERY, FRANÇOIS-MARIE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/le_marchand_de_lignery_francois_marie_3F.html

Russ, C.J., « GODEFROY DE SAINT-PAUL, JEAN-AMADOR », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 29 févr. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/godefroy_de_saint_paul_jean_amador_2F.html

Sawaya, Jean-Pierre, *La Fédération des Sept Feux de la vallée du Saint-Laurent, XVII^e - XIX^e siècle*, Sillery, Septentrion, 1998.

Séguin, Robert-Lionel, *La civilisation traditionnelle de l'habitant aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Montréal, Fidès, 1973.

Séguin, Robert-Lionel, *La vie libertine en Nouvelle-France au XVII^e siècle*, Québec, Septentrion, 2017 (édition originale, Leméac, 1972).

Sheppard, Ruth (editor), *Empires Collide: The French and Indian War 1754-63*, Oxford, Osprey Publishing, 2006.

Soyez, Jean-Marc, *Quand l'Amérique s'appelait Nouvelle-France, 1608-1760*, Montréal, Hachette et Fayard, 1981.

Stacey, C. P., « AMHERST, JEFFERY, 1er baron AMHERST », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/amherst_jeffery_4F.html

Stacey, C. P. « WOLFE, JAMES », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 24 juin 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/wolfe_james_3F.html

Standen, S. Dale, « BEAUHARNOIS DE LA BOISCHE, CHARLES DE, marquis de BEAUHARNOIS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/beauharnois_de_la_boische_charles_de_3F.html

Taylor, Alan, *American Colonies. The Settling of North America*, New York, Penguins Books, 2001.

Thierry, Éric, *Les Œuvres complètes de Champlain, tome 1*, Québec, Septentrion, 2019.

Trigger, Bruce. G., « The French Presence in Huronia: The Structure of Franco-Huron Relations in the First Half of the Seventeenth Century », *Canadian Historical Review*, vol. 49, no 2 (1968).

Trigger, Bruce G., *Natives and Newcomers. Canada's "Heroic Age Reconsidered"*, Montreal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 1985.

Trudel, Marcel, « CARTIER, JACQUES (1491-1557) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 25 janv. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/cartier_jacques_1491_1557_1F.html

Trudel, Marcel, « CHAMPLAIN, SAMUEL DE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 26 janv. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/champlain_samuel_de_1F.html

Trudel, Marcel, « LETARDIF, OLIVIER », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 28 févr. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/letardif_olivier_1F.html

Vachon, André, « GODEFROY DE VIEUXPONT, JACQUES », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 29 févr. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/godefroy_de_vieuxpont_jacques_1F.html

Vachon, André, « JARRET DE VERCHÈRES, MARIE-MADELEINE (Madeleine, Madelon) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 1 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/jarret_de_vercheres_marie_madeleine_3F.htm
|

Vachon, André, « JOLLIET, LOUIS », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/jolliet_louis_1F.html

Vachon, André, « l'Administration de la Nouvelle-France », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2 (les Presses de l'Université Laval, 1969; édition corrigée 1991), http://www.biographi.ca/fr/theme_essays.html?p=17

Vallet, Stéphanie, (27 mai 2018). « Sondage Ipsos-La Presse : les Québécois ont soif de changement », sur *La Presse*, consulté le 18 décembre 2019, <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201805/27/01-5183394-sondage-ipsos-la-presse-les-quebecois-ont-soif-de-changement.php>

Veyssière, Laurent, « Combattre avec les Indiens, "les plus redoutables à qui les craint". La guerre à la sauvage, de Champlain à Bougainville », dans Imbeault, Sophie, Vaugeois, Denis et Veyssière, Laurent (dir.), *1763. Le traité de Paris bouleverse l'Amérique*, Québec, Septentrion, 2013.

Waddell, Éric, et Louder, Dean, *Franco-Amérique*, Sillery, Septentrion, 2008.

Warren, William W., *History of the Ojibway People*, Second Edition, Minneapolis, Minnesota Historical Society Press, 2009 (original edition 1885).

White, Richard, *The Middle Ground. Indians, Empires and Republics in the Great Lakes Region, 1650-1815*, Twentieth Anniversary Edition, New York, Cambridge University Press, 2011.

Zoltvany, Yves F., « DELAUNAY, CHARLES », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 29 févr. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/delaunay_charles_2F.html

Zoltvany, Yves F., « GAULTIER DE VARENNES ET DE LA VÉRENDRYE, PIERRE (Boumois) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/gaultier_de_varennnes_et_de_la_verendrye_pierre_3F.html

Zoltvany, Yves F., « LAUMET, de Lamothe Cadillac, ANTOINE », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/laumet_antoinne_2F.html

Zoltvany, Yves F., « LE MARCHAND DE LIGNERY, CONSTANT », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 2 mars 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/le_marchand_de_lignery_constant_2F.html

Cet ouvrage a été inspiré et créé en terre abénakise,
à Highwater, Québec, et fut complété à l'été 2020.